



HAL
open science

Actes du 2e colloque du CIST - Fronts et frontières des sciences du territoire (CIST2014)

France Guérin-Pace

► **To cite this version:**

France Guérin-Pace (Dir.). Actes du 2e colloque du CIST - Fronts et frontières des sciences du territoire (CIST2014). 2014. halshs-03323176

HAL Id: halshs-03323176

<https://shs.hal.science/halshs-03323176v1>

Submitted on 20 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



2e colloque international

Fronts et frontières des sciences du territoire
Frontiers and boundaries of territorial sciences

27-28 mars 2014
Université Paris Diderot

PROCEEDINGS

Organisé par
GIS Collège international des sciences du territoire
www.gis-cist.fr

Partenaires fondateurs
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Université Paris Diderot, CNRS

Partenaires institutionnels
ADEME, DATAR, IAU îdF, INED, IRD

Cofinancé par la ville de Paris dans le cadre du dispositif Colloques internationaux à Paris

Préambule

Ce recueil réunit les 60 propositions de communication qui ont été retenues pour le 2^e colloque international du CIST (27 et 28 mars 2014). Ces propositions, qui prennent ici la forme d'un texte court, donnent un aperçu des présentations orales et préfigurent des publications à venir. Elles répondent aux objectifs du CIST et plus largement à des questionnements théoriques nouveaux amorcés depuis quelques temps par le « *spatial turn* » dans lequel les sciences sociales se sont engagées. Ces contributions approfondissent les pistes de recherche lancées lors du 1^{er} colloque du CIST « Fonder les sciences du territoire », qui s'est tenu en 2011. De nouveaux moyens techniques (bases de données, cartographie, analyse des flux RSS, analyses textuelles, bibliométrie, imagerie, etc.) ouvrent de nouveaux espaces de réflexion et contribuent à mieux répondre à une demande sociale en quête d'instruments plus fins d'analyse des territoires au service de politiques publiques mieux ciblées.

Le CIST entre à présent dans sa quatrième année d'existence. Il réunit aujourd'hui 21 équipes et plus de 400 chercheurs qui interrogent par des regards croisés le territoire. Différentes thématiques constituent ses axes de recherche autour desquelles s'organisent régulièrement des rencontres et des réponses collectives à des projets (www.gis-cist.fr/axes-scientifiques).

Pourquoi avoir choisi d'intituler « Fronts et frontières des sciences du territoire », ce 2^e colloque international ? Deux raisons peuvent être avancées. Si les territoires sont à la fois une construction sociale et une matérialité observée par différents champs disciplinaires, cette interdisciplinarité large est difficile à mettre en œuvre, mais nécessaire pour progresser dans la connaissance des territoires. En cela, elle constitue un front pionnier. Une autre frontière à dépasser est celle qui, trop souvent, éloigne les chercheurs des différents acteurs du développement territorial. Les données territoriales, produites et recueillies à différentes échelles du territoire, constituent un des domaines par lesquels les confrontations entre la recherche et l'action sont rendues fécondes. Ce colloque se propose de défricher ces nouveaux fronts en invitant à explorer six thématiques prioritaires dans lesquelles s'inscrivent les communications qui font l'objet de ce recueil.

Thématique 1 – Données locales, données citoyennes, demande sociale

La décentralisation des données, à la fois dans leurs productions, leurs recueils et leurs usages, modifie en profondeur les relations entre chercheurs, citoyens et acteurs du développement territorial. Ce thème porte notamment sur la profusion de données produites à l'échelle individuelle, les nouveaux modes de recueil et de traçabilité de ces données (données citoyennes, données Internet...) ; les outils de traitement et de représentation des données territoriales permettant d'animer le débat public ; les nouveaux rapports de pouvoir liés à la disponibilité de ces données (open data...) ; les sciences participatives...

Thématique 2 – Intégrations régionales et cohésion territoriale : regards croisés

Les dynamiques d'intégration et parfois de désintégration régionale affectent la cohésion des territoires : remise en cause du cadre national, connexion directe du local à l'international, accent mis sur le transfrontalier, constitution de nouveaux territoires (macro-régions...). Ce thème comparera par exemple des territoires régionaux d'Europe, de Méditerranée, d'Amérique latine et d'autres régions.

Thématique 3 – Mobilité, territorialité, territorialisation : approches critiques

La révolution de la mobilité et la contraction de l'espace-temps sont maintenant bien étudiées. On a plus de mal à saisir, à l'échelle nationale comme internationale, les inscriptions spatiales multiples des individus et leurs effets sur les territoires. On s'interroge notamment sur les nouveaux rapports entre distance spatiale et proximité sociale. Par ailleurs, la mobilité des capitaux et des entreprises induit la création de nouveaux territoires, mouvants et pluri-scalaires, qui défient la cohérence des territoires locaux. Dans certains secteurs d'activité à forte empreinte spatiale comme par exemple l'agriculture ou les activités extractives, on observe des réactions identitaires fortes mobilisant le territoire comme argument.

Thématique 4 – Science des territoires : les fronts pionniers de l'interdisciplinarité

La science des territoires se positionne à l'interface entre plusieurs grands domaines scientifiques. Des enjeux sociaux majeurs à dimension territoriale obligent à avancer sur ce front pionnier de l'interdisciplinarité et favorisent un dialogue large entre sciences sociales, science de la vie et de la terre, sciences de l'ingénieur... Quelques pistes privilégiées sont suggérées : l'analyse de la dimension territoriale des risques ; les interactions entre santé, vieillissement et mobilité ; les échelles territoriales de la transition énergétique...

Thématique 5 – Images des territoires : media, représentations

La question des territoires est indissociable de la question de leur image. L'image des territoires conditionne leur dynamique et agit de manière rétroactive sur leur représentation et les politiques publiques qui s'y inscrivent. Ces rétroactions sont particulièrement explicites par exemple lors de la survenue de catastrophes, dans les pratiques de marketing territorial, dans la conduite de politiques territorialisées...

Thématique 6 – Des Systèmes d'Information Territoriale au service de nouvelles problématiques scientifiques ou pratiques sociales

À la vision spatiale de portions d'espaces précisément localisées par leurs coordonnées géographiques de latitude et longitude (SIG) s'oppose désormais de plus en plus une vision territoriale de lieux identifiés par des toponymes caractérisés par des localisations imprécises et des contours flous (SIT). Comment faire entrer dans ces systèmes – souvent figés – de l'information dynamique sur l'action (acteurs, perceptions, flux et transferts...) qui caractérise les territoires ? Comment développer des modélisations intégrant différents niveaux d'organisation ?

Les contributions reçues reflètent la grande richesse et la diversité que recouvre « une science des territoires » en construction. L'ambition initiale du CIST, qui vise à fonder une science des territoires, trouve un écho favorable dans la présence de chercheurs venant de différents continents. La forte présence de nos collègues sud-américains montre l'actualité mais aussi le caractère global de notre questionnement. Au delà de cet intérêt transatlantique, c'est aussi la participation des pays dits du Sud à nos débats qui entre en résonance avec les préoccupations du Nord.

France Guérin-Pace, responsable du colloque et directrice adjointe du CIST

Pierre Beckouche, directeur du CIST, et **Jean-Yves Moisseron**, directeur adjoint du CIST

Claude Grasland, président du conseil scientifique du CIST, et **Évelyne Mesclier**, vice-présidente

Données institutionnelles et données contributives sur la biodiversité, quelles légitimités ?

AUTEURS

Xavier AMELOT, Laurent COUDERCHET, Matthieu NOUCHER

RÉSUMÉ

Les politiques de conservation de la biodiversité, grandes consommatrices d'informations géographiques, sont aujourd'hui confrontées à un double mouvement : la faiblesse des moyens consacrés par les pouvoirs publics à la reconnaissance des milieux et la montée en puissance des initiatives contributives. La connaissance officielle qui peine à progresser est ainsi débordée par les démultiplications d'informations réunies et diffusées en dehors des circuits officiels par le biais d'Internet. Les initiatives de collecte plus ou moins spontanée n'ont pourtant pas attendu le web 2.0 pour exister. La base de connaissance Znieff, mise en place au début des années 1980, constituait les prémices de ce mouvement participatif. Elle constitue aujourd'hui un des piliers des politiques de conservation en France. Les données sur la faune des fédérations de chasse ou celles des atlas de faune contributifs sont plus confidentielles. Elles sont constituées sur des principes comparables avec une régularité différente ; le maillage spatial et la simplicité de la donnée produisant une plus grande régularité de la donnée dans l'espace. Nous discutons ici la légitimité de ces données de la biodiversité et leur recevabilité par les politiques de conservation.

MOTS CLÉS

Information géographique « volontaire », légitimité des données, politiques de biodiversité, cartographie contributive

ABSTRACT

The politics on biodiversity conservation are great consumers of geographical information, but they are confronted today to a double movement: on the one hand, the scarcity of means devoted by public instances to the assessment of settings, and on the other the increasing presence and power of contributive initiatives. While official knowledge finds it hard to progress, it is drenched in the mass of information gathered and circulated through the Internet outside of official tracks. And yet, more or less spontaneous initiatives to collect data started much before web 2.0. The Znieff database, put up at the beginning of the 1980s, initiated that participative movement. It is now considered as an unavoidable reference for the politics of conservation in France. Hunting federations and participative fauna atlases also provide data, though they are more confidential. They rely on similar principles, with a different regularity; spatial gridding and the simplicity of data produce a greater regularity of data in space. We will address in this paper the legitimacy of these data about biodiversity, and how far it is appropriate for the politics of conservation to use them.

KEYWORDS

Contributive geographic information, data legitimacy, biodiversity politic, participatory mapping

INTRODUCTION

Les politiques de conservation de la biodiversité sont de grandes consommatrices d'information géographique. Elles sont aujourd'hui confrontées à un double mouvement : la faiblesse des moyens consacrés par les pouvoirs publics à la reconnaissance des milieux, selon ce que l'on pourrait considérer comme « les règles de l'art », et la montée en puissance des initiatives amatrices, démarches volontaires ou sciences citoyennes.

Les territoires sont à la fois une construction sociale et une matérialité, signale l'appel à communications du colloque. De ces deux volets d'une même réalité, les sciences de la nature privilégient la matérialité lorsqu'elles proposent leur recours vis-à-vis des politiques de conservation. La nature est alors précisément décrite, selon des protocoles scientifiquement validés, mais dans des espaces réduits. Pour le reste, les pouvoirs publics récupèrent « à la volée » des données sur des lieux, données qui passent au crible de structures *ad hoc* avant d'intégrer des bases d'informations plus institutionnelles. C'est ainsi que s'est structuré le fichier Znieff, véritable fondement de la connaissance officielle de la biodiversité en France (Couderchet et Amelot, 2010).

Des organisations non gouvernementales constituent et diffusent désormais de leur côté des bases de données indépendantes. Les atlas de faune mis en place par la Ligue de protection des oiseaux (LPO) fournissent une nouvelle représentation de la nature, complémentaire ou concurrente des données officielles, à l'image pour la région Aquitaine du dispositif Faune-Aquitaine ¹. Ils permettent aussi aux utilisateurs de la plateforme de contribuer à l'enrichissement de l'information en apportant leurs observations.

Les cloisons ne sont pas étanches entre l'institutionnel et le volontaire ; les collectivités en manque de connaissance sur leurs propres territoires mettent en place des plateformes du même type. La communauté urbaine de Bordeaux construit son atlas contributif de la biodiversité ² avec l'aide d'associations locales dont la LPO. Le Museum national d'histoire naturelle (MNHN) lui-même, garant de la légitimité des données officielles, porte le programme Vigie-Nature ³ initialement focalisé sur les oiseaux avec, depuis 1989, le suivi temporel des oiseaux communs (STOC) ; il concerne aujourd'hui une grande variété de groupes (papillons, chauves-souris, escargots, insectes pollinisateurs, libellules, plantes sauvages des villes) notamment à travers l'Observatoire contributif de la biodiversité des jardins ⁴.

Cette profusion d'informations n'est pas unanimement appréciée par les scientifiques et les organismes officiels, sa légitimité est parfois remise en cause (Liger, 2013). Il n'y a pourtant pas d'un côté des données officielles, fiables et, de l'autre, des données d'amateur avec tout ce que le terme peut avoir de péjoratif.

1. LES ZNIEFF, UN INVENTAIRE ROBUSTE ?

La base de données Znieff constitue un des piliers des politiques de conservation de la nature en France. Nous avons proposé l'idée que cette base de connaissance était une forme de cartographie participative, mise en place bien avant qu'apparaisse le

1 www.faune-aquitaine.org.

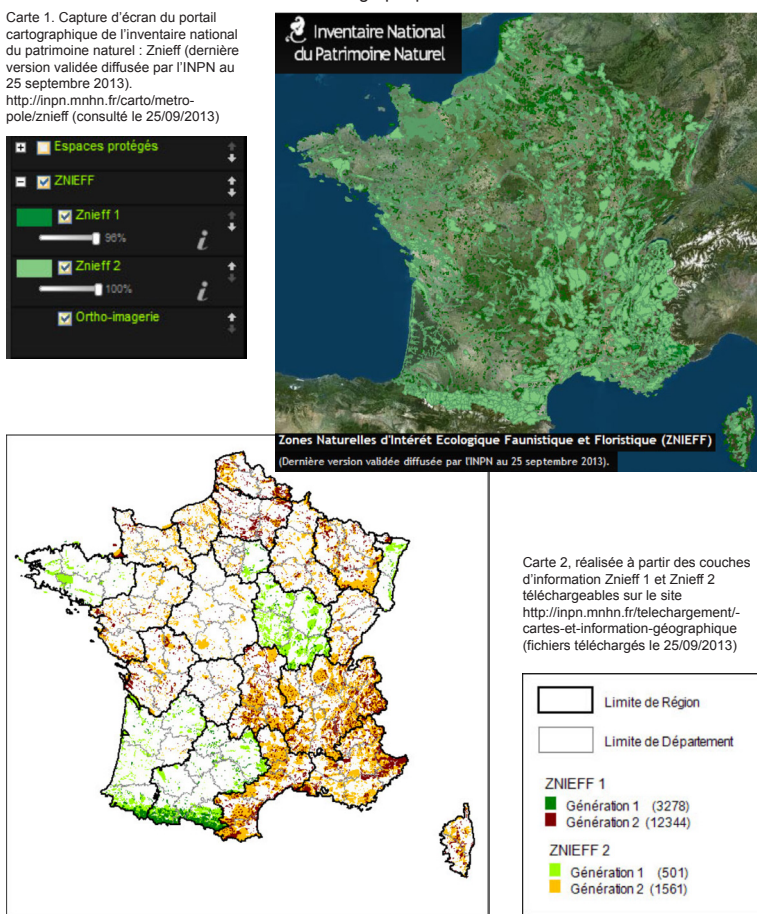
2 www.lacub.fr/projets-nature/atlas-de-la-biodiversite.

3 vigienature.mnhn.fr.

4 obj.mnhn.fr.

développement de la cartographie 2.0 (Amelot et Couderchet, 2012). Le fichier est en effet une compilation de connaissances naturalistes construite à partir de l'échelon local par l'administration régionale de l'environnement : les DRAE à l'origine, aujourd'hui les DREAL. Les conseils scientifiques régionaux de protection de la nature (CSRPN) constituent le niveau régional de sa validation tandis que le MNHN en constitue le niveau national. Lancé en 1982, le premier inventaire recensait plus de 14 000 zones et concernait 17 % du territoire métropolitain. Un second inventaire a été réalisé entre 1995 et 2012, « il couvre plus de 25 % du territoire, recense plus de 20 000 espèces et affiche plus d'un million de données ! Encore aujourd'hui, l'inventaire Znieff n'a pas d'équivalent en Europe »⁵.

Figure 1. Les contrastes régionaux de la base de données Znieff à travers deux représentations cartographiques



5 snp.mnhn.fr/colloqueznief2012.

L'administration et le MNHN présentent la base comme un inventaire régulier et continu de la biodiversité ⁶ comme l'illustre la première carte de la figure 1. La volonté de normalisation des données de la part des institutions est très forte. Après les expérimentations de la production d'un premier fichier national, les données de la seconde génération de la base passent au crible de bordereaux standards imposés par le MNHN pour en renforcer l'homogénéité. Peine perdue ? Les contrastes locaux entre des régions couvertes de zonages et d'autres beaucoup plus faiblement concernées, ou les discontinuités des zonages au niveau des limites administratives, se perpétuent (figure 1, carte 2). Le point de vue officiel justifie ces contrastes par les spécificités écologiques régionales, les régions du sud-est du pays étant beaucoup plus riches en biodiversité que celles de la façade ouest (Siblet, 2012) et l'académique vient en soutien : « la qualité du processus de réalisation confère à l'inventaire une plus grande fiabilité » (Mathevet *et al.*, 2013).

L'examen critique de la carte montre pourtant des faits troublants : la frontière entre Auvergne et Limousin coupe le Massif central en deux, comme si le fait de passer en Limousin réduisait la richesse en biodiversité. Localement, la délimitation des Znieff bute toujours sur les limites administratives. Les contrastes régionaux marqués que nous avons mis en évidence dans la base de première génération (Couderchet et Amelot, 2010) semblent bien persister dans la seconde. À défaut de constituer un véritable inventaire de la biodiversité à l'échelle nationale, la base Znieff demeure un inventaire des connaissances sur la biodiversité, cette connaissance étant beaucoup plus développée dans certaines régions que dans d'autres.

Les réticences de l'administration et de certains scientifiques à prendre la mesure des limites inhérentes au fichier réduit sans doute son efficacité à prévenir les destructions de milieux là où la base n'en a pas reconnu. Les espaces oubliés peuvent être piétinés par les grands aménagements comme le signale Franck Le Bloch (2012), responsable de projets grandes infrastructures du bureau d'études Écosphère à propos des impacts de la nouvelle ligne à grande vitesse Tours-Bordeaux.

Même s'il est relayé par l'institution, le fichier Znieff demeure fondamentalement le fruit de contributions d'amateurs. En cela, il se rapproche des bases de données contributives qui se développent aujourd'hui et dont il partage la richesse mais aussi les limites.

2. L'EXPÉRIENCE DE L'ATLAS DE FAUNE D'AQUITAINE

Réunies initialement sous la forme de collections d'inventaires au format papier, les données de faune connaissent un processus progressif de « rationalisation ». L'une des facettes essentielle de cette « rationalisation » a consisté à intégrer une dimension géographique à ces données. À partir de la fin des années 90, ces données géographiques commencent lentement à être diffusées sur Internet et désormais, avec les technologies du web 2.0, c'est même la saisie et le contrôle en ligne qui sont possibles. La double transition numérique (dématérialisation des carnets d'observation et possibilité de diffusion massive des données) que connaît le monde naturaliste n'est pas sans conséquence sur le renouvellement des pratiques d'observation comme sur les possibilités nouvelles d'analyse, avec l'émergence de nouveaux contributeurs et de nouveaux usages.

6 inpn.mnhn.fr/programme/inventaire-znieff/presentation.

À titre d'exemple, pour la seule région Aquitaine, le processus Faune-Aquitaine compte 2,3 millions d'enregistrements, soit plus de deux fois plus que la base Znieff pour la France entière. Comme pour les Znieff, les données publiées sur le site sont validées par un organe de contrôle mis en place par la LPO : le dispositif est contributif mais il est précisément encadré, les données jugées non crédibles n'y sont pas acceptées.

La LPO semble assumer davantage les caractéristiques inhérentes au procédé de fabrication de sa cartographie participative que les pouvoirs publics pour les Znieff. La base pointe des lieux où les animaux ont été vus, elle ne prétend pas qu'ils ne soient pas présents là où leur observation n'a pas été portée sur le site. Une étude réalisée en 2013 par la LPO et l'ADESS⁷ sur le contenu de la base a permis de mesurer les effets de la méthode sur la qualité du produit (Liger, 2013). Elle montre précisément le lien entre les terrains de prospection des contributeurs et la densité d'observation dans l'espace, établissant même une relation sans équivoque entre l'adresse du domicile de l'observateur et la pression d'observation. Elle révèle aussi une forme de tropisme exercé par les aires protégées vers lesquelles se déplacent plus volontiers les observateurs que vers des espaces sans qualité remarquable. Une forme de circularité s'établit donc entre connaissance et protection : « c'est connu donc c'est protégé » ; « c'est protégé donc c'est observé » ; « c'est observé donc c'est connu ». À l'inverse, des zones blanches d'observation sont mises en évidence : non connues donc non protégées, non protégées donc non observées, non observées donc non connues.

La base vise la connaissance la plus exhaustive et représentative possible de la faune de la région, son procédé de fabrication présente néanmoins, sur ce registre, une contradiction : les contributeurs privilégiant l'espèce exceptionnelle à l'espèce ordinaire, la seconde est proportionnellement nettement moins représentée dans le fichier.

La crédibilité de la base est cependant considérablement renforcée par l'exigence de traçabilité de la donnée que se fixe l'opérateur. On comprend dès lors l'intérêt que lui portent certaines collectivités territoriales pour orienter leurs propres politiques de conservation : la communauté urbaine de Bordeaux et le conseil général de la Gironde se sont associés au dispositif Faune-Aquitaine en ce sens. La porosité entre données *institutionnelles* et données *privées*, mise en évidence par le jeu du *crowdsourcing*, tend donc à renforcer l'idée de frontières organisationnelles de plus en plus floues voire mouvantes entre producteurs, utilisateurs et diffuseurs de données géographiques (Noucher et Gautreau, 2012). L'analyse de ce type d'initiative donne des clés de compréhension complémentaires de la connaissance de la nature en général qui aident à comprendre d'autres bases de données comme les Znieff.

3. DE LA CONNAISSANCE DE LA NATURE À SA CONSERVATION

Le statut de Znieff ne présente pas légalement un caractère opposable. Les Znieff sont pourtant à l'origine de nombreux zonages réglementaires et de politiques publiques de conservation (Natura 2000 ou plus récemment les schémas régionaux de cohérence écologique – SRCE – mis en place dans le cadre de la politique Trame verte et bleue du Grenelle de l'environnement). Elles sont donc au cœur des procédures de conservation de la biodiversité.

7 Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés (ADESS) : www.ades.cnrs.fr.

L'appel à communications du colloque pose la question de la capacité des connaissances citoyennes à animer le débat territorial. La production récente des SRCE, que la loi souhaite participative, montre une série d'ambiguïtés sur ce registre, les Znieff y étant considérées comme « réservoirs de biodiversité » sans que la relativité de leur fiabilité ne soit discutée. Même si les textes issus du Grenelle privilégient la faune et ses mouvements dans une optique de préservation de corridors écologiques, les contributions du type de Faune-Aquitaine n'interviennent pas dans les procédures. Cette sélection de la donnée fiable aux dépens de celle qui le serait moins ne traduit-elle pas la crainte des acteurs traditionnels de la conservation de voir le pouvoir leur échapper avec l'arrivée de connaissances nouvelles ?

Les données contributives ouvrent des pistes prometteuses pour la connaissance scientifique de la nature. L'atlas de faune identifie des lieux où ont été vus des animaux. Il dissocie le biotope de la biocénose, donne de la nature une conception non écosystémique. Il contrarie ce qui peut être considéré comme une doctrine de la conservation sur son volet scientifique mais aussi politique. La directive Habitats impose l'entrée par le biotope pour le « maintenir dans un bon état de conservation » de manière à préserver des espèces qui sont considérées « d'intérêt prioritaire », espèces inféodées à ces habitats. L'étude de la relation de l'espèce à son habitat depuis sa position reconnue dans les atlas contributifs pourrait faire évoluer la connaissance de cette relation, les espèces étant observées dans des milieux différents dont certains ne correspondent pas à leur biotope : comment justifier l'entrée par le biotope ? Ces données ne permettraient-elles pas de fournir des éléments de connaissance sur la mobilité des espèces et les continuités écologiques ?

Internet démultiplie les ouvertures, la donnée citoyenne peut amener la science à revoir ses théories en présentant des configurations qui débordent des cadres fixés par les protocoles d'observation. Saldaqui (2013) l'a montré en analysant les données de conception plus traditionnelles des fédérations de chasse et en suivant le mouvement d'animaux forestiers, les sangliers, vers les espaces urbains. Les mœurs animales peuvent évoluer dans le temps, la relation biotope-biocénose des grands ongulés change sous l'effet de multiples facteurs. L'entrée par l'espèce permet d'envisager ces mutations pour une complexification des cadres conceptuels d'analyse de la biodiversité.

CONCLUSION

L'évolution des doctrines de l'action territoriale est marquée par des effets d'inertie que traduisent de façon assez spectaculaire la confrontation d'une base de données telle que la base Znieff avec un atlas contributif tel que Faune-Aquitaine. Si les évolutions technologiques ouvrent des possibilités de collecte d'informations considérables et démultiplient les possibilités offertes à la sphère sociale de contribuer à la production de connaissances pour l'aménagement du territoire, les principes de cette contribution préexistent au web 2.0. C'est ce que nous avons tenté de montrer avec l'exemple original de la base Znieff. On observe aussi une série de formes intermédiaires entre des productions spontanées de données et des formes plus encadrées. Si la connaissance « officielle » est bordée par des dispositifs normatifs, la base contributive peut soumettre elle aussi la donnée à une procédure de validation scientifique. On observe donc un degré plus ou moins élevé d'ouverture des bases aux observations citoyennes plutôt qu'une opposition entre des bases officielles et des bases citoyennes.

Le fichier Znieff a fait l'objet d'une révision complète, qui a duré plus de 15 années, pour produire une nouvelle génération de la base sans doute plus homogène que la première mais qui présente les mêmes caractéristiques inhérentes au processus ascendant dont elles sont issues. Dans sa contribution au colloque Znieff, « L'histoire d'une réussite », A. Horellou, chef de projet Znieff au Service du patrimoine naturel du MNHN, présentait les évolutions futures de la base comme devant s'effectuer au fil de l'eau, au fur et à mesure de l'enrichissement de la connaissance sur les milieux. Les évolutions techniques permettent désormais à l'outil d'évoluer en continu. Elles modifient de fait la procédure de validation qui s'inscrit dans un temps différent et annoncent sans doute un rapprochement des deux familles de données que nous avons étudiées.

RÉFÉRENCES

- Amelot X., Couderchet L., 2012, « Au-delà des Znieff », colloque *Les ZNIEFF, histoire d'une réussite*, MNHN [en ligne <http://spn.mnhn.fr/colloqueznief2012/programme/>].
- Couderchet L., Amelot X., 2010, « Faut-il brûler les Znieff ? », *Cybergeo : European Journal of Geography*, Espace, Société, Territoire, document 498 [en ligne <http://cybergeo.revues.org/23052>].
- Le Bloch F., 2012, « Znieff et études d'impact », colloque *Les ZNIEFF, histoire d'une réussite*, MNHN [en ligne <http://spn.mnhn.fr/colloqueznief2012/programme/>].
- Liger J., 2013, *Une application de science participative*, www.faune-aquitaine.org, mémoire de master 2 GTDD, LPO, UMR ADESS CNRS, Université de Bordeaux 3.
- Mathevet R., Lepart J., Marty P., 2013, « Du bon usage des ZNIEFF pour penser les territoires de la biodiversité », *Développement durable et territoires*, vol. 4, n° 1, avril 2013 [en ligne <http://developpementdurable.revues.org>].
- Noucher M., Gautreau P., 2013, « Quand le libre accès rebat les cartes. Évolution des modes de production et de diffusion des données géographiques », *Les Cahiers du Numérique*, vol. 9, 1/2013, pp. 57-83.
- Saldaqui F., 2013, *Configurations territoriales et gestion de la faune sauvage*, thèse de doctorat de géographie, Université de Pau et des Pays de l'Adour.
- Siblet J.P., 2012, « Table ronde générale », colloque *Les ZNIEFF, histoire d'une réussite*, MNHN [en ligne <http://spn.mnhn.fr/colloqueznief2012/programme/>].

LES AUTEURS

Xavier Amelot
ADESS CNRS
Université de Bordeaux
amelot@u-bordeaux3.fr

Laurent Couderchet
ADESS CNRS
Université de Bordeaux
laurent.couderchet@u-bordeaux3.fr

Matthieu Noucher
ADESS CNRS
Université de Bordeaux
matthieu.noucher@cnrs.fr

Les sciences territoriales et la question de l'habitabilité

AUTEURS

Adrien BALOCCO, Aurélien CALMETTES, Romain LAJARGE

RÉSUMÉ

Ce texte s'appuie sur une série d'enquêtes conduites dans le cadre d'une ANR (TerrHab¹) sur le rapport entre territorialités et habitabilités. Il propose d'observer ensemble et d'analyser les influences réciproques entre : les mutations des instruments de la planification territoriale, la recherche de convivialités protectrices, les « arts de faire » des habitants pour lutter contre l'inhabitable, les compromis qui se tissent un peu partout dans les espaces métropolitains et leurs périphéries, même lointaines. La conclusion visée est de démontrer que se construisent partout des territorialités habitantes de plus en plus variées qui obligent à repenser les interactions entre acteurs individuels et politiques publiques. L'exposé tentera de montrer en quoi les sciences territoriales offrent la possibilité d'une nouvelle formulation possible pour le problème de l'habiter.

MOTS CLÉS

Sciences du territoire, habitabilité, acteurs, protection, compromis, arts de faire, territorialité habitante

ABSTRACT

This text is based on a series of surveys conducted in an ANR (TerrHab) on the relationship between territorialities and liveabilities. It offers to observe together and analyse the reciprocal influences between: mutations of territorial planning instruments, research of protective conviviality, "arts to do" of the people to combat the unliveable, the compromises that are woven throughout metropolitan areas and their peripheries, even distant. The intended conclusion is to demonstrate that more and more varied "habitantes territorialities" are built everywhere which oblige to rethink interactions between individual actors and public policy. The presentation will attempt to show how territorial science offer the possibility of a new possible formulation for the problem of living in.

KEYWORDS

Territorial sciences, liveability, actors, protection, compromise, arts to do, resident territoriality

INTRODUCTION

Les sciences territoriales ne seraient probablement pas advenues à la fin du XX^e siècle si l'aménagement du territoire ne s'était pas imposé à la sortie de la seconde guerre mondiale en tant que politique de la reconstruction, de la mise en ordre et de l'organisation de l'espace. Plusieurs décennies plus tard, les concepts fondateurs de l'aménagement ont justifié que se déploient aujourd'hui d'autres enjeux politiques, d'autres

1 L'ANR TerrHab (2011-2014) s'intitule : « De l'habitabilité à la territorialité (et retour) : à propos de périurbanités, d'individus et de collectifs en interaction » sous la direction de Martin Vanier, Marie-Christine Fourny et Romain Lajarge, piloté par PACTE-Territoires en association avec CITERE-Tours, SET-Pau, ACS-École d'architecture Paris Malaquais, AECC-ENSAG et LIDILEM de Grenoble.

dispositifs d'action publique, de nouveaux métiers, de nouvelles formations, de nouvelles approches multidisciplinaires et de nouvelles pratiques scientifiques. Cette communication se réfère aux résultats d'un programme de recherche (ANR TerrHab) sur la relation entre les concepts d'habitabilité et de territorialité. Au centre de nos interrogations, le constat qu'« habiter mieux les territoires » s'érige de plus en plus à la fois comme une exigence pratique dans l'action individuelle ou une motivation invisible des stratégies spatiales des acteurs et, dans le même temps, comme une incitation forte à l'action collective ou une injonction à agir autrement avec l'espace. Pour continuer à interroger les processus sociaux (et donc) spatiaux que traduisent les différentes manières, formes et principes de l'habiter, il est nécessaire de revenir tout d'abord sur les enjeux de l'aménagement, de la planification et du développement territorial. Le terrain d'investigation de cette recherche concerne les multiples périphéries de métropoles françaises (et pour cette présentation, celle de Grenoble). Nous traiterons successivement de : la protection, en développant l'idée que le territoire est d'autant plus habitable qu'il apparaît « sûr », des « arts de faire » que les acteurs mobilisent pour lutter contre l'inhabitabilité et enfin de la fabrication du compromis et de l'arrangement permettant aux acteurs de construire de l'habitabilité.

L'hypothèse défendue ici est qu'il existe des tensions créatrices qui expliquent le déploiement des territorialités. Celles-ci sont suspendues à la quête d'un surcroît d'habitable sur l'inhabitable. La quête territoriale de l'habitable, dans ses composantes anthropologiques, sociopolitiques et symboliques tout autant que géographiques et aménagistes, permet d'interpréter ce qu'est le changement social par l'espace que les sciences territoriales se proposent d'étudier.

1. RENDRE PLUS HABITABLE LES TERRITOIRES ?

Renouveler les catégories ou approche critique de la territorialisation des politiques d'aménagement

Avec l'acte 3 de la décentralisation, l'affirmation des métropoles et le transfert de la compétence urbanisme à l'intercommunalité, de nombreux débats se rouvrent sur le devenir de l'aménagement du territoire : mondial/local, État/territoires, mailles/réseaux, zones/planification, etc. La question de l'habiter déborde évidemment largement le cadre de l'aménagement. Les sciences humaines, sociales et politiques ainsi que la philosophie ont montré depuis fort longtemps que l'expression d'« espace habitable » recèle bien plus de sens que le rapport de chacun à sa maison, son abri, son toit, son véhicule. La question de l'habiter renvoie au cœur d'une question sociétale ancienne, celle de la cohabitation territoriale. Au-delà de l'approche phénoménologique ou de l'hypothèse polytypique spécifique de la spatialité individuelle (Stock, 2007 ; Lussault, 2013), le postulat de départ choisi ici est assez trivial : si les territoires ne sont pas de plus en plus habitables et de mieux en mieux habités, alors ils risquent d'être de plus en plus violents et donc les habitants les quitteront. D'où la nécessité de se demander comment rendre plus et mieux habitable les territoires contemporains.

La planification territoriale en question

Les évolutions récentes des outils classiques de l'aménagement du territoire et des instruments de politique publique permettent de reconsidérer les pratiques de la planification territoriale. Le débat sur la ville dense et la lutte contre l'étalement urbain nous

intéresse particulièrement car il décrit, en creux, ce qu'est la pensée d'une habitabilité « optimale » du point de vue des planificateurs. Tous les SCoT² prônent une maîtrise de la construction en périphérie. Dans le même temps, les ménages parviennent à habiter d'une certaine manière (variables selon les âges de la vie mais avec un fort tropisme pour la maison individuelle), avec certains standards (dont la constante du confort spatial), dans certains types d'espace (plutôt périphériques). Cette tension n'est pas nouvelle mais elle s'exprime de plus en plus en termes de « conflits de représentation » et de déconnexion des politiques publiques planificatrices vis-à-vis des pratiques, usages et besoins citoyens. Le travail d'enquête dans le périurbain grenoblois montrera cette tension interprétative.

L'habitabilité au fondement du développement territorial

Le développement territorial permet de prendre cette question aménagiste de l'habiter par un autre bout. Devenu problème scientifique, il part du constat que les nouveaux besoins des citoyens, des pratiquants, des usagers, des habitants dans l'espace produisent des renouvellements territoriaux, qu'ils soient infra, multi ou transterritoriaux (Baudelle, Guy et Mérenne-Schoumaker, 2011). L'observation des pratiques sociales dans un espace périphérique particulier (dans des « villages » situés en bout de ligne de transports en commun métropolitains par exemple) montre comment les acteurs œuvrent pour que leurs territoires soient plus développés en les rendant plus habitables. Mais pas au sens habituel de la partition entre aires habitables et inhabitables, comme on le dit des aires riches et pauvres. L'enquête de terrain montre comment les acteurs composent en permanence avec la complexité des relations entre riches et pauvres au sein de chaque territoire, entre biens dotés en habitabilité et mal dotés. La question pratique qui sous-tend cette première partie est de comprendre comment rendre plus habitable tous les territoires, y compris pour les plus démunis. La question aménagiste est de mieux connaître les nouvelles politiques territoriales qui se dessinent au XXI^e siècle pour que le monde soit plus habitable. La question politique sera de savoir qui aura en charge ce gain d'habitabilité attendu dans les territoires. La question théorique sera celle du lien d'interdépendance entre territorialité et habitabilité.

2. L'HABITABLE E(S)T LE PROTÉGÉABLE

En exposant les résultats d'une enquête sur « habiter la montagne » dans le pourtour grenoblois, il s'agira de montrer comment les acteurs construisent de l'habitabilité avec (et parfois malgré) les contraintes réglementaires, planificatrices et politiques. Il s'est agi de prouver qu'« habiter est territorialiser (et *vice versa*) ». Une des premières récurrences dans les résultats obtenus est celle de la recherche par les acteurs d'une figure territoriale « sûre ». La recherche d'espaces « à habiter » est aussi une recherche de protections « par l'espace » dans une certaine conception partagée de convivialités et de civilités ordinaires. Est-ce l'espace, l'espacement, qui doit être protecteur ? Ou est-ce une qualité attribuée à l'espace qui protège ? L'appartement et son digicode, la maison et sa clôture, la résidence et son gardien, le campement, la caravane, la voiture et leurs alarmes, tous les objets habités racontent ainsi un rapport organisé à la protection de soi. Existe-t-il des conditions pour qu'un espace devienne plus habitable sans avoir à le doter d'attributs « supplémentaires » ? Face à la peur de ne pas être protégés en « habitant un espace » (ou en « habitant de l'espace »), les humains se rassurent en se dotant de

2 Schéma de cohérence territoriale (SCoT).

murs, de haies de thuyas, d'interphones, de pare-chocs, de barrières... mais aussi d'un ensemble de règles de mise à distance, des périmètres de sécurité, des surveillants et des caméras. Matériellement, il est toujours possible de protéger ce qui est habité ; même si les riches y parviennent plus facilement que les pauvres et même si les opérateurs bien dotés en capital spatial y parviennent plus rapidement que ceux moins bien dotés.

Ce que l'enquête tend à montrer est la prégnance d'une urbanophobie assez superficielle, rhétorique et en partie factice, pour justifier la recherche de formes de territorialités considérées comme plus protectrices. La dynamique périurbaine, et dans le cas particulier de Grenoble sa dimension montagnarde, traduit aussi cette recherche d'une territorialité dotée de positions plus sûres et de civilités plus marquées. La protection et l'appropriation sont certainement un fondement de l'habiter mais il ne suffit pas de sécuriser et de rendre propre à soi un espace pour accroître son habitabilité. On avancera alors un premier élément de définition de l'habitabilité : ce qui est habitable est ce qui est potentiellement doté, par des habitants actifs, de qualités de convivialités relatives protégées.

3. ARTS DE FAIRE, BRICOLAGE ET LUTTE CONTRE L'INHABITABLE

L'enquête sur les modes de cohabitation rendant chaque territoire plus habitable démontre que les habitants s'arrangent avec le réel. Ils bricolent, dans tous les sens du terme, pour lutter contre l'inhabitable. Comment font-ils ? Ils développent des pratiques d'adaptation, ils contournent les contraintes, ils rusent avec les règles, ils s'arrangent avec le réel. Si nous nommons l'ensemble de ces pratiques des « arts de faire », en référence à ce Certeau (1990), alors les habitants, par leurs pratiques ordinaires, interrogent en permanence l'habitabilité des territoires. En se penchant sur les critères de l'inhabitable, étudié de différentes manières, par les architectes à partir de l'insalubrité (Sorman et Lapierre, 2011), à travers le concept des « non lieux » par l'absence d'identité ou d'histoire chez Augé (1992) ou par l'impossible appropriation comme chez Relph (1976), on se rend compte que le territoire offre une habitabilité toujours relative. L'inhabitable est ce qui fait obstacle au bien-être. Est inhabitable ce qui est inaccessible aux ressources spatiales (Baudry, 2007). Où se cachent les objets vecteurs d'habitabilités ?

Dans les territoires considérés politiquement, usuellement ou socialement inhabitables (et ici en particulier ceux situés en périphéries), certains habitants rusent ou braconnent pour améliorer leur quotidien. Ces formes de détournements, ces « arts de faire », sont des vecteurs d'habitabilité qui se développent dans certaines conditions. Ils peuvent être élémentaires ou *a contrario* très élaborés et réfléchis. À certaines conditions, cette densité de « bricolages opportuns » permet de produire de l'innovation sur les territoires. Le problème reste de savoir si ces détournements peuvent s'adapter au plus grand nombre, c'est-à-dire dépasser l'échelle du groupe ou de l'individu créant une solution ponctuelle. Il s'agira de décrire comment ces pratiques peuvent favoriser la qualité de vie du plus grand nombre. Au regard des territorialités mises en œuvre, certains habitants vont contourner les règles pour arriver à leurs fins et habiter mieux. Cette analyse se fera parfois avec l'aide des « territorialités habitantes » (Lajarge, 2012), tandis que d'autres usent de « territorialités médiatrices pour adapter leur capacité à habiter aux exigences que leur imposent les contraintes de situation » (*ibid.* : 307). Ce qui sera présenté ici à ce propos est le résultat d'une pré-enquête doctorale sur les catégories d'arts de faire permettant à des habitants de quelques métropoles françaises (dont Grenoble) de s'arranger avec l'inhabitable, voire d'œuvrer à rendre plus habitables leurs territoires ordinaires.

4. L'HABITABILITÉ COMME UN COMPROMIS À LA FOIS MATÉRIEL ET IDÉEL

Une deuxième enquête doctorale permettra de montrer comment se fabriquent les compromis pour accroître l'habitabilité, spécifiquement dans la périphérie métropolitaine grenobloise. Habiter est généralement associé à l'idée du bien-être (Bachelard, 1957) dans sa dimension sociale (Herouard, 2004). Cette acception de l'habiter est dans l'ensemble centrée sur la maison et le lieu de résidence. Mais l'habiter tendu par cet écart entre résidence protectrice (« Blottir appartient à la phénoménologie du verbe habiter. N'habite avec intensité que celui qui a su se blottir », Bachelard) et pratiques multiples d'autres lieux, « l'habiter polytopique » (*ibid.*), nécessite donc plus que jamais un compromis. L'habiter est intrinsèquement composé d'une série de compromis d'ordre à la fois matériels et idéels (ou perçus). La dimension territoriale des actions nécessite le recours à des arbitrages collectifs et publics qui devraient normalement faciliter la fabrication de ces compromis. Mais il existe aussi des arbitrages dans les choix individuels engageant une dimension plus intentionnelle, plus ou moins contrainte et déterminée par de multiples autres territorialités. Nous dirons donc que l'habitabilité est le fait d'avoir bien estimé ces compromis (*a priori*). L'habitabilité apparaît alors comme relationnelle et conditionnée par des compromis délicats à établir.

Les études sur le périurbain le montrent : sur la même portion d'espace, en fonction des dotations en capital social, culturel ou spatial et au regard des territorialités mobilisées, tous les modes d'habiter sont des compromis, parfois de mauvais compromis et parfois des compromis épanouissants. Ce mélange d'arguments factuels, matériels et manifestant l'évidence d'une objectivité apparente (la propriété individuelle, le cadre de vie, la qualité paysagère...) et de supposés idéels, symboliques, de représentations collectives pas toujours assumées (vivre entre semblables, choisir l'école de ses enfants, ne pas s'exposer aux nuisances d'autrui...), caractérise les compromis de l'habiter périphérique.

CONCLUSION(S) ET OUVERTURES

Ces trois acceptions du problème de l'habitabilité (comme convivialité protégée, comme lutte contre l'inhabitable et comme construction de compromis) renvoient à des méthodes d'investigations et des grilles d'analyses multidisciplinaires (géographique, architecturale, anthropologique...). Elles sont complémentaires puisqu'elles décrivent des territorialités différentes mais qui permettent toutes de rendre plus habitable « de l'espace ». Ce qui veut donc dire qu'elles participent toutes à relativiser ce que serait une « qualité initiale » de ces espaces et ce que seraient des « exigences humaines » pour permettre d'habiter ces espaces. Déconstruire l'objectivité d'arguments trop spatialistes, hygiénistes ou « modernes » est une entreprise délicate. Mais l'hypothèse présentée ici est qu'il existe un certain type de territorialités, dénommées « habitantes », qui œuvrent à rendre habitable de l'espace là où les normes aménagistes réprouvent l'installation humaine (dans des pentes exposées, en bordure d'un aéroport, dans une boucle autoroutière ou sur des terres ayant d'autres vocations). La territorialité habitante serait donc à la fois une base, un minimum, une nécessité première sans laquelle la vie sur terre et la vie en société seraient plus difficile. Et puisque les sciences territoriales se pensent comme dans les sciences de l'action et de l'interaction, précisons que la territorialité habitante est potentiellement reliée à toutes les autres dimensions de la territorialité. Autrefois, « habiter » consistait à faire référence à l'adresse, à la domiciliation, à la fixation, dans un sens superficiel (ménage fiscal et assignation policière) ou profondément anthropologique (la fabrication et l'héritage des identités). Aujourd'hui, l'accroissement des manières

d'habiter fait des individus-habitants (dans l'espace) des transformateurs, toujours en action, de réalités sociales toujours en mouvement. « Habiter » consiste donc de plus en plus à créer des espaces d'interactions favorables aux humains (des compromis), c'est-à-dire qui rendent compatibles (par des « arts de faire » inventifs) la configuration des lieux avec les arrangements sociétaux sûrs que nous nommerons donc ici des territorialités habitantes.

RÉFÉRENCES

- Bachelard G., 1957, *La poétique de l'espace*, Paris, PUF.
- Baudelle G., Guy C., Mérenne-Schoumaker B., 2011, *Le développement territorial en Europe. Concepts, enjeux et débats*, PUR, collection « Didact Géographie ».
- Baudry H., 2007, *Approche des conditions fondamentales de l'habitabilité des espaces. Pour une contribution à la Géographie comme science de l'habiter*, HDR sous la direction de M. Lussault.
- De Certeau M., 1990, *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Folio.
- Herouard F., 2004, « Habiter, être, bien-être : éléments de méthode pour une investigation auprès des habitants », communication au colloque ESO, Angers.
- Lajarge R., 2012, *Territorialités en développement. Contribution aux sciences territoriales*, HDR en géographie-aménagement, tome 1, Université Grenoble Alpes – UJF.
- Lussault M., 2013, *L'avènement du Monde. Essai sur l'habitation humaine de la Terre*, Seuil.
- Relph E., 1976, *Place and placelessness*, Pion.
- Sorman J., Lapiere E., 2011, *L'inhabitable*, Pavillon de l'Arsenal.
- Stock M., 2007, « Théorie de l'habiter. Questionnements », in Paquot Th., Lussault M., Younes C., *Habiter, le propre de l'humain*, La Découverte, pp.103-125.

LES AUTEURS

Adrien Balocco
PACTE-Territoires
Bourse CIFRE avec INDDIGO
2013-2016
a.balocco@inddigo.com

Aurélien Calmettes
PACTE-Territoires
ADR Université Grenoble Alpes
2011-2014
aurelien.calmettes@gmail.com

Romain Lajarge
PACTE-Territoires
Université Grenoble Alpes
romain.lajarge@ujf-grenoble.fr

Entreprise nationale, transition énergétique et innovation territoriale en montagne française

AUTEURS

Nacima BARON, Claude CRAMPES, Xavier URSAT

RÉSUMÉ

La communication interroge les conditions socio-politiques de la transition énergétique en étudiant les formes de sa territorialisation dans la montagne française. Elle s'appuie sur le programme « Une rivière, un territoire » porté par la branche hydroélectricité d'EDF. L'objectif est de fournir des clés de lecture de la recomposition des systèmes énergétiques locaux en utilisant une grille d'analyse multiniveaux des politiques publiques et en développant trois perspectives : une approche historique qui précise – et tempère – le caractère « transitionnel » de cette démarche, une approche géographique qui montre les conflits de spatialités portés par l'implantation des agences locales et une lecture plus stratégique qui explicite les enjeux économiques de la négociation entre les acteurs publics institutionnels et le groupe énergétique.

MOTS CLÉS

Énergie hydroélectrique, développement économique, montagne, innovation territoriale, partenariat public privé

ABSTRACT

This text questions the socio-political conditions of the energy transition by studying the forms of its territorialisation in the French mountains. It is based upon a field research conducted with the help of EDF hydroelectric program "A river, a territory". The goal is to provide keys to understand the restructuring of local energy systems using a tool, the multilevel analysis of public policies, in order to address three main questions. First, a historical approach which specifies what is really "transitional" in this program, second, a geographical approach that shows the conflict of spatiality carried by the implementation of local agencies, and third, a strategic reading of the real economic issues of the negotiation.

KEYWORDS

Hydroelectricity, rural and mountain development, territorial innovation, public private partnership

INTRODUCTION

Parmi les très nombreux travaux scientifiques portant sur les enjeux territoriaux de la transition énergétique, cette communication s'inscrit dans un cadre restreint. D'une part, elle ne s'intéresse pas au déploiement des énergies renouvelables mais aborde la territorialisation de la production d'une source d'énergie ancienne, l'hydroélectricité. D'autre part, elle n'interroge pas la transition énergétique dans les villes mais s'intéresse aux conditions géographiques de l'émergence et de la diffusion des innovations institutionnelles en lien avec la transition énergétique dans le cadre de la montagne française, c'est-à-dire dans un espace plutôt rural. Le projet scientifique est le suivant : proposer une approche de la reterritorialisation des barrages et montrer comment, autour de ces

systèmes sociotechniques en mutation, se joue une nouvelle étape de la production sociopolitique de l'espace montagnard.

Le socle de ce travail repose sur l'analyse critique du programme « Une rivière, un territoire », programme lancé par la branche hydroélectricité d'EDF depuis trois ans, et qui se concrétise par l'implantation progressive d'agences de développement économique « privées » dans ces zones de vallées. Ce contexte permet de construire un dispositif d'observation et de recherche spécifique qui est problématisé comme suit. D'une part, le déploiement du programme s'inscrit pour l'entreprise énergétique dans le cadre d'une « macro-adaptation stratégique » : l'ouverture à la concurrence des concessions hydroélectriques est liée à la libéralisation de l'énergie et à l'évolution des échelles de la régulation, impliquant bien sûr l'Union européenne. D'autre part, ce programme produit des effets territoriaux importants du point de vue local. À cette échelle « micro », et en s'inscrivant dans le sillage de travaux récents (colloque CERMOSÉM–PACTE-Territoires, 2013), on relève que la montagne française dessine un « sentier » particulier de la transition énergétique et on souhaite le détailler en utilisant une grille d'analyse institutionnelle « multiniveau ». En suivant le sillage de chercheurs associés à des programmes récents (ANR Thermos), on refuse de considérer cette transition comme relevant d'une convergence implicite des priorités macro et micro et on souhaite privilégier l'analyse des systèmes de délibération locale, observer comment ils occasionnent des processus d'apprentissages collectifs fondés sur des négociations et débouchant sur des compromis toujours provisoires.

C'est pour explorer cette fabrique de compromis qu'il a été choisi de construire un protocole d'observation participante. Afin de répondre à l'esprit interdisciplinaire du CIST et de privilégier la discussion ouverte et argumentée autour de ce thème, il a été choisi d'articuler les compétences d'un géographe, d'un économiste et d'un praticien dans la rédaction et la présentation de la communication.

Le plan est structuré en trois parties. Après une présentation succincte du programme et une recontextualisation juridique du processus (aujourd'hui suspendu) d'ouverture à la concurrence des barrages hydroélectriques dans les massifs français, une première partie développe une approche historique de cette transition et illustre la manière dont la nouvelle dynamique autour de l'énergie hydroélectrique modifie le sociosystème local. Une deuxième partie traite de l'articulation complexe des périmètres d'action liés à ce programme et montre les conflits de spatialités qui en découlent (au sens de Calvert et Simandan, 2010). Une troisième partie montre les limites dans les capacités d'appropriation de cette ressource par les acteurs locaux et discute de la dimension réellement innovante de cette articulation public-privé.

1. EN QUOI OBSERVE-T-ON UNE TRANSITION DANS LES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES DE MONTAGNE ?

L'étude de cas nous conduit à considérer qu'une nouvelle étape historique s'ouvre dans la vie, déjà longue, des systèmes énergétiques localisés de la montagne française (Varaschin, 2011). On démontre ici qu'à la différence des années d'après-guerre, au cours desquelles la montagne était un territoire aménagé en vue de fournir une ressource indispensable pour la consommation nationale, on vit aujourd'hui une logique de relocalisation des enjeux.

La construction des barrages hydroélectriques et des conduites forcées remonte globalement aux deux premiers tiers du XX^e siècle dans les grandes vallées françaises (Bordes, 2010). L'édification, puis l'exploitation de ces équipements ont conduit les entreprises concernées à prendre progressivement une place majeure dans de nombreux territoires de montagne. Le groupe EDF a modelé un « système productif local » avec un cortège de sous-traitants dans le domaine de la mécanique et de la chaudronnerie des conduites. La présence de ces barrages a donc créé des « territoires énergétiques » en modelant sur le long terme des savoir-faire territorialisés, en influençant les profils de formation technique de la main-d'œuvre locale. C'est au sein de bassins de vie et d'emploi que l'entreprise a recruté ses collaborateurs, parfois sur plusieurs générations, et construit un système productif évolutif, en créant par ailleurs un dense tissu de relations avec le monde institutionnel local.

Dans le nouveau contexte de l'ouverture à la concurrence, l'entreprise ouvre une nouvelle page dans son articulation avec le monde local. Pour ce faire, EDF remobilise un fonds d'intervention et d'appui aux entreprises pour le développement industriel, le SAFIDI, qui avait été créé dans les années 1980 pour accompagner la phase de reconversion de plusieurs bassins industriels et énergétiques. Les nouvelles agences « Une rivière, un territoire » déployées dans les territoires hydroélectriques soutiennent des projets innovants et les font financer par le SAFIDI. Ainsi, l'entreprise a remobilisé, à la fois sur le plan juridique et sur le plan organisationnel, un outil existant. Ce constat montre que la transition énergétique « recycle » ici un dispositif financier (qui reste par ailleurs actif sur des dossiers plus diversifiés).

Enfin, le déploiement de ces nouvelles agences induit une recomposition institutionnelle du système énergétique local dans son ensemble. En effet, si à l'époque de leur construction les barrages ont été pensés au nom de l'intérêt de la Nation, dans le cadre d'une vision régaliennne et unitaire (Hughes, 1983), le nouveau positionnement d'EDF montre que ces infrastructures sont « recontextualisées » et présentées comme des ressources locales. Dans des territoires de montagne qui connaissent bien souvent un affaiblissement économique, social et démographique, les retombées financières issues de la production hydroélectrique focalisent les convoitises. Ici, à la suite de Coutard et Rutherford (2010), on souligne que la ré-émergence des mobilisations politiques locales autour de l'énergie s'articule avec des déterminants politiques et socio-économiques locaux : cette transition énergétique est une manière d'enchaîner un enjeu national dans des contextes territoriaux spécifiques.

2. LA CRÉATION DES AGENCES PRODUIT DES SPATIALITÉS CONCURRENTES

La seconde partie travaille la question des spatialités produites et négociées à l'occasion de cette recomposition du système énergétique local. Si le barrage est un système technique qui a une spatialité propre (c'est un système vertical, organisé comme une retenue, de prises, de conduites forcées, de tunnels), on veut montrer comment la phase de production des agences de développement s'effectue à travers une discussion (ou une négociation) très âpre entre les acteurs autour de sa localisation, de son aire d'influence spatiale, des échelles, des enveloppes, des relations et des distances, et à ce titre renouvelle la production spatiale et politique de ce qu'on appelle l'espace montagnard.

Pour ce faire, on part d'abord du périmètre d'action des agences, qui est à cheval sur trois territorialités concurrentes : celle de la nature, celle des institutions et celle des acteurs économiques. En effet, les agences s'inscrivent dans un périmètre dicté par la géographie physique puisque ce dernier découle de la morphologie des bassins versants. Mais les agences sont matériellement inaugurées dans des chefs-lieux et articulées avec un périmètre institutionnel, celui du département (ou du conseil général). Enfin, les agences interagissent au quotidien avec un « espace » économique composé de grappes d'entreprises industrielles qui se configurent spatialement selon d'autres logiques (clusters, grappes d'entreprises). Ceci illustre la superposition évidemment malaisée de trois spatialités distinctes.

Ensuite, on interroge, à travers cette insertion locale des agences, la figure même du « local ». L'implantation des agences non à Paris mais au cœur des vallées montagnardes permet à l'entreprise de construire, dans les discours et dans les actes, une nouvelle relation avec le territoire. Cette implantation déclenche, du côté des acteurs territoriaux, des réactions contrastées. Souvent positives dans les milieux socio-économiques où elle croise un mouvement de restructuration des organes consulaires. Plus ambigus dans le milieu institutionnel, notamment parce qu'elle est vécue comme une concurrence potentielle dans la relation entre les territoires locaux et l'interlocuteur départemental et comme une fragilisation des instruments d'action des conseils généraux des départements de montagne (en particulier les agences de développement économique des départements, dont la marge d'action est déjà restreinte par le conseil régional).

Enfin, on ne peut ignorer le fait que cette initiative est un instrument supplémentaire de la fabrique des inégalités territoriales et de la mise en concurrence des territoires entre eux. Si le nouveau Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET, qui prend la place de l'ancienne DATAR) suit de près cette initiative d'EDF *via* ses commissariats de massif, le fait que ces agences proposent des instruments de développement à des territoires uniquement dotés d'infrastructures hydroélectriques pose effectivement un problème pour ceux qui n'en sont pas pourvus. Si l'on se place d'un point de vue régalien, à terme, la répartition nationale des agences « Une rivière, un territoire » dessinera un réseau de territoires aidés et sera comme une « nouvelle couche » dans la jungle des zonages de l'aide au développement économique de notre pays. Si l'on se place du côté des entreprises locales, la captation des marchés de maintenance par les entreprises locales favorise une fragmentation spatiale de cette activité économique qui peut être aussi objet de discussions.

Au total, cette partie souligne que les systèmes de production énergétiques de montagne sont géographiquement organisés et qu'une territorialisation spécifique des intérêts énergétiques se négocie actuellement à l'échelle de la moyenne montagne française. Mais que porte-t-elle de réellement innovant du point de vue socio-politique ?

3. L'ENJEU DES TRANSACTIONS POLITIQUES : LA SÉCURISATION DU POTENTIEL ÉCONOMIQUE LOCAL

La troisième partie travaille la question de la production du politique à partir des négociations menées lors de l'implantation des agences. Les comités de préfiguration des agences, puis les comités d'orientation territoriale (COT) qui régulent les agences une fois créées, donnent l'occasion d'étudier d'intenses interactions entre de multiples niveaux de

gouvernement et de nombreuses forces sociales et économiques. Que retenir des débats menés dans ces instances ? Ces derniers dessinent-ils une véritable innovation dans la production de compromis locaux ?

Il convient d'être prudent, puisque les agences étudiées sont en cours de déploiement territorial. Cependant, on peut déjà souligner que cette réorganisation en cours du système hydroélectrique illustre une sorte de phase « pré-institutionnelle » et se caractérise plus par des « tâtonnements » (c'est-à-dire des combinaisons instables de pouvoirs et d'intérêts) que par des régimes stables de coopération, des coalitions claires, des alliances durables.

Le premier constat s'observe au niveau local. Au face-à-face entre le concessionnaire et l'État se substitue un jeu plus ouvert. L'État est amené à juger si les territoires locaux sont correctement associés aux bénéfices potentiels de la future concession. Les responsables institutionnels tentent de leur côté de mesurer les effets du changement profond d'équilibre qui adviendrait si EDF, présent depuis des décennies dans le paysage économique local, était remplacé par une autre entreprise. Dans le moment de co-construction préalable à l'ouverture de chaque agence, chaque acteur institutionnel et économique redéfinit un positionnement et se construit un argumentaire.

L'essentiel des questions débattues au sein de ce moment de co-construction porte sur une nouvelle répartition des compétences, puisque la future agence est à la recherche d'une sorte de « plage fonctionnelle » dans le paysage institutionnel local. Mais les discussions relatives à l'articulation technique des compétences entre ces nouveaux « développeurs de territoires » issus du privé et les techniciens des services de développement économique des collectivités ne peuvent être totalement dissociées d'une lutte proprement politique, liée à une superposition de compétences. L'agence se surajoute à un paysage institutionnel chargé plutôt qu'elle ne comble un vide de l'action territoriale. Au sein du processus de co-construction s'expriment donc des oppositions, des résistances plus ou moins explicites. L'émergence des agences « Une rivière, un territoire » bouscule en particulier trois types d'institutions qui vivent des moments d'incertitude et de crise : les organismes consulaires, les départements et les petites intercommunalités (communautés de commune). Et, au fond, si la discussion paraît ouverte, les marges de manœuvre des structures locales sont finalement faibles.

Enfin, notre recherche aboutit à un résultat qui corrobore les réflexions d'autres spécialistes de l'aménagement des réseaux énergétiques. Comme l'écrivent Coutard et Rutherford : « Il y a autre chose que de l'énergie dans les enjeux énergétiques formulés à l'échelle locale ». À leur suite, on repère que ce qui se joue dans les réunions de l'agence EDF ne porte pas sur l'énergie mais concerne fondamentalement l'industrie et sa place dans l'espace local. Les négociations visent à accorder les acteurs publics et privés pour (re)construire un « encastrement » des entreprises industrielles (les chaînes de sous-traitants dans la chaudronnerie industrielle et, de fil en aiguille, tout l'écosystème productif) à l'échelle locale. Ainsi, on discute moins de la valorisation d'une ressource énergétique que de la consolidation et de la création de ressources industrielles, pour lesquelles EDF apparaît comme un facteur de « sécurisation » (garantie de chantiers de sous-traitance, de maintien et de création d'emploi). On voit ici que l'agence n'est pas un outil de coordination de la gouvernance énergétique mais un objet hybride entre énergie et développement économique local.

CONCLUSION

Cette communication permet de réfléchir à certains aspects de la transition énergétique dans les zones non métropolisées, et à la manière dont celle-ci recombine les biens écologiques (l'eau des vallées de montagne), les infrastructures productives (les équipements hydroélectriques, leur environnement industriel) et les organisations territoriales. L'expérience menée en partenariat avec EDF a permis de conforter l'idée que la transition énergétique doit aussi se lire comme une étape singulière dans une évolution historique au cours de laquelle la restructuration du tissu institutionnel et le repositionnement des entreprises interagissent pour inventer de nouveaux outils d'action sur la proximité.

Le travail débouche sur trois grands résultats. Premièrement, EDF redéfinit un système d'action des régimes énergétiques montagnards à partir d'une réévaluation des dimensions technique, économique, financière et sociospatiale de ces systèmes. L'entreprise remobilise des infrastructures et des systèmes d'action hérités pour écrire une nouvelle page dans son dialogue avec une série de « petits mondes » localisés. Deuxièmement, ce travail montre que l'initiative étudiée s'inscrit pleinement dans une réflexion interdisciplinaire sur le territoire. En effet, la définition de la territorialisation de l'agence « Une rivière, un territoire » pose des problèmes de concurrence entre des formes de territorialité et des enveloppes divergentes et interroge donc la production des spatialités dans la montagne française. Troisièmement, cet article montre que l'institutionnalisation de la question énergétique s'inscrit dans un processus en cours qui relève d'ajustements et débouche sur des compromis dépendants de contextes locaux. Les recompositions d'acteurs visent une pluralité d'objectifs et l'infrastructure énergétique est, dans ce processus, autant un moyen qu'une fin.

RÉFÉRENCES

- Bordes J.-L., 2010, « Les barrages en France du XVIII^e à la fin du XX^e siècle : Histoire, évolution technique et transmission du savoir », *Pour mémoire*, hiver, n° 9, pp. 70-120.
- Calvert K., Simandan D., 2010, "Energy, space, and society: a reassessment of the changing landscape of energy production, distribution, and use", *Journal of Economics and Business Research*, 16, pp. 13-37.
- CERMOSEM – PACTE-territoires, ARC Énergies Rhône-Alpes, 2013, « Transitions énergétiques dans les territoires ruraux », Rencontres Universités et Territoires, 4-5 décembre 2013.
- Coutard O., Rutherford J., 2010, "Energy transition and city-region planning: understanding the spatial politics of systemic change", *Technology Analysis and Strategic Management*, 22(6), pp. 711-72.
- Coutard O., Rutherford J., 2010, "The Rise of the post-networked cities in Europe? Recombining infrastructural, ecological and urban transformations in low carbon transitions", in Harriet A., Bulkeley V., Castan-Broto M., Hodson S. M. (dir.), *Cities and Low Carbon Transitions*, 1, Routledge, pp. 107-125.
- Heidenreich M., Koschatzky, 2011, "Regional innovation governance", in Cooke P. (ed.), *Handbook of regional innovation and growth*, Edward Elgar, pp. 534-546.
- Hughes T., 1983, *Networks of power: electrification in Western society, 1880-1930*, The Johns Hopkins University Press.
- Labex ITEM, 2014, « Innovation et territoires de montagne, dynamiques sociales et spatiales », Université d'hiver internationale, 29-31 janvier 2014.
- Maganda C., Petit O., 2011, "Environmental and natural resources governance. Rethinking public-private relationships", *Regions & Cohesion*, vol. 1, issue 3, pp. 1-6.
- Rutherford J., Coutard O., 2014, "Urban energy transitions: places, processes and politics of socio-technical change", *Urban studies*, special issue.
- Steiner M., 2011, "Regional knowledge networks", in Cooke P. (ed.), *Handbook of regional innovation and*

growth, Edward Elgar, pp. 222-233.

Hodson M., Marvin S., 2012, *World Cities and Climate Change: producing urban ecological security*, Maidenhead, Open University Press, collection "Issues in society", XIX.

Varaschin D., 2011, *Tignes, la naissance d'un géant*, Fondation FACIM.

LES AUTEURS

Nacima Baron

Université Paris Est
nbaron@univ-mlv.fr

Claude Crampes

Toulouse School of Economics
claudc.crampes@tse-fr.eu

Xavier Ursat

Direction de la Production industrielle hydroélectrique
ursat@edf.fr

L'UE et ses voisinages : acteurs et espaces d'un discours

AUTEURS

Laurent BEAUGUITTE, France GUÉRIN-PACE, Yann RICHARD

RÉSUMÉ

Cette communication propose une analyse de la politique européenne de voisinage à partir des sept communications-cadres publiées par la Commission européenne et le Service européen d'Action extérieure entre 2003 et 2013. L'analyse de ce corpus de textes par les méthodes de la statistique textuelle apporte un éclairage complémentaire aux travaux qui s'inscrivent dans le champ de la *critical discourse analysis*. Le contenu des textes a été exploré par une analyse quantitative du vocabulaire et des champs lexicaux qui se dessinent au cours de la décennie étudiée. Nous avons porté une attention particulière à la désignation des entités géographiques dans la manière d'écrire la politique de voisinage. Cette analyse lexicale du discours « officiel » de la politique européenne de voisinage permet d'apporter une contribution significative aux débats sur l'intégration régionale à l'échelle macroscopique en décryptant le regard porté par les institutions européennes.

MOTS CLÉS

Union européenne, voisinage, relations internationales, statistique textuelle, géographie politique

ABSTRACT

In this communication, we provide an analysis of the European Neighbourhood Policy (ENP), based on 7 texts published by the European Commission and then by the European External Action Service between 2003 and 2013. The analysis of this corpus of texts by the methods of textual statistics brings a complementary perspective to the research works in the field of critical discourse analysis. Without formulating any hypothesis, we let emerge the contents of texts by a quantitative analysis of the vocabulary and the lexical fields which take shape during the studied decade. We paid a particular attention on the naming of the geographical entities in the manner of writing the policies of neighbourhood. This lexical analysis of the "official" speech of the politics (policy) of neighbourhood gives a significant contribution to the debates on regional integration at the macrogeographical level.

KEYWORDS

European Union, neighbourhood, international relations, textual statistics, political geography

INTRODUCTION

La politique européenne de voisinage (PEV) a été conçue au sein de la Commission européenne en 2002 et 2003 et mise en œuvre à partir de 2004. Pendant les dix années qui se sont écoulées depuis son lancement, elle a donné lieu à de nombreuses publications produites majoritairement par des spécialistes des relations internationales (Petiteville, 2006 ; Smith, 2003 ; Kratochvíl, 2009), des juristes internationaux (Whitman

et Wolff, 2010 ; Emerson *et al.*, 2007) et plus récemment des géographes (Boedelltje et Houtum, 2011). Les axes de recherche explorés sont nombreux. Dans la plupart des cas, il s'agit d'étudier la genèse et les principes fondamentaux de la PEV, les instruments et les modalités de sa mise en œuvre mais surtout d'évaluer son efficacité, de l'échelle locale ou régionale à l'échelle macrorégionale.

Dans cette communication, on ne reviendra pas sur la politique elle-même, sur son fonctionnement, sa perception ou encore ses effets attendus ou observés. Notre objectif est de proposer une analyse approfondie des textes des sept communications-cadres de cette politique, publiées successivement par la Commission européenne et le Service européen d'Action extérieure (SEAE), entre 2003 et 2013. Plusieurs auteurs se sont intéressés au décryptage de la politique de voisinage à partir d'une lecture attentive des documents officiels publiés par l'Union européenne. Ces travaux s'inscrivent en général dans le champ de la *critical discourse analysis* et de la *critical geopolitics* (Ó Tuathail, 1996 ; Ó Tuathail et Agnew, 1992). Cette dernière part du postulat que le langage est un instrument de pouvoir et que tout discours géopolitique sert à justifier des postures politiques et éventuellement des relations de domination (Fairclough, 1996 ; Rist, 2002).

Bien qu'elles soient en général très stimulantes, ces analyses sont avant tout descriptives (voir cependant Larsen, 2004) et souffrent de certains manques. En particulier, d'une étude à l'autre, la constitution des corpus documentaires n'est pas toujours justifiée. Par ailleurs, les auteurs, tout en affichant une approche critique, ne proposent pas de méthode d'analyse rigoureuse et éventuellement reproductible, appuyée sur des mesures précises et des démarches bien identifiées. La plupart utilise les textes dans l'optique de confirmer ou d'infirmer des hypothèses préétablies. Cette méthode, pour pertinente qu'elle soit, nous semble insuffisante. Nous avons souhaité, dans un premier temps, explorer ces textes par une démarche inverse : ne pas poser *a priori* d'hypothèses sur le contenu des textes qui définissent une décennie de politique de voisinage mais laisser émerger par une analyse quantitative du vocabulaire, une structuration de leur contenu et de son évolution, selon des univers lexicaux (Guérin-Pace, 1997).

1. LA POLITIQUE DE VOISINAGE EN MOTS, ENTRE 2003 ET 2013

Nous avons constitué un corpus à partir des sept communications-cadres publiées entre 2003 et 2013¹. Ces textes présentent quelques différences dans leur forme et contenu. En particulier la longueur, la diversité des mots employés, les pays ou les régions diffèrent sensiblement d'un texte à l'autre. Néanmoins, ce corpus est très homogène au regard du contexte de production des textes qui le composent, à savoir la politique européenne de voisinage. Il est intéressant de s'appuyer sur ce matériau textuel pour observer l'évolution de l'institution européenne à propos d'une thématique donnée sur une décennie particulièrement riche en événements internes (traité de Lisbonne, élargissements, etc.) et externes (conflits, printemps arabes, crise économiques, résurgence de la Russie, relatif désengagement régional américain, etc.).

L'analyse de ce corpus au moyen des méthodes de la statistique textuelle² permet

1 Le corpus est constitué de sept textes publiés respectivement en 2003, 2004, 2006, 2007, 2011, 2012 et 2013.

2 Les traitements ont été effectués au moyen du logiciel d'accès libre Iramuteq (Ratinaud, 2012).

de déceler la tonalité et l'évolution du discours officiel de la politique européenne de voisinage. En premier lieu, la lecture du vocabulaire associé à ces textes, la fréquence d'emploi ou l'absence de certains mots, révèle en quelque sorte les messages principaux que l'UE souhaite diffuser. Si une première lecture des mots les plus fréquents dans le corpus ne livre que peu de surprise : *country, partner, cooperation, ENP, support, policy, economic, neighbourhood, reform, commission, action, regional, development, European, partnership, political, neighbour, Mediterranean, include, programme, agreement, plan, dialogue, area, border, society, trade, promote, Eastern, financial, etc.*, leur contexte d'emploi et l'évolution temporelle du vocabulaire est riche d'enseignements.

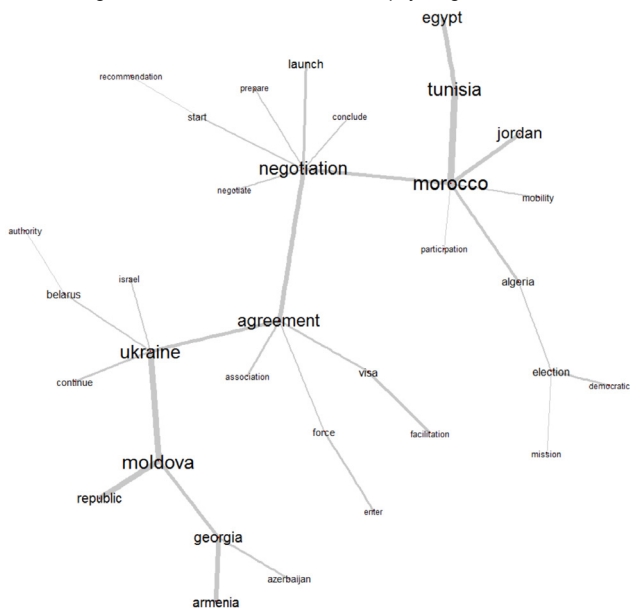
Le vocabulaire utilisé pour mettre en mots la politique de voisinage à intervalles de temps réguliers met en évidence des univers lexicaux qui se dessinent autour de notions-clés. L'analyse des communications-cadres de 2003 à 2013 révèle une grande diversité des mondes lexicaux en lien avec la désignation des entités spatiales. Plusieurs méthodes peuvent être utilisées pour étudier ces univers : fixer un objet spatial (région, nation) et interpréter son contexte d'utilisation, ou partir d'un des univers lexicaux qui émergent du corpus³ et interpréter les proximités autour de notions qui paraissent pertinentes. Les graphes de similitude (figures 1 et 2) illustrent la configuration de deux mondes lexicaux associés, l'un autour des modalités de fonctionnement et d'action de la PEV (figure 1), l'autre autour des pays éligibles à la PEV (figure 2).

Figure 1. Univers lexical associés aux modalités de fonctionnement de la PEV



3 Les mondes lexicaux sont issus d'une analyse des données de type CDH effectué sur le Tableau Lexical Entier (Reinert, 1997).

Figure 2. Univers lexical associé aux pays éligibles la PEV



2. UNE LECTURE GÉOGRAPHIQUE DE LA POLITIQUE DE VOISINAGE : DES ABSENTS

L'exploration de la dimension géographique des textes met en lumière quelques nuances intéressantes des discours. Pour cela, les toponymes présents dans les textes ont été relevés ainsi que les adjectifs évoquant une région (ex. : *Mediterranean*) ou une direction (ex. : *North*). Les espaces évoqués, qu'il s'agisse du Sud ou de l'Est, sont le plus souvent désignés comme un tout : les dénominations *Southern* et *Mediterranean* dans un cas et *Eastern* dans l'autre étant les plus fréquemment utilisés. Notons cependant que ce dernier terme était quasiment inutilisé au début de la période étudiée avant de s'imposer progressivement. Autre constatation frappante, les entités territoriales mentionnées dans les textes sont presque exclusivement des États. La grille étatique reste dominante dans le discours de l'UE et « les pays situés entre l'Union élargie et la Russie » – Ukraine, Moldavie et Biélorussie (Guichert, 2002) – sont les plus fréquemment cités durant la période étudiée.

Si l'on examine plus attentivement la présence relative des différents pays au cours de la période étudiée (tableau 1), on observe plusieurs profils. Des États présents dans les discours sur toute la période, comme la Libye ou la Palestine ; des pays plus présents en début de période, comme la Russie, ou en fin de période, comme l'Égypte, la Jordanie, le Maroc ou la Tunisie. Pour ces derniers, il s'agit de l'impact très net du printemps arabe, qui illustre une certaine réactivité de la PEV qui adapte son discours au contexte du voisinage. De façon plus surprenante, la Syrie n'est pas concernée par cette évolution, mise à part une présence plus importante en 2013. Enfin, le très faible nombre d'occurrences

de la Turquie peut surprendre, de même que la quasi-disparition de la Russie qui n'est nommée qu'une fois en 2011, 2012 et 2013, après avoir été tout simplement ignorée en 2007, et questionne la pertinence d'une politique de voisinage mise en place sans prendre en compte les puissances régionales situées dans l'environnement régionale de l'Union. Les États les plus cités (Moldavie et Ukraine) le sont constamment tout au long de la décennie, montrant peut-être que, vus de Bruxelles, ils sont les plus proches politiquement de l'UE. Enfin, la montée en force récente des pays du Caucase (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie) suggère une volonté croissante de l'Union européenne d'intervenir dans la résolution des conflits régionaux.

Tableau 1. Les pays les plus fréquemment cités dans les textes de la PEV

Pays	Fréquence 2003-2013	2003	2004	2006	2007	2011	2012	2013
Ukraine	74		---					
Moldova	71		---					+
Russia	63	+++			---	---	---	---
Belarus	59	+++	+++	---	-	-		
Tunisia	55		---	-	-		+++	+++
Morocco	51		---				+++	+
Egypt	46		-				+	+++
Georgia	43	---	-					+++
Jordan	36	--	---				+++	+++
Libya	33							
Armenia	32	-					+++	+++
Azerbaijan	25					-		++
Algeria	23					-		+
Israel	18				+	-		
Caucasus	16			+				
Arab	16						++	+
Palestinian	15							
Syria	14							+
Turkey	13							

Lecture = La Russie est sur-représentée dans le texte de 2003 et sous-représentée depuis 2007. Le signe + indique une sur-représentation et le signe - une sous-représentation. Le nombre de signes indique la significativité : 2 (+), 2 à 2,5 (++) , > à 2,5 (+++), idem pour les signes négatifs. Une case vide signale que le terme n'est ni sur- ni sous-représenté à la date concernée.

Si l'on s'intéresse maintenant aux échelles spatiales mobilisées dans les textes pour définir la PEV, on note tout d'abord une nette prédominance de l'échelon national : les mots *state*, *country* et *national* sont les plus fréquemment utilisés. Bien que constamment présent, l'échelon régional apparaît loin derrière (209 occurrences pour *regional* contre 593 pour *country*) et ce malgré l'existence d'une dimension méditerranéenne et d'une dimension orientale de la PEV. Enfin, les termes relatifs à un échelon local, d'une part, et à une échelle globale (*multilateral*, *global*, *world* et *universal*) sont très peu utilisés (Beauguitte et Richard, 2013). Comparer les fréquences respectives de *bilateral* et de *multilateral* (59 contre 21) est tout à fait éclairant sur ce point.

Ces constats pourraient accréditer l'idée selon laquelle la politique régionale de l'UE demeure une question internationale au sens strict (relations d'État à État) conformément au principe de différenciation, venant en cela contredire le discours de l'UE à l'ONU. À cet égard, on peut s'étonner que l'UE ne fasse jamais mention des organisations régionales situées dans son voisinage et qui jouent un rôle dans la structuration des relations politiques et économiques internationales dans cette partie du monde.

CONCLUSION

Si la politique européenne est le plus souvent appréhendée à travers le prisme de l'essai académique, d'autres approches permettent un éclairage différent où la dimension territoriale peut être mise en évidence sans ambiguïté. La démarche proposée ici présente un triple intérêt pour l'analyse des politiques institutionnelles : elle s'appuie sur un corpus homogène eu égard à son contexte de production, elle est reproductible (logiciel *open source*, textes publics) et elle permet de révéler, au moyen d'une analyse statistique des co-occurrences des mots qui composent les textes, des structures parfois inattendues riches d'enseignement. Elle permet également de tester l'hypothèse largement débattue parmi les internationalistes selon laquelle l'Union européenne est un acteur des relations internationales car l'analyse textuelle permet de confronter les évolutions du discours européen sur le voisinage aux critères de l'*actorness* tels que définis par plusieurs auteurs.

RÉFÉRENCES

- Beauguitte L., Richard Y., 2013, « Analyse géographique d'un discours politique. L'exemple des brochures *L'Union européenne dans le monde* », *Belgeo*, n° 4 [en ligne <http://belgeo.revues.org/8604>].
- Boedeltje F., Houtum H. van, 2011, "Brussels is Speaking: The Adverse Speech Geo Politics of the European Union Towards its Neighbours", *Geopolitics*, vol. 16, pp. 130-145.
- Emerson M., Noutcheva G., Popescu N., 2007, "European Neighbourhood Policy Two Years On: Time indeed for an 'ENP Plus'", Centre for European Policy Studies Policy Brief, n° 126.
- Fairclough N., 1995, *Critical Discourse Analysis*, London, Longman.
- Guérin-Pace F., 1997, « La statistique textuelle. Un outil exploratoire en sciences sociales », *Population*, vol. 52, n° 4, pp. 865-887.
- Guicherd C., 2002, « Ukraine, Biélorussie et Moldavie : entre l'Union élargie et la Russie », *Politique étrangère*, n° 3, 67^e année, pp. 683-696.
- Kratochvíl P., 2009, "Discursive Constructions of the EU's Identity in the Neighbourhood: An Equal Among Equals or the Power Centre?", *European Political Economy Review*, n° 9, pp. 5-23.
- Larsen H., 2004, "Discourse analysis in the study of European foreign policy", in Christiansen T., Tonra B. (eds.), *Rethinking European Union Foreign Policy*, Manchester–New York, Manchester University Press, "Europe in Change", pp. 62-80.
- Ó Tuathail G., 1996, *Critical Geopolitics. The Politics of Writing Global Space*, Minneapolis, University of Minnesota.
- Ó Thuatail G., Agnew J., 1992, "Geopolitics and discourse. Practical geopolitical reasoning in American foreign policy", *Political Geography*, vol. 11, n° 2, pp. 190-204.
- Petiteville F., 2006, *La politique internationale de l'Union européenne*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Ratinaud P., 2013, Iramuteq 0.6, <http://www.iramuteq.org/> (visité le 29 juillet 2013).
- Reinert M. (1997). « Les "Mondes lexicaux" des six numéros de la revue *Le Surréalisme au Service de la Révolution* », Cahiers du centre de recherche sur le surréalisme (Mélusine), XVI, Lausanne, éd. L'Âge d'Homme, pp. 270-302.
- Rist G. (dir.), 2002, *Les Mots du pouvoir : Sens et non-sens de la rhétorique internationale*, Paris, PUF.

Smith K.E., 2003, *European Union Foreign Policy: What it is and What it Does*, London, Pluto.
Whitman R., Wolff S. (éds), 2010, *The European Neighbourhood Policy in Perspective: Context, Implementation and Impact*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.

LES AUTEURS

Laurent Beauguitte

CIST

beauguittel Laurent@hotmail.com

France Guérin-Pace

Identités et territoires des

populations

INED

guerin@ined.fr

Yann Richard

PRODIG

Université Panthéon-Sorbonne

pierricq.richard@orange.fr

Les flux RSS pour les études territoriales : une analyse de l'individu et ses espaces dans les actualités internationales du *New York Times*

AUTEURS

Laurent BEAUGUITTE, Marta SEVERO

RÉSUMÉ

L'objectif de cet article exploratoire est de valider l'intérêt d'utiliser dans des études territoriales les flux RSS émis par les sites d'informations, à savoir une donnée simultanément pauvre et abondante, et librement accessible sur le web. Centrée sur la place et l'espace – les espaces – des individus, notre étude montre qu'une analyse qualitative et quantitative de ces flux permet de saisir en partie les logiques sous-jacentes relatives à la production et à la diffusion de l'information. La première partie de l'article décrit le corpus étudié en rappelant l'état de l'art de la recherche qui s'appuie sur les RSS. La deuxième partie présente la méthodologie utilisée et les principaux résultats concernant la place des individus dans la diffusion de l'actualité internationale. Enfin, une troisième partie s'intéresse à deux types d'individus identifiables dans les flux RSS : les stars mondiales et les anonymes.

MOTS CLÉS

Actualité internationale, flux RSS, *New York Times*, individu, territoire

ABSTRACT

This exploratory paper is meant to validate the interest of using RSS feeds of information websites (namely a poor and abundant information at the same time) in territorial studies. By focusing on the place and space –spaces– of individuals, our study shows that mixed qualitative and quantitative analysis of these feeds allows to identify some of the underlying logic for the production and dissemination of information. The first part describes the corpus by recalling the state of the art of research on RSS feeds. The second part presents the methodology and the main results on the place of individuals in international news. Finally, the third part focuses on two types of individuals identified in RSS feeds: global stars and anonymous. If the first category often appears on multiple scales, from local to global, anonymous remain mainly local witnesses or information providers.

KEYWORDS

International news, RSS feeds, *New York Times*, individual, territory

1. FLUX RSS ET CHOIX DU CORPUS

Si l'analyse de discours d'information médiatique est désormais une pratique consolidée dans la recherche en sciences de la communication, la construction du corpus de données à analyser constitue encore une phase très délicate et coûteuse. Ces études sont généralement basées sur l'analyse des médias traditionnels tels que la presse et la télévision. Comme on le sait (Earl *et al.*, 2004), l'utilisation de la presse pour l'étude des différents objets de recherche (par exemple le territoire) peut soulever plusieurs critiques relatives à la collecte des données et à la sélection et la description du contenu des articles (McCarthy et McPhail, 1996). Cependant, nous sommes d'accord avec Earl *et al.*

(2004) et estimons que les données de la presse, en dépit de leurs limites, peuvent permettre d'étudier certains aspects que les chercheurs ne pouvaient guère approcher avec d'autres méthodes.

Une autre question importante liée à ce type de données est qu'elles ne peuvent être récupérées que dans des bases de données commerciales telles que Dow Jones Factiva, LexisNexis ou Europresse. L'utilisation de ces bases de données est non seulement coûteuse, mais soulève aussi plusieurs problèmes méthodologiques (comme la couverture discontinue des sources ou la non transparence sur la création des mots clés) et techniques (par exemple il n'est pas possible d'extraire plus d'une centaine d'articles en même temps).

Pour ces raisons, nous proposons d'utiliser un autre type de données qui semble plus adapté à des études territoriales. Nous testons l'intérêt d'utiliser les flux RSS fournis par les sites d'information, notamment par les journaux quotidiens. Les RSS sont censés avoir trois grands avantages : ils sont libres de droit, ils peuvent être archivés et tagués sans limites, ils sont généralement fournis en temps réel. Cependant, les RSS sont un objet encore peu étudié. Si on retrouve plusieurs recherches sur leurs aspects techniques (Hmedeh *et al.*, 2011), leur valeur informationnelle est rarement analysée (Thewall et Prabowo, 2007). Un précédent important est la recherche de Franck Rebillard dans le contexte de l'Observatoire TransMédia où les RSS sont employés comme source d'information pour tracer des événements (Marty *et al.*, 2012).

Dans le cadre du projet ANR Corpus Geomedia (2013-2016), nous proposons de construire une base de données stockant les flux RSS associés à des articles publiés dans une centaine de journaux dans différentes parties du monde et d'en extraire plusieurs types d'informations. Le contenu d'information d'un flux RSS (titre et résumé de quelques lignes) est évidemment plus limité que celui d'un article de presse. Les tags thématiques ou géographiques ne sont pas systématiquement fournis par les journaux. Il faut donc, en aval de la collecte des flux RSS, mettre en place des procédures de codage du contenu et vérifier si l'ensemble constitué par le titre et le résumé conduit à des codages géographiques et thématiques conformes à ceux qu'aurait produit une analyse intégrale du contenu de l'article. Pour ce faire, nous menons des études de cas pour tester la validité des RSS comme source d'informations dans des études territoriales internationales. Dans cet article nous travaillons exclusivement sur le flux RSS de la rubrique « International » du *New York Times* et nous considérons la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2013. Dans ce corpus, nous analysons la présentation des individus et leur rapport avec l'espace dans l'actualité internationale.

2. LES INDIVIDUS ET LEURS ÉCHELLES : HYPOTHÈSES, MÉTHODE ET RÉSULTATS GLOBAUX

Pourquoi s'intéresser à l'individu dans l'actualité internationale ? Notre hypothèse principale, fondée sur les conditions de production de l'information, est liée à la nécessité pour les journalistes de personnaliser l'information en général et l'information internationale en particulier (Gans, 1979). Intéresser un lecteur d'un pays x à ce qui se passe dans un pays y suppose de mettre en place des stratégies permettant de rendre l'information compréhensible : jouer sur l'identification est l'une des stratégies employées dans la sphère médiatique (Ostgaard, 1965 ; Mercier, 2006).

Suivant des études antérieures, nous nous attendons à trouver trois grands types d'individus : les stars mondiales, les élites et les gens ordinaires ("*common people*", voir Galtung et Ruge, 1965). Les caractéristiques attendues sont les suivantes :

- la star mondiale est toujours nommée, elle apparaît à plusieurs reprises dans l'actualité et son action se déploie sur une large gamme d'échelles ;
- la personne ordinaire n'apparaît qu'une fois et n'est pas nommée. Elle est ancrée localement mais, pour justifier sa place dans l'information internationale, son cas est considéré comme le symbole d'une situation plus vaste. Elle peut également jouer le rôle de source ou de témoin d'une actualité ;
- les élites apparaissent à plusieurs reprises, sont généralement nommées, leur action se déploie sur une gamme restreinte d'échelles (État ou relation bilatérale entre États).

Compte tenu de la brièveté de ce texte, nous testerons les deux premières hypothèses à l'aide des flux RSS.

L'ensemble des 1 304 éléments du flux RSS de la rubrique internationale émis par le NYT entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2013 a été codé par les deux auteurs : y a-t-il présence d'un individu dans le titre et/ou l'item du flux ? L'individu est-il nommé ou anonyme ? Est-il possible de déterminer l'échelle de l'actualité (locale, nationale, mondiale, etc.) ? Ce dernier item a été le plus délicat à coder : de rares flux sont a-spatiaux ("*Oscar Pistorius, the double amputee Olympic runner accused of murder, will be allowed to travel abroad under strict conditions*", item du 28 mars 2013), d'autres mêlent plusieurs espaces de référence ("*The United States government has petitioned the Irish High Court to extradite an Algerian man living in Ireland on terrorism charges relating to a plot to kill a Swedish artist*", item du 1^{er} mars 2013). Les catégories utilisées sont les suivantes : 0 (pas d'espace), local (infra-national), national, inter-national (relation entre deux ou trois États), régional (supra-national), global.

L'étude du corpus montre une information internationale fortement individualisée : plus de la moitié des articles impliquent au moins un individu (698 sur 1 304) et ces individus sont le plus souvent des personnes clairement identifiées (75 % des individus ont un nom).

Le tableau ci-dessous donne la répartition obtenue lorsque l'on croise identité/anonymat et échelle.

	0	local	national	inter-national	régional	global	total
Anonyme	3	42	57	52	4	13	171
Nommé	26	49	236	148	17	51	527
Total	29	91	293	200	21	64	698

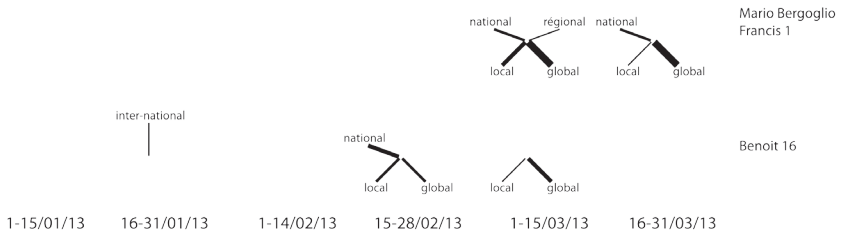
La forte domination des échelles nationales et internationales (entendues au sens de relations entre deux ou trois États) doit être soulignée et ce que les individus soient anonymes ou non. Et, contrairement à notre hypothèse, l'individu anonyme peut être l'objet d'une information locale, nationale ou globale. Le nombre élevé d'anonymes au niveau global s'explique par nos choix de codage : tout observateur lié aux Nations Unies et rapportant une situation locale a été considéré comme lié à une actualité globale ("*A United Nations investigator, whose report on the C.I.A.'s use of secret detentions and interrogation techniques is to be released, called on the United States to publicly*", item du 5 mars 2013).

3. STARS GLOBALES ET ANONYMES : FRÉQUENCE ET ESPACES D'APPARITION

Si le lien entre individu et espace est moins flagrant qu'attendu, la fréquence des apparitions, elle, conforte nos hypothèses et rejoint d'ailleurs les conclusions des études relatives à la distribution des sujets d'actualités (Smyrnaioi *et al.*, 2010 ; Marty *et al.*, 2010) : une poignée d'individus est citée régulièrement, la grande majorité apparaît une ou deux fois avant de disparaître de l'actualité. Si 334 noms différents peuvent être identifiés dans les titres et les items, 249 apparaissent une seule fois. À l'autre extrémité, les personnalités du monde politique dominent très largement (32 occurrences pour Obama et Chavez, suivis de Benoît XVI, François I^{er}, Netanyahu, Bashar el Hassad, etc.). Sur les 20 personnes évoquées au moins 5 fois durant ces trois mois, seul l'athlète Oscar Pistorius est extérieur au monde politique. La capacité à se maintenir comme sujet ou acteur de l'actualité est très inégalement distribuée : les 9/10^e des individus évoqués (anonymes ou non) le sont deux fois maximum durant la période de trois mois considérée.

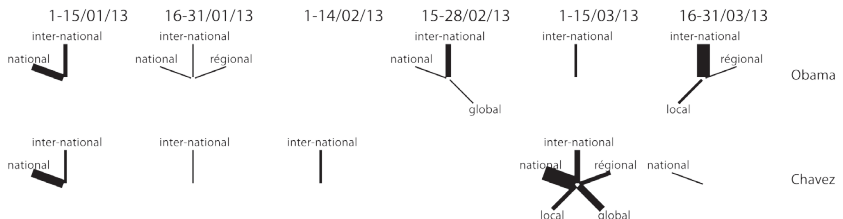
Lors de la période étudiée, la démission de Benoît XVI et l'élection du pape François I^{er} donnent lieu à un grand nombre d'éléments RSS (19 liés à la démission du premier et 20 liés à l'élection du second) et la multiplicité des échelles mobilisées est impressionnante : les actualités varient du monde (*the Catholic Church*) au local (*St. Peters Square*) en mobilisant toutes les échelles intermédiaires (le Vatican comme État, l'Amérique latine comme région, et le monde en général).

Figure 1. Benoît XVI et François I^{er} dans les flux RSS international du NYT



La figure 1 montre comment se distribuent les apparitions papales dans les flux RSS en fonction des échelles mobilisées (les articles a-spatiaux ne sont pas représentés ici). Dès son apparition dans l'actualité, le futur François I^{er} est sujet ou acteur d'une actualité multiscalaire. La démission de son prédécesseur est, elle, évoquée tantôt au niveau local, tantôt au niveau global.

Figure 2. Obama et Chavez dans le flux RSS international du NYT



À titre de comparaison, la figure 2 montre les échelles de référence des deux personnes les plus présentes dans l'actualité internationale du New York Times de janvier à mars 2013, Barak Obama et Hugo Chavez.

Obama est durant la période considérée la seule personnalité qui apparaisse à une telle fréquence et avec une telle pluralité d'échelles. Hugo Chavez est aussi présent mais selon des modalités différentes : son hospitalisation à Cuba crée une actualité internationale (Vénézuéla, Cuba), les conséquences de son décès sont évoquées à toutes les échelles possibles, et enfin sa succession devient un problème national avant que son nom ne disparaisse de l'actualité.

Le cas Pistorius est intéressant car il permet de saisir en partie la temporalité d'une actualité : s'il apparaît toujours à une échelle locale – explicite ou non (cf. *supra*) –, deux temps émergent : un premier temps, très resserré, où 5 items le citent (du 20 au 22 février) et qui correspond à l'apparition du fait divers dans l'actualité ; un second temps, moins riche (2 items seulement) et plus lâche (un item le 8 mars et un le 28 mars) correspondant à des rebondissements mineurs de l'affaire. Prendre une période plus longue permettrait de mettre en évidence la construction narrative en feuilleton des actualités liées aux faits divers, construction expliquant que certains éléments (le lieu notamment) ne soient pas systématiquement rappelés.

Si l'on s'intéresse aux *common people*, l'un des marqueurs les plus dignes d'une étude approfondie des flux RSS concerne sûrement le fait de nommer ou non les personnes, notamment lorsque celles-ci appartiennent à l'élite politique d'un État. Ainsi il semble, mais des études approfondies seraient nécessaires pour confirmer ce fait, que si les responsables politiques américains sont systématiquement nommés, ce n'est le cas que pour les chefs d'État et les ministres étrangers de certaines nationalités (Chine et Royaume-Uni notamment). Les responsables ministériels d'autres États ne sont nommés qu'exceptionnellement. Dans notre échantillon, 21 articles concernent des autorités étrangères non nommées ("*The foreign ministers of Japan and the Philippines*", "*Greek Prime Minister*"). Une étude comparative avec les flux émis par d'autres journaux d'origine différente donnerait sans doute des résultats intéressants.

Par ailleurs, si on décide de ne prendre en considération que les articles qui concernent des personnes ordinaires en leur appliquant la classification de Gans (1979) des personnes « inconnues » pour étudier leur relation avec l'espace. On peut ainsi distinguer : les manifestants, les « émeutiers » et les grévistes mentionnés dans 14 articles ; les fonctionnaires – policiers, soldats, juges et bureaucrates fédéraux – mentionnés dans 39 articles ; les victimes dans 30 articles ; les contrevenants présumés et réels des lois (souvent dans des contextes de guerre), catégorie la plus représentée avec 46 articles. Il y a également un groupe d'individus qui apparaît difficilement catégorisable, comme par exemple les cardinaux liés à l'élection du pape (nous avons dû créer une catégorie « autre » pour 15 articles).

La relation la plus évidente qui émerge est entre l'échelle locale, d'un côté, et activistes et victimes. Une actualité liée à une protestation, ou un fait violent qui touche une victime, est souvent située de manière précise dans l'espace. Une exception est liée au cas du garçon russe trouvé mort au Texas qui rend l'actualité internationale ("*Adopted*

Boys Death in U.S. Stirs Outrage in Russia. The authorities in Texas are careful about commenting on a 3-year-olds death, with investigations continuing").

Pour les autres catégories, il n'est pas toujours possible d'identifier des connexions aussi claires. Par exemple, les fonctionnaires peuvent être liés à toutes les échelles et dans des contextes très différents. À noter qu'ils sont souvent cités comme source de l'information ("... *an official in Dar es Salaam said*", "... *a top official with the World Health Organization said*" ou "*A judge said that...*") et, dans ce cas précis, il faut prendre en compte le phénomène de l'anonymat des sources ("... *said a military official who declined to be named*") (Lambert, 2001).

CONCLUSION

L'objectif de cette étude était double : s'intéresser à la place de l'individu dans l'actualité internationale ; montrer l'intérêt d'une analyse qualitative d'une information simultanément abondante et pauvre, les flux RSS, dans des études territoriales. L'individu, anonyme ou non, est mobilisé très fréquemment par les journalistes pour mettre en scène l'actualité internationale. Une poignée d'individus est susceptible de revenir fréquemment dans l'actualité et à des échelles variées tandis que la très grande majorité fait une apparition rapide, souvent anonyme et généralement mono-scalaire. Dans le cas de faits divers impliquant des célébrités, une construction en épisodes apparaît. Si le flux RSS est une donnée qualitativement pauvre, il permet pourtant de saisir diverses logiques relatives à la construction et à la diffusion de l'actualité. La facilité de sa collecte pour des médias divers est un atout pour l'étude comparative de médias de différentes origines.

RÉFÉRENCES

- Earl J., Martin A., McCarthy J. D., Soule S., 2004, "The Use of Newspaper Data in the Study of Collective Action", *Annual Review of Sociology*, 30(1), pp. 65–80 [doi:10.1146/annurev.soc.30.012703.110603].
- Galtung J., Holmboe M., 1965, "The Structure of Foreign News", *Journal of Peace Research*, 2(1), pp. 64-91.
- Gans H., 1979, *Deciding what's news: A study of CBS evening news, NBC nightly news, Newsweek, and Time*, New York, Pantheon Books.
- Gill K., 2005, "Blogging, RSS and the Information Landscape: A Look At Online News", in WWW2005 [en ligne http://faculty.washington.edu/kegill/pub/gill_www2005_rss.pdf].
- Hmedeh Z., Travers N., Vouzoukidou N., 2011, "Everything you would like to know about RSS feeds and you afraid to ask", *Base de Données Avancées Morocco* [en ligne http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/73/72/43/PDF/art_2158.pdf].
- Lambert F., 2001, *Figures de l'anonymat : médias et société*, Paris, L'Harmattan.
- Marty E., Rebillard F., Pouchot S., Lafouge T., 2012, « Diversité et concentration de l'information sur le web », *Réseaux*, 176(6), pp. 27 [doi:10.3917/res.176.0027].
- Marty E., Rebillard F., Smyrniaos N., Touboul A., 2010, « Variété et distribution des sujets d'actualité sur Internet. Une analyse quantitative de l'information en ligne », *Mots. Les langages du politique*, 93, pp. 107-126.
- McCarthy J., Mcphail C., 1996, "Images of Protest: Dimensions of Selection Bias in Media Coverage of Washington, 1982 and 1991", *American sociological review*, 61(3), pp. 478-499 [en ligne http://www.jstor.org/stable/10_2307/2096360].
- Mercier A., 2006, « Logiques journalistiques et lecture événementielle des faits d'actualité », *Hermès*, 46, pp. 23-35.
- Ostgaard E., 1965, "Factors Influencing the Flow of News", *Journal of Peace Research*, 2, pp. 39-63.

Smyrniaios N., Marty E., Rebillard F., 2010, "Does the 'Long Tail' apply to online news? A quantitative analysis of French-speaking websites", *New Media and Society*, 12(8), pp. 1244-1261.

Thelwall M., Prabowo R., 2007, "Identifying and characterizing public science-related fears from RSS feeds", *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, 58(3), pp. 379-390 [en ligne <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/asi.20504/full>].

LES AUTEURS

Laurent Beauguitte

CIST

beauguittelaurent@hotmail.com

Marta Severo

Équipe GERiCO

Université de Lille 3

marta.severo@univ-lille3.fr

La différenciation spatiale de l'intégration régionale en Europe centrale et orientale

AUTEUR

Sébastien BOURDIN

RÉSUMÉ

L'intégration des pays d'Europe centrale et orientale dans l'Union européenne a entraîné un profond bouleversement et une restructuration importante des économies régionales. Or, le processus est loin d'être abouti pour certaines régions « en décroissance » qui cumulent des retards en infrastructures et en termes économiques doublés d'un déclin démographique. Dans ce cadre, cette communication tente de montrer l'inégale intégration des régions d'Europe centrale et orientale à l'aide de l'analyse spatiale (autocorrélation spatiale et régression géographiquement pondérée). Les résultats montrent qu'il existe une forte variabilité spatiale de l'intégration régionale. Cette dernière est particulièrement avancée dans les régions métropolitaines et celles situées à proximité de la frontière de l'ex-Europe des Quinze. À l'opposé, les régions en marge de cette intégration européenne sont davantage situées à l'Est.

MOTS CLÉS

Europe centrale et orientale, intégration régionale, croissance, régression géographiquement pondérée

ABSTRACT

The integration of Central and Eastern European countries into the European Union has led to a profound change and significant restructuring of regional economies. However, the process is far from being successful in some "shrinking" regions which combine backwardness in infrastructure and in economic terms lined with a demographic decline. In this context, this paper attempts to show the uneven integration of Central and Eastern Europe regions using spatial analysis (spatial autocorrelation and geographically weighted regression). The results show that there is a strong spatial variability of regional integration. The latter is particularly advanced in metropolitan regions and areas near the border of the EU-15 Member States. In contrast, regions on the fringe of the European integration are located further to the East.

KEYWORDS

Central and Eastern Europe, regional integration, growth, geographically weighted regression

INTRODUCTION

En 2004, puis en 2007, les dix pays d'Europe centrale et orientale ¹ sont devenus États-membres de l'UE à part entière et l'on estime que leur entrée dans l'UE a généré un accroissement de leur PIB de l'ordre de 5 à 9 % sur dix ans. Le bénéfice des politiques communes, l'accès au marché unique pour les exportations, l'assainissement des systèmes financiers et juridiques qu'implique l'adhésion offrent des perspectives de croissance supérieures pour les économies concernées.

¹ Les PECO font référence aux trois pays baltes (l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie), aux quatre pays de l'Europe centrale (la Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie), au pays du sud-ouest de la zone (la Slovénie) et aux deux pays du sud-est (la Bulgarie et la Roumanie).

Pourtant, cette dynamique de croissance et d'intégration régionale européenne est loin d'être uniforme (dans le temps et dans l'espace). Il existe ainsi une véritable évolution différenciée des économies des PECO depuis le début des années 90. Tout cela n'est donc pas sans soulever le problème des divergences dans les rythmes de croissance et les dynamiques de développement des économies post-socialistes, et pose la question de l'intégration des derniers arrivants.

L'intégration régionale européenne peut être perçue à la fois comme une dynamique d'ensemble et un but à atteindre pour l'Union européenne. « Intégrer »² est un mot dont le contenu a déjà une dimension spatiale : c'est « faire se toucher ». C'est mettre en relation, interconnecter, effacer les ruptures et les distances entre les éléments. Pour autant, l'intégration ne signifie pas l'uniformisation, laquelle entraînerait une anomalie susceptible d'annuler tout le bénéfice de l'intégration. L'intégration régionale peut prendre plusieurs formes (économique, démographique, territoriale). Dans le cadre européen, l'intégration peut être ébranlée si les disparités régionales ne sont pas rectifiées et si des régions ou des groupes sociaux sont exclus (Bachtler et Turok, 2002). Nous interrogeons donc dans quelle mesure il existe une géographie de l'intégration régionale différenciée en Europe centrale et orientale.

L'objectif de cette communication est de considérer l'espace géographique comme un profond catalyseur des dynamiques régionales comme l'ont montré notamment des économistes dans leurs travaux sur les disparités régionales (Baumont, 1998 ; Rey et Janikas, 2005 ; Dall'erba et Le Gallo, 2007 ; Le Gallo *et al.*, 2011). Aussi, à la lumière des théories dans lesquelles ont été identifiés les facteurs expliquant l'inégale répartition du développement régional, nous proposerons un modèle explicatif de l'intégration différenciée des PECO. Pour cela, nous considérerons que l'analyse spatiale et la modélisation constituent des cadres méthodologiques incontournables pour traiter de la question soulevée.

L'identification des facteurs qui président aux variations spatiales de l'intégration régionale nous permettra d'expliquer les phénomènes de discontinuités et d'hétérogénéités spatiales. Nous souhaitons ainsi approfondir la connaissance de la distribution spatiale des inégalités régionales en utilisant des données socio-économiques et démographiques mais aussi en prenant en compte le rôle de l'espace.

1. DONNÉES ET DÉMARCHE D'ANALYSE

Comme l'indique le rapport du Parlement européen (2004), la mesure des disparités régionales se limite souvent au PIB/hab. et au taux de chômage. L'étude indique également que l'objectif de cohésion territoriale est aujourd'hui remis en cause par l'ampleur des disparités régionales dans leurs multiples dimensions. Les auteurs du rapport indiquent que « des méthodes exploratoires s'imposent » afin d'obtenir une « représentation satisfaisante des performances régionales ». Afin de comprendre les forces qui sont à la base de l'organisation spatiale de l'espace centre-oriental, il nous a semblé intéressant de mener une analyse spatiale de la configuration des disparités régionales.

2 L'étymologie du mot « intégration » renvoie à la racine latine *integratio* qui veut dire « rétablissement, réparation ». Nous voyons déjà ici la substance même de la politique d'intégration de l'Union européenne.

La première partie de notre travail a consisté à identifier un certain nombre de catalyseurs qui sous-tendent et parfois expliquent la structuration spatiale d'ensemble de l'espace européen centre-oriental. Pour cela, il a fallu recenser sur Eurostat les données disponibles au niveau NUTS 2 en 2007³ qui étaient susceptibles de rendre compte des différenciations régionales d'intégration.

Nous avons identifié plusieurs variables exploratoires que nous avons classées en trois grandes catégories. D'une part, on retrouve la catégorie des variables économiques, parmi lesquelles on compte le « produit intérieur brut en PPA » ainsi que le « taux de croissance réel⁴ » qui permettent d'évaluer la dynamique économique globale de la région et son potentiel de rattrapage économique. John Grahl et Jonathan Simms (1993) mettent en avant la structure régionale du tissu économique pour expliquer les divergences régionales. Nous avons donc retenu la « part de la population active travaillant dans l'agriculture » car elle représente, avec l'industrie, l'activité traditionnelle des pays centre-orientaux durant la période soviétique. L'importance de cette part du secteur agricole dans l'économie régionale encore aujourd'hui indiquerait pour la région concernée que sa transition n'est pas ou peu engagée. Henri Capron (2006) a montré que les « régions européennes qui gagnaient » étaient celles qui étaient les mieux dotées en capital humain et en activités de R&D. La « part dépensée dans la Recherche et Développement dans le PIB régional » permet donc d'évaluer l'intégration d'une région vis-à-vis des autres régions européennes. Comme le précise le rapport du Parlement européen de 2007, le niveau de formation du capital humain constitue un facteur clé d'intégration régionale et de croissance. Nous avons donc introduit le « nombre de personnes âgées de 25 à 64 ans ayant un niveau d'études supérieures » dans notre analyse.

Le « nombre de ménages disposant d'un accès Internet à leur domicile » semble être aussi une variable discriminante du niveau de vie de la population. Cette variable peut également relever d'une approche sur les infrastructures qu'offre une région à ses habitants. En effet, un ménage peut être en mesure de s'offrir un accès Internet mais ne peut en disposer faute d'infrastructures adéquates en télécommunications. Sylvie Charlot (1996) a montré que les infrastructures de transports ou de communications jouaient un rôle positif sur la croissance et l'intégration régionale. Elle affirme qu'une région moins bien dotée en infrastructures publiques dispose d'un potentiel d'attractivité moindre et est donc souvent moins développée. Un des objectifs de la politique de cohésion de l'UE est d'ailleurs de promouvoir l'attractivité et l'intégration des régions via la mise en place d'infrastructures de transports dans les régions les plus en retard. Les auteurs du rapport ESPON (2010) confirment le bénéfice économique général qui découle des investissements en infrastructures en cours. Les scénarios mettent en évidence une augmentation de la productivité des réseaux de transports qui accroît l'intégration des régions, ainsi que les marchés potentiels et la richesse économique (PIB/hab.). Ils montrent par ailleurs l'émergence d'une nouvelle zone de croissance économique en Europe centrale, dont les pierres angulaires sont Prague, Cracovie, Budapest et Vienne. Par conséquent, pour saisir ces phénomènes, nous avons ajouté la variable « km d'autoroutes pour 1 000 km² » à notre panel d'indicateurs.

3 Pour ESPON Database, les données datent de 2004 et 2005.

4 En pourcentage par rapport à l'année précédente. Ce taux de croissance est une moyenne des taux de croissance enregistrés sur les années 2005, 2006 et 2007 afin d'éliminer tout effets conjoncturels qui auraient pu biaiser la valeur.

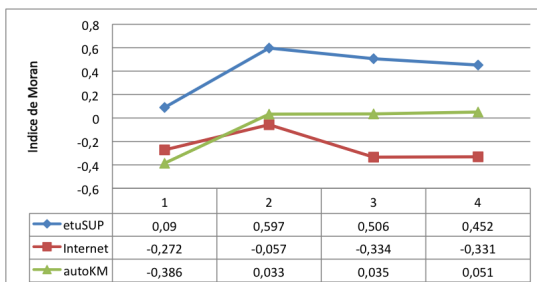
Une autre catégorie de variables est celle relative à la démographie et la population régionale. Comme le soulignent Baron *et al.* (2010), l'évolution démographique, conjuguée avec des recompositions économiques de grandes ampleurs, a un impact sur les dynamiques régionales. Il nous semblait donc important de ce point de vue de sélectionner un certain nombre d'indicateurs qui permettent de saisir les mécanismes démographiques à l'origine des contrastes régionaux. La « densité de population » d'une région peut être une forme de variable exploratoire du potentiel territorial d'une région et un proxy des effets d'agglomérations comme l'ont souvent montré les économistes. Yvan Samson (2003) explique que la densité permet également d'identifier, dans une certaine mesure, les régions rurales et les régions urbaines. Une faible densité de population peut faire référence à la présence d'une région rurale peu connectée aux infrastructures majeures de transports. Parmi les facteurs explicatifs de la structure d'une population donnée on compte également le « solde migratoire entre 1995 et 2007 ». Outre le fait que ces deux variables permettent d'appréhender la dynamique démographique d'une région, elles sont aussi un indicateur pertinent de leur attractivité et leur potentiel d'intégration régionale.

La méthode que nous avons développée permet de mettre en avant la dimension spatiale des inégalités régionales et de l'intégration différenciée des régions centre-orientales. Pour cela, une première partie de notre démarche consiste à mesurer le degré de structuration spatiale des indicateurs considérés à l'aide de l'*I* de Moran (Anselin, 1995). Puis, dans un second temps, il s'agit de proposer une approche de l'hétérogénéité spatiale des disparités socio-économiques à la lumière de la régression géographiquement pondérée – GWR (Fotheringham *et al.*, 2002 ; Charlton et Fotheringham, 2007).

2. ANALYSE EXPLORATOIRE DES DONNÉES SPATIALES : UNE CONCENTRATION SPATIALE DES DISPARITÉS RÉGIONALES

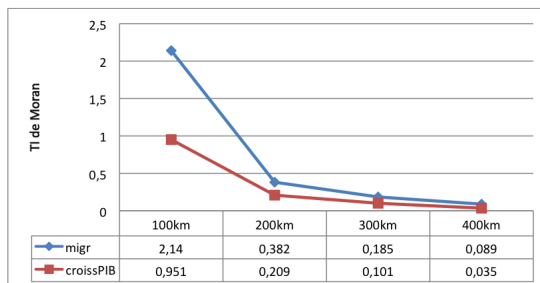
Nous avons calculé la statistique *I* de Moran à l'aide d'une matrice de poids spatial par voisinage en fonction de la distance réelle (à vol d'oiseau à partir du centroïde des régions). À ce titre, il nous a semblé intéressant de ne pas se cantonner à analyser une valeur unique des indices considérés mais d'observer la valeur que prenait le *I* de Moran lorsque l'on faisait varier le niveau de voisinage (portée de 100 km, 200 km, etc.). Les graphiques suivants présentent l'évolution de la statistique *I* de Moran appliquée aux différents indicateurs choisis et regroupés selon leur profil de courbe et leur intensité d'autocorrélation spatiale.

Graphique 1. Variogramme des variables du premier groupe



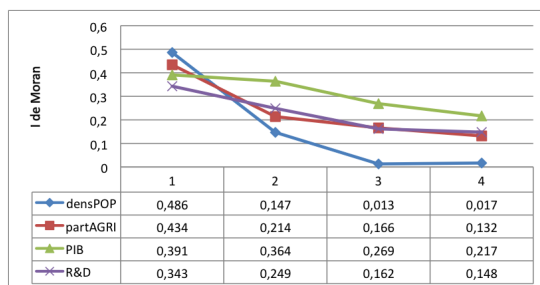
Le premier groupe est constitué de quatre variables (graphique 1). La courbure de la pente est concave (comme pour le deuxième groupe) indiquant la présence d'une structuration spatiale locale élevée. La pente relativement faible (excepté pour la densité de population) des variables reflète une organisation régionale marquée.

Graphique 2. Variogramme des variables du deuxième groupe



Le deuxième groupe est composé de deux variables dont la courbe du variogramme (graphique 2) est caractérisée par une rupture nette lorsque l'on passe d'une portée de 100 km à une portée de 200 km. Ceci indique un environnement fortement discontinu où chaque région ressemble à sa voisine mais de moins en moins à la voisine de sa voisine. La relation entre régions qui attirent les populations et régions en croissance économique forte est certainement une piste à explorer pour expliquer cette structure spatiale forte.

Graphique 3. Variogramme des variables du troisième groupe



Enfin, un dernier groupe est constitué de trois variables (graphique 3). Leur profil ainsi que leur niveau d'autocorrélation spatiale signifie que les valeurs des variables pour les régions voisines sont opposées par rapport à la moyenne. Autrement dit, en moyenne, deux régions proches se ressemblent moins que deux régions éloignées. Nous sommes donc en présence d'une très forte irrégularité spatiale. Les indicateurs caractérisés par cette forme de pente d'autocorrélation spatiale originale enregistrent des valeurs élevées dans les métropoles (niveau d'éducation élevé de la population, accessibilité élevée aux infrastructures de transport autoroutier et part de la population disposant d'Internet).

3. UNE MODÉLISATION SPATIALE DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Il s'agit à présent de proposer une *analyse explicative* des facteurs qui déterminent l'inégale intégration régionale. Pour cela, on peut effectuer une régression linéaire simple (ou multiple) classique. Pour notre étude, elle consiste à modéliser le développement économique – considéré ici comme indicateur de l'intégration régionale – en définissant une équation de régression afin de prédire la valeur de la variable dépendante y (ici la croissance du PIB/hab.) sur la base de valeurs de variables indépendantes x . En utilisant cette méthode, nous faisons l'hypothèse qu'il existe une variation spatiale significative de l'influence des facteurs socio-économiques et démographiques sur l'intégration et le développement régional. Nous avons construit notre modèle explicatif de l'inégale intégration régionale comme le produit de facteurs multiples définis dans les deux tableaux ci-après.

Tableau 1. Matrice de corrélation

Variables	PIB	densPOP	R&D	autorkM	etuSUP	Internet	partAGRI	migr	croissPIB
PIB	1,000	0,661	0,713	0,762	0,556	0,422	-0,495	0,693	0,506
densPOP	0,661	1,000	0,546	0,371	0,338	0,190	-0,241	0,550	0,225
R&D	0,713	0,546	1,000	0,553	0,388	0,235	-0,386	0,774	0,450
autorkM	0,762	0,371	0,553	1,000	0,395	0,281	-0,431	0,461	0,176
etuSUP	0,556	0,338	0,388	0,395	1,000	0,319	-0,272	0,192	0,420
Internet	0,422	0,190	0,235	0,281	0,319	1,000	-0,216	0,113	0,127
partAGRI	-0,495	-0,241	-0,386	-0,431	-0,272	-0,216	1,000	-0,365	-0,166
migr	0,693	0,550	0,774	0,461	0,192	0,113	-0,365	1,000	0,476
croissPIB	0,506	0,225	0,450	0,176	0,420	0,127	-0,166	0,476	1,000

Tableau 2. Paramètres du modèle de développement régional

Source	Valeur	Écart-type	t	Pr > t	VIF
Constante	0,054	1,255	0,043	0,966	
PIB	0,000	0,000	3,391	0,001	7,713
densPOP	-0,003	0,001	-2,791	0,008	2,039
R&D	0,576	0,826	0,697	0,489	3,192
autorkM	-0,131	0,039	-3,363	0,002	2,794
etuSUP	0,092	0,052	1,750	0,087	1,723
Internet	-0,023	0,019	-1,202	0,236	1,365
partAGRI	0,027	0,025	1,052	0,299	1,363
migr	0,105	0,098	1,072	0,289	3,660

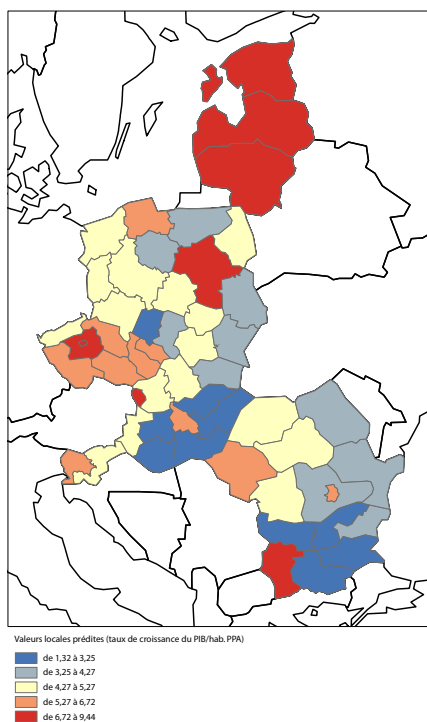
Pour modéliser la variation spatiale du développement régional, nous avons élaboré le modèle de régression globale suivant :

$$\rho_i = \alpha_0 + \alpha_1 \text{PIB} - \alpha_2 \text{densPOP} + \alpha_3 \text{R\&D} - \alpha_4 \text{autorkM} + \alpha_5 \text{etuSUP} - \alpha_6 \text{Internet} + \alpha_7 \text{partAGRI} + \alpha_8 \text{Migr}$$

Pour ce modèle général, la valeur associée au R² ajusté est de 0,517 (F = 6,031). Les signes des coefficients de régression indiquent que, mises à part la densité de population et les deux variables liées aux infrastructures, les variables indépendantes du modèle influencent positivement le taux de croissance économique. L'investissement dans la recherche et le développement semble être par ailleurs un facteur explicatif important.

Si l'on analyse la cartographie des valeurs locales prédites de notre modèle, on peut dessiner les traits de différentes géographies de l'intégration régionale en fonction de variables indépendantes d'ordre socio-économique et démographique. On s'aperçoit que l'intégration régionale semble plus avancée pour les régions métropolitaines/capitales et pour la quasi-totalité de la République tchèque. À l'inverse, toutes les régions les plus à l'Est enregistrent une valeur du taux de croissance beaucoup plus faible. La distance à la frontière de l'Europe des Quinze semble jouer un rôle important dans l'intégration régionale. Autrement dit, l'espace géographique et la localisation des régions influencent de manière significative le processus d'intégration.

Figure 1. Les valeurs locales prédites du modèle de croissance et d'intégration régionale issue de la GWR



D'une manière générale, on peut opposer les régions les plus développées situées dans le « croissant d'or » (République tchèque, Slovaquie et Hongrie orientales ainsi que la Slovénie) aux régions les moins développées toutes localisées dans les deux derniers pays ayant intégré l'UE en 2007, à savoir la Bulgarie et la Roumanie. La modélisation locale de la croissance régionale se révèle féconde en démontrant par exemple que, pour le « croissant d'or » et en particulier la région de Prague, les huit facteurs sont souvent très significatifs. Ces résultats démontrent que ces régions cumulent plus d'une caractéristique associée à l'intégration et à la croissance régionale.

CONCLUSION

Notre étude montre que l'organisation spatiale de l'intégration régionale exerce des effets sur le développement des régions en limitant son libre développement ou en le favorisant. Il existe donc un mécanisme de rétroaction entre l'espace et le développement du système économique et social (Bourdeau-Lepage, 2000). Des régions qui « gagnent » et d'autres qui « perdent » – pour reprendre l'expression d'Alain Lipietz et Georges Benko (1992, 2000) – ont pu être identifiées. Les régions ont leur propre trajectoire et à ce titre elles peuvent très bien passer de régions qui « perdent » à régions qui « gagnent ». Ce statut n'est donc vrai qu'à un moment donné. La non disponibilité des données sur une période relativement longue ne nous a pas permis de mener une telle analyse diachronique. Par ailleurs, une seconde partie de notre travail pourrait consister à étudier les variations des R2 locaux issus de la GWR afin de comprendre les variations spatiales des relations entre les variables explicatives et la variable dépendante.

RÉFÉRENCES

- Anselin L., 1995, "Local Indicators of Spatial Association LISA", *Geographical Analysis*, vol. 27, n° 2, pp. 93-115.
- Baron M., Cunningham-Sabot E., Grasland C., Rivière D., Van Hamme G. (dir.), 2010, *Villes et régions européennes en décroissance - maintenir la cohésion territoriale*, Paris, éd. Hermès.
- Baumont C., 1998, « Économie géographique et intégration régionale. Quels enseignements pour les pays d'Europe centrale et orientale ? », Dijon, Document de travail du LATEC - Économie, 11.
- Brunsdon C., Fotheringham A.S., Charlton M.E., 1996, "Geographically Weighted Regression: A Method for Exploring Spatial Nonstationarity", *Geographical Analysis*, vol. 28, n° 4, pp. 281-298.
- Capron H. (dir.), 2006, *Politique régionale européenne. Convergence et dynamique d'innovation*, Bruxelles, éd. De Boeck.
- Charlot S., 1996, « Les effets des dépenses publiques sur la croissance : un modèle d'équilibre régional », Dijon, Document de travail du LATEC, 9617, repris in *Les politiques publiques à impact territorial, Rapport ASRDLF-DATAR, n° 2870, février 1997*, pp. 11-31.
- Dall'erba S., Le Gallo J., 2007, "The impact of EU regional support on growth and employment", *Czech Journal of Economics and Finance*, vol. 57, pp. 325-340.
- ESPON, 2010, "TIPTAP: Territorial Impact Package for Transport and Agricultural Policies", Final Report
- Grahl J., Simms J., 1993, "Endogeneous Growth in the European Regions", CEPR Conference *The Location of Economic Activity: New Theory and Evidence*, 17-20 December, Vigo.
- Le Gallo J., Dall'erba S., Guillaïn R., 2011, "The Local versus Global Dilemma of the Effects of Structural Funds", *Growth and Change*, vol. 42, n° 4, pp. 466-490.
- Rey S.J., Janikas M.V., 2005, "Regional convergence, inequality and space", *Journal of Economic Geography*, vol. 5, n° 2, pp. 155-176.
- Samson Y., 2003, « La science régionale, la transition et la Russie », XXV^e session du séminaire franco-russe, Paris, EHESS.

L'AUTEUR

Sébastien Bourdin

École de management de Normandie
Institut du développement territorial
sbourdin@em-normandie.fr

Les espaces de la famille à Ouagadougou. Une construction inscrite dans trois temporalités : cycles de vie, domestique et urbain

AUTEURS

Florence BOYER, Daniel DELAUNAY

RÉSUMÉ

Un acteur un peu oublié de la construction du territoire urbain, la famille, est ici considéré en analysant son inscription territoriale concrète qu'est le logement, atome du peuplement urbain et unité statistique d'une enquête dédiée « Ouaga. 2009 » dont les choix méthodologiques servent l'analyse spatiale. L'analyse combine trois niveaux d'observation – l'individu, la famille et la ville – en focalisant l'attention sur leurs temporalités spécifiques : le cycle de vie, le cycle domestique et le calendrier de l'étalement urbain et du lotissement. Dans le contexte ouagalais d'intenses transitions démographique et urbaine, la synchronie de ces cycles se lit dans le peuplement et les configurations territoriales. L'hypothèse de ce travail est résumée par la notion de « logement immobile » au sens qu'au cours de cycle domestique il devient rapidement un point d'ancrage imposé. L'appropriation de l'espace urbain, et sa construction, s'organisent alors par les mobilités et les migrations autour de ce référent spatial, conduisant à la complexification de la famille par arrangements résidentiels.

MOTS-CLÉS

Logement, famille, mobilités, espace intra-urbain, cycle domestique, Ouagadougou

ABSTRACT

An actor, somewhat forgotten of the construction of the urban territory, the family, is here considered by analysing housing, its concrete territorial inscription, atom of the urban space and statistical unit of a dedicated survey "Ouaga 2009", whose methodological choices are oriented toward spatial analysis. The study combines three levels of observation – the individual, the family and the city – focusing attention on their specific temporalities: the individual life course, the domestic cycle and the timing of urban sprawl. In the context of Ouagadougou intense demographic and urban transitions, the synchrony of these cycles can be read in the settlement and spatial configuration. The hypothesis of this work is summed up by the concept of "stationary housing" in the sense that during domestic cycle it becomes an imposed anchorage point. The appropriation of urban space, and its construction is then organised by mobility and migration around this spatial referent, leading to the complexity of the family by residential arrangements.

KEYWORDS

Housing, family, mobility, intra-urban space, domestic cycle, Ouagadougou

La famille, collectivement, construit son territoire par le choix de lieux dans la ville par la mobilité résidentielle et les pratiques urbaines quotidiennes de ses membres (Buzar, Ogden et Hall, 2005). Or, les logiques de territorialisation se différencient et se diversifient selon l'étape dans le cycle de vie individuel, selon le moment dans le cycle domestique de la famille – partagée entre fonctions reproductives et arrangements résidentiels – et

dans le contexte d'une ville en rapide extension. Dans la perspective dynamique de ces trois temporalités, l'analyse se construit autour de la notion de « logement immobile », puisqu'au cours du cycle domestique, le logement occupé tend à se stabiliser. C'est à partir de cet ancrage que s'organisent des formes de mobilité temporaires, saisonnières ou quotidiennes (Le Bris *et al.*, 1987).

La construction de l'espace domestique est décrite à ces trois niveaux d'observation – individuel, familial et urbain – selon leurs échelles de temporalité spécifiques mais qui, en ce moment particulier des transitions démographique et urbaine que connaît Ouagadougou actuellement, tendent à se superposer. L'étalement urbain est si rapide que le cycle domestique est pratiquement inscrit dans l'espace : familles en fin de cycle dans le centre, jeunes couples en périphérie. C'est la combinaison des différentes échelles de temporalité et de territorialité que l'analyse tente de démêler pour retrouver le rôle de la famille dans la construction de l'espace intra-urbain ; par la migration et les mobilités essentiellement (Bonvalet et Lelièvre, 2005). La restitution de l'analyse procède par étapes du cycle familial. Avant la formation de la famille, les individus disposent d'une certaine latitude résidentielle, migrent vers la ville et s'y déplacent avec moins de contraintes. Durant la phase que l'on peut qualifier de reproductive, le lieu habité se stabilise, le rapport démographique de dépendance ¹ augmente, la migration matrimoniale des femmes contribue à prolonger la famille nucléaire. Ensuite, la conjugalité des femmes change radicalement, comme l'équilibre démo-économique du logement qui se fixe dans l'espace urbain. Des membres n'appartenant pas à la famille nucléaire sont hébergés plus facilement pour le travail, les générations cohabitent, les arrangements résidentiels se multiplient autour du logement stabilisé dans l'espace urbain.

Dans l'enquête « Ouaga. 2009 » ² cette problématique est servie par des choix méthodologiques orientés vers l'analyse spatiale. Le logement, plutôt que le ménage, est choisi comme unité statistique. Atome du territoire urbain, le logement est le lieu de convergence des pratiques résidentielles que l'enquête statistique s'évertue de mesurer dans leur diversité, cherchant à observer les formes diverses de cohabitation. Le protocole d'enquête a retenu un sondage aréolaire qui représente l'espace urbain. La géolocalisation des unités résidentielles produit des cartes des caractéristiques démo-économiques des logements et des pratiques individuelles. Les résidents habituels et temporaires du logement ont été recensés, ainsi que leurs mobilités selon différentes échelles de temps : quotidiennes, annuelles et biographiques ³.

1. LES TEMPORALITÉS DE LA CONSTRUCTION DES ESPACES DOMESTIQUE ET INTRA-URBAIN

À l'échelle individuelle, le *territoire d'une vie* se construit de manière complexe par la migration (Delaunay, 2001), particulièrement dans le contexte ouagalais. Nombreux sont les individus nés dans le reste du Burkina Faso, arrivés jeunes à Ouagadougou, ou après

1 Rapport du nombre d'individus dépendants (jeunes et personnes âgées) au nombre d'individus à même d'assumer cette charge.

2 *Ouaga. 2009 : Peuplement de Ouagadougou et développement urbain*, coordonné par F. Boyer et D. Delaunay. SCAC-Ambassade de France au Burkina Faso, ANR « Mobilités ouest-africaines ». Sauf mention contraire, l'ensemble des résultats est issu de cette enquête qui porte sur 1 965 logements.

3 Alors que la mesure des mobilités quotidiennes et annuelles porte sur l'ensemble des individus, les biographies ne concernent qu'un individu sur deux de 18 ans et plus.

des épisodes de migration internationale. L'analyse des biographies résidentielles montre que, malgré des origines diverses, les individus ont passé 56 % de leurs années vécues dans la capitale, alors que la ville s'est peuplée par l'exode rural. Parallèlement, des adultes matures s'installent en ville après des parcours migratoires complexes, nombre d'entre eux ayant séjourné en Côte d'Ivoire. Selon l'enquête, 8 % des années vécues, toutes générations confondues, l'ont été en Côte d'Ivoire. Au sein de l'espace urbain, des modes résidentiels plus flexibles (colocation, ménages unipersonnels, hébergement) permettent une plus grande latitude de localisation temporaire, parfois associée à la précarité professionnelle mais aussi aux études.

Le *territoire du cycle domestique* se construit sur une sédentarisation progressive dans un logement dont la position dépend pour une large part du calendrier de l'arrivée en ville. Le *logement immobile* oblige les membres à construire leur espace par les pratiques urbaines intenses ou la migration de membres hébergés, de passage. Les espaces ruraux continuent alors à jouer le rôle d'aire matrimoniale, notamment dans les familles polygames ou de recrutement de la main-d'œuvre domestique, du secteur informel. Les mobilités intra-urbaines au cours du cycle domestique seraient plus dépendantes de la prospérité du groupe domestique, réservée à quelques catégories privilégiées. Les taux de mobilité résidentielle intra-urbaine restent contenus, 6 % pour les natifs du reste du pays, 4,2 % pour les natifs de Ouagadougou. Le cycle domestique joue un rôle dans l'accumulation du patrimoine, les pratiques montrant que l'accession à la propriété constitue un facteur dominant de stabilisation.

La *temporalité de l'étalement* urbain est rythmée par le lotissement de quartiers spontanés, rapidement densifiés. L'espace non loti est le principal moyen d'accession à la propriété formelle à moindre coût (Jaglin *et al.*, 1992 ; Hien et Compaoré, 2006). Ce processus décalé de lotissement fait que les marges urbaines restent handicapées par un habitat précaire, qu'elles sont mal desservies et mal dotées en équipements collectifs. Or ce sont les lieux vers lesquels se déplacent les familles en cours de reproduction qui dès lors n'y trouvent pas les bonnes conditions d'éducation pour leur enfants, mais aussi de soins et d'accès au travail nécessaires à la valorisation du bonus démographique que constitue l'arrivée d'adultes « tout faits ».

2. AVANT LA FORMATION DE LA FAMILLE : LATITUDES RÉSIDENTIELLES TEMPORAIRES ET PRÉCAIRES

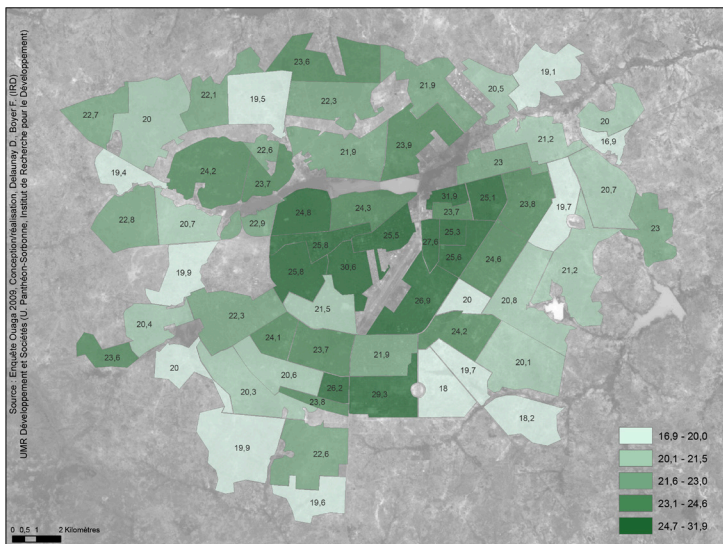
Dans le cycle domestique, l'étape de jeunesse, celle qui précède la formation de la famille biologique, tend à être négligée, alors qu'il s'agit des âges de forte mobilité, et donc de pratiques résidentielles diversifiées. Cette étape s'allonge par le recul de l'âge au mariage (l'âge moyen de la première union est de 30 ans pour les hommes et 24 ans pour les femmes). Ainsi, l'hébergement est particulièrement important à la fois chez les individus non mariés et chez les migrants ; parmi les non-natifs de Ouagadougou, 22 % sont hébergés⁴, alors que seuls 10 % des natifs le sont. Cependant, l'hébergement peut s'appréhender comme une étape vers l'autonomisation par l'accès à un logement, les migrants se distinguant une fois de plus des natifs par leur autonomie résidentielle plus précoce ; 16 % des logements enquêtés sont unipersonnels, ces personnes restant seules le temps de fonder une famille. Leur localisation urbaine se diversifie selon leur

4 Les personnes qualifiées « d'hébergé » sont celles qui résident dans un logement sans avoir de filiation directe avec le référent-logement (ou chef de famille).

catégorie socio-économique ; les étudiants parviennent à louer une chambre à proximité du centre-ville, les plus précaires se retrouvent dans des localisations périphériques, financièrement plus accessibles. En termes de pratiques urbaines, l'accès à l'espace urbain est déjà fortement différencié avant même que la famille ne se constitue.

La carte 1 reflète ces inégalités qui se jouent dès l'installation en ville ; les plus jeunes sont relégués dans les périphéries, alors que les plus âgés capitalisent des localisations urbaines favorables.

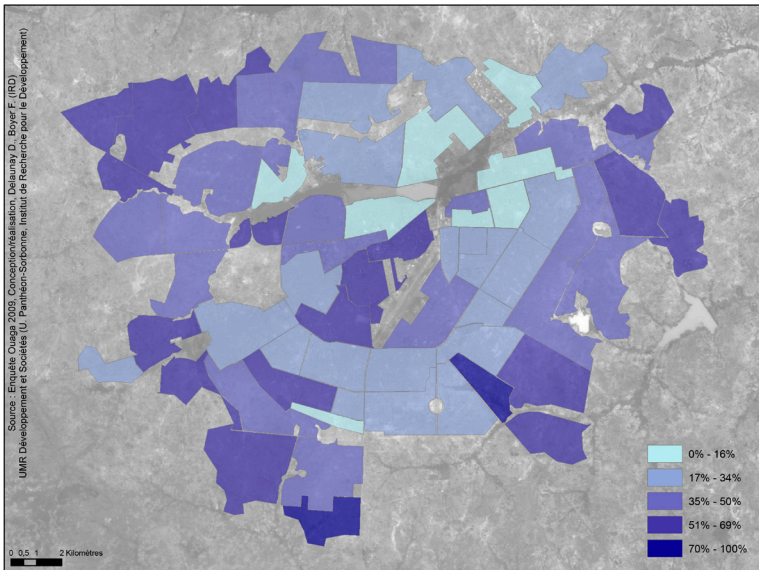
Carte 1. Âge moyen des résidents selon leur localisation urbaine



3. LE LOGEMENT DE LA FAMILLE NUCLÉAIRE : SE FIXER DANS L'ESPACE URBAIN

À l'échelle de Ouagadougou, les logements de type nucléaire dominant, représentant 40,3 % des logements ; si leur importance reflète la jeunesse de la population, ils renvoient à la phase d'autonomisation résidentielle, qui est aussi celle de l'union, de l'indépendance économique. Le choix du lieu est contenu par les contraintes foncières de l'accession à la propriété, qui font que ces familles jeunes sont reléguées en périphérie (carte 2). L'analyse plus fine de ces mobilités montre que les ménages les mieux dotés (notamment les actifs éduqués) bénéficient de localisations périphériques plus favorables en termes d'accès au centre-ville et de niveaux d'équipements. Dès lors, la périphérie tend à se diversifier plus radicalement que les quartiers anciens, avec une partition entre le Sud-Ouest de la ville, plus cossu, et les quartiers au Nord, plus pauvres. Cette relégation a des conséquences sur les mobilités quotidiennes de travail, comme celles liées à l'éducation de la famille ou à la consommation.

Carte 2. Répartition des logements abritant une famille nucléaire

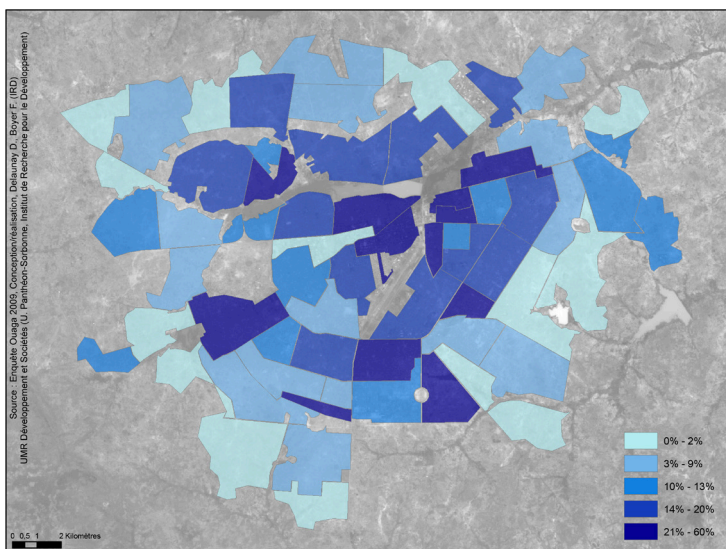


4. LA COMPLEXIFICATION DOMESTIQUE DUE AUX PRATIQUES MIGRATOIRE ET RÉSIDENTIELLE

La complexification de l'unité familiale apparaît en fin de cycle reproductif avec notamment l'augmentation de la désunion chez les femmes (par veuvage principalement) qui doivent prendre en charge le groupe domestique en s'aidant de nouveaux membres. Y contribue surtout la cohabitation intergénérationnelle souvent imposée par des enfants qui n'arrivent pas à s'autonomiser ou par le vieillissement du chef de famille pris en charge par le groupe (Vimard, 1993). La famille élargie à d'autres parents représente 31 % des logements et se concentre dans le centre ancien, une position qui garantit une économie en termes de mobilités quotidiennes. Les logements composés, c'est-à-dire abritant au moins un non-parent du référent-logement, représentent 11 % des logements et sont également centraux (carte 3). Ils se forment pour des raisons économiques : hébergement des domestiques dans les familles aisées, de travailleurs par les employeurs.

L'hébergement est le facteur de complexification du groupe domestique. Il s'agit d'un arrangement résidentiel qui découle des mobilités que l'on peut qualifier de satellites à la famille nucléaire. Les hébergés sont des personnes très mobiles, résidents temporaires ou pratiquant la multirésidence. Cette population urbaine circulante représente un effectif de 100 000 personnes, sans cesse renouvelé. Les hébergés sont relativement dépendants, parfois discriminés pour la fréquentation scolaire ou le statut économique, mais à terme l'accueil permet d'accéder à la ville, de s'autonomiser. La mobilité est le facteur principal de complexification de la famille et de l'espace urbain.

Carte 3. Répartition des logements abritant une famille composée



5. CYCLES DÉMOGRAPHIQUES ET DIFFÉRENCIATION SPATIALE ?

Caractérisée par une forte croissance et un étalement urbain tout aussi important, Ouagadougou est une ville dont l'histoire s'observe à l'échelle du cycle domestique. Les ancrages territoriaux de la famille, le logement, mais aussi les pratiques urbaines, constituent le reflet des différents âges de la ville.

Contraintes par l'immobilisation de leur résidence, les familles biologiques disposent de peu de latitude de localisation dans l'espace urbain et le paient en termes d'accès aux aménités et de déplacements quotidiens pour le travail et la consommation. Les inégalités spatiales sont marquées par l'histoire des migrations, toujours très intenses et structurantes. Le logement qui se fixe à l'échelle du cycle domestique oblige à une complexification sur place de la famille par les pratiques d'hébergement. Ainsi, d'intenses mobilités gravitent autour du groupe, notamment en fin de cycle ou accompagnent l'enrichissement du ménage. Deux facteurs endogènes de mobilité résidentielle infléchissent ce déterminisme. La fin du cycle domestique tout d'abord : le décès du chef de famille amène à la vente du bien immobilier afin de partager les bénéfices tout en dispersant les membres. Ensuite, la spéculation foncière forte dans les anciens quartiers pousse de nombreuses familles en précarité économique à vendre pour s'installer en périphérie. Seules les familles les plus aisées semblent préserver une relative liberté résidentielle en se maintenant en position centrale avantageuse ou en s'installant dans des quartiers périphériques aménagés.

RÉFÉRENCES

- Bonvalet C., Lelièvre E., 2005, « Les lieux de la famille », *Espace et Sociétés*, n° 120-121, pp. 99-122.
- Boyer F., Delaunay D. (coord.), 2009, *Ouaga. 2009 : Peuplement de Ouagadougou et développement urbain, Rapport provisoire*, Ouagadougou, IRD.
- Buzar S., Ogden P.E., Hall R., 2005, "Households matter: the quiet demography of urban transformation", *Progress in Human Geography*, 29, pp. 413-436.
- Delaunay D., 2001, « L'inscription dans l'espace des biographies individuelles », Communication présentée à la XXIV^e conférence générale de l'IUSSP, Salvador, 18-24 août 2001 [http://www.archive-iussp.org/Brazil2001/s20/S29_02_Delaunay.pdf].
- Hien P.C., Compaoré M. (dir), 2006, *Histoire de Ouagadougou des origines à nos jours*, Ouagadougou, DIST (CNRST).
- Jaglin S., Le Bris E., Osmont A., Ouattara A., Ouedraogo J.P., Piron M., Poussi M., Sanou B., 1992, *Les enjeux des extensions urbaines à Ouagadougou (Burkina Faso) 1984-1990*, compte-rendu de fin d'étude d'une recherche financée par le ministère de la Recherche et de la Technologie.
- Le Bris E., Marie A., Osmont A., Sinou A., 1987, *Famille et résidence dans les villes africaines. Dakar, Bamako, Saint Louis, Lomé*, Paris, L'Harmattan.
- Vimard P., 1993, « Modernité et pluralité familiales en Afrique de l'Ouest », *Tiers-Monde*, 34 (133), pp. 89-115.

LES AUTEURS

Florence Boyer
Migrations et Société
IRD
florence.boyer@ird.fr

Daniel Delaunay
Développement et Sociétés
IRD
daniel.delaunay@ird.fr

Quand *Le Diplo* contre-attaque. La territorialisation de la lutte médiatique contre la mondialisation néolibérale

AUTEUR

Arnaud BRENNETOT

RÉSUMÉ

Ce texte propose de montrer comment le mensuel *Le Monde diplomatique* a réagi face au processus de mondialisation, permettant de souligner qu'un journal ne se réduit pas au rôle de capteur ou de reflet de la réalité mais qu'il peut aussi devenir un acteur influent, y compris à l'échelle des relations internationales. En effet, la création d'ATTAC, en 1998, par les journalistes du *Monde diplomatique* a permis de fédérer la lutte contre le libéralisme en France tout en intégrant les groupes et les associations ainsi mobilisés dans le mouvement international d'opposition à la « mondialisation néolibérale », débouchant au début des années 2000 sur la formulation d'un projet qualifié d'« altermondialiste ». Cet engagement a été facilité par la territorialisation de l'édition et de la diffusion du mensuel antilibéral, très tôt organisée à l'échelle internationale.

MOTS CLÉS

Antilibéralisme, internationalisme, médias, mondialisation, territorialisation

ABSTRACT

This paper intends to show how a French newspaper, *Le Monde diplomatique*, has responded to globalization. This example will underline that a newspaper cannot be reduced to the role of a sensor or a reflection of reality but it can also become an influential actor, especially at the level of international relations. Indeed, the creation of ATTAC in 1998 by the journalists of *Le Monde Diplomatique* helped unite the fight against liberalism in France while integrating groups and associations mobilized in the movement against "neoliberal globalization", leading, in the early 2000s, to the formulation of an "anti-globalization" project.

KEYWORDS

Antiliberalism, internationalism, medias, globalization, territorialisation

INTRODUCTION

Depuis le début des années 1990, *Le Monde Diplomatique* (LMD) s'est imposé comme un acteur déterminant de la mobilisation politique contre la mondialisation néolibérale. Cet exemple permet de rappeler qu'un journal n'est pas seulement un capteur ou un producteur d'information qui reflèterait de façon sélective une réalité qui lui serait extérieure mais qu'il peut aussi jouer, dans certaines circonstances, un rôle géopolitique actif au niveau international.

1. UN MENSUEL TIERS-MONDISTE FACE À L'ÉMERGENCE DE LA MONDIALISATION

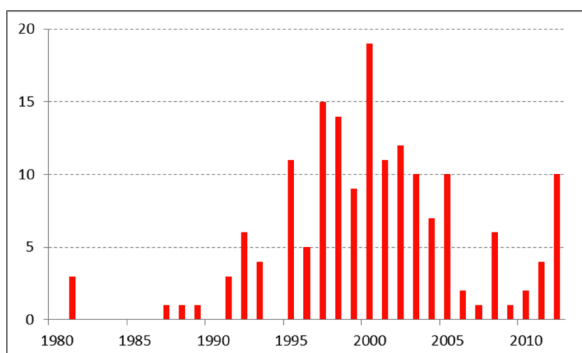
Le Monde diplomatique a été créé en 1954 pour servir de supplément mensuel au quotidien *Le Monde*. Consacré au traitement des affaires internationales, il s'adresse avant tout au personnel des services diplomatiques français. Une première rupture se produit dans l'histoire du journal lorsqu'en 1973 Claude Julien, chef du service « étranger » du

Monde, est nommé directeur de la rédaction du mensuel. André Fontaine, rédacteur en chef du *Monde*, entend ainsi mettre à l'écart un collaborateur engagé à gauche, en décalage avec l'objectivité affichée du quotidien du soir. C. Julien profite alors de sa nouvelle position pour opérer une réorganisation éditoriale du *Monde diplomatique*. Alors que jusqu'ici la plupart des articles étaient rédigés par des journalistes du service étranger du *Monde*, C. Julien met en place un nouveau dispositif : épaulé par deux journalistes permanents (B. Cassen et I. Ramonet) avec qui il partage des vues politiques communes, la petite équipe fait désormais appel à des collaborateurs étrangers, sélectionnés dans les réseaux intellectuels et universitaires que leur activité militante les amène à fréquenter (Harvey, 2009).

Le Monde diplomatique s'autonomise ainsi peu à peu du *Monde* au cours des années 1980 et 1990, accueillant de nouveaux rédacteurs. En plus des articles qu'il signe de façon régulière, chaque rédacteur prend en charge la couverture d'une région du monde, faisant pour cela appel à tout un réseau de contributeurs souvent originaires des pays évoqués : l'Amérique latine revient ainsi à I. Ramonet, l'Asie à J. Decornoy, l'Amérique du Nord à S. Halimi, le Moyen-Orient à A. Gresh et D. Vidal. Cette régionalisation des sources permet de mobiliser une grande diversité d'auteurs et d'évoquer la situation politique de pays extrêmement variés, certains étant parfois peu abordés par les médias traditionnels. Cette ouverture géographique s'accompagne d'une radicalisation progressive de la ligne éditoriale du mensuel, favorable aux vues anti-impérialistes et tiers-mondistes d'une partie de la gauche internationale.

C'est dans ce contexte, qu'au début des années 1990, l'usage du terme « mondialisation » se répand peu à peu dans les médias francophones. Au sein du *Monde Diplomatique*, R. Petrella, politologue italien engagé contre le néolibéralisme, est le premier à en faire un usage régulier, avant que d'autres auteurs, rédacteurs ou contributeurs réguliers, s'approprient à leur tour le terme (A. Mattelart, L. Carroué, B. Cassen, S. George, I. Ramonet, I. Sachs). La fréquence des occurrences du terme « mondialisation » croît ainsi jusqu'au début des années 2000 avant d'entamer une diminution consécutive à l'essoufflement et aux divisions internes des mouvements altermondialistes (figure 1).

Figure 1. Nombre d'articles faisant au moins une référence au terme « mondialisation » dans *Le Monde diplomatique* (1980-2012)
Source : *Le Monde diplomatique*. Réalisation : Brennetot 2013



2. L'ENGAGEMENT TRANSNATIONAL CONTRE LA MONDIALISATION NÉOLIBÉRALE

Le succès de la grille de lecture offerte par la mondialisation se traduit par un renouvellement de la critique du libéralisme. Jusque dans les années 1980, le néolibéralisme est assimilé par la gauche anti-libérale à un ensemble de politiques nationales inspirées des thèses minarchistes défendues par la Seconde École de Chicago, en particulier par l'économiste M. Friedman. Les pays les plus fréquemment associés aux politiques néolibérales sont alors le Royaume-Uni de M. Thatcher, les États-Unis de R. Reagan ou le Chili d'A. Pinochet. À partir des années 1990, le néolibéralisme est au contraire de plus en plus perçu comme un ensemble de dispositifs supranationaux mis en œuvre par des OIG accusées de servir de relais aux visées néo-impérialistes des États-Unis (FMI, Banque mondiale, OCDE, etc.).

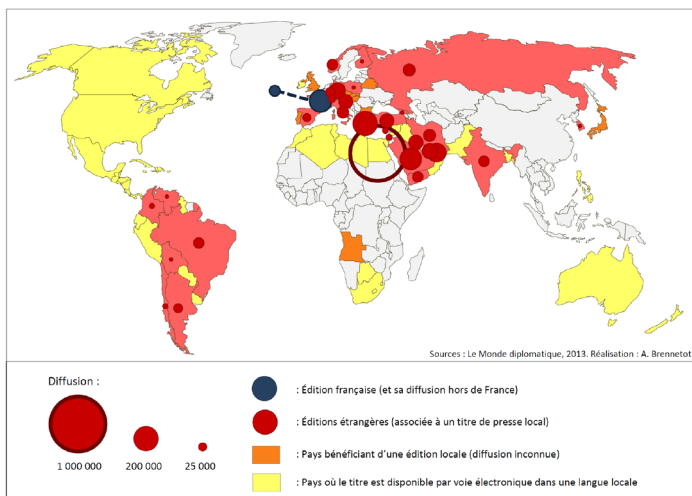
En France, la critique de la « pensée unique », périphrase utilisée par I. Ramonet dans un éditorial du *Monde diplomatique* pour dénoncer le néolibéralisme (janvier 1995), s'impose rapidement comme un thème récurrent dans le débat public national. À partir de 1997, *LMD* accentue son engagement politique en participant activement à la critique de l'Accord Multilatéral sur l'Investissement (AMI) préparé par l'OCDE. Cette influence se manifeste également à l'échelle internationale. À partir des années 1990, le mensuel devient un lieu de critique et d'opposition pour les intellectuels et leaders de la gauche antilibérale les plus en vue à l'échelle internationale : S. Amin, A. Pérez Esquivel, P. Bourdieu, N. Chomsky, I. Wallerstein, S.-C. Marcos, A. Roy, W. Bello, E. Hobsbawm, M. Yunus, E. Said, P. Anderson, A. Gorz, J. Berger ou E. Goldsmith signent des articles pour le journal. En mobilisant la contribution d'opposants à la mondialisation issus de divers pays, *LMD* participe au rapprochement des intellectuels de la gauche anti-libérale sur la scène internationale.

L'équipe éditoriale se lance également dans la diffusion à l'étranger et dans la publication en langue étrangère (figure 2).

Pour cela, elle s'associe avec des titres étrangers afin d'être diffusée comme supplément : *Il Manifesto* en Italie, *Die Tageszeitung* en Allemagne, *Eleftherotypia* en Grèce, etc. En 1999, un accord est signé avec *The Guardian* pour assurer la diffusion du journal dans les pays anglophones où le quotidien britannique est distribué. La publication électronique en langue étrangère est également utilisée. Elle se révèle particulièrement utile lorsqu'aucun partenaire local ne peut être trouvé (kurde, farsi, catalan).

Aujourd'hui, le mensuel anti-néolibéral est disponible dans plus de 26 langues et bénéficie d'une diffusion papier qui dépasse les deux millions et demi d'exemplaires dans le monde. À titre de comparaison, l'hebdomadaire libéral *The Economist*, présenté dans *LMD* comme le « journal le plus influent du monde » (août 2012), annonce une diffusion qui ne dépasse pas les 1,5 millions d'exemplaires. En 2006, B. Cassen parle d'une « Internationale du *Monde diplomatique* » pour désigner le réseau de diffusion construit peu à peu par le mensuel. Cette diffusion internationale favorise son rayonnement hors de France. Cette diffusion hors de France permet au journal de recevoir de nombreux soutiens étrangers, notamment un don de 5 millions de francs effectué en 1995 par Gunter Holtzmann, militant antifasciste installé en Bolivie et fidèle lecteur du mensuel antilibéral.

Figure 2. La diffusion du *Monde Diplomatique* dans le monde



3. UN JOURNAL ACTIVISTE, ENGAGÉ DANS L'ÉMERGENCE DU MOUVEMENT ALTERMONDIALISTE

La participation du *Monde diplomatique* à la mobilisation internationale contre le libéralisme dépasse le stade de la protestation ou de l'incitation à l'engagement. À partir de la fin des années 1990, le journal devient en effet un des principaux acteurs du mouvement altermondialiste qui se développe sur la scène internationale.

Le passage à l'action se réalise en décembre 1997, en pleine crise financière asiatique, lorsque le rédacteur en chef, I. Ramonet, propose dans un éditorial intitulé « Désarmer les marchés » de créer une organisation non gouvernementale intitulée « Attac » (Action pour une taxe Tobin d'aide aux citoyens). Cette association aurait pour but de faire pression sur les gouvernements du monde entier pour les convaincre de créer une taxe sur les transactions financières, inspirée d'une idée ancienne du prix Nobel d'économie J. Tobin, afin de lutter contre la spéculation financière et les risques qu'elle fait peser sur les économies des pays engagés dans la mondialisation. Cette proposition suscite un enthousiasme immédiat chez de nombreux lecteurs et soutiens déclarés du *Monde diplomatique*. Rebaptisée Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne, ATTAC est créée par les journalistes du *Monde diplomatique* en juin 1998. Elle enregistre plusieurs milliers d'adhésion dès les premiers mois et compte jusqu'à 30 000 adhérents au début des années 2000. En décembre 1998, un Mouvement international ATTAC est créé pour regrouper les ATTAC qui se créent peu à peu dans une quarantaine de pays, l'ensemble du réseau réunissant entre 50 000 et 90 000 adhérents dans le monde.

Impulsée par I. Ramonet, ATTAC France est présidée pendant les quatre premières années par B. Cassen. Tous deux occupent encore aujourd'hui le titre de président d'honneur de l'association, aux côtés de Susan George, ancienne présidente de l'Observatoire

de la mondialisation (1996) et contributrice très régulière au *Monde diplomatique*. ATTAC et LMD forment alors un système complémentaire permettant de grouper des forces politiques anti-libérales restées jusqu'ici dispersées. Dès la fin des années 1990, le couple ATTAC-LMD rejoint d'autres mouvements similaires organisés à l'échelle internationale (Via Campesina, l'Armée zapatiste de libération nationale, l'Action mondiale des peuples) et participe à des manifestations contre les sommets organisés par les grandes OIG accusées d'organiser la mondialisation néolibérale. En 1998, LMD participe ainsi à la mobilisation internationale contre le sommet de l'OMC organisé à Seattle.

Le journal ne se pose plus seulement comme un titre d'opinion proposant une analyse critique de l'actualité internationale mais devient le porte-voix des propositions défendues par ATTAC, laquelle se donne désormais pour but de participer à l'organisation politique de la nébuleuse anti-libérale sur la scène internationale. Le travail d'intégration et de positionnement au sein des réseaux associatifs et militants permet ainsi à ATTAC de faire partie des huit ONG à l'origine du premier Forum Social Mondial (FSM) organisé à Porto Alegre en 2001. Créé pour servir d'alternative au Forum Économique de Davos, le FSM se déroule dans des villes du sud (Porto Alegre, Nairobi, Belem, Dakar, Tunis). Symboliquement, le mouvement d'opposition à la mondialisation néolibérale affirme ainsi sa filiation avec le tiers-mondisme tout en développant un appareil revendicatif adapté au contexte nouveau de la mondialisation : il ne s'agit plus de refuser la mondialisation mais d'affirmer qu'« un autre monde est possible », l'altermondialisme devenant au cours de l'année 2002 l'étiquette derrière laquelle se rangent les associations opposées à la mondialisation libérale (Fougier, 2004 ; Auboussier, 2012).

CONCLUSION

Par ses contributeurs comme par sa diffusion, l'équipe de rédaction du *Monde diplomatique* est parvenue à entretenir un solide réseau de sympathies militantes à l'échelle internationale. Cette spécificité territoriale a permis aux journalistes de s'engager dans la création d'une ONG particulièrement influente, ATTAC, et, ce faisant, de s'imposer comme un des piliers du mouvement altermondialiste sur la scène internationale. Cet exemple montre comment un journal peut jouer un rôle de stimulateur communicationnel qui met en relation divers acteurs (énonciateurs, lecteurs) inscrits dans des réseaux socio-spatiaux qu'il contribue à configurer.

Cette participation des médias à la vie politique ne saurait être pleinement comprise sans tenir compte de la base territoriale sur laquelle s'appuie chaque journal. Le dispositif territorial sur lequel le *Monde diplomatique* s'est construit à partir des années 1970 (les réseaux régionaux de contributeurs, l'appartenance des journalistes à des collectifs militants répartis dans divers pays, le partage de valeurs issues de la pensée tiers-mondiste) explique la prédisposition du journal à participer à l'opposition internationale au libéralisme qui se met en place dans les années 1990. Le journal ne se pose plus seulement en relais d'influence ou en contre-pouvoir à l'ordre médiatique international. Il devient aussi un acteur des relations internationales, c'est-à-dire qu'il devient capable d'infléchir les comportements collectifs et d'activer des mobilisations politiques d'échelle transnationale.

RÉFÉRENCES

Auboussier J., « La dilution du discours antimondialisation dans les articles de presse », *Mots. Les langages du politique*, vol. 98, n° 1, pp. 121-136.

Cassen B. 2004, *Tout a commencé à Porto Alegre...*, Paris, Mille et une nuits.

Fougier E., 2004, *Altermondialisme, le nouveau mouvement d'émancipation ?*, Paris, Lignes de Repères.

Harvey N., 2009, « L'internationalisation du Monde diplomatique : entre "cosmopolitisation" et homogénéisation éditoriale », *Pôle Sud*, vol. 1, n° 30, pp. 85-97.

L'AUTEUR

Arnaud Brennetot

IDEES

Université de Rouen

arnaud.brennetot@univ-rouen.fr

Événement international, agenda médiatique et vision du monde : que peuvent nous apprendre les flux RSS des grands médias de presse internationale ?

AUTEURS

Arnaud BRENNETOT, Timothée GIRAUD, Claude GRASLAND, Robin LAMARCHE-PERRIN, Hélène MATHIAN, Christine PLUMEJEAUD, Sophie de RUFFRAY, Marta SEVERO

RÉSUMÉ

L'ANR Corpus Geomedia (2013-2015) se propose de collecter et d'analyser un échantillon d'une centaine de flux RSS « internationaux » émis par des journaux quotidiens de langues française et anglaise. L'hypothèse centrale de ce travail est le fait que les médias produisent des visions différentes du Monde et, plus précisément, des relations internationales. Les ressemblances et différences entre médias peuvent être mises en évidence par (1) la comparaison de l'importance qu'ils accordent à un même événement, (2) la comparaison des variations temporelles de l'importance relative accordée à tel ou tel pays et (3) la comparaison des variations spatiales dans la distribution des pays cités ou co-cités. La difficulté centrale du projet est de proposer des mesures quantitatives objectives permettant de comparer les focalisations respectives des médias sur les différents pays du Monde. Cette présentation essaye d'identifier les difficultés conceptuelles et méthodologiques à travers l'analyse des flux RSS internationaux de 4 journaux sur une période de 18 mois.

MOTS CLÉS

Média, événement, international, agenda, vision du Monde, flux RSS

ABSTRACT

The research project Geomedia (ANR Corpus, 2013-2015) proposes to collect and to analyse a sample of about hundred international RSS feeds produced by newspapers in English and French languages. The central hypothesis of this project is the fact that media are not producing identical visions of the World and more precisely of international relations between states. Similarities or differences between media can be revealed by (1) the comparison of the importance allotted to the same international events, (2) the comparison of time variations in the reporting of events, (3) the comparison of spatial variations in the distribution of countries mentioned and associated in the same news. The central difficulty of the project is to propose objective quantitative measures making it possible to benchmark the focus of media on the different countries of the World. This paper tries to identify conceptual and methodological difficulties through the examination of RSS feeds sent by 4 newspapers over a 18 months period.

KEYWORDS

Media, event, international, agenda, vision of the World, RSS feeds

INTRODUCTION

L'ANR Corpus Geomedia (2013-2015) se propose de collecter et d'analyser un échantillon d'une centaine de flux RSS « internationaux » émis par des journaux quotidiens de langues française et anglaise. L'hypothèse centrale de ce travail est le fait que les médias produisent des visions différentes du Monde et, plus précisément, des relations

internationales. Les ressemblances et différences entre médias peuvent être mises en évidence par (1) la comparaison de l'importance qu'ils accordent à un même événement, (2) la comparaison des variations temporelles de l'importance relative accordée à tel ou tel pays et (3) la comparaison des variations spatiales dans la distribution des pays cités ou co-cités. La difficulté centrale du projet est de proposer des mesures quantitatives objectives permettant de comparer les focalisations respectives des médias sur les différents pays du Monde. Cette présentation essaye d'identifier les difficultés conceptuelles et méthodologiques à travers l'analyse des flux RSS internationaux de journaux majeurs.

Nous essayerons dans un premier temps de préciser le contenu d'information internationale des flux RSS et de montrer les difficultés aussi bien conceptuelles que méthodologiques que soulève la mesure quantitative de la quantité d'information produite par un média à propos d'un pays. Nous détaillerons ensuite les concepts d'événement international et d'agenda médiatique, en nous appuyant sur l'exemple de la crise syrienne. Enfin, nous esquisserons en conclusion une première tentative de comparaison des visions internationales du monde de quatre journaux.

1. L'INFORMATION INTERNATIONALE CONTENUE DANS LES FLUX RSS

Le flux RSS « International » est-il un objet pertinent ?

Le choix de se focaliser sur une partie seulement des flux RSS émis par un journal soulève une première difficulté théorique et méthodologique. Lorsqu'on examine l'organisation des flux RSS émis par un journal, on constate qu'elle n'est pas construite selon une architecture de l'information clairement planifiée (Severo, 2013) et que les subdivisions ne correspondent pas à une arborescence simple, mais à un système complexe de catégories non nécessairement exclusives. Il existe certes presque toujours une catégorie « *World* » ou « International » mais on peut aussi trouver d'autres flux RSS à base régionale (e.g., « *Asia* », « *Europe* », « *Middle East* »), des flux RSS « À la une », et plus généralement des flux catégoriels (e.g., « *Sports* », « *Économie* »). Plus subtilement, les journaux séparent parfois les questions « internationales » au sens strict du terme (relation entre deux États), des questions « mondiales » ou « globales » mettant en jeu des acteurs supranationaux (e.g., Nations Unies) ou transnationaux (e.g., firmes, ONG). La rubrique « Planète » du Monde, qui a été récemment supprimée de l'édition papier mais demeure présente comme flux RSS autonome, est un bon exemple de l'importance symbolique des nomenclatures.

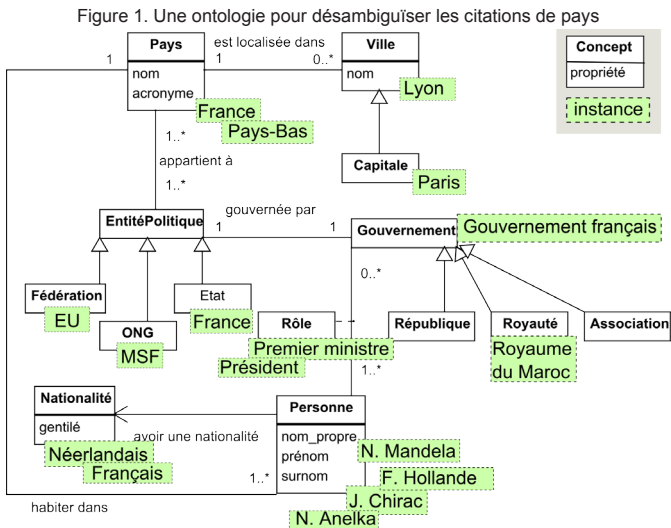
Le choix d'isoler le sous-ensemble des flux RSS d'un journal portant le label « *World* » ou « International » n'est donc nullement anodin. Une approche alternative consisterait à capturer l'ensemble des flux RSS d'un journal et de décider *a posteriori*, par un traitement de l'information, des items considérés comme nationaux, internationaux ou autres, en sachant que cela implique la définition encore moins anodine d'une procédure d'identification des doublons d'articles. Si nous avons opté pour l'utilisation des flux internationaux (« *World* » ou « International ») c'est en se plaçant du point de vue des usages. Nous observons les informations transmises à un utilisateur ayant choisi de recevoir des informations déclarées explicitement internationales par un journal.

En quoi consiste le contenu « International » d'un item RSS ?

L'extraction du contenu « International » d'un item RSS à partir de son titre ou de son résumé soulève des difficultés à la fois théoriques et méthodologiques se situant à deux niveaux.

- *Au niveau du choix des sources* : les difficultés concernent l'appréhension de ce que l'on caractérise dans les analyses comme relevant de l'« International ». Cette question suscite d'abondants débats scientifiques au sein des sciences politiques (Brenner *et al.*, 2008). Alors que les approches classiques (réalistes et néo-réalistes) s'en tiennent exclusivement aux États, en privilégiant notamment les grandes puissances, les approches transnationales considèrent que certains acteurs non-étatiques (OIG, ONG, FTN, opérateurs financiers, médias, etc.) jouent également un rôle qu'il convient de ne pas négliger.
- *Au niveau du traitement sémantique de l'information* : d'une part, la simple utilisation d'un thésaurus pour identifier les mots qui font référence à un État conduit à un certain nombre d'ambiguïtés (comme par exemple « Hollande » concerne-t-il le pays de la Hollande, le président de la France ou le simple citoyen ?). D'autre part si la relation entre le nom d'un pays et le pays lui-même est sans ambiguïté, comment qualifie-t-on des associations entre des pays et des citations autres que leurs noms comme celle d'un président, ou d'un gouvernement, ou d'un gentilé, ou encore des citations métaphoriques (comme par exemple l'Hexagone pour parler de la France). Ainsi il s'agit de construire un modèle de connaissance propre à cette question permettant d'annoter intelligemment chaque item RSS par un nom de pays.

La figure 1 présente un exemple simple de ce que pourrait être ce modèle de connaissance. Ce modèle qui s'inspire de formalismes de modélisation orientée objet comme UML, présente les différents concepts qui nous intéressent et les propriétés qui leurs sont rattachées, ainsi que les relations existant entre ces concepts. Afin d'aider à la lecture du diagramme, nous avons présenté en vert des exemples de ces concepts (e.g., des instances).



Commentaire : cette esquisse d'ontologie de reconnaissance des États dans le titre et le résumé d'un flux RSS souligne les ambiguïtés du concept d'État qui peut être envisagé soit comme objet géographique, soit comme acteur politique international. Les méthodes de levées d'ambiguïtés (type expression régulière) ne peuvent pas résoudre la difficulté initiale qui est le choix d'un positionnement conceptuel.

Ainsi un *Pays* possède deux propriétés que l'analyse automatique de l'item RSS peut renseigner : le *nom* (si possible standardisé par rapport à une orthographe dans une langue de référence choisie) et un *acronyme*, lui aussi standard (liste des acronymes publiés par l'ONU par exemple). Ce *Pays*, comme la France, contient des *Villes* situées sur son territoire, comme Lyon ou Paris. Le modèle représente aussi une relation de spécialisation par une flèche : $B \rightarrow A$ indique que le concept B est plus spécifique que A, il hérite donc des propriétés et relations de A, en les enrichissant sans les contredire. Par exemple, Paris est une *Ville* située sur le territoire de la *France*, mais qui a comme propriété plus spécifique d'être aussi sa capitale. Il nous semble pertinent de mettre cette information dans le modèle car il est fréquent que les informations politiques contenues dans les flux RSS se réfèrent aux pays non pas par leur nom mais par le nom de leur capitale.

Le fait que l'actualité internationale considère également plutôt un ensemble de jeu d'acteurs, qui peuvent être des pays ou encore des entités politiques (non-étatiques parfois), nous amène à proposer une relation d'appartenance entre un *Pays* et une *EntitéPolitique*, qui peut-être spécialisée, à titre d'exemple en *Fédération* (l'Union européenne), en *Etat* (la France), ou même une organisation non gouvernementale (celle-ci n'apparaît pas sur la figure 1 qui n'est pas exhaustive et souhaite montrer plutôt les possibilités qu'offre le modèle). On considère que toute *EntitéPolitique* est gouvernée par un *Gouvernement*, dont on peut décliner à volonté les spécialités (régime républicain, royaliste, parlementaire, associatif...). Il est en fait important de s'approprier à reconnaître ces déclinaisons des appellations dans les flux RSS : « sa Majesté », « le gouvernement », etc., pour identifier les acteurs de l'actualité géopolitique, dont l'ensemble ne se réduit pas forcément à des personnes.

Par ailleurs, ces personnalités (comme « Anelka ») sont des *Personnes* qui ont une *Nationalité* (décrite par un *gentilé*, « les Français », « les Néerlandais »), mais peuvent ne pas vivre dans le pays de leur *Nationalité*. Ces *Personnes* ont un *nom_propre* (« Hollande » ou « Chirac » par exemple), un *prénom* (« François », « Jacques ») et parfois un *nom* (« Madiba ») et peuvent jouer un *Rôle* pendant un certain temps dans un *Gouvernement* (par exemple, « premier ministre », « Président », « premier secrétaire », etc.) et être désignées en tant que telles dans l'actualité.

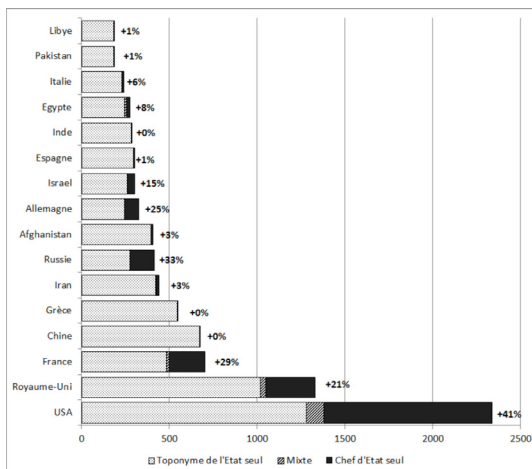
Les ambiguïtés de la dénomination de l'État

L'exemple de la prise en compte ou non de l'occurrence du nom des chefs d'État illustre les biais liés à la variété des modes de désignation et de capture possibles des États du monde. Une analyse des titres d'items ¹ émis par le flux RSS du *Guardian* entre janvier et novembre 2012 révèle ainsi que la fréquence d'occurrence des États diffère sensiblement, selon que l'on prend en compte le toponyme des États, le nom des chefs d'État ou les deux : dans le premier cas, par exemple, les États-Unis apparaissent deux fois plus cités que la Chine, alors que si on intègre également le nom du chef d'État, ce coefficient atteint 3,45. En fait si certains chefs d'État bénéficient d'une notoriété suffisante auprès du lectorat pour que les journalistes ne ressentent pas le besoin de rappeler à chaque fois le nom de l'État qu'ils dirigent (Obama, Poutine, Cameron), d'autres États,

¹ On appelle « item » chaque élément publié par un flux RSS ; les items sont composés d'une date de publication, d'un titre et d'un résumé plus ou moins long pouvant aller de quelques lignes jusqu'à l'article complet.

notamment certaines puissances émergentes (Chine, Inde), ne sont pas dirigés par des *leaders* particulièrement médiatiques et, dans ce cas, le recours au toponyme demeure indispensable. S'en tenir exclusivement aux toponymes risque donc de conduire à une sous-estimation relative des États dirigés par des *leaders* bénéficiant d'une forte notoriété internationale, quelle que soit son origine (ancienneté à la tête du pays, actes remarquables sur la scène internationale, trajectoire spectaculaire, originalité des modes d'accès au pouvoir, etc.).

Figure 2. Inégalité des occurrences de quelques pays dans les flux RSS du *Guardian* en fonction du mode de désignation (janvier-novembre 2012)



Commentaire : Le problème conceptuel de définition de l'État, soit comme acteur politique, soit comme objet géographique, se pose ici avec une acuité particulière. Il pourrait également être illustré par l'ajout d'un troisième élément de reconnaissance qui est le nom de la ville capitale du pays. Beaucoup de dépêches utilisent en effet la métonymie du lieu siège du pouvoir pour décrire des relations internationales (« Paris est en désaccord avec Moscou sur la question syrienne »). Mais on ne peut pas non plus se fier au seul nom des villes capitales qui peuvent renvoyer par exemple à des rencontres sportives (« Le Spartak de Moscou rencontre le Real de Madrid »).

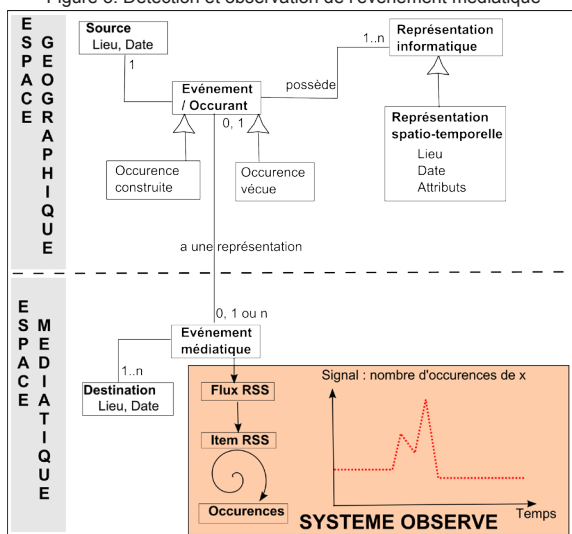
2. ÉVÉNEMENT MÉDIATIQUE ET AGENDA INTERNATIONAL

Qu'est-ce qu'un événement médiatique ?

Nombreux sont ceux qui se sont plongés sur l'étude de l'événement médiatique. De nombreuses définitions en ont déjà été données. En reprenant la réflexion de Jocelyne Arquembourg (2006), l'ANR Geomedia considère l'événement médiatique comme un objet construit par les médias à partir d'un « fait » en provoquant une « rupture ». L'ANR Geomedia observe le système médiatique à travers un capteur qui, partant du flux RSS, est traité pour l'extraction d'occurrences sémantiques, par exemple des noms de pays (figure 3). Le « fait », ou événement situé dans l'espace géographique, est un occurant qui peut être construit ou vécu ; il est associé à une source indiquant le lieu et la date d'occurrence du fait, et il possède une représentation informatique qui peut se spécialiser en représentation spatio-temporelle (emprise spatiale, période de réalisation, attributs

descriptifs). En fait, l'espace médiatique propose une à plusieurs représentations de ce fait (voire aucune en cas de censure ou de désintérêt pour ce fait). Et, dans l'espace médiatique, ce fait trouve un écho dans différents journaux, considérés comme les destinations de l'événement, publiés pour certaines dates et dans certains pays (les lieux de cette destination). On remarque aussi que certains événements médiatiques sont de pures créations, des bulles médiatiques qui ne peuvent être associées à des faits tangibles de l'espace géographique.

Figure 3. Détection et observation de l'événement médiatique



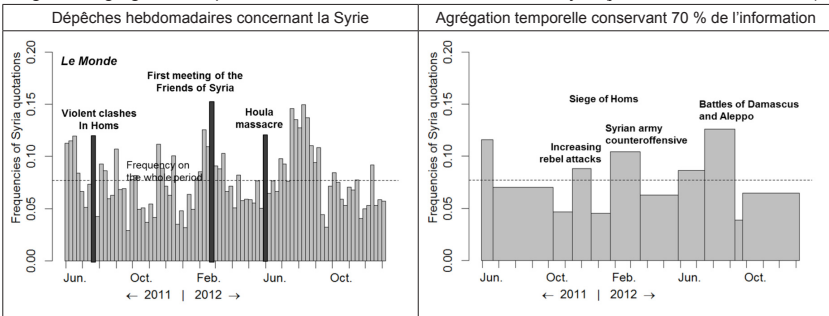
Commentaire : La distinction proposée dans ce schéma entre événements *occourants* et événements *médiatiques* renvoie à une perspective réaliste de distinction entre le fait et sa représentation. Elle est bien adaptée à la couverture d'événements tels que les tremblements de terre qui peuvent être mesurés objectivement en dehors de l'espace médiatique (capteurs sismiques). Mais elle pose davantage problèmes pour des phénomènes sociaux et économiques difficiles à définir en dehors de leur médiatisation (e.g., les manifestations contre les politiques d'austérité). Les approches constructivistes offrent un autre paradigme.

Le média n'est donc qu'un reflet du « fait » et le résultat du traitement (nombre de citations dans un flux RSS) n'est qu'une partie de ce reflet. Ce traitement se réalise dans un système d'observation basé sur la collecte de différents flux RSS composés d'item RSS, qui ne connaît pas *a priori* l'espace géographique. Il est ainsi difficile d'évaluer la qualité du « capteur » car on est loin d'un capteur physique. Par construction, la source (le média) est soumise aux « effets d'annonce », à des stratégies commerciales, de lobbying, etc. (Mercier, 2006). Quoi qu'il en soit le résultat du filtrage et reclassement des items RSS suivant des catégories définies par le système d'observation (pays source, pays destination, thème abordé, etc.) forme des chroniques dont on doit chercher à mesurer la régularité pour identifier ce que l'on considère comme l'événement, c'est à dire une « rupture » dans une évolution. Mais se pose alors le problème de la résolution temporelle avec laquelle cet événement peut être identifié.

Le problème de la granularité temporelle des événements

Le pas de temps atomique utilisé pour la collecte (heure, jour, semaine, mois) et les traitements effectués sur ce pas de temps (sélection, agrégation, échantillonnage) modifient la nature des événements mis en évidence. L'actualité étant constituée de pics d'attention de granularités variées, il est important de concevoir des techniques d'analyse multi-échelles. L'objectif d'une telle approche est d'engendrer de manière automatique des représentations agrégées de l'attention médiatique en fonction du contexte et des objectifs de l'analyse (quantité de détails attendue, natures des événements analysés, durée de la période d'observation). La figure 4 donne le résultat d'une procédure d'agrégation temporelle proposée dans Lamarche-Perrin *et al.* (2013b). Cette procédure permet de visualiser les pics d'attention du journal *Le Monde*, concernant la Syrie, au niveau hebdomadaire (à gauche) et à des échelles temporelles variables (à droite). Lorsqu'il s'agit de comparer plusieurs médias, la représentation du temps est confrontée à un second problème. Il s'agit de définir des niveaux de représentation macroscopique cohérents pour plusieurs jeux de données. Des mesures issues de la théorie de l'information peuvent constituer des critères objectifs pertinents pour comparer la granularité de ces représentations (Lamarche-Perrin *et al.*, 2013a). Par exemple, le graphique à droite de la figure 4 présente le résultat d'une procédure d'agrégation conservant 70 % de l'information contenue dans le graphique de gauche. Celle-ci peut être comparée à la représentation d'autres journaux, agrégée selon la même procédure et contenant la même quantité d'information. Ainsi, l'analyse comparative des agendas médiatiques bénéficie d'outils de représentation multi-échelle cohérents.

Figure 4. Agrégation temporelle des items du *Monde* concernant la Syrie (juin 2011-décembre 2012)



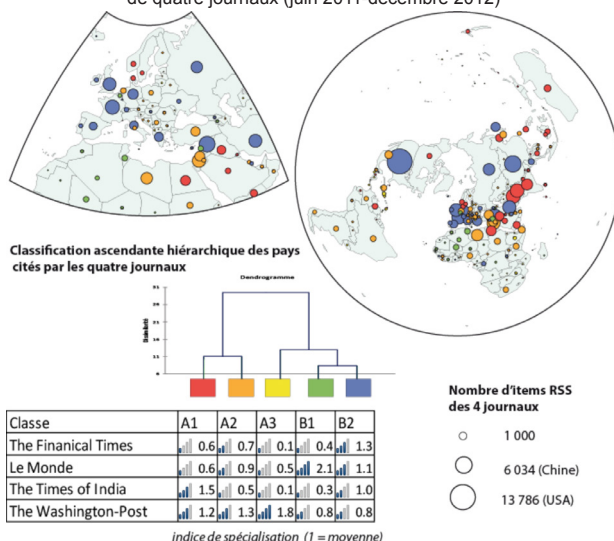
Commentaire : La définition d'un événement comme « pic » de fréquence dans une série temporelle pose des problèmes statistiques mais aussi et surtout des problèmes conceptuels. Repérer des événements revient formellement à repérer des agrégats temporels de niveau intermédiaire entre un niveau microscopique (heure, journée, semaine) et un niveau macroscopique (période d'étude). La recherche de solutions d'agrégation optimale du type de celles qui sont présentées ici n'est utile que dans la mesure où les choix des niveaux macroscopiques et microscopiques sont pleinement justifiés.

3. CONCLUSION – FLUX MÉDIATIQUES ET VISIONS DU MONDE

L'analyse de la courbe d'exposition médiatique d'un pays ne peut toutefois jamais se faire de manière isolée. L'information internationale diffusée par la presse est en effet soumise à des contraintes éditoriales, dont la limitation du nombre d'articles publiés par jour. Même en l'absence de format papier, les journaux ont tendance à envoyer un nombre assez régulier d'items RSS et sont donc dans un processus continu de sélection des

items. Ce fonctionnement systémique impose dès lors une analyse globale de l'ensemble des informations internationales d'un journal (sa « vision du Monde ») plutôt qu'une focalisation sur des pays isolés. Nous allons montrer brièvement à travers l'exemple de quatre journaux comment on peut tenter de comparer les visions du Monde produites par les flux RSS internationaux en étudiant la fréquence des citations ou co-citations de pays.

Figure 5. Fréquence absolue et relative de citation des pays du *Monde* dans les flux RSS internationaux de quatre journaux (juin 2011-décembre 2012)



Commentaire : Le choix d'un échantillon représentatif de médias est la partie la plus difficile de l'analyse géométrique car elle ajoute un degré de complexité supplémentaire aux problèmes déjà signalés d'agrégation des objets géographiques et des périodes temporelles. La plus mauvaise solution est à l'évidence d'agréger les items de journaux différents sans s'interroger sur leurs propriétés spatio-temporelles de capture des événements internationaux. La solution proposée ici consiste à nuancer l'approche quantitative (somme des dépêches relatives à un pays dans plusieurs journaux) par une typologie qualitative (pays cités plus ou moins fréquemment par un média ou un autre).

Les flux médiatiques de premier ordre

Une première façon de comparer les visions du monde de plusieurs journaux consiste très simplement à examiner la fréquence avec laquelle ils citent les différents pays du Monde au cours d'une même période de temps. Si l'on examine par exemple les flux RSS internationaux produits par quatre grands médias internationaux entre mai 2011 et décembre 2012, on peut établir une classification des pays du Monde en fonction de leur fréquence totale de citation mais aussi des médias qui les ont relativement plus ou moins cités (figure 5).

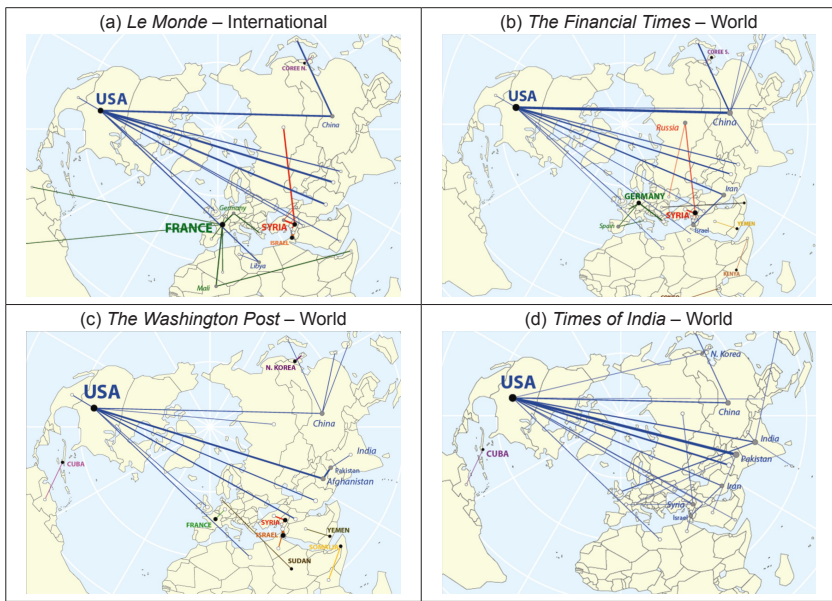
Ce type d'approche permet de repérer quantitativement les pays les plus cités au cours de la période d'observation (e.g., USA, Chine, Syrie, France, Royaume-Uni) et de confirmer les lois générales régissant l'importance médiatique des pays (Galting et Ruge, 1965). Mais il offre aussi la possibilité de mettre à jour des variations notables de citations selon les médias, en fonction de proximités géographiques ou linguistiques, mais aussi de lignes

éditoriales. On repère ainsi une spécialisation manifeste du journal *Le Monde* dans la couverture des événements relatifs aux pays d'Afrique occidentale. Ou bien une focalisation du *Financial Times* sur les pays économiquement les plus puissants ainsi que sur la crise de l'euro. Ce type d'approche est évidemment à mener sur un plus grand nombre de journaux et pour des périodes plus longues si l'on veut dépasser les explications immédiates.

Les flux médiatiques de deuxième ordre

Une seconde approche du problème consiste à analyser la co-présence de plusieurs pays dans les items émis par un même flux RSS. Ainsi, deux journaux peuvent parler exactement des mêmes pays, mais procéder à des associations très différentes de ceux-ci dans les items. On obtient ainsi des matrices de co-présence des pays dans les dépêches qui peuvent être analysées par des méthodes habituellement dévolues à l'étude des flux. La méthode des flux dominants permet par exemple de découper le Monde en bassins médiatiques polarisés où chaque pays est (1) symboliquement relié au pays avec lequel il est le plus associé dans l'actualité et (2) considéré comme « dominé » si le pays avec lequel il est le plus associé a fait l'objet de plus de citations que lui-même (figure 6).

Figure 6. Flux dominants de co-citations des RSS internationaux de quatre journaux (juin 2011-décembre 2012)



Commentaire : L'association de deux pays dans un même item peut s'expliquer par des faits objectifs (e.g., arrivée de réfugiés syriens en Turquie), mais elle est aussi fréquemment le résultat d'une interprétation et d'une sélection des faits par les médias qui rendent compte des événements et peuvent souligner, ou au contraire omettre de mentionner, le rôle d'acteurs (e.g., rôles respectifs de la Russie et des USA dans le conflit syrien). Au-delà des explications *ad hoc* que l'on peut fournir pour une association particulière, la méthode proposée ici permet de mettre en valeur des acteurs dominants, intermédiaires ou dominés, qui diffèrent selon les médias et révèlent par là même des différences de vision du Monde.

Sans entrer dans les détails de cette analyse des co-citations (Giraud *et al.*, 2013), il est clair qu'elle met en évidence des différences beaucoup plus marquées entre les médias que la simple analyse des fréquences de citations. Les associations de pays dans les mêmes items RSS apparaissent comme une piste particulièrement prometteuse pour notre objectif de mettre à jour les différences entre les visions du Monde produites par les médias. Reste que ces analyses empiriques demandent au préalable une nette consolidation des concepts et des méthodes permettant de définir plus précisément ce qu'est un événement international.

RÉFÉRENCES

- Arquembourg J., 2006, « De l'événement international à l'événement global : émergence et manifestation d'une sensibilité internationale », *Hermès* (46), pp. 13-21 [retrieved from <http://documents.irevues.inist.fr/handle/2042/23702>].
- Battistella D., 2003, *Théories des relations internationales*, Presses de Science Po.
- Brenner N., Jessop B., Jones M., Macleod G. (eds.), 2008, *State/space: a reader*, Wiley.com.
- Galtung J., Ruge M. H., 1965, "The Structure of Foreign News The Presentation of the Congo, Cuba and Cyprus Crises in Four Norwegian Newspapers", *Journal of peace research*, 2(1), pp. 64-90.
- Giraud T., Grasland C., Lamarche-Perrin R., Demazeau Y., Vincent J.-M., 2013, "Identification of International Media Events by Spatial and Temporal Aggregation of Newspapers RSS Flows. Application to the Case of the Syrian Civil War between May 2011 and December 2012", ETCQG 2013, Dourdan, 5-9 septembre 2013.
- Grasland C., Giraud T., Severo M., 2012, « Un capteur géomédiatique d'événements internationaux » in Beckouche P., Grasland C., Guérin-Pace F., Moisseron J.Y., *Fonder les Sciences du Territoires*, Paris, Karthala, « collection du CIST », pp. 139-157.
- Lamarche-Perrin R., Demazeau Y., Vincent J.-M., 2013, "How to Build the Best Macroscopic Description of your Multi-agent System?", in Demazeau Y., Ishida T. (eds.), *Proceedings of the 11th International Conference on Practical Applications of Agents and Multi-Agent Systems (PAAMS'13)*, vol. 7879, LNCS/LNAI, Berlin-Heidelberg, Springer-Verlag, pp. 157-169.
- Lamarche-Perrin R., Demazeau Y., Vincent J.-M., 2013, "The Best-partitions Problem: How to Build Meaningful Aggregations", in Yi Pan, Raghavan V. (eds.), *Proceedings of the 2013 IEEE/WIC/ACM International Conference on Intelligent Agent Technology (IAT'13)*, pp. 399-404.
- Mercier A., 2006, « Logiques journalistiques et lecture événementielle des faits d'actualité », in Arquembourg J., lochard G., Mercier A. (coord.), « Événements mondiaux. Regards nationaux », *Hermès*, 46.
- Nyusten J., Dacey M., 1968, "A graph theorie interpretaties of nodal regions", in Berry D.F., Marble B.J.L. (eds.), *Spatial Analysis, a reader in statistical geography*, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice Hall.
- Severo M., 2013, « L'information quotidienne face au web 2.0. La stratégie multiplateforme de six quotidiens nationaux français », *Études de communication*, n° 41 [à paraître].

LES AUTEURS

Arnaud Brennetot

IDEES

Université de Rouen

arnaud.brennetot@univ-rouen.fr

Timothée Giraud

RIATE

CNRS

timothee.giraud@ums-riate.fr

Claude Grasland

Géographie-cités

Université Paris Diderot

claude.grasland@parisgeo.
cnrs.fr

Robin Lamarche-Perrin

LIG

Université Grenoble Alpes

robin.Lamarche-Perrin@imag.fr

Hélène Mathian

Géographie-cités

CNRS

mathian@parisgeo.cnrs.fr

Christine Plumejeaud

LIENSS

CNRS

cplumejeaud@gmail.com

Sophie de Ruffray

IDEES

Université de Rouen

sophie.deruffray@univ-rouen.fr

Marta Severo

GERiiCO

Université Lille III

martaseve@gmail.com

Trajectoire géographique et territoire socio-résidentiel. L'apport de données contextuelles à une analyse longitudinale

AUTEURS

Arnaud BRINGÉ, Catherine BONVALET

RÉSUMÉ

Le développement des enquêtes biographiques a permis l'analyse des trajectoires résidentielles des populations en recueillant la description des différents logements occupés par les enquêtés et leurs localisations, mais peu d'études se sont intéressées à la cohérence de ces trajectoires dans un espace socio-résidentiel qui se conserve, se dégrade ou s'améliore au fil du temps. Cet espace socio-résidentiel sera défini comme une caractérisation sociale des communes à partir d'un indicateur du moment calculé à partir des différents recensements, de 1962 à 1999. Il est donc possible de définir le type de trajectoire suivie (stable, descendante, ascendante ou complexe). Ces trajectoires seront analysées selon l'origine géographique, la CSP et la localisation à 45 ans. Cette analyse a été effectuée à partir de l'enquête « Biographies et entourage » à l'INED en 2000. Elle se limite volontairement à la catégorie d'âge 30-45 ans, période de constitution de la famille et en même temps de recherche de stabilisation résidentielle.

MOTS CLÉS

Trajectoire résidentielle, enquête biographique, Ile-de-France

ABSTRACT

The development of event history surveys has made it possible to analyse the residential trajectories of populations in geographical terms by collecting data on the various dwellings occupied by respondents, but few studies have focused on the way in which these trajectories evolve within a social space which either remains unchanged, deteriorates or improves. This socio-residential will be defined as a social characterization of municipalities from an indicator level using census datas from the year 1962 to 1999. It is so possible to define, the trajectories type (stable, upwards, downwards, complex). These trajectories will be analysed according to geographical origin, socio-occupational category and by place of residence at age 45. This analysis is based on data from the "Biographies et Entourage" (Event history and contact circle) survey conducted by INED in 2000. It is deliberately restricted to persons aged 30-45, who are in the process of forming a family and in the same time searching for residential stabilization.

KEYWORDS

Residential trajectory, event history survey, Paris region

INTRODUCTION

Cette communication a pour objectif d'introduire une réflexion à la fois sur la pertinence et la difficulté d'introduire des données contextuelles du moment pour analyser les déterminants de la mobilité des ménages en Ile-de-France au moment de la constitution de la famille (30-45 ans). La caractérisation sociale des communes d'origine et de destination est un élément important à prendre en compte qui permet de tenter de définir les

frontières de l'environnement socio-résidentiel des individus.

Au cours des cinquante dernières années, la région Ile-de-France a connu de profonds changements urbains avec la rénovation de la capitale, la densification des banlieues, la création des villes nouvelles et le phénomène de périurbanisation qui s'étend actuellement au-delà de ses frontières. De 1968 à 2010, La population a augmenté de 27 % (tableau 1) et cette croissance s'est effectuée dans un espace urbain dont la composition sociale s'est renouvelée.

Tableau 1. Évolution de la population d'Ile-de-France. Source : INSEE

	1968	1975	1982	1990	1999	2010
Population	9 248 631	9 878 565	10 073 059	10 660 554	10 951 136	11 786 234

Cette période a aussi été marquée par des changements importants en termes de statut d'occupation des ménages, avec l'importance de l'habitat HLM d'une part, et l'accès à la propriété d'autre part. Après la construction des grands ensembles à partir du début des années 1960, on a assisté à une modification de l'espace urbain avec la multiplication d'espaces pavillonnaires bâtis notamment à la périphérie des communes rurales aux marges de l'agglomération parisienne (Berger, 2004). Au cours de cette période, les choix de localisation et de statut d'occupation des ménages se sont diversifiés grâce à la politique d'accession à la propriété, qui a permis à une population au moment de la constitution de la famille, en quête d'habitat en maison individuelle, de se délocaliser notamment dans le périurbain et modifier de ce fait la structure sociale des différentes communes de la région. Le développement des transports sur la période a amplifié le phénomène et a donné la possibilité aux personnes travaillant sur la région de se déplacer dans une aire géographique élargie.

L'analyse des trajectoires résidentielles a fait l'objet de nombreuses recherches au cours de ces dernières années. Cependant, les études prennent rarement en compte l'impact social des mobilités individuelles sur la composition et la structure sociale des communes de la région. En effet, ces déplacements ne se font pas au hasard, et ont un impact sur la division sociale de l'espace urbain en modifiant la composition sociale des communes. Parallèlement, les transformations des structures sociales au niveau de la commune et du quartier constituent un des éléments attractifs ou dissuasifs pour les nouveaux ménages souhaitant s'y installer et peut agir ainsi comme une contrainte limitant leur relocalisation géographique dans la région.

Les différentes frontières communales ne sont nullement imperméables et les individus peuvent changer d'espace socio-résidentiel en se déplaçant vers une commune plus aisée ou au contraire plus populaire au cours de leur cycle de vie.

Cette communication a pour but d'analyser les différents types de trajectoires qu'ont pu connaître les individus dans l'agglomération parisienne, en focalisant cette étude sur une tranche d'âge élargie 30-45 ans, correspondant à la période de constitution de la famille. Elle s'inscrit dans un projet de recherche (Bonvalet et Bringé, 2010) qui a pour objectif d'analyser l'impact d'événements de la trajectoire familiale (dans le cas présent, la période de constitution de la famille) sur l'éventuelle modification de l'espace socio-résidentiel.

1. LES TRAJECTOIRES GÉOGRAPHIQUES : SOURCES ET MÉTHODES

Pour répondre à cet objectif, deux sources d'informations sont nécessaires : une enquête spécifique disponible, qui recueille les localisations des différents logements et donc la trajectoire géographique d'individus vivant en Ile-de-France, et une source de données qui permet de caractériser la composition sociale d'une commune.

Les enquêtes disponibles pour ce travail sont relativement rares. Si les enquêtes INSEE Logement ont une chronologie maintenant ancienne et disposent de nombreuses données sur le logement des Français, elles ne permettent pas de disposer d'une information longitudinale, qui seule permet de retracer la trajectoire résidentielle des individus. L'enquête « Biographies et entourage » de l'INED, réalisée en 2000 en Ile-de-France, permet de recenser le parcours résidentiel de 2 830 individus âgés de 50 à 70 ans. Cette enquête s'inscrit dans une longue tradition d'enquêtes biographiques effectuées en région parisienne, comprenant une partie importante sur le logement. On peut ainsi citer les enquêtes de Pourcher (1964), Bonvalet (1986). Cette enquête a fait l'objet de nombreux travaux portant sur les trajectoires géographiques des individus, par exemple Beaufils et Bonvalet (2006), Robette *et al.* (2012).

Un volet de recueil de données biographiques, *via* une fiche Ageven¹ (Antoine *et al.*, 1987), permet de recueillir des informations concernant tous les logements occupés depuis l'enfance notamment la commune de résidence et le statut d'occupation de chaque logement.

Les sources actuelles qui caractérisent une commune au niveau social ne permettent pas de répondre à nos questions de recherche. En effet, l'espace socio-résidentiel s'est modifié sur la période d'observation et des communes aujourd'hui socialement aisées, ou *a contrario* populaires, le sont devenues au terme d'un long processus s'étalant sur plusieurs années, voire décennies. Pour tenir compte de l'évolution sociale des communes, nous avons fait le choix de collecter la proportion de cadres et d'ouvriers à chaque recensement sur la période 1962-1999 pour chaque commune d'Ile-de-France, et de segmenter à chaque recensement l'ensemble des communes en 4 quartiles selon les différentes valeurs du ratio déterminé par la proportion de cadres sur la proportion d'ouvriers. Pour les années situées entre deux recensements, nous avons déterminé par interpolation linéaire la proportion de cadres et d'ouvriers de chaque commune.

À un instant t , nous sommes ainsi en mesure de resituer socialement chaque commune par rapport à l'ensemble des communes de la région parmi les 4 états suivants : {populaire, plutôt populaire, moyennement aisée, aisée}.

Pour chaque individu, né entre 1930 et 1950, il est alors possible de caractériser chaque année sa commune de résidence selon l'indicateur défini ci-dessus. Une séquence de 16 éléments est donc attribuée à chaque individu, vecteur de caractéristiques de sa localisation durant sa période de résidence de 30 à 45 ans. Cette séquence peut être représentée par une suite de 16 chiffres, caractérisant l'environnement socio-résidentiel de la commune d'habitation de l'individu.

¹ Outil de collecte permettant un recueil unifié des informations biographiques (domaines démographique, professionnel, résidentiel).

Un individu peut effectuer une trajectoire stable, ascendante, descendante, ou plus complexe. La forme de sa trajectoire peut être influencée par des mobilités sur la région d'étude, vers des communes de composition sociale similaire ou différente, ou sinon parce qu'il se sera lui-même installé durablement dans une commune qui changera de caractérisation par gentrification ou paupérisation, sans que l'individu ne se soit déplacé.

2. ESSAI DE TYPOLOGIE DE TRAJECTOIRES GÉOGRAPHIQUES

La période du cycle de vie choisie, 30-45 ans, constitue une période où les individus constituent leur famille, et de ce fait, choisissent une localisation en fonction de contraintes liées au changement de taille de la famille, d'une part, et des contraintes économiques et budgétaires, d'autre part. Il s'agit alors de rechercher un environnement et un habitat en conformité avec cette évolution du noyau familial, compatible avec leurs possibilités financières. En fin de période d'étude, des événements familiaux (un divorce, une reconstitution familiale) peuvent entraîner une relocalisation de l'individu. Dans ce cas, l'individu sera contraint, par son changement de situation familiale, à déménager vers un espace social moins aisé, en suivant ainsi une trajectoire descendante.

Ces séquences sont analysées en fonction de caractéristiques en fin de période, à l'âge de 45 ans : catégorie socio-professionnelle, type de famille (combinant la vie en couple et le nombre d'enfants), localisation (Paris, petite couronne, grande couronne), origine (Ile-de-France, province, étranger).

Tableau 2. Types de trajectoires 30-45 ans

Type de trajectoire	Effectif	Pourcentage
Stable	1 358	49,72%
Descendante	945	34,61%
Ascendante	307	11,24%
Complexe	121	4,44%

Les trajectoires stables du point de vue de la catégorisation de communes constituent, sur la tranche d'âge considérée, environ 50 % des trajectoires (tableau 2). Cependant cette catégorie recouvre une réalité très hétérogène selon que la commune initiale, à 30 ans, peut être considérée comme commune aisée ou moyennement aisée *versus* comme commune populaire ou plutôt populaire. Ainsi, partant d'une commune plutôt aisée à 30 ans, les individus cadres à 45 ans sont 67 % à avoir une trajectoire stable (c'est-à-dire dans un ensemble de communes aisées), alors que 9 % passeront d'une commune moyennement aisée à une commune aisée et effectueront ainsi une trajectoire ascendante. Ces pourcentages montent respectivement à 72 % et 10 % quand la femme interrogée est elle-même cadre à 45 ans.

Inversement, les ouvriers à 45 ans ne sont que 29 % à avoir résidé dans une commune plutôt aisée à 30 ans, 48 % d'entre eux ont suivi une trajectoire descendante et seuls 35 % ont réalisé une trajectoire stable.

À 45 ans, 86 % des Parisiens ont connu une trajectoire stable, 40 % pour les habitants de la petite couronne. Parmi ces derniers, 49 % ont suivi une trajectoire descendante, suite notamment à un départ de Paris au moment de l'achat du logement ou de recherche d'un appartement de plus grande taille.

Quant aux trajectoires descendantes, elles représentent 34 % de l'ensemble des individus enquêtés, mais passent à 39 % pour les individus qui résident en maison individuelle à 45 ans et 42 % des locataires HLM à 45 ans.

Les 2/3 des individus propriétaires ou locataires dans le parc privé à 45 ans, ayant débuté à 30 ans en commune populaire, ont connu une trajectoire ascendante, alors que 4 % seulement ont suivi une trajectoire ascendante s'ils résident en HLM à 45 ans.

Enfin, sur la période, 13 % ont passé au moins une année en province et 9% à l'étranger, ce qui représente des proportions relativement faibles. Parmi les enquêtés originaires de province et résidant en Ile-de-France à 30 ans, 22 % habitent dans une commune populaire ou plutôt populaire, proportion qui atteint 27 % pour les personnes originaires d'Ile-de-France et 32 % pour ceux qui sont originaires de l'étranger.

3. LES LIMITES DE L'ANALYSE

L'indicateur socio-résidentiel pris en compte pour la commune ne provient que d'une source (le recensement) alors que d'autres indicateurs issus de sources complémentaires pourraient être utilisés (prix de l'immobilier par exemple). D'autre part, cet indicateur n'est calculé qu'à l'échelle de la commune, ensemble souvent hétérogène et une zone d'analyse plus précise comme le quartier pourrait être plus pertinente. Mais ceci aurait nécessité une collecte d'informations à un niveau géographiquement fin dans une enquête et la recherche de statistiques de caractérisation sociale sur des zonages plus détaillés que la commune (par exemple IRIS ²). Malheureusement, les statistiques infra-communales sur une période d'analyse aussi longue ne sont pas disponibles. Elles ne peuvent témoigner que de manière récente de la composition des communes lorsqu'on agrège des quartiers d'une même commune fortement différenciés socialement.

Par contre, il pourrait être pertinent de prendre en compte, dans l'analyse, des événements familiaux (naissance, divorce) de façon à suivre s'il y a une modification du type de trajectoires à partir de cet événement, et non pas seulement en tenant compte des caractéristiques acquises (origine) ou à 45 ans (type de famille, localisation).

De plus, il pourrait être intéressant d'élargir la fenêtre d'étude en prenant en compte la perspective du temps de la retraite, et les éventuelles anticipations en termes de relocalisation résidentielle.

Enfin, une dernière limite concerne les communes de province ou de l'étranger qui ne sont pas caractérisées de la même manière par notre procédure, bien qu'elles puissent faire partie de la trajectoire.

CONCLUSION

Les mobilités intra-urbaines en Ile-de-France se caractérisent depuis plusieurs décennies par un mouvement centrifuge, phénomène de périurbanisation, conséquence de l'aspiration des familles à un environnement urbain moins contraignant et au désir de maison individuelle. Pour ces générations, ce mouvement a été accompagné, voire encouragé, par des politiques publiques visant à développer ce type d'habitat périurbain

² Ilots regroupés pour l'information statistique (IRIS), utilisé par l'INSEE notamment au recensement de 1999.

(développement des villes nouvelles dès le milieu des années 1960) et à faciliter l'accès à la propriété par des grandes lois en matière de prêt (développement des prêts PEL et PAP, par exemple).

RÉFÉRENCES

Antoine P., Bry X., Diouf P.D., 1987, « La fiche "Ageven" : un outil pour la collecte des données rétrospectives », *Techniques d'enquêtes*, 13(2), pp. 173-181.

Berger M., 2004, *Les Périurbains de Paris : De la ville dense à la métropole éclatée ?*, Paris, CNRS Éditions.

Beaufils S., Bonvalet C., 2006, *Les trajectoires géographiques des Franciliens de 50 à 70 ans*, Paris, IAURIF, « Note rapide ».

Bonvalet C., Bringé A., Riandey B., 1988, *Cycle de vie et changements urbains en Région Parisienne, Histoire résidentielle d'une génération*, Rapport CNAF-DREIF-ministère de l'Équipement.

Bonvalet C., Bringé A., 2010, « Les trajectoires socio-spatiales des Franciliens depuis leur départ de chez les parents », *Temporalités*, n° 11, « Les parcours individuels dans leurs contextes ».

Pourcher G., 1964, *Le peuplement de Paris. Origine régionale. Composition sociale. Attitudes et motivations*, Paris, INED, Cahier Travaux et Documents, n° 43.

Robette N., Bonvalet C., Bringé A., 2012, « Les trajectoires géographiques des Franciliens depuis leur départ de chez les parents », in Bonvalet C., Lelièvre E. (éds), *De la famille à l'entourage*, Paris, INED, collection « Grandes enquêtes », pp. 177-202.

LES AUTEURS

Arnaud Bringé
Service Méthodes Statistiques
INED
bringe@ined.fr

Catherine Bonvalet
Mobilité, Logement et
Entourage
INED
bonvalet@ined.fr

L'explication électorale au prisme des sciences du territoire ¹

AUTEUR

Michel BUSSI

RÉSUMÉ

On assiste actuellement à un retour de l'approche territorialisée des questions de socialisation politique, en particulier des questions électorales. Celle-ci se marque moins par un recours renouvelé à la carte et ses méthodes que par une prise en compte de ce que les politistes nomment « le contexte ». La relation science politique/territoire apparaît ainsi plus complexe. Trois évolutions majeures de l'approche territorialisée des votes doivent être prises en compte : l'accès à des données socio-électorales de plus en plus nombreuses et précises, l'ouverture internationale de la démocratie et des sources d'information associées, l'importance de la prise en considération d'un contexte multiscale et mobile. Les courants qui traversent les sciences du territoire offrent un point de débat intéressant l'ensemble de la science électorale : soit on entre par le territoire, perçu comme un enjeu (identité, représentation, participation, mobilisation, conflits...), soit on entre par l'espace, perçu comme un filtre d'analyse (relégation, mobilités, distance, proximité, voisinage...). L'approche territorialisée du politique s'enrichira du dialogue entre les deux entrées.

MOTS CLÉS

Géographie électorale, démocratie, découpages électoraux

ABSTRACT

We currently observe a new interest for the place-based approach in the electoral studies. This interest is not limited to maps, but takes into account what political scientists call "context". The relationship between Political Science and territory appears more complex. Three major changes in the approach of vote must be taken into account: an access to socio-election data that are more numerous and precise, the international progress of democracy and associated information sources, the importance of a multi-scale and mobile context. The debates in Territorial Sciences provide an interesting discussion for all the election science: the territory can be considered as an issue (identity, representation, participation, mobilization, conflict...) or as a filter for the analysis (relegation, mobility, distance, proximity, neighbourhood...). The place-based approach is able to enrich the political dialogue between the two inputs.

KEYWORDS

Electoral geography, democracy, redistricting

1. GÉOGRAPHIE ET SCIENCE ÉLECTORALE FRANÇAISE : QUELQUES COLLABORATIONS

Les liens entre l'approche territoriale des votes (longtemps résumée à la géographie électorale) et les sciences politiques existent et se sont sans doute renforcés au cours des

¹ Cette communication reprend en partie une note rédigée (mais non publiée) pour le congrès de l'Association de sciences politiques, en juillet 2013, sur « Le futur des études électorales en France ».

quinze dernières années, même si la relation reste asymétrique, puisque les géographes qui s'intéressent aux questions électorales sont de fait peu nombreux, en tous les cas bien moins nombreux que les politistes électoralistes (qui de près ou de loin parlent des territoires). Mais ce qui est marquant dans ces coopérations est la diversité des formes qu'elles prennent désormais. Cinq exemples de « programmes communs » permettent de mettre en lumière cette diversité. Elles permettent également, évidemment, de se projeter dans les fronts pionniers d'une science des territoires politiques.

– *Les travaux du GAEL (Groupe d'analyses électorales) de l'AFSP et du groupe ADRET (Analyse de la démocratie, des représentations, des élections et des territoires)* se sont croisés à partir du milieu des années 90. Ces rencontres ont été marquées par plusieurs colloques ou journées thématiques (l'approche contextuelle, l'Europe, le genre, la carte électorale...). Presque toujours pluridisciplinaires, elles furent l'occasion de discussions entre géographes et politistes (y compris de nombreux doctorants). Elles doivent beaucoup à deux politistes qui furent capables d'initier le dialogue avec des géographes.

- Annie Laurent, animatrice du GAEL, a occupé une position privilégiée puisque sa thèse portait précisément sur les questions de vote et territoire et, en particulier, sur la théorisation de la relation de la démocratie française et de ses institutions aux territoires, sans d'ailleurs que ce mémoire fondamental ne soit diffusé chez les géographes.
- Hervé Guillourel fut membre fondateur d'ADRET (il en trouva l'acronyme) et auteur dans les années 80 d'un fameux « rapport » sur la géographie électorale des géographes.

Depuis une dizaine d'années, le groupe ADRET s'est effacé devant le renouveau de la commission de géographes politiques française du Comité national français de géographie, qui intègre désormais des questions électorales et de démocratie, ce qui apparaissait alors comme un autre front pionnier au sein de cette sous-discipline de la géographie.

– *Les travaux sur le Front national*, pour lesquels le recours au territoire est un passage presque obligé. En effet, l'émergence politique du Front national a en grande partie remis en cause la thèse de l'homogénéisation (ou nationalisation) des comportements électoraux. La carte du Front national apparaît comme la plus organisée géographiquement parmi l'ensemble des partis français sans que cette répartition ne soit réductible à une explication simple. De ce fait, cette « lune brune » à l'est de la France a amené de nombreux géographes à proposer des pistes explicatives, et les politistes spécialistes du Front national, en particulier Pascal Perrineau, ont pu ainsi être amenés à s'intéresser à une entrée par les territoires et aux travaux des géographes, et à collaborer avec eux sur ce point.

– Dans un autre registre, *le renouveau de l'approche contextuelle*, orchestrée notamment par les travaux de Céline Braconnier (2010), apparaît explicitement à la fois comme un front pionnier dans sa propre discipline, mais aussi comme une ré-interrogation des méthodes des géographes, en particulier ceux qui se réfèrent à la géographie sociale. Ce renouveau s'impose comme un retour à des travaux ancrés dans les territoires, en réaction aux recherches par sondages atomistes, qui remplacèrent progressivement l'usage des cartes électorales dans les années 60-70. Le dialogue est alors aisé entre certains géographes et certains politistes qui, de fait, possèdent des méthodes si proches que les cloisons disciplinaires en deviennent particulièrement fines.

– *Le programme ANR/FEDER CARTELEC*, co-piloté par IDEES ² et le CEVIPOF ³ et qui

2 Identités et différenciations de l'environnement, des espaces et des sociétés (IDEES).

3 Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF).

regroupe à la fois des géographes et des politistes, est sans doute l'un des programmes de collaboration les plus aboutis. L'objectif était de cartographier les 65 000 bureaux de votes en France, dont 30 000 infracommunaux. En effet, la cartographie systématique des bureaux de vote n'existait pas en France avant CARTELEC, et moins encore la connaissance de la composition socio-économique de ces bureaux. Cet objectif a été partiellement atteint en juin 2013 avec la cartographie effective de tous les bureaux de vote pour les communes françaises de plus de 20 000 habitants. On peut espérer que ce très lourd investissement méthodologique, qui aboutit à une mise à disposition de ces données pour l'ensemble de la communauté scientifique, soit avant tout, à travers une plateforme de données partagées, le point de départ de réflexions croisées. Il l'a déjà été par la présentation du programme « en régions » devant des publics pluridisciplinaires majoritairement composés de géographes et de politistes.

– Plus récemment encore, en juin 2013, à l'occasion du *centenaire du tableau politique de la France de l'ouest d'André Siegfried*, un colloque a été co-organisé par IDEES et les politistes du GAP⁴ de Nanterre, à Cerisy-la-Salle. Il a regroupé une trentaine d'intervenants, à la fois géographes et politistes mais aussi historiens et économistes, et fut incontestablement l'occasion d'une mise au point épistémologique et théorique importante sur les relations entre territoire et science politique autour de la figure tutélaire de Siegfried (un pionnier du dialogue interdisciplinaire autour du territoire ?). On remarquera que les précédentes commémorations de Siegfried avaient rarement réunis à la fois géographes et politistes. Un signe des temps ?

Pourtant, aussi fécondes soient ces collaborations, il est important de rappeler et de discuter l'apport spécifique d'une approche territoriale, par la géographie, elle-même en questionnement sur ses paradigmes.

2. RETOUR SUR LA GÉOGRAPHIE ÉLECTORALE (ET SA DIVERSITÉ)

La géographie électorale est une discipline assez clairement identifiée par les géographes. Elle possède un objet : les votes ; une méthode : la cartographie des résultats électoraux et la confrontation de ces cartes avec des variables supposées explicatives ; un père fondateur : André Siegfried ; une utilité sociétale : la demande médiatique pour une analyse factuelle des résultats au lendemain des élections. Cette vision claire, mais réductrice, implique un certain nombre de limites. L'utilisation à des fins scientifiques des résultats électoraux n'est souvent pas une fin en soi, faisant du vote l'objet central d'une recherche, mais est liée à des intérêts où le vote apparaît périphérique.

La géographie électorale est cependant traversée par plusieurs courants, qui d'ailleurs ne se reconnaissent pas tous sous le titre de géographie électorale (souvent confondue avec la cartographie), mais se rassemblent davantage sous la bannière des territoires. Au début des années 2000, on pouvait distinguer quatre approches en son sein (tableau 1)⁵.

4 Groupe d'analyse politique (GAP).

5 On peut noter que J. Agnew propose en 1990 une autre classification pour la géographie électorale. Il distingue quatre objectifs : "Geography of electoral behaviour, Geography of interpersonal information flow, Geography of electoral systems, Geography of political parties" (Agnew, 1990). Si cette classification, moins basée sur les méthodes, apparaît adaptée à la production anglo-américaine, elle ne me semblerait guère discriminante vis-à-vis de la production française.

Cette classification peut apparaître aujourd'hui dépassée, et on pourrait évidemment en discuter les termes. Cependant, à travers notamment les méthodologies employées, l'entrée territoriale reste traversée par une grande diversité d'approches. Mais le clivage est plus profond qu'une simple question de méthode. Pour noircir le trait, on pourrait avancer que ces quatre approches sont aussi peu réconciliables que la géographie elle-même. En effet, elles se différencient explicitement par le type d'influence qu'elles accordent au couple espace/territoire dans l'explication du vote. L'approche monographique considère le territoire simplement comme le creuset dans lequel se mélangent histoire, sociologie et politique pour former des « cultures politiques », assez proche au fond d'une « approche contextuelle ». L'approche politique considère le territoire comme le périmètre au sein duquel s'exerce un pouvoir, principalement descendant, et dans lequel s'affrontent différents acteurs. L'approche comportementale considère au contraire le territoire comme la liberté plus ou moins importante de l'individu vis-à-vis de son environnement, son « capital spatial », et renvoie alors à la notion d'intégration, ou de formation socio-spatiale, voire d'individu « stratège ». L'approche quantitative parle davantage d'espace que de territoire et le considère comme une dimension ayant ses propres lois (diffusion notamment), auxquelles les individus ne résistent que de façon résiduelle. Ces quatre dimensions montrent la complexité de l'entrée par les territoires mais ne participent pas à la lisibilité externe d'une telle science.

Tableau 1. Quatre approches du vote par les territoires

Approche	Objet scientifique	Méthode
Approche monographique	ensemble du processus électoral	cartes zonales, connaissance systémique de l'espace institutionnel
Approche politique	mode de scrutin, campagne électorale, conflits/rapports de force, partis, élus	comptes-rendus de la presse et des médias, analyse du discours politique, observation politique « de l'intérieur » (par entretien, engagement ou infiltration)
Approche comportementale	intégration sociale et citoyenneté, résultats électoraux, candidats	enquêtes contextuelles, études longitudinales
Approche quantitative	organisation du vote (inscrits, découpages), prévision électorale, résultats électoraux	systèmes d'informations géographiques, modélisation spatiale

On peut pourtant estimer que l'influence du couple espace/territoire sur le vote comporte ces quatre dimensions : la distance physique vis-à-vis de pôles émetteurs d'opinion, les capitaux spatiaux individuels qui déterminent le degré d'influence de cette diffusion sur les individus, les territoires politiques dans lesquels la somme de ces comportements électoraux individuels prennent leur sens, les spatialités civiles dans lesquelles la somme de ces comportements sociaux individuels s'inscrivent. Reconnaître cette pluralité permet déjà d'avancer (groupé). Elle permet également de montrer que la diversité des approches sur des questions électorales dans les territoires ne sont pas réductibles à un simple « effet de contexte » ou une simple cartographie.

3. CINQ PROPOSITIONS DE TRAVAIL INTÉGRANT LA SCIENCE DES TERRITOIRES AU SEIN DES SCIENCES ÉLECTORALES FRANÇAISES

1. *Le vote urbain et intra-urbain dans l'analyse.* À partir du programme ANR/FEDER CARTELEC, et en exploitant la base de données socio-électorales associée, centrer des analyses sur une approche intra-urbaine permettra de renouveler en partie l'approche électorale « classique »,

- a. en mettant en évidence l'importance des variables lourdes dans l'explication du vote (CSP, revenus, habitat...), c'est-à-dire autant de variables dont l'influence apparaît minimisée lorsqu'on se contente d'observer des moyennes communales. Les premières analyses liées aux données CARTELEC mettent en évidence l'intérêt de la variable électorale comme indicateur des ségrégations croissantes au sein des agglomérations françaises.
- b. en nuanciant les conclusions d'analyse cartographique à l'échelle française, survalorisant les espaces ruraux peu denses et n'intégrant pas ou peu le fait urbain, telles celles opérées par Emmanuel Todd et Hervé Le Bras.
- c. en utilisant la composition socio-électorale des bureaux de vote comme base de sondage pour des enquêtes individuelles.

On peut considérer que la connaissance du vote intra-urbain permettra une avancée de la socio-géographie électorale comparable à celle du début des années 2000, lorsque les données par commune furent pour la première fois accessibles sous forme numérique.

2. *Modéliser les comportements électoraux dans l'espace.* Dans le prolongement des travaux de Bussi, Langlois et Colange (2008) et à partir principalement des méthodes de modélisations individus-centrés (systèmes multi-agents, automates cellulaires), il s'agirait de tester des méthodes de simulations du vote. Des travaux pionniers ont montré qu'il était possible de simuler en grande partie le vote Front national à partir de règles simples (diffusion par contagion à partir de pôles émetteurs). Le logiciel MAGEO actuellement développé au sein de l'UMR IDEES fournit une plateforme de modélisation qui semble adaptée à une telle problématique.

3. *Travailler sur le redistricting à la française.* Les travaux sur les *redistrictings* sont importants aux États-Unis. À l'inverse, en France, les redécoupages électoraux ont fait l'objet de peu d'analyses, notamment de la part des géographes (nouveau découpage des circonscriptions, futur redécoupage des cantons). Le *gerrymandering* apparaît pourtant comme une instrumentalisation politique emblématique du territoire. Si ces questions de redécoupage ont été assez bien analysées par les géographes sous l'angle des périmètres des structures intercommunales, elles ont peu été pensées sous l'angle de la justice socio-spatiale et des théories néo-constitutionnelles.

4. *Travailler sur les effets spatiaux des modes de scrutins.* Les géographes, politistes et économistes français ont peu collaboré sur les questions des modes de scrutins et de leur conséquence sur les territoires. On pourrait notamment imaginer travailler sur :

- a. Le test « grandeur nature » de la modification de modes de scrutin sur les territoires, à partir de données sociales et électorales (sur le principe du modèle de structure sociale dit « de Johnston »).
- b. les théories des jeux, coopératifs ou non, pour expliquer les systèmes de vote dans les assemblées territoriales, mais également les formes de coalitions, de coopérations, voire de gestion des équipements publics (votes avec les pieds type Tiébout par exemple, ou indice de Banzhaf appliqué à des cas locaux, dilemme du prisonnier d'Axelrod spatialisé).

5. *Une approche comparative.* Au-delà du strict cas français, l'analyse des territoires politiques s'est également beaucoup renouvelée à travers des approches comparatives vers d'autres démocraties, notamment dans les États du sud. Dans nombre de

démocraties « émergentes », on dispose désormais de données des résultats des votes, de fichiers des électeurs et des élus, des recours ou griefs, de la structuration partisane (ces données étant parfois plus accessibles qu'en France). En l'absence de sondages fiables, le recours à la carte reste d'ailleurs souvent une méthode privilégiée, mais déterministe sans précautions méthodologiques. Des travaux récents, par exemple de cartographie électorale au Mali ou en Tunisie démontrent tout l'intérêt d'un tel transfert de compétences qui devrait se traduire par la multiplication des « observatoires » des votes.

RÉFÉRENCES

Agnew J.E., 1990, "From political methodology to geographical theory? A critical review of electoral geography", 1960-87, in Taylor P.J., Johnston R.J., 1990, *Developments in electoral geography*, London, Routledge.

Braconnier C., 2010, *Une autre sociologie du vote. Les électeurs dans leurs contextes : bilan critique et perspectives*, LEDJ.

Bussi M., 2008, "Modeling Spatial Logics of Individual behaviors: from methodological Environmentalism to the Individual Resident Strategist", in Guermond Y. (dir.), *The modelling Process in geography*, Wiley.

Bussi M., Lima S., Vigneron D., 2009, « L'État-nation africain à l'épreuve de la démocratie, entre présidentialisation et décentralisation : l'exemple du Mali », *L'espace politique*, n° 1-2009, « L'État en Afrique ».

Laurent A., 1983, *Espace et comportement électoral*, thèse de doctorat de 3^e cycle en science politique, sous la direction de F. Bon.

L'AUTEUR

Michel Bussi

IDEES

CNRS

michel.bussi@univ-rouen.fr

Covoiturage et territoire : quelle(s) proximité(s) dans la mobilité ?

AUTEURS

Laurent CAILLY, Benoît FEILDEL, Hélène BAILLEUL, Benjamin PRADEL, Luc GWIAZDZINSKI, Marie-Christine FOURNY

RÉSUMÉ

Le covoiturage, comme d'autres modes de déplacement partagé, connaît un développement important, pour des raisons à la fois économiques et idéologiques. Concernant d'abord les trajets longue distance, cette croissance touche désormais ceux de moyenne distance, notamment au sein des espaces périurbains. Or ces espaces sont avant tout réputés pour les pratiques automobiles et individuelles qui les structurent, et ainsi mettent en cause leur durabilité, leur cohésion sociale et fonctionnelle. Suite à des recherches exploratoires sur *la spatialité des rapports sociaux engagés dans les pratiques de co-déplacement*, nous montrons que le covoiturage interroge conjointement la cohésion sociale et la structuration spatiale issue de la mobilité. Productrices de nouvelles convergences sociales et spatiales, ces pratiques témoignent d'une capacité d'organisation des acteurs sociaux face au problème de l'habiter périurbain. Elles suggèrent la possibilité d'un « vivre ensemble par et dans les réseaux » qui interpelle la question de la territorialité périurbaine.

MOTS CLÉS

Mobilité, périurbain, covoiturage, territorialité, spatialité, réseau, interactions sociales

ABSTRACT

Carpooling, as other shared uses for travelling, is growing for both economical and ideological reasons. Firstly related to long journey, this growth is now concerning average distance trips, especially in suburban areas. Suburbs are known for being automobile-oriented territories, structured by a sole travel mode, considered responsible for their un-sustainability, their lack of social cohesion and functional efficiency. After exploratory research on the spatiality of social relations involved in shared use of cars, we are showing that carpooling jointly queried social cohesion and spatial organisation made in mobility. Producing new social and spatial convergences, these shared practices also reflect a capacity to create social organisations to face suburban liveability problems. These new uses suggest the possibility of "living together with and by networks" that questions suburban territoriality.

KEYWORDS

Mobility, suburbs, carpooling, territoriality, spatiality, networks, social relations

Au travers d'études menées dans le cadre d'une recherche ANR en cours, plusieurs publications ont exploré le rapport à la mobilité. Elles ont permis d'objectiver les solidarités territoriales engagées dans l'organisation de la mobilité périurbaine (Terrhabmobile, 2013) et ont conduit à considérer la proximité comme une ressource de la mobilité (Pradel *et al.*, 2014). Des analyses menées dans les espaces des réseaux (nœuds spatiaux et habitacles) ont également montré les interactions sociales engagées dans les

lieux, du et en mouvement (séminaire CIST–CITERES–PACTE, 2013). Elles font ressortir l'existence, dans l'expérience individuelle et collective des déplacements, de régularités spatiales et sociales participant d'un processus d'identification territoriale autour des conditions de la mobilité. Ces premiers résultats conduisent à approfondir l'hypothèse plus large d'une proximité propre aux situations de mobilités périurbaines, et dont les référents, articulant liens et lieux, territoires et réseaux, seraient susceptibles de profondément renouveler la compréhension des territorialités périurbaines.

De ce point de vue, le covoiturage – et plus généralement le co-déplacement au travers de l'usage des transports en commun – met en jeu une relation sociale dans la mobilité et questionne sur ses conditions et ses effets. En effet, si la mobilité est habituellement entrevue comme une expérience de séparation et de mise à distance des groupes sociaux, le co-déplacement crée une situation sociale de partage et de rapprochement. Il suppose une co-présence d'individus, certes mobiles mais dans ce même lieu de l'habitable. Ce facteur rapproche le mode automobile de l'usage de transports en commun et justifie ainsi de les confronter. Par ailleurs, si plusieurs travaux se sont intéressés aux sociabilités dans les lieux du déplacement – arrêt de bus (Dodier, 2007), train (Lanéelle, 2005 ; Espinasse et Le Mouël, 2012) –, peu font cas des sociabilités à l'œuvre au sein des habitacles eux-mêmes. D'autres analyses ont examiné le rapport à l'ancrage (Hirschorn et Berthelot, 2000), les identités de déplacement (Ramadier, 2007) ou, très récemment, les territorialités en réseau (Frétygn, 2013). Mais l'analyse du covoiturage et du co-déplacement a l'originalité d'introduire une nouvelle forme de proximité : celle liée au partage d'un lieu – l'habitable – en mouvement, dont il s'agit de voir comment elle opère avec les proximités sociales de type topographique et les proximités sociales de type topologique. La situation de covoiturage s'avère également heuristique dans la mesure où elle introduit l'action. À la différence de l'usage de transports en commun imposant leur organisation géographique et temporelle, elle introduit une marge de manœuvre. À la différence aussi d'une coprésence subie, elle suppose des interactions pour la constitution de petits groupes et des processus de négociation au sein de ceux-ci. Elle implique donc un choix, social et spatial. Pour examiner ce rapport, nous avons adopté une démarche de type interactionniste (De Certeau, 1988 ; Clot-Goudard et Tillous, 2008) visant à faire émerger les arrangements interpersonnels mobilisés dans ce type de déplacement, en les confrontant aux agencements des spatialités sur lesquels ils s'appuient. Autrement dit : nous avons cherché à comprendre la cospatialité (Lussault, 2013) engagée par la coprésence liée au covoiturage.

Les cas d'étude présentés sont issus de la recherche actuellement en cours sur trois territoires périurbains localisés autour des agglomérations d'Aix-en-Provence, Grenoble et Tours, à partir desquels nous avons réalisé une série d'entretiens « embarqués » (Terrhabmobile, 2013). Ces entretiens qualitatifs, réalisés en situation avec les acteurs de la mobilité, ont un objectif exploratoire. Cependant les hypothèses soulevées permettent d'ores et déjà de débattre de la valeur de l'approche et de l'intérêt du covoiturage en tant qu'objet pour l'analyse de nouvelles socio-spatialités.

Ce jeu entre des rapports sociaux engagés dans les pratiques de covoiturage et la spatialité du covoiturage peut être décrit sous trois prismes. Le premier est celui de la constitution de groupes dont l'objet commun est la réalisation d'un parcours. Sur quelle base géographique s'effectue-t-elle ? Sur quelles proximités spatiales et quelles proximités

sociales se fonde cette opération ? Un second aspect est celui de l'action. Il conduit à interroger les conditions et les motivations d'une organisation collective. Il rend compte également des capacités d'action et de réaction des habitants à une évolution de la mobilité, de leur capacité à rendre plus durable une formation territoriale dont les conséquences environnementales, la fragilité énergétique et sociale sont mises en cause. Au-delà de l'organisation, il engage donc les processus de territorialisation. Un troisième aspect est celui des effets sociaux et spatiaux de ces déplacements collectifs. Le partage fonctionnel d'un mode de transport fabrique-t-il des sociabilités propres ? Celles-ci se transfèrent-elles sur les sociabilités résidentielles pour modifier les relations dans les lieux d'ancrage ?

Ces quelques articulations n'épuisent pas la complexité des rapports entre mobilité et territoire. Mais elles permettent de pointer des processus relationnels qui mettent en jeu les spatialités différentes de la mobilité et de l'ancrage, ainsi que les relations entre social et spatial. Au regard de nos enquêtes, ces processus présentent les caractéristiques suivantes :

– *Une dimension structurante de la temporalité*, qui est elle-même dépendante du contexte géographique. En effet, la durée, la régularité et la fréquence des déplacements périurbains spécifient fortement la situation de covoiturage. Elles permettent d'instaurer une *routine*, qui facilite la constitution de relations sociales et participe de l'émergence d'une sociabilité propre à l'espace-temps du déplacement. Les pratiques partagées demandent notamment une synchronisation des agendas qui mène à une ritualisation et un ancrage dans le temps hors du véhicule : rendez-vous, échanges de nouvelles, partage d'informations sur les emplois du temps personnels et les programmes d'activités. Des *habitudes* s'installent au sein des véhicules avec des échanges d'aliments et de savoir-faire (ordinateur, téléphone...) ou encore le partage de musique. Dans les cas de co-déplacement en transports en commun, le choix de la place, les stratégies de « réservation » pour le groupe et de prise de possession de l'habitacle sont également remarquables.

– *La mise en place de codes et de règles sociales* dont le non-respect entraîne une rupture du pacte de co-mobilité. Le covoiturage nécessite notamment une parfaite synchronisation des partenaires. D'autres points relèvent d'ententes négociées, à l'instar des détours dans le parcours ou de l'usage de la cigarette. L'interaction elle-même ne constitue pas une obligation. Le déplacement est en effet vécu comme une situation d'entre-deux, pour laquelle on peut accepter que les individus ne soient pas totalement « là » et présents aux autres, mais engagés, déjà ou encore, dans des activités liées au lieu de destination ou de départ. Un large éventail de relations interpersonnelles est accepté de même que leur variabilité dans le temps du parcours, de la non-communication à l'échange intense.

– *Un déplacement conditionné par les TIC*. L'usage de mêmes sites Internet, associé au téléphone mobile pour effectuer des ajustements en temps réel, organise l'échange. Le téléphone facilite également l'échange d'informations entre voitures sur les conditions de circulation. Dans les transports en commun, il contribue à faire du temps de déplacement un temps plein, occupé par des connexions ou des activités en lien avec les lieux d'ancrage, qu'ils soient de travail ou de résidence.

– *Une morphologie particulière* qui croise la structure du réseau routier et/ou de transports et les pratiques ou motifs individuels de mobilité. Les associations se fondent ainsi sur la desserte de nœuds d'intermodalité et non pas sur une identité dans les lieux

d'origine et/ou de destination du déplacement. Le covoiturage, parce qu'il s'inscrit également dans une chaîne de déplacements avec des modalités de transports pouvant être variées (covoiturage et transports en commun, covoiturage et marche à pied), s'établit sur la possibilité de déposer ou de prendre en charge en des lieux d'interface (carrefours, parkings, gares, ronds-points, etc.). En préalable au partage, les proximités territoriales classiques ne sont pas sans importance dans la mesure où elles représentent des cadres de confiance. Appartenance au même secteur périurbain, côtoiement dans les activités résidentielles même sans interactions sont autant de facteurs générateurs d'un sentiment de familiarité. Le choix du co-navetteur s'insère ainsi dans une forme de « proximité institutionnelle » (Pecqueur et Zimmerman, 2004), qui se définit comme un système de règles et de normes qui se consolide au fur et à mesure des pratiques communes et qui, dès lors, va constituer le cadre à la fois social et territorial dans lequel peuvent prendre place les pratiques de co-déplacement.

Le lien s'établit également à travers le partage de certaines valeurs associées au déplacement, autour d'une conception « militante » du covoiturage par exemple, et la valorisation d'un système « don-contre-don » plutôt que l'échange monétaire. Ce partage va avoir pour effet la solidification dans le temps de réseaux sociaux constitués autour de la mobilité. L'organisation du covoiturage conduit à la construction d'un groupe au sein duquel va être facilitée la prise en charge commune des déplacements. Réciproquement, cette prise en charge va contribuer à la structuration du groupe. Il est alors intéressant de constater que ce réseau social se consolide et donne lieu à des partages de mobilité plus amples, du travail au loisir par exemple.

Par ailleurs, ce n'est pas l'activité motivant le déplacement qui fonde un collectif, mais la mobilité elle-même. On ne se « fait » pas une séance de cinéma ensemble mais, comme nous l'explique une des personnes interrogées, « on se fait une voiture » en offrant des opportunités de déplacement. Le « faire ensemble » du groupe constitué à partir du co-déplacement construit ainsi une véritable territorialité mobile, associant pratiques et valeurs de mobilité, où la proximité sociale est construite par et dans la mobilité.

CONCLUSION

Ces constats interpellent les sciences du territoire car ils conduisent à revoir des approches trop souvent dissociées selon les types de spatialité. L'analyse de la structuration des lieux et des rapports sociaux dans les lieux ignore le plus souvent l'épaisseur sociale de ce qui se passe entre les lieux. Or il nous faut admettre que, du point de vue de l'individu, l'effet tunnel n'existe pas ! La mobilité ne constitue pas un « espace-temps mort » entre des points d'ancrage qui seuls seraient constitutifs d'une territorialité. Nos analyses sur le co-déplacement montrent des situations sociales par lesquelles la mobilité peut être constitutive d'une co-spatialité, associant topologie du réseau, communication à distance, voisinage résidentiel et conjonction dans les temporalités. Ces situations rendent compte également d'une sociabilité spécifique, propre à la mobilité, à la fois fonction de sa temporalité et de l'espace particulier de l'habitable en mouvement. Cette sociabilité est territorialisante dans la mesure où ses effets s'exercent hors du déplacement lui-même. La compréhension de ces agencements demande de dépasser des concepts tels que ceux de réseau ou de territoire, où la mobilité et les déplacements sont traditionnellement considérés comme des configurations issues des lieux qu'ils relient, pour envisager les lieux également comme produits de ces relations sociales de mobilité. Considérer l'espace-temps de la mobilité

comme une expérience qui fabrique aussi la territorialité amène ainsi à proposer une relecture des notions de distance spatiale et de proximité sociale et à démontrer l'intérêt d'une analyse scientifique de la territorialité mobile.

RÉFÉRENCES

- Ballet J.-C., Clavel R., 2007, *Le covoiturage en France et en Europe : état des lieux et perspectives*, CERTU.
- Carpentier S., 2007, « Une analyse exploratoire des liens entre mobilité quotidienne et ancrage résidentiel. Vers une approche écologique de la mobilité ? », *Articulo - Journal of Urban Research* [online], 3.
- Clot-Goudard R., Tillous M., 2008. « L'espace du réseau : du flux au territoire. Le tournant pragmatiste engagé par Isaac Joseph », *Tracés*, 15, pp. 107-126
- De Certeau M., 1988, *L'invention du quotidien*, Paris, Gallimard.
- Dodier D., 2007, « Les périurbains et la ville : entre individualisme et logiques collectives. Itinéraires croisés en pays de la Loire », *Les Annales de la recherche Urbaine*, n° 102, pp. 31-39.
- Espinasse C., Le Mouél E., 2012, *Lieux et liens*, Paris, L'Harmattan.
- Feildel B., Bailleul H., Laffont G.H., « Les imaginaires de la mobilité. De possibles ressorts pour la mise en durabilité des espaces périurbains ? », *Recherche Transports Sécurité* [à paraître].
- Frétigny J.-B., 2011, « Habiter la mobilité : le train comme terrain de réflexion », *L'Information géographique*, n° 4, pp. 110-124.
- Frétigny J.-B., 2013, *Les mobilités à l'épreuve des aéroports : des espaces publics aux territorialités en réseau. Les cas de Paris Roissy-Charles-de-Gaulle, Amsterdam Schiphol, Francfort-sur-le-Main et Dubai International*, thèse de l'Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne.
- Hirschhorn M., Berthelot J.-M., 2000, *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?*, Paris, L'Harmattan.
- Lanéelle X., 2005, « Réseau social, réseau ferroviaire », in Montulet B., Hubert M., Jemelin C., Schmitz S., 2005, *Mobilités et temporalités*, Travaux et recherches 51, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis, pp. 197-206
- Lussault M., 2013, *L'avènement du monde. Essai sur l'habitation humaine de la Terre*, Paris, Le Seuil.
- Pradel B., Cailly L., Fourny M.-C., Chardonnel S., Dodier R., Louargant S., « Relations sociales et solidarités collectives dans les déplacements périurbains : vers une identité de mouvement ? », *Recherche Transports Sécurité* [à paraître].
- Ramadier Th. et al., 2007, *Les mobilités quotidiennes, représentations et pratiques : vers l'identité de déplacement*, Rapport de recherches, CNRS, ATIP 41799.
- Séminaire CIST–CITERES–PACTE, 2013, *La territorialité mobile. Identités et interactions sociales dans les pratiques de déplacement*, Tours [en ligne <http://www.gis-cist.fr/la-territorialite-mobile/>].
- Terrhabmobile, 2013, « Lorsque la mobilité territorialise », *EspacesTemps.net*, 13 mai 2013 [en ligne <http://www.espacestems.net/articles/lorsque-la-mobilite-territorialise/>].
- Vodoz L., Pfister G.-B., Jemelin C., 2004, *Les territoires de la mobilité. L'aire du temps*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, pp. 13-42.

LES AUTEURS

Laurent Cailly
CITERES
Université de Tours
laurent.cailly@univ-tours.fr

Benoît Feildel
CITERES
Université de Tours
benoit.feildel@univ-tours.fr

Hélène Bailleul
ESO
Université de Rennes 2
helene.bailleul@univ-rennes2.fr

Benjamin Pradel
PACTE
pradelbenpc@gmail.com

Luc Gwiazdzinski
PACTE
Université Grenoble Alpes
lucmarcg@gmail.com

Marie-Christine Fourny
PACTE
Université Grenoble Alpes
marie-christine.fourny@ujf-grenoble.fr

Energy Networks and Regional Integration in South America

AUTEURS

Silvina CARRIZO, Sébastien VELUT

RÉSUMÉ

Dans la dernière décennie, les pays d'Amérique du Sud ont connu une croissance économique robuste fondée sur l'exportation de matières premières, ce qui implique une consommation croissante d'énergie provenant de différentes sources. Les États ont dû aussi faire face à deux défis : les inégalités sociales et territoriales ainsi que les grandes distances et les faibles densités de population. Le premier défi implique que les États doivent mettre en place des politiques publiques pour apporter des réponses spécifiques aux groupes sociaux vulnérables. Le second entraîne des problèmes particuliers d'aménagement du territoire et de construction d'infrastructures. Les relations entre États, dans le cadre politique de l'UNASUR, font jouer un rôle central à l'énergie pour soutenir la croissance et réaliser l'intégration régionale. Cet article montre que, si ces programmes ont apporté des solutions pour fournir de l'énergie bon marché à des grands programmes productifs, ils n'ont pas donné de solutions adéquates à une autre série de problèmes sociaux et géopolitiques.

MOTS CLÉS

Énergie, réseaux, intégrations

ABSTRACT

In the last decade, South American countries went through robust economic growth based on commodities exports, which implies a growing use of energy from various sources. They also had to face two main challenges: social and spatial inequality, as well as huge distance and low density. The first challenge means that governments must devise public policies in order to give specific energy solutions to vulnerable social groups. The second entails specific problems for land planning and the development of infrastructures. The relations between countries, within the political framework of UNASUR, have put energy in pivotal role to sustain economic growth and build regional integration. This paper shows that these programmes have obtained some results to provide cheap energy to large scale projects, but fail to give adequate answer to another set of social and geopolitical issues.

KEYWORDS

Energy, networks, integration

INTRODUCTION

Regional integration of South American countries has already a long history. Political instability, rivalries between countries as well as the ups and downs of economic cycles led to phases of integration, such as in the beginning of the 1990s with the creation of the Mercosur (Common Market of the South), as opposed to phases of dismantlement of existing mechanisms, like the present terminal crisis of the CAN (Community of Andean Nations). In contrast to these political fluctuations, supra national integration

of some precise sectors is sometimes seen as a pragmatic way to build stronger ties between countries, based on common interests. Since the 1970s, energy is one of those sectors, probably the most important for two main reasons. The first is that South America as a whole has a rich energy endowment, ranging from fossil fuels to renewable energies, whose geographic distribution differs from the geography of consumption, making necessary connections between regions and countries. The second reason is that such connections and energy facilities represent long term investments. They are built to stay and operate for several decades, shaping the relationships between spaces and between economic agents.

According to a document published in 2012 by UNASUR (Union of South American Nations) and OLADE (Latin American Energy organization), energy integration should become a tool for social and economic development and contribute to eradicate poverty. The universal access to energy is seen as a citizen's right and it is one of the main challenges for South America, where social and spatial inequality is high and persistent. Most governments implement public policies in order to give specific energy solutions to vulnerable social groups and to connect isolated regions to energy networks. Economic subsidies to companies, social tariffs for the poor and building of large infrastructures across low density regions are the common actions tackled by South American governments. Within the political framework of UNASUR, created in 2010, governments have put energy regional integration in pivotal role to sustain economic growth and social welfare. This paper exposes a set of elements about economic and social challenges in South American countries and energy regional integration. It discusses the results of energy integration policies in relation to two main goals: economic development and social integration.

1. ENERGY AND DEVELOPMENT

South American exports have risen steadily during the last decade due to the opening of trade barriers, companies outsourcing and the momentum of Asian economies, especially China. Mining activities have expanded in order to satisfy external demands. Only 1/4 of regional exports stays in the subcontinent, which means that exchanges between South American countries remain at a low level. Exports are going principally to North America and Europe, but Asia represents a substantial and growing destination for many countries particularly Brazil and Argentina. Commodities such as ores, metals and agricultural products, notably soy beans, represent the main exported products. Only Brazil is also significantly exporting industrial products, like motor vehicles and electronic devices. These exports mean that South American countries are exporting energy not only because some of them, notably Venezuela and Ecuador, are oil exporters and OPEP members, but also because mining, agriculture and long distance transportation require large quantities of energy. Although no estimations have been made, one can say that exported South American products incorporate a significant energy content and, as a matter of fact, green house gases emissions. Energy availability in good conditions of prices, quality and quantity has become crucial to sustain the current model of economic development.

Agricultural production depends more and more on hydrocarbons, since the so called "green revolution" is based on the use of chemical and machines. Mining and ore processing are important electricity consumer with increasing demands. For instance, in Peru, where mining is growing fast, mines absorb 10% of national power capacity (850 MW

of 8,600 MW) and new investments are planned (Latinomineria, 2011). In Chile, copper production takes 1/3 of electricity sold in the country (passing from 27% in 1995 to 34% in 2008). It represents more than 80% of power sold in the Northern regional system and 20% in the Central system, where population is concentrated. Moreover electricity represents half of direct energy consumption for Chilean copper production (Cochilco, 2008, 2010). These examples show the enormous quantities of energy needed by mines. Nevertheless, transportation is the main energy user in South America. In most countries, it relies on road transportation for goods and people, since railways networks do not cover the countries and river shipping is limited to some regions. Even in largest South American countries, railway or fluvial transportation is underdeveloped, except on some of the large rivers, like the Amazon and the Parana. As a consequence, most of the energy use by the transportation sector is demanded by trucks carrying products to consumers and exports facilities. Regional integration of transport networks is still to be done.

In spite of the fact that South America has large energy resources used to sustain economic development, energy distribution is still socially unfair. The region shows a high degree of urbanization, above 80% in some countries. It connects to modern energy networks, mainly electricity and gas in an easier way than in countries where the population is disseminated. Although urban energy services are extended, universal energy access has not been accomplished. Energy access is still a problem for two types of populations. Poor city dwellers, and particularly those living in slums, represent the highest figure. People living in low density areas far from large urban centers form the other group. 40 million people lack of access to modern electrical services in Latin American and Caribbean countries (BID, 2012) and many urban inhabitants do not obtain energy in a legal and safe way, using instead illegal and precarious connections to power lines passing by their homes. Bolivia and Peru exhibit the lowest electrification levels : 1/5 of their populations has no connection to power networks. In rural regions, far away from large urban centers, millions of households depend on wood and coal for cooking and heating, and, what's more, through the use of unhealthy and insecure equipment. Bottled gas is also an important energy source for people that do not have access to modern networks, but its prices increased significantly. Poor people who have access to electricity employ it to heat their house and sanitary water, in an expensive, inefficient and dangerous way.

All South American governments have devised policies for universal access to energy, putting rural communities in first place. Most countries put increasing emphasis on diversifying their energy supply and using renewable energies. They also look for distributed energy production and support investment in order to bring power to isolated or low-income population. For instance, Argentina operates the PERMER (*Programa de energía renovable para mercados rurales/Programme for renewable energy in rural markets*) a successful initiative, developed in most Argentinian provinces, that enables to bring energy to isolated population and public buildings (schools, dispensaries, police stations). Thousands of photovoltaic systems installed in localities have changed many people life. Similarly, the Brazilian programme *Luz para Todos* (meaning "light/power for all"), launched in 2002, has brought energy to millions of rural households in a decade.

In order to contribute to universal energy access, but also to reduce social inequalities,; subsidies are given either to consumers or to companies. Public policies include subsidies for fossil fuels and electricity as a way to control tariffs for final users or help energy

companies install equipment. In some cases, public subsidies are universal, aiming to improve social welfare and boost the economy. In other situations, they are restricted to certain sectors of population, productive activities or services like transport. Subsidies are controversial because their impacts on energy efficiency, environment, foreign trade and public finance are negative. Fossil fuel subsidies are costly and socially unfair because rich consumers and large private companies are receiving higher benefits than poor households and small firms. Conversely, charging all consumers with the real cost of energy services might entail social exclusion and trigger political protests. Therefore, energy integration, within the countries and between them, must find its way through many contradictions.

2. THE REGIONAL INTEGRATION PATCHWORK

Building large scale infrastructure to strengthen energy systems has been a big challenge for South American countries with restricted financial capacity, but also a necessary endeavour to harness huge rivers with dams, exploit fossil fuels in harsh conditions and bring power to far away consumers. In the second half of the 20th century high levels of demand in South American metropolises had justified large investments in energy facilities. Consuming centers import and transform energy to satisfy their needs but also to secure their energy supply. Meanwhile, in many cases, territories that export energy do not have enough resources or proper services. Often the territories crossed by large infrastructures do not benefit from them (Carrizo and Forget, 2011).

Binational hydraulic dams –like Itaipu (Brasil-Paraguay), Yacyreta (Argentina-Paraguay) and Salto Grande (Argentina-Uruguay)– are examples of those projects responding to metropolitan demands, planned in the 1970s. They have considerable impacts on the environment and have been built with little consideration for local people. Moreover, high voltage power lines that cross large distances to take energy to the main consuming region do not provide energy to local consumers adjacent to the lines. For instance, Yacyreta (3,200 MW), built upon the Parana river, is connected to Buenos Aires (700 km) by several power lines; meanwhile the Argentina Northeast –where the dam is located– exhibits the lowest level of electric service (Carrizo and Forget, 2011). International dams were historically the first elements for energy integration and they still embody regional problems, not only of territorial inequalities, but also of national asymmetries. For example, for many years Paraguay has been claiming better prices for the electricity from Itaipu and Yacyreta, sold to Brazil and Argentina, and the right to sell it to third countries. In 2011, after a long negotiation, Brazil eventually agreed to triplicate prices but did not allow Paraguay to use its transmission line to sell power to distant markets. Electricity exports represent the main export for Paraguay and the main fiscal income, like gas for Bolivia. For those two poor countries, it is important that energy integration with their richer neighbours improves the way in which they sell their resources and get a fair price helping them to finance needed investments and relieve poverty. If energy integration only serves the interest of richer countries, it can become a source of disagreement between partners.

While hydroelectric binational connections have been planned several decades ago, international gas connections were only conceived at the end of 20th century. In the 1990s, many governments implemented liberal reforms that included the privatization of energy companies, deregulation of activities and decentralization. Multinational

companies developed international projects to build larger energy markets. At that time, only Argentina had an important natural gas network that the State started to extend in 1946, building the first national gasline (1,700 km long) to carry gas from Comodoro Rivadavia (Province of Chubut) to Buenos Aires, feeding patagonian and *pampean* cities located on its way. The State also laid out gas pipelines from the five national hydrocarbon fields (situated at the extreme South of the continent, in central Patagonia on the Atlantic coast, in the Andes in North Patagonia and Cuyo, and in the North of the country) and from Bolivian gas fields. In the 21st century, almost all South American countries extended their gas networks, building pipelines from Bolivia and Argentina to Brazil, and Chile, developing their gas fields and installing liquefied natural gas terminals. Unlike power lines, gas pipelines, between fields and consumption centers, are easy to use by medium-sized towns. Equipment for gas derivation is not as expensive as for electricity. Nevertheless, low population density, scarce economic activity and low incomes of inhabitants often makes it impossible to achieve even small and medium scale projects.

The share of gas is rising in most countries. Significant reserves exist, both conventional and unconventional, scattered all over the continent, but with the exception of Argentina, countries did not use this energy vector until the last two decades. Transnational gas connections have triggered gas use, but they also nurtured the interest for national gas sources. Most countries have built new facilities to satisfy national demands but also for imports and exports. In this context, regional integration stands somewhere between national integration of gas and power networks and participation in the world gas market. The former is consistent with national energy policies seeking to take advantage of all national resources, the latter helps exporting countries to get the best prices, and importing ones to guarantee supply through long term contracts with different providers. South American integration of gas and power networks, in spite of political support and the obvious advantage of cutting distance, seems difficult to achieve due to local resistance to large infrastructure, mistrust of private companies towards governments and the lack of common guidelines for energy policies.

Even if regional interconnections have been built in South America, regulation frameworks are still different from one country to another, and between energy subsectors. For instance, differences appear in public and private degrees of participation in energy activities, technologies, standards and in policies aims. Multinational companies' ubiquity, external demands dependence have helped to associate interests and unify some rules. Regional institutions, like OLADE, have tried to promote uniform norms, to negotiate changes in national policies to make them compatible at the South American scale. Nevertheless energy tariffs, prices and taxes differ widely between countries. Differences in tariffs are responsible for local conflicts or tensions in border regions, especially when there are shortages of fuels and smuggling becomes problematic. Prices and taxes are key elements used to stimulate energy production, either for national demands or for exports: cheap energy (e.g., Argentina) improves industry competitiveness and facilitates energy access for low income population but does not stimulate exploration of new resources and energy efficiency. Conversely high prices (e.g., Chile) trigger investment in energy production and make consumers more responsible but they can also become a burden for consumers and firms. Taxes on oil and gas must be carefully crafted in order to provide fiscal revenues without killing the golden egg hen. The lack of dialog on those crucial topics between South American countries, eager to defend their own sovereignty,

is a major obstacle to integration. On the political side, UNASUR and multilateral banks are focused on transnational infrastructures: these are certainly useful to make the whole energy system more efficient, but the discussion on energy policies and norms will also have to be tackled.

CONCLUSIONS

Public policies are still mainly national, although they share many common goals and tools: universal access to energy, cheap energy for mines and industries, development of new energy sources. Environmental aspects, such as green house gases emissions, are not on the top of the agenda. Energy efficiency has not been seriously taken into consideration in the most consuming sectors like transportation. On the contrary, many South American countries rely on their large energy endowments from different sources to keep pace with rising consumption. Energy integration between countries is conceived mainly as a matter of infrastructure, devised to bring cheap energy to consumers in large urban regions. Social and spatial inequalities are given specific attention in most countries. Regional integration is still limited to physical exchanges without a common legal framework that might soon prove indispensable. Small countries with high energy endowments perceive physical integration as redolent of colonial intentions from their energy-hungry neighbours. Regional integration in South America must be compatible with bold nationalism exhibited by most countries eager to preserve their own sovereignty, and at the same time take advantage of complementarities between them: a challenge that energy issues exemplify thoroughly.

REFERENCES

- Bertinat P. (coord.), 2008, *Escenarios energéticos en América del Sur. Integración, modelo productivo, energía: aportes para un debate necesario*, Inercia, Santa Fe, Argentine [online http://br.boell.org/downloads/energia09_port_escenarios_energeticos_america_sur.pdf].
- Canese M., 2013, *La Tarifa Social de la Energía en América Latina y el Caribe*, OLADE, Agencia Canadiense para la Cooperación Internacional (CIDA).
- Carrizo S., Forget M., 2011, "Aprovisionamiento eléctrico de Buenos Aires y desigualdades regionales entre la metrópolis y el Noreste argentino", *Sustentabilidade em Debate*, vol. 2, n° 1, Jan/Jun, Brasilia, pp. 33-50.
- Castillo I., 2013, *Apuntes sobre la integración eléctrica regional y propuestas para avanzar*, OLADE, Agencia Canadiense para la Cooperación Internacional (CIDA).
- Cochilco, 2008, *Demanda de energía eléctrica y seguridad de abastecimiento para la minería del cobre de 08/2007*, Comisión Chilena del Cobre [online http://www.mch.cl/documentos/pdf/informe_energia_2008.pdf].
- Cochilco, 2010, *Demanda de energía eléctrica en la minería del cobre y perspectivas de seguridad en su abastecimiento de 01/2010*, Comisión Chilena del Cobre [online http://www.cochilco.cl/descargas/estudios/informes/energia/demanda_energia_electrica_al_ano_2020_27ene10.pdf].
- De Nigris M., Coviello M., 2012, *Smarts grids in Latin America and the Caribbean*, Santiago de Chile, ECLAC.
- Dussan M., Melandri A., 2012, *Estudio comparativo de las condiciones esenciales de la provisión de servicios públicos domiciliarios en América Latina*, MT Barajas, BID [online <http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getdocument.aspx?docnum=37396223>].
- Latinominería, 2011, "Los escenarios en Perú y Chile. La minería y su demanda de electricidad", *Latinominería*, n° 71, year 16, April-June.
- Yazbek S., 2012, "La integración petrolera en América Latina: el rol de ARPEL como comunidad

epistémica", *H-industri@*, *Revista de historia de la industria, los servicios y las empresas en América Latina*, n° 6.

THE AUTHORS

Silvina Carrizo

CONICET

Centro de Estudios sobre Territorio,
Energía y Ambiente

UNNOBA

scarrizo@conicet.gov.ar

Sébastien Velut

IHEAL – CREDA

Université Paris 3 - Sorbonne Nouvelle

sebastien.velut@univ-paris3.fr

Morphologie urbaine et logiques économiques : continuités et discontinuités territoriales en analyse

AUTEURS

Igor CATALÃO, Maria Encarnação SPOSITO

RÉSUMÉ

La discontinuité du tissu urbain est une caractéristique des villes paulistes de Marília, São Carlos et Presidente Prudente. L'extension des tissus urbains de ces villes (sous des formes dispersées) est liée aux dynamiques inductrices de ce début de siècle et s'appuie sur des vecteurs tels le rôle des pouvoirs publics dans la production des habitations d'intérêt social et des investissements privés notamment dans l'implantation d'espaces de consommation destinés aux groupes à hauts revenus. On dispose des éléments nécessaires pour montrer comment les structures urbaines se configurent de manière plus complexe et comment les distances spatiales renforcent les distances sociales. Dans l'analyse, on fait attention notamment aux formes spatiales produites dans le but d'élargir le débat sur les rapports entre continuité territoriale et continuité spatiale en vue de montrer que la discontinuité territoriale n'est pas seulement politico-administrative, mais affecte la constitution des territoires urbains, qui sont les espaces de partage de l'expérience sociale.

MOTS CLÉS

Morphologie urbaine, discontinuités territoriales, inégalités sociospatiales, consommation

ABSTRACT

The discontinuity of urban fabric is a characteristic of three cities in São Paulo state: Marília, São Carlos and Presidente Prudente. The growth of their urban fabrics through dispersion is related to the 21st century inducing dynamics and some vectors just as the role of public power in the production of social housing and the role of private agents with their investments, including the implantation of spaces of consumption oriented to high-income groups. These elements can show how urban structures are more complex and how spatial distances reinforce social distances. An important attention lays on the analysis of the spatial forms produced in order to broaden the debate around the relations between territorial continuity and spatial continuity, with a view to showing that territorial discontinuity is not only a matter of political administration, but also something that affects the constitution of urban territories as spaces where social experience is shared.

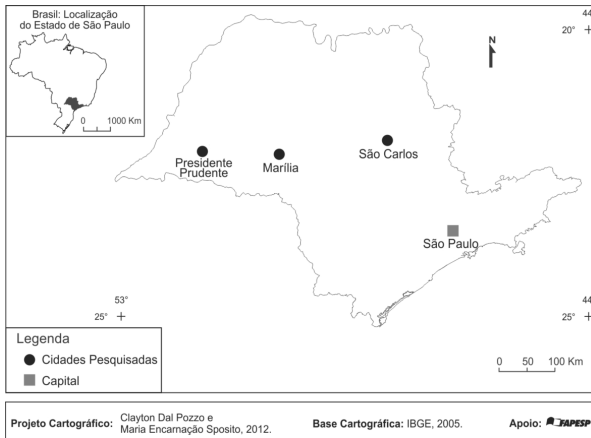
KEYWORDS

Urban morphology, territorial discontinuities, socio-spatial inequalities, consumption

INTRODUCTION

Marília, São Carlos et Presidente Prudente, dans l'état brésilien de São Paulo (carte 1), sont des villes de taille démographique comparable, caractérisées par une discontinuité de leur tissu urbain, même si leur étalement et leur site sont assez différents. Ces trois villes s'insèrent dans des processus de restructuration économique et spatiale qui ont débuté dans les années 1970 et se sont intensifiés en ce début de siècle.

Carte 1. Marília, São Carlos et Presidente Prudente : situation géographique



Dans les rapports entre processus économiques et formes spatiales, plusieurs facteurs interagissent, dont deux en particulier. Le premier concerne les choix de localisation des pouvoirs publics pour l'implantation des logements issus des programmes d'intérêt social (comme le programme *Minha Casa Minha Vida* [Ma Maison Ma Vie] des gouvernements Lula da Silva et Dilma Rousseff). Le deuxième est lié aux divers investissements privés, notamment pour l'implantation d'espaces résidentiels (ouverts ou fermés et contrôlés par des systèmes de surveillance privés) et de consommation destinés aux groupes socio-économiques à hauts revenus, implantés dans les zones périphériques en discontinuité avec le tissu urbain traditionnel, tels les centres commerciaux (*shopping centers*), hypermarchés, stations services, commerces de proximité, etc.

La combinaison de ces deux vecteurs produit de nouvelles formes d'expansion territoriale urbaine, y compris des territoires discontinus, qui modifient l'échelle de la ville en lui conférant une amplitude plutôt régionale et élargissent par conséquent les besoins de déplacement et les pratiques spatiales des citoyens (Sposito, 2004 ; Catalão, 2013). Cette problématique aborde la manière dont les structures spatiales urbaines se configurent de façon de plus en plus complexe et comment les distances spatiales qui découlent de la production d'un territoire discontinu renforcent les distances sociales, tout en accroissant les inégalités sociospatiales. Ce débat permet également d'aborder le rapport entre les formes spatiales et les logiques économiques érigées politiquement afin de comprendre comment les pratiques de consommation se modifient dans la ville.

1. DYNAMIQUES INDUCTRICES DE LA DISPERSION URBAINE

La tendance à la diminution des taux de profit, et la limitation de la reproduction du capital qui en découle, observées à l'échelle internationale à partir des années 1970, ont augmenté la compétitivité des entreprises, des groupes économiques, des villes, des régions, des pays et des blocs supranationaux en les poussant à adopter un ensemble de changements que l'on dénomme Troisième révolution industrielle ou Révolution post-fordiste.

À l'heure actuelle, avec des possibilités de croissance des marchés de consommation réduites, la baisse des coûts comme moyen d'augmenter ses parts de marché apparaît comme action prioritaire des entreprises, adoptée surtout par le biais de stratégies organisationnelles, d'innovations technologiques et de logiques territoriales. Ces dernières sont au centre de cette analyse tout comme les activités commerciales et de services et la production des habitats urbains.

En ce qui concerne les choix de localisation des entreprises orientées vers le commerce et les services, l'un des facteurs stratégiques est la concentration économique, notamment la distribution des produits de base par le biais de ce que l'on appelle « auto-service », c'est-à-dire de grandes surfaces (supermarchés et hypermarchés) destinées à une consommation plus massive. La plupart de ces initiatives, dans le cas des villes étudiées, élargit la présence du grand capital national et international opérant dans ce secteur. Cela implique une tendance à englober les marchés régionaux et de nouvelles stratégies de localisation.

La concentration économique impacte directement la taille des surfaces de vente qui sont de plus en plus grandes et nécessitent de grandes surfaces de parkings, entraînant une localisation périphérique des grandes surfaces commerciales. Même si les changements de stratégie d'acquisition de marchandises mènent à la diminution progressive de la taille des dépôts jouxtant les surfaces de vente, cela ne compromet pas l'attrait pour les localisations plus périphériques grâce aux changements des habitats urbains et le besoin croissant de zones de stationnement.

L'ouverture de centres commerciaux comme lieux de consommation de biens et services (y compris de loisirs) et l'émergence de groupements d'entreprises périphériques contribuent à l'élargissement de l'échelle de la ville, à la redéfinition de ses structures internes et à la croissance des interactions à l'échelle de la région, les centres de consommation périphériques tendant à attirer les habitants des petites villes à proximité.

Dans la périphérie, il y a également de nouveaux types d'habitats urbains, que l'on peut classer en deux types :

- les grands ensembles résidentiels, d'une part, dont plusieurs mal desservis par les équipements urbains, qui se caractérisent comme l'une des formes de production de l'espace qui a le plus affecté la morphologie des villes, notamment parce qu'ils sont implantés en discontinuité par rapport au tissu urbain traditionnel. Les entreprises de construction, de leur propre initiative mais aussi en réponse aux programmes de l'État pour le logement, ont mis en place une politique d'implantation de lotissements populaires, marquée par un éloignement spatial et par une précarité des conditions de vie urbaine.
- d'autre part, la production immobilière orientée vers les groupes socio-économiques à moyens et hauts revenus a été celle qui a le plus modifié les stratégies de localisation par le biais soit de lotissements haut de gamme, dont une majorité fermés et contrôlés par des systèmes de surveillance privés, soit de résidences secondaires, notamment autour des zones urbaines les plus denses.

Il s'agit donc de nouvelles formes d'habitat qui, d'un côté, ont un lien avec l'implantation de surfaces commerciales ou en sont inductrices, et, de l'autre, renforcent la tendance à un étalement territorial et à une discontinuité des tissus urbains.

2. ÉLÉMENTS POUR L'ANALYSE DE LA DISPERSION URBAINE

Pour l'analyse de la dispersion urbaine, qu'elle soit issue ou renforcée par les logiques indiquées précédemment, on accepte le postulat suivant : les nouvelles formes de production de l'espace urbain sont liées à de nouvelles formes de structuration de la ville et à de nouvelles morphologies urbaines.

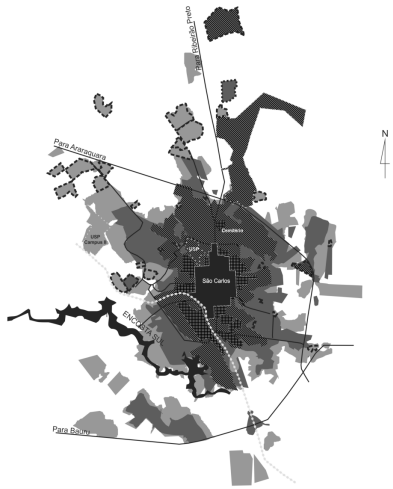
Dans le cas brésilien, c'est également à partir des années 1970 que les changements les plus importants dans les morphologies des villes ont débuté, en premier lieu dans les métropoles (Catalão, 2013), puis dans les villes moyennes (Sposito, 2009). Dans le contexte de l'État de São Paulo, les villes de Marília, São Carlos et Presidente Prudente, ainsi que d'autres, ont connu une croissance liée à la déconcentration urbaine de la métropole de São Paulo, avec un étalement urbain plus grand que ne le laisserait prévoir la croissance démographique (cartes 2, 3 et 4).

Pour Dematteis (1998), la déconcentration urbaine peut être envisagée comme un phénomène structurel qui opère à deux échelles. La première s'inscrit dans un rayon de plusieurs dizaines de kilomètres, où s'effectuent les mobilités nécessaires à la réalisation de la vie quotidienne. Pour l'auteur, quand on observe une diminution relative de la population dans la zone centrale et un accroissement important dans les centres les plus petits, on est face à une redistribution géographique de la population dans une zone urbaine.

Cartes 2, 3, 4. Croissance et dispersion urbaines

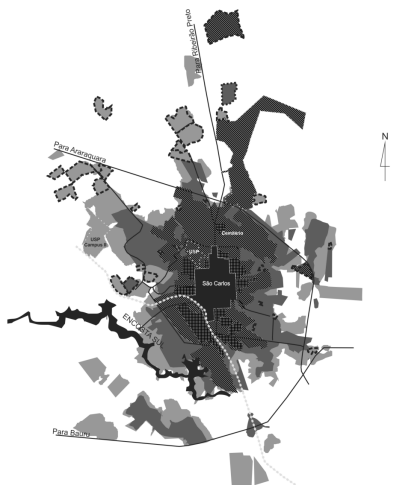


Carte 3. São Carlos



LEGENDA		
Área Urbana Ocupada Campi universitários	BASE DIGITAL
■ 1929 Principais vias	Sec. de Habitação de São Carlos, 2009
■ 1954 Via férrea	FONTE
■ 1980 Espaços residenciais fechados	Instituto Geográfico e Cartográfico do Estado de São Paulo - IGC, 1954
■ 1996		IBGE, 1983
■ 2009		Laboratório de Aerofotografia e Sensoriamento Remoto da FFCLUSP
		Google Earth, 2009
		Lama, 2007
		Ferreira, 2007
		Pesquisa de campo, 2010
		ORGANIZAÇÃO
		Maria Encarnação B. Spósito
		Clayton Ferreira Dal Pozzo
		ELABORAÇÃO
		Clayton Ferreira Dal Pozzo
		Luiz Eduardo Vicente
		Flore Sato
		ELABORAÇÃO FINAL
		Clayton Ferreira Dal Pozzo
		ESCALA GRÁFICA
		0 100 200m

Carte 4. Presidente Prudente



LEGENDA		
Área Urbana Ocupada Campi universitários	BASE DIGITAL
■ 1929 Principais vias	Sec. de Habitação de São Carlos, 2009
■ 1954 Via férrea	FONTE
■ 1980 Espaços residenciais fechados	Instituto Geográfico e Cartográfico do Estado de São Paulo - IGC, 1954
■ 1996		IBGE, 1983
■ 2009		Laboratório de Aerofotografia e Sensoriamento Remoto da FFCLUSP
		Google Earth, 2009
		Lama, 2007
		Ferreira, 2007
		Pesquisa de campo, 2010
		ORGANIZAÇÃO
		Maria Encarnação B. Spósito
		Clayton Ferreira Dal Pozzo
		ELABORAÇÃO
		Clayton Ferreira Dal Pozzo
		Luiz Eduardo Vicente
		Flore Sato
		ELABORAÇÃO FINAL
		Clayton Ferreira Dal Pozzo
		ESCALA GRÁFICA
		0 100 200m

Dans les pays d'industrialisation récente, particulièrement en Amérique latine, le développement des infrastructures et des systèmes de transport urbain n'ont pas accompagné la demande générée par la croissance démographique. Ceci dit, la tendance à un accroissement de population plus important en périphérie découle particulièrement des nouvelles formes de production de l'espace urbain, qui provoquent une extension de la ville en fonction de l'augmentation des prix du foncier et des logements des zones centrales. Cela conduit la population la plus pauvre (de manière imposée) ou plus aisée (de manière volontaire) vers les zones éloignées de l'agglomération.

La deuxième échelle géographique se situe à l'échelle de centaines de kilomètres ; c'est à ce niveau qu'on vérifie une croissance des petites villes et une perte absolue ou relative de la population des grandes agglomérations. Il s'agit d'une déconcentration spatiale.

Les dynamiques pertinentes à ces deux échelles peuvent être observées simultanément depuis les années 1970 dans l'État de São Paulo de manière générale, et dans les trois villes analysées ici de façon spécifique.

3. CONTINUITÉS ET DISCONTINUITÉS

L'analyse de la morphologie urbaine, dans le contexte des transformations économiques et spatiales, se fait au regard des rapports entre continuités et discontinuités spatiales et territoriales, qui doivent être conçues comme relatives et transitoires. Le débat proposé ici se place sur la tendance à la transformation des morphologies urbaines par le développement de la discontinuité territoriale. Celle-ci est rendue possible par le biais de l'amplification des infrastructures de circulation et de communication et par la diffusion de l'accès aux équipements qui permettent les déplacements et les contacts. La discontinuité territoriale se manifeste donc par des dynamiques et processus qui indiquent une continuité spatiale.

Le choix des zones où les nouveaux lotissements urbains seront implantés prend en compte les voies de circulation existantes ou prévues de façon à faciliter la vente des lots, puisque l'accessibilité à la zone nouvellement implantée est une condition *sine qua non* pour qu'elle soit considérée, non pas juridiquement mais socioculturellement, comme une « zone urbaine ». Les nouveaux lotissements produisent des discontinuités territoriales urbaines car ils ne se réalisent pas comme espaces de partage de l'expérience sociale et renforcent des rapports sociaux fragmentés, pas seulement en raison de la rupture de l'unité politico-administrative étant donné que ces lotissements sont implantés en dehors de la zone urbaine traditionnelle.

Une analyse plus attentive, néanmoins, doit considérer que l'accès aux moyens nécessaires à l'existence de continuité spatiale est inégal dans la société brésilienne. Tout le monde ne dispose pas d'automobile individuelle, les systèmes de transports en commun sont, en gros, insuffisants et inefficaces, l'accès au téléphone (fixe ou portable) se fait à un coût non négligeable et la disponibilité d'ordinateurs et l'accès à Internet ne sont pas encore suffisants. L'inégalité d'accès apparaît comme le résultat de conditions socio-économiques inégales au sein de la société brésilienne et est renforcée par les logiques de production de l'espace urbain qui poussent les plus pauvres vers les zones éloignées et spatialement les moins intégrées. Avec un plus faible potentiel de mobilité spatiale et de connectivité aux systèmes de télécommunications les plus avancés, les groupes à

bas revenus se montrent plus attachés aux territoires qu'ils habitent. Ainsi, la discontinuité territoriale a des effets directs sur les pratiques sociospatiales, la convivialité mais aussi l'altérité.

Si les discontinuités territoriales ont un caractère relatif et transitoire, il faut se rappeler que de telles discontinuités peuvent être observées à de multiples échelles. D'après Gay (1995), la discontinuité ne peut être comprise que dans la continuité des unités spatiales, puisque les éléments qui en assurent la cohésion (politiques, sociaux, économiques...) produisent une enveloppe d'apparence zonale ou linéaire. Ainsi, la discontinuité territoriale doit être appréhendée dans le domaine d'une réelle ou potentielle continuité spatiale dans la ville, qui est la somme des situations relatives et transitoires de continuités et discontinuités qui se superposent dans le temps (Lefebvre, 2006 ; Amendola, 2000) et sont à l'œuvre dans les processus de structuration urbaine.

Au Brésil, et de façon comparable dans d'autres pays d'Amérique latine, ces phénomènes s'accompagnent d'une forte tendance à l'accroissement de la distance sociospatiale, comme on l'a évoqué, parce que les secteurs d'expansion des lotissements haut de gamme et de nouvelles zones commerciales, dans la plupart des cas, sont éloignés de ceux où sont situées les zones résidentielles populaires. Ainsi, ce sont ces deux phénomènes qui conduisent à la discontinuité territoriale, avec une forte discontinuité spatiale du point de vue social.

4. NOTES MÉTHODOLOGIQUES

Les résultats présentés sont issus d'une recherche menée dans six villes moyennes brésiliennes. Cette recherche est financée par le Conselho Nacional de Desenvolvimento Científico e Tecnológico (CNPq) et la Fundação de Amparo à Pesquisa do Estado de São Paulo (FAPESP). Marília, São Carlos et Presidente Prudente sont les premières villes où les travaux de terrain et les analyses ont été conduits.

Le rapport entre formes spatiales et logiques économiques s'appuie sur une analyse de la division sociale et économique de l'espace à partir de l'évaluation des niveaux de spécialisation fonctionnelle des espaces de consommation de biens et services. Cela se fait sur deux plans :

- a. le premier plan concerne la division économique de l'espace, c'est-à-dire la multiplication de zones centrales à partir de l'émergence de nouveaux centres, sous-centres et axes spécialisés, centres commerciaux ou d'autres espaces destinés aux foires et à d'autres événements ;
- b. le deuxième concerne la division sociale de l'espace à partir de nouveaux produits immobiliers, notamment les espaces résidentiels fermés et surveillés. L'articulation de ces deux types de division de l'espace permet de voir la profondeur des changements en cours puisque les nouveaux centres redéfinissent le rôle des centres traditionnels et des villes elles-mêmes.

RÉFÉRENCES

- Amendola G., 2000, *La ciudad postmoderna*, Madrid, Ediciones Celeste.
- Berry B. (éd.), 1976, *Urbanisation and counter-urbanisation*, Beverley Hills, Sage.
- Catalão I., 2013, *Différence, dispersion et fragmentation sociospatiale : explorations métropolitaines à Brasília et Curitiba*, thèse de doctorat en géographie, Université d'Avignon et des Pays de

Vaucluse–Universidade Estadual Paulista.

Dematteis G., 1998, "Suburbanización y periurbanización. Ciudades anglosajonas y ciudades latinas", in Monclús F. J. (éd.), *La ciudad dispersa*, Barcelona, Centre de Cultura Contemporània, pp. 17-34.

Gay J.-C., 1995, *Les discontinuités spatiales*, Paris, Économica.

Lefebvre H., 2006, *O direito à cidade*, 4ª éd., São Paulo, Centauro.

Sposito M. E., 2004, *O chão em pedaços: urbanização, economia e cidades no estado de São Paulo*, HDR en géographie, Universidade Estadual Paulista.

Sposito M. E., 2009, « Nouveaux habitats urbains dans des villes moyennes paulistes - Brésil », *Espaces et Sociétés*, vol. 137, pp. 173-188.

LES AUTEURS

Igor Catalão

Universidade Federal da Fronteira Sul
igorcatalao@gmail.com

Maria Encarnação Sposito

Universidade Estadual Paulista,
Presidente Prudente
mebsposito@gmail.com

Excellence « off-shore » ou territorialisée : comment évaluer l’empreinte locale des activités de recherche scientifique d’excellence en sciences de la mer

AUTEURS

Kevin CHARLES, Hervé THOUÉMENT, Erwann CHARLES, François RIVOAL

RÉSUMÉ

L’excellence de la recherche – celle d’un organisme public, d’une institution – ne garantit pas automatiquement une « excellence territoriale », c’est-à-dire des impacts et retombées induits sur le territoire à la hauteur de cette « excellence académique » : la recherche scientifique peut en effet être totalement ou partiellement « off-shore », ou à l’inverse servir de levier de développement local ou de base dans la construction des territoires, par des effets de périmètres impactés, d’interactions et de connexions avec les territoires voisins ou éloignés, à différentes échelles. Cette communication propose une réflexion sur les enjeux et difficultés liés à l’évaluation de ce degré « d’ancrage territorial » des activités de recherche d’excellence, en se basant sur le cas du champ des sciences de la mer en Bretagne occidentale, et plus particulièrement sur le territoire de la communauté urbaine de Brest (France). Afin d’évaluer le positionnement de ce territoire en termes d’excellence académique, une analyse comparative a été réalisée à l’échelle mondiale, avec l’étude de 120 sites dotés d’un ou plusieurs organismes de recherche en sciences marines.

MOTS CLÉS

Impacts territoriaux, excellence, sciences de la mer, liens, essaimage, effets de seuil

ABSTRACT

Academic excellence does not automatically induce a “local excellence”, *i.e.* induced impacts and benefits on the territory up to this academic excellence: scientific research can indeed be totally or partially “off-shore”, or on the contrary constitute a lever for local development or a basis in the construction of territories, through the effects of impacted perimeters, interactions and connections with neighbouring or distant territories on different scales. This paper offers a reflection on the issues and challenges related to the rating degree of “territorial anchoring” of these top-ranked research activities, based on the case of marine sciences in Western Brittany, especially in the territory of the urban community of Brest (France). To evaluate the positioning of this territory in terms of academic excellence, a comparative analysis was performed on a global scale, ON 120 sites with one or more marine sciences research organizations.

KEYWORDS

Territorial impacts, excellence, marine sciences, linkages, spin-off, threshold effects

INTRODUCTION

Les avantages dont peut disposer un territoire dans une économie globalisée sont notamment liés à la maîtrise de savoirs et technologies, à l’existence d’un capital humain spécifique : ces éléments sont devenus, en partie, les nouveaux déterminants de l’attractivité territoriale. Les chercheurs constituent une part de ce capital humain, capital que le

territoire doit conserver et développer, et dont il doit apprendre à tirer profit : d'où l'importance d'identifier ce capital, de le décrire, de le comparer, et d'étudier la nature et l'importance de ses liens avec les autres composantes du territoire.

Dans l'activité de recherche scientifique, la notion de performance se traduit par celle d'excellence : il s'agit donc tout d'abord d'évaluer l'excellence de ce « capital », puis d'en mesurer l'empreinte sur le territoire.

Au regard de cette problématique, la recherche scientifique dans le domaine des sciences de la mer constitue un objet d'étude particulièrement adapté, du fait du caractère transversal propre à cet ensemble de disciplines et de l'importance grandissante des enjeux liés à « l'économie bleue » dans le contexte économique et démographique actuel (augmentation de la population mondiale, concentration démographique sur la frange littorale, besoins croissants en ressources...).

Un travail de thèse est en cours sur ce sujet, qui se base sur le cas du territoire de Brest, à la pointe de la Bretagne, dans une approche comparée des places mondiales d'excellence dans le domaine des sciences de la mer, ainsi qu'une étude de la nature des impacts et des périmètres impactés par cette activité spécifique.

Il s'agit ici de présenter la démarche qui sous-tend ce travail et les principales questions qu'elle pose en termes d'approches et de méthodes.

1. LA DÉMARCHE

Dans l'édition 2013 du classement de Shanghai, qui distingue 500 établissements d'enseignement supérieur dans le monde, la France compte 20 établissements classés, dont 4 dans le top 100. Ce classement, basé notamment sur des indicateurs bibliométriques, demeure très critiquable (Marginson, 2007). Il fait référence à l'approche classique, académique de l'excellence, qui consiste en l'évaluation de l'apport net du chercheur ou du laboratoire à la production de connaissances scientifiques. D'autres classements de ce type existent, comme le Times Higher Education World University Rankings et le classement de Leiden (CWTS, 2007).

Il ne s'agit cependant pas ici de proposer une réflexion sur les modes d'évaluation de l'excellence académique mais d'aborder la question de l'excellence sous un autre angle, celui d'une problématique très intéressante que pose cette notion même d'excellence dans le domaine de la recherche scientifique : si excellence il y a, quelles sont la nature et l'intensité des liens qu'elle peut avoir avec les territoires ? Il est dès lors intéressant d'introduire dans cette notion d'« excellence » celle de « territoire » : c'est alors le système territorial de recherche et son positionnement par rapport à d'autres territoires que l'on étudie, par exemple en comparant des territoires d'excellence à différentes échelles (nationale, européenne, mondiale...). Et, en poursuivant dans cette logique, selon une approche qui relève davantage de l'économie géographique, l'on peut chercher à décrypter la connexion, dans toutes ses dimensions, entre un domaine de recherche d'excellence et son territoire.

Les logiques de clusters scientifiques – analyse « dynamique » de la filière – permettent d'expliquer certaines de ces dimensions : de nombreux travaux ont déjà été réalisés sur

la modélisation des transferts de connaissances, qui peuvent se traduire notamment par des phénomènes d'essaimage (Deltas, 2013 ; Mansfield, 1998 ; Varga, 1998).

D'autre part, les approches « statiques », qui consistent à évaluer l'impact économique d'un secteur sur les autres secteurs du territoire, expliquent une autre dimension de cette connexion excellence–territoire ; la littérature sur le sujet est riche en études de cas (Morrissey, 2013 ; Gagnol, 2001), menées à l'aide de modèles *input-output* (Leontieff, 1941) en particulier.

Mais ces deux approches ont rarement été menées ensemble pour un même territoire : c'est l'objectif de cette étude.

La connexion excellence–territoire peut se révéler très riche ou à l'inverse très réduite (système de recherche « off-shore » n'entraînant que très peu de retombées locales). Il est également possible d'imaginer – l'étude le révélera, ce n'est qu'une hypothèse – qu'il existe une relation inverse entre excellence mondiale et ancrage territorial.

2. EXCELLENCE ET INDICATEURS : LES DIFFICULTÉS D'UNE ÉVALUATION TERRITORIALISÉE

Comment appréhender l'excellence pour les divers sites étudiés ? Il s'agit d'un exercice spécifique, car c'est la recherche territorialisée qui doit être évaluée tout organisme confondu sur chaque site.

Une comparaison entre 120 sites mondiaux a été réalisée, l'objectif étant d'évaluer leur production scientifique totale dans le domaine des sciences marines. À partir de la base de données du *Web of Science* de Thomson Reuters, des indicateurs bibliométriques ont été renseignés sur plusieurs périodes entre 1975 et 2011 : le nombre d'articles publiés dans les revues scientifiques de différents rangs, le nombre de citations correspondantes, le *h-index* (Van Raan, 2012). Cette première analyse a permis d'identifier les organismes et territoires qui ont une réelle production scientifique dans le domaine concerné, au-delà des « effets d'affichage » (regroupements ou organismes sans réelle activité de recherche).

Des situations très variables d'un pays à l'autre ont été observées, mais les principaux sites publiant dans le domaine ont pu être clairement identifiés (les références mondiales qui apparaissent sont San Diego et Woods Hole, aux États-Unis), et le territoire d'étude – Brest – positionné dans ce panorama mondial.

Mais l'excellence d'un site, et en particulier dans les sciences de la mer, discipline transverse, n'est pas uniquement liée à la qualité et à la masse de la production scientifique : elle dépend également de la richesse et de la diversité des forces de recherche présentes sur place.

D'autres indicateurs ont donc été renseignés pour chaque site, notamment le nombre de chercheurs, le nombre et la diversité des disciplines et organismes de recherche présents sur le territoire, le nombre d'étudiants et de doctorants en formation, le nombre de navires de recherche océanographique, l'intégration dans des réseaux de recherche nationaux, européens ou internationaux.

Bien sûr, la concentration de moyens et d'organismes divers n'est pas en elle-même une marque d'excellence ; elle peut être davantage la traduction d'une certaine capacité des acteurs locaux à mobiliser des financements. Mais rapportée à la production scientifique réelle des places étudiées, elle permet d'évaluer l'excellence de façon plus large.

Dans un second temps, cette excellence sera analysée plus finement (par laboratoire et discipline en particulier) pour le territoire de Brest et les territoires-références présentant un profil semblable (dont Woods Hole aux États-Unis et Bergen en Norvège).

3. ANALYSE DES IMPACTS LOCAUX DE L'EXCELLENCE : EN STATIQUE (EFFETS SUR LE DEMANDE) OU EN DYNAMIQUE (EFFETS SUR L'OFFRE) ?

Une fois les critères de comparaison à l'échelle internationale identifiés et renseignés, il est possible de juger du réel degré d'excellence du territoire de l'étude. Il faut ensuite répondre à une deuxième question : quel est le degré d'ancrage territorial de cette excellence ?

Les leviers de développement doivent être mis en évidence, ainsi que des effets de seuil : à partir de quel degré d'excellence, donc de quelle importance d'une activité de recherche sur un territoire, cette activité a-t-elle un impact significatif, observable, sur le développement de ce dernier ?

Cet ancrage territorial peut être étudié selon différentes approches, comme évoqué dans la première partie.

Une approche en « statique » (concernant les effets sur la demande) consiste en l'analyse des consommations locales des organismes appartenant au domaine des sciences de la mer – consommations directes, indirectes et induites – dans le but d'évaluer le poids économique global du secteur « recherche en sciences de la mer », et ce en emplois, en valeur ajoutée ou en revenus. La spécificité de l'activité – la recherche scientifique d'excellence – se traduit par des impacts en termes d'image, d'attractivité et de drainage de flux financiers extérieurs (par exemple les LabEx – laboratoires d'excellence – et les financements qui leur sont liés, en France), qui sont autant de sources de revenus supplémentaires pour le territoire et les autres secteurs d'activités. L'analyse statique devrait être ici réalisée en termes d'emplois, à partir des données statistiques nationales, sur la zone d'emploi de Brest et les zones voisines (les impacts sont observables à l'échelle de la Bretagne occidentale).

Une approche en « dynamique » (concernant les effets sur l'offre) revient à modéliser les effets de transferts de connaissances : les phénomènes d'essaimage, les créations d'activités, les projets ou partenariats, ou encore le devenir des docteurs sortant des écoles doctorales du territoire. Ces effets devront être appréhendés à l'aide d'outils qualitatifs (Sedita, 2013). Le travail qualitatif (enquête auprès des chercheurs et des entreprises) est ici indispensable pour ne pas limiter artificiellement la portée de ces effets, mais pour les prendre en compte de manière exhaustive quelle que soit leur matérialisation géographique (un transfert, quelle que soit sa nature, hors des frontières du territoire d'étude ne doit pas être ignoré).

Ces deux types d'analyse complémentaires permettront de dresser une cartographie des périmètres impactés selon les différents effets et leur intensité.

À terme, les deux approches – statique et dynamique – doivent être articulées et représentées dans un modèle unique : la forme de cette modélisation n'est pas encore arrêtée ; elle dépend notamment des premiers résultats. Ce modèle unique sera confronté au positionnement affiné du territoire en termes d'excellence académique, afin de répondre à la question centrale de l'étude.

4. PERSPECTIVES

À l'image du territoire de la ville et de la communauté urbaine de Brest, les développeurs territoriaux sur nombre de territoires peuvent légitimement s'interroger sur le possible dilemme qui s'offre à eux entre recherche de « l'excellence académique » et recherche de « l'excellence territoriale ». Ces deux réalités sont-elles obligatoirement antagonistes, ou ne peuvent-elles pas, et ne doivent-elles pas, être conciliées pour contribuer à la mise en place d'un cercle vertueux de développement sur le territoire, allant bien au-delà de simples synergies ?

C'est la question à laquelle cette étude s'attachera à répondre, à terme.

RÉFÉRENCES

- Cooke P., Leydesdorff L., 2006, "Regional Development in the Knowledge-Based Economy: The Construction of Advantage", *The Journal of Technology Transfer*, vol. 31, pp. 5-15.
- Debackere K., Veugelers R., 2005, "The role of academic technology transfer organizations in improving industry science links", *Research Policy*, vol. 34, pp. 321-342.
- Deltas G., Karkalacos S., 2013, "Similarity of R&D activities, physical proximity, and R&D spillovers", *Regional Science and Urban Economics*, vol. 43, pp. 124-131.
- Etzkowitz H., Leydesdorff L., 2000, "The dynamics of innovation: from National Systems and 'Mode 2' to a Triple Helix of university-industry-government relations", *Research Policy*, vol. 29, pp. 109-123.
- Gagnol L., Héraud J.-A., 2001, « Impact économique régional d'un pôle universitaire : application au cas strasbourgeois », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 4, pp. 581-604.
- Hewitt-Dundas N., Roper S., 2011, "Creating advantage in peripheral regions: The role of publicly funded R&D centres", *Research Policy*, vol. 40, pp. 832-841.
- Mansfield E., 1998, "Academic research and industrial innovation: An update of empirical findings", *Research Policy*, vol. 26, pp. 773-776.
- Marginson S., 2007, *Global University Rankings : Where to from Here?*, IRU Symposium on International Trends in University Rankings and Classifications, Griffith University.
- Morrissey K., O'Donoghue C., 2013, "The role of the marine sector in the Irish national economy: An input-output analysis", *Marine Policy*, vol. 37, pp. 230-238.
- Sedita S. R., Caloffi A., Gambarotto F., 2013, "Let's make a spin-off! How academic researchers approach the business", Triple Helix International Conference.
- Varga A., 1998, "Local academic knowledge spillovers and the concentration of economic activity", ERSA conference paper, European Regional Science Association.
- Zimmermann J.-B., 2008, « Le territoire dans l'analyse économique », *Revue française de gestion*, n° 184, pp. 105-118.

LES AUTEURS

Kevin Charles

Amure
Université de Bretagne
Occidentale
kevin.charles@univ-brest.fr

Hervé Thouément

Amure
Université de Bretagne
Occidentale
herve.thouement@univ-brest.fr

Erwann Charles

Amure
Université de Bretagne
Occidentale
erwan.charles@univ-brest.fr

François Rivoal

Agence d'urbanisme du Pays de
Brest
Pôle économie et prospective
francois.rivoal@adeupa-brest.fr

Making the Neighbourhood Relevant. A Study on How Events Territorialise their Outcomes

AUTHOR

Sebastiano CITRONI

RÉSUMÉ

Les territoires changeants et multiscalaires ne sont pas seulement générés par le capital et les entreprises. Des organisations à but non lucratif, communautés locales, adoptent de plus en plus des formes d'action comme l'organisation d'événements, ce qui questionne les relations entre distance spatiale et proximité sociale. Dans cette communication, je me concentre sur l'utilisation, par ces organisations, des événements qu'elles organisent comme bases visant à rendre le voisinage actif dans le développement du lien social et, de fait, dans l'amélioration de l'intégration sociale au niveau local. Pour rendre compte de la variété des conséquences, trois cas sont présentés qui soulignent que ces résultats dérivent à la fois du type de processus de territorialisation par lequel les événements se développent et du niveau de complexité territoriale. Cet article introduit une approche utile pour spécifier les formes que peuvent prendre des revendications de l'espace local et pour analyser le lien entre des formes de territorialisation et les conséquences qui en découlent.

MOTS CLÉS

Événements, territorialisation, résultats, voisinage

ABSTRACT

Shifting and multi-level territories are not only generated by the mobility of capital and companies. Non-profit, community-based, groups increasingly adopt forms of action, such as the setting up of events, that directly question the taken-for-granted relation between spatial distance and social proximity. In this paper I focus on non-profit groups' use of events as space infrastructures to make the neighbourhood relevant for the development of social ties and, thus, for the enhancement of local social inclusion. In order to account for the variety of outcomes produced by this strategy, three cases are introduced to show that the observed outcomes derive from the type of territorialisation process through which events develop and from the associated level of territorial complexity. This paper introduces a territorialological approach useful to specify the different shapes that similar temporary claiming of space may take and to analyse the link between territorialisation forms and the deriving outcomes.

KEYWORDS

Events, territorialisation, outcomes, neighbourhood

INTRODUCTION

Shifting and multi-level territories are not only generated by the mobility of capital and companies. Non-profit, community-based, groups increasingly adopt forms of action – such as the setting up of events– that directly question the taken-for-granted relation between spatial distance and social proximity in a time when sociologists indicate these two elements have long separated (Castells, 1996). These groups organize events that

temporarily infrastructure space to make it relevant for city dwellers, in particular struggling to restore the neighbourhood as a relevant source of social relationships. Thus, events give birth to “new forms of human sociability, new models of reciprocity that widen social relations in new ways” (Amin and Thrift, 2002: 72): not by stretching them in space and time (as many modern devices have done) but by focusing them on the co-presence of specific space-time delimited settings.

According to the conducted study, the non-profit groups' use of events to make the neighbourhood relevant produces a variety of outcomes. In order to account for such variety the paper focuses on the territorialisation processes (Kärholm, 2007) involved in the situated setting up and unfolding of events. The analysis carried out offers a critical approach on processes of territorialisation characterized by the temporary occupation of space. It shows the bottom-up formation, promoted by community-based groups, of multi-level territories that challenge the logic of local territories to open it up to new possibilities thanks to temporary use of space during events.

1. PUZZLING CASES

In broad terms, events are forms of temporary space-time social organization (Boullier, 2010) whose recent rapid growth (Quinn, 2005) has been associated with deleterious effects such as the disembedding of social ties and the substitution of previous, allegedly stable, everyday social relations with pre-organized and ephemeral interactions (Magatti, 2007).

In spite of these expectations, the study of community-based groups using events to regenerate shrinking local social fabric uncovers much more complex and ambiguous empirical findings. Below, some examples of such findings are introduced. They come from both a previous study (Citroni, 2010) and the ongoing research I am conducting on shifts and outcomes of initiatives developed by community-based groups. Overall, I have empirically analysed 52 events set up from 2008 to 2012 in two different districts of Milan (Milan zone 4 and via Padova) by 12 non-profit groups with the goal of enhancing the sense of local attachments, promoting public spaces and strengthening the local social fabric. The research techniques used for collecting empirical data are *semi-structured interviews* of the events' attendees and members of the observed groups, *participant observation* of events unfolding and setting up, *discourse analysis* of newspaper articles, Internet blogs and email conversations.

Case 1. “Cuccagna” is a Milanese former farm that an alliance of 10 non-profit groups legally managed with the goal of turning it into a “new local public space”: a place where the fragmented local social fabric would be strengthened by events that gathered citizens together so that they could interact and establish contact with each other.

According to the perspective of the observed groups, the events that they organized in the farm did not succeed in making the neighbourhood a basis for the development of new social ties. The massive events organized (such as parties, concerts or art shows) instead provoked complaints from the local population because of their impact in terms of noise and traffic. The events also affected the local media public discourse, bringing to public attention (and potentially onto the political agenda) new framings for discussing topics such as the collective use of crumbling public buildings and the lack of adequate spaces in the city for free sociality practices.

Case 2. “Trotter association” is a voluntary organization founded by the parents of children attending a public elementary school situated in a Milanese urban park ¹. The goal of the organization is to preserve and promote the spaces of the park. Over time, the group has increasingly organized events (such as parties, theatre performances and movie projections) in the park that made its spaces known to and attended by a large audience, often coming from beyond the neighbourhood.

From the organization’s perspective, these events produced two main outcomes: an increasing perception that the group was closed to external participants (the elementary school, other civic groups and everyday users of the park) and the development of internal conflicts that broke long-lasting group social ties, seriously threatening its sense of solidarity and its very existence. Such outcomes were attributed by the group to the events that they set up because their success was perceived by some of its members and constituencies as a betrayal of the group’s founding goals.

Case 3. “Via Padova is better than Milan” is a voluntary group whose main goal is to foster social integration in a highly multi-ethnic Milan neighbourhood through the setting up of a huge street party, an event lasting three days and comprising of a variety of small cultural events organized by local groups (mainly concerts, readings and exhibitions). Over time, the organization increasingly succeeded in actively involving local groups and citizens in the bottom-up organization of the event, strengthening and widening the local social network of civil society subjects in ties that went beyond the concrete tasks associated to the organization of the event. In each of its renditions, the event made the neighbourhood relevant for new city dwellers, both during the taking place of the event and in months during its setting up.

These three cases directly question the knowledge produced by researchers about the relationship between space and social relationships according to at least two points of view. First, they encourage the revision of those accounts that unambiguously attribute disembedding effects to the spreading of events, by showing (particularly in the third case) outcomes in which a portion of the city is turned into a relevant feature of the structuring of local civil society ties. Second, the cases question the implicit idea that the development of infrastructures able to embed social relationships in space should be stable, indicating instead how this work can benefit from mobile, temporary devices such as events. The comparison between the last two cases is particularly useful in this respect: it shows, on the one hand, the undoing of social ties associated with a stable space infrastructure such as the public park and, on the other hand, the development of local ties as a result of an event with multiple and mobile venues. However the factors accounting for the above-mentioned variety of outcomes deriving from such apparently similar events must still be ascertained.

2. EVENTS AS TERRITORIAL PRODUCTIONS

Sociological accounts underline the way in which mobility and technologies mean that space is no longer a “natural” source for social relations, stressing instead the importance of “territorialised” social networks in making the neighbourhood relevant to residents’ daily life (Andreotti, 2013). I built on this idea to emphasize the way that *different types of territorialisation processes may lead to different outcomes* in terms of space relevance.

¹ A park closed to the public during school hours.

I propose to shift from considering events as given infrastructures to the development of a territorial analysis of the processes of “infrastructuring” of space with events. In this analysis, “territories” have a processual dimension, constituting “spatial institutionalisation” (Kärrholm, 2007) that develops through the “material inscription of social relationships in space” (Brighenti, 2010: 6). Territories may develop through different types of processes (Kärrholm, 2007); furthermore, diverse forms of territorial production may cohabit in the same space, intermingling or layering, in each case, contributing to the territorial complexity of spaces (*ivi*). According to the proposed argument of this paper, events work as adequate infrastructures to make the neighbourhood relevant for city dwellers if they enrich, instead of diminish, the territorial complexity of a space.

This territorological perspective (Brighenti, 2010) has been developed by conceiving the observed events as forms of temporary “claiming of space” (Storey, 2001). The proposed approach has been useful to specify the different shapes that such claiming may take and, especially, to outline the link between the observed events outcomes and the forms of territorialisation through which the events developed.

3. SEARCHING FOR TERRITORIAL ACCOUNTS

Let us now return to the above cases to try to account for the perceived effects as outcomes of specific, varying, processes of territorial production.

Case 1. Cuccagna groups organized large-scale, massive, cultural events that attracted a wide audience from the entire city and beyond. The setting up of these events was highly professionally oriented, including media advertisement campaigns and interactions with commercial suppliers. The events contents and their unfolding were planned in detail and well in advance by a few organizers, without the possibility of input from external subjects. The daily meaning-making practices that developed in the farm spaces were suspended during the event: the bocce court used by the elderly and the silence accompanying the game disappeared during concerts, thus imposing a unique territory, where normally a variety coexisted, coordinating with each other in space and synchronizing in time. The “meaning-effects” (Ploger, 2010) in which the organizers invested to extend the event in space and time after its material unfolding were tailored for mass media visibility, with univocal and clear-cut meanings that ignored the complexity of territorial productions that developed even during the event.

What made Cuccagna events unsuitable infrastructures for developing local social ties was the type of exclusive territorialisation processes through which they developed. This type of territorialisation used events to invest exclusive meaning in the farm spaces ignoring other territorial productions and oversimplifying the territorial complexity of those spaces.

Case 2. Though events organized by the Trotter group took place inside the public park where the elementary school was situated, their setting up and unfolding developed on a much wider spatial scale. Furthermore, events often required the purchasing of a ticket, attracted a large audience from beyond the neighbourhood and addressed topics increasingly disconnected from the concerns of the local elementary school. Such a use of the park spaces by the Trotter group had not been formally arranged with the other subjects who made daily use of the park and it provoked complaints from inside the group, the elementary school and also from everyday users of the park and local groups.

The resulting conflicts did not stop the group, which kept territorialising its events in a monopolistic and exclusive way similar to the previous case. While in the latter case the conflicts remained latent, here they developed openly: in any case, events failed in their efforts to focus the development of social relations at a local scale because they ignored –instead of building on and cohabiting with– other territorialisation processes occurring in the same space.

Though the park and the local school context are clear, stable, space infrastructures that work as a basis for the development of daily social interactions, their unrecognized and monopolistic use through the setting up of events made them occasions of division and further unravelling of the local social fabric.

Case 3. Using their own words, “Via Padova is better than Milan” conceived the event they organized as an “occasion to facilitate the coming together of citizens in order to take care of their neighbourhood through the organization of a large street-party”. The setting up of the event developed through the voluntary efforts of citizens who, during their leisure-time, explored their neighbourhood trying to understand what would be most useful and suitable for each of its parts. Here, the event developed through cautious processes of territorialisation that encouraged citizens to firstly increase their knowledge of the daily practices taking place in the neighbourhood, and then to think how the event they were planning might cohabit and even respond to the needs of those practices.

The perceived outcome of citizens’ local involvement did not come just from the situated unfolding of the event but took shape during the preceding months, for example through the organizing meetings set up in public real estate units by the Via Padova group. Through such practices the organizers interacted with city dwellers, recognizing the legitimacy of their uses of the space and proposed that they be involved in the event to temporarily expand the visibility and reach of such uses, instead of threatening them.

In the presented cases different voluntary groups shared the strategy of setting up events to make the neighbourhood relevant for social relations, thus enhancing local social integration. Such a strategy territorialised itself in ways that impacted upon the outcomes it produced.

In the first two cases, events *exclusively* territorialised the space and this made it particularly difficult to achieve the groups goals. In the latter case, the event *cautiously* territorialised the space by building on existing space practices and this turned it into a mobile infrastructure that offered citizens the possibility of either keeping, or of starting from scratch, when attempting to make the neighbourhood the source of social relations. These findings have been verified and specified with reference to all the observed events, showing in any case their outcomes were tied to the type of territorialisation (more or less close to the ideal-types of *caution* and *exclusion*) through which events developed and to the associated level of territorial complexity.

REFERENCES

- Amin A., Thrift N., 2002, *Cities. Reimagining the Urban*, London, Polity Press.
- Andreotti A., 2013, *How much do urban neighbourhoods matter in a networked globalized world?*, call for paper, Rc21 conference 2013 Resourceful cities, Berlin.
- Boullier D., 2010, *La ville événement. Foules et publics urbain*, Paris, PUF.
- Brightenti A., 2010, “On Territorology. Towards a General Science of Territory”, *Theory, Culture & Society*,

vol. 27 (1), pp. 52-72.

Castells M., 1996, *The rise of the network society: the information age: economy, society and culture* vol. I, London, Wiley-Blackwell.

Citroni S., 2010, *Inclusive togetherness. A comparative ethnography of cultural associations making Milan sociable*, Ph.D thesis in urban and local European studies.

Goffman, E., 1963, *Behavior in Public Places. Notes on the Social Organization of Gatherings*, New York, Free press.

Magatti M., 2007, *La città abbandonata. Dove sono e come cambiano le periferie italiane*, Bologna, Il Mulino.

Kärholm M., 2007, "The Materiality of Territorial Production: A Conceptual Discussion of Territoriality, Materiality, and the Everyday Life of Public Space", *Space and Culture*, 10(4), pp. 437.

Ploger P., 2010, "Presence experience – the eventalization of urban space", *Environment and Planning D: Society and Space* 28, pp. 848-866.

Quinn B., 2005. "Arts Festivals and the City", *Urban Studies*, 42(5/6), pp. 927-943.

Storey D., 2001, *Territory: The Claiming of Space*, Harlow, Pearson-Prentice Hall.

THE AUTHOR

Sebastiano Citroni

Dipartimento di Sociologia e Ricerca Sociale

Università degli studi di Milano-Bicocca

sebastiano.citroni@unimib.it

Diffusion globale de données continues : enquêtes sur les migrations internationales entre le Mexique, l'Amérique centrale et les États-Unis

AUTEUR

Marie-Laure COUBÈS

RÉSUMÉ

L'objectif de cette communication est de présenter une expérience originale d'enquêtes sur les flux migratoires aux frontières nord et sud du Mexique, pour étudier les migrations mexicaines vers les États-Unis et les migrations centro-américaines vers le Mexique et les États-Unis. Enquêtes continues depuis 20 ans à la frontière nord et bientôt 10 ans à la frontière sud, elles ont récemment modernisé leur recueil de données et développé leur diffusion sur Internet pour rendre accessible à un large public une information autrefois réservée à quelques chercheurs et aux instances gouvernementales. Les innovations technologiques permettent un contrôle de qualité de cet observatoire multi-lieux et une diffusion globale des micro-données sur un thème très sensible au Mexique comme l'est la migration internationale. Sur le terrain, les énormes problèmes d'insécurité qui touchent les villes frontalières au Mexique et les agents intervenant dans le champ migratoire posent de nouveaux défis opérationnels.

MOTS CLÉS

Enquête continue, frontières mexicaines, mobilité internationale du travail, diffusion globale de micro-données

ABSTRACT

The objective of this paper is to show an original experience on a migration flows surveys at the Northern and Southern borders of Mexico oriented to study the Mexican migration to the United States and the Central American migration towards Mexico and the United States. These ongoing surveys, along for 20 years on the Northern border and nearly 10 years on the southern border, have recently modernized their data collection and developed their dissemination on the Internet so as to make accessible to a broad public information once reserved for some researchers and government agencies. Technological innovations allow for quality control of the multi-places observatory and global diffusion of micro-data on international migration which is a very sensitive issue in Mexico. On the fieldwork, the enormous insecurity problems affecting both Mexican border-towns and the agents involved in the migration process assert new operational challenges.

KEYWORDS

Ongoing surveys, Mexican borders, international labor mobility, micro-data global diffusion

INTRODUCTION

L'objectif de cette communication est de présenter une expérience originale d'enquêtes sur les flux migratoires aux frontières nord et sud du Mexique, pour étudier les migrations des Mexicains vers les États-Unis (EU) et les migrations des Centraméricains vers le Mexique et les États-Unis. Enquêtes continues depuis 20 ans à la frontière nord et bientôt

10 ans à la frontière sud, l'ensemble des deux enquêtes, EMIF NORTE et EMIF SUR, représente un observatoire statistique des flux migratoires, accessible à un large public et à la pointe des enquêtes démographiques du point de vue méthodologique et opératif.

1. LES ENQUÊTES SUR LA MIGRATION À LA FRONTIÈRE NORD ET LA FRONTIÈRE SUD DU MEXIQUE

L'EMIF NORTE a été créée en 1993 avec l'objectif de déterminer le volume et les caractéristiques des flux migratoires du travail entre le Mexique et les États-Unis. Elle s'est convertie en un observatoire statistique fondamental pour l'étude de la migration mexicaine et a servi de base, conceptuelle et méthodologique, pour la réalisation d'une enquête similaire à la frontière sud du Mexique avec le Guatemala. C'est ainsi qu'est née l'EMIF SUR en 2004 pour quantifier et caractériser les flux migratoires centraméricains qui se dirigent vers le Mexique et les États-Unis.

La méthodologie des EMIF est basée sur l'application de techniques d'échantillon probabilistes des populations mobiles. Les mesures effectuées sont fondées sur l'observation continue et prolongée des flux migratoires ; les unités d'observation sont considérées comme des unités en mouvement dans l'espace et le temps, aux frontières nord et sud du Mexique.

Les localités frontalières entre Mexique et EU sont émettrices et réceptrices de migrants : elles fonctionnent à la fois comme point de départ pour de nombreux migrants qui souhaitent entrer aux EU et comme zones de réception de migrants qui retournent au Mexique, soit volontairement soit renvoyés par les autorités étasuniennes (déportation). Pour cette raison ces localités frontalières sont un lieu adéquat pour observer les différents flux migratoires entre les deux pays. Cette même situation se présente dans les localités frontalières entre le Mexique et le Guatemala, et entre le Guatemala, le Salvador et le Honduras.

L'EMIF NORTE capte quatre différents flux migratoires à la frontière nord, un de direction sud-nord, provenant du sud en destination de la frontière nord ou des EU, et trois de direction nord-sud : provenant de la frontière nord (se déplaçant vers le reste du pays), provenant des EU (en route vers le reste du pays) et migrants rapatriés par les autorités étasuniennes (à leur arrivée aux villes frontalières). Pour cela, le plan de sondage inclut 12 villes mexicaines et 4 aéroports du centre du pays (CONAPO *et al.*, 2013).

De même, l'EMIF SUR est l'observatoire statistique de huit flux différents qui participent au phénomène migratoire entre l'Amérique centrale, le Mexique et les EU : deux flux volontaires, les migrants guatémaltèques en provenance du Guatemala (en déplacement vers le Mexique) et les migrants guatémaltèques en provenance du Mexique (vers le Guatemala), et six flux de rapatriés par des autorités migratoires: Guatémaltèques, Salvadoriens et Honduriens renvoyés tant par les autorités migratoires mexicaines (dans les localités frontalières de leur pays) que par les étasuniennes (dans les aéroports de leur pays) (INAMI *et al.*, 2013).

2. D'UNE ENQUÊTE POUR LE GOUVERNEMENT MEXICAIN À UNE ENQUÊTE OUVERTE À TOUS LES PUBLICS

La migration du Mexique vers les États-Unis est ancienne, massive, fréquemment circulaire ou temporaire de migrants sans-papiers (Durand, 1994). Les données sur la migration à la frontière entre Mexique et États-Unis (territoire par lequel vont passer les sans-papiers pour se rendre aux États-Unis) sont des données sensibles politiquement et nécessaires pour le gouvernement mexicain dans ses négociations avec le gouvernement du pays voisin. Le thème est binational mais pendant longtemps les données ont été celles produites « au Nord » par les experts étasuniens. Il est donc important pour le Mexique de produire ses propres données, sources de recherches propres. Entre le Mexique et les États-Unis, les relations de pouvoir sont aussi à l'œuvre dans le champ scientifique. C'est dans ce contexte que l'enquête a été créée par des chercheurs du *Colegio de la Frontera Norte*, centre public de recherche du Conseil national de science et technologie du Mexique. Très originale du point de vue méthodologique, il s'agit d'une enquête qui doit servir à l'élaboration de politiques publiques (Delaunay et Santibañez, 1997). Elle est financée, dès le démarrage, par le Conseil national de la population, qui dépend du ministère de l'Intérieur, et le ministère du Travail et Prévision sociale. Puis l'Institut national de migration, dépendant lui aussi du ministère de l'Intérieur, et enfin le ministère des Relations extérieures rejoignent le projet pour le financer.

La réplique de l'enquête à la frontière sud, à partir de 2004, répond aussi au besoin croissant de données sur la migration depuis les pays d'Amérique centrale vers le Mexique et les États-Unis. Ici aussi le thème intéresse en premier lieu les décideurs mexicains.

Pendant les premières années, l'enquête sert principalement comme source d'information aux différents ministères et au groupe de chercheurs qui l'a conçue. Au fur et à mesure, les données publiées sur les années antérieures sont aussi utilisées par le milieu de la recherche au Mexique, et de façon très limitée aux États-Unis. Mais l'information la plus récente, celle de l'année en cours n'est pas disponible au public. Ceci correspond d'ailleurs à la situation générale au Mexique où l'information est très contrôlée. Ce n'est qu'après 2000, avec l'arrivée au pouvoir du parti d'opposition, que des lois qui promeuvent la transparence sont mises en place : transparence administrative et indépendance de l'institut de statistique (INEGI) qui génère les recensements et grandes enquêtes nationales. D'autre part, c'est aussi à partir des années 2000 que le thème de la migration prend chaque fois plus d'importance d'un point de vue politique aux États-Unis et pour la société américaine, avec le durcissement des politiques migratoires, particulièrement sous le mandat du président Obama qui a organisé une très grande déportation de migrants sans papier vers le Mexique.

À partir de 2010, les enquêtes EMIF initient un processus de diffusion beaucoup plus large. Un site Internet est créé, qui contient toute l'information générée, jusqu'à la plus récente (micro-données, indicateurs trimestriels, bulletins de synthèse et publications annuelles). Cet accès ouvre la porte à de nombreux publics : étudiants, chercheurs, employés du gouvernement fédéral et des gouvernements régionaux, au Mexique et aux États-Unis, ainsi qu'au Guatemala. En 2012 et 2013, les EMIF ont été citées dans plusieurs rapports élaborés aux États-Unis, comme ceux du *Pew Hispanic Center* et du *National Research Council* (pour EMIF NORTE), et du *Migration Policy Institute & Wilson Center* (pour EMIF SUR).

La technologie au service de la transparence

La transparence pose de nouveaux défis en termes de qualité : les bases de données présentées à l'observation générale révèlent leur propre valeur. Des innovations technologiques ont été intégrées pour augmenter le contrôle de qualité du terrain multi-lieux : 12 villes de la frontière nord, 4 aéroports du centre du pays et 3 pays d'Amérique centrale (carte 1). Dans cet ensemble, l'échantillon prend en compte 81 points d'observation au Nord et 22 au Sud. Les points d'observation sont les différents lieux où il est possible de mesurer la mobilité : entrée des passagers dans les gares routières et les aéroports, points de passage, postes frontaliers où ont lieu les retours de migrants déportés, etc. À chaque point d'observation, les questionnaires sont appliqués durant huit heures, et ces *jornadas* (période de huit heures à un point donné) représentent l'unité primaire d'échantillonnage. Chaque trimestre l'enquête est réalisée pour 1 198 *jornadas* au Nord et 553 au Sud. Et chaque trimestre sont rassemblés (en moyenne) 13 000 questionnaires au Nord et 10 000 questionnaires au Sud. Le contrôle à distance est renforcé par l'outil informatique et Internet. Un système en ligne (appelé Cyan) a été créé pour contrôler le bon déroulement de chaque *jornada*. Les superviseurs de toutes les localités téléchargent l'information requise le même jour ou le jour suivant de chaque *jornada*, ce qui permet au coordinateur de terrain basé à Tijuana d'avoir un contrôle pratiquement en temps réel. Pour l'EMIF NORTE, depuis janvier 2013, tous les questionnaires sont remplis sur tablette électronique et l'information est envoyée *via* Internet par le superviseur de la localité. Pour l'EMIF SUR, l'entretien avec tablette électronique démarre en janvier 2014 pour un flux et va se développer pour les autres les trimestres suivant. Avec la tablette électronique, le contrôle de temps et lieu est complet : les horaires d'utilisation de la tablette sont inclus dans les variables transmises, de même un GPS permet de localiser le lieu exact où l'enquête a été réalisée. Toutes ces innovations permettent donc un contrôle de qualité supérieur qui est aussi au service de la transparence.

Carte 1. Points d'observation des enquêtes sur la migration aux frontières nord et sud du Mexique



3. UNE ENQUÊTE DE TERRAIN EN SITUATION DE VIOLENCE

La situation de violence dans les villes de la frontière nord du Mexique a décuplé depuis 2007 quand le président Felipe Calderon, nouvellement élu, a décrété la « guerre à la drogue ». L'armée régulière envoyée dans ces villes a commencé une confrontation directe avec les cartels de narcotrafiquants des différentes régions, confrontation dans laquelle la population civile a été maintes fois prise pour cible. Le bilan en pertes humaines s'élève à plus de 50 000 morts.

Le champ migratoire est lui-même lié à cette violence et insécurité, la délinquance organisée intervenant dans le trafic des personnes, particulièrement pour les migrants centro-américains qui traversent le Mexique. Ainsi, les diverses gares routières, centrales d'autobus et/ou leurs abords sont des lieux de recrutement, transfert, séquestration. Les enquêteurs de l'EMIF NORTE doivent donc travailler sur un terrain en conflit entre différents acteurs : les militaires, les diverses polices (fédérale, de l'État et municipale), les agents des cartels. La confrontation est parfois directe. Dans ce contexte, il s'agit de prendre en compte cette insécurité permanente pour les enquêteurs : des protocoles d'intervention ont été établis, chaque enquêteur et chaque superviseur sait comment réagir face aux différents types de situation. Parfois, lorsque la tension est trop forte, il faut abandonner l'opération à l'un des points d'observation, quitte à y retourner ensuite.

Ces problèmes de terrain sont chaque fois repris par l'équipe de statistique de l'enquête dans l'élaboration du plan de sondage de chaque trimestre et le calcul des pondérations.

RÉFÉRENCES

Consejo Nacional de Población (CONAPO), El Colegio de la Frontera Norte, Instituto Nacional de Migración, Unidad de Política Migratoria-Centro de Estudios Migratorios, Secretaría de Relaciones Exteriores, Secretaría del Trabajo y Previsión Social, 2013, *Encuesta sobre la Migración en la Frontera Norte de México, 2011*, México.

Delaunay D., Santibáñez J., 1997, "Observer las migraciones internacionales en la frontera norte de México", in Bustamante J., Delaunay D., Santibáñez J. (éds), *Taller de medición de la migración internacional*, El Colegio de la Frontera Norte, ORSTOM.

Durand, J., 1994, *Más allá de la línea. Patrones migratorios entre México y Estados Unidos*, México, CONACULTA, colección "Regiones".

National Research Council, 2013, *Options for Estimating Illegal Entries at the U.S.-Mexico Border*, The National Academies Press.

Passel J., Cohn D.V., Gonzalez-Barrera A., 2012, *Net Migration from Mexico Falls to Zero –and Perhaps Less*, Washington, Pew Hispanic Research Center.

Instituto Nacional de Migración (MINAPI), Unidad de Política Migratoria-Centro de Estudios Migratorios, Consejo Nacional de Población, El Colegio de la Frontera Norte, Secretaría de Gobernación, Secretaría de Relaciones Exteriores, Secretaría del Trabajo y Previsión Social, 2013, *Encuesta sobre Migración en la Frontera Sur de México (EMIF SUR), 2011*, México.

<http://www.colef.mx/emif/>

L'AUTEUR

Marie-Laure Coubès

Département d'études de population

El Colegio de la Frontera Norte, Mexique

mcoubes@colef.mx

L'espace d'une vie : une cartographie des trajectoires individuelles à l'aide des méthodes d'analyse des réseaux sociaux

AUTEURS

Pascal CRISTOFOLI, France GUÉRIN-PACE

RÉSUMÉ

Nous proposons dans ce texte d'envisager la notion d'espace de vie comme une configuration de lieux et de pratiques sociales que l'on conceptualise sous la forme d'un graphe de relations. Nous avons imaginé différents modes de représentation pour visualiser cet espace complexe associant plusieurs dimensions, échelles et temporalités. L'objectif de ce travail est d'élaborer un outil d'analyse et de comparaison des espaces de vie en combinant l'étude de leur morphologie, la diversité de leur inscription dans l'espace géographique, ainsi que la nature et la structure des liens sociaux qui donnent sens à cet ensemble de lieux. Réalisée et mise au point à partir de l'exploitation de différentes enquêtes (INED, INSEE), cette expérience peut être transposée à d'autres types de données biographiques, notamment celles recueillies par les historiens travaillant sur des données nominatives ou des prosopographies.

MOTS CLÉS

Espace de vie, réseaux sociaux, morphologie, graphe, sémiologie graphique

ABSTRACT

In this paper we propose to consider the notion of "life space" as a set of places and social practices that is conceptualized as a graph of relationships. We explore different modes of representation to visualize this complex space which involves several dimensions, scales and time frames. The objective of this work is to elaborate an analysis tool for comparing individual life spaces by combining the study of their morphology, the diversity of their spatial inscription and the nature and structure of space links social factors that give an overall coherence. From the exploitation of different survey data sets, this experience can be transposed to other types of biographical data, including those collected by historians working on personal data or prosopographies.

KEYWORDS

Life space, social networks, graph, morphology, graphical semiotic

INTRODUCTION

La notion d'espace de vie a été proposée dans de nombreux travaux en géographie sociale comme l'ensemble des lieux en relation avec un individu à un moment donné de son existence. Elle enrichit la caractérisation spatiale des individus dans la mesure où elle cherche à rattacher l'individu non pas à son seul lieu de résidence mais à un ensemble de lieux pratiqués à un moment donné de son histoire de vie (Bertrand, Dupont et Guérin-Pace, 2003).

Si l'intérêt d'une telle notion a souvent été salué, son contenu reste imprécis et diffère selon les auteurs. Pour certains, « l'espace de vie se confond pour chaque individu avec

l'aire de ses pratiques spatiales. C'est l'espace concret du quotidien » (Di Méo, 1998) ; pour d'autres, il associe l'ensemble des lieux en relation avec un individu, quelle que soit l'échelle temporelle à laquelle ils sont activés ; d'autres enfin considèrent qu'il n'est pas nécessaire qu'un lieu soit pratiqué, dès lors qu'il revêt un sens ou un contenu. Ainsi l'espace de vie d'un individu est-il envisagé comme le produit d'un ensemble de facteurs du moment mais aussi d'un héritage de son passé, de caractéristiques personnelles et de données collectives, d'influences familiales, relationnelles ou professionnelles, etc.

Plusieurs travaux à l'intersection de la géographie et de la démographie abordent de manière approfondie la notion d'espace de vie, tant du point de vue des données qu'il mobilise que des différentes dimensions de son analyse (Guérin-Pace, 2003 ; Robette, 2009 et 2012). Nous proposons dans ce texte une réflexion sur l'élaboration d'un outil de visualisation des espaces de vie fondé sur les caractéristiques relationnelles de cet espace « ego-centré » complexe. Par ailleurs, nous considérons que les lieux du passé, en particulier les étapes migratoires qui composent la trajectoire géographique, font partie intégrante de cet espace complexe dont nous cherchons à saisir les articulations spatiales et temporelles.

1. L'ESPACE DE VIE, UNE CONFIGURATION DE LIEUX ET DE PRATIQUES SOCIALES À L'ÉCHELLE INDIVIDUELLE

L'échelle de pratique et de perception de l'espace d'un individu ne saurait être réduite à un lieu unique ou à une surface. Elle ne coïncide que rarement avec les découpages administratifs ou les catégories *ad hoc* proposées dans les enquêtes. Les espaces appropriés ou territoires individuels sont au contraire des objets complexes à l'intersection de trajectoires biographiques et d'activités sociales (travail, loisirs, sociabilités, etc.). Di Méo parle de « scène socio-spatiale » pour décrire ce lien entre le social et le spatial, que les travaux sur les réseaux sociaux soulignent également (Gribaudi, 1998).

En effet, l'étude fine des « entourages » sociaux d'individus démontre la forte structuration spatiale des réseaux sociaux, notamment l'importance de leur caractère local (Bonvalet et Lelièvre, 2012). Il apparaît clairement que cette géographie des relations sociales est liée au processus biographique de construction des réseaux sociaux. Elle est une dimension importante permettant de caractériser une typologie des liens de sociabilité (liens forts, liens faibles « dormants » et liens faibles de sociabilité essentiellement locaux) ou bien encore les différences significatives observées entre la structure des réseaux sociaux urbains et ruraux. Parmi les nombreuses transitions biographiques ayant une influence sur l'évolution des réseaux sociaux, la mobilité géographique a un impact important sur la structuration du réseau social et sa recomposition au cours de la vie (Bidart, Degenne et Grossetti, 2011). De même, l'étude des lieux de rencontres au sein d'un réseau social révèle des « espaces de sociabilité » qui se déploient dans des espaces singuliers sans cesse redéfinis en fonction des contraintes et des parcours individuels (Maillochon, 1998)

L'interpénétration entre espace physique et activités sociales invite à prolonger la métaphore relationnelle. Par analogie à la notion de *configuration* proposée par N. Elias, nous proposons de définir l'espace de vie comme une configuration de liens dynamiques associant des « lieux » et des « pratiques sociales ». Envisager l'espace de vie sous cet angle invite à l'étude conjointe des éléments constitutifs de la configuration de cet espace à un

moment donné de l'histoire des individus, à savoir les lieux et les pratiques, mais aussi à celle de leurs interactions et de leur dynamique. Il s'agit de comprendre les articulations entre les éléments de la configuration, sa cohérence générale aussi bien que ses cohérences locales et leurs dynamiques. Raisonner en termes topologiques permet en outre de s'affranchir des problèmes liés à la variation des échelles résultant de l'articulation de différents niveaux d'observations.

2. REPRÉSENTER L'ESPACE DE VIE : À LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION GRAPHIQUE ADAPTÉE

Visualiser le graphe associé à un espace de vie ¹

Plusieurs solutions peuvent être envisagées pour élaborer une représentation de l'espace de vie d'un individu. La plus immédiate est celle qui se fonde sur la localisation des lieux dans l'espace géographique. Mais, si une telle représentation nous informe sur l'inscription spatiale du phénomène et son étendue, elle est beaucoup moins adaptée pour retranscrire la structure des relations existant entre les éléments hétérogènes d'un espace de vie. Et surtout, elle ne parvient pas à rendre compte de manière satisfaisante des interactions et des échelles géographiques et temporelles multiples.

C'est pourquoi nous proposons une formalisation de l'espace de vie au moyen des outils de visualisation des graphes et des réseaux sociaux ². Spécialement adaptés à la représentation des graphes, ces derniers proposent de tenir compte des propriétés relationnelles de la configuration pour optimiser le placement des sommets du graphe sur un plan. Les figures obtenues par ces techniques permettent en général de bien rendre compte des caractéristiques relationnelles des réseaux. En revanche, elles traitent les lieux sans tenir compte de leur localisation géographique respective, ce qui introduit une difficulté dans la lecture et l'interprétation des cartes. Afin d'éviter une intervention manuelle sur les figures obtenues, des solutions graphiques intermédiaires peuvent être explorées pour tenir compte des informations spatiales portées par les lieux.

Une première solution consiste à tenir compte de la localisation relative des lieux les uns par rapport aux autres en entrée des logiciels de visualisation de graphe – soit sous forme de matrice de distances, soit en fixant les coordonnées des lieux – et d'appliquer à ces configurations initiales les algorithmes classiques de placement des points. Selon les caractéristiques de la structure relationnelle de l'espace de vie considéré, les déformations seront plus ou moins importantes et garderont ou non la trace des propriétés spatiales initiales. Une solution plus satisfaisante consiste à introduire la contrainte géographique sous une forme topologique. Il s'agit d'intégrer dans la configuration initiale des liens supplémentaires traduisant les contiguïtés et les hiérarchies spatiales éventuelles existant entre les lieux de l'espace de vie et de dessiner le graphe de cette configuration « enrichie ». Le résultat est alors plus conforme à l'esprit relationnel, bien que plus complexe à lire.

¹ Une première version de ce travail a été réalisée dans le cadre de l'atelier « Analyse des données relationnelles EHESS-INED » avec l'appui de B. Garnier (INED). Il a donné lieu à un rapport pour la DATAR.

² Par exemple les logiciels *Pajek*, *NodeXL* ou *Gephi*.

Produire une cartographie automatisée des « espaces de vie »

Une dimension importante de notre travail est de parvenir à produire des séries de « cartes d'espace de vie » afin notamment de réfléchir au passage des espaces individuels vers une interprétation collective des configurations. La procédure proposée doit permettre la visualisation d'un grand nombre de cartes d'espaces de vie élaborées à partir de sources variées : bases de données historiques, prosopographies, enquêtes sociologiques ou encore entretiens qualitatifs. Chaque ensemble de données contenant des informations collectées de manière spécifique, l'objectif est de proposer un cadre général de travail et d'expérimentation permettant de construire les représentations.

Procéder à une cartographie automatique des espaces de vie impose de définir une correspondance entre les différents types d'objets que l'on traite et le mode de représentation qui leur est attribué. Il convient dès lors de préciser ces propriétés en intégrant des règles de sémiologie graphique, telles que la distinction et l'ordre d'affichage des informations visuelles ou la gestion des liens multiples. Les solutions graphiques proposées supposent une anticipation des formes possibles que peut prendre la configuration. Elles permettent d'aider à l'élaboration de règles générales de traitement de ces données et au développement de mesures et d'indices spécifiques.

Les sommets du graphe correspondant à l'espace de vie sont de deux ordres : d'une part, d'un ensemble de lieux, définis à une échelle plus ou moins fine (logement, commune, département, etc.) selon l'objectif qui a guidé le recueil des données et, d'autre part, le « contexte sémantique », c'est-à-dire l'intitulé de la pratique associée à un lieu. Certains lieux considérés comme importants en fonction d'une thématique donnée peuvent être mis en exergue (par exemple les lieux de résidence et/ou de naissance, ou encore le projet de vie). L'ajout de *liens de contexte* entre les lieux et leur « contexte sémantique » permet d'illustrer graphiquement les lieux. Cette opération a toutefois une incidence sur la structure du graphe puisqu'elle contribue à donner plus d'importance – du point de vue des mesures de la théorie des graphes – aux lieux qui sont les plus investis par des pratiques sociales. Les liens entre lieux sont pris en compte et figurés différemment selon qu'ils s'accompagnent ou non d'une pratique de l'espace. Les *liens de déplacement* concernent les étapes migratoires de l'individu ou ses déplacements actuels (loisirs, professionnels). D'autres liens entre lieux peuvent être envisagés bien qu'ils n'impliquent pas nécessairement un déplacement : ces *liens potentiels* concernent les localisations de l'entourage (famille, amis, etc.), ainsi que les lieux correspondant à des lieux plus subjectifs tels que les lieux d'attachement ou les lieux de projet par exemple (Guérin-Pace, 2006). Il est aussi possible d'envisager l'existence de liens entre les contextes sémantiques, qui peuvent matérialiser les réseaux sociaux et les proximités entre pratiques sociales (par exemple pour relier un groupe d'amis qui se sont effectivement rencontrés).

Pour une cartographie et une étude d'espaces complexes définis à l'échelle individuelle

Les deux exemples de figures présentées dans la suite de ce texte proviennent d'une exploitation des données issues de l'enquête Populations-Espaces de vie-Environnements (Collomb et Guérin-Pace, 1998). Le tableau 1 synthétise les choix de représentation opérés en matière de placement de points et les conventions graphiques adoptées.

Tableau 1. Principes de construction et légendes des figures « Espace de vie »

Principes de construction et légende des figures "Espaces de Vie"							
Source Enquête PEE (Ined) - Cas des questionnaires 10 et 335							
Liens (Arcs / Arrêtes)				Fig. 1	Fig. 2		
Type de liens	Détail des liens	Représentation		Q10	Q335		
Liens de déplacement entre lieux	Migrations de ego (âge ou départ du lieu)		Ordre d'affichage des objets graphique	X	X		
	Migrations du conjoint			X	X		
	Déplacements durant l'année (départ du lieu de résidence)			X	X		
Liens potentiels entre lieux	Relationnel famille			X	X		
	Relationnel amis Virtuel; projet, souhait (départ du lieu de résidence)			X	X		
Liens contexte associés aux lieux	Motifs de déplacement Résidences famille Résidences amis Lieu de projet			X	X		
			Liens de contiguïté entre lieux	Même communes Communes-départements		X	

Sommets			Fig. 1	Fig. 2
Nature des sommets	Regroupement des étapes migratoires par lieu		X	
	Répétition des lieux (Etapes migratoires = résidences)			X
Placement des sommets	Localisation géographique			
	Algorithmes réseaux sociaux (Proximité relationnelle)		X	
	Algorithmes réseaux + localisation géographiques relatives			
	Algorithmes réseaux + intégration topologie des lieux			X
Typologie des sommets	Détail des sommets	Représentation		
Lieux remarquables	Lieu de naissance Lieu de résidence actuelle <small>(Taille proportionnelle au nombre d'années cumulées de résidence dans le lieu)</small>		X	X
	Lieux de résidence intermédiaires Autres lieux cités <small>(Taille proportionnelle au nombre d'années cumulées de résidence dans le lieu)</small>		X	X
Contexte sémantique	Contexte avec visite du lieu	travail	X	X
	Contexte sans visite du lieu	ami2(non vu)	X	X
	Lieu de projet ou souhait	souhait	X	X

La visualisation des espaces de vie permet de disposer d'une vision synthétique des différentes composantes qui interviennent dans la mise en place de cette configuration spatiale. Elle consacre l'importance et la forme des parcours migratoires, depuis lesquels il est possible d'identifier des trajectoires-types construites à partir de chemins ou de cycles et d'établir des centralités différentielles autour des lieux de résidence des individus. D'après les données de l'enquête *Histoire de vie* (INSEE, 2003), l'inscription spatiale des trajectoires géographiques varie selon les individus de l'échelle de la commune (11 % des personnes interrogées n'ont pas changé de commune depuis leur naissance), au département (23 %), à la région (10 %), au territoire national (34 %) ou international (22 %) (Guérin-Pace, 2006). L'observation des configurations traduit un rapport très différencié entre le temps et l'investissement des lieux. Une comparaison des espaces de vie peut permettre de caractériser l'impact des trajectoires biographiques individuelles sur les évolutions des espaces de vie, et mettre en évidence des continuités, des ruptures, et des mises à distance de certains lieux (passé/projets).

Cette proposition de formalisation de la notion d'espace de vie telle que nous l'avons envisagée ici a pour premier objectif une visualisation au regard de différents choix conceptuels et méthodologiques. À plus long terme, il s'agit de mettre en place des indicateurs de comparaisons des configurations individuelles, et, de par leur forme et leur contenu, de réfléchir à une mise en œuvre plus systématique de ces formalisation et mesures à d'autres sources.

RÉFÉRENCES

- Bertrand M., Dupont V., Guérin-Pace F. (dir.), 2003, « Espaces de vie : une revue des concepts et des applications », Documents de travail INED, n° 118.
- Bidart C., Degenne A., Grossetti M., 2011, *La vie en réseau. Dynamique des relations sociales*, Paris, PUF.
- Bonvalet C., Lelièvre E., 2012, *De la famille à l'entourage. L'enquête Biographies et entourage*, Paris, INED.
- Collomb P., Guérin-Pace F., 1998, *Les français et l'environnement. L'enquête Populations-Espaces de vie-Environnements*, Paris, INED-PUF.
- Courgeau D., 1988, *Méthodes de mesure de la mobilité spatiale*, INED.
- Di Méo G., 1998, « De l'espace aux territoires », *L'Information géographique*, n° 3, pp. 99-110.
- Di Méo G., 2000, « Que voulons nous dire quand nous parlons d'espace ? », in Levy J., Lussault M., *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographie à Cerisy*, Belin.
- Elias N., 1991, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, Éditions de l'Aube.
- Frémont A., Chevalier J., 1984, *Géographie sociale*, Masson.
- Gribaudi M. (dir.), 1998, *Espace, temporalités, stratifications - Exercices sur les réseaux sociaux*, Paris, EHESS.
- Guérin-Pace F., 2003, « Vers une typologie des territoires urbains de proximité », *L'Espace géographique*, n° 4, pp. 333-345.
- Guérin-Pace F., 2006, « Lieux habités, lieux investis : le lien au territoire, une composante identitaire ? », *Économie et Statistique*, n° 393-394, pp. 101-115.
- Maillochon F., 1998, « Réseaux utopiques. Formes de relations et pratiques spatiales à Paris », in Gribaudi M. (dir.), *Espace, temporalités, stratifications - Exercices sur les réseaux sociaux*, Paris, EHESS, Recherches d'histoire et de sciences sociales.
- Robette N., 2009, *De l'espace de vie à l'espace d'une vie : décrire les espaces de vie individuels*, thèse de doctorat de démographie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Robette N., « Les espaces de vie individuels : de la géographie à une application empirique en démographie », *Cybergeo : European Journal of Geography*, document 605 [en ligne DOI : 10.4000/cybergeo.25332].

LES AUTEURS

Pascal Cristofoli
LaDéHIS – CRH
EHESS
cristofol@ehess.fr

France Guérin-Pace
Identités et territoires des populations
INED
guerin@ined.fr

Cytise : une application web couplée à une base de données démographiques et socio-économiques des communes wallonnes

AUTEURS

Luc DAL, Thierry EGGERICKX, Jean-Paul SANDERSON

RÉSUMÉ

Cytise communes est une application web connectée à une base de données qui couvre un ensemble de thèmes démographiques et socio-économiques, dans les dimensions spatiale et chronologique. Sa principale caractéristique est d'être un outil utile, convivial et orienté utilisateur. La construction de la base de données est détaillée et les différents types d'interrogations possibles sont présentés. Quelques exemples d'utilisation sont proposés. Développée initialement pour répondre à une demande d'appui scientifique à la prise de décision politique, elle a vu au fil du temps son audience déborder du cadre des décideurs politiques (communaux et régionaux) pour concerner aussi les étudiants, les chercheurs, les enseignants du secondaire et le monde associatif. L'objectif de cette communication est donc de présenter le contenu de cet outil et de mettre en évidence ses potentialités dans le domaine de l'aide à la décision.

MOTS CLÉS

Application web, démographie wallonne, migrations, ménages, logements, cartes interactives

ABSTRACT

Cytise communes is a web application connected to a database that covers a set of demographic and socio-economic data, in spatial and chronological dimensions. Its main feature is to be a useful, user-friendly and user-oriented tool. The construction of the database is detailed and the different types of query are presented as well as some outputs produced by the application. Initially developed in response to a request for scientific support to policy-making, it has seen over time his audience growing beyond the scope of policy-makers (municipal and regional) to involve students, researchers, high school teachers and associations. The purpose of this communication is to present the content of this tool and to highlight its potential in the field of decision support.

KEYWORDS

Web application, Walloon population, migrations, households, housing, interactive maps

1. LES OBJECTIFS ET LE CONTEXTE

Cytise communes trouve son origine dans une demande des autorités politiques régionales wallonnes qui souhaitaient développer un outil scientifique d'aide à la prise de décision. Dans les années 1980, Michel Poulain développa un logiciel de comptabilité démographique applicable à toute population spécifique (commune, quartier, population étrangère...) à partir des données individuelles du Registre national des personnes physiques. Ce Registre national, opérationnel légalement depuis 1988, est la version centralisée et informatisée des registres de population communaux qui existent en Belgique depuis 1846. C'est donc un gigantesque fichier informatique centralisé à finalité administrative qui reprend, pour chaque individu présent sur le territoire belge, sa situation

(sexe, date de naissance, nationalité, adresse précise, caractéristiques du ménage auquel il appartient...), ainsi que ses mouvements (naissance, décès, migrations, changement de nationalité, changement d'état civil). Il est actualisé en temps (presque) réel par les communes qui enregistrent tout mouvement ou modification de situation individuelle. Cette exploitation statistique inédite de données purement administratives, dans une perspective scientifique, permet entre autre l'élaboration des « atlas géostatistiques des quartiers » des villes de Namur et de Charleroi au début des années 1990. Une seconde étape fut franchie en 1992, dans le cadre d'un programme initié par le ministère de la Région wallonne qui souhaitait créer un outil d'aide à la décision en matière de gestion démographique. L'équipe du Centre de recherche en démographie et sociétés de l'université catholique de Louvain (DEMO-UCL) entreprit le développement scientifique et informatique de la première version de *Cytise* à l'échelle des 262 communes de Wallonie ; elle n'était à l'époque distribuée que de manière « confidentielle » sur CD. Au début des années 2000, afin de résoudre les problèmes liés à la nature même du support (difficulté de mise à jour des données, incompatibilité de l'application entre les différents systèmes d'exploitation et leurs versions successives, manque de visibilité), il fut décidé, en accord avec les autorités de la Région wallonne, de diffuser l'information au moyen d'un site web : l'objectif était de permettre à tous les services de la Région wallonne d'accéder à cette base de données inédite. Dans un premier temps, le site ne fut accessible qu'à l'administration wallonne et, depuis 2005, il est ouvert au monde extérieur et peut être consulté librement et gratuitement par tout un chacun. D'une simple application tournant sur PC, *Cytise communes* est donc devenue une application web ¹.

L'objectif principal de *Cytise communes* est donc de fournir une connaissance détaillée et comparative d'une thématique donnée, dans un espace choisi, que ce soit à un instant donné ou au fil du temps. Les indicateurs, tableaux et graphiques proposés sont donc le fruit d'une réflexion visant à fournir l'information la plus pertinente qui soit et qui puisse être utilisée pour répondre parfaitement aux questions que peuvent se poser les utilisateurs.

2. LE CONTENU DE *CYTISE*

Les thématiques abordées

Dans le temps, *Cytise communes* a largement débordé du cadre strictement démographique pour intégrer l'ensemble des données sociales, économiques et environnementales disponibles au niveau des communes et des quartiers, le tout dans les dimensions à la fois chronologique et spatiale.

Les données démographiques concernent aussi bien la population dans ses différentes structures (âge, sexe, nationalité, état matrimonial) que les modifications subies par cette population, par suite de naissances, décès, changements d'état-civil ou de nationalité, migrations internes et externes. La dimension ménage, variable fondamentale de par son implication en termes de logements, est également développée. La richesse des données extraites du Registre national et sa profondeur temporelle (plus de 20 ans) font que la thématique démographique est celle qui est la plus détaillée dans *Cytise*.

¹ www.cytise.be.

Les données « extra démographiques » résultent de l'exploitation des données individuelles du recensement de la population et des ménages du 1^{er} mars 1991 et de l'enquête socio-économique du 1^{er} octobre 2001. Elles couvrent des aspects plus socio-économiques : le logement (superficie, type, occupation, commodités, isolation...), le niveau d'instruction, l'activité professionnelle, la santé subjective, l'appréciation des répondants quant à la qualité de leur logement et les conditions de vie dans leur quartier... D'autres sources de données permettent enfin d'enrichir ces données : on mentionnera la fiscalité, l'occupation du sol, le chômage de la population dont la profondeur temporelle est variable. Ces données sont produites par la Direction générale statistique et information économique (DGSIE) et l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS).

Les niveaux de découpage spatial

Cytise communes ne porte que sur l'espace wallon et le niveau de découpage spatial retenu est celui de la commune (262) et des entités de niveau supérieur : arrondissements (21), provinces wallonnes (5), ainsi que les trois régions du pays. *Cytise quartiers* concerne les quelque 3 000 quartiers wallons.

La dimension temporelle

Les données démographiques ont une profondeur de plus de 20 ans, ce qui permet d'avoir une vision à plus long terme de certains phénomènes, en particulier le vieillissement de la population et les comportements migratoires. Dans le cas des données extraites des recensements, nous ne disposons actuellement que de deux « photos » en 1991 et en 2001. Les autres données ont un recul qui est variable selon les cas.

3. LES SOURCES DE DONNÉES ET LE RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

La base de données est construite soit à partir de données agrégées (emploi, occupation du sol, fiscalité...) disponibles au niveau communal et produites par différentes administrations fédérales ou régionales, soit à partir des données individuelles (ces dernières sont « anonymisées » afin de respecter la loi sur la protection de la vie privée). Il s'agit principalement des informations démographiques qui sont comptées sur la base des données individuelles extraites du Registre national à chaque 1^{er} janvier, depuis 1991 jusqu'en 2011 ². Ces données (plus de $2,5 \cdot 10^9$ « records ») reprennent la situation de chaque individu présent sur le territoire belge à chacune des 20 dates : sexe, date de naissance, lieu de naissance, nationalité, type et taille de ménage auquel l'individu appartient. En outre, nous disposons de l'ensemble des mouvements de la population depuis le 1^{er} janvier 1991 jusqu'au 31 décembre 2010. Un identifiant unique permet de connecter les différentes bases de données individuelles entre elles. Un ensemble de procédures spécifiques (écrites en SAS) permettent de constituer, à partir de ces données (individuelles ou agrégées), les tables qui alimentent la base de données *Cytise* : cette dernière est une base MySQL.

Outre les métadonnées et les fonds de cartes, cette base de données ne stocke donc que des données agrégées et en aucun cas des données individuelles. L'utilisation de ces données implique néanmoins le respect de certaines règles qui en conditionnent l'accès. Ces règles, assez strictes, permettent de concilier le respect de la vie privée et la volonté

² Des données relatives à la situation au 1^{er} janvier 2012, ainsi que les mouvements de la population des années 2009, 2010 et 2011, devraient être accessibles sous peu.

scientifique de fournir des informations précises et pertinentes.

1. Comme signalé plus haut, ces données sont « anonymisées » : d'une part, un identifiant individuel crypté remplace les noms et prénoms des individus et, d'autre part, nous ne disposons pas de l'adresse des individus qui permettrait leur localisation spatiale précise³. Cette anonymisation est réalisée directement au sein de l'administration préalablement à toute transmission de données.
2. L'accès à ces données est conditionné par l'autorisation de la Commission de la vie privée qui, en Belgique, veille au bon usage des données administratives.
3. Les données individuelles « anonymisées » ne peuvent en aucun cas être transmises à des tiers, qu'il s'agisse d'administrations, de bureaux privés ou même d'équipes de recherche universitaire.
4. Ces données ne peuvent servir à des fins commerciales et ne peuvent être utilisées que dans le cadre de projets impliquant des administrations publiques.
5. Les données accessibles aux utilisateurs de *Cytise* sont uniquement des données agrégées. De plus, dans la version « quartier » du logiciel (voir *infra* partie 6), si une variable compte moins de 5 observations, aucune donnée n'est présentée. Enfin, toujours à l'échelle des quartiers, la plupart des données disponibles sont des chiffres relatifs, exprimés sous la forme de rapports, de proportions. Les seuls chiffres absolus livrés portent sur des données de base (nombre d'habitants, nombre de ménages...) ne permettant aucune identification individuelle.
6. Les données individuelles sont conservées, cryptées, sur un serveur sécurisé de l'UCL.

L'ensemble de ces règles a été conçu pour éviter tout risque de dérapage. Elles conditionnent notre accès aux données et permettent de maintenir un équilibre entre respect de la vie privée, objectifs scientifiques et aide à la prise de décision politique.

4. L'INTERFACE D'INTERROGATION

Elle a été conçue pour que l'utilisateur puisse interroger la base de données sans aucune connaissance informatique : aucune ligne SQL n'est à écrire et les choix (type d'analyse souhaitée, thème, indicateurs, espaces(s), date(s)) sont opérés intuitivement au moyen de menus, de listes de sélection, de boutons à cliquer.

En premier lieu, l'utilisateur choisit un des 3 types d'analyse suivants : comparaisons spatio-temporelles, synthèses (sous forme tabulaire, sous forme d'évolutions chronologiques ou sous forme de cartes thématiques interactives) ou encore statistiques (univariées ou bivariées) *via* un menu déroulant.

Le type d'analyse étant fixé, on choisit un thème parmi les suivants : population, mouvements de la population, ménages, logements environnement, socio-économique, perception de la santé et de l'environnement.

Selon le type d'analyse et la thématique, un ensemble de tableaux ou de variables est proposé. La sélection d'un espace de référence (quartier, commune, arrondissement, province, région) et de celui de comparaison (autre commune, même commune à une autre date, province...) ainsi que des dates (ou des périodes) de référence et de

3 Les données de localisation spatiale dont nous disposons sont la commune et le secteur statistique, une unité d'observation administrative infra-communale.

comparaison finalisent la définition de la requête. Le bouton « envoyer la requête » lance celle-ci vers le serveur qui va renvoyer la sortie appropriée et correspondant au choix de l'utilisateur.

Les comparaisons spatio-temporelles

Le contenu de chacun des tableaux de comparaisons et des graphiques associés est le résultat de réflexions visant à fournir des informations essentielles aux utilisateurs, sans alourdir inutilement ces sorties avec des informations qui, à l'usage, se révèlent peu utiles ou difficilement interprétables : le souci du public cible a toujours été présent à l'esprit lors des étapes de développement. Ainsi, par exemple, toutes les sorties peuvent être exportées directement dans un tableau.

À titre d'illustration, la figure 1 reprend l'interface telle qu'elle se présente, pour produire le tableau comparatif de la population par groupes d'âges quinquennaux, pour Liège en date du 1^{er} janvier 2011 comparé à Namur à la même date. La sortie de cette requête fait l'objet de la figure 2.

Figure 1. Interface de comparaison spatio-temporelle

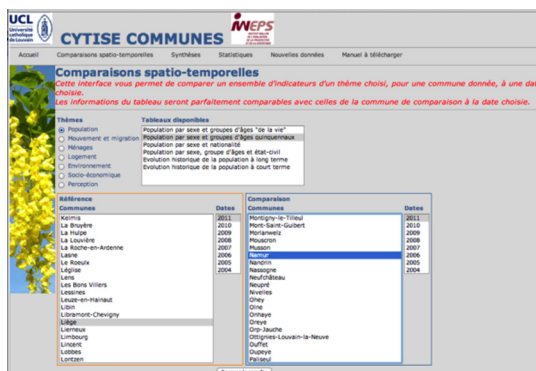
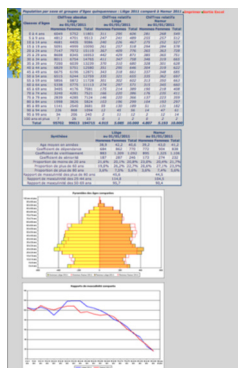


Figure 2. Comparaison de la population de Liège et de Namur le 1^{er} janvier 2011



Les synthèses

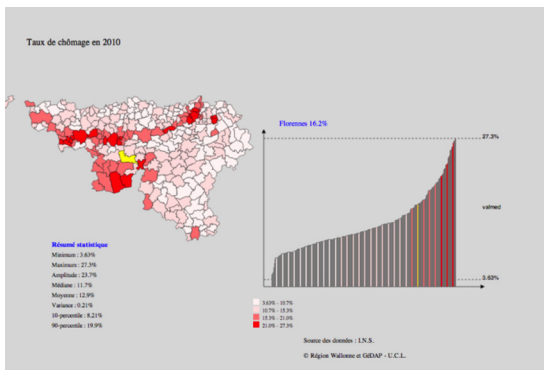
La première option des synthèses permet de choisir des tableaux qui reprennent un ensemble cohérent d'indicateurs pour un thème donné et ce pour les 262 communes. La sortie permettra de comparer directement plusieurs indicateurs.

La deuxième option permet de sélectionner un seul indicateur et de suivre sa variation au cours du temps, pour deux espaces sélectionnés.

La troisième option permet de visualiser la variation spatiale d'une variable au niveau communal (ou arrondissement ou province) au moyen d'une carte choroplèthe interactive, la méthode de discrétisation étant celle de Jenks (par défaut) ou celle des quantiles. Cette carte est présentée simultanément avec un histogramme interactif, ce qui permet, en déplaçant le pointeur sur l'écran, de localiser aisément toute commune dans l'espace wallon et dans la distribution statistique de la variable.

Par exemple, la carte 1 présente le taux de chômage communal pour l'année 2010. La commune de Florennes, avec un taux de chômage de 16 %, se situe dans le quartile supérieur.

Carte 1. Taux de chômage en 2010



Les statistiques

Un module permet de produire les statistiques élémentaires habituelles d'un seul indicateur calculé pour les 262 communes ou de croiser deux variables et de produire une analyse de régression linéaire.

5. L'AUDIENCE

Au fil des années, l'audience de *Cytise* s'est considérablement élargie : initialement destiné aux décideurs publics et l'administration de la Région wallonne, le public actuel s'est largement diversifié : par exemple, les administrations communales sont un « consommateur important » de *Cytise communes* car elles peuvent y trouver des informations précises et validées les concernant directement ; il leur serait impossible de trouver ces chiffres ailleurs ou alors éventuellement au prix de démarches administratives lourdes (et décourageantes) ; les étudiants de l'enseignement supérieur et des élèves du

secondaire font appel régulièrement à *Cytise communes* dans le cadre de leurs travaux scolaires. Les mondes associatif et citoyen (associations de personnes âgées, associations citoyennes...) puisent également beaucoup de données dans *Cytise communes* et sont des « clients » réguliers. Enfin, il faut mentionner les bureaux d'urbanisme et d'architectes qui font un usage intensif de l'application. En moyenne, le site reçoit quotidiennement une dizaine de visiteurs principalement de Belgique mais également des autres pays de l'UE (France, Suisse, Pays-Bas), voire de pays extra-européens (Canada e.a.).

6. CYTISE QUARTIERS

Une version analogue à *Cytise communes* a été développée pour les quartiers wallons. Il s'agit d'un outil essentiel et inédit au niveau de la prise de décision car il permet, par exemple, aux autorités locales d'avoir une connaissance fine et actualisée de la diversité et des inégalités socio-démographiques à l'intérieur de leur commune. Le territoire belge est partitionné actuellement en 19 781 secteurs statistiques. Ces derniers, élaborés dès le recensement de 1970 et adaptés au fur et à mesure des recensements successifs, permettent à la DGSIE de diffuser des informations à un niveau de découpage plus fin que le niveau communal, ce dernier masquant souvent des hétérogénéités importantes. Tout point du territoire appartient à un seul secteur et un secteur appartient à une seule commune. Dans la plupart des cas, ils sont simplement connexes (en un seul morceau).

La Wallonie compte à elle seule 9 877 secteurs statistiques. La production de statistiques à ce (trop) fin niveau de découpage est indigeste pour l'utilisateur « moyen ». Fort de ce constat, DEMO a procédé au découpage de chacune des 262 communes en quartiers : ils sont construits sur la base d'un certain nombre de critères objectifs (regroupements de secteurs statistiques, taille de population minimale, connexité, superficie comparable, forme la plus compacte possible...) et subjectif (sentiment d'appartenance de la population à tel ou tel quartier) et ont été validés par les autorités communales.

Cytise quartiers offre des possibilités analogues à celles de *Cytise communes*, les variables étant en quantité moindre. Signalons qu'il est possible, dans cette application, pour chaque utilisateur de définir ses propres regroupements de quartiers. Dans ce cas, chaque indicateur est recalculé exactement et n'est donc pas une moyenne de valeurs individuelles.

7. LES DÉVELOPPEMENTS ACTUELS ET FUTURS

Actuellement, deux applications et deux bases de données différentes coexistent : cet état, héritage du passé, n'est pas optimal. *Cytise* est donc en cours de refonte complète, l'objectif final étant de travailler avec une seule base de données et une seule application écrite dans un langage plus moderne (PHP) que celui utilisé actuellement (ASP). Cette opération permettra de corriger un certain nombre de « bugs » informatiques et d'enrichir, outre les données, les fonctions de la nouvelle application : on mentionnera l'extension d'un module d'édition d'agrégats personnalisés aux communes, la possibilité d'exporter les cartes thématiques et l'ajout d'un module d'analyse statistique multivariée.

RÉFÉRENCES

Costa R., Eggerickx T., Sanderson J.-P., 2011, « Les territoires de la fécondité en Belgique au 20^e siècle. Une approche longitudinale et communale », *Espace, Populations, Sociétés*, n° 2, pp. 353-375.
Lord S., Gerber P., Sohn C., Eggerickx T., Hermia J.-P., Kesteloot C., De Maesschalck F., 2011, "Temporal

and spatial analysis of social inequalities: 'An innovative method to grasp social inequalities evolution on the territory' ", CEAPS/GEODE Working Paper, 44.

Sanderson J.-P., Eggerickx T., 2010, « Des outils d'aide à la décision : les indicateurs de condition de vie et de mixité socio-démographique des communes et des quartiers en Belgique », *Cahiers de Démographie Locale 2009*, n° 2, pp. 115-158.

Eggerickx T., 2010, « Différences et inégalités socio-démographiques : l'approche par le local », *Espace, Populations, Sociétés*, n° 1, 2009, pp. 3-6.

Poulain M., Eggerickx T., 2007, « La démographie des populations locales peut-elle ne pas être, faute de données appropriées ? », actes du XI^e colloque national de démographie *Les populations locales*, CUDEP, Strasbourg, mai 1999, Bordeaux, pp. 9-23.

Capron C., Oris M., Eggerickx T., Poulain M., 2007, « Un quartier pour chaque âge de la vie ? Pour une nouvelle lecture des différenciations urbaines. Namur (1991-1998) », actes du XI^e colloque national de démographie *Les populations locales*, CUDEP, Strasbourg, mai 1999, Bordeaux, pp. 281-295.

Eggerickx T., Poulain M., 2007 « Une logique démographique pour le suivi du développement durable de la société, dans un cadre local », actes du XI^e colloque national de démographie *Les populations locales*, CUDEP, Strasbourg, mai 1999, Bordeaux, pp. 327-338.

Eggerickx T., 2003, « La démographie comme aide à la gestion locale », actes du séminaire de L'AIDELF en Calabre « La démographie appliquée à la gestion publique et des entreprises » (Cosenza, avril 1995) et de la session spéciale du congrès de l'EAPS (Cracovie, juin 1997), Paris, AIDELF, pp. 55-70.

Dal L., Eggerickx T., Hermia J.-P., Poulain M., 2001, *Éléments statistiques de base pour chacune des communes wallonnes dans le cadre de l'ancrage communal de la politique du logement du ministère de la Région wallonne*, GÉDAP, Université catholique de Louvain.

Dal L., Eggerickx T., Goffin E., Poulain M., 1999, *Population, logement, aménagement du territoire à l'échelle des 262 communes de la Wallonie (1991-1998)*, projet Région wallonne–GÉDAP, Université catholique de Louvain.

Goffin E., Dal L., Eggerickx T., Poulain M., 1999, « Ménages et logements : une adéquation selon le milieu d'habitat », European Population Conference, La Haye, 30 août-3 septembre 1999.

LES AUTEURS

Luc Dal

Centre de recherche en démographie et sociétés (DEMO)
Université catholique de Louvain
luc.dal@uclouvain.be

Thierry Eggerickx

Centre de recherche en démographie et sociétés (DEMO)
Université catholique de Louvain
thierry.eggerickx@uclouvain.be

Jean-Paul Sanderson

Centre de recherche en démographie et sociétés (DEMO)
Université catholique de Louvain
jean-paul.sanderson@uclouvain.be

Les données de télédétection dans la gestion des risques et des désastres en Haïti : la difficile rencontre entre expertise exogène et savoirs locaux

AUTEURS

Hélène de BOISSEZON, Cathy DUBOIS

RÉSUMÉ

Des accords de coopération entre agences spatiales rendent possible la mobilisation des satellites pour la production d'informations utiles pour l'intervention d'urgence en situation de catastrophes. Les travaux réalisés par le Centre national d'études spatiales dans le cadre de la Charte internationale Espace et catastrophes majeures, d'une part, et de la base de données pour la reconstruction KAL-Haïti d'autre part, à la suite du tremblement de terre du 12 janvier 2010 à Haïti, révèlent la complexité des conditions à réunir pour que des données de télédétection deviennent des ressources dans un système local de gestion des risques et des désastres. Les bénéfices potentiels sont en effet limités par des difficultés organisationnelles, institutionnelles, géopolitiques et culturelles. Le retour d'expériences oriente vers le développement de coopérations avec l'université.

MOTS CLÉS

SIG, SIT, risque, désastre, télédétection, savoirs locaux

ABSTRACT

Space Agencies cooperate at an international level in order to use satellite capacities in disaster for emergency management during the response. In 2010, after the earthquake of January 12th, CNES was involved as part of the International charter space and major disasters and KAL-Haïti Database. From emergency to local risk management, the gap requires to overlap many organisational, institutional, political and cultural issues. Three years later, cooperation, and especially with the university, looks like giving empowerment to local workers and students in risk management.

KEYWORDS

GIS, risk, disaster, remote sensing, traditional knowledge

INTRODUCTION

Le 12 janvier 2010 à 16h53 heure locale, un séisme de 2'30 avec une magnitude de 7,3 degrés sur l'échelle de Richter dévastait Haïti et notamment sa capitale Port-au-Prince. Cet événement a causé la mort de plus de 200 000 personnes – dont 8 des 9 experts du Centre national d'information géospatiale –, en a blessé des centaines de milliers d'autres et a provoqué l'effondrement de nombreux bâtiments. Dans cette île des Caraïbes exposée aux aléas naturels tels que cyclones, inondations, séismes et raz de marée, l'ampleur des dégâts et le nombre des victimes tiennent aussi à la vulnérabilité d'une société pauvre, confrontée à des problèmes d'organisation sociale, politique et institutionnelle. Flore Guiffault décrit dans son mémoire une coordination insuffisante des différents acteurs, une faible prise en compte dans les systèmes « officiels » de la mémoire des événements portée par des acteurs locaux et des dispositifs informels de prévention. Le système national de gestion des risques et des désastres reste plus orienté

sur l'intervention d'urgence que sur la prévention (Guiffault, 2013), orientation renforcée par l'action humanitaire internationale structurellement adaptée aux premiers secours selon des routines et des moyens prédéfinis. Impliqués dans le cadre d'une activation de la Charte internationale Espace et catastrophes majeures, des ingénieurs du CNES ont prolongé leur travail en concevant, dans le cadre d'un appel à projets de l'Agence nationale de la recherche, une base de données dynamique pour la reconstruction : KAL-Haïti (ANR 2010 HAIT 008 01). Elle favorise la coopération entre les acteurs et le développement de projets variés : création d'un plan de masse avec un suivi temporel de l'urbanisation pour le relèvement des capacités fiscales de la mairie de Jacmel, schéma d'aménagement du quartier de Martissant, recherche sur le micro-zonage sismique, etc.

3 ans après cette catastrophe, les animateurs de la base mettent l'accent sur l'appropriation du projet en Haïti et explorent les moyens de contribuer au développement des capacités locales de gestion des risques et des désastres. Conçue comme une ressource pour la recherche et l'enseignement, la base de données a changé d'image aux yeux des partenaires haïtiens à l'occasion de la réalisation d'une mosaïque géo-référencée de l'ensemble du territoire. Les acteurs locaux ont besoin de la recherche et de formation en SIG/télé-détection pour améliorer le système de gestion des risques et des désastres en Haïti. Encore leur faudra-t-il réussir à articuler l'expertise technico-scientifique constituée autour des images satellitaires et de leur interprétation avec celles plus informelles incorporées par les habitants d'Haïti. L'université pourrait, dans un État affaibli, constituer un pôle d'agrégation de ces différents savoirs.

1. UNE COOPÉRATION STRUCTURÉE PAR L'INTERVENTION D'URGENCE

Initiée par le CNES, l'Agence spatiale européenne et l'Agence spatiale canadienne, la Charte internationale Espace et catastrophes majeures est une coopération internationale entre 15 agences spatiales qui ont décidé, depuis 1999, de mutualiser les capacités de leurs satellites d'observation de la terre, optique et radar, au profit d'un appui à l'organisation des opérations de secours et d'urgence lors d'une catastrophe majeure. Cette quasi-constellation virtuelle, fondée sur un « détournement » de satellites scientifiques ou commerciaux au profit d'une cause, sert à acquérir, le plus vite possible après l'événement, l'image d'une zone touchée. Elle fournit gratuitement pendant la période de « réponse à la crise » des images aux sécurités civiles, aux ONG, aux Nations Unies intervenant sur la catastrophe. 45 utilisateurs autorisés (autorité de sécurité civile) dans 39 pays et 3 organismes de l'ONU peuvent déclencher l'activation. Des pays sans utilisateur autorisé et sans agence spatiale bénéficient de la Charte ; ce fut le cas pour Haïti en 2010 *via* l'activation par la France. Un accès universel a été mis en place en octobre 2012 pour tout pays disposant d'une autorité de sécurité civile nationale, de capacités à recevoir une information numérique (images brutes ou interprétées par une entité de cartographie) et à travailler en anglais.

Comment ça marche ?

En France, la cellule opérationnelle de gestion interministérielle de crise (COGIC) au ministère de l'Intérieur à Asnières, en veille 24h sur 24, est la seule autorisée. Lorsqu'une catastrophe majeure survient, en France ou dans une zone d'intervention française, le COGIC active la Charte, en prévenant l'opérateur d'astreinte H24 situé à l'Agence spatiale européenne en Italie, l'ESRIN. Celui-ci vérifie la légitimité du déclencheur et transmet dans l'heure la demande à l'opérateur d'astreinte. Chaque agence spatiale assume cette

astreinte tournante pendant une semaine. L'opérateur traite la demande selon des scénarios types qui prédéfinissent le type d'images à acquérir : le radar est privilégié pour une inondation de plaine, l'optique à très haute résolution pour un tremblement de terre en zone urbaine et avec une résolution moindre en zone rurale. Le segment spatial est actif dans les toutes premières heures de la catastrophe, *via* des procédures standards de programmation de la palette des satellites disponibles. Dès le tout début de l'activation, le secrétariat exécutif de la Charte nomme un *project manager*. Celui-ci échange avec le « déclencheur » pour appréhender la catastrophe et son évolution et réajuster en permanence les premières programmations d'urgence. Il devient l'acteur clé de l'opération et pilote le processus d'acquisition, d'interprétation et d'analyse des images.

Le cas d'Haïti

La faille d'Enriquillo cède (0.17.53). La mobilisation mondiale est immédiate. 1 heure après le séisme, la sécurité civile française déclenche la première la Charte, anticipant l'envoi de troupes sur le terrain. Dans la nuit, 2 organismes des Nations Unies et la sécurité civile canadienne activent également la Charte. Le CNES est averti très rapidement et nomme un *project manager* vers 8h00 du matin. 4 personnes prendront ce rôle tour à tour. Les Français ayant déclenché en premier, le CNES collecte les besoins des différents demandeurs et gère l'ensemble de l'activation, au profit d'un grand nombre d'acteurs sur le terrain. L'officier d'astreinte ayant sollicité dès les premières heures des acquisitions suivant les scénarios préétablis, c'est seulement 16 heures après le tremblement de terre que le satellite japonais à haute résolution, Alos, fournit une première acquisition. Les satellites américains programmés très rapidement procurent en quelques heures des images GeoEye à 50 cm, d'abord sur Port-au-Prince. Ces images, traitées en 8 heures par l'équipe française de cartographie rapide du SERTIT, fournissent à la sécurité civile française partant en Haïti plusieurs cartes de dégâts tels qu'appréciables au lendemain de la catastrophe. Dans ce processus, les acteurs clés travaillent 24h sur 24. Ce sont, outre le CNES et les agences spatiales, le SERTIT, unité de l'université de Strasbourg où 12 personnes interprètent des images en 6 à 8 heures après leur réception et produisent de la cartographie rapide, le COGIC, à la sécurité civile française, qui alimente son système d'information géographique, son système Métier avec les images de la Charte et des informations de sources variées, Astrium le fournisseur des données pour la France, et Météo France responsable de l'alerte Météo.

Produire de l'information à partir des images de télédétection

Récemment, l'Armée française a indiqué que les images de télédétection étaient devenues « indispensables » pour piloter son intervention au Mali. Pour les catastrophes, elles sont « utiles » parce qu'elles permettent d'établir rapidement un état global de la situation et de contribuer à l'organisation des secours extérieurs. À Haïti, 40 heures après le séisme, la sécurité civile française disposait des cartes d'impact sur zonage des dégâts dans Port-au-Prince et sur des rassemblements spontanés de population (jusqu'à 250 ou 300 zones de rassemblements spontanés dans des zones très dégagées, des stades, des allées découvertes). Ces cartes, réactualisées tous les 2-3 jours, ont guidé les interventions des équipes de sécurité civile pour apporter de l'eau potable, installer des hôpitaux de campagne, orienter les populations vers les zones les moins exposées en cas de répliques (figure 1).

Figure 1. Rassemblement spontané dans un stade de Port-au-Prince



Ces zones, ainsi que celles des dégâts du bâti, ont été géolocalisées et reportées sur des cartes les plus précises possibles, y compris avec des filaires de rues, des éléments remarquables. Dans une telle situation d'effondrement des capacités locales d'information géographique, la cartographie d'urgence puise dans des bases de données mondiales, y compris les sources libres disponibles sur Internet pour réaliser la photo-interprétation, dès lors qu'elles sont jugées fiables. Les premières images servent à construire une information impossible à collecter de manière exhaustive sur le terrain : l'état des pistes des aéroports, l'état des routes, celles qui sont coupées par des glissements de terrain, les conditions de circulation d'un endroit à un autre. Ici, la sécurité civile a également demandé une cartographie des plans d'eau à Port-au-Prince et dans ses environs, pour repérer les zones où installer des points d'assainissement d'eau.

2. LE SYSTÈME D'INFORMATION TERRITORIALE : DE L'URGENCE À L'ANTICIPATION

Chaque activation de Charte est différente. Il est impossible de savoir à l'avance quelle information satellitaire sera disponible ni quelle sera sa qualité. L'analyse d'image sans référence est extrêmement difficile. L'entretien de bases de données mondiales sur des événements, ou sur des situations antérieures aux événements, est donc un enjeu important. On sait par exemple simuler les effets d'une inondation dans une zone à partir d'un modèle numérique de terrain antérieur à un événement, et repérer ensuite les dégâts potentiels dans l'image acquise en situation de crise. De ce fait, toute information géographique et géolocalisée est utile dès qu'elle est validée par une entité fiable pour les acteurs du terrain. Les acteurs opérationnels doivent pouvoir s'emparer en toute confiance des informations géospatiales fournies pendant la crise.

Après la crise, un observatoire de la reconstruction

Le départ des équipes de secours et leur remplacement par les humanitaires marquent la sortie de la crise. Pour la Charte, l'utilisateur autorisé clôt l'activation. Dans ce contexte, en 2010, le CNES disposait d'un matériau riche conçu et utilisé pour l'urgence, mais non organisé : images, téraoctets de données, cartes produites par le SERTIT. Le CNES, le BRGM, le SERTIT et le Pôle « Applications satellitaires » du ministère de l'Environnement en France ont pris appui sur ce premier stock pour agréger des acteurs intéressés

à utiliser ces ressources au service de la reconstruction en Haïti. L'accès aux images de télédétection engageant ces porteurs d'initiatives à produire pour KAL-Haïti une information sur leur projet, sur l'usage de la télédétection et à mutualiser les résultats. KAL-Haïti n'est donc ni un système d'information territoriale ni un SIG mais un ensemble d'objets prototypes hétérogènes produits en fonction des orientations scientifiques ou opérationnelles des acteurs.

Le difficile passage à une gestion territoriale des risques

Impossible de discuter ici la notion de résilience. Le projet KAL-Haïti, qui va entrer dans sa quatrième année de recherche, s'intéresse à la pérennisation des connaissances agrégées par la base et à son appropriation en Haïti. La construction de l'information territoriale initiale sur la catastrophe est orientée par les premiers actes que peuvent réaliser les secours au service des populations selon des scénarios et des modèles archétypaux, conditions de l'efficacité de la solidarité d'urgence. Par contre, la reconstruction du bâti, la restauration des capacités d'agir pour les populations, comme la structuration d'un système d'information territorial dynamique, relèvent de la compétence d'acteurs locaux. Or, l'articulation de l'expertise embarquée dans les dispositifs techniques avec les savoirs locaux n'est pas simple car elle suppose non seulement la formation d'acteurs locaux compétents dans l'analyse et l'interprétation d'images satellites mais également la mise en place de dispositifs réactivant des savoirs mémoriels des catastrophes passées, capitalisant des pratiques locales de prévention et d'alerte, tel l'usage des lambis, coquillages locaux, par les riverains des fleuves pour signaler la montée des eaux de l'amont vers l'aval. La direction de la protection civile (DPC), principale responsable de la gestion des risques en Haïti, possède le matériel de traitement de l'information géographique, mais son personnel n'a pas la formation requise pour l'usage de ce matériel. Elle a recours à des consultants étrangers, ou au Centre national de l'information géospatiale (CNIGS). Par ailleurs, grâce à son réseau de comités décentralisés, elle mène des actions de sensibilisation de la population à l'information géographique, en produisant, par exemple, des cartes communautaires qui sont l'occasion d'inscrire géographiquement des savoirs locaux.

Les ressources de la coopération et le rôle spécifique des universités

Les projets réalisés en coopération constituent certainement une opportunité pour la production par les Haïtiens d'une nouvelle expérience de leur territoire intégrant différents registres de connaissance et de savoir. Le laboratoire national des bâtiments et travaux publics haïtiens (LNBTP) s'est appuyé sur le bureau des ressources géologiques et minières (BRGM) français pour réaliser un microzonage des risques sismiques. À cette occasion, le BRGM a formé des cadres haïtiens aux méthodes du microzonage et à l'utilisation des données de télédétection. En l'absence d'une recherche universitaire en géologie en Haïti, cette coopération a donné accès à l'état de l'art sur la prévention du risque sismique. Le CNIGS dispose de compétences en télédétection. Très intéressé par les ressources d'ores et déjà agrégées par KAL-Haïti, il pourrait jouer un rôle important dans la production d'images retraitées pour les institutions responsables des risques en Haïti. Les difficultés qui pourraient survenir tiennent cette fois à des différences d'orientation. Base de données de recherche pour la reconstruction, KAL-Haïti offre un accès gratuit à des données de télédétection en échange d'un partage des productions et de la non-commercialisation. Cette gratuité est incompatible avec les contraintes du CNIGS. Or le coût d'accès aux données retraitées pourrait devenir un obstacle majeur pour les

institutions haïtiennes. L'usage des ressources de KAL-Haïti pour former des étudiants en gestion des risques à la télédétection, dans les universités, est également une piste explorée actuellement. En effet, ces étudiants pourraient ensuite travailler dans les institutions haïtiennes de gestion des risques, et les données serviraient alors de matériaux pour la réalisation de projets universitaires directement utiles aux institutions haïtiennes.

RÉFÉRENCES

Battiston S., Allenbach B., 2007, *La télédétection. Une vision détaillée des inondations, un gisement d'information précieux pour la gestion de l'aléa*, Paris, ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables.

Chateauraynaud F., Debaz J., Saint-Martin A., 2011, *Les données satellitaires au cœur des arènes publiques. Opérateurs de factualité et interprétations critiques dans les processus d'alerte et de controverse*, GSPR-EHESS.

Guiffaut F., 2013, *Approche géopolitique de la gestion des risques et des désastres en Haïti*, rapport de stage au CNES et à l'université de Quisqueya dans le cadre du master 2 Géopolitique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne-ENS.

Ito A., 2005, "Issues in the implementation of the International Charter on Space and Major Disasters", *Space Policy*, vol. 21.

Mathieu P., Constant J-A., Noël J., Piard B., 2002, *Cartes et études de risques, de la vulnérabilité et des capacités de réponse en Haïti*, Oxfam.

Proy C., Husson A., Chastanet P., 2010, "International Charter-Space and Major Disasters: Experience of CNES and of the French Civil Protection. Haiti earthquake January 2010", 30th European Association of Remote Sensing Laboratories Symposium "Remote Sensing for Science, Education and Culture", Paris, UNESCO, mai 2010.

Revet S., Langumier J. (dir.), 2013, *Le gouvernement des catastrophes*, Paris, Karthala.

Saint-Martin A., 2013, « La gestion de l'urgence. Faire l'écologie d'une activité spatiale : compréhension des formes d'expertises nécessaire à la production d'une information dynamique utile aux différents acteurs pour anticiper, gérer dans l'urgence et dans l'après crise, les effets des événements extrêmes ou des catastrophes naturelles », communication au séminaire « Observer la terre depuis l'espace », HT2S-CNAM le 28 novembre 2013.

<http://www.disasterscharter.org/home>

<http://kal-haiti.kalimsat.fr>

LES AUTEURS

Hélène de Boissezon

CNES

helene.deboissezon@cnes.fr

Cathy Dubois

Espace, Innovation, Société – HT2S

CNES

cathy.dubois@retd.fr

Pratiques sociales de santé et identité territoriale des personnes âgées dans le Cantal

AUTEUR

Charlotte de FONTGALLAND

RÉSUMÉ

Le vieillissement de la population est dans le Cantal un marqueur privilégié de l'inscription de la santé sur le territoire. Il nécessite la prise en charge de pathologies de longue durée (suivi régulier dans le cadre de visites ou de consultations qui demandent le déplacement du médecin ou du patient) et de pathologies aiguës (soins d'urgence) qui implique d'être mobile rapidement et sur de grands territoires. Nous nous sommes intéressés aux interactions entre vieillissement accentué de la population, son état de santé et sa mobilité. Nous avons cherché à comprendre comment la dimension spatiale, qui semble dans le Cantal prédominer aux dimensions sanitaires et sociales, s'exprime dans les principaux enjeux sanitaires du Cantal : la mobilité, sur un territoire de vie donné, est-elle la clé d'un réseau social et d'une prise en charge sanitaire efficace ? Ce travail permet de comprendre des constructions sanitaires et territoriales complexes, en montrant que les inégalités de santé ne se greffent pas sur un territoire, mais que c'est la mobilité qui crée la santé dans le Cantal.

MOTS CLÉS

Vieillesse, mobilité, capital social, territoires de vie

ABSTRACT

The ageing of the population is in Cantal a privileged indicator of the way health can impact space. It requires the long-term nursing (regular monitoring through visits or consultations that require moving the doctor or the patient) and the treatment of emergency issues, implying great mobility over large areas. We studied the interactions between an increasing ageing of the population, its health and its mobility. We sought to understand how the spatial dimension, which appears in Cantal to dominate the health and social dimensions, is expressed in the major health challenges of Cantal: is mobility, on a given life territory, the key to social networking and effective health-caring? This work allows us to better understand complex social and territorial constructions, showing that health inequalities do not come along a territory, but that in Cantal it is mobility that mould health.

KEYWORDS

Ageing, mobility, social capital, life territories

INTRODUCTION

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une recherche sur la « géographie de la dépendance » dans le Cantal, et plus particulièrement au cœur d'une analyse de la prise en charge sanitaire et territoriale des personnes âgées. En nous intéressant aux notions de capital social, capital sanitaire et capital géographique, nous avons observé que le socle culturel et social des Cantaliens était le ferment de leur rapport à la santé.

En combinant les enquêtes qualitatives et l'exploitation des données de l'assurance maladie et du programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI), nous

avons étudié la mobilité des personnes âgées, confronté la pauvreté économique et la richesse du lien social ; nous avons constaté que le recours aux soins des personnes âgées ne dépendait pas de la quantité ni de la proximité de l'offre de soins, mais de leur capacité à mobiliser des réseaux sociaux leur permettant d'accéder à cette offre.

1. CAPITAL SOCIAL, CAPITAL GÉOGRAPHIQUE ET CAPITAL SANITAIRE : PROXIMITÉ SOCIALE, DISTANCE SPATIALE, ÉTATS DE SANTÉ

Dans le Cantal, trois concepts semblent interagir pour expliquer le recours aux soins de la population âgée : le capital social, géographique et sanitaire.

Le capital social (Bourdieu, 1980) désigne le principe d'effets sociaux où l'on reconnaît l'action des « relations ». C'est l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un *réseau durable de relations* qui peut être activé pour mettre en place des actions en l'absence (ou en complément) de leur capital économique.

La notion de capital géographique, que nous avons extrapolée à partir des travaux de D. Argoult sur le voisinage, regroupe à nos yeux à la fois l'étendue spatiale sur laquelle s'exerce ce réseau – aussi bien l'ensemble des emplacements des acteurs appartenant au réseau social d'un individu que l'ensemble des lieux sur lesquels ils peuvent exercer une influence ou auxquels ils peuvent permettre l'accès – et les pratiques individuelles qu'un individu a sur son territoire de vie – les lieux qu'il investit et le périmètre sur lequel il organise ses activités économiques et sociales sur lequel il peut facilement se déplacer.

Nous définissons la notion de capital sanitaire comme les données sanitaires d'un individu – état de santé, histoire médicale, habitudes alimentaires, comportement physique, etc. – auxquelles s'ajoutent les ressources médicales qu'il peut facilement mobiliser : disponibilité du médecin traitant, facilité d'accès à un établissement de soins, etc.

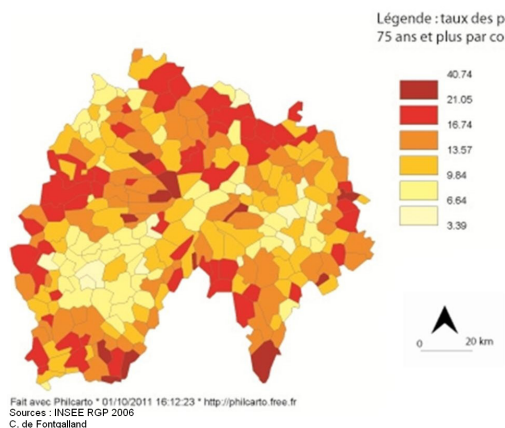
Ces trois capitaux sont liés par une identité territoriale très forte, un ancrage local des populations, au sein de leur vallée, de leur « *oustal* », qui débordent largement le champ sanitaire. La vie sociale, économique, familiale s'organise dans des cercles fermés qui puisent leur existence dans des constructions territoriales très anciennes. Les rivalités entre villages, les alliances de clans, ont marqué durablement les pratiques sociales et spatiales des Cantaliens, et viennent encore aujourd'hui influencer les pratiques de santé.

Nous avons essayé de comprendre comment ces trois capitaux s'articulent dans le Cantal ; la possession d'un bon capital social et géographique peut-elle compenser un mauvais capital sanitaire – c'est-à-dire que si je suis en mauvaise santé et que je ne connais pas de médecin, mes relations et ma mobilité peuvent-ils me permettre de mieux me soigner ? Un bon capital sanitaire n'est-il d'aucune utilité sans capital social ou géographique – étant en bonne santé, aurai-je moins de chance de me soigner si je ne peux pas me déplacer seul et qu'aucune de mes relations n'est disposée à m'emmener chez le médecin ?

Le Cantal cumule les difficultés économiques d'un monde rural de moyenne montagne et les difficultés sociales d'un département vieillissant : la part des individus âgés de plus de 65 ans représente 24 % de la population quand celle des moins de 20 ans en représente 19,5 % (respectivement 17 % et 25 % au plan national). En 2030, l'INSEE estime que la part des individus âgés de moins de 25 ans continuera de baisser – ils seront deux fois

moins nombreux qu'aujourd'hui – alors que la part des individus âgés de plus de 60 ans représentera 47 % de la population du département. Cette évolution s'accompagne d'une répartition des personnes âgées de 75 ans et plus majoritairement dans les zones rurales (carte 1), ce qui diminue encore leur mobilité.

Carte 1. Part des personnes âgées de 75 ans et plus dans le Cantal en 2006



Les lieux de vie de la personne âgée sont différents de ceux de la population. Leurs déplacements ne sont pas les mêmes, leurs besoins non plus. Du fait de leur faible mobilité, la géographie sanitaire des personnes âgées n'est pas la même que pour l'ensemble de la population. Les facteurs physiques (distance, temps) et psychiques (attachement à des lieux, perte de mémoire) pèsent beaucoup plus lourd que la santé : les personnes âgées préfèrent parfois vivre moins longtemps, chez elles et à leur rythme, plutôt qu'être hospitalisées.

À la suite de la canicule de l'été 2003, le débat sur la nécessité d'assurer une veille sanitaire a également conduit à s'intéresser à la problématique de l'isolement des personnes, surtout les plus âgées. Afin d'accéder aux services de santé, les personnes isolées géographiquement, ou ayant une mobilité réduite, font appel aux relations composant leur capital social pour se rendre à leur rendez-vous.

Le capital social est principalement basé sur le voisinage. Argoult définit le voisin comme l'individu au cœur des relations de proximité (2004) : « les habitants du même immeuble ou des habitations mitoyennes, que l'on rencontre fréquemment, que l'on voit régulièrement de sa fenêtre, les habitués des mêmes commerces (...) » L'auteur caractérise la proximité comme une « zone géographique restreinte », définie par le temps de déplacement d'une personne dans son territoire de vie, ainsi que par qualité des relations entretenues avec ses voisins. La recherche de D. Argoult s'appuie donc sur une double définition de la proximité « géographique et/ou relationnelle » que nous avons voulu reprendre.

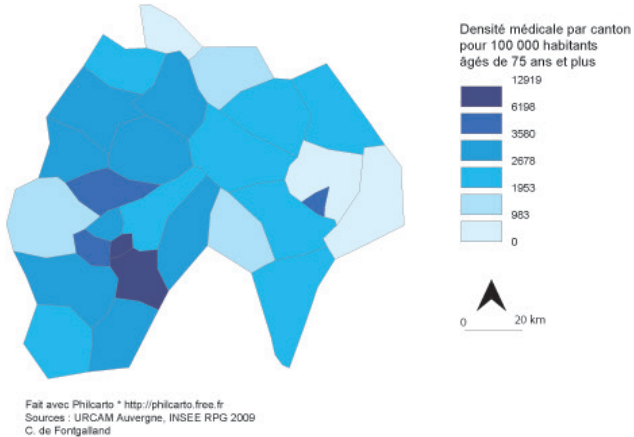
Argoult souligne que les relations sociales sont spatialisées, ancrées sur un territoire lié au lieu de résidence, de travail, de rendez-vous réguliers. « Avec l'avancée en âge,

(...) les relations sociales ont tendance à s'ancrer dans la proximité et les personnes âgées peuvent avoir recours à de véritables stratégies pour tenter d'élargir le territoire sur lequel se nouent les relations sociales. (...) Cependant, voisinage et proximité ne sont pas toujours liés. (...) Diverses variables telles que le territoire résidentiel, le milieu social, le sexe... influent sur la capacité des personnes âgées à garder une emprise sur les réseaux faisant entourage ».

La question de l'accès aux soins est plus pertinente encore dans les zones isolées, non desservies par des transports en commun, où la solidarité ne peut pallier le manque de moyens et de mobilité, encore plus dans le cas de pathologies chroniques nécessitant un suivi médical régulier.

« Un état de santé en un lieu donné et à un moment donné est le produit d'un complexe multifactoriel. Le soin en est une composante ; il participe à la construction des contextes environnementaux qui placent les individus dans des conditions plus ou moins favorables à une bonne santé » (Amat-Roze, 2011). La densité médicale dans le Cantal est problématique car la distance du médecin le plus proche augmente avec le niveau de ruralité (carte 2) et les déserts médicaux sont omniprésents dans les zones rurales – alors que ce sont justement dans ces zones que les populations âgées et dépendantes sont les plus nombreuses.

Carte 2. Densité médicale libérale pour 100 000 habitants âgés de 75 ans et plus par canton dans le Cantal en 2008



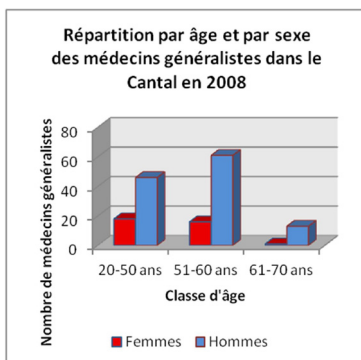
Les relations sociales au cœur d'un village ou en ville n'ont pas le même poids ni la même importance. Dans les petites communautés, le poids de la collectivité omnisciente peut devenir un atout en cas de maladie. Elle peut également stigmatiser les exclus et les pousser à quitter le territoire où vit ce groupe (le village par exemple). La richesse du lien social peut-elle être un moyen de pallier la pauvreté économique et la difficulté d'accès aux soins ? La proximité sociale peut-elle pallier la distance spatiale ?

2. IDENTITÉ TERRITORIALE ET RECOURS AUX SOINS DES PERSONNES ÂGÉES

Les raisons qui interviennent dans le non accès aux soins des personnes âgées en milieu rural sont la distance aux services d'urgence et au premier hôpital, le temps de transport, la disponibilité du médecin de famille, des spécialistes, des tests de diagnostic et des ambulances, les conditions météorologiques, le coût du transport et sa disponibilité, la perception des distances géographiques, le désir de se faire soigner (Caldwell et Arthur, 2009). La question de l'accès aux soins ne se réduit donc pas à la démographie et à la répartition médicale.

L'étude de la mobilité des personnes âgées est indispensable pour comprendre l'inscription de leur prise en charge sur le territoire, mais la mobilité des soignants est également à prendre en compte. Face à une offre inégalement répartie, la notion de recours aux soins nous permet d'interroger les territoires réels ou les territoires de santé vécus : les facteurs expliquant les choix de recours à tel ou tel médecin s'expriment géographiquement par des pratiques de l'espace qui délimitent des territoires de vie. Des médecins généralistes m'ont fait part de cette organisation spatiale du recours aux soins qui oblige parfois les patients à allonger leur parcours pour consulter le médecin de « leur vallée », si le médecin le plus proche n'appartient pas à leur territoire de vie. De même, pour ses visites, un médecin ne sera pas le bienvenu dans la vallée voisine et ne pourra parfois pas prendre de nouveaux patients hors d'un espace précis, défini non pas par des limites administratives mais par des constructions sociales anciennes ancrées dans l'espace et le temps. Les réactions identitaires fortes mobilisent le territoire comme argument de soins, davantage encore que la mobilité.

Figure 1. Répartition par âge et par sexe des médecins généralistes dans le Cantal en 2008



Les professionnels de santé sont conscients de ne pas pouvoir rencontrer une partie de la population à cause de leur éloignement géographique. Gilles Giraudet, cadre de santé à Mauriac, souligne qu'avec « 22 habitants au km² [dans l'arrondissement de Mauriac] il est possible de parler d'isolement géographique ». L'évolution de la démographie médicale est un autre facteur d'éloignement : en effet, la moyenne d'âge des médecins du Cantal est aujourd'hui supérieure à 51 ans et la classe d'âge des 51-60 ans représente près de 50 % des effectifs actuels (figure 1) ; l'Union régionale des professionnels de la santé (URPS) estime que d'ici 5 ans, 25 % d'entre eux auront pris leur retraite.

Cette situation n'est pas spécifique au Cantal, mais à toutes les zones rurales isolées. Mme C. Langlade, députée de Dordogne observe que « dans le Nord de la Dordogne, les habitants se trouvent à plus de 20 minutes d'un service d'urgence. Les médecins de garde assurent le relais en attendant les urgences. Vous demandez à ces médecins de ne plus se déplacer et de recevoir dans un cabinet de garde. En nuit profonde, pouvons-nous imaginer sérieusement que des personnes âgées difficilement mobiles, vivant dans des villages isolés, pourront faire le trajet ? ».

Une infirmière travaillant dans le Nord du département renchérit en disant que « les gens refusent parfois de se faire hospitaliser car l'hôpital est trop loin pour qu'ils puissent revenir ensuite chez eux ». Malgré les difficultés liées à l'âge et/ou au handicap, la majorité des personnes souhaitent demeurer à leur domicile qui représente à la fois un lieu d'identité et de souvenir, un lieu d'intimité synonyme de tranquillité et d'indépendance. Dans les questionnaires distribués aux médecins généralistes du Cantal, à la question « percevez-vous un changement d'exercice de la médecine liée au vieillissement de la population ? », nombre d'entre eux ont souligné les conséquences de l'isolement en matière de santé.

Jacques Pezezu-Massabuau a étudié cet isolement rural – d'autant plus violent qu'il s'exprime parfois au sein d'un groupe (2007). Les communautés fondent leur cohésion sur le respect de certaines règles dont celle de rendre une obligation. « La négliger était jugé nuire à la loi de la collectivité, et l'oublieux pouvait être frappé d'exclusion temporaire ou définitive. (...) la solitude imposée constituait la punition la plus grave : elle privait le coupable de cette assistance qui l'accompagnait normalement de sa naissance à sa mort ».

Thierry Gevaudan apporte une précision à ce constat en spécifiant que l'exclusion et l'absence de mobilité ne sont pas seulement engendrées par des problèmes financiers et peuvent naître du développement des situations d'isolement qui concernent tout particulièrement la population âgée, tant en zone rurale qu'en zone urbaine (Gevaudan *et al.*, 1995).

Les analyses quantitatives menées dans ce département grâce à des données locales ont mis à jour une forte dichotomie entre monde rural et monde urbain. Les habitants de zone rurale sont en moins bonne santé, ont une moins bonne situation financière, et une accessibilité plus difficile aux soins en raison à la fois d'une plus faible densité médicale et d'un réseau de communication inégalement développé. De nombreuses études ont corroboré ces conclusions, montré que les zones rurales ont plus de difficultés pour avoir accès aux soins de première nécessité, et que ces difficultés peuvent augmenter avec le niveau de ruralité et la baisse de mobilité qui l'accompagne (Laditka et Probst, 2009). Même si les fonctionnements sociaux et les cadres spatiaux des grandes plaines américaines ou des campagnes anglaises ne sont pas comparables à ceux du Cantal et comportent aussi des spécificités, ces études font ressortir que les questions de distance et de mobilité restent les principales clés du recours aux soins dans les espaces ruraux.

Si le Cantal et les Cantaliens conservent une identité forte et un attachement profond à leur département, une organisation purement cantalienne des soins ne semble cependant plus adaptée aux évolutions de la population, et le morcellement de l'espace

sanitaire est aujourd'hui en voie d'être règlementé *via* les réseaux et accords avec les structures situées hors du Cantal. La permanence des soins s'effectue en lien avec le Midi-Pyrénées, le territoire hospitalier se morcelle entre l'Est du département qui s'oriente vers Clermont-Ferrand et l'Ouest du département vers Toulouse ou Limoges. Le Cantal voit se mettre en place une extra-territorialisation de la médecine, avec un paradoxe qui pourtant a fait ses preuves : pour permettre une plus grande proximité des soins, les professionnels de santé s'organisent au-delà de leurs frontières.

CONCLUSION

Les relations entre santé, vieillissement et mobilité dessinent différents espaces et font intervenir différents acteurs. D'une part, « *lo pais, lo vilatge e l'oustal* » (le pays [le Cantal], le village et la maison), trois espaces, parfois concurrentiels, parfois complémentaires, sur lesquels s'inscrivent les itinéraires de vie. Le choix d'écrire son parcours sanitaires à une échelle ou à une autre traduit un rapport particulier à la santé. D'autre part, « *lo sanaire, la malautiá e lo malaut* » (le médecin, la maladie et le malade), trois acteurs du champ sanitaire ; la nature des relations nouées entre ces acteurs – construites, fortuites, hasardeuses ou niées – traduisent des constructions sociales et territoriales lisibles à l'échelle du pays, du village ou derrière la porte de la maison.

Les personnes âgées et les personnes handicapées représentent des publics prioritaires pour les politiques sanitaires. Au-delà des difficultés d'accès aux soins liés à l'éloignement géographique, à la densité médicale, aux difficultés de déplacement dans le département, nous avons identifié des ressorts sociaux et culturels particuliers qui permettent de mieux comprendre les modalités du recours aux soins et des territoires de soins dans le Cantal.

RÉFÉRENCES

- Amat-Roze J.-M., 2011, « La territorialisation de la santé : quand le territoire fait débat », *Hérodote*, 143, Paris, La Découverte, pp. 13-32.
- Argoult D. *et al.*, 2004, *Prévenir l'isolement des personnes âgées ; voisiner au grand âge*, Liège, Dunod.
- Bourdieu P., 1980, « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 31, janvier, pp. 2-3.
- Caldwell P., Arthur H., 2009, "The influence of a 'Culture of Referral' on Access to Care in Rural Settings after Myocardial Infarction", *Health and Place*, 15, Amsterdam, Elsevier, pp. 180-185.
- Gevaudan T., Sanchez J.-L., Martinet B., 1995, *Vieillesse et cohésion sociale : mieux observer pour mieux décider*, Paris, Odas.
- Laditka J., Laditka S., Probst J., 2009, "Health Care access in Rural Areas: Evidence that Hospitalization for Ambulatory Care-Sensitive Conditions in the US may increase with the Level of Rurality", *Health and Place*, 15, Amsterdam, Elsevier, pp. 761-770.
- Pezezeu-Massabuau J., 2007, *Les demeures de la solitude. Formes et lieux de notre isolement*, Le Mesnil sur l'Estrée, L'Harmattan.

L'AUTEUR

Charlotte de Fontgalland
LEST
UPOND
chadefontgalland@free.fr

Land Approach in Territorial Development

AUTHOR

Aline DE LIMA RODRIGUES

RÉSUMÉ

Cet article a pour but de discuter des approches de la question foncière dans le cadre de l'aménagement du territoire. Nous avons cherché à comprendre le foncier en tant qu'élément de l'analyse spatiale dans le développement des politiques publiques d'émancipation mises en place dans les campagnes brésiliennes. Pour ce faire, nous avons réalisé une brève synthèse critique des objectifs de l'action publique pour l'aménagement des territoires où sont installés des paysans et petits exploitants, et des conflits qu'elle a générés. L'accent est mis sur le fait que ces conflits créent des mouvements d'émigration, à partir de terres qui n'offrent plus les conditions de la survie ou du développement aux exploitants. Ceux-ci reproduisent leur mode de vie ailleurs, ce qui complète la triade des effets dérivés de la question foncière : déterritorialisation, territorialisation et repossession. Le territoire est le résultat de ces conflits d'intérêt qui naissent des groupes sociaux et des relations de pouvoir. Ainsi, penser l'aménagement du territoire consiste à penser en termes de croissance économique et sociale depuis chaque territoire en fonction des intérêts en jeu et de leurs contradictions.

MOTS-CLÉS

Question foncière, aménagement du territoire, géographie

ABSTRACT

This article aims to discuss the approach of the land concept within territorial development. Thus, we sought to understand the land as a spatial analysis unit in the development of emancipatory public policies for Brazilian countryside. Hence, a brief critical review of public actions intentionalities was made, aiming at the territorial development of small farmers' and peasants' production of the country, and resulting conflicts. Regarding these conflicts, the emphasis is in the fact that they create exit movements from a given land, which no longer offers neither survival conditions nor development to farmers, who reproduce their lifestyle somewhere else completing the triad of land derivations: deterritorialisation, territorialisation, and repossession. The territory is a result of these and conflicting different ends, caused by social groups and relations of power. So thinking about territorial development, consists in thinking the economic and social growth for each territory, with their interests and contradictions.

KEYWORDS

Land, territorial development, geography

INTRODUCTION

The idea of territory has known important transformations throughout the history of geographical thinking approached within a perspective of Natural Sciences, with Ratzel, as well as a more humanized view within the courant of Critical Geography.

Currently, land is considered as a key concept of Geographical Science, for it is known as a spatial analysis unit often replacing the idea of geographical space. This substitution

results from the fact that land covers a fraction of space defined by social relations, therefore more suited for different analysis of social, political, and cultural conflicts.

The aim of this paper is first to provide a brief historiography of the concept of land, and the most current approach of this concept. Moreover, it emphasizes land as a spatial unit for territorial development, on the basis of which important public policies are being developed with various objectives and intentions.

1. LAND IN TERRITORIAL DEVELOPMENT

Geographical Science has been transformed to follow the evolution of societies and their interactions in geographical space. Therefore, its key concepts of space, territory, region, landscape, and place were reinterpreted and contribute to spatial analyses with a new perspective.

The concept of land did not always have the same approach according to the current debates, and have been submitted to multiple sense derivations with the use of terms like: deterritorialisation, territorialisation, and repossession, and yet for some authors, multi-territorialisation. Thus, significant changes occurred in its epistemological sense, evolving from the naturalist idea of Ratzel to an idea of relations of power on a given portion of the geographical space, from the concept of Claude Raffestin. Ratzel brought up the debate about land to Geography, defining it as a geographical extract, on which the State has some power over the form of occupation and appropriation of its natural and social resources, and consequently the protection of its borders.

According to Saquet, "Society is transformed into State to ensure the possession and protection of the resources needed, such as soil, water, and food. Roughly speaking, Ratzel corresponds society and man to territory and soil" (2007:30).

Without neglecting the idea of Ratzel, one of the most significant debates about land appears with Claude Raffestin who considers fundamental the action of the State in defining the idea of land, although it is not exclusively defined by the power of the State. Another "fundamental power" is the daily practices and relations of society exerted on a given portion of the geographical space. Thus, in the concept of Raffestin, land is defined by power and Power, the latter resulting from the action of the State through government, social, and economic policies. "Land is the political space by excellence, the action field of power" (Raffestin, 1993:60).

However, although the idea of land has acquired new meanings by the end of the 20th century, it did not distance itself from the concept of border since the relations of power and Power are given over a delimited space, either politically or socially (when resulting from the power of social practices) and this delimitation makes land and border closer. The idea of land has also followed the changes of the modern world, especially because economic, political, and social relations have been considerably transformed with the end of the Cold War.

For Becker (1983), land is then understood as a result of power relations from very different social actors, knowing that, after the Second World War, States became influenced by the national space, but mainly because of international interests. This happens because of

economies interconnected with economical blocks, search for raw material, markets and their products, cheap labour, or farm or industrial goods lacking in the productive national matrix. These types of economic relations are essential to nourish the capitalist system and stimulate the economies of countries. This concept has become key in the analyses of space organization, and is used even by other Social Sciences to express spatial manifestations of social relations, either in the countryside or in the city.

But which sense is more relevant to use? Land considered as a simple delimitation or associated to power relations existing over a given space? Are lands standardized or do they result from distinct social relations, materialized in each territory?

In this regard, Bernardo Mançano Fernandes (2009) created a typology of lands, which aims to contribute to the reading of territorial disputes and conflicts of processes. According to this author, there are three kinds of territories. The first territory would be the governance space at all government scales, where public policies and programmes for economic development are created. The second territory corresponds to private properties, either fixed or movable, capitalists or non-capitalists. The third territory is the territorialities space, and concerns the relational space, its economic and social use.

These definitions are based on ideas of conflictuality and intentionality, because the search for land or its maintenance is done through conflict. This conflictuality process leads to socio-spatial transformations. Distinct interest manifestations over land are based in the character of intentionality. Each subject –economic groups or the State– act through intentions that are distinct because they are based in often opposing interests, such as, for example, land disputes between the peasantry or agribusiness in Brazilian countryside, or the fight for housing and real estate speculation in the city.

2. LAND, TERRITORIAL DEVELOPMENT AND CONFLICTUALITY IN BRAZILIAN COUNTRYSIDE

Fernandes (2008) stressed the difference of land disputes in the countryside and in the city when he mentioned that socio-territorial movements in the city are for housing and not for jobs, unlike what happens in the countryside where housing and work are directly connected. Thus, the conflictuality of interests between the countryside and the city are evidenced and materialized by distinct intentionalities.

Land disputes in the city are evident when territorialisations are defined as downtown, closed apartment complexes, residential areas, and suburbs. The suburb is always distant from downtown, as in a process of eviction, in order to hide what is not beautiful and socially adequate. The best areas of the city are taken by real estate speculation that “sells” the best fractions of the city to a part of society. All of this creates distinct territorialities in the city, because the use and domain of land are distinct due to the socio-economic difference between social groups that may produce evident conflictualities in big Brazilian cities.

Conflictuality is even more evident in Brazilian countryside where the intentionality of the State is completely distinct from the peasants'. With a neoliberal character, the State designs a countryside with a capitalist production targeted to exportation and favouring commodities, without considering the interests of small producers. This intention of the

State to stimulate large monoculture production creates a conflict of interests with the non-capitalist traditional production, targeted to food production and maintenance of the families in the field with reproduction conditions, and not with the character of exclusion they currently hold.

The conflict between the peasantry and agribusiness is clearly expressed in Fernandes, Welch and Gonçalves: "...while for the peasantry, the land is a site of production and housing, for agribusiness, the land is only a site of production. These are important characteristics to conceive peasantry and agribusiness as different models of territorial development" (2011:1).

Hence, a territorial dispute between capital and peasantry is evidenced. Peasant and capitalist properties are distinct territories; they are different totalities where different social relations are produced, promoting divergent models of development (Fernandes, 2008). Therefore, according to Fernandes: "conflictuality is a constant process powered by the contradictions and inequities of capitalism. The conflictuality movement is a paradox since it simultaneously promotes territorialization, deterritorialization, and repositioning of different social relations" (2008:2).

Therefore, manifestations of power relation are evident in territorial disputes. In the countryside, with agribusiness groups that, by expanding throughout the national territory, buy land, evict peasant production by expropriating them from their means of production, and even from the land they use for housing. And in the cities, the power relations of large real estate ventures that exceed the right to housing of every Brazilian citizen.

Thus, for being a space associated to power relations, domain, and political control, land is set as a spatial analysis unit essential to territorial development. Numerous researches and initiatives for territorial development, organized by the State or social institutions, use the concept of land as spatial substrate, as the locus of socioeconomic manifestations.

Actually, land is a reflex of distinct development models adopted in Brazilian countryside. These models present contradicting intentions because they adopt two opposite principles: compensatory/subordination development policies, and emancipatory policies (Fernandes, 2011).

Compensatory/subordination development policies are created by the State and are permeated with the intentionality to meet the capital, although they are created with popular participation. When elaborated by the Ministry of Agriculture Development (MDA), they tend to favor large monoculture production, and to territorialise agribusiness in Brazilian countryside. This is evident with the expansion of soybean along the West of the country, the growing of eucalyptus to produce cellulose in the South, and more recently with the expansion of sugarcane ventures that materialize the capital in the field in monoculture "spots", producing new lands and new territorialities. Examples of these policies are the *Territórios da Cidadania* (Citizenship Territories), that are projects involving a set of cities with common interests, the micro-regions, and the *Iniciativa para la Integración de la Infraestructura Regional Suramericana* (IIRSA, Initiative for Integration of the South American Regional Infrastructure), which is considered a "trans-territory" because it includes lands from several countries, and supports projects that meet the

interests of the transnational, such as improvements in transport, energy, and communication conditions. In Brazil it has been operating mainly in the Amazon region, in the fluvial transport department, improving port conditions and enhancing energy supply at the border of Colombia.

The creation and effectiveness of emancipatory policies -that refer to a territorial development promoting emancipation of peasants against capital, and stimulating the non-capitalist production of food- would cause the maintenance of peasants in the countryside, in their land. This is one of the many claims of social movements in the countryside that not only fight for agrarian reform, but also for small food production, for access to the means of production, and a fairer lifestyle. For this type of policy, it is right to mention the CONDETEC (Council of Territory Development of Cantuquiriguaçu), which aims to promote territorial development from the needs of each land, in this case stimulating policies towards family agriculture, which are created by this Council and funded by the MDA. This initiative actually considers a development based on the interests of all social classes, without favouring one over the others. Moreover it promotes the autonomy of people, the maintenance of peasant land, and the effective exercise of citizenship.

These public policies also concern other aspects of territorial development: the countryside, the city, health, education, among others. Most of the time, they are created with a compensatory character, and tend to avoid any discussion on the basis of the issues. Although they perform structural reforms, they reproduce inequity and social exclusion.

CONCLUSION

Because it is a scale unit that best represents the materialization of power relation, land is directly suited for territorial development policies, although each of these policies may produce deterritorialisation and repossession, since territorialities follow the subjects and are produced and reproduced in other spaces, creating or recreating lands. What must be stressed is that the land in discussion is not the delimited, unique space, deprived of social relations: "lands are not only physical spaces, they are also social spaces, cultural spaces where relations and ideas manifest, transforming even words in land" (Fernandes, 2008).

The territorial development would consist in promoting economic and social growth of one or more social groups in a spatial substrate, in this case the territory, which is the unit of analysis of the space in which relationships of these social groups are materialized through their intentions and their actions, in addition to being subject to the authority of the national State, with its political and economic interests. Promoting regional development would be nothing more than giving conditions to the territory to develop according to the interests of local communities and with minimum conditions of appointment of the basic conditions of subsistence.

It is important to highlight in conclusion that this reflection is not finished: indigenous lands and border lands were not mentioned, but are surely a part of the debate about land and territorial development, as they are also conflicting and intentionally distinct from other lands.

REFERENCES

- Becker B. K., 1983, "O usogeopolítico do território: questões a partir e uma visão do terceiro mundo" in Becker B. K., Haesbaert R., Silveira C. (orgs), 1983, *Abordagens políticas da espacialidade*, Rio de Janeiro, UFRJ.
- Fernandes B. M, Welch C., Gonçalves E. C., 2011, *Questão agrária e disputas territoriais no Brasil*, Presidente Prudente [inédito].
- Fernandes B. M., 2008, "Conflitualidade e desenvolvimento territorial", in *Luta pela Terra, Reforma Agrária e Gestão de Conflitos no Brasil*, Campinas, Editora da Unicamp, pp. 173-224.
- Fernandes B. M., 2008, "Entrando nos territórios do Território", in *Campesinato e territórios em disputa*, São Paulo, Expressão Popular, pp. 273-302.
- Fernandes B. M., 2009, "Sobre a Tipologia de Territórios", in Saquet M. A., Sposito E. S., 2009, *Territórios e territorialidades: teorias, processos e conflitos*, São Paulo, Expressão Popular.
- Raffestin C. (trad. port. Maria Cecília França), 1993, *Por uma geografia do poder*, São Paulo, Ática.
- Ratzel F., 1990, "Geografia do homem (Antropogeografia)", in Moraes, A., C., R. de (org.), *Ratzel*, São Paulo, Ática, pp. 32-150.
- Saquet M. A., 2007, *Abordagens e concepções de território*, São Paulo, Expressão Popular.

THE AUTHOR

Aline de Lima Rodrigues
Universidade Federal de Mato
Grosso do Sul, Brasil
aline.rodrigues@ufms.br

La prospective territoriale, une aventure interdisciplinaire : retour sur le projet « Estuaires à venir » (Centre Michel Serres)

AUTEUR

Jean DEBRIE

RÉSUMÉ

Le projet « Estuaires à venir » mené dans le cadre du Centre Michel Serres (PRES HÉSAm) constitue une aventure originale de rencontres entre des disciplines variées. En réponse à une commande d'une association d'élus, des étudiants en design, en aménagement, en économie, en histoire, en sciences de l'ingénieur, en hydrologie et en informatique ont réalisé une prospective territoriale sur les enjeux climatiques posés aux estuaires. Cette interdisciplinarité « en pratique » permet d'illustrer les deux apports principaux du croisement disciplinaire, la richesse des diagnostics scientifiques effectués d'une part et la construction et l'expérimentation de méthodes d'analyses nouvelles des enjeux territoriaux d'autre part. Ce projet interdisciplinaire pose enfin la question de la rencontre entre l'aventure scientifique (le territoire comme objet de connaissance) et la demande et la connaissance des acteurs du territoire étudié (le territoire comme action).

MOTS CLÉS

Prospective territoriale, interdisciplinarité, méthodes, estuaires

ABSTRACT

The project "Estuaries to come" (Centre Michel Serres, HÉSAm –public institution for scientific cooperation) is based on an original interdisciplinary approach. Students in design, in planning, in economy, in history, in engineering sciences, in hydrology, and in computer science realized a study on the impact of climate changes on estuaries. This prospective study was conducted on behalf of an association involving the main political actors in the Seine estuary. This pedagogical experience allows to illustrate the two main contributions of interdisciplinarity: the improvement of scientific diagnoses and the experiment of new scientific methods. These methods are an innovative way to address some contemporary issues. The interdisciplinary project finally raises the question of the link between the scientific approach and the contribution of actors of the studied territory.

KEYWORDS

Interdisciplinary approach, prospective, estuaries

INTRODUCTION – L'INTERDISCIPLINARITÉ EN PRATIQUE, UN PROJET PÉDAGOGIQUE, LE CENTRE MICHEL SERRES POUR L'INNOVATION

La construction de rencontres interdisciplinaires structure une partie importante des projets de recherche portant sur la notion de territoire (Faure *et al.*, 2005). Elle impose le bricolage de boîtes de dialogue entre disciplines poussant progressivement les chercheurs vers une hybridation de leurs pratiques, voire vers des « indisciplines » nouvelles (Vanier, 2007). Une reformulation progressive des offres pédagogiques est également en cours faisant du territoire un double outil d'approche théorique des espaces et d'apprentissage des pratiques opérationnelles dans le champ de l'aménagement et du

développement (Reynoard *et al.*, 2011). Ce dialogue concerne souvent des disciplines connexes, en premier lieu la géographie, l'économie, les sciences politiques et la sociologie. Leur rencontre a progressivement autorisé l'émergence d'un champ « territoire » largement constitué, malgré des débats nombreux sur la nature scientifique de ce champ (CIST, 2011).

Ce papier a pour objectif de rendre compte d'une expérience récente de ce type de dialogue mais animée par une rencontre pédagogique entre des disciplines et des pratiques de recherche en apparence très éloignées. Cette expérience de prospective territoriale intitulée « Estuaires à venir » s'est développée dans le cadre des projets du Centre Michel Serres pour l'innovation, laboratoire d'idée partie intégrante du PRES Hautes études, Sorbonne, Arts et Métiers (HÉSAM). Reflet de la composition du PRES, l'objectif du centre est de mener des projets en réponse à des commandes réelles (collectivités, associations, entreprises) en proposant une lecture interdisciplinaire nouvelle mariant les sciences humaines et sociales aux sciences pour l'ingénieur et au design, aux sciences de gestion, aux sciences de l'art et du patrimoine. Ces projets reposent sur la rencontre d'étudiants de niveau master et post-master sous l'encadrement d'enseignants des institutions du PRES. Ils reposent sur le refus des clôtures disciplinaires et au contraire sur la valorisation de croisements originaux assumés par des étudiants dont la motivation et l'absence de cloisonnement disciplinaire trop marqué autorisent un regard innovant. Ces croisements imposent des rencontres, des dispositifs, des outils pour fabriquer une interdisciplinarité menée sur et avec le territoire. Sans rentrer dans le contenu de ce travail sur l'estuaire disponible en libre accès ¹ quelques éléments de réflexion peuvent en être tirés pour participer à la discussion sur ces « fronts pionniers de l'interdisciplinarité » posés au débat par ce colloque du CIST.

1. ESTUAIRES À VENIR, LE TERRITOIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : QUELLE APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE ?

Douze étudiants et six enseignants se sont donc lancés dans une aventure collective d'une recherche intitulée « les estuaires à venir » ². Ils venaient d'horizons divers, du design industriel, de l'aménagement, de l'informatique, de l'économie, de l'histoire, de l'hydrologie et des sciences de l'ingénieur. Ils ont en six mois répondu à une commande de l'association Estuaires de Seine et territoires de l'eau pour tracer les enjeux prospectifs des estuaires dans un contexte de changement climatique, en vue d'alimenter les réflexions pour la mise en place prochaine (juillet 2014) d'un forum mondial des estuaires. Cette commande interpelle alors directement la capacité du champ académique à répondre à ce type de demande dans une temporalité courte. Il importe de préciser qu'il ne s'agissait pas de réaliser un travail spécifique sur l'estuaire de la Seine mais bien de proposer une réflexion générale apte à alimenter un débat entre des acteurs venant d'estuaires divers. Il reste que la qualité des réflexions prospectives menées sur l'estuaire de la Seine a évidemment influencé les travaux du groupe.

¹ www.hesam.fr/pnm/estuaire.

² Groupe Estuaires à venir : Caroline Burzynski-Delloye, Florian du Pasquier, Jérémie Granger, Pierre Gaudino, Olivier Jusseaume, Mathieu Martelli, Andrea Martinez, Alexandre Rousseau, Silvère Saillard, Karim Sayadi, Ahameda Touré, Arnaud Wink. Chef de projet : Jean Debrie. Tuteurs : Hélène Blanchoud, Marc Bui, Catherine Carré, Laurent Greslin, Marc Lassagne, Élodie Moreau-Guignon.

On notera en particulier l'importance des travaux du groupement d'intérêt public Seine-Aval et plus globalement des recherches menées dans le cadre du programme LITEAU du ministère de l'Écologie et du Développement durable (programme BEEST) complétés des rapports réalisés par le Conseil général des Ponts et Chaussées et de l'Inspection générale de l'Environnement (2006). Au-delà de ces matériaux bibliographiques, certains acteurs de la prospective de l'estuaire de la Seine (universitaires normands, Maison de l'estuaire, Parc naturel régional des boucles de Seine normande, GIP Seine-Aval) ont apporté au groupe, dans le cadre de rencontres variées, de nombreux éléments de réflexions. L'estuaire de la Seine a alors été pour le groupe un référentiel apte à alimenter une réflexion plus générale sur la relation entre les éléments perturbateurs liés au changement climatique (le stress hydrique) et les composantes des espaces estuariens (un espace d'interfaces)³. Il s'agit bien alors de prospective territoriale menée dans le cadre d'une interdisciplinarité originale. Certes le terme même de discipline mériterait ici d'être discuté. Cette discussion permettrait de contribuer au débat sur l'homogénéité très relative des catégories disciplinaires (Latour, 2001).

La composition de l'équipe correspondait d'une part à l'identification des savoirs nécessaires au traitement du sujet proposé par la commanditaire (l'hydrologie pour la connaissance de l'estuaire, l'aménagement et le développement économique pour la prospective territoriale, les sciences de l'ingénieur pour la transition énergétique) et revendiquait d'autre part une forme de hasard expérimental pour favoriser des croisements inédits (le design, l'informatique, l'histoire). Cette composition est une réponse à une commande et à une question simple posée par une association d'élus, association qui cherche à construire un récit pour son territoire sur les enjeux que pose le changement climatique à une configuration estuarienne fragile. Pour reprendre la classification connue d'Edgard Morin (1990), l'équipe assume alors un objectif polydisciplinaire, c'est-à-dire une association de disciplines en vertu d'un projet ou d'un objet qui leur est commun. Et ce projet commun résulte d'une commande, c'est-à-dire d'une demande sociale qui interpelle le champ scientifique.

2. DISPOSITIFS ET OUTILS DE LA FABRIQUE INTERDISCIPLINAIRE

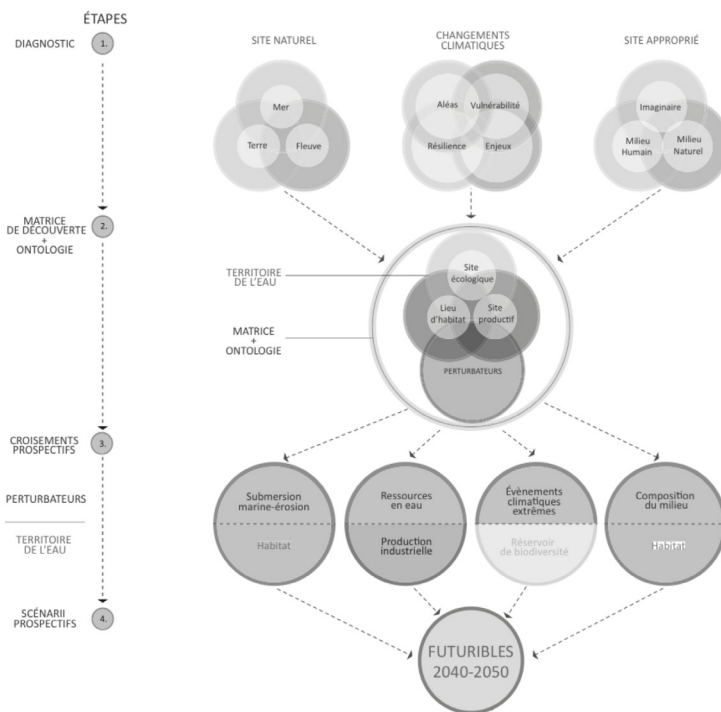
Deux éléments principaux ont conditionné cette rencontre entre disciplines : les scènes et les outils de l'interdisciplinarité. Le premier élément semble trivial, peu abordé dans les réflexions théoriques sur l'interdisciplinarité. Il reste que la rencontre entre disciplines nécessite du temps et des lieux pour favoriser l'émergence progressive d'un dialogue. Au-delà du système de résidence (deux résidences effectuées par le groupe dans l'estuaire), l'apport du design s'est avéré central pour structurer et optimiser des rencontres périodiques. L'organisation d'une semaine d'immersion dans le territoire observé, l'animation d'un atelier de créativité d'une semaine et la production de supports de la joute disciplinaire (tableaux, images, défouloirs) a alors valeur de méthode et permet de réguler les frictions inhérentes aux susceptibilités disciplinaires. L'apport du design, non prévu au départ du projet, témoigne de l'importance méthodologique d'une organisation structurée des rencontres. Le deuxième élément est au cœur du projet interdisciplinaire. Il renvoie à l'impératif de produire des outils non affiliés à une discipline spécifique aptes à permettre des croisements originaux.

³ Un deuxième référentiel a influencé le groupe, l'estuaire de la Tamise. Une réflexion prospective proche de celle commandée par l'association des élus de l'estuaire a été menée par l'agence de l'environnement britannique en 2012 (Thames Estuary Plan 2100).

Trois outils de connaissance territoriale ont ainsi favorisé l'émergence d'une prospective.

- La construction d'une ontologie, premier outil, apporte une plateforme informatique unique qui agrège la connaissance autour des composantes identifiées des systèmes estuariens. Elle propose ainsi une grille de lecture pour une vision prospective des estuaires. Elle impose alors la contribution de l'informatique dans un travail de lecture territoriale.
- La mise en place d'une matrice de découverte, deuxième outil, repose sur l'identification exhaustive des éléments perturbateurs (regroupés autour de cinq catégories : risques chimiques, variation de température, ressources en eau, événements climatiques extrêmes, modification de la biocénose) à venir dans un contexte de changement climatique et sur leur croisement avec les variables explicatives des dynamiques des estuaires (site habité, site productif, site écologique). Quelques croisements, essentiels pour l'avenir, ont ainsi été étudiés. Ces croisements ont alors permis de livrer une prospective portée par dix personnages imaginés mais non fantasmés parlant du devenir éventuel des estuaires.
- Ces futuribles, troisième outil présenté sous la forme de vidéo-sketches, permettaient ainsi de traduire la réflexion scientifique dans un récit appropriable et contestable par les habitants de l'estuaire.

Figure 1. Estuaires à venir, la construction d'une prospective territoriale interdisciplinaire
 © Estuaires à venir, Centre Michel Serres, 2013



Cette démarche interdisciplinaire de prospective territoriale témoigne ainsi de la nécessité d'une construction méthodologique commune (figure 1). L'ontologie (structurer un champ de connaissance), la matrice de découverte (favoriser des croisements originaux) et les futuribles (traduire la prospective scientifique) ont supporté le dialogue.

3. DE L'APPORT DE L'INTERDISCIPLINARITÉ : LE TERRITOIRE, SUPPORT D'UN DIALOGUE OUVERT

Cette démarche Estuaires à venir permet au final d'illustrer d'une part les apports d'une pratique interdisciplinaire et d'autre part la nature double de l'objet scientifique territoire dans cette pratique. Deux apports de la pratique interdisciplinaire peuvent être signalés. Le premier est classique, la variété des disciplines représentées autorise des diagnostics scientifiques complets. Dans le cadre du projet, la définition transversale des estuaires associée à une réflexion sur l'aménagement du territoire, complétée d'une identification des enjeux généraux posés par le changement climatique, n'aurait guère été possible dans le cadre d'une entrée centrée sur les seules sciences humaines et sociales. Le deuxième apport de la pratique interdisciplinaire tient dans la construction et l'expérimentation de méthodes originales offrant au final des outils nouveaux de compréhension. Le dialogue nécessite des outils non formalisés en amont mais permettant progressivement de réguler la discussion scientifique. La matrice de découverte, librement inspirée des travaux d'Abraham Moles (1970), a ainsi permis à mi-parcours de structurer la réflexion finale et de guider la production des futuribles à même de traduire les enjeux prospectifs. C'est ensuite le double statut scientifique de l'objet territoire que permet d'illustrer cette démarche. Le territoire est bien pour reprendre les termes de l'appel à contribution du premier colloque des sciences du territoire à la fois un savoir scientifique et un outil mobilisable pour et dans l'action. Cet objet permet de construire une boîte de bricolage interdisciplinaire apte à apporter des repères réfléchis aux acteurs du territoire. La production de ces repères confrontée à des enjeux nouveaux (le changement climatique dans cette prospective) justifie et probablement impose de sortir du dialogue entre disciplines connexes pour tenter une interdisciplinarité plus large. L'intitulé même de la commande, territoires et enjeux climatiques, témoigne de cette demande sociale impliquant de nouvelles rencontres entre disciplines. C'est enfin la rencontre de la démarche scientifique et de l'expression des acteurs territoriaux qui ressort comme impératif. Sur ce point, l'expérience du projet Estuaires à venir reste à prolonger. Certes, deux résidences menées au Havre et à Deauville, ainsi qu'une semaine d'immersion complétée de rendez-vous ponctuels, ont permis au groupe de rencontrer les différents acteurs signalés précédemment de la prospective de l'estuaire de la Seine. Ces rencontres ont permis de sortir du piège d'une prospective générale par trop désincarnée. Cette prospective générale (estuaires, réchauffement climatique) n'aurait guère été possible sans ce matériau précis et public apporté par ces acteurs sur une période longue. Les membres du groupe avaient également à cœur de compléter cette prospective d'experts avec une prospective d'acteurs. La construction d'outils appropriables par tous (la matrice de découverte et les futuribles) en est la première étape. La deuxième étape impliquerait la mise en place d'ateliers publics (du territoire) permettant de discuter, contredire, compléter cette matrice et les futuribles associés. Des ateliers de ce type tendent à se généraliser dans les exercices prospectifs d'aménagement. Ils permettent de relier le savoir scientifique et la pratique des acteurs dans une démarche de co-construction de l'objet territoire.

RÉFÉRENCES

- CIST, 2013, proceedings du colloque du Collège international des sciences du territoire *Fonder les sciences du territoire*, novembre 2011.
- Dauvin J.C., 2011, « Perception sectorielle face à la nécessité d'une vision globale et partagée de l'estuaire de la Seine », *VertigO*, hors série n° 10.
- Faure A., Douillet A.C., 2005, *L'action publique et la question territoriale*, Presses Universitaires de Grenoble.
- Latour B., 2001, *Le métier de chercheur : regard d'un anthropologue*, Éditions de l'INRA.
- Lecoquierre B., 1998, « Les estuaires européens : une organisation en constante évolution », *L'information géographique*, 62 (1), pp. 3-11.
- Moles A., 1970, *Créativité et méthodes d'innovation*, Paris, Éditions Fayard.
- Morin E., 1990, « Sur l'interdisciplinarité », carrefour des sciences, actes du colloque du comité national de la recherche scientifique Interdisciplinarité, Paris, Éditions du CNRS.
- Reynoard P & M., Lajarge R. *et al.*, 2011, « Des sciences territoriales en construction, ce qui se passe sur la paillasse d'un laboratoire (grenoblois) », proceedings du colloque du Collège international des sciences du territoire *Fonder les sciences du territoire*, novembre 2011, pp. 406-412.
- Vanier M., 2007, « Politistes et géographes à l'épreuve de l'épreuve », in Faure A., Negrier E. (dir.), 2007, *Les politiques publiques à l'épreuve de l'action locale*, Paris, L'Harmattan, pp. 269-273.

L'AUTEUR

Jean Debie

Géographie-cités

Université Paris 1

jean.debie@univ-paris1.fr

Une double mise à distance sociale et spatiale des sidérurgistes et de leurs enfants dans le Longwy de la reconversion des années 1980

AUTEUR

Jean-Luc DESHAYES

RÉSUMÉ

De nombreuses études sur les restructurations industrielles affirment qu'on assiste à l'émergence d'une nouvelle question territoriale qui se substituerait à la question sociale hier essentiellement constituée des ouvriers et de leurs combats. Le bassin de Longwy des années 1980 est un terrain d'observation « privilégié » pour y réfléchir. Les nombreuses décisions de fermetures d'usines sidérurgiques, les luttes intenses qu'elles ont provoquées, la multiplicité des dispositifs de conversion des activités, des hommes et du territoire qui ont suivi, se traduisent par une double mise à distance sociale et spatiale des sidérurgistes et de leurs enfants. Les recherches mobilisées montrent qu'elle révèle avant tout les transformations conflictuelles du salariat, des droits collectifs liés aux marchés internes vers l'individualisation des droits qui accompagne leur affaiblissement.

MOTS CLÉS

Territoire, Longwy, qualification, distance sociale et spatiale, mobilité

ABSTRACT

Numerous studies on the industrial restructurings assert that we attend the emergence of a new territorial question which would substitute itself to the social question of the workers and their fights. The area of Longwy in the 1980s is a "privileged" ground of observation to think about it. The numerous decisions of steel-making factory closures, the intense fights which they caused, the multiplicity of conversion plans for activities, workers and territory that followed, are translated by a social and spatial removal of steel-makers and their children. The mobilized researches show that it reveals the conflicting transformations of the wage-earner, from the collective rights of internal markets towards the individualization of the rights which accompany their weakening.

KEYWORDS

Territory, Longwy, qualification, social and spatial removal, mobility

INTRODUCTION

La thèse de François Dubet (1987) a contribué dans la deuxième moitié des années 1980 à « poser, et à poser comme indissociables » le problème des « quartiers » (c'est-à-dire des territoires plutôt que des populations initialement étudiées) et une question générale, celle de l'avènement d'une « nouvelle question sociale » baptisée « question urbaine ». Sylvie Tissot et Franck Poupaud (2005) critiquent cette lecture réductrice basée sur des catégories territoriales car elle peut conduire à penser la situation des territoires les plus ségrégués indépendamment des mécanismes d'ensemble, à occulter les processus de domination alors que les classes populaires sont soumises aux transformations du marché du travail, de l'école et de l'habitat, et à poser un regard misérialiste et homogénéisant sur des populations différentes et conduisant à de nouvelles

institutions de gestion des pauvres. De nombreuses études sur les restructurations industrielles contiennent cependant des raisonnements homologues à celui exposé pour les quartiers. Le « problème » devient celui de la dynamique territoriale, de ses handicaps et de ses ressources, la « question générale », celle d'un renouvellement de la question sociale hier essentiellement constituée des ouvriers et de leurs combats. Les analyses de François Dubet s'appuient d'ailleurs en partie sur l'évolution de la ville sidérurgique belge de Seraing qui est pour lui l'incarnation parfaite d'une société industrielle en voie de disparition, celle de « l'exploitation » et de la « lutte des classes ».

Le bassin de Longwy des années 1980 est un terrain d'observation « privilégié » pour réfléchir à cette « (re)conversion territoriale de la question sociale ». Les nombreuses décisions de fermetures d'usines sidérurgiques entre la fin des années 1970 et la fin des années 1980, les luttes intenses qu'elles ont provoquées, la multiplicité des dispositifs de conversion des activités, des hommes et du territoire qui ont suivi, le permettent. L'analyse proposée ici repose sur trente ans de recherches aux méthodes (observations, entretiens, questionnaires, approche longitudinale, analyse de discours) et aux terrains (entreprises, associations, syndicats, écoles, stages de conversion, entreprises, familles) variés. Les trois dimensions étudiées, symbolique par l'examen des discours publics prononcés localement, salariale par l'attention portée aux stratégies d'entreprises et aux politiques locales de l'emploi, longitudinale par l'analyse du devenir des enfants de sidérurgistes, confirment que cette présence accrue du territoire est avant tout le produit d'une construction sociale conflictuelle et non d'une disparition des rapports de classe. On aboutit à une double mise à distance sociale et spatiale. Entre des politiques d'entreprises qui attachent ou détachent, des incitations à la stabilité et des invocations à la mobilité, des ambitions d'intégration, de promotion, de sortie autorisées puis perturbées, et des conflits qui contribuent à faire évoluer les systèmes de classement, il n'est pas aisé de trouver la bonne distance. La référence au territoire est alors d'autant plus paradoxale que les fermetures, mutations, reconversions, stages, « aides publiques » qui se multiplient depuis le milieu des années 1970 précipitent la destruction des configurations précédentes et que les départs sont nombreux et sélectifs.

1. D'UNE IDENTITÉ PRODUCTIVE ET COMBATTANTE À UNE IDENTITÉ TERRITORIALE DÉ-SIDÉRURGISÉE ET DÉ-CONFLICTUALISÉE

Les trois recherches sur les discours prononcés publiquement dans le Longwy des années 1980 s'appuient sur les archives et témoignages d'époque et repèrent les débats et les controverses situés. La première a été conduite au milieu des années 80 dans les cérémonies de remise de médailles du travail des entreprises sidérurgiques, alors que se succédaient les fermetures d'usines et que le discours de la transition inscrivait à l'agenda du débat public une interrogation sur les atouts et les handicaps de la sidérurgie destinée aux investisseurs éventuels. Dix ans plus tard, l'analyse rétrospective du processus de patrimonialisation du passé sidérurgique dans le bassin de Longwy prolonge ces observations. Le troisième travail a été mené, dans une période charnière, peu avant la disparition, en 1999, de la Mission interministérielle du Pôle européen de développement (PED) chargée de la reconversion du bassin de Longwy, mise en place dans la partie française en 1985 en prenant en considération les trois zones frontalières concernées par la crise de la sidérurgie en France, Belgique et Luxembourg. Les discours économiques « successifs » des institutions sont étudiés sur une période de plus de 30 ans. L'ensemble de ces investigations conduit à une double conclusion qui s'inscrit dans un

conflit pour dire à la collectivité qui elle est, d'où elle vient et vers quoi elle doit aller. Les références au territoire sont croissantes dans les discours publics prononcés localement. Elles participent au projet de construction d'une identité territoriale dé-conflictualisée et dé-sidérurgisée.

Le discours paternaliste de la période sidérurgique mobilisait le territoire pour alimenter le cycle de la production. Avec les fermetures, il se replie dans l'usine et répond au souhait patronal de se retirer en réduisant les manifestations d'hostilité. Il s'adresse à la même communauté (qu'il définit en opposition à une lecture en termes de classes) mais se conjugue au passé : « Longwy a bien travaillé ». En parallèle, dans les prises de position qui accompagnent les destructions d'installations dans le Longwy des années 80, les discours du maintien de la sidérurgie et de la transition se succèdent et se superposent en partie. Le premier est dominé par les syndicats, le second par les organismes chargés de la reconversion. La CGT et le PC sont les plus longtemps fidèles au discours du maintien, le patronat le plus prompt à l'abandonner. Les références productives et combattantes sont peu à peu remplacées par des références territoriales dé-sidérurgisées et dé-conflictualisées. Mise en scène dans les luttes massives contre les fermetures à la fin des années 70 et au début des années 80, l'identité sidérurgique locale devra se soumettre à un droit d'inventaire. Il s'agit d'accompagner la reconversion par la définition d'atouts et de handicaps « territoriaux » de plus en plus indépendants de la responsabilité des entreprises sidérurgiques et de préparer l'arrivée de firmes multinationales nomades. Ainsi, à partir du milieu des années 80, Longwy tendra à devenir, non la ville de la sidérurgie ou de la lutte mais celle qui a su ou qui doit réussir sa mutation. Les discours économiques « successifs » des institutions, pendant plus de 30 ans, occultent en partie les rapports sociaux contradictoires au profit d'une approche spatiale stigmatisante. Les handicaps du territoire rejoignent ceux de ses habitants.

2. DE LA QUALIFICATION À L'EMPLOYABILITÉ : LA FORMATION D'UN EMPLOYEUR TERRITORIAL

L'analyse d'un deuxième domaine, celui des stratégies d'entreprises et des politiques d'emploi, confirme la progression des réponses locales et leur inscription dans des conflits de classe. Le bassin de Longwy est souvent présenté comme pionnier dans l'expérimentation de dispositifs de reconversion à partir du milieu des années 80 (congé formation conversion, bilans de compétence, gestion prévisionnelle des emplois). Les politiques publiques d'emploi y préconisent un ajustement local des situations dans le cadre du bassin d'emploi ou du bassin d'emploi-formation. Les recherches que nous avons menées prennent précisément place des années 70 aux années 2000, dans des univers variés : entreprises sidérurgiques, stages de reconversion, stages d'insertion, entreprises multinationales, associations, syndicats, espaces du travail frontalier.

Elles montrent que la territorialisation des politiques d'emploi est au cœur d'un système de tensions. Le premier correspond au passage de la qualification à l'employabilité ; le second traverse l'activité d'un « employeur territorial » composé des entreprises et des intermédiaires de l'emploi

Dans la sidérurgie des années 1970, l'évolution de la reconnaissance des qualifications est une composante du conflit de classe. Le marché du travail, c'est le cas dans la sidérurgie longovicienne, est alors en partie marginalisé au profit d'un marché interne. Avec

ou sans emploi, le travailleur a droit à l'assurance maladie, aux allocations de chômage, aux prestations familiales ou aux pensions de retraite. Le salaire à la qualification, le respect de la grille salariale, la négociation collective de branche, l'ordre public social du respect d'une hiérarchie de normes par le contrat de travail sont dominants. La qualification du poste ne signifie pas qualification de son titulaire, qui reste susceptible de devenir chômeur, mais l'action de puissants syndicats de branche contribue à intégrer par l'emploi le travailleur dans des dispositifs collectifs, à la fois conflictuels et négociés, de droits liés au poste de travail.

Peu à peu les réformes vont privilégier une conception selon laquelle il faut sécuriser, non pas les emplois, mais la capacité des travailleurs à trouver un emploi si les « aléas » de la vie économique provoquent des transitions professionnelles. Le travailleur bénéficiant d'un salaire socialisé lié à son emploi devient un individu détenteur de droits à l'employabilité comme celui d'être reclassé, accompagné, informé sur les emplois disponibles, dans ses mobilités professionnelles et en cas de chômage.

Ce centrage vers un marché local de l'emploi sera au cœur des stratégies publiques des années 80-90. Les dispositifs locaux de gestion de l'emploi prolongeront ce mouvement qui conduit les travailleurs à devoir justifier de manière récurrente leur employabilité sur un marché du travail (re)légitimé.

Ce n'est plus la socialisation du salaire mais l'employabilité qui est privilégiée. Le poids des emplois et des employeurs reste décisif mais il s'est déplacé de l'entreprise vers le marché du travail. Les intermédiaires locaux de l'emploi sont alors intégrés à un mécanisme de mobilisation sélective. Publics, privés ou associatifs, ils ne constituent pas un ensemble homogène, autonome ou complètement coordonné. Ils sont eux-mêmes divisés par des histoires institutionnelles et des pratiques conflictuelles. Leurs salariés résistent aussi à ce mouvement. Les intermédiaires de l'emploi participent cependant, avec des entreprises en partie nomades, quantitativement et qualitativement, à la mise en réserve et à la catégorisation de la main-d'œuvre. Plus que des intermédiaires, ils deviennent pour une fraction de la main-d'œuvre un véritable « employeur territorial ».

3. DISTANCES SOCIALES ET DISTANCES SPATIALES

Pour aborder conjointement les transformations des rapports sociaux et des rapports au territoire d'une génération à l'autre, nous avons reconstitué les parcours scolaires et professionnels de 1 500 enfants de pères sidérurgistes du bassin de Longwy, nés entre 1925 et 1945 (leurs enfants avaient en moyenne 25 ans au moment de la première enquête, en 1992, donc un minimum de vie scolaire et professionnelle) par la construction d'indicateurs socialement et historiquement situés et le recueil d'histoires de vie contextualisées. Les statistiques ont été élaborées au plus près du terrain à partir des fichiers d'entreprises, des archives des établissements scolaires et des informations obtenues lors de rencontres avec les familles.

Trois groupes significatifs de parents (fractions de classe) – ETAM (employés, techniciens, agents de maîtrise), OP (ouvriers professionnels), OS (ouvriers spécialisés) – ont été ainsi repérés à partir de la qualification reconnue en fin de carrière aux pères concernés. Les évolutions qui les affectent sont moins nouvelles et plus différenciées que la vision homogène de la classe ouvrière sidérurgique, proposée notamment par

le discours paternaliste, ne le suggère. Si toutes les fractions de classe définies dans la génération des parents ont été déstabilisées, elles sont encore influentes dans la génération suivante. Nous avons différencié les parcours des enfants selon leur sexe, leur fraction de classe d'origine et leur groupe d'âge. En effet, en très peu d'années, les chances de rentrer dans la sidérurgie, d'échapper à l'inactivité, de fréquenter l'école long-temps ou d'accéder au marché du travail frontalier ont beaucoup évolué. Les stratégies d'entreprises restent décisives. Entre les enfants nés au début des années 60 et ceux nés quelques années plus tard, les institutions du salariat sont fragilisées, les conditions du départ ou du maintien sur place se transforment. Les matériaux recueillis les situent cependant entre filiation et rupture. Ils rappellent le poids de la socialisation initiale, même quand les conditions d'existence changent, et révèlent différents modes d'appropriation.

L'analyse comparée de la mobilité géographique des enfants de sidérurgistes selon les fractions de classe d'origine et le sexe montre le rôle des réseaux paternalistes dans un premier groupe d'âge, né à la fin des années 1950, qui a encore la possibilité d'entrer dans la sidérurgie (plus de 70 % des fils de sidérurgistes) et le poids croissant de l'insertion scolaire dans un second groupe, né au milieu des années 1960 (5 % seulement des fils de sidérurgistes ont travaillé dans la sidérurgie). Plus extérieures aux réseaux paternalistes, les filles, puis les enfants d'OS, se mobilisent ainsi plus rapidement pour les nouveaux possibles scolaires. Cependant, une fraction de la main-d'œuvre (surtout les enfants d'OS) est bloquée sur place, gérée par un partenariat reliant organismes de formations, d'insertion, services publics de l'emploi, travailleurs sociaux, que nous avons nommé employeur territorial.

CONCLUSIONS

L'analyse des discours et des politiques publiques qui s'en sont inspirés dans le bassin de Longwy des années 1980 confirme la place de plus en plus importante de la question territoriale dans les discours. Elle ne signifie cependant pas que les conflits de classe ont disparu. Les fermetures d'entreprises sidérurgiques et le processus de reconversion mis en place se traduisent en effet par une double mise à distance sociale et spatiale. Pour la comprendre, il faut la resituer dans les évolutions conflictuelles des institutions du salariat.

RÉFÉRENCES

- Charrasse D., Deshayes J-L., 1989, « Rites de la crise et crise des rites dans les mines et la sidérurgie lorraine », in Noiriel G., de Chassey F. (dir.), *Rapport pour la Mission du Patrimoine ethnologique*, Nancy, LASTES Nancy II.
- Da Costa D., Deshayes J-L., 1998, « Le processus de patrimonialisation du passé sidérurgique dans le bassin transfrontalier de Longwy », rapport de recherche, Région Lorraine.
- Deshayes J-L., 2010, *La conversion territoriale, Longwy 1978-2010*, PUN.
- Dubet F., 1995 (1^{re} éd. 1987), *La galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard.
- Friot B., 2013, *Puissances du salariat*, éd. La Dispute.
- Noiriel G., 1984, *Longwy, Immigrés et prolétaires 1880-1980*, PUF.
- Pinçon M., 1987, *Désarrois ouvriers. Familles de métallurgistes dans les mutations industrielles et sociales*, collection « Logiques sociales », L'Harmattan.
- Poupaud F., Tissot S., 2005, « La spatialisation des problèmes sociaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, pp. 23-45.
- Schwartz O., 1990, *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF, collection

« Pratiques théoriques ».

Zimmermann J-B. (coord.), 1998, « Constructions territoriales et dynamiques productives », rapport final pour le Commissariat au Plan, avec la collaboration de M. Bennoui, J.-L. Deshayes, M. Guendouz, ERGEA Longwy.

L'AUTEUR

Jean-Luc Deshayes

2L2S

MSH Lorraine

jean-luc.deshayes@univ-lorraine.fr

Patrimonialisation et territorialisation dans la nouvelle étape du capitalisme : le cas de Plaine Commune

AUTEUR

Géraldine DJAMENT-TRAN

RÉSUMÉ

Cette communication propose d'analyser la territorialisation généralisée du patrimoine non seulement comme une conséquence des extensions de la notion de patrimoine, mais surtout comme un indicateur d'un nouveau rapport à l'espace caractéristique de la nouvelle étape du capitalisme. À partir de l'étude du cas de Plaine Commune, inter-communalité de la banlieue nord de Paris en cours de reconversion post-industrielle, de patrimonialisation et de mise en tourisme, elle montre que la patrimonialisation croissante des territoires sert une territorialisation *par* le patrimoine, destinée à compenser, à réguler la nouvelle étape de mondialisation ou à s'y insérer. Elle souligne que les dynamiques de territorialisation entretiennent une relation dialectique avec les dynamiques de déterritorialisation auxquelles la globalisation se trouve souvent associée. Dans un premier temps, la contribution présente la dialectique de la déterritorialisation et de la territorialisation dans une banlieue post-industrielle. Puis, elle examine le rôle de la patrimonialisation et de la mise en tourisme dans ce processus.

MOTS CLÉS

Patrimonialisation, territorialisation, déterritorialisation, mondialisation, Plaine Commune

ABSTRACT

This paper analyses the generalized territorialisation of heritage not only as a result of extensions of the concept of heritage, but also as an indicator of a new relationship with space in the new stage of capitalism. From the case study of Plaine Commune, inter-municipal Northern suburbs of Paris in post-industrial conversion, heritage and tourism development, it shows that increasing heritagization of places serves the creation of places *by* heritage, in order to compensate, to regulate or to fit into the new stage of globalization. It stresses that dynamics of territorialisation maintain a dialectical relationship with dynamics of deterritorialisation, often associated with globalization. At first, the paper presents the dialectic of deterritorialisation and territorialisation in a post-industrial suburb. Then it examines the role of heritage and tourism development in this process.

KEYWORDS

Heritage, place, network, globalization, Plaine Commune

INTRODUCTION

La nouvelle étape de mondialisation se caractérise par un nouveau rapport au territoire qui a suscité depuis les années 1990 des débats entre tenants de la « fin des territoires » (Badie, 1995) et analystes de leur renouveau (Antheaume et Giraut, 2005). Cependant, la territorialisation du patrimoine, classiquement abordée comme une conséquence des extensions de la notion de patrimoine (Choay, 1992), reste en général en dehors de ces débats. Pourtant, la patrimonialisation généralisée de territoires entiers, et non plus seulement de bâtiments, se situe non seulement dans le cadre patrimonial du

passage d'une logique de l'*unicum* à une logique du *typicum* (Heinich, 2009), mais dans le contexte plus large des interférences croissantes entre patrimonialisation et mondialisation (Gravari-Barbas, 2012). La patrimonialisation est devenue un opérateur et un régulateur des processus de (dé)territorialisation qui réagissent à la nouvelle étape du capitalisme. Cette communication se propose d'aborder le patrimoine comme indicateur d'une nouvelle fabrique territoriale glocalisée à partir de l'étude du cas de Plaine Commune, intercommunalité de la banlieue nord de Paris créée en 2000 autour de Saint-Denis, nouveau territoire du patrimoine et du tourisme confronté à la métropolisation.

1. LA DIALECTIQUE DE LA DÉTERRITORIALISATION ET DE LA TERRITORIALISATION DANS UNE BANLIEUE POST-INDUSTRIELLE

Un territoire de banlieue rouge défait par la déterritorialisation mondialisée de l'industrie

Le territoire de Plaine Commune a été historiquement marqué par le système territorial de la banlieue rouge (Fourcaut, 1992), associant zones industrielles, habitat social et territoire du communisme (Bellanger et Mischi, 2013), dans le cadre d'une organisation centre/périphérie. Cette construction territoriale typique du régime d'urbanisation industriel (Da Cunha et Both, 2004) se trouve défaite depuis les années 1970 par la déterritorialisation de l'industrie, amorcée par la politique de décentralisation industrielle et achevée par la nouvelle division internationale du travail.

La décomposition du système territorial se manifeste par un tissu urbain fragmenté par les friches industrielles. Le passage d'une ségrégation associée à une ségrégation dissociée (Damette et Beckouche, 1991) précarise une population populaire en partie issue de l'immigration, gagnée par des phénomènes de désaffiliation sociale et politique. La construction politique communiste dont les débuts remontent à la fin du XIX^e siècle (Brunet, 1989) s'effrite au profit d'une « banlieue rose » (Subra, 2012).

Les réponses de Plaine Commune à la déterritorialisation de l'industrie : construction d'un nouveau territoire politique et territorialisation de l'économie hyper-industrielle

Face au défi de la déterritorialisation capitaliste, les luttes sociales menées pour sauvegarder l'industrie dans les années 1970 et 1980 ont échoué. Au début des années 2000, une nouvelle stratégie consiste en une double territorialisation politique et économique. La constitution en 2000 d'une communauté de communes pionnière en région parisienne, devenue en 2001 communauté d'agglomération, marque les débuts d'une nouvelle construction territoriale marquée par les communistes et revendiquant une alternative à Paris. Parallèlement, un nouveau territoire hyper-industriel (Veltz, 2008) aujourd'hui devenu un important pôle d'emplois à l'échelle métropolitaine (INSEE, 2009) se constitue : les friches industrielles offrent des opportunités foncières pour l'installation d'entreprises tertiaires (Malezieux, 2003), à l'intersection entre front pionnier de la métropolisation parisienne et stratégie endogène de reconversion.

Une territorialisation inscrite dans une circulation de modèles urbains globalisés et au service de la réinsertion dans les réseaux globaux

Cependant, la territorialisation de l'économie sous la forme d'une spécialisation économique locale s'inscrit pleinement dans la circulation de modèles urbains globalisés, en particulier la technopole et la métropole créative (Halbert, 2009), et s'effectue à des fins

de réinsertion dans les réseaux de l'économie globalisée. Cette dialectique révèle une ambiguïté politique : dans quelle mesure la construction territoriale entreprise est-elle alternative et/ou conforme aux standards (déterritorialisés) de la métropolisation dominante ? On notera à ce propos que la territorialisation de l'économie profite peu à la population locale, en moyenne peu qualifiée, car elle recourt à des emplois majoritairement de cadres (INSEE *op. cit.*), et que des débuts de gentrification se manifestent dans les secteurs de Plaine Commune les mieux situés par rapport à Paris.

2. REFAIRE TERRITOIRE PAR LE PATRIMOINE ET LE TOURISME ?

Dans ce contexte, quel rôle joue l'émergence d'un nouveau territoire du patrimoine et du tourisme ?

La territorialisation de la culture, du patrimoine et du tourisme fait partie des réponses de Plaine Commune à la déterritorialisation de l'industrie

Cette émergence s'inscrit clairement dans cette construction territoriale, tout en prolongeant une politique communiste précoce. Si ce territoire de banlieue, en dehors du *Central Tourist District* (Duhamel et Knafou, 2007), a été historiquement très peu patrimonialisé à l'exception de la basilique de Saint-Denis, une véritable politique patrimoniale naît à Saint-Denis dès les années 1970. Elle s'inscrit dans la politique culturelle active d'une municipalité communiste, en relation dialectique du début des années 1970 au début des années 1990 avec la rénovation du centre-ville, qui s'accompagne d'une préservation des vestiges archéologiques et d'une valorisation des bâtiments historiques. Elle inclut une défense du patrimoine vivant que représente l'industrie, dans un contexte d'opposition aux fermetures d'usines. Mais l'échec de cette stratégie conduit à basculer vers la patrimonialisation des vestiges industriels.

La seconde étape d'émergence d'un territoire du patrimoine à, puis autour de, Saint-Denis se révèle indissociable dans les années 1990 de la construction d'un territoire post-industriel et d'un nouveau territoire du tourisme. Un inventaire du patrimoine industriel est réalisé à La Plaine Saint-Denis dès 1993. La même année, un *Livre blanc du tourisme* est présenté à la presse, tandis qu'est prise la décision d'implanter le Stade de France. L'Office du Tourisme se restructure et se renforce. La basilique, placée en 1996 sur la liste indicative française, est candidate au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

La constitution d'un nouveau territoire de la culture est récemment entrée dans une troisième étape, marquée par la diffusion du lexique globalisé et des formes spatiales typiques de la « créativité ». Les friches industrielles sont reconverties dans le secteur culturel. Ainsi, derrière la gare de Saint-Denis, la friche 6B, un ancien immeuble de bureaux, est devenu en 2010 une résidence d'artistes regroupant 140 ateliers et accueillant des artistes, des architectes, des sièges sociaux de plusieurs compagnies de danse ou de théâtre et des espaces d'exposition (Cousin, 2008). En 2011, la chorégraphe Karine Saporta s'est installée, avec l'aide financière du ministère de la Culture, dans un ancien garage proche de la gare de Saint-Denis. Fin 2012 a été inaugurée la Cité européenne du cinéma, conçue par Luc Besson et installée par la société de studio Europa-Corp dans une ancienne centrale thermique de Saint-Denis rénovée par Reichen et Robert.

Une réponse ambivalente, participant à la territorialisation de l'économie et/ou à la territorialisation de l'identité

La réponse culturelle, patrimoniale et touristique proposée par Plaine Commune à la déterritorialisation capitaliste se révèle cependant fondamentalement ambivalente. Dans quelle mesure sert-elle la (dé)territorialisation de l'économie précédemment évoquée et/ou une territorialisation de l'identité ? Autrement dit, sert-elle une réinsertion dans la mondialisation capitaliste, dans une logique de gentrification et/ou une contestation de la sélectivité sociale et spatiale de la mondialisation capitaliste ?

Le tournant « créatif » sert plutôt le premier processus et s'inscrit dans le projet métropolitain du Grand Paris, dont le « cluster de la création » de Plaine Commune, spécialisé dans les industries audiovisuelles et numériques et au sein duquel un triangle « Tourisme Culture Expérience » a été identifié, est devenu un territoire de projet. De même, le schéma hôtelier communautaire élaboré en 2004 vise à développer l'hôtellerie, quantitativement mais aussi qualitativement, pour répondre aux besoins de la métropolisation (touristique) parisienne (Gravari-Barbas et Fagnoni, 2013).

Cependant, le schéma touristique communautaire, dont la première génération remonte à 2003-2008, est porteur d'une territorialisation plus sociale. Face au délitement de l'identité de classe induite par la déterritorialisation de l'industrie, Plaine Commune semble en effet chercher à territorialiser l'identité des habitants en promouvant l'identité de banlieue. Le militantisme en faveur du patrimoine et du tourisme de banlieue (Écomusée de Frères, 2010 ; Jacquot, Fagnoni et Gravari-Barbas, 2013) participe de la tentative d'« organiser le territoire sur son identité de banlieue » affichée par le SCoT¹. À la cité-jardin de Stains, où exerce depuis 2006 une chargée de valorisation touristique, l'installation d'une signalétique touristique, l'organisation régulière de visites et manifestations culturelles participatives, les ateliers mémoire visent conjointement à faire patrimoine et à faire territoire.

Planche photographique 1. La patrimonialisation de la cité-jardin de Stains : la muséification des espaces publics, le local Mémoires de cité-jardin, la rénovation urbaine guidée par l'ABF
Source : G. Djament



1 Schéma de cohérence territoriale (SCoT).

Le patrimoine immatériel se trouve mobilisé au service d'une action socio-économico-culturelle proche de la politique de la ville (foire des savoir-faire, commercialisation de produits dérivés du patrimoine fabriqués par la main-d'œuvre locale de l'association Franciade).

L'ambivalence de la politique culturelle, patrimoniale et touristique de Plaine Commune se manifeste toutefois souvent au sein d'un même projet. Ainsi, la relance début 2013 du projet de reconstruction de la flèche de la basilique vise-t-elle à passer à un régime de patrimonialisation touristique (Gravari-Barbas, 2012) et/ou à « faire revivre la grande aventure populaire des bâtisseurs de cathédrales »² ? Cette ambivalence semble à relier au statut ambigu du territoire – Saint-Ouen, Saint-Denis et Aubervilliers appartiennent à la catégorie des *scissor integration cities*, marquées à la fois par l'intégration économique et la marginalisation sociale dans la nouvelle étape de mondialisation (Albecker, 2010) – et plus largement à l'ambivalence des relations de la culture à la mondialisation, entre récupération (Boltanski et Chiapello, 1999) et contestation (Harvey, 2001).

Les fonctions (dé)territorialisantes de la patrimonialisation

La patrimonialisation contribue également de façon ambivalente à une dynamique à la fois de territorialisation et de déterritorialisation.

L'élargissement de la patrimonialisation, d'un nombre de bâtiments historiquement très limité à des bâtiments plus nombreux (protégés par le système des monuments historiques ou labellisés) et à certaines portions de territoires (site inscrit de la cité-jardin de Stains depuis 1976, ZPPAUP³ de Saint-Ouen depuis 2001, candidature en cours de Plaine Commune au label Ville d'art et d'histoire), vise à réguler la fabrique territoriale métropolitaine. Un des objectifs consiste à limiter les destructions de bâtiments industriels et à privilégier un réemploi respectueux de leur architecture et de leur histoire. La réutilisation métropolitaine du patrimoine industriel s'accompagne toutefois souvent d'une destruction partielle et/ou d'un réaménagement ambivalent selon l'architecte des bâtiments de France (ABF) du 93, mi-patrimonial mi-« créatif », comme à la Cité du cinéma.

Photographie 2. La Cité du cinéma (Saint-Denis), exemple de réemploi métropolitain du patrimoine industriel

Source : G. Djament



2 Tribune d' E. Orsenna, D. Paillard et P. Braouzec : « Restaurons la flèche de la basilique de Saint-Denis », *Le Monde*, 13 septembre 2013.

3 Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP).

La patrimonialisation tente également d'orienter la rénovation urbaine menée par l'ANRU⁴ vers des solutions moins destructrices. À la cité-jardin de Stains, site inscrit, la rénovation s'achève en accord avec l'ABF. Des mobilisations patrimoniales ont fait admettre la valeur de certains grands ensembles. Le label Patrimoine du XX^e siècle a été accordé à quatre cités d'André Lurçat à Saint-Denis et à la cité de la Maladrerie à Aubervilliers.

La patrimonialisation, qui entretient des interférences croissantes avec l'urbanisme, contribue également à la reconstruction territoriale. Un référentiel patrimonial guide le projet urbain : le SCoT de Plaine Commune projette de s'appuyer sur de nombreux « patrimoines potentiels » pour restructurer le territoire. La muséalisation des espaces publics *via* des parcours historiques de plus en plus nombreux requalifie l'urbanité, tant sur le plan matériel que symbolique. Le patrimoine et le tourisme contribuent à créer de nouvelles centralités dans une périphérie métropolitaine, voire à ériger Plaine Commune en centralité au sein d'une métropole multipolaire. Cette centralité va toutefois devoir se redéfinir avec la nouvelle gouvernance de la métropole du Grand Paris qui menace de disparition l'intercommunalité.

Enfin, la construction d'un nouveau territoire de la culture, du patrimoine et du tourisme porte une stratégie de déterritorialisation. La conformité (formelle et stratégique ?) à la « créativité » permet de s'inscrire dans une circulation de modèles dominants de métropolisation. Inversement, le territoire s'inscrit dans des réseaux (modestes) alternatifs à la déterritorialisation capitaliste. La cité-jardin de Stains a mis en réseau les cités-jardins d'Ile-de-France et noué des contacts nationaux, voire internationaux. Les initiatives associatives en faveur de la mise en tourisme du territoire s'ajoutent aux initiatives institutionnelles locales. Par exemple, l'association Accueil Banlieues, née en 2010 pour accueillir le touriste chez l'habitant et lui faire découvrir autrement la banlieue, fonctionne en réseau avec Accueil Paysan et a noué des contacts avec l'organisation marseillaise Hôtel du Nord.

Au total, la nouvelle étape du capitalisme crée de nouveaux processus de territorialisation qui prennent le patrimoine pour argument : la patrimonialisation tend aujourd'hui de plus en plus à (re)faire territoire (Auduc, 2012). Cette dynamique de territorialisation entretient toutefois des relations dialectiques avec le processus de déterritorialisation auquel elle est structurellement associée pour gérer le changement d'échelle déclenché par la nouvelle étape de mondialisation. L'ambiguïté du nouveau régime patrimonial, qui oscille entre opposition à la nouvelle étape de mondialisation et soumission à ses logiques, renvoie au dilemme de la fabrique locale des territoires, entre adaptation à et régulation de la globalisation.

RÉFÉRENCES

- Albecker M.-F., 2010, "The Effects of Globalization in the First Suburbs of Paris: From Decline to Revival?", *Berkeley Planning Journal*, 23(1), pp. 102-131.
- Auduc A. (dir.), 2012, « Ces patrimoines qui font territoire », actes du colloque régional, 24-25 novembre 2011, Région Ile-de-France, Paris, Somogy.
- Choay F., 1992, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil.
- Cousin S. *et al.* (dir.), 2008, *Le sens de l'usine. Arts, publics, médiations*, Paris, Créaphis.

4 Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU).

Da Cunha A., Both J.F., 2004, « Métropolisation, villes et agglomérations », Office fédéral de la statistique, mesoscaphe.unil.ch.

Duhamel P., Knafo R., 2007, « Le tourisme dans la centralité parisienne », in Saint Julien T., Le Goix R. (dir.), *La métropole parisienne, Centralités, inégalités, proximités*, Paris, Belin, pp. 39-62.

Gravari-Barbas M., 2012, « Tourisme et patrimoine, le temps des synergies ? », in Khaznadar C. (dir.), *Le patrimoine oui, mais quel patrimoine*, Paris, Éditions Babel, collection « Internationale de l'imaginaire », n° 27.

Gravari-Barbas M., Fagnoni E., 2013, *Métropolisation et tourisme. Comment le tourisme redessine Paris*, Paris, Belin.

Harvey D., 2001/2008, « L'art de la rente : mondialisation et marchandisation de la culture », in Harvey D., *Géographie de la domination*, Paris, Les Prairies ordinaires, pp. 23-56.

Heinich N., 2009, *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*, Paris, éd. de la MSH.

Jacquot S., Gravari-Barbas M., Fagnoni E., 2013, « Patrimonialisation et tourisme dans la région métropolitaine parisienne. Le patrimoine, clé de métropolité touristique ? », in Gravari-Barbas M., Fagnoni E. (dir.), *Métropolisation et tourisme. Comment le tourisme redessine Paris*, Paris, Belin, pp. 103-117.

L'AUTEUR

Géraldine Djament-Tran
SAGE
Université de Strasbourg
djament@unistra.fr

Géopolitique du cyberspace : « territoire », frontières et conflits

AUTEURS

Frédéric DOUZET, Alix DESFORGES, Kevin LIMONIER

RÉSUMÉ

Le cyberspace ne correspond pas à la définition classique d'un espace géographique et encore moins à celle d'un territoire. Les acteurs du cyberspace mettent pourtant en œuvre des stratégies spatialisées voire territorialisées. On observe ainsi que la représentation d'un cyberspace comme territoire domine chez ses acteurs qui se battent pour se l'approprier, le contrôler ou en défendre l'indépendance, voire pour le « militariser ». La démarche géopolitique, par l'analyse des représentations, permet de comprendre le processus de territorialisation dont le cyberspace fait l'objet et sa fonction dans les conflits relatifs aux enjeux de l'Internet. Elle permet en outre, d'analyser les enjeux de pouvoir et les rivalités qui se jouent pour ce territoire imaginé, à l'heure où les attaques informatiques se multiplient et que les États, soucieux de la défense de leurs pouvoirs régaliens, reviennent en force dans le cyberspace pour défendre leur souveraineté, protéger leurs valeurs ou affirmer leur puissance.

MOTS CLÉS

Géopolitique, cyberspace, territorialisation, conflits, Internet

ABSTRACT

The term "cyberspace" does not correspond to the classical definition of space in geography, let alone of territory. Yet, actors of cyberspace apply geographical strategies. The representation of cyberspace as a territory is widespread among these actors who fight for its appropriation, control, independence or even militarization. The geopolitical approach helps to understand the territorialisation process of cyberspace and its function within conflicts. It enables us to analyse the power games and struggles for this imagined territory, in a context of proliferation of cyberattacks and state policies. Concerned about the challenges to their powers and privileges, nation states strike back in cyberspace to defend their sovereignty, protect their values or assert their power.

KEYWORDS

Geopolitics, cyberspace, territorialisation, conflicts, Internet

INTRODUCTION

Alors même que le terme « cyberspace » ne possède pas de définition consensuelle, il est de plus en plus utilisé dans les médias et étudié dans les sciences humaines et sociales. S'il en a l'étymologie, le cyberspace ne constitue pas un espace géographique et moins encore un territoire tel que défini par Yves Lacoste, à savoir « une étendue sur laquelle vit un groupe humain qu'il considère comme sa propriété collective » (2003). Qualifié de « monde virtuel », le cyberspace est souvent identifié, y compris par les géographes, comme constitutif d'une nouvelle forme d'espace hors de l'espace géographique dit classique mais qui viendrait s'y superposer ou fusionner avec lui (Rosière, 2009). Pour les acteurs qui se battent pour se l'approprier, le contrôler, en défendre

l'indépendance ou le « militariser », il est largement perçu et imaginé comme un territoire. En d'autres mots, il est déjà au cœur de conflits géopolitiques qui sont loin de n'être que virtuels ; des conflits géopolitiques qui s'ancrent dans une réalité spatio-temporelle précise. Dans ce contexte, l'analyse géopolitique qui étudie les rivalités de pouvoir sur un territoire à différents niveaux d'analyse constitue un outil essentiel dans la compréhension de ces conflits (Douzet et Cattaruzza, 2013 ; Desforges, 2013). Nous prendrons ici l'exemple de la stratégie des États pour montrer comment les acteurs mobilisent cette représentation du cyberspace afin de défendre leurs intérêts et leur souveraineté. Nous montrerons comment cette représentation, en retour, influe sur leurs actions.

Nous verrons que s'il ne constitue pas un territoire à proprement parler, le cyberspace est soumis à un processus mental de territorialisation qui produit non pas une mais plusieurs représentations du cyberspace parfois antagonistes. Ces représentations sont par la suite mobilisées dans l'expression des conflits induits et véhiculés par le cyberspace qui est à la fois l'enjeu, le théâtre et l'outil de rivalités de pouvoir entre les acteurs qu'ils soient États, individus ou entreprises.

1. CYBERESPACE : LA REPRÉSENTATION D'UN TERRITOIRE

Une représentation est « une construction, un ensemble d'idées plus ou moins logiques et cohérentes » (Lacoste, 2003). Elle « décrit, exprime une partie de la réalité, de façon floue ou précise, déformée ou exacte ». Une représentation se nourrit de faits objectifs mais garde un caractère profondément subjectif. Dans le cadre d'un conflit, les représentations ne sont pas neutres, elles ont une fonction. Elles façonnent la stratégie des acteurs, ont le pouvoir de convaincre, de susciter l'adhésion à une stratégie, de provoquer l'inquiétude, voire la peur, ou encore d'entraîner la mobilisation d'acteurs ou d'électeurs.

Le terme « cyberspace » jouit d'un certain flou sémantique. Il n'existe en effet aucune définition consensuelle de ce terme issu de la littérature de science fiction (Gibson, 1982) et désormais utilisé dans les discours politiques et stratégiques des États mais aussi des organisations internationales, des entreprises et des médias. On notera cependant l'importance d'un lexique géographique, principalement emprunté à la mer : on *navigue* dans le cyberspace, on emprunte des *passerelles*, des *canaux*, des *ports*, etc. À travers la littérature relative au cyberspace, on observe que les acteurs des conflits se représentent le cyberspace comme un territoire et même un champ d'affrontement au même titre que la terre, la mer, l'air et l'espace.

Perçu principalement comme une entité supranationale, « sans frontière », qui viendrait se superposer au territoire des États pour l'anamorphoser (Musso, 2003), le cyberspace est parfois considéré comme une entité politique distincte des États. D'ailleurs, pour ceux qui en ont la conception la plus libertaire, comme les *Anonymous*, il aurait toutes les caractéristiques d'un territoire indépendant : une population (les internautes), un mode de gouvernance propre (la logique de réseau) qui produirait une nouvelle société, celle de l'information (Castells, 2002). Cette logique est empreinte d'idées et de valeurs positivement connotées (pas de centre, pas de contrôle) et reflète la culture contestataire des campus californiens des années 1960 et 1970 au sein desquels est né l'Internet. Ce territoire serait en outre affranchi des règles du monde physique, abolissant le temps et la distance. Il s'ancre pourtant dans une réalité spatiale et politique indéniable, ne serait-ce que par l'infrastructure du réseau qui le génère, faite de routeurs, de nœuds et de câbles

parfaitement localisables à un point précis du globe et qui relèvent de juridictions précises (Douzet, 2013 ; Betz et Stevens, 2011).

Historiquement, cette représentation territoriale du cyberspace est développée par les pionniers de l'Internet dans les années 1990. Elle apparaît au moment de la naissance du web (l'application qui allait démocratiser l'usage de l'Internet) pour défendre l'idée d'un territoire indépendant ; un territoire que les États ne devraient pas réguler. Une déclaration d'indépendance du cyberspace est d'ailleurs rédigée en ce sens par John Perry Barlow (co-fondateur de l'*Electronic Frontier Foundation*, puissant *lobby* américain militant pour les libertés numériques) en 1996 affirmant que les États ne possèdent aucune souveraineté pour intervenir dans le cyberspace. Ce texte fait référence de façon très marquée aux concepts de la construction politique des États-Unis. Et si son auteur a depuis modéré ses propos, ce texte demeure pour certains une référence. Si la formulation d'une représentation territoriale du cyberspace est relativement récente, le processus de territorialisation est antérieur à l'existence même de l'Internet et prend sa source dans l'émergence du concept de réseau (Musso, 2003).

Le terme « cyberspace » tombe par la suite en désuétude alors que les conflits commencent à se multiplier. Il faudra attendre le milieu des années 2000 pour assister à la remobilisation de cette représentation, cette fois dans une acception contradictoire. Elle est en effet fortement présente dans les discours des États qui doivent faire face à des attaques informatiques de plus en plus nombreuses et de plus en plus complexes et qui s'inquiètent de la possible remise en cause de leurs pouvoirs régaliens. Ils mobilisent alors cette représentation pour légitimer des velléités d'action et pour mieux affirmer leur souveraineté dans le cyberspace, en cherchant à y remettre des frontières. Les États mobilisent ainsi une représentation du cyberspace à l'opposée de celle des pionniers de l'Internet, celle d'un territoire à contrôler, sinon à maîtriser, voire à conquérir. Il s'agit avant tout de faire appliquer leurs lois et de défendre leurs valeurs au sein du cyberspace, garantir leur sécurité et assurer leur défense. Les États cherchent alors à définir leur parcelle de cyberspace national.

L'exemple de la Russie est à ce titre particulièrement pertinent. L'État russe n'utilise pas dans ses textes officiels le terme cyberspace et lui préfère, pour des questions de stratégie de contrôle de l'information, la notion plus large « d'espace informationnel ». Cependant, il développe la représentation d'un cyberspace propre à la Russie, le « *Runet* ». L'idée du *Runet* est bâtie sur celle d'altérité par rapport à l'Internet « mondialisé » d'inspiration occidentale. On trouve sur le web de nombreux textes écrits par des internautes russophones vantant les mérites de cet espace « alternatif », non pas dans ses caractéristiques techniques (il ne s'agit pas d'un *usenet*¹), mais dans ses pratiques culturelles. Les vecteurs identitaires qui fondent cette altérité sont à trouver dans l'expérience de la transition post-soviétique et la disparition de l'URSS en tant qu'entité politique, qui demeure un fort vecteur d'identification dans tous les pays issus de son éclatement : il existe une véritable identité, communauté de langue, de culture qui relie les internautes de ces différentes républiques et leurs permet de recréer en ligne cette communauté qui serait inéluctablement destinée à vivre ensemble et partager une histoire commune, une communauté de destin. À l'échelle internationale, le gouvernement russe a dénoncé à

1 *Usenet* : ensemble de machines reliées à différents réseaux qui véhiculent des articles postés dans des groupes de discussions (Dictionnaire de l'informatique et de l'Internet).

l'Union internationale des Télécommunications, lors du Sommet de Dubaï en décembre 2012, la toute-puissance américaine en matière de contrôle du réseau. La position défendue par la Russie est assez proche de celle qui s'est développée sur le *Runet* : il faut donner des droits égaux aux États pour réguler l'Internet, afin de limiter la suprématie américaine et permettre l'émergence de « réseaux souverains », très attachés à leurs zones géopolitiques de prédilection.

La représentation d'un cyberspace comme territoire est ainsi mobilisée dans deux conceptions diamétralement opposées. D'une part, celle d'un territoire indépendant, sans frontières, qu'il faut préserver de tout contrôle et, d'autre part, pour les États, celle d'un territoire à conquérir et à contrôler, sur lequel il faut affirmer sa souveraineté, ses frontières et sa puissance. Ces deux visions de la territorialisation du cyberspace induisent des rivalités fortes qui s'expriment parfois de façon brutale, notamment par le biais d'attaques informatiques. Le cyberspace devient donc à la fois le vecteur et l'objet de rivalités de pouvoir entre acteurs pour son contrôle, sa domination et la régulation de ses activités.

2. CYBERESPACE : DES CONFLITS GÉOPOLITIQUES ENTRE DIFFÉRENTS ACTEURS

Pour les États, le cyberspace menace leurs pouvoirs régaliens (sécurité du territoire, défense, souveraineté financière et économique). Il présente autant de risques que d'opportunités pour l'affirmation de leur puissance économique, militaire ou politique (outils de renseignement, intelligence économique, influence culturelle et diplomatique, cyber-capacités militaires). On constate ainsi une multiplication des conflits pour son contrôle et sa régulation. Les États non démocratiques défendent l'idée d'un contrôle étatique d'un Internet « souverain » et sont particulièrement actifs en matière de censure et de filtrage. Mais les États démocratiques ne sont pas en reste.

Au niveau militaire, les conflits dans le cyberspace se jouent en marge des champs traditionnels des conflits géopolitiques. L'attaque des centrifugeuses iraniennes de Natanz par le virus Stuxnet, élaboré par les services américains et israéliens, constitue une nouvelle forme d'action. Le cyberspace devient alors un théâtre d'opération au même titre que la terre, la mer, l'air et l'espace et leur est complémentaire dans l'action militaire. Il existe cependant une différence majeure : le cyberspace n'est pas un milieu naturel, il est entièrement construit, régi et pensé par l'homme. On observe pourtant que les doctrines militaires appliquées au cyberspace sont conçues par analogie à des champs militaires connus, comme la dissuasion nucléaire par exemple. Or le cyberspace pose un défi à un certain nombre de concepts stratégiques ou de normes dans les conflits géopolitiques en raison de ses spécificités (caractère intangible, faible régulation, forte accessibilité, vitesse des échanges). Les attaques menées via les réseaux entraînent des difficultés d'appréhension, d'anticipation, d'attribution, de riposte et donc de planification stratégique.

Pour autant, les conflits du cyberspace ne peuvent être dissociés des conflits réels et des autres moyens d'action. Ainsi, l'étude de ces conflits nécessite une compréhension des enjeux géopolitiques, des rapports de force et des stratégies de contrôle et de pouvoir dans le cyberspace, mais également en dehors. Les conflits du cyberspace s'ancrent dans des rivalités géopolitiques classiques qui peuvent dégénérer en cas

d'attaque sérieuse. Certains États, dont la France, ont d'ailleurs déclaré qu'une attaque informatique de grande ampleur pourrait être à l'origine d'une action militaire.

Mais le cyberspace n'est pas l'apanage des États et de nombreux acteurs non étatiques cherchent également à profiter de la puissance du réseau pour servir leurs intérêts (forces politiques, groupes terroristes, militants, criminels, etc.), y compris au sein d'un même État. Des moyens d'actions moins coûteux et une logistique moindre permettent à ces petits acteurs non étatiques de lancer une attaque informatique qui pourrait déstabiliser un État alors qu'ils n'ont pas les moyens de monter une armée ou même une arme nucléaire.

Parmi les acteurs des conflits du cyberspace, les acteurs privés, comme les entreprises, jouent un rôle grandissant. Les géants du web comme Google, Facebook ou Amazon amassent des quantités de données sur les citoyens et les États eux-mêmes. Certains chercheurs estiment que Google connaîtrait mieux les Français que l'INSEE (Grumbach et Frénot, 2013). Ces données font l'objet de fortes rivalités pour leur contrôle, tant pour les questions relatives à la protection des libertés individuelles et de la vie privée que pour leur exploitation économique, politique et stratégique. Leur statut et leur exploitation dépendent de la législation du pays d'origine de ces entreprises ; des entreprises qui sont aujourd'hui très majoritairement américaines. Au-delà des enjeux économiques, ces données sont aussi stratégiques, d'autant que ces entreprises peuvent également exercer une forme de souveraineté des États dans le cyberspace, prolongeant leur zone d'influence ou collaborant à leur effort de renseignement. En 2009, le Département d'État américain avait expressément demandé à Twitter de repousser une opération de maintenance qui devait avoir lieu sur la zone iranienne alors que les manifestants opposés à la réélection d'Ahmadinejad utilisaient le service de *microblogging* pour s'organiser. Face à ces puissances numériques, certains pays, comme la Russie, développent leurs propres plateformes. Les Facebook et Google y ont leurs équivalents, respectivement Vkontakte et Yandex en Russie ou Renren et Weibo en Chine. Ces États s'appuient sur le succès de ces géants nationaux pour se préserver de l'influence occidentale.

CONCLUSION

La représentation d'un cyberspace comme territoire est particulièrement forte et pose de nombreux défis, pour les États mais également pour les chercheurs, dans l'appréhension de cet objet qui a émergé depuis une vingtaine d'années. Le cyberspace ne constitue pourtant pas un territoire géographique, ni un monde à part, virtuel et hors du temps et de l'espace. Il n'existe que par l'action de l'homme. Ainsi les conflits relatifs au cyberspace ne peuvent se comprendre en dehors de tout contexte géopolitique. Leur étude nécessite ainsi de tenir compte des représentations fortes qu'il véhicule et qui sont elles-mêmes porteuses de conflits. Leur analyse doit faire également l'objet d'une approche pluridisciplinaire, notamment avec des informaticiens, pour en saisir les enjeux, y compris ceux qui se cachent derrière des standards techniques qui peuvent pourtant avoir des impacts politiques.

RÉFÉRENCES

- Betz D., Stevens T., 2011, *Cyberspace and the State, Toward a strategy for cyber-power*, London, Routledge.
- Castells M., 2002, *La galaxie Internet*, Paris, Fayard.

- Cattaruzza A., Douzet F., 2013, « Le cyberspace au cœur des tensions géopolitiques internationales », *DSI Magazine* Hors Série, n° 32, pp. 16-18.
- Desforges A., 2013, « Les frontières du cyberspace », in Douzet F., Giblin B. (dir.), *Des frontières indépassables*, Paris, Armand Colin, pp. 101-12.
- Gibson W., 1982, "Burning Chrome", *Omni Magazine*.
- Grumbach S., Frénot S., 2013, « Les données puissance du futur », *Le Monde* du 7 janvier 2013 [en ligne http://www.lemonde.fr/idees/article/2013/01/07/les-donnees-puissance-du-futur_1813693_3232.html].
- Kramer F. *et al.*, 2009, *Cyberpower and National Security*, Dulles, National Defense University Press–Potomac Books.
- Lacoste Y. (dir.), 2003, *Dictionnaire de géographie*, Paris, Armand Colin.
- Musso P., 2003, *Critique des réseaux*, Paris, PUF.
- Rosière S., Cox K. *et al.*, 2009, *Penser l'espace politique*, Paris, Ellipses.

LES AUTEURS

Frédéric Douzet

CRAG
Université Paris 8
Chaire Castex de cyberstratégie
fdouzet@gmail.com

Alix Desforges

CRAG
Université Paris 8
Chaire Castex de
cyberstratégie
alix.desforges@gmail.com

Kevin Limonier

CRAG
Université Paris 8
kevin.limonier@gmail.com

Territorial Cohesion Beyond State Territoriality

AUTEUR

Andreas FALUDI

RÉSUMÉ

La cohésion territoriale est une compétence partagée de l'UE et de ses membres. Le discours sur la cohésion territoriale invoque « une Europe équilibrée », « une Europe compétitive », « une Europe verte et propre », le scénario d'une « politique cohérente de l'UE », ce dernier point représentant son argument de vente unique. Cependant, en tant que compétence partagée, la cohésion territoriale est soumise au principe de subsidiarité favorisant les États-nations et « la territorialité d'état ». La perception sous-jacente de l'espace est celle de conteneurs fermés emballés dans de plus grands. À cette vision « territoriale » de l'espace, la littérature juxtapose une vision « relationnelle », cherchant à réconcilier les deux. Du point de vue de la cohésion territoriale cela implique de réfléchir à une forme négociée de territorialité : « planification douce » pour « espaces doux ». Quels sont les modes opérationnels d'une « planification douce » et qu'est-ce que ça signifie pour la cohésion territoriale de l'Union européenne et peut-être même pour l'UE comme tel ?

MOTS CLÉS

Cohésion territoriale, territorialité, planification douce pour espaces doux

ABSTRACT

Territorial cohesion is a shared competence of the EU and its members. The discourse on territorial cohesion invokes a “Europe in balance”, “Competitive Europe”, “Green and Clean Europe” and a “Coherent EU Policy” story line, the latter being its unique selling point. However, as a shared competence, territorial cohesion is subject to the subsidiarity principle privileging nation states and “state territoriality”. The underlying view of space is one of closed containers encased within larger ones. To this “territorial” view of space, the academic literature juxtaposes a “relational” one, seeking to reconcile the two. For territorial cohesion, this implies exploring a negotiated form of territoriality: “soft planning” for “soft spaces”. What are the modes of operation of “soft planning” and what does this mean for EU territorial cohesion and maybe even for the EU as such?

KEYWORDS

Territorial cohesion, territoriality, soft planning for soft spaces

INTRODUCTION

The Treaty of Lisbon that came into force in December 2009 finally confirmed territorial cohesion as a shared competence of the EU and its members. Alongside its role in assisting European regions that were lagging behind, the Commissioner for regional policy responsible for bringing the concept into the discussion, Michel Barnier, gave it several other meanings. Waterhout (2008; see also Van Well, 2012) identifies four “story lines” in the ensuing discourse: “Europe in Balance”, “Competitive Europe”, “Green and Clean Europe” and “Coherent EU Policy”. Faludi (2010) argues that the latter is the unique selling point of territorial cohesion reflecting, as it does, the tradition of spatial planning. Also, “Coherent EU Policy” complements the emphasis in the Barca Report (2009) on

integrated territorial development policies. This paper focuses on the spatial framework within which to pursue the coherence of EU and other policies impacting upon space.

1. THE COHERENT EU POLICY STORY LINE RAISING THE ISSUE OF STATE TERRITORIALITY

The “Coherent EU Policy” story line implies the coordination, much like under French *aménagement du territoire*, of regional, environmental, agricultural, transport policies and so forth, ensuring that such policies acquire added value by forming coherent packages, taking account of where they take effect, the specific opportunities and constraints here and there, now and in the future (Faludi, 2010). What is relevant here is territorial cohesion as a shared competence and therefore subject to the subsidiarity principle. Thus, the primary frame within which to seek coherence is the territory of the nation state. In other words, subsidiarity privileges state territoriality, but of course the nation state may share its territoriality with sub-national administrations and also with the EU. It follows that where territorial cohesion is being sought below, above or across its territory, it must go through the sieve of state territoriality and must meet with the approval of the institutions of representative government. However, this fixed spatial frame takes no account of the multiplicity of arenas, identities, interests and power relations criss-crossing territorial boundaries. Working to maintain the existing nested government hierarchy and in particular state territoriality, subsidiarity is a conservative principle (Faludi, 2013a). In this respect, it is similar to the dominant view of EU “multi-level governance” which mostly refers to vertical relations between bodies of government. True, the advocates of the concept, Hooghe and Marks (2010), distinguish between a Type I which refers to this conventional view and a Type II, but it is only fair to say that the spatial implications of their Type II referring to functional relations are underdeveloped (Faludi, 2012). Subsidiarity as well as multi-level governance, at least in their conventional interpretations, may thus be criticised for their failure to problematise underlying notions of territory and of territoriality. Territory is seen as a container with fixed walls within which that state exercises its territoriality.

2. BEYOND STATE TERRITORIALITY

Sack (1986) defines territoriality as a spatial strategy of controlling resources and people by controlling area. This is often equated with state territoriality. However, government control is diminishing. European integration and, where applicable, also regionalisation change the application of state power and raise the prospect of socially constructed new identities, for instance in cross-border regions (Nilsson, Eskilsson and Ek, 2009). Although a challenge to state power, this challenge remains territorial: it juxtaposes new territorial units and identities to existing, usually strongly established state units and their associated institutions and identities, forming a veritable territorial-administrative complex. Challenges also come from another direction, that of non-state actors, including public and private service providers exercising control over resources and people in ways where functional logics dominate over territorial ones. Whatever the direction of the challenge, seeking to formulate coherent policy, as territorial cohesion requires, involves sharing territoriality. The very rationale of European integration is in many respects precisely this. However, creating the wider spatial envelope of the EU, a derived state territoriality at the supra-national scale so to speak, is but one way in which this may take place. In reality, there are many more diffuse forms of negotiated territoriality cross-crossing the nested hierarchy of the EU and also other multi-level polities. This relates to multi-level

governance Type II, much less well appreciated than multi-level governance Type I. The argument in this paper is that negotiated forms of territoriality reflect the reality of an interconnected world much better than do hierarchies. As a consequence, the concept of territory as such needs to be rethought. There are cross-border and transnational territories that by definition do not fit into state-territory containers. The manifold “unusual regions” emerging (Deas and Lord, 2006) between them reflect various forms of an unconventional “meta-geography” (Murphy, 2008) not based on state territories. In addition, there are also the functional regions which Type II refers to.

3. SOFT PLANNING FOR SOFT SPACES

The above relates to arguments in the planning literature about soft spaces supplementing –but not replacing– hard ones, and about soft planning supplementing hard planning. Popularisers of the concept, Allmendinger and Haughton (2009: 3) review the relevant literature. They conclude that it reflects “... an apparent predilection for promoting new policy scales, initially at least through the device of fuzzy boundaries”. Faludi (2013bc) discussed innovative studies conceptualising such soft planning. There is much of it going on under the Cohesion policy objective “European Territorial Cooperation” (Ek and Santamaria, 2009). Also, under the authority of the European Council, the European Commission coordinates relevant policies and brokers agreements on concrete actions under the Macro-regional Strategy for the Baltic Sea Area and for the Danube Area, with one for the Adriatic Ionian region having started only recently. There is no way of saying how this will work out under the Financial Framework 2014-2020, but at least the Commission has announced that macro-regional strategies will play a role. From all this, one may conclude that territory is not necessarily the fixed envelope of all major aspects of social and political life as it appears under the classic notion of the nation-state and its sovereign control over a fixed expanse of space.

For some time now, academic research has explored such issues. The “relational versus territorial debate” opposed “radicals” to “moderates”, in particular in the UK where this related directly to regional policy and regional reform. Instead of “... the misleading celebration of self-reliant regions that actually remain entangled in centrally orchestrated policy frameworks, radicals have called for a more radical revision of the UK territorial management”. Whilst sympathising, “moderates (...) have pointed out the need to be aware of the persisting relevance of the territorial dimension of socio-spatial processes” (Varró and Legendijk, 2013: 21). This amounts to a combination of territorial and relational readings. Likewise, Harrison discusses how alternative concepts of the region have been invoked in the UK. He shows how statutorily required “key diagrams” reflect the move from a one-dimensional to a polymorphic view of regions. Harrison also notes the backlash, when it comes to official policy, against the “relational” view. His conclusion is that what is needed are “... ever-more-complex configurations in order to make emergent strategies compatible with inherited landscapes of socio-political organization, and for new conceptual frameworks capable of theorizing the ‘inherently polymorphic and multi-dimensional’ nature of social relations” (Harrison, 2013: 71-72), a reference to Jessop, Paasi and Jones (2008). Nilsson, Eskilsson and Ek (2010) draw attention to the fact that the process also involves the re-negotiation of socially and historically constructed regional identities. All this chimes well with the observation that territorial governance is becoming complex.

CONCLUSIONS

Arrangements for dealing with polymorphic and multidimensional social relations in a territorial-cum-relational reality are –and are sure to remain– opaque. At the same time representative government seems to require clear choices to be put before territorial constituencies as the ultimate arbiters, through the electoral process, of policies. This may lead to the construction of make-believe worlds, as if present-day reality could continue to be contained within the existing territorial-administrative complex. In this respect, the common response, increasing or decreasing territorial units to attain a better fit with territorial issues, does not solve much. Territory comes in multiple and overlapping forms. The fixed territories that we know are islands in a sea of malleable ones. This may not be obvious, but the wave patterns caused by the interaction of the many functional territories floating in that sea unremittingly re-model the islands' shorelines, like tectonic movements do. Remaining within this metaphor, territorial cohesion may refer to how well the activities on the islands are integrated, but this is only part of the story. It may equally well refer to how the islands and their inhabitants manage their relations with the sea of functional territories around them and how they deal with tectonic movements potentially changing their very shapes. So conceived, the pursuit of territorial cohesion means conceptualising, and re-conceptualising territorial relations, amounting to ever-new spatial visions, the tool-in-trade of soft –because non-binding– strategic spatial planning (Zonneveld, 2005; Ek and Santamaria, 2009). Such spatial visions are not intended to replace hard analyses of the shape of the islands. Rather, their purpose is to better cope with the islands' multiple interrelations with the sea and to prepare for changes to their shape, implying changes also to the situation and the identity of the islanders.

REFERENCES

- Allmendinger P., Haughton G., 2009. "Soft spaces, fuzzy boundaries, and metagovernance: The new spatial planning in the Thames Gateway", *Environment and Planning A*, 41(3), pp. 617-633.
- Barca Report, 2009, *An Agenda for a Reformed Cohesion Policy: A Place-based Approach to Meeting European Union Challenges and Expectations*, Independent report prepared at the request of Danuta Hübner, Commissioner for Regional Policy.
- Deas I., Lord A., 2006, "From new regionalism to an unusual regionalism? The emergence of non-standard regional spaces and lessons for the territorial reorganisation of the state", *Urban Studies*, 43, pp. 1847-1877.
- Ek R., Santamaria F., 2009, "Meanings for spatial/geographical visions", in Farinos J., Romero J., Salom J. (eds.), *Cohesión e inteligencia territorial: Dinámicas y procesos para una mejor planificación y toma de decisiones*, Vallència, Instituto Interuniversitario de desarrollo local, Universitat de Vallència, pp. 89-103.
- Faludi A., 2010, *Cohesion, Coherence, Cooperation: European Spatial Planning Coming of Age?*, RTP1 Library Series, London, Routledge.
- Faludi A. 2012, "Multi-level (territorial) governance: Three criticisms", *Planning Theory & Practice*, 13(2), pp. 197-211.
- Faludi A., 2013a, "Territorial cohesion and subsidiarity under the European Union treaties: A critique of the 'territorialism' underlying", *Regional Studies*, 47(9), pp. 1594-1606.
- Faludi A., 2013b, "Territory: An Unknown Quantity in Debates on Territorial Cohesion", *European Journal of Spatial Development* [online http://www.nordregio.se/Global/EJSD/Referered_articles/referered51.pdf].
- Harrison J., 2013, "Configuring the new 'regional world': On being caught between territory and networks", *Regional Studies*, 42(1), pp. 55-74.
- Hooghe L., Marks G., 2010, "Types of multi-level governance", in Enderlein H., Wälti S., Zürn M. (eds.)

Types of Multilevel Governance, Cheltenham, Elgar, pp. 17-31.

Jessop B., Brenner N., Jones M., 2008, "Theorising sociospatial relations", *Environment and Planning D: Society and Space*, 26(3), pp. 389-401.

Murphy A.B., 2008, "Rethinking multi-level governance in a changing European Union: Why metageography and territoriality matter", *GeoJournal*, 72(1-2), pp. 7-18.

Nilsson J.H., Eskilsson L., Ek R., 2010, "Creating cross-border destinations: Interreg programmes and regionalisation in the Baltic Sea Area", *Scandinavian Journal of Hospitality and Tourism*, 10(2), 1530172.

Sack R.D., 1986, *Human Territoriality: Its Theory and History*, Cambridge University Press.

Varró K., Legendijk A., 2013, "Conceptualizing the region: In what sense relational?", *Regional Studies*, 47(1), pp. 18-28.

Waterhout B., 2008, *The Institutionalisation of European Spatial Planning*, Amsterdam, IOS Press.

Well L. van, 2012, "Conceptualizing the logics of territorial cohesion", *European Planning Studies*, 20(9), pp. 1549-1567.

Zonneveld W., 2005, "Expansive spatial planning: The new European transnational spatial visions", *European Planning Studies*, 13(1), pp. 137-155.

THE AUTHOR

Andreas Faludi

Delft University of Technology

a.faludi@xs4all.nl

Le rôle des acteurs supranationaux, nationaux et locaux dans la construction des espaces transnationaux de la Région du Grand Mékong et du détroit de Malacca : étude comparative

AUTEUR

Nathalie FAU

RÉSUMÉ

L'objectif de cette communication est de présenter et de discuter les résultats d'une recherche collective, le programme Transiter Asie du Sud-Est sur les corridors de la Région du Grand Mékong (GMS) et du détroit de Malacca. Ces régions transnationales impliquent des acteurs qui agissent à des échelles différentes : transnationales, nationales ou locales. De cette multitude d'acteurs impliqués, plusieurs questions se posent. La première questionne le nouveau positionnement de l'État : l'État est-il débordé par ces flux qui trament de nouveaux territoires dépassant le cadre national ou parvient-il à garder l'initiative ? La seconde concerne la gouvernance : de nouvelles formes de gestion transnationales ont-elles accompagné la mise en place de ces régions transnationales ? La troisième s'interroge sur l'articulation des stratégies et des compétences des différents acteurs : complémentarités, indifférences ou concurrences ? La dernière se demande s'il existe une différence d'implication des différents acteurs entre la partie continentale et maritime de l'Asie du Sud-Est.

MOTS CLÉS

Acteurs, espaces transnationaux, Asie du Sud-Est, comparaisons

ABSTRACT

The aim of this panel is to present and discuss the main results of a research programme entitled Transiter: The Greater Mekong Subregion and Malacca Straits economic corridors. The subregions of South-East Asia involve various actors intervening at different levels: translational, national or local. The myriad of actors involved raise many questions which deserve to be examined in turn. The first question concerns the State's new position: is the State overwhelmed by these flows weaving a network of new territories going beyond the national context, or can it still take the initiative? The second concerns governance: have the new forms of transnational management accompanied the creation of these subregions? The third, which is dependent on the second, questions the connection between the strategies and skills of the different actors: complementarities, indifference or rivalry? The final question wonders whether different degrees of involvement arise between actors in the two subregions, mainland and maritime.

KEYWORDS

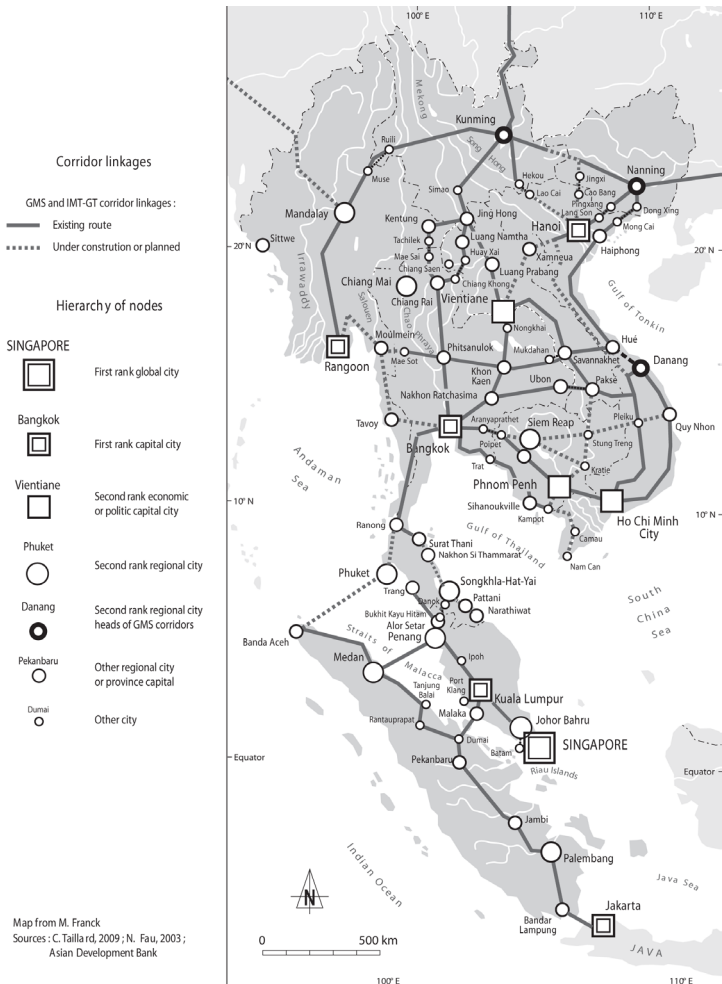
Actors, transnational subregion, Southeast Asia, comparisons

INTRODUCTION

L'objectif de cette communication est de présenter les résultats d'une recherche collective comparant, en Asie du Sud-Est, les processus d'intégrations régionales dans la

Région du Grand Mékong (GMS) et du détroit de Malacca (carte 1). Née juste à la fin des années 1980, la Région du Grand Mékong réunit les cinq pays de la péninsule indochinoise et deux provinces du sud de la Chine (le Yunnan ayant été rejoint fin 2004 par le Guangxi). La région du détroit de Malacca englobe Singapour, la péninsule malaise, Sumatra en Indonésie et le sud de la Thaïlande. À la différence du GMS, la région du détroit de Malacca n'est pas réellement définie institutionnellement mais elle a été choisie car elle constitue une unité spatiale cohérente, tant par ses dynamiques que par la création au nord et au sud du détroit de zones de coopérations transfrontalières dénommées « triangles de croissance ».

Carte 1. The corridors networks of the GMS and the Malacca Straits region



En étant des espaces intermédiaires entre le système-monde et les États-nations, ces régions transnationales impliquent des acteurs qui agissent à des échelles différentes : transnationales, nationales ou locales. De cette multitude d'acteurs impliqués, plusieurs questions se posent. La première questionne le nouveau positionnement de l'État : l'État est-il débordé par ces flux qui trament de nouveaux territoires dépassant le cadre national ou parvient-il à garder l'initiative ? La seconde concerne la gouvernance : de nouvelles formes de gestion transnationales ont-elles accompagné la mise en place de ces régions transnationales ? La troisième s'interroge sur l'articulation des stratégies et des compétences des différents acteurs : complémentarités, indifférences ou concurrences ? La dernière se demande s'il existe une différence d'implication des différents acteurs entre la partie continentale et maritime de l'Asie du Sud-Est. Pour répondre à ces questions, cette communication traite successivement du rôle des acteurs transnationaux, nationaux puis locaux.

1. DYNAMIQUE TRANSNATIONALE ET ACTEURS SUPRANATIONAUX

La Banque asiatique de développement : un acteur central dans la partie continentale, secondaire dans la partie insulaire

Quel est le rôle de la Banque asiatique de développement (BAD) dans le processus d'intégration transnationale ?

Le premier constat est l'inégalité du rôle de la BAD dans la mise en œuvre du processus d'intégration de la GMS et de la région du détroit de Malacca : central dans le premier cas, il est très marginal dans le second. Cette différence d'implication de la BAD résulte en grande partie des trajectoires historiques différentes de la partie continentale et maritime. Même si l'Asie du Sud-Est insulaire a perdu son ancienne cohérence régionale que Robequain englobait sous le terme de « monde malais », du fait de la division spatiale introduite par les puissances coloniales, les échanges entre les deux rives du détroit de Malacca ont toujours perduré. En revanche, la partie continentale a été fragmentée et les échanges interrompus par la colonisation, puis par des décennies de guerre. La BAD, en lançant la RGM, a eu pour but de retisser des liens entre les pays de l'Asie du Sud-Est continentale et de profiter du retournement des stratégies territoriales nationales de l'après-guerre froide pour promouvoir une initiative d'intégration régionale à l'échelle de l'Asie du Sud-Est continentale.

Le deuxième constat est l'originalité du mode de fonctionnement de la BAD. Dans le cadre de la GMS, elle n'a jamais agi comme un acteur supranational imposant des directives aux États partenaires, mais comme un médiateur favorisant la coopération intergouvernementale et le pragmatisme afin de s'adapter aux évolutions économiques. La BAD ne fournit pas un cadre rigide car son rôle est celui d'un intervenant extérieur, conseiller, jouant le rôle d'intermédiaire entre les partenaires et facilitant les échanges. Les recommandations faites par la BAD n'empêchent en rien chaque partenaire d'avoir sa propre vision stratégique de la GMS.

Une gestion transnationale embryonnaire dans le GMS, bien affirmée dans le détroit de Malacca

Cette approche originale de la coopération promue par la BAD, qui ne nécessite aucun accord fondateur entre pays membres et n'exclut donc aucun partenaire potentiel, favorise certes le dépassement des tensions politiques au profit du développement économique mais elle ne permet pas la mise en place d'une réelle gestion transnationale du

GMS. La gestion transnationale du détroit de Malacca est en revanche plus avancée. Contraints par l'article 43 de la convention de Montego Bay de 1982, mais aussi par les difficultés de navigation dans le détroit de Malacca, les États riverains (Malaisie, Singapour, Indonésie) ont amélioré sans cesse depuis 1971 la gestion transnationale de cet espace maritime avec la mise en place d'infrastructures sécurisant la navigation et luttant contre l'insécurité maritime (piraterie, terrorisme potentiel). Une nouvelle étape a été franchie en 2007 avec la création d'un « système de coopération » (*cooperative mechanism*) dont l'objectif est d'inciter les usagers du détroit (États mais aussi compagnies privées) à participer financièrement au maintien de la sûreté et de la sécurité dans le détroit. Dans cette nouvelle forme de gouvernance mondiale de la gestion du détroit de Malacca, les États riverains conservent cependant l'initiative.

Des organisations transnationales renforçant ou affaiblissant l'ASEAN ?

Que ce soit le GMS ou les triangles de croissance, les différentes zones de coopérations transfrontalières et transnationales mises en place sont toujours présentées comme un moyen de renforcer l'ASEAN¹ et comme une première étape dans la formation d'une vaste zone de libre-échange, dont les limites dépassent d'ailleurs progressivement celles de l'ASEAN. Les dysfonctionnements constatés dans ces zones transnationales pointent néanmoins les difficultés de mise en œuvre de la charte ratifiée en décembre 2008 par laquelle les partenaires de l'ASEAN se sont engagés à instaurer en 2015 un marché unique. On peut se demander également si la multiplication des ensembles sous-régionaux ne risque pas à terme d'affaiblir l'unité de l'ASEAN.

Constructions transnationales et ouvertures de l'Asie du Sud-Est vers l'Asie orientale et l'Asie du Sud

L'implication croissante de puissances extérieures à ces zones de coopérations transnationales incite enfin à se poser la question de l'avenir de l'ASEAN dans le cadre actuel de la reconfiguration de l'Asie. Le Japon et l'Inde participent ainsi directement à ces deux projets transnationaux sans pour autant en faire partie. Ces deux programmes transnationaux contribuent ainsi à redéfinir les politiques extérieures des pays de l'ASEAN en les incitant à prendre en compte les stratégies nationales des pays voisins hors ASEAN.

2. DYNAMIQUES TRANSNATIONALES ET ACTEURS ÉTATIQUES

L'articulation entre projets transnationaux promus par la BAD et planifications nationales

Concernant l'articulation entre les projets transnationaux promus par la BAD et les planifications nationales, une typologie se dégage :

– 1^{er} type : *décalage entre les plans de la BAD et les plans nationaux*. La Malaisie et l'Indonésie introduisent, comme la BAD, des projets de corridors économiques sans tenir compte cependant de ceux proposés par la BAD. Si la définition même des corridors proposés est assez similaire à celle exposée par la BAD, à savoir des axes d'infrastructures reliant entre eux des pôles de croissance (cluster industriel ou zones économiques spéciales) et favorisant la captation d'investissements, leurs limites et leurs objectifs sont en revanche très différents. La BAD privilégie la dynamique transnationale, alors que les gouvernements indonésien et malaisien lui préfèrent celle d'intégration nationale.

¹ Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).

– 2^e type : *articulation entre les plans de la BAD et les plans nationaux*. Cette bonne articulation se rencontre essentiellement dans la partie continentale et elle est particulièrement effective dans les politiques de développement des zones frontalières. Notons qu'elle ne s'effectue pas uniquement dans un seul sens, c'est-à-dire par la simple reprise des directives de la BAD par les États partenaires, mais réellement dans les deux sens par un dialogue concerté.

– 3^e type : *l'intégration régionale prime sur l'intégration nationale*. Ce type concerne uniquement la Birmanie. Afin de gagner en légitimité internationale et de contourner les sanctions économiques imposées par l'Occident en 1997, la junte au pouvoir jusqu'en novembre 2011 a multiplié les accords de coopérations bilatérales et multilatérales. Les projets mis en œuvre depuis le début de la politique d'ouverture du pays en 1988 ont placé le Myanmar au centre de la reconfiguration des systèmes de transport entre l'Asie du Sud, l'Asie du Sud-Est et la Chine, ainsi que des enjeux énergétiques régionaux. Ils n'ont cependant été envisagés que secondairement comme un outil d'unité et de construction d'un territoire national pourtant encore dominé par des conflits armés dans les zones périphériques.

Pouvoirs nationaux/pouvoirs locaux : des perceptions souvent différentes de l'intégration transnationale

En théorie, la plupart des pays d'Asie orientale sont engagés depuis les années 1990 dans un processus de décentralisation visant à instaurer cette « bonne gouvernance ». Dans la pratique, que ce soit dans les anciens pays communistes, dans les États fortement centralisateurs (Indonésie, Thaïlande) ou même dans les États ayant pourtant une structure fédérale (Malaisie), l'État central demeure incontournable et les processus en cours d'intégration transnationale, bien loin de les affaiblir, soulignent au contraire leur poids encore bien réel dans toutes les prises de décisions politiques. Cependant, à l'issue de ce travail collectif, 3 types de relations entre pouvoirs nationaux et pouvoirs locaux apparaissent distinctement dans la gestion des zones transfrontalières.

– Le premier, le plus fréquent, est *l'opposition entre un gouvernement national qui freine le processus d'intégration transfrontalière et transnationale, en dépit des nombreux accords signés, et un gouvernement local qui souhaiterait au contraire renforcer ces dynamiques*. Les réticences du gouvernement central s'expliquent soit par la crainte de développement de forces centrifuges à la périphérie du territoire national, comme dans le cas de l'Indonésie ou dans le sud de la Thaïlande, soit par des contentieux non réglés entre les voisins, comme dans les cas entre la Chine et le Vietnam ou la Malaisie et Singapour. Cette opposition est souvent le reflet de perceptions très différentes de la frontière entre les acteurs nationaux et locaux. Là où le gouvernement local voit ainsi dans l'essor des relations économiques avec son voisin une opportunité à saisir pour favoriser le développement économique de la province, le gouvernement central y perçoit une menace potentielle et un risque pour la sécurité intérieure du pays.

– Le second, le moins problématique en apparence, est *la convergence des points de vue entre gouvernement national et gouvernement local*. Cette convergence peut même favoriser la mise en place d'investissements conjoints. Même dans ce cas cependant, l'initiative du développement transfrontalier revient au pouvoir central.

– Le dernier type est *l'opposition entre un pouvoir central qui pousse à l'intégration régionale et un pouvoir local qui s'y oppose*. Il n'est abordé que dans un cas, celui de la Birmanie. Il existe des oppositions, parfois violentes, de la population et des groupes armés ethniques aux principaux projets mis en place par le gouvernement birman dans le

cadre de sa politique d'intégration régionale. Menacer les investissements étrangers est un moyen pour les groupes armés de faire pression sur le gouvernement mais aussi de contester une politique nationale qui s'effectue sans aucune concertation avec des populations locales pourtant directement touchées par l'implantation de ces projets.

CONCLUSION

Ainsi, que ce soit dans la partie continentale ou maritime, le processus d'intégration régionale en Asie du Sud-Est se caractérise par le rôle prépondérant de l'État. Malgré la multiplication des acteurs, que ce soit à l'échelle supranationale ou infranationale, celui-ci conserve l'initiative. Ces zones subrégionales sont par ailleurs devenues un nouvel enjeu des relations internationales en Asie du Sud-Est où les relations interétatiques oscillent entre coopération et rivalité : la Chine et le Japon tentent respectivement d'imposer leur hégémonie sur la Région du Grand Mékong, la Thaïlande et le Vietnam s'en servent pour s'imposer face à leurs voisins, Singapour et la Malaisie utilisent aussi les triangles de croissance pour capter à leur profit, et souvent au détriment du voisin, les avantages de leur localisation sur le détroit de Malacca. La formation de ces zones se heurte aux mêmes difficultés de mise en œuvre que celles de la construction de l'ASEAN, avec l'avantage d'être encore plus souple et de favoriser le développement des relations bilatérales et multilatérales en dépit des tensions politiques.

Les processus d'intégrations transnationales en Asie du Sud-Est continentale et insulaire ne sont pas similaires pour autant car les enjeux, mais aussi les trajectoires et les rythmes d'intégration, divergent de plus en plus. Historiquement en avance sur l'intégration régionale de la Région du Grand Mékong, celle du détroit de Malacca ne connaît plus guère de réelles avancées : l'absence d'institutionnalisation de cette zone, la faible implication de la BAD et le manque de volonté politique des États riverains, davantage centrés sur leur territoire national que sur les processus d'intégration régionale, expliquent en partie ce ralentissement. Dans la partie continentale, la formation d'un espace transnational semble au contraire s'accélérer : les infrastructures sont financées, les législations nationales sont modifiées et les plans nationaux incluent désormais cette dimension d'intégration régionale. Le risque pour les pays d'Asie du Sud-Est insulaire pourrait bien être un déplacement du centre de gravité de l'ASEAN : l'Indonésie, la Malaisie et Singapour sont des membres fondateurs de l'ASEAN mais les processus actuels les plus dynamiques et concrets de l'intégration régionale se situent davantage dans la partie continentale et marginalisent la partie insulaire.

RÉFÉRENCES

- Badie B., Smouts M.-C., 1999, *Le retournement du monde, Sociologie de la scène internationale*, Presses de Science Po.
- Beckouche P., 2008, *Les régions Nord-Sud*, Paris, Belin.
- Bender S., 2001, "Trade corridors: The Emerging Regional Development Planning Unit in Latin America", in Edgington D., Fernandez A., Hoshino C. (eds.), *New Regional Development Paradigms*, vol. 2, *New Regions, Concepts, Issues and Practices*, United Nations Centre for Regional Development–Greenwood Press.
- Chia S.Y., Lee T.Y., 1993, "Subregional economic zones: a new motive force in Asia-Pacific development", in Bergsten F., Naland M. (dir.), *Pacific Dynamism and the International Economic System*, Washington DC, Institute of International Economics.
- Fau N., Taillard Ch., Sirivanh Kh., 2013, *Transnational Dynamics and Territorial Redefinitions in Southeast Asia: The Greater Mekong Subregion and Malacca Straits economic corridors*, Singapore,

ISEAS (Institute of Southeast Asian Studies).

Hugon Ph. (dir.), 1998, « La régionalisation comparée en Afrique sub-saharienne et en Asie de l'Est », *Revue Tiers Monde*, tome 39, n° 155.

Taillard Ch. (éd.), 2004, *Intégrations régionales en Asie orientale*, second volume, Paris, Les Indes Savantes.

L'AUTEUR

Nathalie Fau

IRASEC

fau.nathalie@gmail.com

La gouvernance informationnelle, outil et enjeu stratégiques des recompositions territoriales : vers l'émergence de nouveaux référentiels géographiques ?

AUTEURS ¹

Grégoire FEYT, Matthieu NOUCHER

RÉSUMÉ

Face à des périmètres mouvants et hétérogènes mais enjoint de penser et de conduire des actions concrètes, les *nouveaux territoires* (intercommunalités, SCoT...) sont confrontés à des besoins de *connaissance et de représentation de soi* dans des termes assez largement inédits. Parallèlement, les institutions qui avaient jusqu'alors conçu et fourni les données de référence aux échelles supra-locales sont désormais concurrencées ou contournées par des acteurs aux statuts, natures et motivations très diverses (de Google aux communautés locales ou thématiques). La communication se propose d'interroger le changement de paradigme induit par ces évolutions en s'attachant au point de rencontre et d'équilibre entre représentations du territoire que constituent les référentiels (cartographiques, statistiques...). Objet hybride, les référentiels croisent deux questionnements autant scientifique que politique : celui de l'adéquation entre connaissance et action, celui de la légitimité à *dire le territoire*.

MOTS CLÉS

Information territoriale, référentiel, recompositions territoriales, mutations technologiques, gouvernance

ABSTRACT

By facing unsettled and heterogeneous perimeters but at the same time by being obliged to lead concrete actions, new territories (*i.e.* large communities of municipalities) meet new and original needs in terms of "self-knowledge and representation". At the same time, national institutions which up to this time produced standard spatial and statistical data for supra-local levels are being challenged by various private stakeholders (from Google to thematic communities). This communication aims to question the paradigm change resulting from these mutations. It will specifically focus on the reference data set conceived as a balance and meeting point for territorial knowledge. As hybrid object, territorial reference data indeed intersect two both scientific and political issues : matching knowledge and action, legitimacy to "tell the territory".

KEYWORDS

Geographic information, reference data, technological development, institutional transformation, governance

¹ Cette présentation s'appuie sur les travaux et échanges produits dans le cadre de l'action prospective « Usages de l'information géographique » du GdR MAGIS (Méthodes et applications pour la géomatique et l'information spatiale), animé par G. Feyt et M. Noucher, notamment lors du séminaire « Diffusion et usages des référentiels géographiques : quelles évolutions, quelles interactions » ayant rassemblé le 23 septembre dernier à Brest, dans le cadre des rencontres SAGEO, Maud Balestrat, Thierry Joliveau, Sylvie Lardon, Vanessa Rousseaux (voir usagis.hypotheses.org).

INTRODUCTION

Pendant longtemps la notion de *référentiel territorial*, entendu comme les éléments cartographiques ou statistiques utilisés pour situer, contextualiser et « habiller » les diagnostics ou les projections thématiques, a été appréhendée dans une perspective purement technique, voire pour ainsi dire comme une « non-question » se réduisant souvent – au propre comme au figuré – à un *clic* dans un SIG pour faire apparaître en toile de fond une carte IGN, un fond cadastral, des contours administratifs ou des courbes de niveau. Mais, de fait, en ces temps-là, la situation en matière de données de référence pour fonder ou appuyer la connaissance territoriale était elle-même, au moins dans son principe, relativement simple : à l'État central et aux régions l'approche trans- et supra-territoriale, aux villes la maîtrise des données à caractère opérationnel sur leur périmètre, la connaissance (plus sommaire) des espaces ruraux étant assurée par l'État déconcentré et divers autres acteurs territoriaux ou sectoriels (chambres consulaires notamment).

Cette première observation témoigne à elle seule de l'intérêt scientifique et politique d'un objet qui, parce qu'il est à la fois indispensable et d'une certaine manière indiscutable, peut être appréhendé comme un marqueur des mutations territoriales. En effet, élaborer et fournir un fond de carte ou des données statistiques de cadrage revient à *dire le territoire* : le référentiel servant de fond de scène au débat et à la décision territoriale renvoie ainsi à la fois à des enjeux de légitimité, d'identité, de fonctionnalité, de transversalité, de périmètre, de continuité... Parce que le référentiel doit *faire autorité* mais également parce qu'il propose une *représentation commune* du territoire (au sens à la fois de banal et de partagé), le fait qu'il puisse être interrogé et *a fortiori* contesté, concurrencé ou contourné peut ainsi être interprété et analysé comme la cristallisation d'une conjonction de mutations.

En l'espèce, la question qui se pose alors est de savoir si les référentiels sur lesquels se sont jusqu'à maintenant appuyées la connaissance et la décision territoriales sont encore valides, ou tout au moins seuls à être valides ou considérés comme tels. À l'évidence, deux registres de mutation, *a priori* décorrélés, invitent à répondre par la négative : d'une part, le grand chantier des recompositions territoriales engagé par l'État français et « ses » collectivités, d'autre part, les (r ?)évolutions introduites par les évolutions technologiques et commerciales dans le rapport de tout un chacun au repérage et à la figuration géographiques. La communication se propose ainsi de mettre en parallèle la manière dont ces deux processus interpellent, renouvellent ou concurrencent les référentiels établis et, ce faisant, les cultures et pratiques politiques et professionnelles ; mais, au-delà, elle entend poser la question de la gouvernance informationnelle à inventer afin de privilégier la complémentarité des *points de vue* au « combat des cartes ».

1. LES RÉFÉRENTIELS GÉOGRAPHIQUES : DES DONNÉES POUR FAIRE SENS COMMUN

Dans le schéma technico-administratif historique, la production des éléments de cadrage cartographiques et/ou statistiques s'appuie presque exclusivement sur l'utilisation de données principalement produites par l'État au travers d'institutions spécifiques (INSEE, IGN, IFEN, BRGM...) ou de directions de ministères « territoriaux » dédiées pour tout ou partie à la production et à la diffusion d'informations (Équipement, Agriculture, Finances, Éducation nationale...). Au sein de ce système, le processus de dématérialisation des informations s'est opéré de manière précoce et rapide (globalement au cours des années

1980), tout en conservant voire en renforçant des *points de vue sur le territoire* organisés de manière très largement sectorielle. Les techniques et méthodologies progressivement mises en œuvre ont été conçues dans un souci de continuité (dans l'espace et dans le temps), d'agrégation (emboîtement des périmètres administratifs ou techniques) et de comparabilité (en appui à des politiques publiques nationales). Ces objectifs et critères ont débouché sur la constitution de dispositifs de collecte et de traitement de données normés visant à assurer l'entretien et la diffusion de référentiels proposant une forme de *plus grand commun dénominateur territorial* aux praticiens ayant à situer leurs problématiques et/ou niveaux territoriaux (Feyt, 2007).

En octobre 2003, un groupe de travail du Conseil national de l'information géographique (CNIG) voulant clarifier les critères permettant de définir ces plus grands communs dénominateurs avait ainsi élaboré un *document de doctrine sur la notion de référentiel*². Le référentiel géographique y est défini comme « un ensemble minimal de données complémentaires et cohérentes permettant de localiser directement ou indirectement les données de tout organisme et de produire les référentiels géographiques métier (...), et de ce fait utile à tous ». Dans son document de doctrine, le CNIG insiste sur quelques conditions *sine qua none* pour faire d'une donnée géographique un référentiel. Sont alors évoqués la nécessité d'une couverture exhaustive du territoire, l'identification d'une structure publique garante de la responsabilité des données ou encore le niveau de confiance qu'accordent les utilisateurs à ladite donnée eu égard à l'autorité de l'organisme responsable.

Dix ans plus tard, cette conception mérite *a minima* d'être revisitée à la lumière, d'une part, de l'évolution des besoins informationnels de ce que l'on peut appeler les *nouveaux territoires* et, d'autre part, de la banalisation des technologies de l'information géographique et de leur capacité à produire et à proposer de nouvelles formes et sources de référentiels géographiques.

2. LES DÉFIS INFORMATIONNELS DES NOUVEAUX TERRITOIRES

S'agissant d'enjeux informationnels, parler des *nouveaux territoires* amène à s'attacher aussi bien à la problématique de l'élargissement et de la consolidation des intercommunalités – notamment périurbaines et rurales – qu'à celle des territoires de projet (du pays au SCoT³) ou des espaces transfrontaliers. Si ces diverses configurations peuvent différer du point de vue institutionnel, politique, administratif ou fonctionnel, les espaces à dessiner partagent des caractéristiques et des problèmes similaires.

Le plus évident est sans doute celui du caractère incertain sinon mouvant des limites, notamment dans le cas des territoires de projet ou constitués à la faveur de politiques contractuelles. Si la légitimité politique procède forcément d'un périmètre géographique, celle d'un référentiel géographique est à plus forte raison associée à un espace d'inscription et de validité. L'autre enjeu principal consiste à voir le territoire « à la bonne hauteur et avec les bonnes lunettes » : la juxtaposition ou compilation des données ou figures du local (quand elles existent) ne produit pas spontanément l'information dont le territoire supra-local a besoin dans une perspective fonctionnelle mais également symbolique.

2 www.cnig.gouv.fr/front/docs/cms/evaluation-produits-publics_124032280817304500.pdf.

3 Schéma de cohérence territoriale (SCoT).

Implicitement ce constat renvoie à la fréquente hétérogénéité de ces nouveaux territoires : les espaces périurbains notamment sont confrontés à des enjeux mixant souvent problématiques urbaines, rurales et environnementales. Par ailleurs, moins encore que les espaces métropolitains, ces nouveaux territoires ne peuvent se penser et se figurer de manière insulaire : les figures ou données requises pour contextualiser les multiples questions qu'ils ont à traiter ne peuvent faire l'impasse sur les polarités ou les réseaux qui les structurent directement ou indirectement. Enfin, ils sont en général peu dotés en termes d'ingénierie et de ressources informationnelles : la connaissance territoriale doit alors, plus qu'ailleurs, intégrer l'expertise d'usage des élus et acteurs locaux.

Les nouveaux territoires ont ainsi besoin de disposer de figures (fonds de carte) et de données (statistiques et cartographiques) qui tout à la fois correspondent à leurs besoins fonctionnels mais également les spécifient et les légitiment. Entre les référentiels nationaux « historiques » (IGN, INSEE...) qui banalisent et les données techniques locales qui morcellent, ils se trouvent directement confrontés à un « *no man's land* informationnel » des échelles moyennes qui interpelle directement les sciences du territoire.

3. LES RÉFÉRENTIELS GÉOGRAPHIQUES À L'ÉPREUVE DES MUTATIONS TECHNOLOGIQUES

Parallèlement à ces évolutions proprement territoriales, l'information géographique s'est de manière assez soudaine trouvée mise au cœur des évolutions technologiques et de leurs usages. Le développement et la diffusion des technologies de l'information géographique et leur couplage avec les TIC concernent désormais aussi bien les praticiens territoriaux que des acteurs individuels ou collectifs dans le cadre de démarche qui peuvent être de nature commerciale, communautaire, citoyenne, scientifique...

Ce faisant, les institutions qui avaient jusqu'alors conçu et fourni les données de référence aux échelles supra-locales sont désormais concurrencées ou contournées par des acteurs aux statuts, natures et motivations très diverses : des firmes multinationales comme Google aux communautés de pratique comme OpenStreetMap. La légitimité institutionnelle conjuguée à la compétence technique n'est donc plus seule à fonder la capacité à dire le territoire. Désormais, parallèlement aux référentiels institués (les ilots IRIS de l'INSEE, la carte 1/25 000 ou le plan de ville et leur « légende à tout faire », les visions *métier* des plans cadastraux ou topos), se développent et se diffusent des données visant à progressivement produire des représentations du territoire partant du singulier. On peut bien entendu penser à des dispositifs de cartographie 2.0 qui, au-delà de l'artefact marketing, reflètent un engagement actif du grand public dans la lecture et l'écriture de cartes (Mericskay et Roche, 2011) ou encore à la dernière version de Google Maps dont les objectifs semblent signer la fin d'une vue cartographique partagée d'un espace commun au profit d'une expression individualisée⁴ de nos intérêts spatiaux (Joliveau, 2013).

Conjugués aux effets de la globalisation, les progrès techniques permettent à des acteurs économiques, sociaux, territoriaux, communautaires de toute nature et de toutes origines

4 La nouvelle version de Google Maps, encore en phase de test, s'appuie sur un algorithme de contextualisation qui vise à personnaliser la carte en intégrant les *traces* laissées sur Internet par l'utilisateur (historique de recherche sur le moteur Google, position géographique, contenu des mails, messages sur les réseaux sociaux, etc.).

de produire des référentiels dédiés, autonomes, malléables... rendant très largement caduques les impératifs d'autorité, de responsabilité et de stabilité jadis affirmés par le CNIG. Dans le même temps, en permettant de créer un lien immédiat, permanent et fonctionnel entre *la toile* et « *moi (ou toi), ici et maintenant* », le développement des technologies nomades modifie en profondeur ce qu'attend l'utilisateur en matière de caractérisation de l'environnement dans lequel il évolue. Le référentiel géographique statique, générique et égalitaire « historique » se trouve désormais en concurrence avec la possibilité technique et le besoin croissant de produire une forme de référentiel dynamique, personnalisé et égocentré.

4. LES RÉFÉRENTIELS GÉOGRAPHIQUES COMME OBJET ET ENJEU DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE

Longtemps « vus et vus d'en haut », appréhendés par les acteurs décisionnels locaux comme des *donnés* qui normalisent et non comme des *construits* qui engagent, les référentiels territoriaux historiques et institués doivent désormais composer avec des représentations inédites « montant » du terrain, de manière chaotique, désordonnée mais inéluctable. Au travers de la question des représentations cartographiques ou statistiques, c'est ainsi plus largement l'évolution du rapport au territoire lui-même et à l'action publique locale qui est interrogée.

Dans ce processus, la dimension partenariale et collaborative occupe une place déterminante. Si la planification et la décision territoriales sont presque systématiquement le fait et le fruit d'une démarche de gouvernance, il en va de même de la constitution des supports de connaissance. L'accélération de la circulation de l'information géographique, la généralisation de son utilisation et la diversification de ses usages nécessitent de revisiter les stratégies des pouvoirs publics pour organiser la circulation des flux de données. En effet, ces évolutions conjuguées modifient les paramètres qui assurent aux acteurs de l'information autorité et légitimité dans le champ de la production de connaissance territoriale. Alors que cette autorité était fondée sur le contrôle de l'information (restriction de l'accès, imposition de standards), elle se déplace désormais vers la capacité à organiser des flux de données hétérogènes. Ce faisant, les infrastructures de données géographiques (IDG) qui se développent sous l'impulsion de la directive européenne INSPIRE participent à ces recompositions informationnelles (Noucher, 2014). La construction de représentations communes des territoires passe désormais par de vastes chantiers d'agencement des flux informationnels. Dix ans après la note du CNIG, les enjeux de la définition de la notion même de référentiel géographique se sont déplacés de l'identification des critères, permettant à un jeu de données de *faire autorité*, à la compréhension des mécanismes, assurant une légitimité auprès d'un public donné. La question n'est donc plus tant de définir rigoureusement de *quoi est fait* un référentiel mais de comprendre *ce qui fait* référentiel (tableau 1).

Ni vraiment un sujet technique ou méthodologique, ni vraiment une problématique thématique ou de science politique, la question de l'évolution de la nature et de l'offre en matière de données et de figurations de référence constitue en quelque sorte un angle mort de la réflexion sur la production et la mobilisation des connaissances territoriales au service de la décision. Compte tenu des mutations précédemment évoquées, l'analyse de la place et du rôle effectifs de ces données et sources de données, multiples, hétérogènes, hétéroclites et parfois hétérodoxes, procède plus globalement d'une réflexion sur ce qu'on

peut qualifier de *gouvernance informationnelle des territoires*. C'est dans ce contexte d'émergence d'une nouvelle problématique politique et scientifique que cette contribution présente à grands traits le processus de constitution du paysage dans lequel s'inscrit aujourd'hui – et demain – la rencontre entre les « vieilles » et les nouvelles cultures à l'œuvre en matière de production et de mobilisation de données visant à *dire le territoire*.

Tableau 1. Fonctions des référentiels et évolution des stratégies informationnelles

Fonction des référentiels	Stratégies informationnelles	Ce qui a changé en 10 ans
Maîtrise des modes de représentations	Dissémination de modèles représentations (ex. : <i>nomenclature standardisée des Plans Locaux d'Urbanisme</i>)	- Facilitation création de représentations alternatives - Facilitation circulation de représentations alternatives
Maîtrise de la circulation de l'information	Réunification de flux d'information fragmentés (ex.: <i>moissonnage et services web</i>)	- Explosion des échanges hors de la sphère « géomatique » - Explosion des échanges hors de la sphère publique
Maîtrise de la localisation des ressources	Définition des unités minimales de collecte (ex.: <i>définition des îlots du Référentiel Graphique Parcellaire</i>)	- Démultiplication des techniques de géolocalisation - Développement du <i>géo-crowdsourcing</i>
Maîtrise de la qualification des données	Imposition de normes et contrôle standardisation (ex.: <i>normes ISO 19115 sur les métadonnées</i>)	- Essor de modes concurrents de qualification - Précision et pertinence relatives aux usages

RÉFÉRENCES

- Debarbieux B., Lardon S. (dir.), 2003, *Les figures du projet territorial*, Paris, éd. de L'Aube-DATAR.
- Feyt G., 2007, « Redistribution des pouvoirs, redistribution des cartes : la connaissance des territoires, enjeu inédit de l'action publique ? », in Faure A., Negrier E. (dir.), *Les politiques publiques à l'épreuve de l'action locale. Critiques de la territorialisation*, L'Harmattan.
- Joliveau T., 2013, « Chacun sa carte ? Le nouveau Google Maps », *M@ppemonde*, n° 110 [en ligne depuis le 1^{er} septembre 2013, consulté le 1^{er} octobre 2013, <http://mappemonde.mgm.fr/num38/internet/int13201.html>].
- Lardon S., Maurel P., Piveteau V. (dir.), 2001, *Représentations spatiales et développement territorial*, Paris, Hermès.
- Mericskay B., Roche S., 2011, « Cartographie 2.0 : le grand public, producteur de contenus et de savoirs géographiques avec le web 2.0 », *Cybergeo : European Journal of Geography, Web and Science*, document 552 [en ligne depuis le 20 octobre 2011, consulté le 1^{er} octobre 2013, <http://cybergeo.revues.org/24710> ; DOI : 10.4000/cybergeo.24710].
- Noucher M., 2014, « Infrastructure de données géographiques et flux d'information environnementale : de l'outil à l'objet de recherche », *NETCOM, réseaux, communication et territoires*.

LES AUTEURS

Grégoire Feyt
PACTE
Université de Grenoble-Alpes
gregoire.feyt@ujf-grenoble.fr

Matthieu Noucher
ADESS
CNRS Bordeaux
matthieu.noucher@cnsr.fr

Le laboratoire des gaz de schiste au Québec et la fabrication des territoires par l'action collective

AUTEURS

Marie-José FORTIN, Yann FOURNIS

RÉSUMÉ

Dans le cadre de l'évaluation environnementale stratégique sur les gaz de schiste menée au Québec, nous avons tenté de défricher un front de l'interdisciplinarité, en rappelant l'importance des lieux (comme triptyque acteurs/espace/temps) et de l'action collective dans le processus d'acceptabilité sociale. Dans le prolongement d'une définition complexe de l'acceptabilité sociale, nous nous concentrons ici sur le processus micro-social de coordination, d'interprétation sociale et de fabrication du sens attaché à un objet. Trois méthodologies différentes permettent ainsi de saisir une « photographie » des rationalités contextualisées en présence dans les débats, une « radiographie » de leurs rapports avec certains facteurs macro-structurels et un « film » naissant des jeux d'acteurs dans un territoire particulier. En conclusion, les acteurs territoriaux ont, dans une telle situation inédite et incertaine, de réelles marges de manœuvre pour influencer sur un processus plus ouvert et interactif qu'il n'y paraît.

MOTS CLÉS

Construction des territoires, action collective, gaz de schiste, acceptabilité sociale, lieux

ABSTRACT

In the context of Quebec's Strategic environmental assessment on shale gas, we intended to explore a front of interdisciplinarity, bringing the importance of place (as triptych of actors/space/time) and collective action in the process of social acceptability. Following a complex definition of social acceptability, this paper focuses on the micro-social process of coordination, social interpretation and construction of the meaning tied to an object. Thus, three different methodologies were taken in order to capture a "photo" of contextualized rationalities offered in debates, a "radiography" of their relationships with macro-structural factors and a "movie" of social interactions in a specific territory. In conclusion, territorial actors have, in such an unusual and uncertain situation, some real potential to influence a process that is more open and interactive than it may appear at first.

KEYWORDS

Territory's construction, collective mobilization, shale gas, social acceptability, place

INTRODUCTION

Septembre 2010 : les Québécois découvrent une nouvelle filière énergétique juste « dans leur cour » : les gaz de schiste (GDS). Cependant, si la vallée du Saint-Laurent recèle un fort potentiel, le soutien populaire n'est pas assuré : non seulement les activités de forage sont problématiques (débutées dès 2007, elles comptent une trentaine de puits, dont la moitié use de la fracturation hydraulique), mais le cadre réglementaire semble démultiplier les incertitudes (des permis accordant un droit exclusif de recherche et d'extraction ont été accordés sur un territoire couvrant plus de 20 000 km²). Plus largement, l'absence d'obligation de consultation formelle par l'État ne facilite guère la gestion du dossier : des

manifestations médiatisées se déroulent dans les conseils municipaux, sous présence policière, et le conflit embrase l'espace québécois.

L'irruption du dossier du gaz de schiste dans les territoires rappelle combien est délicate l'évolution du monde des connaissances. Les scientifiques sont appelés, selon un registre propre, à contribuer au devenir de leur société, à la définition des problèmes, enjeux et actions possibles. Avec les nouveaux débats viennent de nouvelles notions, qui ouvrent de nouveaux fronts territoriaux, aux frontières de la science, du social et de la politique. Dans le prolongement des travaux du GRIDEQ¹, ancrés dans les territoires et auprès de leurs acteurs (Fournis et Fortin, 2012), nous avons participé à une évaluation environnementale stratégique sur le gaz de schiste au Québec, pour dégager l'intérêt potentiel de la notion d'acceptabilité sociale. Centrée sur les dynamiques sociales et les mobilisations collectives entourant le projet d'exploitation du gaz de schiste, cette recherche a mobilisé la notion d'acceptabilité sociale qui, en dépit de sa « faiblesse », recouvre des réalités fortes – et en particulier la place des territoires dans les décisions touchant les modes d'exploitation des ressources (Fournis et Fortin, 2013). Nous visons donc à mettre en valeur un « front pionnier de l'interdisciplinarité » en exposant une recherche récente, sa diversité méthodologique et son défi conceptuel (Fortin et Fournis, 2013). Ce cas renseignera sur la fabrique des territoires, cœur de la science territoriale.

1. LA LUNETTE D'OBSERVATION : AU-DELÀ DES PROTESTATIONS

Comment qualifier le vaste mouvement citoyen lié au gaz de schiste ? S'il est aisé de récuser le syndrome « pas dans ma cour »², comment aller au-delà des événements médiatisés, de la pointe de l'*iceberg*, dans ces petites communautés où naissent les convictions et conventions ? En phase avec le GRIDEQ, la mobilisation sociale est envisagée comme l'affirmation du « lieu », cet espace de vie signifiant pour les populations locales, qui participe (dans ses diverses formes) des conditions de vie, de l'appartenance et de l'identité communautaire (Beaudry et Dionne, 1996). Ces lieux sont saisis largement, à trois niveaux (macro-économique, méso-politique, micro-social), où l'acceptabilité sociale (ici des grands projets gaziers) est conçue comme un processus politique pluriel exigeant une convergence relative des processus prenant place à ces trois niveaux. Notre propos s'attarde ici au niveau microsocial au rôle du territoire comme lieu de gestation du conflit et de gestion de son dépassement éventuel.

Considérons deux types de littérature, aux intérêts et angles morts homologues. D'un côté, les travaux sur les oppositions locales aux activités énergétiques (éoliennes) usent d'une notion d'acceptabilité sociale de plus en plus intéressante, qui passe d'une approche de type NIMBY à d'autres plus cognitives ou sociopolitiques ; néanmoins, le conflit apparaît comme une situation inusitée et non-souhaitable, un « problème » de société en phase avec un fonctionnalisme implicite (Wolsink, 2012). D'un autre côté, la sociologie de l'action collective se centre sur l'action de contestation et ses conditions de possibilité et de succès (capacités, opportunités) pour expliquer l'émergence de l'action collective ; mais cette acception étroite, conflictuelle, de l'action collective oublie bien souvent certains paramètres essentiels encadrant le mouvement (capitalisme, action publique, incertitudes socio-techniques, etc.) (McAdam et Schaffer-Boudet, 2012).

1 Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ) : www.uqar.ca/grideq.

2 *Not in my backyard* (NIMBY).

Nous suivons cette dernière piste pour saisir la place des micro-dynamiques de la construction localisée du sens, dans des configurations territoriales où de fortes incertitudes technologiques (fracturation hydraulique horizontale) imposent aux collectivités de faire des choix. Au-delà des stratégies et perceptions différenciées, les acteurs participent à une lutte de cadrage complexe (interactive, dynamique et conflictuelle), un processus d'évaluation collective, par lesquels ils appréhendent individuellement et collectivement les enjeux sociaux complexes qui engagent l'avenir du territoire, les dilemmes posés par l'insertion territoriale de l'exploitation industrielle des GDS. Dans un lieu où les médiations et interactions entre acteurs sont enserrées par des cadres communautaires, économiques et politiques particuliers, l'acceptabilité sociale réside au niveau *micro* dans ce processus de coordination, d'interprétation sociale et de fabrication du sens, par un individu et un collectif, à l'égard d'un objet (situation, activité, infrastructure, politique, etc.). Il s'agirait ensuite de relier ce processus d'engagement des acteurs aux dynamiques et cadres institutionnels de la gouvernance qui, à leur tour, visent à réguler les intérêts et les systèmes économiques.

2. TROIS LENTILLES D'OBSERVATION

L'observation empirique oblige à un travail de traduction pour passer du concept aux variables et indicateurs du phénomène étudié. Combinant outils quantitatifs et qualitatifs, trois entrées méthodologiques complémentaires ont été retenues, reposant sur des savoirs disciplinaires différents (sociologie, géographie), pour saisir le triptyque de notre objet (acteurs/espace/temps) et le phénomène étudié (l'action collective comme processus de l'acceptabilité sociale). Leurs contributions sont ici brièvement illustrées avec le cas québécois du gaz de schiste.

La photographie des préoccupations sociales

Le sens accordé à un projet est l'élément déclencheur d'une mobilisation mais, de nature qualitative et volatile, il est délicat à saisir : il se construit à travers de multiples médiations et interactions. Les mémoires déposés au bureau des audiences publiques de l'environnement (BAPE) sur la filière des gaz de schiste, à l'automne 2010 lors d'une période de controverse, offrent cependant un corpus éclairant : tenues en réponse aux contestations, ces audiences sont ouvertes à toutes les préoccupations, individuelles ou collectives, et offrent une « photographie » à un moment particulier et limité, un espace-temps circonscrit, des interprétations différentes du possible déploiement de l'activité des gaz de schiste au Québec.

La méthodologie vise à une analyse fine de la pluralité des rationalités contextualisées en présence : non seulement les citoyens ne pensent pas tous de la même façon, mais ils peuvent aussi témoigner de préoccupations partagées (par le milieu associatif, les élus, les industriels). Cette diversité ne confine pas au relativisme parce que certaines tendances fortes se dégagent. Une première analyse a repéré la diversité des préoccupations exprimées, entendues comme un sujet signifiant pour l'acteur (questionnement, attente ou inquiétude) qui influence son rapport à un objet (l'exploitation du gaz de schiste) et sa perception/représentation (jugement de pertinence par rapport au territoire), voire son comportement. Comme les préoccupations se combinent dans le discours et le système de pensée des acteurs, l'analyse dégage les sujets de préoccupations exprimés explicitement pour saisir la récurrence et l'importance de certains sujets par rapport à d'autres et, possiblement, leur ordonnancement dans un univers symbolique.

Un deuxième type d'analyse concernait le « positionnement » des acteurs : la conceptualisation a écarté l'analyse binaire (pour/contre) pour saisir, aux trois niveaux d'acceptabilité sociale, le degré de conflictualité associé aux préoccupations émises et ce qu'elles supposent de changement, plus ou moins radical, à l'égard du cadre réglementaire et de gouvernance. Ainsi, les préoccupations liées aux incertitudes de la mise en œuvre technique sont moins conflictuelles que les demandes de transformations du cadre de régulation ou les remises en cause du modèle de développement (figure 1). En croisant cette donnée avec le type d'acteurs apparaît la grande homogénéité des industriels qui, unanimes, exigent des ajustements techniques au cadre existant (figure 2). Les acteurs institutionnels demandent quant à eux en majorité des changements du cadre de régulation – en particulier de la présence de la Loi sur les mines sur les compétences des élus. Enfin, les citoyens et représentants d'associations expriment dans pratiquement un cas sur trois les exigences de transformation radicale du modèle de développement. Ces résultats sont donc une première « mesure » de la diversité des demandes sociales dans les processus d'interprétation du projet gazier.

Figure 1. Modèle d'analyse des positions des acteurs

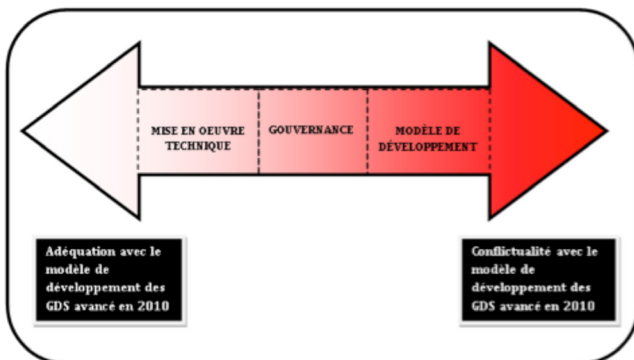
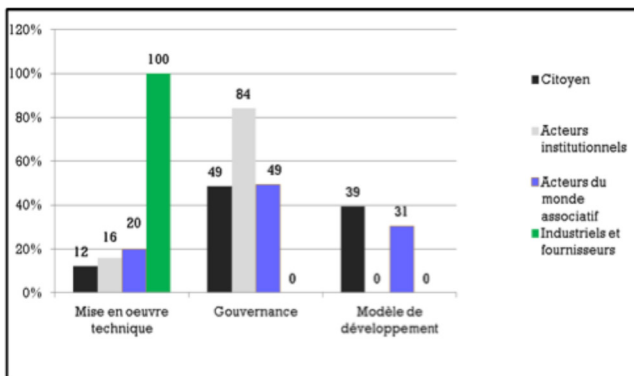


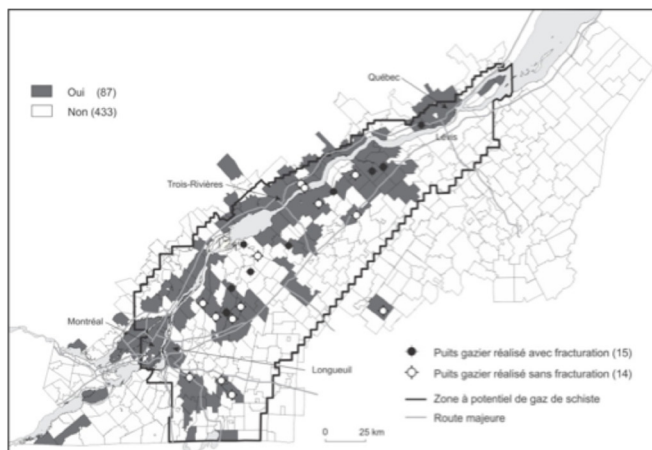
Figure 2. Répartition des catégories d'acteur selon les trois positions principales



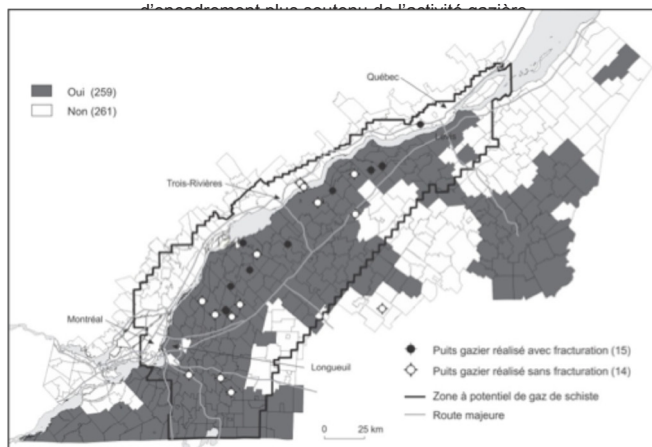
La radiographie des contraintes structurelles

Deuxième entrée méthodologique, l'analyse spatiale examine aussi les représentations au cœur du triptyque acteurs/espace/temps, mais en valorisant les facteurs macro-structurels. Comme dans la littérature sur la justice environnementale, les trajectoires de développement et la vitalité socio-économique des territoires sont des facteurs déterminants des dynamiques sociales autour des grands projets (infrastructures à risque ou de type *LULU*). Au Québec, les territoires en difficulté économique chronique ou historiquement structurés par des activités gazières sont souvent considérés comme moins enclins à se mobiliser contre les grands projets. Une analyse cartographique, croisant des données sur plus de 500 municipalités, réfute certaines hypothèses pour les GDS.

Carte 1. Municipalités où sont présentes des activités d'extraction de gaz naturel et de gaz de schiste



Carte 2. Municipalités signataires d'une résolution adoptée par leur MRC exigeant une forme d'accompagnement des secteurs de l'activité gazière



Si on compare les municipalités où se trouvent des activités d'extraction de gaz naturel conventionnel (carte 1) à celles (N=259) ayant voté en faveur d'une résolution posant des exigences plus fortes en matière d'encadrement du gaz de schiste (et parfois l'interdiction) (carte 2), ou encore à celles où a été créé un comité citoyen, on conclura que la « familiarité » avec l'industrie ou la fragilité économique ne sont pas des conditions suffisantes à une « acceptation » passive du projet. Ceci confirme (et complique) une partie des conclusions de McAdam et Schaffer-Boudet (2012) : les variables lourdes doivent être combinées avec les variables classiques de l'action collective parce que, même dans ces milieux, il existe des mobilisations contestataires, ou du moins des exigences face au projet.

Le film des interactions

Enfin, l'étude de cas, troisième type d'analyse, porte sur les jeux d'acteurs dans un territoire particulier, rappelant l'importance des interactions à travers le temps entre « acteurs », individus et groupes sociaux. L'absence de processus balisé et prévisible dans la phase de forage, dite d'exploration (les règles alors en vigueur, distinguant les activités d'exploration de celles d'exploitation, n'imposent pas de procédure d'évaluation environnementale ou de consultation du BAPE), découvre un jeu de délibérations et négociations *ad hoc*, où se construisent malgré tout le débat public et les rationalités des acteurs engagés. L'examen du cours subtil des interactions entre certains acteurs stratégiques (élus, comités citoyens, organisation agricole syndicale et entreprise) découvre ainsi la diversité des scènes de construction de l'action et l'évolution des rationalités et des positions. Ce « film » des moments clés des dynamiques sociales déroule le processus et les facteurs de l'acceptabilité sociale de l'activité gazière dans un territoire. Le repérage des interactions, par une reconstitution documentaire de la chronologie des événements et l'identification des rapports pertinents, impose un constat : par leur nombre, les lieux d'interaction et de négociation créent une trame complexe liant les trajectoires propres de nombreux acteurs qui peinent à avoir une vue d'ensemble des dynamiques à l'œuvre. Des entretiens ont permis de saisir certains moments critiques et leur influence sur les acteurs, leur réflexion, prise de position et action. Il en a résulté un récit narratif autour de trois grandes scènes où se meut un acteur principal (soit : l'entreprise, l'UPA, des citoyens impliqués) et où peuvent être isolées, dans le temps, les inflexions des interactions et du processus d'acceptabilité sociale. Une reconstitution de ces temps forts distingue cinq phases, dont l'on retiendra une rupture forte, entre l'entrée (discrète) de l'activité gazière sur le territoire qui suscite une interprétation positive comme une ressource potentielle (phase 1) et les moments suivants, où l'absence de réponse claire des autorités aux questionnements des effets du projet incite les acteurs à mobiliser leurs réseaux et confronter des sources de connaissances (phases 2 et 3). Ces fortes incertitudes se combinent à l'absence d'autorités indépendantes et à la perception des institutions comme non adaptées (pour contrôler les activités ou prendre en considération les demandes sociales) et débouchent sur l'impossibilité de trancher le dilemme (phase 4), puis une radicalisation du mouvement et le rejet du projet (phase 5).

CONCLUSION

L'étude de l'acceptabilité sociale du projet d'exploitation du gaz de schiste au Québec est heuristique pour comprendre la fabrication des territoires. Suite aux travaux du GRIDEQ, du CRDT³ et des études en développement territorial, une définition de l'acceptabilité

3 Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) : crdt.ca.

sociale a été proposée qui, plus que la littérature usuelle, combinerait ses multiples dimensions (macro, méso et micro) sans renoncer au rôle effectif des acteurs et de leurs interactions. Il convient d'écarter à la fois une lecture déterministe des structures et une vision enchantées des acteurs pour comprendre les mouvements des acteurs au sein des effets puissamment contraignants des structures (Fournis, 2012). L'étude de cette fabrique des territoires au contact du projet des gaz de schiste contribue certainement, sinon à ouvrir de nouveaux fronts, tout au moins à défricher des territoires peu fréquentés par la science. À cet égard, l'angle micro-interprétatif considère les dimensions cognitives dans les mobilisations, souvent sous-estimées dans les projets de développement, et les combine avec des variables structurelles et politiques, aussi en jeu dans cette controverse. L'exercice rejoint la proposition de McAdam et Schaffer-Boudet (2012) quant au rôle du symbolique comme bougie d'allumage d'une action collective nécessairement contextualisée et localisée. L'interprétation d'un projet est un processus continu, susceptible de revirements en fonction de circonstances multiples et de la complexité propre des échanges entre les acteurs : son issue n'est pas donnée *a priori*, et surtout lorsqu'il s'agit d'une situation inédite et incertaine. Ceci conduit à revaloriser le dialogue, dans la construction progressive d'une rationalité collective et contextualisée et, sans doute, territoriale.

RÉFÉRENCES

- Beaudry R., Dionne H., 1996, « Vivre quelque part comme agir subversif : les solidarités territoriales », *Recherches sociographiques*, n° 3, vol. 37, pp. 537-557.
- Fortin M.-J., Fournis Y. (dir.), 2013, *Facteurs pour une analyse intégrée de l'acceptabilité sociale selon une perspective de développement territorial : l'industrie du gaz de schiste au Québec*, Étude S4-1 remise au Comité d'évaluation environnementale stratégique des gaz de schiste et au MDDEFP [en ligne <http://ees-gazdeschiste.gouv.qc.ca>].
- Fournis Y., 2012, « Le développement territorial entre sociologie des territoires et science régionale : la voix du GRIDEQ », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 4, pp. 533-554.
- Fournis Y., Fortin M.-J., 2013, « Des sciences du territoire au Québec ? Le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ) », in Beckouche P. et al. (dir.), *Fonder les sciences du territoire*, Paris, Éditions Karthala, « collection du CIST », pp. 123-136.
- Fournis Y., Fortin M.-J., 2013, *Acceptabilité sociale : la force d'une notion faible*, GRIDEQ Working paper, 1306.
- McAdam D., Schaffer-Boudet H., 2012, *Putting Social Movements in Their Place: Explaining Opposition to Energy Projects in the United States, 2000-2005*, New-York, Cambridge University Press.
- Wolsink M., 2012, "Wind Power: Basic Challenge Concerning Social Acceptance", in Meyers R. A. (dir.), *Encyclopedia of Sustainability Science and Technology*, vol. 17, New York, Springer, pp. 12218-12254.

LES AUTEURS

Marie-José Fortin
Chaire de recherche du Canada en développement régional et territorial
GRIDEQ/CRDT
UQAR
marie-jose_fortin@uqar.ca

Yann Fournis
GRIDEQ/CRDT
UQAR
yann_fournis@uqar.ca

La répartition spatiale des retombées économiques de la construction de la LGV SEA Tours-Bordeaux : entre effets de structure et de proximité

AUTEUR

Étienne FOUQUERAY

RÉSUMÉ

Le financement des grandes infrastructures de transport françaises implique de plus en plus les collectivités territoriales. En contrepartie, ces dernières attendent des retombées économiques liées à leurs constructions. En nous appuyant sur le cas de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique (LGV SEA) reliant Tours à Bordeaux, nous étudions la répartition régionale des montants de sous-traitance et de fourniture et proposons une grille d'analyse pour en expliquer les déterminants. Nous soulignons, dans un premier temps, l'importance des caractéristiques structurelles (taille économique, spécialisation sectorielle) des régions dans cette répartition. Dans un second temps, nous montrons que les coûts de transaction et la recherche de compétences spécifiques par le constructeur expliquent également la répartition régionale observée. Enfin, nous proposons de discuter les stratégies territoriales pouvant être initiées pour profiter de ces grands chantiers.

MOTS CLÉS

Infrastructure de transport, construction, impact, localisation, proximité, coûts de transaction

ABSTRACT

Local authorities are more and more involved in French transport infrastructure spending. In return, they expect economic benefits from the construction. Based on the High Speed Rail Road "Sud Europe Atlantique" case, connecting Tours to Bordeaux, we study the French regional distribution of subcontracting and supplies amount, and we suggest an analysis grid to identify its determinants. First, we underline the effect of structural characteristics of French regions on this distribution through correlation between, on the one hand, economy size and sectorial specialization and, on the other, distribution amount. Second, we show that transaction costs and specific competencies searched by the constructor are another explanation of the French regional distribution of subcontracting and supplies amount. Finally, we intend to discuss the strategies that territories could implement to benefit from those constructions, considering their economic characteristics.

KEYWORDS

Transport infrastructure, construction, impact, localization, proximity, transaction costs

INTRODUCTION

Première Ligne à Grande Vitesse française construite et exploitée sous la forme d'une concession, la LGV Sud Europe Atlantique marque une nouvelle étape dans le financement des grandes infrastructures de transport françaises. Cette évolution s'inscrit dans un contexte de fort endettement de Réseau Ferré de France et de l'État qui, par ce mode de financement, réduit son investissement et le risque y étant associé en le faisant supporter par le secteur privé, mais aussi par les collectivités locales. En effet, la construction de la

ligne, dont le coût est estimé à 7,8 milliards d'euros, est financée à hauteur de 4 milliards d'euros par des subventions publiques, dont 3 proviennent de collectivités locales traversées par la ligne ou proches du tracé.

Dans ce contexte, le chantier le plus important d'Europe suscite des attentes fortes en termes de retombées économiques. Une enquête menée par l'Observatoire socio-économique de la ligne auprès de 80 acteurs locaux a révélé que 85 % d'entre eux estiment que le chantier aura un impact significatif sur l'activité et l'emploi de leur territoire. Ces attentes supposent que la proximité spatiale au chantier suffit pour bénéficier de la construction de la LGV SEA. Or, comme nous l'enseigne la théorie de la base économique (Sombart, 1916 ; Davezies, 2008), le développement des territoires dépend de leurs capacités à capter des revenus qui leurs sont extérieurs et pas nécessairement de leur proximité spatiale avec l'entité émettrice de ces revenus. Dans cette communication, nous étudions la captation des revenus issus de la construction de la LGV SEA par la sphère productive des régions françaises. Plus précisément, nous cherchons à identifier comment se répartissent régionalement les montants de sous-traitance et de fourniture de rang 1 et quels en sont les déterminants.

1. POSITIONNEMENT SCIENTIFIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

Bien souvent, les travaux visant à étudier les retombées économiques de la construction de grandes infrastructures de transport restent globalisants et expriment monétairement leurs impacts (OECD, 2002 ; Cohen *et al.*, 2012). Les rares recherches qui ont intégré la dimension territoriale dans l'analyse des retombées économiques des grands chantiers (Burmeister, 1997 ; Petitjean, 2003) observent des impacts locaux différenciés mais n'analysent pas les déterminants qui en sont à l'origine. Or l'appréhension des causes de ces disparités est essentielle pour que les acteurs anticipent le mieux possible les retombées économiques sur chaque territoire et planifient en conséquence des politiques de développement adaptées (ESPON, 2013).

À partir d'une base de données renseignant l'ensemble des contrats de sous-traitance et de fourniture passés par le constructeur de la ligne depuis le début des travaux jusqu'au 15 mars 2013, soient 1 883 contrats représentant 1,675 milliard d'euros, nous avons pu identifier la répartition spatiale des entreprises impliquées dans la construction ainsi que leurs caractéristiques. Nous faisons deux hypothèses pour expliquer cette répartition. La première est d'ordre structurel et suppose que la répartition territoriale des contrats est fonction de la taille économique des régions et de leur structure sectorielle. La seconde hypothèse postule qu'elle est liée à d'autres effets, dits résiduels.

2. LA TAILLE ÉCONOMIQUE ET LE POSITIONNEMENT SECTORIEL DES RÉGIONS : UNE MESURE DES EFFETS STRUCTURELS

Dans un premier temps, nous comparons la taille économique des régions et la part des montants de sous-traitance et de fourniture dont elles bénéficient. Il apparaît que la captation de contrats (en montant) est positivement corrélée à la taille économique des régions. Autrement dit, les régions ayant le plus de ressources matérielles et immatérielles profitent davantage que les autres du chantier.

Dans un second temps, après avoir repéré les cinq principaux secteurs d'activité mobilisés pour la construction de la LGV SEA, nous regardons si les montants captés par les régions dépendent de leur positionnement sectoriel. Pour les secteurs des activités

scientifiques et de la construction, on constate une corrélation positive forte entre le positionnement sectoriel de certaines régions et les montants de sous-traitance qu'elles captent. À l'inverse, les gains retirés du chantier par les régions sur les secteurs du commerce, des industries extractives et de l'industrie manufacturière ne sont pas liés à leur positionnement sur ces secteurs et laissent augurer l'existence d'effets résiduels.

À partir de ce résultat, nous cherchons à identifier, grâce à l'élaboration d'un indice de contribution au chantier, les régions qui en bénéficient dans des proportions supérieures à leur taille économique. Ressortent alors les trois régions traversées par la ligne (Poitou-Charentes, Aquitaine et Centre) qui captent un tiers des montants, ainsi que les régions Auvergne, Limousin, Lorraine et Provence-Alpes-Côte-d'Azur. En intégrant la dimension sectorielle, nous identifions plus précisément 23 couples « région/secteur » dont le bénéfice retiré du chantier n'est pas uniquement le résultat d'effets structurels (planche cartographique 1). Si l'on prend l'exemple du secteur des industries extractives, on remarque que 67 % des montants sont captés par des entreprises situées en Poitou-Charentes. Cette région obtient 7,6 fois plus de contrats (en montant) que son positionnement sur ce secteur le laissait présager.

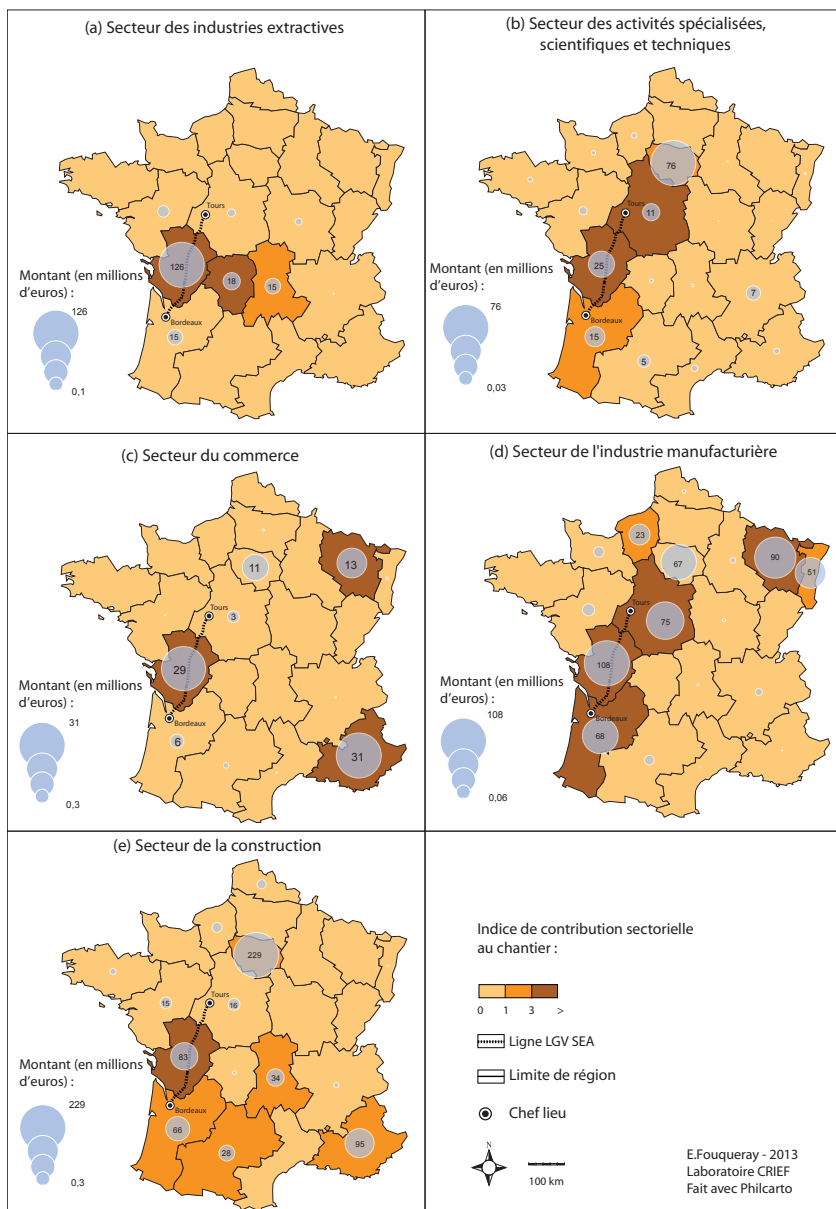
3. DES EFFETS RÉSIDUELS LIÉS À LA NATURE DES ÉCHANGES ÉCONOMIQUES

En nous plaçant dans un cadre d'analyse néo-institutionnaliste et cognitiviste (Coriat et Weinstein, 2010), nous montrons que les coûts de transaction et les compétences spécifiques recherchées par le constructeur constituent les principaux effets résiduels à l'origine des gains retirés par les 23 couples « région/secteur » précédemment identifiés.

Les coûts de transaction (Williamson, 1975) représentent l'ensemble des coûts générés par un échange économique. Dans le cadre d'une grande infrastructure de transport, le constructeur est confronté à un premier coût de transaction qui va impacter sa sélection des sous-traitants et des fournisseurs : les coûts de transport. La proximité spatiale est indispensable pour l'échange de certains produits/services dont les coûts de transport sont élevés et qui nécessitent un approvisionnement flexible et régulier (Krugman et Venables, 1995). Dans le cadre du chantier de la LGV SEA, plus de 60 % des montants versés aux secteurs des industries extractives et de l'industrie manufacturière concernent des produits pondéreux (sables, graviers, ballast, béton, éléments en béton, etc.) qui approvisionnent le chantier de manière régulière, parfois plusieurs fois par jour. En conséquence, on observe une proximité spatiale forte entre les entreprises mobilisées sur ces secteurs et le chantier, ce qui favorise les retombées économiques pour les régions situées à proximité de la LGV SEA.

D'autres coûts de transaction peuvent impacter la sélection de sous-traitants et de fournisseurs par le constructeur. Il s'agit des coûts générés par la recherche d'informations, la négociation, le contrôle de la prestation, les engagements politiques et contractuels, ou encore les défaillances du marché. Pour minimiser ces coûts, le constructeur peut s'orienter vers une forme hybride entre le recours au marché et l'intégration, en choisissant des entreprises qui sont liées au concessionnaire. Nous montrons que des régions profitent de cet effet « groupe » grâce au calcul d'un indice de proximité socio-économique au concessionnaire, rapport entre la part des entreprises liées (en montant) au concessionnaire sur un territoire et un secteur donné et la part des entreprises liées dans le total des montants distribués en sous-traitance et fourniture.

Planche cartographique 1. Répartition régionale des montants de sous-traitance et de fourniture selon les principaux secteurs d'activité



En prenant à nouveau l'exemple du secteur des industries extractives, on constate que 46 % des montants versés à des entreprises de Poitou-Charentes bénéficient à des entreprises liées au concessionnaire. Ce choix du constructeur peut s'expliquer par la volonté de maîtriser la matière première indispensable à la réalisation du chantier (gravats, remblais, etc.) à la fois en termes de prix, de quantité et de flux, et ainsi de limiter les risques d'approvisionnement.

Des territoires éloignés géographiquement du chantier profitent également de celui-ci au-delà de ce que leur positionnement sectoriel, leur taille économique et les coûts de transactions le laissent suggérer. Ce constat laisse supposer qu'il existe un effet « compétence spécifique » qui explique la sélection de certaines entreprises par le constructeur. Ces entreprises sont en position dominante vis-à-vis du constructeur car elles ne sont pas liées au concessionnaire et ne sont pas concurrencées sur des marchés locaux plus proches du chantier. C'est le cas de la région Lorraine où 99,8 % des 103,4 millions d'euros captés par la région profitent à deux entreprises ayant des activités très spécifiques : la fabrication de rails et la fabrication de poteaux pour caténaires. L'activité de ces entreprises est très faiblement concurrentielle et très localisée spatialement.

CONCLUSION

À partir de l'étude du cas de la LGV SEA Tours-Bordeaux, nous montrons que la répartition spatiale des retombées économiques liées à la sous-traitance et à la fourniture d'une grande infrastructure de transport est le résultat d'effets structurels marqués par les caractéristiques des régions (taille économique, structure sectorielle) et d'effets résiduels marqués par la nature des échanges économiques (coûts de transports, autres coûts de transaction, compétences spécifiques des entreprises). Selon les régions et les secteurs, on observe différentes combinaisons de ces effets. Nous proposons dans cette communication une typologie des régions correspondant à ces combinaisons. À partir de celle-ci, nous discutons les politiques territoriales à mener dans le contexte de la construction d'une grande infrastructure de transport.

À titre d'illustration, le secteur des industries extractives de Poitou-Charentes, principale source de retombées économiques pour la région, fait l'objet par le constructeur d'une stratégie de quasi-intériorisation visant à minimiser les coûts de transaction, notamment liés au transport des matériaux et aux risques d'approvisionnement. Pour la région et ses acteurs, cette mobilisation massive des carrières régionales est susceptible de générer des bénéfices (hausse de l'activité) mais aussi des coûts (plus grande rareté des matériaux, augmentation des prix pour les clients locaux) qui nécessitent des politiques adaptées.

RÉFÉRENCES

- Burmeister A., 1997, « Un grand chantier d'infrastructure peut-il avoir des effets durables en termes de développement industriel régional ? Le cas de la construction du Tunnel sous la Manche », in Burmeister A., Joignaux G. (dir.), *Infrastructures de transport et territoires approches de quelques grands projets*, Paris, L'Harmattan, pp. 151-181.
- Cohen I., Freiling T., Robinson E., 2012, *The economic impact and financing of infrastructure spending*, Report prepared for Associated Equipment Distributors (AED).
- Coriat B., Weinstein O., 2010, « Les théories de la firme entre "contrats" et "compétences" : une revue critique des développements contemporains », *Revue d'Économie Industrielle*, n° 129-130, Nice, De

Boeck Supérieur, pp. 57-86.

Davezies L., 2008, *La République et ses territoires : la circulation invisible des richesses*, Paris, Seuil.

ESPON, 2013, "Territorial Impact Assessment of Policies and EU Directives: A practical guidance for policymakers and practitioners based on contributions from ESPON projects and the European Commission", The ESPON 2013 Programme [en ligne http://www.espon.eu/main/Menu_Publications/Menu_TerritorialImpactAssessment/].

Krugman P., Venables A. J., 1995, "Globalization and the inequality of nations", *Quarterly Journal of Economics*, vol. 110, Cambridge, Massachusetts, MIT Press, pp. 857-880.

OCDE, 2002, *Impact of Transport Infrastructure Investment on Regional Development*, OCDE report, Paris, éd. de l'OCDE.

Petitjean N., 2003, *L'impact socio-économique des chantiers de grandes infrastructures de transport, deux études de cas : l'autoroute A39 – l'autoroute A77*, thèse de doctorat.

Sombart W., 1916, *Der Moderne Kapitalismus*, Munich, Duncker and Humblot.

Williamson O., 1975, *Market and Hierarchies, Analysis and Antitrust Implications : a study in the Economics of Internal Organization*, New-York, Free Press.

L'AUTEUR

Étienne Fouqueray

CRIEF

Université de Poitiers

LISEA

etienne.fouqueray@univ-poitiers.fr

Chroniques mar(S/L)iennes : le territoire comme agrégateur spatio-temporel de trajectoires

AUTEURS

Claude GRASLAND, Sophie de RUFFRAY

RÉSUMÉ

Reprenant un vieux procédé rhétorique imité de Montesquieu, nous proposons de montrer l'étrangeté radicale du concept de territoire en l'examinant du point de vue d'une société « mars(S/L)ienne » qui ne dissocierait pas les concepts de temps et d'espace et qui privilégierait l'étude des interactions par rapport à celle des positions. Notre communication proposera sur un mode volontairement ironique une série de micro-problèmes d'apparence triviale mais dont la solution est radicalement différente selon les postulats théoriques terriens et mar(S/L)iens. L'explication de ces différences sera discutée lors du colloque... Au-delà de l'exercice spirituel, la communication vise à identifier quelques problèmes épistémologiques majeurs faisant obstacle à la constitution d'une(des) science(s) du (des) territoire(s).

MOTS CLÉS

Sciences du territoire, théorie, espace-temps, accessibilité, interaction, agrégation

ABSTRACT

Following the rhetoric of Montesquieu, we propose to demonstrate the radical strangeness of the concept of territory through the fiction of an observation of Earth by a society of inhabitants from planet Mars. The strangeness of the Marsians' point of view will be based on the lack of dissociation between the concept of time and space, as well as the use of a dual approach giving more emphasis on the analysis of links between individuals or objects (Mars-Ties) than on the examination of the structure of social and spatial position of individual (Mars-Is). The paper offers a humoristic analysis through a series of micro-situations where a problem, that appears trivial in Earth inhabitants' eyes, is radically modified by the external point of view of inhabitants from Mars. We intend to explain deeper the meaning of the differences of interpretation during the conference. These "spiritual exercises" could be a possible approach in order to identify some epistemological obstacles to the constitution of a science of territory...

KEYWORDS

Territorial sciences, theory, space-time, accessibility, interaction, aggregation

PERSPECTIVES

Les difficultés théoriques à proposer une définition cohérente du territoire (et *a fortiori* des sciences du territoire...) sont le reflet d'une inflation croissante de l'usage du terme au cours des dernières décennies, tant dans la sphère scientifique que dans le débat politique ou les médias. Le territoire est devenu tellement ubiquiste dans le discours qu'il est de ce fait devenu impossible à circonscrire et forme une auberge espagnole où chacun apporte « son boire et son manger ». Reprenant un vieux procédé rhétorique imité de Montesquieu et Thomas More, nous cherchons dans cette communication à redonner plus d'acuité à un concept émoûssé en le replaçant dans le contexte d'une

société radicalement étrangère à la nôtre, tant du point de vue de sa vision du Monde que de son mode de fonctionnement. Localisée à proximité immédiate de la Terre, la planète Mars est choisie comme figure d'un Étranger dont nous savons, depuis Simmel, qu'il doit nécessairement nouer des relations et des interactions avec la société qui le définit comme tel : les habitants de Sirius ne pourraient constituer des Étrangers car toute relation sociologique avec eux est impossible.

Nous avons toutefois compliqué le procédé rhétorique habituel en introduisant dans la fiction proposée des Étrangers qui possèdent eux-mêmes une pensée duale. Les Mar(S/L)iens raisonnent tantôt en terme de structure et d'appropriation (ils sont alors désignés comme MarSiens) tantôt en termes de réseaux de relations et d'interactions (ils sont alors désignés comme MarLiens). Ce qui différencie au fond le plus les Mar(S/L)iens des Terriens n'est pas tant leur étrange rapport au temps (non orientés) que leur acceptation d'une pluralité de visions de l'espace et du territoire.

En d'autres termes, nous pensons à l'instar de Brenner, Jessop et Jones (2008) que les tentatives de théorisation du territoire se construisent trop souvent en opposition avec des approches complémentaires centrées sur les lieux, les échelles ou les réseaux, alors même qu'il s'agit de dimensions complémentaires (figure 1).

Figure 1. Théorisation des relations socio-spatiales : le cadre TPSN
Source : Brenner, Jessop et Jones (2008)

(a) Dimensions possibles de l'analyse

Dimension of sociospatial relations	Principle of sociospatial structuration	Associated patterning of sociospatial relations
Territory	Bordering, bounding, parcelization, enclosure	Construction of inside/outside divides; constitutive role of the "outside"
Place	Proximity, spatial embedding, areal differentiation	Construction of spatial divisions of labor; differentiation of social relations horizontally among "core" versus "peripheral" places
Scale	Hierarchization, vertical differentiation	Construction of scalar divisions of labor; differentiation of social relations vertically among "dominant", "nodal", and "marginal" scales
Networks/reticulation	Interconnectivity, interdependence, transversal or "rhizomatic" differentiation	Building networks of nodal connectivity; differentiation of social relations among nodal points within topological networks

(b) Réduction des dimensions en cas de confusion du point de vue et de l'objet

Abstract - simple point of entry	Field of application			
	Territory	Place	Scale	Networks
Territory	Methodological territorialism			
Place		Place-centrism		
Scale			Scale-centrism	
Networks				Network-centrism

(c) Élargissement des dimensions en cas de non confusion du point de vue et de l'objet

Structuring principles	Fields of operation			
	Territory	Place	Scale	Networks
Territory	Past, present, and emergent frontiers, borders, boundaries	District places in a given territory	Multilevel government	Interstate system, state alliances, multi-area government
Place	Core ± periphery, borderlands, empires, neomedievalism	Locales, milieux, cities, sites, regions, localities, globalities	Division of labor linked to differently scaled places	Local/urban governance, partnerships
Scale	Scalar division of political power (unitary state, federal state, etc.)	Scale as area rather than level (local through to global), spatial division of labor (Russian doll)	Vertical ontology based on nested or tangled hierarchies	Parallel power networks, nongovernmental international regimes
Networks	Origin ± edge, ripple effects (radiation), stretching and folding, crossborder region, interstate system	Global city networks, polynucleated cities, intermeshed sites	Flat ontology with multiple, ascalar entry points	Networks of networks, spaces of flows, rhizome

1. OBJECTIF MARS

Deux singularités de la pensée scientifique mars(S/L)ienne

La première propriété centrale de la science des territoires des habitants de Mars (et de leur science tout court) est de remettre en cause radicalement la vision comptable du territoire comme conteneur d'individus, de ressources ou d'événements, mesurables à un instant précis ou au cours d'une période de temps fini. Il existe certes un concept de MarSien pour définir les propriétés atomiques d'objets persistants au cours du temps, mais il est nettement secondaire par rapport au concept central de MarLien qui définit l'existence par une quantité de relations nouées dans une portion d'espace au cours d'une période de temps.

La seconde propriété centrale de la science des habitants de Mars est d'ignorer dans une large mesure la distinction newtonienne de l'espace et du temps, pour lui substituer un concept unique d'accessibilité spatio-temporelle n'impliquant pas obligatoirement les idées de passé, de présent ou de futur, si ce n'est comme cas particulier de relations orientées comportant une forme d'irréversibilité. Cette irréversibilité est, elle aussi, toute relative puisque les habitants de Mars, s'inspirant de certaines philosophies antiques, ignorent les notions de naissances ou de décès et lui substituent l'idée de cycles de transformation plus ou moins longs autour d'un Grand Tout. Il va sans dire que l'idée de « croissance » est totalement étrangère à la pensée des habitants de Mars et qu'on n'y trouve aucune discipline scientifique équivalente à l'économie. Le territoire est quant à lui un objet plus que problématique puisque sa définition est radicalement différente selon qu'on adopte un point de vue marSien ou marLien...

Notre communication propose d'aborder les points d'achoppement et d'incompréhension que rencontreraient les habitants de la Terre et de Mars au cours d'un premier dialogue. Il ne s'agit en effet nullement ici de proposer une nouvelle théorie du territoire qui ne ferait qu'ajouter à la cacophonie universelle. L'objectif est de pointer quelques étrangetés du fonctionnement des sociétés terriennes en adoptant le prisme d'une lecture territoriale inhabituelle, puis d'essayer d'en déduire quelques idées théoriques pouvant servir de base de réflexion aux fondateurs de la(des) science(s) du(es) territoire(s).

Difficulté de construction du dialogue entre Terriens et Mar(S/L)iens

Le lecteur attentif aura évidemment remarqué qu'un dialogue entre les points de vue scientifiques des habitants de la Terre et de Mars soulève une première difficulté d'ordre formel. Si les habitants de la Terre privilégient les *démonstrations orientées selon un plan logique*, ceux de Mars considèrent comme un appauvrissement irréductible de la pensée le fait de ranger les éléments de connaissance dans un espace à une seule dimension, qui plus est orienté par la lecture. Pour les habitants de Mars, le mode privilégié d'expression est par définition un hypertexte dont le contenu peut se lire *via* différents chemine-ments et dont le contenu est participatif puisque chacun peut y ajouter ou retrancher des éléments au cours du temps, créer de nouvelles liaisons, etc.

Faute de mieux, nous adopterons ici le compromis d'un texte (orienté à la façon de la Terre) mais dont les parties ou sous parties peuvent se lire dans des ordres différents à l'aide de renvois hypertextuels (à la façon de Mars). Ceci nous amène à modifier quelque peu le format de présentation par rapport à la norme imposée par les organisateurs du colloque, espérant que ce ne sera pas pour autant un motif de rejet ¹.

2. CHRONIQUES MAR(S/L)IENNES

Chronique 1 – Sur la plage ²

<p>Beach Webcam 1, Crystal Beach, Texas <small>If you are unable to view the webcam from this page, click here!</small></p>  <p>www.cbwebcam.com/beach/beachcam.htm</p>	<p>« Grâce à un nouveau dispositif d'observation expérimental, les scientifiques mar(S/L)iens ont réussi à capturer pour la première fois des images détaillées de la Terre. Les informations provenaient d'une webcam installée à Crystal Beach (Texas), qui émet toutes les 12 secondes environ une nouvelle image, soit 7 200 vues par cycle de rotation de la Terre sur elle-même et 2 628 000 vues par cycle de rotation de la Terre autour du Soleil. Deux spécialistes scientifiques appartenant respectivement aux courants de pensée mar(S)ien et mar(L)ien proposent une interprétation de ces premières images de notre mystérieuse voisine. » <i>The Bradbury Herald Tribune, Space-Time OAX27</i></p>
--	--

1 S'il appartiendra aux évaluateurs terriens du CIST d'accepter ou de rejeter la proposition, les Mar(S/L)iens se contenteront d'en ouvrir le contenu à qui veut le modifier, quitte finalement à en transférer vers le Grand Tout la plus grande partie ou même la totalité, mais sans que cela soit un jugement de valeur... Car la notion d'excellence scientifique n'existe pas sur Mars. Il existe juste des textes ayant des trajectoires plus ou moins longues avant leur retour à la bibliothèque de Babel où se trouve tout ce qui a été, est ou sera écrit.

2 Hommage discret au chapitre 1 ("On the beach") de l'ouvrage de Peter Haggatt (1975), *Geography: A Modern Synthesis*, 2nd edition, Harper, pp. 3-24.

Analyse mar(S)ienne

Au cours du cycle journalier d'une rotation terrestre, nous avons pu observer 7 200 images qui se découpent temporellement en périodes de présence ou d'absence d'éclairage solaire. En se limitant aux premières, nous avons identifié grossièrement trois entités spatio-temporelles sur la base d'éléments de texture que les Terriens semblent appeler respectivement « mer », « plage » et « dune ». Il est à noter que, si la limite dune-plage semble globalement invariante au cours du temps, il n'en va pas de même pour la limite plage-mer qui subit des cycles d'évolution d'environ 12 heures, en rapport avec l'influence du satellite géant de la Terre. Une quatrième entité spatio-temporelle semble se dessiner dans le coin inférieur gauche des images, que nous soupçonnons de correspondre à ce que les Terriens appellent un « chemin ».

Ces éléments de structure sont traversés par deux familles d'objets atomiques manifestement reliés, à savoir les « hommes » et les « planches ». Sur la période d'observation d'un cycle de rotation, nous avons comptabilisé au total 34 678 « homme-image » définissant une densité spatio-temporelle de 4,81 hommes/image pour l'ensemble du cycle et 9,62 pour les 12 heures d'ensoleillement le plus important. La densité des « planches » est manifestement plus faible et semble dépendante de celle des « hommes ». On peut proposer des mesures de densité de présence de ces différents types d'atomes par type d'espace ainsi que leur évolution au cours du temps [...].

Analyse mar(L)ienne

La trajectoire spatio-temporelle des atomes « homme » semble obéir à des logiques séquentielles récurrentes selon un cheminement typique « chemin-plage-mer-chemin » éventuellement compliqué par une répétition de la séquence « plage-mer » et, dans certains cas, trajectoire « plage-dune-plage ».

Les « planches » ne semblent pas constituer d'atomes actifs disposant d'une volonté propre, mais elles semblent plutôt un attribut modificatif du comportement des objets atomiques « homme ». Un couple « homme-planche » apparaît relativement plus lent sur la « plage » et dans la « dune » mais incomparablement plus rapide dans l'entité territoriale « mer » (avec toutefois des périodes d'immobilité longues).

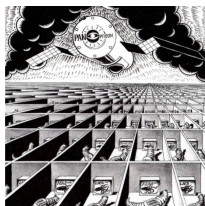
Bien que nous ne disposions d'aucune certitude sur les modes d'établissement de relations entre les « hommes », nous avons pu constater une tendance nette de ceux-ci à s'organiser en cluster plus ou moins pérenne, mobilisant un système complexe de proximités minimales et maximales. Sur la plage, des pics de distance récurrents sont observés autour de 0 mètre et de 2 mètres (dans le cas de groupes de 2 à 8 personnes). En revanche la distance de 3-4 mètres est rare et il faut attendre un nouveau pic vers 5-6 mètres, correspondant à la distance entre deux groupes. D'autres règles de distribution des proximités sont visiblement à l'œuvre à la fois dans la « dune » (où l'on repère des paires contiguës) et dans la « mer » où les comportements des individus « avec planches » et « sans planches » sont très visiblement différents [...].

Débat pour la(es) science(s) du(es) territoire(s)

Le territoire est trop souvent envisagé comme un « conteneur » d'objets atomiques dénombrables à un instant précis (e.g., nombre d'habitant). Or il peut être aussi envisagé comme un cadre d'observation de trajectoires individuelles (temps de présence) ou mieux encore comme un espace d'interaction entre des trajectoires dans un espace-temps probabiliste...

Chronique 2 – Dans la prison ³

Un directeur de prison mar(S/L)ien doit répartir 32 prisonniers dans 16 cellules, elles-mêmes regroupées entre quatre quartiers, de façon à minimiser les échanges d'information entre eux au cours d'une certaine période de temps. La circulation de l'information est en effet susceptible de conduire à une révolte organisée et l'objectif est de *minimiser l'interaction sociale*.



Quatre situations de répartition des individus (notées A, B, C et D) sont proposées.

Situation A	Situation B	Situation C	Situation D
2 2 2 2	3 3 2 2	1 2 2 1	3 2 2 3
2 2 2 2	3 3 2 2	2 3 3 2	2 1 1 2
2 2 2 2	1 1 2 2	2 3 3 2	2 1 1 2
2 2 2 2	1 1 2 2	1 2 2 1	3 2 2 3

Quelles sont selon vous les situations les plus et les moins souhaitables du point de vue du directeur de prison ?

Analyse mar(S)ienne

La réponse est évidente. Si l'on veut minimiser les interactions entre prisonniers il faut les répartir de la façon la plus homogène possible, afin qu'ils aient le moins d'échanges entre eux. La seule difficulté concerne l'échelle d'agrégation (cellules ou quartiers).

À l'échelle des cellules, la situation A est la meilleure, tandis que B, C ou D sont équivalentes. À l'échelle des quartiers, les situations A, C, D sont équivalentes et la situation B est la pire.

Ce problème est véritablement trop simple et sans intérêt...

Analyse mar(L)ienne

La réponse n'est pas évidente car l'énoncé ne précise pas les conditions d'interaction entre les prisonniers dans l'espace-temps. Or il faut examiner l'évolution des probabilités de liaisons au cours du temps, avant d'en déduire la forme du processus de diffusion.

Si l'on considère par exemple que les prisonniers peuvent communiquer entre eux en tapant sur les murs de leurs cellules, alors il semblerait que la situation la plus favorable soit plutôt D et la plus défavorable C.

J'ai une preuve merveilleuse mais je n'ai pas la place ici de l'écrire...

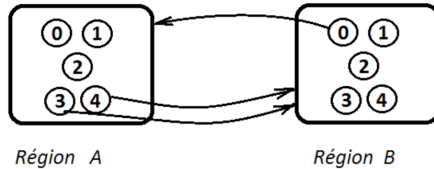
Débat pour la(es) science(s) du(es) territoire(s)

L'analyse des formes de répartition spatiale des individus ou des groupe sociaux dans l'espace demeure trop souvent limitée à des indices statistiques à la fois a-spatiaux mais aussi et surtout a-temporels. Le concept d'accessibilité spatiale et temporelle semble beaucoup plus pertinent pour décrire les dynamiques territoriales que la prise en compte d'une seule dimension à la fois.

³ Hommage cette fois-ci conjoint à Michel Foucault (*Surveiller et punir*, 1975) pour l'idée de panoptique et à Paul Claval (*La Logique des villes*, 1972) pour sa définition de la ville comme lieu qui maximise l'interaction sociale.

Chronique 3 – Démographie mar(S/L)ienne

La durée de vie des Mar(S)iens est toujours exactement de 5 ans, ni plus, ni moins. Tout Mar(S)ien met au monde un enfant au milieu de sa vie, c'est-à-dire à l'âge exact de 2,5 ans. La croissance de la population totale est donc nulle à long terme mais les mobilités peuvent modifier l'équilibre inter-régional...



Quelles sont d'après vous les conséquences des 3 migrations de population entre les régions A et B ?

Analyse mar(S)ienne

La réponse est évidente :

- La région A perd deux migrants et en gagne un seul, ce qui signifie que son bilan migratoire est négatif. C'est une région décroissante, où les gens ne souhaitent pas vivre.
- La région B, au contraire, affiche un solde migratoire positif et est une région en croissance, attractive, où les gens souhaitent vivre.

Ce problème est une fois de plus trop simple et sans intérêt...

Analyse mar(L)ienne

La réponse n'est pas aussi évidente que le suggère mon collègue mar(S)ien. Une projection élémentaire permet de montrer que, passé la première année où le rapport de population est favorable à B (4/6), on revient dès la deuxième année à égalité (5/5) avant de voir apparaître une relation stable (6/4) en faveur de A.

Le solde des années de vie restantes était en effet défavorable à la région B qui a troqué un individu de 0 ans (5 ans de vie restante + 1 naissance) contre deux individus de 3 et 4 ans (3 années de vie restante et 0 naissance).

Débat pour la(es) science(s) du(es) territoire(s)

Le temps peut être envisagé sous des formes multiples à la fois historiques (année), biographiques (âge), sociales (génération) ce qui modifie l'analyse des territoires. Il doit aussi être envisagé dans une perspective prospective et rétrospective, ce qui peut conduire à nuancer les conclusions des analyses fondées sur le présent immédiat. Il s'agit donc à la fois de ne pas séparer l'espace et le temps dans nos analyses, mais aussi et surtout de les penser dans un *continuum* de trajectoires et non pas à travers des coupes instantanées.

CONCLUSION – EXERCICE SPIRITUEL ET « MINIMUM THÉORIQUE »

« La méthode consiste donc, pour replacer l'objet dans la totalité de l'univers, l'événement dans le tissu des causes et des effets, à le définir en lui-même en le séparant des représentations conventionnelles que les hommes s'en font habituellement. Elle consiste aussi à diviser cet objet,

soit en parties quantitatives, si l'objet ou l'événement sont des réalités continues et homogènes, soit en parties constituantes, c'est-à-dire surtout élément causal et élément matériel, dans la plupart des cas. »

Hadot P., 2002

Lors du premier séminaire du CIST qui s'est tenu en 2010, l'historien Jochen Hoock a souligné que le projet de constitution d'une science des territoires ne pourrait aboutir sans la constitution d'un socle conceptuel solide qu'il proposa de définir comme le « minimum théorique ». Quel que soit l'intérêt du CIST, lieu de croisement des problématiques disciplinaires constituées, cette fonction de carrefour ne saurait perdurer sans la recherche d'une spécificité unique.

La méthode des exercices spirituels inspirée de la philosophie antique (Hadot, 2002) nous semble constituer une piste possible de travail dans la quête de ce minimum théorique. Elle consiste, à partir d'une situation d'apparence banale dont on va s'efforcer de mettre à jour l'étrangeté radicale en adoptant un point de vue décalé, de Sirius ou de Mars, à mettre à mal les représentations conventionnelles. Le procédé le plus sûr pour créer une telle étrangeté nous semble résider dans la manipulation du couple espace-temps, d'une part, et dans l'utilisation de représentations duales de la réalité, d'autre part.

Mais en ne nous prenant jamais trop au sérieux et en gardant une bonne dose d'ironie !

RÉFÉRENCES

Claval P., Claval F. C., 1981, *La logique des villes*, LITEC (Librairies Techniques).

Foucault M., 1975, *Surveiller et punir*, vol. 225, Paris, Gallimard.

Grasland C., 2009, "Spatial Analysis of Social Facts", in Bavaud F., Mager C. (eds.), *Handbook of Theoretical and Quantitative Geography*, Lausanne, FGSE, pp. 117-174.

Hadot P., 2002, *Exercices spirituels et philosophie antique*, Paris, Albin Michel.

Haggett P., 1975, *Geography: A Modern Synthesis*, 2nd edition, Harper, pp. 3-24.

Jessop B., Brenner N., Jones M., 2008, "Theorizing sociospatial relations", *Environment and planning. D, Society and space*, 26(3), 389.

LES AUTEURS

Claude Grasland

Géographie-cités

Université Paris Diderot

claude.grasland@parisgeo.cnrs.fr

Sophie de Ruffray

IDEES

Université de Rouen

sophie.deruffray@univ-rouen.fr

Frontières mouvantes dans une entreprise frontalière : regards pluridisciplinaires

AUTEURS

Grégory HAMEZ, Claudia POLZIN-HAUMANN, Christina REISSNER, Sabine EHRHART, Jean-Yves TREPOS

RÉSUMÉ

Notre analyse se focalise sur les différents types de limites et frontières au sein d'une grande entreprise automobile située près de la frontière franco-allemande en Moselle (France). Comptant principalement des employés français mais aussi une minorité d'employés allemands, dirigée par un Allemand, l'entreprise est un lieu où se conjuguent frontières nationales, frontières sociales et frontières linguistiques. En recourant aux catégories d'analyses de la géographie, de la linguistique et de la sociologie, les auteurs visent à identifier le rôle respectif de ces types de limites et frontières dans l'enceinte de l'entreprise, notamment en termes de concomitance entre les limites cadre-ouvrier, germanophone-francophone et allemand-français. La représentation de ces limites sera remise dans la perspective du territoire dans lequel est implantée l'entreprise à travers les lieux d'origine des salariés. La communication porte sur les questionnements théoriques, la méthodologie et les premières étapes de son application (recherche en cours).

MOTS CLÉS

Frontière, entreprise, pluridisciplinarité, France, Allemagne

ABSTRACT

Our paper focuses on a factory in the automotive industry located in the Moselle department (France) close to the French-German border, which is an organisation encompassing several types of limits and borders. As employees are mainly of French nationality, but also of German in a lesser extent, and the managing director is German, the company is a place where national, social and linguistic borders meet. Thanks to the academic background of geography, linguistics and sociology, the authors aim at identifying the respective roles of these types of borders within a company, especially in terms of the potential superimposition of the limits between high-skilled employee vs. worker, German-speaking vs. French-speaking, as well as German vs. French. The representation of these limits will be put in the territorial perspective of the factory environment through the places where the employees come from. The paper deals with the theoretical and methodological steps (research in progress).

KEYWORDS

Border, firm, pluridisciplinarity, France, Germany

INTRODUCTION

Les études scientifiques sur les frontières demeurent la plupart du temps cloisonnées entre disciplines différentes, voire entre pays distincts. Le manque de communication entre les disciplines se traduit par des approches parcellaires, éclairant tantôt la nature linguistique des frontières, leur rôle dans les représentations et pratiques des individus, leurs manifestations spatiales ou encore leur gouvernance. Ce cloisonnement

disciplinaire est paradoxal dans la mesure où l'intérêt et la nécessité de croiser les approches fait aujourd'hui consensus dans les derniers ouvrages de référence traitant des *border studies* (Wasti-Walter, 2011 ; Wilson et Donnan, 2012). En outre, le vécu et les représentations de la frontière ne sont pas les mêmes suivant les pays (Foucher, 2007). L'objectif de la communication est de contribuer à une approche pluridisciplinaire des frontières. Pour cela, les auteurs issus de trois disciplines différentes (géographie, linguistique et sociologie) et de trois pays (Allemagne, France et Luxembourg) ont choisi d'analyser les différents types de limites et de frontières à l'œuvre dans une même organisation. Cette organisation est située près de la frontière franco-allemande. Comptant 1 500 employés, principalement français mais aussi allemands (5 % de l'effectif), dirigée par un Allemand, l'entreprise est un lieu où se conjuguent frontières nationales, frontières sociales et frontières linguistiques. Quel est le rôle respectif de ces frontières dans l'enceinte de l'entreprise et, de façon plus large, dans son inscription territoriale en termes de lieux de résidence et de sentiment d'appartenance géographique des employés ?

1. APPROCHE THÉORIQUE, LA FRONTIÈRE À LA FOIS « OBJET D'ÉTUDE » ET « CATÉGORIE ANALYTIQUE »

Le sens différent donné au terme « frontière » figure parmi les principales difficultés du dialogue interdisciplinaire. Pour les disciplines telles que la géographie, les sciences politiques ou le droit, la frontière nationale est un objet d'étude en tant que tel ; pour la sociologie, la linguistique et l'anthropologie, c'est plutôt une catégorie analytique (Jeanpierre, 2012). Dans le premier cas, l'intérêt se porte sur la force de cloisonnement et de discontinuité des frontières nationales, leur rôle pour freiner ou accélérer les flux, voire la façon dont les populations produisent et reproduisent les frontières à travers leurs actions et pratiques ; dans le second cas, le terme de « frontière » recouvre toute forme de contact, d'échange, de conflit entre des groupes et leurs cultures, identités et symboles – en cherchant comment les groupes sociaux maintiennent leurs limites.

Le dialogue interdisciplinaire engagé ici se raccroche d'ailleurs lui-même à la notion d'« objet-frontière », pour reprendre le terme proposé par les chercheurs américains Susan Leigh Star et James Griesemer (1989). Ces derniers entendaient par là rendre compte d'un phénomène social assez banal mais dont toutes les implications n'avaient pas été saisies : la coordination entre différents acteurs attachés à constituer un nouveau terrain de connaissance tolère et même favorise des zones de flou et de malentendu fonctionnels. La notion d'objet-frontière ("*both adaptable to different viewpoints and robust enough to maintain identity across them*") permet d'envisager une activité de recherche distribuée entre divers intervenants poursuivant des stratégies et démarches diverses. Nous proposons d'utiliser ce point de vue et les nombreux aménagements qu'il a connus depuis (notamment en raison d'utilisations assez relâchées : Trompette et Vinck, 2009) pour travailler sur la notion de frontière, considérée certes comme objet géographique, politique, social et culturel, mais aussi comme objet disciplinaire. Dans tous les cas envisagés, les jeux de miroir entre frontière physique et frontière symbolique, entre usage littéral et usage métaphorique de la notion sont nombreux.

En portant la recherche sur le cas d'une grande entreprise automobile dans une région frontalière, la frontière sera entendue à la fois comme objet d'étude et comme catégorie analytique : à travers la politique linguistique de l'entreprise, à travers les interactions entre les groupes, y a-t-il une reconstitution symbolique de la frontière nationale

dans l'enceinte de l'entreprise ? Est-il possible d'établir une correspondance entre ce qui fait frontière dans l'entreprise et ce qui fait frontière dans l'origine géographique des salariés ? Ou bien cette frontière en termes d'appartenance nationale devient-elle secondaire par rapport aux pratiques linguistiques ou aux catégories sociales (cadres vs ouvriers) ? Dans quelle mesure la notion de frontière convient-elle pour rendre compte de la complexité observée : tous les *bonding and bridging* sont-ils interprétables de cette manière ?

L'aspect novateur de la communication réside dans le parti pris pluridisciplinaire. La formulation d'une problématique au croisement de trois disciplines et sa traduction méthodologique est un défi en soi. En choisissant d'emblée de porter ce croisement sur le cas concret d'une entreprise frontalière, les cinq auteurs entendent éviter le piège de discours trop généraux sur les échanges disciplinaires au bénéfice d'une mise en application intégrative de ces échanges. Là où une coexistence pacifique de contributions complémentaires mais juxtaposées ferait collectif à moindre coût, l'équipe a choisi une démarche plus exigeante : demander à chaque discipline d'explorer un aspect du problème sous le regard des autres, afin de saisir l'intrication des dimensions linguistiques, géographiques, sociologiques et anthropologiques, sans risquer de les mettre artificiellement à plat. Au regard du calendrier prévisionnel de la recherche, les éléments présentés au colloque seront essentiellement théoriques et méthodologiques (l'application de la méthodologie ne sera pas entièrement terminée au moment du colloque).

2. CONTEXTE DE L'ENTREPRISE ANALYSÉE ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

De précédentes études en géographie économique sur l'industrie automobile dans cet espace frontalier ont soulevé la question de son intégration régionale (Dörrenbächer et Schulz, 2002, 2005 et 2008). Cette intégration se situe au croisement de deux échelles : l'échelle macro-régionale des réseaux de clients, de fournisseurs et de sous-traitants, et l'échelle locale du recrutement de la main-d'œuvre, cette dernière pouvant provenir des deux côtés de la frontière et étant confrontée à une forte culture d'entreprise susceptible de prendre le pas sur les particularismes transfrontaliers. Peter Dörrenbächer et Christian Schulz terminent un de leurs articles en exprimant le besoin de recherches qualitatives : *"Especially the question concerning the evolution of specific (inter-)regional corporate cultures has to be differentiated on the basis of qualitative interviews with a larger number of individuals and institutions involved"* (Dörrenbächer et Schulz, 2002: 14). Notre recherche se situe dans le prolongement de leur article, d'une part, en sondant comment les frontières linguistiques, sociales et nationales se donnent à voir dans les pratiques des employés, d'autre part, en sortant de la géographie économique pour une approche pluridisciplinaire.

Notre travail se basera sur des données recueillies sur le terrain. La nature de l'étude prévue nous impose de dresser un corpus varié. Ainsi est prévue l'observation des pratiques langagières ou translangagières des employés, leur environnement professionnel, leurs types de mobilité, l'intensité de l'interaction au sein de l'entreprise entre les différents groupes nationaux (enregistrements audio ou vidéo). Nous nous proposons également de faire des entretiens, non seulement avec les employés, mais aussi avec les dirigeants à différents niveaux de responsabilité.

Ces données à dominante sociolinguistique seront croisées avec des données à dominante géographique. Le lieu de résidence des employés permettra de représenter l'ancrage de l'usine dans son environnement : ampleur de la zone de recrutement en fonction du niveau de responsabilité des employés et de leur nationalité, rôle éventuel joué par un lieu de résidence des employés dans la zone dialectophone.

La diversité des sources fournira une image plus concrète de la complexité des processus qui se déroulent.

Concrètement, la méthodologie devra apporter des résultats suivant trois points de vue :

- Le point de vue de l'entreprise :
 - Quelle importance accorde l'entreprise à la question linguistique ? Y a-t-il une politique linguistique interne pour optimiser la communication ?
 - Quelles sont les langues concernées (français, anglais, allemand, autres) ? Comment sont répartis les rôles entre les langues ?
- Le point de vue des salariés :
 - Quelle(s) langue(s) utilisent-ils au cours de la journée ? Quelles sont les situations communicatives auxquelles s'associe une langue déterminée ?
 - La langue au travail correspond-elle à leur langue forte, à la langue ou aux langues de leur famille ?
 - S'il y a alternance codique, est-elle employée de manière consciente ou inconsciente, et quelle est sa fonction ?
- Le point de vue du territoire dans lequel se situe l'entreprise :
 - À quelle région/territoire les employés se sentent-ils appartenir ?
 - Quelle est l'aire de recrutement des employés et des cadres – pour ces derniers, l'aire de recrutement est-elle sensiblement plus étendue en Allemagne ?

Pour y parvenir, une quinzaine d'entretiens seront réalisés avec des personnes de services et de niveaux hiérarchiques différents. En outre, des observations seront réalisées auprès de trois équipes de trois services différents pendant une journée, dans le service production, le service support et le service des ressources humaines. Enfin, l'observation portera également sur une réunion du comité de direction.

3. PLAN DE LA COMMUNICATION

A. Définition de la frontière comme objet de recherche interdisciplinaire. Un exemple : les frontières dans une usine automobile située dans une région frontalière, questionnements transdisciplinaires

B. Les frontières dans l'usine en question, suivant un regard géographique, un regard linguistique et un regard sociologique combinés.

C. Méthodologies et approches

La communication se terminera par un retour sur le concept de frontière. Le croisement entre les stratégies communicatives des salariés, leurs pratiques territoriales et leurs représentations donnera une illustration des différentes frontières auxquelles ils sont confrontés, ainsi que de la singularité du territoire frontalier dans lequel se situe l'entreprise.

RÉFÉRENCES

- Dörrenbächer P., Schulz C., 2002, "Cross-border production systems and cross-border corporate cultures? The case of the Saar-Lorraine automotive industry", *The Erde*, 133, pp. 3-17.
- Dörrenbächer P., Schulz C., 2005, "Economic integration in the Saar-Lorraine border region", in van Vilsteren G., Wever E., *Borders and economic behavior in Europe*, Assen, Royal van Gorcum, pp. 10-24.
- Dörrenbächer P., Schulz C., 2008, "The organization of the production process: The case of Smartville", in Pellenbarg P., Wever E., *International Business Geography: Case studies of corporate firms*, London, Routledge, pp. 83-96.
- Foucher M., 2007, *L'obsession des frontières*, Paris, Perrin.
- Hartmann Berschin B., 2006, *Sprach- und Sprachenpolitik. Eine sprachgeschichtliche Fallstudie (1789-1940) am Beispiel des Grenzlandes Lothringen (Moselle)*, Frankfurt/Main u.a.
- Lüdi G., 2010, *Le plurilinguisme au travail entre la philosophie de l'entreprise, les représentations des acteurs et les pratiques quotidiennes*, Basel, Institut für Französische Sprach- und Literaturwissenschaft, Acta Romanica Basiliensia [ARBA] 22.
- Jeanpierre L., 2010, « Frontière », in Christin O. (dir.), *Dictionnaire des concepts nomades en sciences humaines*, Paris, Métailié, pp. 157-169.
- Meyer B., Apfelbaum B. (eds.), 2010, *Multilingualism at work. From policies to practices in public, medical and business settings*, Amsterdam.
- Star S. L., Griesemer J. R., 1989, "Institutional ecology 'translations' and boundary objects: amateurs and professionals in Berkeley's Museum of vertebrate zoology, 1907-39", *Social Studies of Science*, 19(3), pp. 387-420.
- Trompette P., Vinck D., 2009, « Retour sur la notion d'objet-frontière », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2009/1, vol. 3, n° 1, pp. 5-27.
- Wastl-Walter D. (ed.), 2011, *Ashgate Research Companion to Border Studies*, Farnham, Ashgate.
- Wilson Th.M., Donnan H., 2012, *A companion to border studies*, Oxford, John Wiley & Sons.

LES AUTEURS

Grégory Hamez

LOTERR

Université de Lorraine

gregory.hamez@univ-lorraine.fr

Claudia Polzin-Haumann

Romanistik

Université de la Sarre

polzin-haumann@mx.uni-saarland.de

Christina Reissner

Romanistik

Université de la Sarre

c.reissner@mx.uni-saarland.de

Sabine Ehrhart

ECCS

Université du Luxembourg

sabine.ehrhart@uni.lu

Jean-Yves Trépos

2L2S

Université de Lorraine

jean-yves.trepos@univ-lorraine.fr

La géographie, ça sert, aussi, à faire la paix. Territoire et exclusion en contextes multiculturels ¹

AUTEUR

Odiile HOFFMANN

RÉSUMÉ

Dans le précédent colloque du CIST, j'appelais à la prudence face aux risques de « fétichisme territorial » et de la charge d'exclusion que porte en elle l'association trop étroite du territoire et de l'identité. À partir d'expériences afro-latino-américaines (« *pueblo negro* » au Mexique, « *comunidades negras* » en Colombie), je montrais combien les territoires et territorialités ethniquement qualifiés étaient potentiellement porteurs d'exclusion autant que d'émancipation. Je souhaite ici reprendre la question de la multiplicité des territorialités en contexte multiculturel, avec deux objectifs : décrire la généalogie de cette diversité et sortir ainsi de l'impasse de la « condamnation » de principe ; déconstruire l'argument du « conflit de territoires » utilisé de façon abusive pour expliquer ou analyser les conflits entre collectivités, alors qu'il s'agit souvent de processus plus précis que l'on peut interpréter sous d'autres paradigmes : légitimité territoriale, techniques spatiales, atteinte ou protection d'espaces conçus comme des « corps géographiques » par les acteurs. L'analyse de contextes conflictuels récents, en Colombie, montrera ensuite que l'espace est non seulement produit mais producteur de sens politique, il devient sujet actif (et non pas sujet de) des négociations et arrangements.

MOTS CLÉS

Multiculturalisme, territorialités, ethnisations, innovations territoriales

ABSTRACT

In the previous CIST conference I was underlining the risks both of “territorial fetishism” and the exclusion that could bear a too close association between territory and identity. Drawing from Afro-Latin-American experiences (“*pueblo negro*” in Mexico, “*comunidades negras*” in Colombia) I show how territories and territorialities, when they are ethnically qualified, may promote exclusion as well as emancipation. I intend to develop this question with a two-folded approach: on the one hand, empirical, that relies not only on black people or “Afro-Latin” specific cases, but on the population seen as a whole; on the other hand, theoretical, that aims at introducing conceptual tools such as “territorial legitimacy”, “geobody” and “spatial technology”. This approach that combines new theoretical and empirical data is useful to identify political and territorial innovations and to understand how they combine to redraw the boundaries of citizenship in Latin American multicultural context.

KEYWORDS

Multiculturalism, territorialities, afrocolombians, black communities

¹ Je ne suis évidemment pas la première à tenter ce titre. Un colloque intitulé « Et si la géographie servait, aussi, à faire la paix ? » s'est déroulé du 8 au 10 mai 2012 au palais des congrès de Montréal.

Dans le précédent colloque du CIST, j'appelais à la prudence face aux risques de « fétichisme territorial » et de la charge d'exclusion que porte en elle l'association trop étroite du territoire et de l'identité. En paraphrasant Brunet (cité par Di Méo, 2011) qui nous mettait en garde dès 1990, j'adhérais à son propos : « Affirmer une identité sur une base territoriale, c'est se condamner tôt ou tard, à exclure l'autre » tout en l'inversant : « Affirmer un territoire sur une base identitaire, c'est se condamner tôt ou tard, à exclure l'autre ». Cette communication a l'ambition de rendre compte de quelques initiatives qui cherchent à échapper à cette « condamnation ». Les méfaits d'une telle association sont en effet connus. À partir d'expériences afro-latino-américaines (« *pueblo negro* » au Mexique, « *comunidades negras* » en Colombie), j'ai pu montrer combien les territoires et territorialités ethniquement qualifiés étaient potentiellement porteurs d'exclusion autant que d'émancipation, et conclure sur la nécessaire réflexion à plusieurs échelles qui seule permet d'articuler les logiques d'acteurs. Je souhaite ici reprendre la question de la multiplicité des territorialités en contexte multiculturel, avec deux objectifs : décrire la généalogie de cette diversité et sortir ainsi de l'impasse de la « condamnation » de Brunet ; déconstruire aussi l'argument du « conflit de territoires » utilisé de façon abusive pour expliquer ou analyser les conflits entre collectivités, alors qu'il s'agit souvent de processus plus précis que l'on peut interpréter sous d'autres paradigmes : légitimité territoriale, techniques spatiales, atteinte ou protection d'espaces conçus comme des « corps géographiques » par les acteurs. L'analyse de contextes conflictuels récents, en Colombie, montrera ensuite que l'espace est non seulement produit mais producteur de sens politique, il devient sujet actif (et non pas sujet de) des négociations et arrangements menés entre les acteurs et porteur, à ce titre, de possibles innovations politiques.

1. LES RISQUES DU MULTICULTURALISME TERRITORIALISÉ ET L'AMBIGÜITÉ CRÉATRICE

Aujourd'hui, les droits fonciers des habitants des zones rurales en Colombie sont reconnus en référence à une variété de critères ou registres élaborés dans des contextes historiques et politiques précis : dotations en propriété privée, réserves indiennes (coloniales et républicaines), territoires collectifs des communautés noires (instituées en 1993), zones de réserves paysannes créées par la loi 160 de 1994, attribution de terres aux victimes de déplacements forcés (loi foncière, loi des victimes). Chaque statut ou figure agraire correspond à un « moment » dans les négociations politiques globales et à un « profil » de sujet agraire accepté ou encouragé par l'État. Sous des terminologies propres, d'autres pays connaissent cette situation de pluralité de statuts agraires associés à des acteurs collectifs (Brésil, Mexique, Belize). Ces territorialités multiples ne sont pas l'exception ni ne sont strictement imputables aux politiques du multiculturalisme. Elles proviennent des histoires nationales, mais aussi de l'histoire globale. C'est le cas aujourd'hui avec la globalisation mais ça l'est aussi pour les périodes précédentes. Le multiculturalisme n'a pas créé la fragmentation des statuts territoriaux ; il s'insère dans une longue pratique politique qui, de tout temps, consiste à découper le social pour imposer les hiérarchies et utilise pour cela les outils géographiques à sa disposition. La très problématique « fragmentation ethnique » des espaces et des sociétés est-elle dès lors un argument pour condamner le multiculturalisme et nier les progrès incontestables dus à la reconnaissance de la différence, en termes de citoyenneté et du « droit à l'égalité des droits » ? Les figures ethnico-territoriales sont souvent considérées par leurs détracteurs comme porteuses d'exclusion et sources de conflits, alors qu'elles furent conçues et sont encore comprises par leurs bénéficiaires, acteurs individuels ou collectifs, comme

condition d'inclusion dans la communauté nationale (Agudelo, 2005 ; Honneth, 2000). Il serait contre-productif de nier le potentiel d'émancipation associé à la territorialisation de certains droits qui passent par le filtre ethnique, de même que d'ignorer les dangers d'une rivalité territoriale interprétée en termes ethniques. Cette ambivalence est le moteur de l'action individuelle et collective et mérite à ce titre une analyse détaillée et des outils adaptés.

2. DES OUTILS GÉOGRAPHIQUES POUR ÉVITER LES CONFUSIONS

Toutes les figures agraires mentionnées ont été instituées par les gouvernements à divers moments et leurs détenteurs jouissent d'une *légitimité territoriale* garantie par l'institution. On parlera de légitimité territoriale quand le droit d'avoir accès aux droits (de citoyen, d'habitant, etc.) dépend de son inscription dans l'espace. Et à l'inverse quand le droit à l'espace dépend d'autres sortes de droits (de citoyens, de résidents, etc.). Autrement dit, la légitimité territoriale provient du croisement du droit à l'espace et de droits construits sur d'autres affiliations. Cette légitimité n'est jamais stabilisée puisqu'il y a toujours de possibles nouvelles sources de légitimité ou de sa contestation : l'ancienneté, l'usage, la nécessité, la supériorité numérique, la guerre, etc. Ainsi, le droit d'accéder à une terre ne se décline pas toujours en termes de propriété mais peut se fonder sur un droit d'usage (les restrictions ou les obligations d'exploitation forestière par exemple, cf. Rossiter, 2007) ou sur l'intérêt déclaré collectif (les parcs nationaux ou les réserves de conservation de la biodiversité). Ces droits sont exercés à l'aide de « techniques territoriales » spécifiques. Celles-ci peuvent être concrètes (bornage, clôture) ou institutionnelles (lois environnementales). Elles régulent l'accès au moyen de dispositifs spatiaux spécifiques qui reflètent les hiérarchies et rapports de force du moment. Très souvent, les conflits territoriaux portent sur l'imposition d'une de ces techniques spatiales, avant d'intervenir sur le territoire lui-même. Car la technique est un medium utilisé par celui qui la maîtrise pour imposer une norme, c'est-à-dire faire valoir « sa » norme et reconnaître sa position dominante. L'introduction de la notion de « techniques spatiales » permet ainsi de rendre compte de mécanismes proprement « territoriaux » qui interviennent dans les conflits. Un autre concept géographique semble particulièrement adapté aux figures territoriales contemporaines. Il s'agit de la notion de « *geobody* » proposée par Winichakul (1994) qui cherche ainsi à mettre en avant la notion d'invention territoriale (et pas seulement invention identitaire et politique, cf. Anderson, 1991) des nations. Le « corps géographique » représente la territorialité collectivement assumée par un pays dans son processus de formation ². Le « *geobody* » est un espace codé « qui fait corps » avec un groupe, qui intègre les dimensions sociale, culturelle et politique qui lui sont associées. Aujourd'hui, les territoires collectifs ou communautaires, les réserves indiennes et mêmes les parcs nationaux sont des « corps géographiques » en ce sens qu'ils incorporent dans leur matérialité (extension, localisation) la dimension identitaire et la position sociale et politique des groupes qui s'en réclament. Les politiques multiculturelles ont promu de nouvelles légitimités territoriales (ethniques, raciales ou culturelles). Elles ont parfois institué de nouveaux « corps géographiques » et introduit de nouvelles techniques de codification de l'espace. Pourtant celles-ci ont toujours existé, c'est même la définition première d'un territoire, celle d'un espace codé (Sack, 1983). Le multiculturalisme contemporain hérite

2 On rejoint la conception de Elden du territoire vu comme une « technologie politique » : "*Territory can be understood as a political technology: it comprises techniques for measuring land and controlling terrain. Measure and control—the technical and the legal—need to be thought alongside land and terrain.*" (Elden, 2010: 811).

et re-signifie des territorialités différenciées tout autant qu'il en « fabrique ». À peine établies et déjà contestées, les légitimités territoriales issues du multiculturalisme sont accusées de tous les maux. Et pourtant, elles ne sont pas enfermées dans des acceptions figées et peuvent aussi être porteuses d'innovations. Une fois acteurs reconnus, les porteurs de légitimités peuvent inventer de nouvelles « techniques » pour requalifier et négocier leurs espaces de vie.

3. UNE IMAGINATION GÉOGRAPHIQUE AU SERVICE DU POLITIQUE ?

La Colombie connaît depuis des décennies une situation de conflits très complexes qui combinent un large spectre de déterminants (politiques, narcos, criminels, économiques, etc.). La dimension agraire, pourtant centrale dans les discours depuis les débuts de la guérilla, n'a jamais donné lieu à une politique gouvernementale ambitieuse. Aujourd'hui, face à des situations de crise fréquemment associées à de la violence physique (agressions, assassinats) entre les membres des collectifs détenteurs des droits territoriaux, certains acteurs locaux s'organisent afin de proposer des alternatives à l'ordre territorial existant. Ainsi, des « délégués des organisations paysannes, indiennes et afrodescendantes de la région Montes de María », au nord de la Colombie, proposent ³ la création d'une nouvelle entité territoriale, appelée ZIPT, Zone Interculturelle de Protection Territoriale : « dans une approche différentielle qui intègre les diverses figures territoriales, tant collectives qu'individuelles (réserves indiennes, conseils communautaires afrodescendants et zones de réserve paysanne) » (*Insumos* [...], 2013: 8). Ces zones respecteraient la gouvernance et la jurisprudence de chaque entité incluse, ethnique et culturelle. L'ajout de la dimension « culturelle » à côté des figures « ethniques » permet d'inclure les paysans comme des sujets politiques légitimes au même titre que les autorités indiennes et afrodescendantes, et de reconnaître leur prétention à constituer des réserves territoriales paysannes (Zona de Reserva Campesina, ZRC), selon un projet légalement accepté depuis 1994 mais freiné par les gouvernements successifs.

Comme son nom l'indique, la Zone Interculturelle de Protection Territoriale a pour but de dépasser les clivages ethniques et culturels sans les ignorer. Il s'agit de protéger le territoire contre les menaces portées par l'avancée des plantations agro-industrielles (palmiers à huile) et forestières (teck, melina), des exploitations pétrolières et minières et de l'élevage extensif. C'est à partir de cette proposition territorialisée que les acteurs locaux prétendent construire des passerelles politiques entre les représentants des divers territoires déjà constitués. Ils annoncent une « territorialité interculturelle » (*Insumos* [...], 2013: 12) et la recherche d'une « économie traditionnelle paysanne, afro et indienne » capable de capitaliser les savoirs, techniques et pratiques de chaque collectif au bénéfice de tous.

Dans ces propositions, le territoire devient sujet, agent de réaménagements politiques et de nouvelles façons de vivre ensemble, sans avoir de matérialité ni de limites. Il faudra ensuite inventer de nouvelles « techniques spatiales » et de nouvelles appellations qui conditionnent ces dispositifs territoriaux (ZIPT, ZRC). Ceux-ci pourraient devenir des « corps géographiques » s'ils trouvent des équivalences sociales et politiques fortes dans lesquelles s'ancrer, ce qui pourrait être le cas, dans certaines régions, pour les zones de réserve paysannes (ZRC), mais pas forcément dans tous les cas. La ZIPT par

3 *Insumos para la mesa de concertación de los Montes de María*, Septiembre de 2013.

exemple n'a pas vocation à « s'incorporer » dans un collectif social unitaire mais cherche au contraire à les dépasser. Les nouvelles territorialités inventent de nouvelles configurations politiques. La légitimité territoriale acquise « sur le terrain » sert à gagner en pouvoir de négociation avec les autorités politiques ou administratives. L'espace se qualifie et se construit au cours de la mobilisation : « Le territoire qu'il s'agit de protéger ne pré-existe pas au conflit ; il est construit au moment où il faut le défendre » (Melé, 2008: 12, à propos de mobilisations urbaines en France).

CONCLUSION

À la fin du XX^e siècle, « le modèle d'État multiculturel pensé en Colombie a promu des subjectivités définies ethniquement (indiennes et afrodescendantes), alors que, en milieu rural, il a invisibilisé d'autres secteurs sociaux définis par leur classification coloniale de « métis » ou de « classe sociale » (le paysannat) (CEI, 2013). Ces options politiques ont eu des traductions territoriales immédiates (territoires de communautés noires, réserves indiennes) alors que, dans le même temps, le contexte de conflit militaire (et économique avec les plantations de palmiers) exacerbait la pression sur la terre et multipliait les atteintes aux territoires. Plutôt que de supprimer les figures ethnico-territoriales au motif des conflits qui se multiplient sur le terrain entre des territoires ethniques et leurs résidents/ayant-droits, des acteurs politiques locaux proposent de les intégrer dans de nouvelles figures spatiales, supra-identitaires, qui faciliteraient les négociations. Ils proposent de partir de l'existant afin d'imaginer des solutions fondées sur l'espace concret, qui est un espace d'affrontements mais aussi de coexistence quotidienne. Dans la double logique de multiculturalisme et de globalisation, ce n'est pas seulement le sujet social, politique, ethnique, institué par sa reconnaissance par l'État, qui crée ou revendique son territoire. Le territoire peut aussi créer de nouveaux sujets politiques. L'imagination géographique des acteurs démontre leur agentivité politique au quotidien.

RÉFÉRENCES

- Agudelo C., 2005, *Retos del multiculturalismo en Colombia. Política y poblaciones negras*, Bogotá, Ed. La Carreta.
- Anderson B., 1991, *Imagined Communities: Reflections on the Origins and Spread of Nationalism*, revised ed., London & New York, Verso.
- Blais H., Deprest F., Singaravélou P. (dir.), 2011, *Territoires impériaux. Une histoire spatiale du fait colonial*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Boyer V., *Invisibilité, assignation, subversion : la circulation des populations entre les catégories légales*, séminaire du 15 avril 2013, Anthropologie des sociétés post-esclavagistes, Paris, EHES.
- Centro de Estudios Interculturales, 2013, *Análisis de Posesión territorial y situaciones de conflicto interétnico e intercultural, Departamento de Cauca*, Cali, Universidad Javeriana.
- Colin J-Ph., Le Meur P.-Y., Léonard E., 2010, *Les politiques d'enregistrement des droits fonciers. Du cadre légal aux pratiques locales*, Paris, Karthala-IRD.
- Di Méo G., 2011, « La territorialité : une tension régulatrice des contradictions territoriales », proceedings du colloque international du CIST *Fonder les Sciences du territoire*, 23-25 novembre 2011, Paris, pp. 119-123.
- Elden S., 2010, "Land, terrain, territory", *Progress in Human Geography* (34), pp. 799-817.
- Honneth A., 2000, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf.
- Malhi A., 2011, "Making spaces, making subjects: land, enclosure and Islam in colonial Malaya", *The Journal of Peasant Studies*, 38(4), pp. 727-746.
- Melé P., 2008, « Conflits et controverses : de nouvelles scènes de production territoriale ? » in Garat I.,

- Séchet R., Zeneidi D. (dir.), *Espaces en (trans)action*, Rennes, PUR, pp. 239-250.
- Radcliffe S., 2010, "Historias de vida de mujeres indígenas a través de la educación y el liderazgo. Intersecciones de raza, género y locación", in Coronel V., Prieto M. (coord.), *Celebraciones centenarias y negociaciones por la nación ecuatoriana*, Quito, Ministerio de Cultura – FLACSO, sede Ecuador, pp. 317-348.
- Rossiter D. A., 2007, "Lessons in possession: colonial resource geographies in practice on Vancouver Island, 1859-1865", *Journal of Historical Geography* (33), pp. 770-790.
- Sack R.D., 1983, "Human territoriality: a theory", *Annals of the Association of American Geographers*, 73, pp. 55-74.
- Sevilla-Buitrago A., 2012, "Territory and the governmentalisation of social reproduction: parliamentary enclosure and spatial rationalities in the transition from feudalism to capitalism", *Journal of Historical Geography*, doi:10.1016/j.jhg.2012.02.002.
- Ulloa A., 2004, *La construcción del nativo ecológico*, Bogotá, Instituto Colombiano de Antropología e Historia (ICANH) – COLCIENCIAS.
- Winichakul T., 1994, *Siam Mapped: A History of the Geo-Body of a Nation*, Honolulu, University of Hawaii Press.

L'AUTEUR

Odile Hoffmann

URMIS

IRD-Université Paris Diderot-CNRS

odile.hoffmann@ird.fr

Les inscriptions spatiales multiples et le territoire de la famille : mesure et diversité

AUTEURS

Christophe IMBERT, Éva LELIÈVRE

RÉSUMÉ

Les contours de la famille sont complexes à définir, mais il est admis aujourd'hui qu'on ne peut réduire la famille à un ménage, donc à une seule et même adresse. Plusieurs tentatives ont essayé de décrire la famille à travers les relations effectives entretenues entre leurs membres ; c'est dans cette optique que la notion d'entourage a été introduite. Les relations entre les individus restent dans une large mesure tributaires d'une proximité physique et c'est la raison pour laquelle l'étude des solidarités intergénérationnelles est généralement territorialisée. Nous appuyant sur les données de l'enquête Famille et Logements (INSEE, 2011), des connaissances inédites peuvent être produites sur ces questions. Nous explorerons tout d'abord les formes de proximité physique selon les caractéristiques socio-démographiques des individus et les types d'organisation familiale. Nous nous demanderons ensuite si ces formes sont liées à des inégalités territoriales – par exemple cette répartition a-t-elle des spécificités dans les zones rurales reculées où les personnes peu mobiles ont un accès rendu difficile aux services ? – ou a *contrario* si elle permet de compenser certains handicaps territoriaux.

MOTS CLÉS

Famille, réseau, territoire, ancrage, proximité

ABSTRACT

The full extent of family ties is difficult to assess, and it is now undoubtedly clear that families cannot be only viewed within the narrow frontier of one single household, with all members living at the same address. Social sciences research has approached the family through the intensity of relationships entertained between its members. In this field, the concept of "entourage" was introduced to name a group linked by strong ties even when living apart. Nevertheless, relationships are highly dependent on physical proximity, an incentive to study intergenerational solidarities through their spatial configuration. Taking advantage of the "Famille et Logements" survey (INSEE, 2011) data that collected the places of residence of all family members over three generations, this communication explores the different types of spatial proximity according to the socio-demographic characteristics of the respondents and family types. It then allows to address the question of territorial inequalities, *i.e.* to what extent family territories are modelled by regional features.

KEYWORDS

Family, network, territory, proximity, spatial configuration

INTRODUCTION

Les mobilités sont dictées par divers motifs, mais on peut toutefois les ré-inscrire dans le fonctionnement d'un groupe familial et les analyser au sein d'une économie domestique (Imbert, 2014). Les mobilités rattachent ainsi une personne à plusieurs lieux souvent

associés au fonctionnement familial. La question se pose donc de savoir si les réseaux de lieux entre lesquels les individus circulent forment des « systèmes de lieux » et si ces systèmes font territoire (Dureau et Giroud, 2014). Une approche démographique de ces questions suggère de réfléchir dans un premier temps à la structuration de ces réseaux de lieux à la fois d'un point de vue transversal, comme composante de la morphologie sociale d'un État ou d'une région et d'un point de vue longitudinal, comme une structure labile qui se transforme selon les âges de la vie. Si plusieurs enquêtes biographiques permettent de traiter le premier point à l'échelle d'une agglomération pour certaines générations et le second point *via* la collecte de la dynamique d'un réseau familial (Bonvalet et Lelièvre, 2012), il reste à établir la structure de ces réseaux à une échelle nationale et à montrer quelles différenciations sont associées à ces structures.

En termes de production d'enquêtes de grande ampleur par la statistique publique, le principal problème repose sur le fait que les individus sont rattachés à des ménages qui eux-mêmes forment « la famille », en accord avec le présupposé parsonien de prédominance de la famille nucléaire dans les sociétés modernes. Pourtant, contrairement au ménage, le groupe familial se déploie sur un territoire aux contours extrêmement variés (Bonvalet et Lelièvre, 1995, 2012). Envisager l'espace de ces liens potentiels ou établis pose ainsi un nouveau défi pour dépasser la référence spatiale unique que constitue « le logement du ménage ». L'étude de ces liens doit être menée à plusieurs niveaux : celui qui relève de l'échelle individuelle du fait que certains circulent entre plusieurs logements et y résident de façon simultanée ; celui qui relève de l'échelle du groupe familial qui se déploie dans l'espace et qu'il convient de repérer ; et enfin celui qui correspond à l'aspect fonctionnel de ce territoire ainsi défini et dont on peut alors explorer les attributs et l'influence qu'il exerce sur les comportements individuels, migratoires et familiaux.

Notre intervention propose de montrer en quoi l'enquête Famille et Logements (INSEE, 2011) permet, par son ampleur, d'envisager les proximités familiales sous un aspect inédit. Nous proposerons ensuite une discussion méthodologique sur le traitement statistique de l'objet réticulaire « territoire familial » et livrerons les tout premiers résultats de l'enquête qui porteront sur les déterminants sociaux de la structure spatiale du groupe familial.

1. UNE SOURCE D'INFORMATION INÉDITE SUR LA STRUCTURE SPATIALE DES RÉSEAUX FAMILIAUX

Associée à l'enquête annuelle de recensement de 2011, l'enquête Famille et Logements (EFL) a été réalisée en France métropolitaine par l'INSEE auprès de 360 000 personnes âgées de 18 ans et plus. Elle vise à recueillir la diversité des configurations familiales et la répartition spatiale des familles, en particulier les situations de bi-résidence. Grâce à l'importance de son échantillon, elle constitue une source unique pour expliquer la diversité de ces pratiques en fonction de l'âge, la situation familiale, l'implantation régionale et les caractéristiques socio-professionnelles des enquêtés. Son échantillonnage permet de réaliser des études aux échelles nationale et régionale.

L'enquête EFL permet de reconstituer la localisation d'un lignée ego-centrée, c'est-à-dire de situer les lieux de résidence des parents et des enfants d'un individu âgé de 18 ans et plus. L'âge et le sexe des enfants qui ne vivent pas avec l'enquêté sont connus et, pour ses parents, leur lieu de naissance et nationalité. De plus, des questions portent dans le questionnaire sur l'existence d'une autre résidence, les motifs et rythme de sa

fréquentation, sa localisation ainsi que les personnes associées à celle-ci (conjoint, enfants/parents, reste de la famille, amis ou autres). Enfin, des informations sur le couple, et donc le mode de résidence avec le conjoint, sont recueillies. Par ailleurs, des informations détaillées sont fournies sur la personne enquêtée et ses corésidents à travers les fiches du bulletin individuel du recensement : non seulement les caractéristiques socio-démographiques et socio-professionnelles, mais aussi les lieux de naissance, de résidence au 1^{er} janvier 2010, de travail et d'étude.

Ainsi l'enquête EFL est une source originale qui présente la localisation résidentielle à la commune d'une partie non négligeable de la famille d'un individu ainsi que d'autres lieux de son espace de vie qu'on peut confronter à un masse considérable de descripteurs socio-économiques et socio-professionnels. Compte tenu de l'absence d'information sur les fratries, on se gardera bien d'assimiler les réseaux familiaux étudiés au groupe familial, ce qui nous impose de ne rien inférer sur le fonctionnement de ces réseaux et de nous restreindre à l'analyse de leur structure spatiale et de ses déterminants sociaux.

Néanmoins, la structure spatiale des réseaux familiaux, plus particulièrement au sein de la parentèle, est un indicateur robuste des solidarités familiales caractéristiques de certains groupes sociaux (Young et Wilmot, 1957 ; Courgeau, 1972 ; Bonvalet *et al.*, 1999 ; Bonvalet et Lelièvre, 2012). Par ailleurs, elle offre une vision tout à fait originale des processus de peuplement, qu'il s'agisse des migrations internes ou internationales de l'évolution de certains espaces comme les espaces ruraux ou les espaces périurbains. Avec parfois la présence de lieux relatifs à 4 générations, des grands-parents¹ des enquêtés à leurs enfants, l'information disponible permet de porter un regard renouvelé sur la géographie de la population de la France.

2. PROBLÈMES DE STRUCTURE, PROBLÈMES DE MESURE

Le problème majeur qui se pose d'emblée quand on veut étudier les réseaux familiaux d'une population aussi large est celui de l'hétérogénéité de leur composition. Il convient ainsi de commencer l'analyse de la structure des réseaux familiaux par celle de leur constitution avant de traiter de leur agencement spatial.

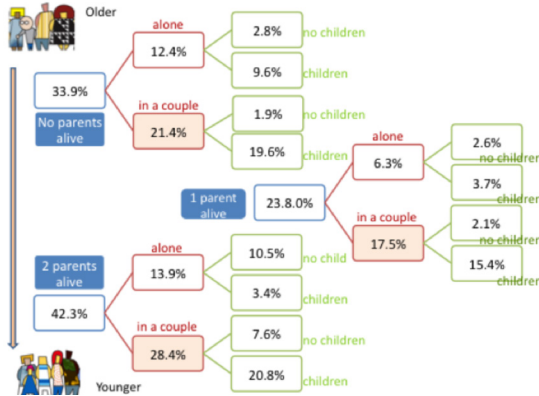
Avant le nombre de personnes, il s'agit de voir quelle diversité générationnelle caractérise les structures familiales (figure 1). On trouve à la fois des réseaux composés de trois générations (43,2 % des enquêtés ont à la fois des descendants et ascendants), deux générations (52,1 % ont soit des descendants, soit des ascendants) et un seule (4,7 % n'ont ni ascendant, ni descendant). Cette description peut être enrichie par la prise en compte de la situation conjugale (être en couple, corésident ou non). Ces configurations sont largement déterminées par l'âge. Retenons que très peu d'enquêtés au total se retrouvent sans réseau familial.

3. DES TERRITOIRES FAMILIAUX DIFFÉRENCIÉS STRUCTURELLEMENT ?

Une fois la composition des réseaux familiaux connue, l'étude des configurations spatiales peut être menée. Celle-ci n'en est encore qu'à ses débuts, nous n'avons à ce jour réalisé que des descriptions simples de ces configurations (tableau 1 et figure 2).

¹ En considérant que le lieu de naissance des parents des enquêtés peut être associé à des lieux de résidence de ses grands-parents.

Figure 1. Composition des réseaux familiaux des personnes âgées de 18 ans et plus (EFL, 2011)



Pour initier ces explorations, considérant le sous-échantillon des enquêtés ayant deux parents vivants, le tableau 1 décrit la configuration du territoire familial de 43 % des enquêtés selon leur mode de vie en couple (en couple ou pas, corésident ou non). On dispose donc de la description des réseaux familiaux à au moins deux générations (l'enquêté et ses parents) et possiblement trois générations si l'enquêté a lui-même des enfants.

Tableau 1. Proximité des enquêtés avec leurs parents (EFL, 2011 – sous-échantillons des enquêtés ayant deux parents vivants)

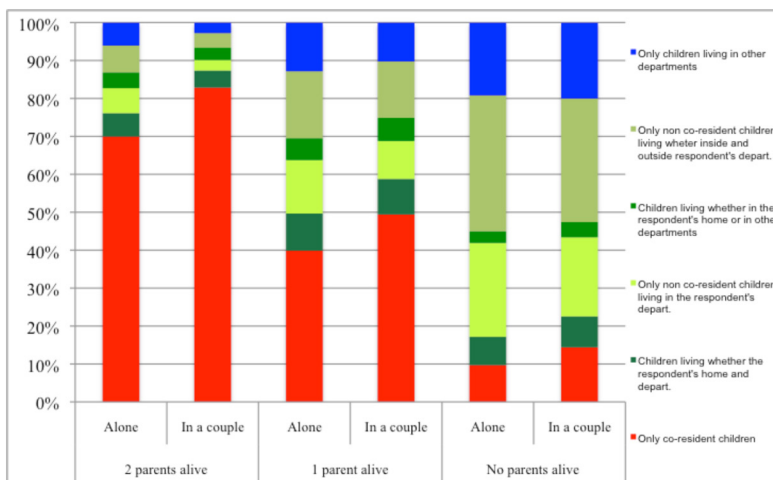
	Couple corésident		Couple non co-habitant		En couple - Total		Vivant seul(e)	
	Sans enfant	Avec enfant(s)	Sans enfant	Avec enfant(s)	Sans enfant	Avec enfant(s)	Sans enfant	Avec enfant(s)
Au moins 1 parent corésident	1,6	1,7	18,9	5,3	5,2	1,7	38,9	5,1
Au moins 1 parent dans la même commune	12,4	16,5	12,8	20,5	12,4	16,6	16,0	23,1
Au moins 1 parent dans le même département *	32,4	35,0	18,2	25,4	29,4	34,9	11,8	26,6
Parents en dehors du département	53,6	46,8	50,1	48,8	53,0	46,8	33,3	45,2
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

La majorité des enquêtés (âgés de plus de 18 ans) en couple vivent éloignés de leurs parents. Le fait d'être parent soi-même correspond à un territoire plus resserré. Le schéma s'inverse pour les personnes seules sans enfant qui vivent plus fréquemment à distance, il faut néanmoins avoir à l'esprit que, dans ce groupe, il s'agit des plus jeunes venant juste de décohabiter du domicile parental. Les couples vivants séparément (qu'ils aient des enfants ou non) occupent quant à eux, en termes d'extension de leur territoire familial, une place intermédiaire entre les couples corésidents et les enquêtés sans conjoint.

Il est intéressant également de noter que ceux-ci et les couples non corésidents vivent toujours significativement plus fréquemment dans la même commune que leurs parents.

Examinons ici cette fois l'échantillon des enquêtés ayant des enfants (72,4 %). Les plus jeunes, dont les deux parents sont également encore en vie, vivent avec l'ensemble de leurs enfants. Au fur et à mesure, alors que leur âge augmente, leurs enfants décohabitent, néanmoins ceux-ci sont peu nombreux à s'être éloignés au-delà du département.

Figure 2. Proximité spatiale des enquêtés et de leurs enfants
(EFL, 2011 – sous-échantillons des enquêtés ayant des enfants)



Ces résultats préliminaires montrent une grande variété de configurations spatiales qui sont largement déterminées par l'âge, notamment par les changements de situation engendrés par le passage à l'âge adulte (autonomie résidentielle avec une sortie du département de résidence pour les études ou le travail, rencontre d'un conjoint, mise en couple et naissances) (Robette, 2010).

Les données ayant été rendues publiques en juillet 2013, des analyses plus poussées sont en cours de réalisation. Elles sont orientées dans deux directions. Une première consiste à créer des indicateurs de proximité en nous appuyant sur des travaux menés sur les données de l'enquête Biographies et entourage (INED, 2000-2001) (Lelièvre et Robette, 2010). Une seconde vise à produire une analyse statistique des indicateurs en mobilisant des variables explicatives portant sur d'autres caractéristiques de l'espace de vie des individus décrites plus haut, et des descripteurs des enquêtés et de leur entourage.

RÉFÉRENCES

- Bonvalet C., Lelièvre E., 1995, « Du concept de ménage à celui d'entourage : une redéfinition de l'espace familial », *Sociologie et Sociétés*, n° 2, vol. 27, pp. 177-190.
- Bonvalet C., Lelièvre E., 2012, *De la famille à l'entourage*, Paris, INED.
- Bonvalet C., Gotman A., Grafmeyer Y. (dir.), 1999, *La famille et ses proches : l'aménagement des territoires*, Paris, INED, collection « Travaux et documents », 143.
- Courgeau D., 1972, « Les réseaux de relations entre personnes. Étude d'un milieu rural », *Population*, 27(4-5), pp. 641-683.
- Dureau F., Giroud M., 2014, « La dynamique biographique des lieux de la circulation : une "affaire de famille" ? », in Imbert et al., *D'une métropole à l'autre : pratiques urbaines et circulations dans l'espace européen (perspectives depuis Lisbonne)*, Paris, Armand Colin, collection « Armand Colin Recherches » [à paraître].
- Imbert C., 2014, « Introduction », in Imbert et al., *D'une métropole à l'autre : pratiques urbaines et circulations dans l'espace européen (perspectives depuis Lisbonne)*, Paris, Armand Colin, collection « Armand Colin Recherches » [à paraître].
- Lelièvre E., Robette N., 2010, "A Life Space Perspective to Approach Individual Demographic Processes", *Canadian Studies in Population*, vol. 37, n° 1-2, pp. 207-244 [en ligne <http://www.canpopsoc.org/journal/2010/CSPv37n1-2p207.pdf>].
- Robette N., 2010, "The diversity of pathways to adulthood in France: evidence from a holistic approach", *Advances in Life Course Research*, 15(2-3), pp.89-96.
- Young M., Willmott P., 1957, *Family and Kinship in East London*, London, Routledge and Kegan Paul (trad. fr. *Le village dans la ville*, 1983, Paris, Centre G. Pompidou).

LES AUTEURS

Christophe Imbert

MIGRINTER

Université de Poitiers

christophe.imbert@univ-poitiers.fr

Éva Lelièvre

Mobilités, logement et entourage

INED

eva@ined.fr

Construire un instrument de mesure de la vitalité des communautés rurales : une expérience québécoise

AUTEUR

Bruno JEAN

RÉSUMÉ

La vitalité des communautés rurales est récemment devenue une préoccupation des citoyens, des collectivités et de leurs élus, tout comme une finalité de certaines politiques publiques. Cette notion est une construction sociale et théorique qui n'est pas directement observable et qui, par conséquent, n'est pas non plus directement mesurable. Toutefois, elle est aussi un déterminant du développement local en covariance avec un ensemble de variables. Ce constat permet la construction d'un instrument de mesure qui utilise différents indicateurs associés aux principales dimensions de la *vitalité des communautés*. Au Québec, dans le cadre de la *Politique nationale de la ruralité*, il était prévu de mettre à la disposition des collectivités un outil leur permettant de diagnostiquer leur vitalité locale, de mesurer son évolution dans le temps et de voir comment elle se compare à celle mesurée sur un groupe de municipalités comparables. Nous avons constaté que cette volonté de mesurer la vitalité sociale était très fréquente dans les grandes villes, ce qui a facilité notre travail d'identification des indicateurs bien que la réalité rurale nécessite des indicateurs appropriés. Construire un tel outil de mesure d'une réalité difficile à saisir a posé des défis méthodologiques que notre communication illustrera tout en présentant sommairement le prototype que nous avons mis au point.

MOTS CLÉS

Ruralité, vitalité, mesure, développement rural, index

ABSTRACT

The vitality of rural communities is becoming a major issue for citizens as well as for elected people and also a concern taking in account by some public policies. Such concept is a social and theoretical construction; so, we cannot look at that reality directly; then, it is also difficult make a measurement. However, vitality is a determinant of local development that we can assess by many variables. So, it might be possible to build a rural community vitality index. The Quebec government had decided to provide such tool to the rural community which help them to know more about theirs own vitality over the time. We discover that many large cities have already used such vitality index and then we can use some of those indicators with adaptation to rural settings. In this paper, we will recall the methodological challenges we faced in building that rural vitality index and we give an overview of the prototype will build for Quebec rural communities.

KEYWORDS

Rurality, vitality, measurement, development rural, index

INTRODUCTION

La vitalité des communautés est devenue une grande préoccupation des citoyens, des collectivités et de leurs élus, tout comme une finalité de certaines politiques publiques. Nous voulons décrire ici un outil de mesure de la vitalité sociale développé pour le

gouvernement du Québec et la *Politique nationale de la ruralité 2007-2014* qui annonçait cette intention : « Se doter d'un indice de suivi de la vitalité des communautés rurales – Mise à la disposition des municipalités régionales de comté (MRC) et des communautés locales d'un instrument d'évaluation de leur niveau de vitalité dans le but de leur permettre de : jeter un regard objectif sur leurs forces, leurs actions et leurs organisations ; évaluer leur progression au fil des ans et constater les progrès et le chemin qu'il leur reste à parcourir pour atteindre les objectifs fixés ». Le déploiement de cet outil vient d'être confirmé avec le renouvellement de cette politique rurale en décembre 2013. La présente communication permettra d'illustrer notre démarche visant à construire un instrument servant aux communautés rurales pour évaluer leur propre vitalité, instrument communément appelé l'IVCR, pour *Indice de vitalité des communautés rurales*. Pour les fins de l'allocation des ressources financières aux localités rurales, cette politique rurale utilise déjà un *Indice de développement*, basé essentiellement sur des variables économiques disponibles dans le recensement. Mais l'IVCR mesure la vitalité sociale qui est souvent en lien avec le dynamisme économique.

Nous avons d'abord réalisé une vaste revue de la littérature scientifique sur cette notion de « vitalité des communautés » à partir de laquelle nous avons identifié plusieurs constats. D'abord, la notion de vitalité des communautés n'apparaît pas, au-delà du sens commun, comme un concept très formalisé avec une définition précise. Elle se compose d'éléments multiples et elle est une construction sociale et théorique qui n'est pas directement mesurable en soi. Toutefois, elle est aussi une condition structurelle qui influence la covariance d'un ensemble de variables, ce qui permet de développer un modèle d'évaluation utilisant différents indices associés à ses dimensions les plus importantes. De manière généralement acceptée, la vitalité des communautés fait référence à la présence et au degré de mobilisation de relations et de liens d'interactions individuelles et collectives, notamment institutionnels, influençant la capacité de la communauté à changer, s'adapter et prospérer afin d'améliorer le « bien-être » du plus grand nombre de résidents.

La vitalité d'une communauté a donc été définie comme sa capacité à régler collectivement des problèmes, pour la construction de laquelle elle mobilise des relations fortes, actives et inclusives entre individus, groupes d'intérêt, acteurs économiques locaux (privés, publics), organisations de la société civile (OBNL, etc.) et institutions (gouvernance territoriale, enseignement, etc.) dans le but de promouvoir et améliorer le bien-être individuel et collectif. Cette définition implique une approche plus qualitative des facteurs intangibles de développement des communautés en référence aux notions de cohésion sociale, de capital social, de participation et de développement des capacités.

1. LA MESURE DE LA VITALITÉ DES COMMUNAUTÉS RURALES : LES ENSEIGNEMENTS DE LA REVUE DE LITTÉRATURE

En pratique, pour concevoir un instrument d'évaluation portant spécifiquement sur la vitalité des communautés rurales québécoises, il faut : 1) une assise théorique, un modèle du changement social, 2) un catalogue d'indicateurs restreints et sélectionnés pour leur pertinence et leur potentiel de mesure, et 3) un prototype d'instrument diachronique pour prendre cette mesure et suivre son évolution. Dans le cas d'un instrument portant sur la « vitalité des communautés » mesurée à l'échelle des localités, l'outil doit tenir compte des conditions requises suivantes : 1) intégrer des variables de nature qualitative ; 2) reposer sur la collecte de données à l'échelle locale ; 3) reposer surtout sur la collecte de données

de source primaire (produites localement) plutôt que secondaire ; 4) permettre à l'utilisateur de réaliser des autodiagnostic (dans le sens où les communautés locales pourraient s'administrer librement l'outil à elles-mêmes) ; 5) être d'une grande simplicité à la fois d'utilisation et d'interprétation des résultats pour assurer l'adoption et l'utilisation de l'outil. On comprend ici que la vitalité d'une collectivité ne peut pas se mesurer uniquement par des indices disponibles dans les recensements gouvernementaux mais principalement par des appréciations subjectives des résidents de la collectivité en question, donc des variables qualitatives (et non quantitatives) et une nécessaire collecte de données à l'échelle locale.

Sans prétendre en faire un inventaire exhaustif, les nombreuses constructions théoriques et expériences empiriques en rapport avec la notion générale de « mesure du développement » se déclinent avec des concepts apparentés comme, par exemple :

1. *l'indice du développement humain* (IDH) : développé par le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dans le cadre de la publication, en 1990, du premier *Rapport mondial sur le développement humain*, il repose sur trois types de variables : les revenus, la santé et les connaissances (éducation) ;
2. *l'indice pondéré de progrès social* (IPPS) : développé par Richard Estes de l'Université de Pennsylvanie en 1997 afin de bonifier un précédent *Indice de progrès social* datant de 1984, il repose sur la standardisation de 46 indicateurs ;
3. *l'indice de qualité de vie* (IQV) (Diener et Suh, 1997) : les variables retenues se regroupent dans trois dimensions : les besoins biologiques, l'interaction sociale, et les besoins de survie et de bien-être ;
4. les *indices du bien-être des nations* (IBN), dits de Prescott-Allen et élaborés en 2001 : axés sur l'intégration de variables liées au développement durable, alléguant qu'un indice de bien-être économique et social doit aussi incorporer les coûts de l'activité humaine pour l'environnement, ils reposent sur 51 indicateurs ;
5. *l'indice de progrès réel* (IPR) : élaboré par l'organisme de recherches et politiques *Redefining Progress* de San Francisco afin d'évaluer le bien-être économique, environnemental et social aux États-Unis, mieux que ne le font les mesures de PIB par habitant ;
6. *l'indice de bien-être des collectivités* (IBC) du ministère des Affaires indiennes et du Nord du Canada ;
7. *l'indice de développement socio-économique* (IDS) du ministère des Affaires municipales et des Régions du Québec.

Développés dans le sillage des travaux pionniers et des études internationales sur la population et le développement réalisés à partir des années 1970, tous ces types d'indices composites revendiquent toujours l'utilisation d'indicateurs nouveaux ou plus pertinents pour marquer un progrès, un saut qualitatif dans les évaluations de niveaux de développement global par rapport aux indicateurs classiques toujours taxés d'être imparfaits que sont, par exemple, les PIB ou les PNB par habitant (Cooke, 2005 : 1). Poursuivant explicitement les mêmes objectifs, un tout dernier indice a d'ailleurs été lancé en mai 2011 par l'OCDE : *l'indice du vivre mieux* (IVM), qui permet de comparer le bien-être général des populations de ses 34 pays membres. L'indice est basé sur 20 variables, regroupées dans 11 dimensions que l'OCDE a identifiées comme essentielles au bien-être en termes de conditions matérielles de vie (logement, revenus, emplois) et de qualité de vie (communauté, éducation, environnement, gouvernance, santé, satisfaction de vivre, sécurité et équilibre travail-vie). Si l'instrument est nouveau, plus de 80 %

des indicateurs utilisés dans l'index ont déjà été publiés d'une manière ou d'une autre par l'OCDE ².

Aucun de ces indices ne porte spécifiquement sur la *vitalité des communautés* et ne la mesure donc. Tous peuvent être source d'inspiration mais, même si certains sont plus proches des fondements de ce concept, ils présentent néanmoins pour les fins du projet l'une ou l'autre des limites. On revient toujours au même défi méthodologique central pour l'élaboration d'un IVCR, à savoir : comment évaluer, mesurer à la fois « localement » et à la fois « spécifiquement », la *vitalité de communautés rurales*.

2. LES GRANDES DIMENSIONS DE LA VITALITÉ

Il existe un certain nombre d'expériences empiriques documentées qui ont tenté un tel type d'exercice. Au Canada, trois projets de recherches récents ont utilisé nommément la notion de *vitalité des communautés* : 1) *Community Vitality. A Report of the Institute of Wellbeing*, de l'Institute of Wellbeing (Scott et Katherine, 2009) ; 2) *A Neighbourhood Vitality Index: An Approach to Measuring Neighbourhood Well-being*, United Way of Greater Toronto (Meagher et Sean, 2007) ; 3) *Beyond Economic Survival. 97 Ways Small Communities Can Thrive. A Guide to Community Vitality*, du Centre for Innovative & Entrepreneurial Leadership, Ciel (Stolte, Mike, Metcalfe et Bill, 2009).

Plusieurs « variables », synthétisées après analyse dans une douzaine de dimensions théoriquement cohérentes, permettent de qualifier ce que serait un niveau donné de *vitalité*. Nous avons ensuite identifié les grandes dimensions dans huit instruments d'évaluation du *capital social*, du *bien-être/qualité de vie* ou encore de la *vitalité des communautés*.

Certaines questions reviennent systématiquement, par exemple :

- *membership* et participation à des associations locales,
- bénévolat,
- participation aux mécanismes formels de gouvernance locale,
- organisation et degré de proactivité en développement local,
- taille et densité des réseaux familiaux, d'amis ou de voisinage,
- soins et assistance aux autres,
- criminalité, confiance dans les autres ou encore perception de sécurité,
- sentiments d'appartenance ou encore perception de la région.

Ces expériences de construction d'un *vitality index* ont cependant un certain nombre de limites. Par exemple, certains instruments sont applicables à l'échelle locale mais n'intègrent pas les dimensions qualitatives qui caractérisent la *vitalité des communautés*. D'autres tentent de le faire et offrent des exemples intéressants mais reposent sur des données qui n'existent pas ou ne sont pas disponibles à l'échelle désagrégée de petites collectivités territoriales.

3. LES DIMENSIONS RÉCURRENTES RETENUES

Après un travail majeur d'analyse des différentes tentatives significatives de construction d'un index de vitalité, nous avons retenu des variables, généralement identifiées par ces recherches, et regroupées dans cinq grandes dimensions principales :

² www.oecdbetterlifeindex.org.

- La participation sociale. On se réfère ici à la participation dans des associations volontaires, des groupes communautaires, des activités de bénévolat, des activités communautaires, etc., qui, en plus d'améliorer la qualité de vie de la communauté, permet un engagement citoyen.
- L'engagement civique. Il s'agit ici d'une mobilisation plus grande qui implique des activités au niveau de la démocratie locale formelle, des mécanismes de développement local, de l'école, du *leadership* informel ou d'une contribution à la circulation de l'information, etc.
- Les réseaux sociaux et de soutien. On se réfère ici à l'existence et au dynamisme des réseaux de famille, d'amis et de voisinage, à la capacité des citoyens de prodiguer de l'assistance aux autres, etc.
- L'aspect de réciprocité, confiance et sécurité. On se réfère ici au sentiment de sécurité, au sentiment de confiance qui anime les résidents de la communauté, ou à la perception subjective de la sécurité.
- L'aspect d'appartenance et d'identité. On se réfère ici au sentiment d'appartenance à la localité qui se manifeste par la vision positive de la communauté, la fierté vis-à-vis de son milieu de vie auquel on s'identifie (fierté, sentiments d'appartenance, représentations de la localité, etc.).

Il a été convenu que l'instrument devra parvenir à résoudre le problème de l'intégration d'un certain nombre de variables de nature qualitative et dont plusieurs sont déterminantes, mais dont l'appréciation sera la moins subjective possible. Il devra également reposer sur des variables évaluables à l'échelle désagrégée des municipalités locales afin de ne pas dépendre de données de source secondaire ou agrégées régionalement, puisqu'il est souhaité que toute collectivité territoriale puisse se l'auto-administrer et faire son autodiagnostic.

4. PRÉSENTATION DU PROTOTYPE

Nous décrivons ici sommairement le prototype livré pour l'IVCR. Les questions sont présentées en annexe ³. Le prototype se présente comme un fichier excel comportant quatre feuillets. Le 1^{er} présente le questionnaire (écran de saisie). Le 2^e est la feuille de calcul sur laquelle les réponses sont reportées et converties en scores, groupés par dimensions et sous-dimensions. Le 3^e présente un exemple de page de résultats. Et le 4^e, un exemple de sortie graphique proposée pour « voir » et interpréter les principaux résultats et paramètres. Le fichier servira de base pour le travail subséquent de conception et de programmation de l'IVCR lui-même (qui ne sera pas, bien entendu, sous format excel mais une interface accessible en ligne, permettant l'enregistrement des informations saisies dans une base de données).

Le questionnaire rassemble 74 questions, ventilées comme suit :

- dans la dimension *Participation sociale* : 5 questions sur l'ensemble des « Organisations communautaires », 4 sur le « Bénévolat », 9 sur les « Activités et loisirs communautaires » ;
- dans la dimension *Engagement civique* : 9 questions sur la « Démocratie locale », 12 sur le « Développement économique local », 5 sur la « Vie scolaire et préscolaire » ;
- dans la dimension *Réseautage, socialisation, voisinage et soutien social* : 12 questions ;
- dans la dimension *Sécurité, confiance* : 7 questions ;
- dans la dimension *Appartenance, identité, fierté* : 11 questions.

³ Le questionnaire final, une feuille de résultat, de même qu'un exemple de sortie graphique, accompagnent le prototype mais sont absents ici faute de place.

Le prototype de l'IVCR peut théoriquement générer des valeurs variant entre approximativement 100 et 600 points et qui pourront être standardisées en pourcentage. Des seuils, pour le moment temporaires car ils devront être redéfinis lorsqu'un nombre suffisant de localités auront complété l'exercice d'évaluation et qu'il sera dès lors possible de calculer des « moyennes » plus conformes, permettent de distinguer une vitalité exceptionnelle d'une vitalité très forte, bonne, moyenne, faible ou très faible. Nous pensons aussi qu'il sera utile de ramener tous les scores sur un indice dont le maximum est 100, une référence bien connue.

Les pointages de la feuille de calcul, IVCR global et par dimensions et sous-dimensions, sont transposés sur une simple feuille de résultats permettant une représentation plus lisible, dépouillée et synthétique. L'ensemble de ces informations permet à la communauté qui évalue son *niveau de vitalité* de se positionner et de s'apprécier par rapport à la vitalité théorique d'une communauté « idéale » (scores maximums) et par rapport à la situation moyenne prévalant dans l'ensemble des autres localités. Le graphe permet aussi d'identifier ses dimensions et sous-dimensions plus fortes et plus faibles, celles où sa situation s'améliore ou se dégrade dans le temps, ce qui est l'objectif ultime de cette mesure, non pour faire un palmarès des collectivités mais pour fournir un outil de diagnostic de leur situation et son évolution dans le temps.

CONCLUSION

La construction d'un tel indice de vitalité d'une communauté rurale présente plusieurs défis d'ordre méthodologique. Il faut résoudre le problème de l'intégration des variables de nature qualitative (plusieurs sont déterminantes) mais dont l'appréciation serait la moins subjective possible ; cela peut se réaliser en demandant au conseil municipal de remplir le questionnaire chaque année. Cela suppose que toute collectivité territoriale puisse se l'auto-administrer et faire son autodiagnostic.

Une question d'appropriation de l'outil se pose alors : il faudra convaincre les communautés locales de sa pertinence et de son utilité. La meilleure stratégie consiste à convaincre en premier lieu le réseau des agents de développement rural pour animer le processus et administrer l'IVCR. Il faut aussi mettre en place une interface d'utilisation de l'IVCR (accessible *via* un portail intranet) en relation avec une base de données sécurisée qui puisse permettre d'emmagasiner les informations recueillies dans le temps et calculer des moyennes. Alors, les municipalités pourront comparer leur situation à la situation moyenne des localités de leur taille. Par ailleurs, pour les élus locaux, il faut faire très attention à ce que l'outil ne soit pas perçu comme une tâche obligatoire, une exigence administrative supplémentaire, une formalité en lien avec la reddition de compte. L'outil sera approprié si l'on parvient à convaincre les administrations locales et les agents de développement rural de son utilité comme outil d'animation du développement des collectivités locales.

RÉFÉRENCES

- Annis R., Racher F., Beattie M., 2002, *Rural Community Health and Well-Being: A Guide to Action*, Rural Development Institute, Brandon University.
- Bobbitt L., Green S., Candure L., Morgan G.A., 2005, "The Development of A County Level Index of Well-Being", *Social Indicators Research*, vol. 73, n° 1, pp. 19-42.
- Boisvert R., 2007, *Les indicateurs de développement des communautés : vers le déploiement d'un dispositif national de surveillance*, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et Agence de santé de la Mauricie et du Centre-du-Québec, Trois-Rivières, Québec.

- Cooke M., 2005, *L'indice de bien-être des collectivités autochtones (IBC) : une analyse théorique*, Direction de la recherche et de l'analyse, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada.
- Flora C.B., Flora J.L., 2003, "Social Capital", in Brown D. L., Swanson L. E. (eds.), *Challenges for Rural America in the Twenty-First Century*, The Pennsylvania State University Press, pp. 214-227.
- Jean B., 1997, *Territoires d'avenir. Pour une sociologie de la ruralité*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Jean B., Dionne S., Desrosiers L., 2009, *Comprendre le Québec rural*, Chaire de recherche du Canada en développement rural, Université du Québec à Rimouski (UQAR).
- Jean B., Épenda A., 2004, « Le capital social et le développement des "capacités de développement" des communautés rurales : les enseignements d'une étude canadienne », *Revue d'Économie régionale et urbaine*, n° 3, Poitiers, pp. 673-694.
- Meagher S., 2007, *A Neighbourhood Vitality Index: An Approach to Measuring Neighbourhood Well-being*, Report for Action for Neighbourhood Change, United Way of Greater Toronto.
- Metropolitan Chicago Information Center, 2010, *A Technical Explanation of CVI Methodology - The MCIC Community Vitality Index* [en ligne <http://www.mci.org/web/datainfo/cvi/aboutcvi.asp>].
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), *Politique nationale de la ruralité 2014-2024* [en ligne <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/developpement-regional-et-rural/ruralite/politique-nationale-de-la-ruralite/pnr-2014-2024/>].
- O'Sullivan E., McHardy M., 2004, *L'indice du bien-être des collectivités (IBC) : évolution de la différence entre le bien-être des collectivités des Premières nations et celui des autres collectivités canadiennes*, Direction de la recherche et de l'analyse, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada.
- Reed P., 2000, *Developing Civic Indicators and Community Accounting in Canada*, Centre for Applied Social Research, Carleton University.
- Scott K., 2009, *Community Vitality. A Report of the Institute of Wellbeing*, Institute of Wellbeing.
- Stolte M., Metcalf B., 2009, *Beyond Economic Survival. 97 Ways Small Communities Can Thrive. A Guide to Community Vitality*, The Centre for Innovative & Entrepreneurial Leadership (Ciel).

L'AUTEUR

Bruno Jean

Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement rural
CRDT
Université du Québec à Rimouski
bruno_jean@uqar.ca

ANNEXE – LISTE DES QUESTIONS SELON LES GRANDES DIMENSIONS DE LA VITALITÉ SOCIALE

Participation sociale

– *Organisation communautaire* (recension des organismes communautaires locaux actifs et formellement organisés : loisirs adultes généraux ; loisirs culturels et/ou scientifiques ; loisirs spécifiquement jeunesse (autres que sportifs) ; sports (adultes et jeunesse) ; soutien social ; philanthropique et organisations charitables ; religieuse et/ou spirituelle ; vie civique ; vie scolaire et petite enfance)

1. Nom
2. Nombre approximatif de membres véritablement actifs
3. Fréquence des activités et/ou réunions régulières non publiques, réservées aux membres
4. Fréquence des activités ouvertes au public
5. Possède un site web

– *Bénévolat (implication communautaire)*

6. Approximativement combien de personnes dans la municipalité peuvent être considérées comme faisant du bénévolat régulièrement pour la communauté ?
7. Approximativement combien de personnes dans la municipalité peuvent être considérées comme faisant du bénévolat occasionnellement pour la communauté ?
8. Composition générale des bénévoles impliqués dans l'organisation d'activités
9. Existe-t-il une activité municipale annuelle ou régulière de reconnaissance des bénévoles ?
- *Activités et loisirs communautaires*
10. Existe-t-il un événement annuel de type festival dans la municipalité ?
11. Nombre approximatif, par année, d'événements et/ou activités communautaires de type « activités sociales » ou « activités culturelles », ouvertes au public, à toute la population ?
12. Existe-t-il dans la municipalité un service estival d'animation de type « terrain de jeux » ?
13. Y a-t-il un terrain de jeux public pour enfants (balançoires, bascules, modules pour grimper, glisser, etc.) dans la municipalité ?
14. Quel est l'état général du ou des terrains de loisirs dans la municipalité ?
15. Existe-t-il une ou des ententes intermunicipales pour accès à certains équipements, infrastructures ou services de loisirs dans localité(s) avoisinante(s) ?
16. Existe-t-il une ou des équipe(s) locale(s) organisée(s) de sport d'équipe (ex. baseball, balle-molle, soccer, hockey, etc.) ?
17. Y a-t-il un local des loisirs ouverts à certains moments connus de type « maison des jeunes » ou encore « cabane de patinoire » ?
18. Y a-t-il une bibliothèque publique dans la municipalité ?

Engagement civique

– *Démocratie locale*

19. Caractérisation des mandats de maire et conseillers au conseil municipal ?
20. Âges du ou des plus jeunes membres du conseil municipal ?
21. Combien de personnes environ assistent, en moyenne, aux séances régulières du conseil municipal ?
22. Sur les dossiers importants, la municipalité a-t-elle le réflexe, outre les séances de questions aux réunions régulières du conseil municipal, d'organiser des réunions publiques d'information ?
23. Existe-t-il un petit bulletin municipal d'information, distribué gratuitement dans les boîtes postales de la communauté ?
24. La municipalité possède-t-elle un site web ?
25. Existe-t-il dans la municipalité un ou des babillards ou lieux d'affichage public véritablement utilisés pour annoncer, outre les avis légaux, des activités sociales, culturelles, sportives, des petites annonces, etc. ?
26. Existe-t-il dans la municipalité un comité de citoyen organisé, qu'il soit plus ou moins formel, et qui intervient auprès du conseil municipal sur un ou des dossiers quelconques ?
27. Type de leadership du conseil municipal - comment qualifieriez-vous l'administration municipale ?

– *Développement économique local*

28. Existe-t-il un comité ou une structure locale dédié spécifiquement au développement local ?
29. Y a-t-il un agent de développement local ou de développement rural qui consacre du temps à la communauté locale ?
30. Existe-t-il un plan ou une stratégie de développement local que la municipalité utilise et met à jour périodiquement ?

31. Existe-t-il une table de concertation, un comité de coordination ou une rencontre annuelle de tous les organismes actifs dans la municipalité ?
32. Existe-t-il une politique familiale (ou l'équivalent) dans la municipalité ?
33. Existe-t-il une politique culturelle (ou l'équivalent) dans la municipalité ?
34. Existe-t-il une politique d'accueil (ou l'équivalent), ou encore une action/activité, pour marquer l'accueil de nouveaux résidents dans la municipalité ?
35. Existe-t-il un comité consultatif d'urbanisme (CCU) actif dans la municipalité ?
36. Y a-t-il au conseil municipal au moins une personne reconnue pour plaider régulièrement pour le compte de l'environnement ?
37. La protection et la mise en valeur des paysages est-elle une préoccupation pour le conseil municipal ?
38. Existe-t-il un office ou un comité local de tourisme ?
39. Les principaux services de proximité suivants : épicerie ou dépanneur ; essence ; comptoir ou guichet caisse populaire ; et service postal, sont-ils disponibles dans la municipalité ?
– *Vie scolaire et préscolaire*
40. Y a-t-il une école primaire dans la municipalité ?
41. Stabilité ou roulement des membres du personnel de l'école primaire (professeurs, direction, etc.)
42. S'il existe une école primaire dans la municipalité, est-ce que ses professeurs et écoliers offrent au moins une fois par année un spectacle de fin d'année ou encore de Noël auquel toute la communauté est invitée à assister ?
43. Existe-t-il un service de garde en milieu scolaire (s'il existe une école primaire dans la municipalité) ou un autre type de service de garde « communautaire » (exception faite des garderies privées ou CPE milieu familial) ?
44. Existe-t-il une ou des ententes (formellement ou non) entre la commission scolaire et la municipalités pour accès à des équipements ou des infrastructures (à des fins communautaires, culturelles, sportives, etc.) ?

Réseautage, socialisation, voisinage et soutien social

45. La plupart des gens connaissent par leurs noms les personnes d'au moins 3 familles voisines ?
46. Lorsque les gens se croisent sur la rue, au guichet automatique, au dépanneur, outre les gens qui sont déjà amis ou bonnes connaissances, est-ce que généralement ils se saluent ?
47. Existe-t-il des cas problématiques de voisinage, persistants et bien connus de tous (litiges, chicane de clôture, chiens laissés en liberté, conflits ou irritants liés à l'épandage agricole, la présence d'une industrie, d'une « cour à scrap », etc.) ?
48. Au cours de la dernière année, y a-t-il eu à votre connaissance un ou quelques litiges entre voisins (par exemple, histoire de clôtures ou de chiens en liberté) qui se soient rendus jusqu'en cour ou aient nécessité une sorte de médiation spéciale ?
49. Les personnes âgées qui vivent dans la communautés ont-elles accès facilement aux biens et services qui leur permettent de conserver leur autonomie et continuer d'y habiter longtemps ?
50. Existe-t-il dans la communauté une forme d'assistance, privée ou par une association, pour offrir aux personnes âgées de l'aide de type « aide ménagère » ou popotte-roulante ?
51. Y a-t-il une forme de guignolée organisée localement dans le temps des fêtes pour redistribuer des provisions aux familles ou aux personnes les plus démunies ?
52. Y a-t-il plusieurs personnes ou familles véritablement isolées socialement ?
53. S'il existe une habitation à loyer modique (HLM), ses locataires sont-ils impliqués

socialement (bénévolat) dans la communauté ?

54. Existe-t-il plusieurs ou au moins un établissement commercial de type épicerie et/ou dépanneur, où les gens peuvent se croiser, jaser, socialiser ?

55. Existe-t-il plusieurs ou au moins un établissement de restauration (café, restaurant, bar, cantine à frites, etc.), où les gens peuvent se croiser, jaser, socialiser ?

56. Existe-t-il plusieurs ou au moins un lieu aménagé de type espace vert/parc public (parc, banc public, halte routière, site pour pique-nique, sentiers, etc.), où les gens peuvent se croiser, jaser, socialiser ?

Sécurité, confiance

57. Est-ce que, généralement, les gens barrent leurs portes de résidence la nuit ?

58. Retrouve-t-on des graffitis dans les parcs et autres endroits publics ?

59. Au cours de la dernière année, y a-t-il eu du vandalisme dans les installations, parcs publics, cour d'école, parvis de l'église, cimetière, propriétés privées ou véhicules ?

60. Y a-t-il des débris ou ordures qui traînent, des sites perpétuellement souillés et sales ?

61. Au cours de la dernière année, il y a eu un ou quelques cas de cambriolages de voitures, de maisons, de commerces, d'institutions (presbytère, école, etc.) ?

62. Au cours de la dernière année, il y a eu un ou quelques cas de cambriolages de cabanes à sucre, de petits chalets isolés, de bois de chauffage, de machineries agricoles aux champs, etc. ?

63. Généralement, les femmes se sentent-elles en sécurité de marcher seules la nuit ?

Appartenance, identité, fierté

64. La communauté a une marque distinctive, unique, une réputation, une « image de marque » comme on dit en marketing ?

65. Généralement, les résidents sont fiers de leur communauté, ont un fort sentiment d'appartenance ?

66. La municipalité est inscrite et participe régulièrement à un programme de type « villages fleuris », même si elle n'a pas nécessairement gagné de prix ?

67. La municipalité dépense à chaque année un certain montant pour poser des banderoles extérieures, accrocher des jardinières fleuries ou des boîtes à fleurs dans certains lieux publics, entretenir quelques aménagements paysagers dans les entrées de village, etc. ?

68. La municipalité ou un organisme local, à chaque année, organise une distribution gratuite ou à prix symbolique de petits arbres, arbustes, vivaces afin d'encourager les résidents à reboiser ou aménager leurs terrains ?

69. Généralement, les résidents sont fiers et prennent grand soin de l'apparence extérieure de leur maison et terrain ?

70. Il existe dans la municipalité une sorte de « circuit patrimonial » ou un certain nombre de plaques ou panneaux d'interprétation du patrimoine ou des paysages naturels ?

71. Présence et état d'une enseigne de bienvenue dans la municipalité

72. Y a-t-il un événement, une activité annuelle et régulière pour marquer l'arrivée des nouveaux résidents dans la municipalité ?

73. Les jeunes adultes (25-34 ans) considèrent généralement que la communauté est un lieu agréable pour y vivre ?

74. Il existe un certain nombre de jeunes ménages, néo-ruraux ou n'étant pas originaires de la municipalité, qui viennent s'y installer, attirés par les paysages, la vie rurale, la nature, dans le but de fonder une famille, rénover une vieille maison, partir une petite entreprise, une ferme bio, etc.

A Territorological Study of Time-Space Production at Stortorget, Malmö 1977-2013

AUTHOR

Mattias KÄRRHOLM

RÉSUMÉ

Nous avons assisté, ces dernières années, au développement d'une approche plus relationnelle de la territorialité. Cette perspective, qui se concentre sur les événements plutôt que sur l'espace, permet aussi d'ouvrir vers une élaboration des aspects temporels de la production territoriale. Dans cette étude, j'enquête sur la place centrale, Stortorget, à Malmö, Suède, dans le but de développer une discussion sur territorologie urbaine spatio-temporelle. En 1978, Korosec-Serfaty a exécuté une étude précise de la place, observant ses activités quotidiennes. Notre étude compare les productions territoriales sur la place centrale de Malmö de 1970 à celles d'aujourd'hui. Les résultats indiquent une modification de la production spatio-temporelle dans laquelle la durée des appropriations et tactiques territoriales temporaires a tendance à se raccourcir, alors que le nombre de stratégies territoriales temporaires et à grande échelle augmente et que leur rôle devient plus important. Elle souligne également le besoin d'approcher l'usage de l'espace public comme un système relationnel et interdépendant plutôt que comme des relations bilatérales génériques entre échanges matériels et activités sociales.

MOTS CLÉS

Événements, territorialité, usage temporaire, espace public

ABSTRACT

In recent years, we have seen the development of a more relational approach to territoriality. This perspective, which focuses on events rather than space, also opens up for an elaboration of temporal aspects of territorial production. In this study, I investigate the central urban square, Stortorget, in Malmö, Sweden, in order to develop a discussion of urban time-space territorology. In 1978, Korosec-Serfaty performed a thorough study of the square, observing its everyday activities. The present study compares territorial productions at Malmö's Main Square during the 1970s to those of today. The results of the study indicate a change of time-space production in which temporary territorial appropriations and tactics tend to become shorter in duration, whereas the number of temporary and large-scale territorial strategies has increased and the role of these become more important. It also suggests the need to approach the use of public space as a relational and interdependent system rather than as the generic bilateral relations of materialities and social activities.

KEYWORDS

Events, territoriality, temporary use, public space

Territoriality has traditionally mostly been dealt with as a socio-material phenomenon, focusing on space and power, and famously defined by the human geographer Robert David Sack as the "attempt by any individual or social group to affect, influence, and control people, phenomena and relationships by delimiting and asserting control over a geographical area" (Sack, 1986:19). In recent years we have, however, also seen the

development of more process-based and relational *territorology*, often inspired by thinkers such as Deleuze and Guattari or Latour (Brighenti, 2010a; Kärrholm, 2012; Palmås, 2013). Here, the focus is on territory as an act rather than a space, and on territoriality as spatio-temporal processes rather than as spatial strategies. Brighenti states, for example, in his proposal for territorology as a general science, that: “Territory is not defined by space, rather it defines spaces through patterns of relations” (Brighenti, 2010a: 57). Territories are thus events, expressive and boundary-producing power relations, and as such not defined by a certain land or area (although always dependent on materialities). Furthermore, this take on territoriality also manifests itself in an increased interest in the goings-on of everyday life, rather than focusing solely on the intentions and strategies of obligatory passage points.

One advantage of defining territory as an act or event is the possibility of opening up for a more elaborate discussion on a temporal perspective on territoriality –a perspective that has hitherto been quite neglected. Just as territory “defines space through patterns of relations” (as described by Brighenti above), it should be acknowledged that territories also define times and temporalities. In fact, time and space have always been deeply entangled in territorial processes –from the rhythms of the animal patrolling her territory to the muzak setting the pace of a shopping environment– but even so, in territorial discourse, space has always been prioritised more highly than time.

Planche photographique 1. Stortorget, Malmö, April 2013 (photo by M. Kärrholm)



Time-space territories can be produced deliberately through tactics or strategies, or result as a consequence of use, as through associations and appropriations (Kärrholm, 2012). Territorial strategies indicate deliberately scheduled and striated landscapes where certain moments are marked and controlled by rules or different kinds of institutions. Strategically produced time-spaces could thus include the opening hours of shops, parking, the operating hours of factories, the Christmas advertisement campaign of retailers’ associations or shopping malls, etc. There are, however, also situational and more spontaneously produced territories, *i.e.* more unofficial or informal tactics, marking a time-space in a public space as a part of an ongoing social situation. This might range from micro-situations such as the emission of certain phatic utterances (“ehhh...” or “well, well”), intended to stall for time and keep one’s audience quiet and attentive while attempting to finish a thought (De Certeau, 1984:98 f.), to setting up one’s tent for the night, *e.g.*

personally claiming a certain time-space in a public park. Besides intentional strategies and tactics, territories can also be produced in a more indirect manner. The time-space territories of our cities are not only deliberately marked and produced, but could also be the result of unintended collateral effects, the uncertainty of duration, or the simple fact that things take time. Time-spaces might be temporarily appropriated by a certain group or person, for example, a gang that converges on a particular street corner every Friday night. Appropriation often includes a territorialisation “through time”, and appropriations are most often associated with groups that have a lot of time on their hands –youth, the unemployed and the elderly. Finally, there are also time-spaces associated with a certain behavioural regularity: activities such as smoking a cigarette, walking a dog or going to the toilet are often connected to a certain spatial and temporal extension. A lot of spaces in the city are associated both with a specific use and an approximate or “proper” duration of that use, whether it is the pedestrian crossing or the table of an outdoor café.

In this study I investigate territorial time-space production and changing consumption patterns at the central urban square in Malmö. The square, Stortorget, was inaugurated in the 1530s, and was then largest square in Northern Europe measuring 131 x 145 meters. The square has a long history and is an important and emblematic space for the city of Malmö (a city situated in the South of Sweden of approximately 300,000 inhabitants). In 1978, Korosec-Serfaty (1982) did a thorough study of the square observing its everyday activities. Malmö was in the late 1970s an industrial city in crisis with a declining population. Perla Korosec-Serfaty study of Stortorget in Malmö, *The Main Square, Functions and Daily Uses of Stortorget, Malmö* (1982) –also published in French as *La grand' place : fonctions et pratiques quotidiennes de Stortorget à Malmö* (1986)– summarizes a large empirical work made by “Study group on public squares” in 1978. This was around the time that the pedestrianisation of Malmö inner city started (Kärrholm, 2012). Today Malmö is a growing city and it is part of a large and growing European urban region. Comparing Korosec-Serfaty’s results with how the square is used today (2013), 35 years later, shows some interesting differences when it comes down to territorial production. The comparison is based on four studies:

- newspaper studies (comparing articles mentioning Stortorget in the local press during 1977 and 2012);
- analyzing ground floor activities in the buildings surrounding the square (comparing 1977 and 2012);
- observation study, made peak hour and off-peak hour during seven days (each day of the week) and from three different locations on the square (made in June 1978 and April to August 2013) ¹;
- photographic study made peak hour and off-peak hour during seven days (each day of the week) and from five different locations on the square (made in June 1978 and April to August 2013) ².

The most striking difference is perhaps the proliferation of planned large-scale events. In 1977, most of the (167) newspaper articles reporting from the square mentions political gatherings and activities on the square (26%) followed by official activities (17%). In

1 The investigation from 1978 observed 901 clusters of people and the one from 2013 observed 2,079 clusters of people.

2 The photographic study of 1978 counted/classified 6,806 people from 840 photos and the one in 2013 classified 13,798 people from 840 photos (taken from the same locations).

2012, the articles (119 all in all) tend to focus on collective celebrations (23%) followed by crime and safety (19%). The new collective celebrations tend to be quite large scale week-long events such as *Malmöfestivalen* (the city festival) and *Musikhjälpen* (a fund-raising event), with concerts and cultural performances. A study made by the municipality of Malmö in 2008 shows that this eventualisation of the square also seems to be welcome by the inhabitants (Malmö Stad, 2008). In line with the process of eventualisation, a lot of the stores that were on Stortorget during the 1970s (selling everyday things) have disappeared or given place to cafés and restaurants. Although the pedestrian precinct with hundred of shops starts here, the square itself has today just five shops (but fourteen in 1978). Perhaps this can be seen as signifier of how the square, once an old market space of mixed uses, now quickly is being turned into a specialized space for events.

Looking at clusters of people (from the observation study), the ratio of women walking alone has changed from 18 to 29 percent (between 1978 and 2013), although the square is still somewhat dominated by male presence. The number of children has also increased, and the percentage of clusters including at least one child is more than three times higher in 2013 than in 1978. From these numbers it might look as if the square has become more heterogeneous, but it should be reminded that the comparison of clusters and gender does not account for the fact that certain groups and activities might be quite rare or even excluded from the square. Already Korosec-Serfaty noted that Stortorget had become a kind of museumized space: “the Main square is conspicuously exhibited because it conceals another urban reality, a different social life” (Korosec-Serfaty, 1982:70). This has been enhanced by the last decades of intense retailisation of the city centre (Kärholm, 2012), and it is also confirmed by recent studies, for example, by Sixtensson who has shown that the city centre was actively avoided by some groups of Muslim women (2010).

Table 1. Activities on Stortorget according to the photographic study in percent and numbers

Activity	1978						2013					
	Peak hour		Off-peak hour		Total		Peak hour		Off-peak hour		Total	
Walking	46%	1 167	46%	821	46%	1 988	56%	4 439	54%	3 125	55%	7 564
Sitting	43%	1 096	40%	717	42%	1 813	24%	1 917	17%	956	21%	2 873
Pausing	10%	249	13%	231	11%	480	17%	1 381	24%	1 358	20%	2 739
Playing	1%	18	1%	24	1%	42	1%	70	2%	97	1%	167
Biking	0%	11	0%	5	0%	16	1%	108	1%	60	1%	168
Working	0%	0	0%	0	0%	0	0%	30	3%	166	1%	196
Other	0%	2	0%	0	0%	2	1%	63	1%	28	1%	91
Ration P-OP	59%	2 543	41%	1 798	100%	4 341	58%	8 008	42%	5 790	100%	13 798

Last row shows the ratio between peak and off-peak hour for each year. 1978 data comes from Korosec-Serfaty (1982:64 ff).

From the photographic study one can see that there are a smaller percentage of people sitting on the square today as the ratio of sitting people has gone from 45% to 21%. A higher percentage is walking and also a somewhat higher percentage is taking shorter breaks on the square. It seems as if people were spending shorter time on the square on a regular day: people take shorter breaks (most of them talking on the phone, texting or taking photos), but tend to sit less and walk more. Although people certainly spend a lot of time on the square during the large and planned events, one could argue that it has become increasingly rare for larger groups to temporarily appropriate the square for non-official uses. In fact, the role of the temporal qualities –rhythm, salience, scale, and

pace— all seem to have undergone changes. Korosec-Serfaty noted Stortorget transformation from a place of everyday activities to a representational square of official activities (Korosec-Serfaty, 1982:43).

Today, this salient territorial association of the square as a place of official activities would appear to have given way to the square as a place of events. The dominating role of the rhythms of the industrial city —including the role of male-dominated workplaces, retired people on their benches, busy weekday rush hours and calmer weekends— have, to a certain extent, been replaced by rhythms more strongly associated with consumer society. Stortorget thus seems to have found its role as a specialised place within the pedestrian precinct of Malmö. With a decreasing number of permanent activities, a faster pace and shorter pauses from temporary activities on the one hand, and an increasing frequency of prearranged temporary events on the other, Stortorget has come to play a double role. The square facilitates movement to, from and through the pedestrian precinct. Sometimes, during large events, it works as a strong and highly accessible if temporary magnet, but otherwise it acts as a facilitator of movement to other places than the square itself. The duration and ratio of temporary appropriations and tactics seem to have decreased since the 1978 study; instead, a larger ratio uses the square purely for thoroughfare movement. Furthermore, the temporary stays that do take place tend to be made more by individuals and less by groups (ratio of “single walkers” changing from 54% to 64%), less by residents of the city centre and more by tourists, visiting shoppers and those eating lunch. The general pace has changed as well; and the activity during the working week tends to be more intense, its timeframe undergoing expansion with a colonisation of evenings and weekends. All these territorial changes are traceable at different temporal scales. The number of small artefacts and objects moved about and used on Stortorget has also increased, and these seem to affect the temporary use as well as how visitors temporarily claim space by way of tactics and appropriation on the square; for example, pausing while standing rather than sitting down. On a larger temporal scale, the role of territorial strategies in the form of advertisement campaigns, outdoor restaurants or large-scale events lasting up to weeks at a time have increased.

Even if the material design and outline of Stortorget is fundamentally the same today as in 1978, the role of the material figures on the square has undergone transformations as human behaviour has changed, and new artefacts have come into play. For example, the statue becomes more important for eating, the Town Hall benches for resting with bags, and the fountain for pausing with cell phones and cameras. The built environment of Malmö’s Main Square might thus look the same today, but the timescapes produced here do not. Counting territorial productions, it is perhaps impossible to discern a greater variety today, *i.e.* when it comes to the range of different time-space territorialisations. However, territorial complexity has decreased due to the increasing dominance and stabilisation of certain types of territorial productions (people walking by, scheduled events, etc.) and also to an increase in verticality, where certain territorial strategies are made to manage a series of others.

In this paper, I have noted some of the important changes in the temporary use of Stortorget. I have investigated the time-space productions of the square, produced through temporary territories of different scale and salience, following or induced by different paces and rhythms. The square is in this sense a pulsating and transforming

assemblage, mirroring contemporary culture and the city of Malmö in interesting ways. One of the main points of my approach in this paper is not to see public space through a fragmentary logic of means and ends (“the number of sitting persons depends on the number of seats”, etc.), but more as a complex, sensitive and transformative ecological system. One must thus take more generic recipes for public space design with a grain of salt. The material figures of Malmö’s Main Square are largely unaltered, but their actor roles change as they get new associations. A thorough development of a time-space territorialology might be one way of studying public space use as a complex system, acknowledging that the territorial production of time-spaces are never static or independent, but always relational, interdependent and entangled in transformative processes.

REFERENCES

- Brighenti A.M., 2010a, “On Territorology. Toward a general science of territory”, *Theory, Culture & Society*, January, 27, 1, pp. 52-72.
- Certeau M., 1984, *The Practice of Everyday Life*, Berkeley, University of California Press.
- Kärholm M., 2012, *Retailising Space, Architecture, Retail and the Territorialisation of Public Space*, Farnham, Ashgate.
- Korosec-Serfaty P., 1982, *The Main Square, Functions and daily uses of Stortorget, Malmö*, Lund, Aris, Nova Series 1.
- Palmås K., 2013, “The production of chemical worlds: Territory and field science in global agribusiness”, *Culture and Organization*, 19(3), pp. 227–241.
- Sack R.D., 1986, *Human Territoriality, It's Theory and History*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Sixtensson J., 2009, *Hemma och främmande i staden, kvinnor med slöja berättar*, Malmö University.

THE AUTHOR

Mattias Kärholm

Architecture and Built Environment, LTH
Lund University
mattias.karrholm@arkitektur.lth.se

Modéliser les chaînes de déplacements : reconstruire la mobilité quotidienne à travers le prisme des déplacements secondaires

AUTEURS

Lionel KIEFFER, Frédéric AUDARD

RÉSUMÉ

L'évolution des pratiques de mobilité en France est en lien direct avec l'évolution de la structure des villes. L'étalement urbain, la périurbanisation et la rurbanisation ont poussé les individus à adapter leurs comportements de mobilité. De plus, l'éclatement de la localisation des lieux d'activités sur les territoires complexifie l'organisation des emplois du temps des personnes. Le traditionnel domicile-travail n'est alors plus une référence, le domicile perdant sa fonction de lieu « de repli » notamment aux heures méridiennes (Kaufmann, 2008). Ces pérégrinations quotidiennes (Wiel, 1999) n'ont plus la même configuration. Ce bouleversement des habitudes de mobilité n'empêche pas la voiture de rester la condition indispensable pour réaliser plusieurs déplacements à la suite. La restructuration dans l'organisation des sorties des individus montrent une propension relativement importante au chaînage (Kieffer et Audard, 2013). Les individus choisissent alors de ne pas rentrer au domicile mais de poursuivre leurs activités, effectuant de multiples arrêts en cours de chaîne pour des motifs ciblés.

MOTS CLÉS

Mobilité quotidienne, programme d'activités, chaînes de déplacements, déplacements secondaires

ABSTRACT

The evolution of mobility practices in France is directly linked to the evolution of the structure of cities. Urban sprawl and suburbanization have led individuals to adapt their mobility behavior. The bursting of the location of places of activity in the territory complicates the timetable organization of people. The traditional home-to-work is no longer a reference, the home losing its function as a "fallback" including meridian hours (Kaufmann, 2008). These daily journeys (Wiel, 1999) no longer have the same configuration. This disruption of mobility habits does not prevent the car to remain the indispensable condition for achieving several trips in a row. The restructuring in the organization of individuals commuting shows a relatively high propensity for chaining (Kieffer and Audard, 2013). Individuals then choose not to return home, but to continue their activities, making multiple stops along the trip chain for targeted reasons.

KEYWORDS

Daily mobility, work programme, trip chain, secondary trips

INTRODUCTION

L'ancrage territorial des individus a évolué en même temps que l'éclatement des pratiques spatiales. Le rapport aux nouvelles formes d'espaces de vie met en évidence de nouveaux rapports entre les notions de distance spatiale et de proximité sociale. Notre étude propose d'observer la mobilité à travers le prisme de la construction des sorties

(ensemble des déplacements réalisés depuis le domicile jusqu'au retour à celui-ci) et de proposer une vision segmentée de la mobilité quotidienne pour comprendre les logiques de chaînage.

La recherche s'appuie sur des données de mobilités recueillies lors de l'enquête ménages-déplacements (EMD) réalisée sur l'aire métropolitaine toulonnaise (AMT) en 2007-2008. Elle concerne les 39 907 déplacements de 11 327 personnes réparties dans 5 707 ménages (soit environ 1,95 % de la population).

L'hypothèse de départ est qu'un déplacement effectué au cours d'une sortie dépend de l'arrêt précédent. Toute élaboration d'une chaîne d'activité respecterait une logique spatiale, où un individu serait contraint de se limiter à un espace géographique précis comme le décrit la *time geography* (Chardonnel, 2001), pour pouvoir enchaîner les activités. Il est démontré dans ces travaux qu'il existe plusieurs types de logiques organisationnelles de mobilité. Les stratégies de gestion des emplois du temps diffèrent fortement selon les caractéristiques des individus. Il est ainsi possible d'élaborer des profils de comportements de déplacements. Ces possibilités spatiales et les choix modaux déterminent l'ensemble de la construction des itinéraires quotidiens.

1. OBJECTIFS : UNE NOUVELLE APPROCHE DE LA MOBILITÉ QUOTIDIENNE

L'étude de la construction des sorties est un facteur révélateur de l'organisation quotidienne du ménage. Elle permet de comprendre les logiques spatiales et les pratiques territorialisées des individus. La reconfiguration des espaces d'activités, l'allongement des distances à parcourir en lien direct avec l'éclatement de la localisation des lieux d'activités remettent en question l'organisation des déplacements quotidiens et le renforcement des pratiques pendulaires en direction des bassins d'emploi. Si les distances de déplacement ont augmenté, les temps de trajets n'ont pas cessé de diminuer. Ce rapport distance-temps semble avoir atteint sa compression maximale. Grâce au progrès technique, en particulier la diffusion des nouvelles technologies de l'information et de communication (NTIC) qui jouent également un rôle non négligeable, on assiste à une désynchronisation progressive des temps d'activité.

La redéfinition des espaces de la vie quotidienne a pour effet la nécessité d'adapter l'offre de transport. Les politiques locales souhaitent inciter les usagers à faire évoluer leurs pratiques modales, favorisant les transports en commun urbains. Ce mode n'est pas le plus adapté pour le chaînage (contrainte spatio-temporelle des arrêts, difficultés pour transporter des objets...). La voiture, ou par extension le véhicule personnel, apparaît aux yeux des usagers comme le mode privilégié pour réaliser plusieurs déplacements à la suite (Hani, 2009).

Actuellement, la question de la dimension spatiale est prise en fonction d'une origine et d'une destination. Dans notre cas, chaque destination constituera une nouvelle origine pour le déplacement suivant. Une nouvelle redistribution spatiale sera réalisée en fonction de paramètres similaires au précédent. Un arrêt peut paraître totalement aléatoire car fortement éloigné du domicile et du lieu d'activité principale. Il est possible qu'il se situe à proximité d'un autre lieu d'arrêt dont la fréquentation est plus importante (par exemple, la boulangerie à côté de l'école où l'on dépose les enfants), qui en explique ainsi la raison.

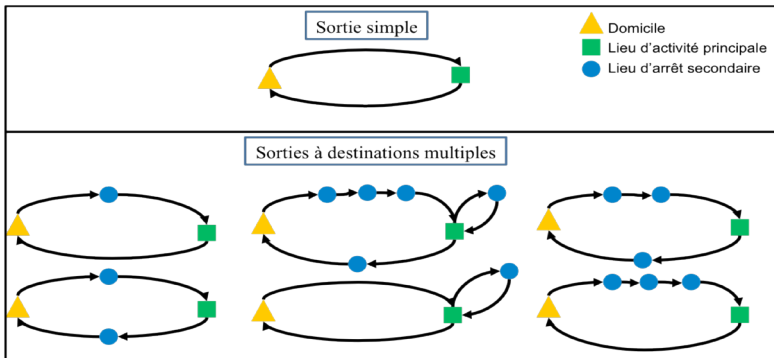
Les collectivités territoriales veulent apporter des solutions aux problèmes de congestion aux abords des grandes villes. La solution la plus souvent évoquée est d'inciter les gens à limiter fortement les déplacements en voiture. Toutefois, il est aujourd'hui très difficile de convaincre les populations vivant en périphérie des grandes agglomérations, en zone périurbaine, voire rurale. Considérés comme « captifs » – volontaires ? – de l'automobile (Madre, 1995), ils sont les premiers à préférer l'usage du véhicule personnel.

Le semis urbain varois est relativement hétérogène. Si la frange littorale est très dense, on observe un véritable « mitage » urbain à l'intérieur des terres. Ces logiques résidentielles impliquent une nécessité d'avoir un réseau routier performant, rendant accessibles les principales zones d'activités du territoire. L'ancrage territorial n'étant plus aussi fort, les lieux d'activités principales comme le travail ou les études ne sont plus des références immuables. La fin de cette logique pendulaire ou du « métro, boulot, dodo » implique une diversification des espaces d'activités en relation avec l'éclatement de la localisation de ces derniers.

2. DONNÉES : COMPRENDRE L'ORGANISATION DES DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS

Afin de comprendre quels sont les nouveaux enjeux de la mobilité quotidienne, nous avons reconstruit les parcours journaliers des individus. L'élaboration au quotidien des sorties relève d'une organisation particulière du ménage. Chaque individu va alors avoir un comportement spécifique en fonction de ses besoins mais aussi de ses caractéristiques sociodémographiques (âge, sexe, CSP, etc.). Ces attributs seront mis en relation avec leurs comportements de mobilité, permettant ainsi d'obtenir des typologies de comportement.

Figure 1. Exemples de configurations possibles pour des sorties



On distingue deux types de sorties :

- Les sorties « simples », où l'individu se déplace pour un motif unique (aller-retour domicile-activité). Elles ne sont composées que de deux déplacements (figure 1, haut). Leur analyse peut être réalisée à l'aide d'une étude basée sur une matrice origine-destination.
- Les sorties « à destinations multiples », où sont réalisés successivement plusieurs déplacements autour d'un motif principal (activité où l'individu passe le plus de temps).

On dénombre un minimum de trois déplacements (figure 1, bas). Elles constituent le principal centre d'intérêt de notre étude.

Dans le cadre d'une organisation préétablie des pérégrinations quotidiennes, il est alors légitime de dire que chaque lieu d'activité est en lien direct avec le suivant. Qu'ils soient à proximité d'une activité principale (travail ou études par exemple) ou « sur la route », ces déplacements secondaires (Kieffer et Audard, 2011) englobent un ensemble d'activités réalisées en marge de l'activité principale.

3. RÉSULTATS : DES PRATIQUES DISTINCTES ET UN RAPPORT À L'ESPACE VARIABLE

68 % des sorties sont simples. Mais elles ne représentent que 52 % des déplacements totaux soit une importance relative quand on opte pour une approche qui se base sur le chaînage des déplacements et les conditions qui l'entourent. Les sorties à destinations multiples constituent un peu moins de la moitié des déplacements. Le fait d'effectuer une sortie à destinations multiples peut se révéler plus chronophage. Moins de 6 % des personnes en réalisent quotidiennement deux ou plus, contre 28 % qui réalisent au moins deux sorties simples. Cette dernière configuration offre plus de temps pour ressortir de chez soi.

Le constat est similaire pour la distribution spatiale des déplacements. Il existe une relation entre construction des chaînes et localisation des activités. Le lieu d'activité principale des sorties simples est dans les 2/3 des cas situé dans la même zone que le lieu de résidence de l'individu. Cette situation n'est visible que dans la moitié des sorties à destinations multiples. Les individus ne choisissent donc par leurs lieux d'activités par hasard. Le déplacement sur de courtes distances s'inscrit dans un processus de choix des destinations d'activités. Elles sont sélectionnées dans des zones de proximité, accessibles en un temps relativement court. Cela est le reflet d'une réflexion engagée, où l'on se déplace de manière organisée, en enchaînant les activités. La fonction résidentielle est d'une grande importance comme cela a déjà été démontré par des études antérieures (Carpentier, 2007) pour le choix de la localisation des lieux d'activités.

L'intégration de la notion de proximité des espaces d'activités est essentielle pour le développement des territoires. Le chaînage des déplacements rend particulier le rapport entre un individu et son espace. Il doit tenir compte des contraintes physiques et logistiques inhérentes à ce dernier tout en optimisant son itinéraire pour éviter notamment les rebroussements sur le chemin, évitant ainsi une perte de temps inutile.

L'étude des sorties, plus précisément des chaînes qui les composent, permet d'observer plusieurs profils de construction des sorties quotidiennes et de pratiques spatiales :

- Les « mono-activités » : ces personnes ne réalisent qu'une seule sortie quotidienne pour un motif unique. La distance parcourue, le temps de trajet et le mode de déplacement sont très variables allant du déplacement de proximité au domicile-travail nécessitant une heure de route.
- Les « opportunistes » : une seule sortie à destination multiple courte est effectuée (trois déplacements) avec un arrêt secondaire, généralement sur le chemin du retour et spatialement situé entre le domicile et l'activité principale. Dans les autres configurations, le lieu d'arrêt secondaire est situé dans un rayon de moins de 5 km du lieu d'activité principale.

- Les « organisés » : pratiquent au moins une sortie à destinations multiples, le plus souvent avec quatre déplacements ou plus. Ils font peu de sorties au total (trois au maximum). Spatialement, cela se traduit par une succession de déplacements relativement courts (moins de 5 km) à l'exception d'un déplacement plus important qui relie le bassin de vie et d'activité principale quand ces derniers sont éloignés.
- Les « hyper-mobiles » : regroupent les cas où l'on totalise de nombreuses sorties au cours d'une même journée, souvent simples ou avec un nombre de déplacements limités (quatre ou moins) sur de courtes et moyennes distances. Elles sont dans la plupart des cas réalisées à proximité du domicile qui est souvent fréquenté au cours de la journée.

Ces différents profils de mobilités doivent être considérés différemment, leurs besoins étant parfois diamétralement opposés. La question sous-jacente de cette étude est de savoir s'il serait possible pour une personne réalisant des sorties de type « hyper-mobile » de réduire le nombre d'allers-retours depuis le domicile et de chaîner dans une logique d'optimisation.

RÉFÉRENCES

- Carpentier S., 2007, *Mobilité quotidienne et ancrage résidentiel : différenciation des pratiques spatiales et des représentations sociales selon la structure urbaine. L'exemple du Luxembourg*, thèse de géographie, Strasbourg, Laboratoire Image et ville.
- Chardonnel S., 2001, « La *time-geography* : les individus dans le temps et dans l'espace », in Sanders L. (dir.), *Modèles en analyse spatiale, information géographique et aménagement du territoire*, Hermès science publications, pp. 129-156.
- Hani M., 2009, « Chaînage des déplacements et pratiques d'achats des familles. Le cas de l'agglomération du Havre », *Geocarrefour*, vol. 84(1).
- Kaufmann V., 2008, *Les paradoxes de la mobilité*, Presses polytechniques et universitaires romandes, collection « Le savoir suisse ».
- Kieffer L., Audard F., 2013, « Organisation des déplacements quotidiens à partir des chaînes de déplacements », 11^e rencontres de Théo Quant, Besançon, 20-22 février 2013.
- Kieffer L., Audard F., 2011, « Modélisation des déplacements secondaires : la segmentation des chaînes de déplacements pour une meilleure compréhension des logiques de mobilités », 10^e rencontres de Théo Quant, Besançon, 23-25 février 2011.
- Madre J-L., 1995, « Les nouveaux captifs de l'automobile », *Cahiers de l'IAURIF*, n° 122, pp. 29-34.
- Wiel M., 1999, « Mobilité, système d'interactions sociales et dynamiques territoriales », *Espace, Populations, Sociétés*, 2, pp. 187-194.

LES AUTEURS

Lionel Kieffer
 ESPACE
 Aix-Marseille Université
 lionel.kfr@gmail.com

Frédéric Audard
 ESPACE
 Aix-Marseille Université
 frederic.audard@univ-amu.fr

Des euros et des hommes : modélisation d'un lien complexe

AUTEURS

Marion LE TEXIER, France GUÉRIN-PACE

RÉSUMÉ

Depuis près d'un siècle, la circulation monétaire est utilisée par les historiens comme un indicateur de la mise en relation des hommes à travers le temps et l'espace. La mise en circulation d'une monnaie unique, l'euro, dans 12 pays européens au 1^{er} janvier 2002 offre la possibilité de retracer les chemins de la mobilité internationale au sein de cet espace. Relier l'analyse des répartitions monétaires avec l'étude des vecteurs de la mobilité européenne nécessite de formaliser de façon précise ce concept au moyen d'indicateurs déterminant l'intensité, la diversité et la portée des relations internationales. Une modélisation de l'internationalisation selon ces différents indicateurs a été réalisée à partir de l'observation du contenu de plus de 20 000 porte-monnaie en France métropolitaine, entre juin 2002 et décembre 2011. Les résultats permettent de relier certaines caractéristiques des territoires et des individus à des motifs particuliers de la mobilité européenne.

MOTS CLÉS

Euro, circulation, mobilité, internationalisation, modélisation

ABSTRACT

Since almost one century, coins circulation is used by historians as indicator of people networking through time and space. The introduction of a single currency, the euro, in 12 European countries on January 1st, 2002 offers the possibility of redrawing the paths of international mobility. Matching the analysis of the monetary distributions to study European mobilities requires formalizing precisely the concept and the particular effect of the various factors determining the intensity, the diversity and the extent of the international circulations. A modelling of the internationalization according to those various indicators has been conducted from the observation of the contents of 20,000 purses in metropolitan France between June, 2002 and December, 2011. Results allow to connect certain characteristics of territories and individuals with particular motives for the European mobility.

KEYWORDS

Euro, circulation, mobility, internationalisation, modelling

INTRODUCTION

L'inscription spatiale des mobilités dans l'espace européen constitue un marqueur de l'internationalisation et de l'intégration des personnes et des territoires. Cependant, les données disponibles reposent sur une information segmentée selon différents types d'acteurs, reliant par leurs déplacements, les territoires « intra-européens ». Ainsi, étudiants, hommes d'affaires, touristes ou navetteurs, font régulièrement l'objet d'enquêtes ponctuelles de mobilité.

Suivant le postulat de nombreux archéologues et historiens, la circulation monétaire constitue un indicateur pertinent des circulations humaines anciennes, en l'absence de

données¹. Plus récemment, avec la mise en circulation de l'euro en 2002, des géographes ont fait l'hypothèse qu'une analyse spatio-temporelle de la diffusion des pièces d'euro constituerait un indicateur de l'inscription des mobilités individuelles sur le territoire européen (Grasland *et al.*, 2002). Seize enquêtes ont été réalisées en France, à intervalle de temps régulier, entre mars 2002 et décembre 2011². Plus de 22 000 porte-monnaie ont ainsi été « enquêtés » et 300 000 pièces « recensées » selon leur valeur faciale et leur pays d'émission. Des enquêtes semblables ont été conduites en Belgique (décembre 2003), en Allemagne (décembre 2005) et au Luxembourg (mars à août 2006).

Les résultats des premières enquêtes ont permis de mettre à jour des facteurs explicatifs de la variation de la présence de pièces étrangères sur le territoire : des effets mécaniques comme le nombre et la valeur des pièces contenues dans le porte-monnaie ou la durée écoulée depuis la mise en circulation des euros ou encore la saison d'observation (avec notamment un effet estival), et des effets banals d'interaction spatiale comme la proximité d'une frontière d'un pays de la zone euro ou encore l'importance démographique des pays voisins (Berroir *et al.*, 2005). Les effets de l'appartenance territoriale ou sociale des individus sur « l'internationalisation » de leur porte-monnaie sont plus difficiles à mettre en évidence (Grasland, 2009). Une approche combinant effets mécaniques et effets structurants manque encore à ce jour. C'est ce que nous nous proposons de faire à travers cette communication, par la construction d'un modèle général visant à expliquer l'internationalisation des porte-monnaie. Une réflexion sera menée sur le contexte d'observation des pièces (échelles d'observation multiples et inerties différenciées), d'une part, et par l'usage de trois mesures complémentaires de ce phénomène, de l'autre, en vue d'affiner le modèle.

1. LA CIRCULATION DES EUROS : UN OBJET COMPLEXE

La circulation de la monnaie est un indicateur complexe des mobilités individuelles (Grasland *et al.*, 2005). Tout d'abord, si l'effigie représentée sur la face d'une pièce euro nous renseigne sur son pays d'émission, nous ne savons rien sur le lieu exact de sa mise en circulation au sein du territoire national, sur les chemins empruntés, sur les kilomètres parcourus et le nombre de porteurs intermédiaires entre deux périodes d'observation. S'il semble pertinent d'émettre l'hypothèse que plus le nombre de personnes circulant d'un territoire donné vers un pays étranger est important, plus le nombre de pièces transportées entre ces deux lieux sera élevé, rien ne permet d'assurer que le lien entre ces lieux sera direct.

L'observation des liens entre mobilités individuelles et circulation des pièces d'euros à partir du contenu des porte-monnaie est d'autant plus complexe que les pièces contenues dans un porte-monnaie sont le fruit de facteurs agissant à des échelles spatiales et à des temporalités différenciées, et cela avec des inerties plus ou moins importantes. À titre d'exemple, le cycle de vie d'un porte-monnaie (lequel décrit la période nécessaire au renouvellement complet de son contenu) s'effectue sur des temps courts et possède une

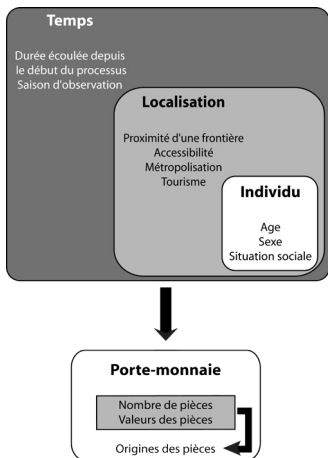
1 Cf. par exemple le numéro spécial de la revue *Histoire et Mesure* consacré à la « grande » circulation monétaire (2002).

2 La question sur le contenu des porte-monnaie a été insérée dans des enquêtes de type omnibus, effectuées sur des échantillons d'environ 1 500 personnes représentatives de la population vivant sur le territoire métropolitain français, à l'échelle des zones d'études et d'aménagement du territoire (ZEAT). On dispose par ailleurs, dans ces enquêtes de caractéristiques sociodémographiques des répondants.

faible inertie : une fois les pièces renouvelées, il n'y a pas de traces visibles des échanges précédents. D'autre part, les vagues de pièces étrangères allant et venant avec les mobilités saisonnières de tourisme ont des temporalités moyennes et une inertie relativement importante : les pièces apportées par les touristes sont généralement dépensées sur le lieu de villégiature et participent alors à un brassage localisé de pièces aux provenances variées, qui pourront ou non repartir avec les flux de touristes. Enfin, l'arrivée de pièces étrangères sur le territoire national se fait de façon progressive. Ces effets temporels et cumulatifs suivent la flèche du temps (Prigogine et Stengers, 1979) et agissent suivant un processus de diffusion par relocalisation (Cliff, 1981).

Le transfert de l'observation de l'internationalisation des porte-monnaie à la caractérisation de l'insertion européenne des porteurs pose d'autres difficultés. En premier lieu, la taille et le contenu en termes de valeurs du porte-monnaie varient de façon non négligeable selon les caractéristiques individuelles des porteurs (âge, sexe, lieu de résidence, etc.). Il est donc nécessaire de prendre en compte les propriétés de cet objet intermédiaire entre la pièce et le porteur. Ainsi, les facteurs qui agissent sur la présence de pièces étrangères dans les porte-monnaie sont liés à des contextes variés (figure 1). L'analyse des effets conjugués du porteur et de sa localisation sur la présence de pièces étrangères dans le porte-monnaie est complexifiée par le fait que ces deux facteurs agissent non seulement sur l'internationalisation des porte-monnaie, mais également sur les autres caractéristiques du porte-monnaie (nombre et valeurs des pièces). Ainsi, on a pu relever un léger effet de la localisation des enquêtés sur la taille moyenne des porte-monnaie. Par exemple, le fait de résider en Allemagne ou en France, mais également dans le Nord ou dans le Sud-Est de l'Europe, s'accompagne de pratiques de paiement différentes qui ont une influence perceptible sur la taille des porte-monnaie. Toutefois, le facteur principal de variation de la taille et de la composition des porte-monnaie reste son porteur. En effet, les pratiques monétaires varient selon l'âge, le sexe ou encore le lieu de vie des personnes, entraînant des variations dans la fréquence du nombre de pièces et de leurs valeurs.

Figure 1. Les facteurs déterminants de la présence d'euros étrangers dans les porte-monnaie



2. DE LA CIRCULATION DES EUROS À UNE FORMALISATION DE L'INTERNATIONALISATION DES TERRITOIRES

À partir d'une réflexion menée autour du concept d'internationalisation (Grasland et Le Texier, 2013), plusieurs indicateurs complémentaires ont été proposés pour caractériser le degré d'internationalisation d'un territoire : (i) son intensité, c'est-à-dire la part des relations internationales dans l'ensemble des relations nouées par un territoire ; (ii) sa diversité, autrement dit, la variété des relations qui sont nouées au sein du territoire ; (iii) sa portée, reflétant l'éloignement moyen des pays avec lequel le territoire est en relation.

Appliqués à la circulation des euros étrangers au sein de l'espace européen, nous avons transposé ces indicateurs de l'internationalisation des territoires aux porte-monnaie de la manière suivante : l'intensité (*Int*) correspond au nombre de pièces étrangères contenues dans un porte-monnaie et permet de mesurer à un instant donné la capacité potentielle du porteur à entrer en relation avec des porteurs internationaux. L'indicateur de diversité (*Div*) est donné par le nombre de « pays » présents dans le porte-monnaie et propose ainsi une image de la variété des porteurs internationaux avec lesquels un individu a pu entrer en relation. Enfin, l'indicateur de portée (*Por*) indique le nombre de « kilomètres » accumulés dans un porte-monnaie. Il correspond à la somme des distances à vol d'oiseau entre le lieu de résidence du porteur et le pays d'émission de chacune des pièces étrangères qu'il possède. Rapporté au nombre de pièces contenues dans le porte-monnaie, il permet d'apprécier la capacité moyenne d'un individu à entrer en relation avec des porteurs à plus ou moins longue distance.

Du fait des nombreuses interactions entre les facteurs intervenant dans le processus d'internationalisation, il a été nécessaire de construire un modèle qui permette de prendre en compte et de mesurer l'effet spécifique de chacun de ces facteurs. Ont d'abord été introduits les effets qui agissent de manière mécanique sur le degré d'internationalisation des porte-monnaie. Ainsi, les effets liés à la taille du porte-monnaie et la valeur des pièces ont été distingués des effets temporels (année et saison d'enquête), puis des effets individuels liés au porteur (âge, sexe, PCS) et enfin des effets de leur localisation résidentielle (proximité à une frontière, accessibilité à de grandes infrastructures de transport, attractivité touristique). Le modèle ³ est décliné pour chacun des indicateurs d'internationalisation que sont l'intensité, la diversité et la portée des pièces étrangères contenues dans le porte-monnaie. Sa forme générale est donnée par l'équation 1.

Équation 1. Explicitation du modèle d'internationalisation des porte-monnaie selon la nature des effets

$$\begin{aligned}
 \text{Internationalisation du PM (Int, Div, Port)} &= \exp(\alpha \\
 &+ \beta_1 \text{ Taille} + \beta_2 \text{ Composition} && \} \text{ effets mécaniques} \\
 &+ \beta_3 \text{ Durée} + \beta_4 \text{ Saison} && \} \text{ effets temporels} \\
 &+ \beta_5 \text{ Statut} + \beta_6 \text{ Sexe} && \} \text{ effets individuels} \\
 &+ \beta_7 \text{ Proximité} + \beta_8 \text{ Ourlet} + \beta_9 \text{ Accessibilité} + \beta_{10} \text{ Tourisme} && \} \text{ effets de lieu}
 \end{aligned}$$

³ L'utilisation d'un modèle de Poisson est particulièrement adaptée à la modélisation de variables quantitatives de stock pouvant prendre des valeurs nulles, notamment lorsque la distribution de ces valeurs met en avant les événements rares. En outre, en tant que modèle de régression linéaire généralisé, il permet d'intégrer des variables explicatives de type varié, comme c'est le cas dans notre modèle.

Où :

Taille : nombre de pièces ;

Composition : part des pièces de faible valeur (1 et 2 cents) et de valeur élevée (50, 100 et 200 cents) ;

Durée : nombre de mois écoulés depuis la mise en circulation des euros ;

Saison : saison de l'enquête en 4 modalités ;

Statut : statut d'occupation en 5 modalités pour les actifs (professions intermédiaires et employés ; agriculteurs ; cadres ; ouvriers ; artisans commerçants) et 3 modalités selon l'âge pour les inactifs (18-24 ans ; 25-64 ans ; 65 ans et plus) ;

Sexe : sexe de l'enquêté ;

Proximité : distance euclidienne (en km) entre le centroïde de la commune de résidence et la frontière la plus proche d'un pays de la zone euro ;

Ourllet : appartenance ou non de la commune de résidence à l'ourlet frontalier d'un pays de la zone eurodéfinie (localisation à plus ou à moins de 50 km d'une frontière) ;

Accessibilité : indicateur d'accessibilité aérienne européen (moyenne des régions NUTS 3 de l'Europe des 27 = 100) du département de résidence en 3 classes (< 75 ; entre 75 et 150 ; > 150) en 2006 ;

Tourisme : indice d'attractivité touristique pour les non-résidents (moyenne des départements de France métropolitaine = 100) du département en 3 classes (< 75 ; entre 75 et 150 ; > 150) en 2005.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Le modèle ainsi construit permet d'expliquer la moitié des variations d'intensité de l'internationalisation des porte-monnaie et environ 1/3 des variations de diversité et de portée. L'examen du rôle précis joué par chacun de ces facteurs (temporels, socio-démographiques et territoriaux) vient éclairer la complexité de la mise en relation des individus au sein de l'espace européen. Si le facteur temporel accroît inexorablement le brassage des pièces nationales et la présence des euros étrangers, nous avons pu observer des variations saisonnières liées en grande partie à l'activité touristique. Les caractéristiques du porteur jouent aussi un rôle important sur la probabilité d'observer des euros étrangers dans un porte-monnaie à un instant donné. En effet, selon l'appartenance sociale, le statut d'occupation et les caractéristiques démographiques des porteurs, les pratiques spatiales et plus largement les espaces de vie individuels sont différenciés, participant plus ou moins fortement à la circulation internationale des pièces. Si les étudiants ont une portée de l'internationalisation nettement plus élevée au regard des autres statuts, les personnes dont l'espace de vie s'inscrit à une échelle locale peuvent bénéficier de contacts réguliers avec des « réservoirs » de pièces internationalisés (tiroirs-caisses, distributeurs automatiques, etc.) de par leur lieu de vie (proximité d'une frontière, d'un espace touristique ou d'une grande infrastructure de transports) ou bien leur activité professionnelle (artisans et commerçants, etc.). Enfin, les différents indicateurs de l'internationalisation (intensité, diversité, portée) ne réagissent pas avec la même sensibilité aux différents effets. L'indice de portée apparaît comme le plus à même de révéler des différences significatives entre porte-monnaie selon les caractéristiques du porteur et de son lieu de résidence.

Des trouvailles monétaires datant de l'Antiquité à la circulation des euros, à des siècles d'intervalle, la monnaie demeure une trace de la mise en relation des hommes et des chemins multiples qui les relient.

RÉFÉRENCES

Berroir S., Grasland C., Guérin-Pace F., Hamez G., 2005, « La diffusion spatiale des pièces euro en Belgique et en France », *Revue belge de Géographie (Belgeo)*, 4, pp. 345-358.

Cliff A. D., 1981, *Spatial diffusion: an historical geography of epidemics in an island community*, Cambridge University Press.

Grasland C., Guérin-Pace F., Tostain A., 2002, « La circulation des euros, reflet de la mobilité des hommes », *Population et Sociétés*, 384, pp. 1-4.

Grasland C., Guérin-Pace F., Terrier C., 2005, « La diffusion spatiale, sociale et temporelle des pièces euros étrangères : un problème complexe », actes des *Journées de méthodologie statistique*, Paris, 14-16 mars 2005.

Grasland C., 2009, "Spatial Analysis of Social Facts", in Bavaud F., Mager C. (dir.), *Handbook of Theoretical and Quantitative Geography*, Lausanne, FGSE, pp. 117-174.

Grasland C., Le Texier M., 2013, « Une famille de mesures du niveau et de la dynamique d'internationalisation des territoires », actes de la *50^e conférence de l'Association de sciences régionales de langue française*, Mons, 8-10 juillet 2013.

Prigonine I., Stengers I., 1979, *La nouvelle alliance*, Paris, Gallimard.

LES AUTEURS

Marion Le Texier

Géographie-Cités
Université Paris Diderot
Université du Luxembourg
mlt@parisgeo.cnrs.fr

France Guérin-Pace

Identités et territoires des populations
INED
guerin@ined.fr

Du cluster portuaire au système portuaire régional : des territoires structurés par la gestion des flux de marchandises

AUTEUR

Laurent LÉVÊQUE

RÉSUMÉ

La communication se propose d'éclairer un volet relativement méconnu de la circulation mondiale des marchandises portant sur le rôle du cluster portuaire dans le passage portuaire de la marchandise. Nous posons comme hypothèse que la place portuaire joue un double rôle de convertisseur de flux : des flux maritimes massifiés ayant un caractère aléatoire sont convertis en flux atomisés mais qui doivent être régulés pour répondre aux exigences des organisations terrestres de l'industrie (le juste-à-temps) ou de la grande distribution. Cette double fonction fait appel aux deux composantes communautaires et technicistes de la place portuaire. Parallèlement le port voit se transformer son organisation spatiale d'une forme zonale locale vers une forme réticulaire à l'échelle régionale. Partant de ce point de vue, l'article ouvre des perspectives de recherche sur les possibilités d'intégration d'un espace singulier, l'axe Seine, qui associe une interface maritime et une interface métropolitaine faiblement connectées.

MOTS CLÉS

Cluster portuaire, système portuaire, flux maritimes, transport de marchandise, vallée de la Seine

ABSTRACT

The paper aims to reveal a relatively unknown part of the global movement of goods: the role of the port cluster in port transit of goods. We hypothesize that the port area has a dual conversion function of the flow of goods. Massified maritime traffic having a random character are converted into atomized flow to be regulated to meet the requirements of terrestrial industry organizations (the just in time) or retail activities. This dual function involves both community and technician components of the port. In the same time port witnesses a transformation of its spatial organisation as a local zonal form to a reticular form at a regional scale. From this point of view, the article opens up research opportunities on the possibilities of integration of a singular space, the Seine axis, which combines a sea interface and a metropolitan interface, both being weakly connected.

KEYWORDS

Port cluster, port system, maritime traffic, freight transport, the Seine valley

INTRODUCTION

Plus de 80 % des échanges économiques mondiaux de marchandises s'effectuent par voie maritime. Les ports maritimes jouent donc un rôle déterminant dans l'économie mondiale. Ils représentent les points de contact entre la circulation mondiale des marchandises et les marchés continentaux de consommation. Cette fonction a été formalisée dès 1979 par André Vigarié sous l'intitulé du triptyque portuaire associant l'avant-pays, déterminé par l'ensemble des escales des navires desservant le port, et l'arrière-pays ou *hinterland* qui

correspond à la localisation des principaux clients continentaux du port. L'augmentation des échanges internationaux et la généralisation du transport conteneurisé des marchandises qui permet de réaliser du porte-à-porte à l'échelle mondiale se sont accompagnées de la croissance continue de la taille des navires porte-conteneurs (5 000 EVP⁴ en 1990, 18 000 aujourd'hui) entraînant une réduction drastique des coûts de transport. Situés en première ligne, les territoires portuaires ont accompagné ces évolutions, que ce soit dans leur tissu économique et social, dans la répartition des emprises spatiales des différentes fonctions urbaines et portuaires ou encore dans leur mode de gouvernance.

Le travail présenté ici illustre une facette de cette évolution, il s'inscrit dans le cadre d'un programme de recherche pluridisciplinaire (mathématiciens, informaticiens, géographes, économistes, juristes) intitulé « Passage portuaire du conteneur », financé par la Région Haute-Normandie et le FEDER depuis 2010. Ce programme a été l'occasion de structurer un réseau de chercheurs sur les problématiques maritimes et portuaires⁵.

1. LE PORT COMME COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE : LE CLUSTER PORTUAIRE

Le terme popularisé par Porter (1998) s'applique ici à un territoire caractérisé par la concentration d'entreprises interdépendantes attachées à un espace particulier où de nombreux « métiers » prennent en charge les différents segments du passage portuaire des marchandises (tableau 1). C'est également un ensemble économique où coexistent entreprises familiales et groupes mondialisés et une communauté d'acteurs travaillant dans ces entreprises et qui nouent des liens de connivence où les relations informelles ont autant d'importance que les liens contractuels. Enfin ce sont des professions emblématiques fortement structurées : marins, dockers, armateurs, négociants, transitaires, qui impriment leur marque dans l'histoire et le paysage de la ville portuaire. On retrouve tous les ingrédients de la territorialisation de l'économie formalisée par la pensée économique contemporaine dans différents contextes. B. Pecqueur (2006) parle du « tournant territorial de l'économie globale », retraçant la généalogie de la « spatialisation des externalités » depuis A. Marshall, la formulation des districts industriels par les économistes italiens (Beccattini, 1992), les travaux du Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs animé par Philippe Aydalot puis par Roberto Camagni, travaux qui mettent l'accent sur les facteurs locaux favorisant l'innovation, et plus récemment la nouvelle économie géographique de Paul Krugman.

L'application de la notion de cluster aux ports maritimes a fait l'objet de nouveaux éclairages (De Langen, 2004, pour Rotterdam ; Ghiarra et Sillig, 2008, pour Gènes). Le concept de « place portuaire » élargit le propos aux institutions locales, ville, agglomération, région, chambre de commerce et aux organisations professionnelles, se rapprochant du modèle hanséatique de gouvernance du couple ville-port. Enfin, étant situés dans des zones littorales à forte sensibilité environnementale, la coexistence de milieux spécifiques, industriels, portuaires, urbains, a logiquement posé la question de la gouvernance de ces espaces complexes.

4 Équivalent Vingt Pieds : unité de compte pour la capacité des navires et les statistiques de trafic des conteneurs maritimes.

5 Les principales productions du programme sont présentées sur le site www.projet-devport.fr.

Tableau 1. Les « métiers » du cluster portuaire havrais et leur évolution
 Source : INSEE-GPMH-AURH Effectifs salariés au 31 décembre

Métiers	2000	2006
Armements, consignataires et agents maritimes	1 932	1 998
Pilotage, remorquage et lamanage	519	510
Manutention	1 779	2 319
Autorité portuaire	1 437	1 493
Transit et négoce	1 186	1 454
Entreposage et distribution	2 601	3 091
Douanes	434	470
Réparation, dépôt et négoce de conteneurs	453	450
Assurances, expertises, inspections et contrôles	442	555
Réparation navale	444	177
Transport routier	1971	2420
Transport ferroviaire	462	260
Transport fluvial	237	382
Autres services portuaires	775	795
Ensemble des activités maritimes et portuaires	14 672	16 374
Zone d'emploi du Havre (emploi salarié total)	129 655	134 940

2. LE PORT, NŒUD DANS UN RÉSEAU EN EXPANSION

Le port, c'est également un outil technique et technologique qui s'est adapté à la taille des navires et à la massification du transport pour fluidifier le passage portuaire dans des conditions de coût, de sûreté et de sécurité imposées par les armements et les réglementations internationales. L'ingénierie portuaire, et plus largement l'ingénierie logistique, ont vu croître leur importance avec l'augmentation des volumes à traiter, les exigences du juste-à-temps et l'intégration des TIC dans la gestion des flux. Cette dimension technologique prend tout son sens avec l'interconnexion physique des terminaux à l'échelle régionale et l'intégration grandissante des flux logistiques maritimes et terrestres. Les questions liées à l'innovation sont parties prenantes de l'efficacité du passage portuaire.

Dans les pays d'économie mature, la définition géographique du port a évolué depuis un demi siècle. À une phase de recomposition interne qui a vu les nouveaux terminaux en eau profonde s'éloigner des cœurs urbains, s'accompagnant d'une ré-urbanisation des interfaces ville-port, succède l'organisation en réseau, prolongeant la gestion des flux maritimes vers l'*hinterland* en s'appuyant sur des terminaux intérieurs, fluviaux ou ferroviaires. Ce mouvement produit des configurations spatiales originales : hub, gateway, corridors, port étendu. S'inspirant des travaux précurseurs de Taaf, Morrill et Gould modélisant l'expansion d'un réseau de transport à partir des ports maritimes et sur l'exemple des régions où cette évolution fut la plus précoce (delta Rhin-Escaut et couloir rhénan), Notteboom et Rodrigue (2005) ont proposé un modèle contemporain d'évolution des configurations portuaires avec le concept de « système portuaire régional ».

De Langen (2008) a synthétisé ces deux visions du port qui coexistent : le port comme nœud multimodal dans un réseau global et le port comme communauté qui s'inscrit dans un espace (tableau 2).

Tableau 2. Les deux visions du port
D'après De Langen P., 2008

Perspective	Le port comme nœud de transport	Le port comme cluster
Définition	Un espace de transit des marchandises entre la mer et la terre	Un ensemble d'entreprises concentrées géographiquement, liées au traitement des navires et de la marchandise
Indicateur de performance	Volume de trafic	Valeur ajoutée dans le territoire du cluster
Modèle d'analyse de la gouvernance	Classification : <i>Landlord, Toolport & Service port</i>	L'autorité portuaire comme manager du cluster
Variables influant sur la performance	Accessibilité nautique Localisation géographique Qualité des connexions à l' <i>hinterland</i>	Concurrence internet <i>Knowledge spill-over</i> Ressources humaines qualifiées
Objets de recherche	Développement des réseaux de lignes régulières Accessibilité à l' <i>hinterland</i> comme déterminant de la compétitivité portuaire Efficience des terminaux	Économie d'agglomération dans le port Qualité des partenariats institutionnels Le port comme zone logistique, comme centre de production et comme place de commerce

3. FONCTIONS SYSTÉMIQUES DU PASSAGE PORTUAIRE DANS LA CIRCULATION MONDIALE DES MARCHANDISES

À la lumière des différentes définitions qui précèdent et en s'appuyant sur une série d'entretiens réalisés avec des professionnels du *shipping* de la place havraise et une veille des médias spécialisés, nous proposons une vision complémentaire du rôle des ports dans la circulation mondiale des marchandises. Il s'agit de considérer que la place portuaire joue un double rôle de convertisseur de flux : des flux maritimes internationaux massifiés et ayant un caractère aléatoire sont convertis en flux atomisés mais qui doivent être régulés pour répondre aux exigences des organisations terrestres de l'industrie (comme le juste-à-temps) ou de la grande distribution. Cette double fonction fait appel aux deux composantes communautaires et technicistes de la place portuaire.

Malgré l'apparente rationalité que suppose l'avènement du conteneur et des lignes maritimes régulières (Ducruet, 2010 ; Frémont, 2004), toute activité liée au transport maritime (le *shipping*) demeure une activité à hauts risques, supportant de nombreux aléas et l'une des fonctions du cluster portuaire est d'amortir voire de résorber ces aléas dont nous présentons ci-après un échantillon. Aux risques inhérents à la navigation qui incluent les retards liés aux conditions météorologiques, les pannes sur le navire, les quasi-accidents, la piraterie et les conflits armés affectant les routes maritimes, s'ajoutent les risques des opérations de manutention avec des valeurs de marchandises qui peuvent atteindre 100 000 \$ pour un conteneur transporté sur la route Asie-Europe ¹. Le transport maritime est également un secteur d'activité où la réglementation supporte des interprétations très différentes selon les cultures nationales. Les rapports d'accident sur l'échouage du porte conteneur Napoli en 2007, sur les côtes anglaises, et du Rena en 2011, en Nouvelle-Zélande, montraient dans un cas que sur 600 conteneurs transportés 137 était en surpoids et dans l'autre, que 30 conteneurs de marchandises dangereuses n'apparaissaient pas dans le manifeste du navire ². À ceci s'ajoute le risque juridique et financier pour le transitaire, son client chargeur remplit les déclarations de marchandises,

1 « La perte du porte-conteneurs "MOL Comfort" en juillet 2013 dans l'Océan indien pourrait coûter près de 500 millions de dollars aux assureurs », *Le marin*, 19 juillet 2013.

2 www.LloydsLoading List, 3 mai 2012.

mais c'est le transitaire qui est responsable de la marchandise vis-à-vis de la douane et des autorités du port d'importation. La programmation des escales sur les lignes « régulières » est également un exercice délicat qui souffre de nombreuses entorses. Ainsi les évaluations de ponctualité réalisées par les cabinets spécialisés ont démontré que sur la ligne Europe-Asie, 44 % des conteneurs étaient en retard, 11 % de plus de 2 jours et 8 % de plus de huit jours (« Daily Maersk, le conteneur à l'heure, ou remboursé », *Mer et Marine*, 20 septembre 2011). Il arrive également que le navire en escale ne dispose plus de *slots*¹ disponibles malgré la réservation. En effet les disponibilités affichées par les outils Internet des compagnies sont souvent erronées, ce que confirme l'étude Seaintel, publiée sur le site IFW (juillet 2011) ; il convient alors pour le transitaire de trouver un autre navire avec un *transit time*² réduit.

Enfin des événements « terrestres » peuvent perturber le transit portuaire. En cas de mouvements sociaux, le navire n'escale pas dans le port comme prévu ce qui nécessite d'aller chercher la marchandise dans un autre port, éventuellement à l'étranger. D'autres contingences peuvent ralentir l'acheminement des marchandises comme la congestion des accès routiers aux terminaux portuaires ou encore les crues qui rendent impossible la navigation fluviale.

La capacité à régler cette constellation de problèmes au point de contact entre les réseaux maritimes et les marchés terrestres explique en grande partie la résilience du cluster portuaire face aux forces centrifuges de la mondialisation. Il repose en effet sur la coexistence de groupes logistiques globaux et d'entreprises familiales qui se sont spécialisées sur des marchés de niche. Les grands groupes sont plus habitués à s'inscrire dans les chaînes logistiques des groupes industriels (automobiles, aéronautique, électronique), car les processus qu'ils utilisent relèvent d'une même logique. Il n'en est pas de même pour les marchés de « niche » (produits alimentaires sous température dirigée, luxe, jouets, matières dangereuses, colis lourds, bois, déchets, vrac agroalimentaires, parfums, vins et spiritueux) ou pour les destinations échappant aux grands courants d'échanges mondiaux, Europe-Asie ou Europe-Amérique, qui reposent sur des savoir-faire particuliers et des relations de confiance entre chargeurs et commissionnaires. Un autre trait qui caractérise le cluster est l'interdépendance des entreprises à travers les échanges de services entre des entreprises qui peuvent être concurrentes, comme par exemple la fourniture de capacités d'entreposage, de personnels ou d'outils de manutention. Les relations de sous-traitance sont moins rigides que dans l'industrie, car il n'y a pas de groupe dominant mais une constellation de PME qui disposent d'une connaissance implicite des prix acceptables par les sous-traitants.

L'autre fonction de conversion concerne la dé-massification des flux. Un porte-conteneurs de 15 000 EVP décharge généralement 5 à 6 000 « boîtes » sur un terminal ; elles doivent ensuite être acheminées vers la constellation des clients finaux distants qui ne raisonnent pas en termes de conteneur mais en termes de marchandise. Des organisations logistiques extrêmement sophistiquées, des infrastructures de transports adaptées, des nœuds de groupage/dégroupage, des plateformes de distribution assurent

1 Emplacements standardisés destinés à recevoir les conteneurs dans les navires.

2 Durée du voyage entre le port de départ et le port de destination de la marchandise incluant les différentes escales.

cette fonction. La dé-massification des flux amène le territoire portuaire à se projeter dans l'*hinterland* sous forme réticulée mais avec des composants qui demeurent solidaires (les mouvements sociaux dans le port affectent les exportateurs autant que les entreprises portuaires), entrant en concurrence avec d'autres places portuaires (exemple de la concurrence entre Anvers et Le Havre en Ile-de-France). Cette expansion du territoire portuaire repose dans un premier temps sur des critères techniques : la présence ou la création d'infrastructures adaptées et technologiques avec l'intégration des systèmes d'information sur la marchandise des différents acteurs. L'exemple de la Flandres et du port d'Anvers est particulièrement significatif d'un type d'organisation qui se met en place quand la congestion menace les terminaux maritimes (le port d'Anvers traite annuellement 8 millions d'EVP). Une constellation de terminaux à conteneurs intérieurs s'est progressivement mise en place dans un rayon de 50 km autour du port en utilisant les facilités offertes par le réseau dense de canaux qui irriguent la région.

Du rapprochement des deux composantes de la place portuaire et des deux fonctions de conversion des flux qu'elle assure, résulte une grille d'analyse (tableau 3) qui permet d'évaluer la performance globale d'un système portuaire et plus particulièrement les capacités d'adaptation des relations entre le port et son hinterland en réponse aux évolutions de la circulation mondiale des marchandises.

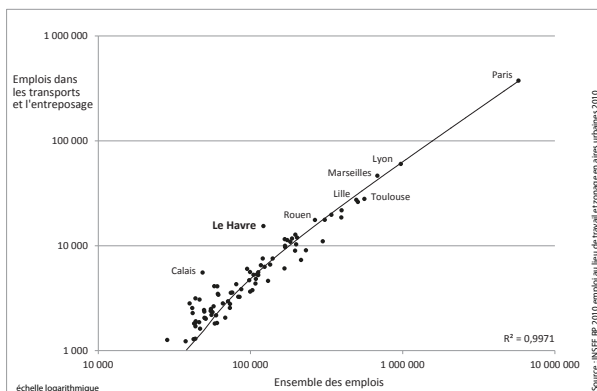
Tableau 3. Grille d'analyse d'un système portuaire

<i>Fonction de conversion</i>	<i>Composantes de la place portuaire</i>	
	Nœud multimodal	Cluster
Massification/atomisation		
Régularisation		

4. APPLICATION DE LA GRILLE D'ANALYSE À L'AXE SEINE, UN EXEMPLE SINGULIER D'ESPACE LOGISTIQUE EN RECOMPOSITION

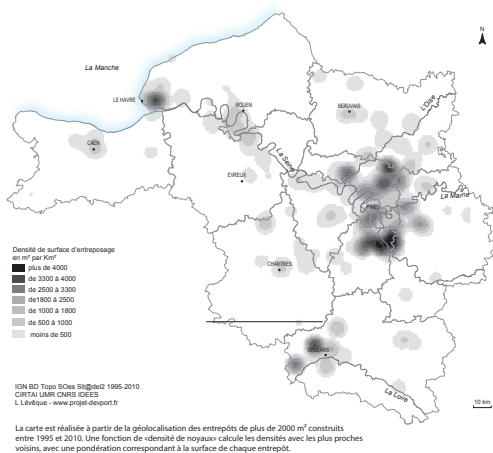
Cet espace est constitué de deux interfaces destinées à gérer les flux de marchandises. Une interface maritime, les ports de la Basse-Seine, situés sur la mer la plus fréquentée du globe avec 90 000 navires par an et une interface métropolitaine à l'échelle d'une aire urbaine de 11 millions d'habitants avec les plateformes logistiques de l'Est/Sud-Est francilien (10 millions de m² d'entrepôt) et le pôle de Roissy, l'ensemble étant connecté par la Francilienne au réseau autoroutier européen. Les fonctions de conversion de flux et la consistance du cluster portuaire sont détectables à travers les différentes activités exercées (code APE de l'INSEE) par les entreprises : services auxiliaires de transport par eau, manutention portuaire, affrètements et organisation des transports, qui regroupent la majorité des emplois présentés dans le tableau 1. Ces activités sont surreprésentées dans l'estuaire de la Seine non seulement par rapport à la moyenne des aires urbaines françaises de taille comparable mais également par rapport aux aires urbaines dotées d'un port de commerce (figure 1).

Figure 1. Le poids du cluster portuaire havrais dans le système de villes français



La question qui se pose aujourd'hui est la faible intégration de ces deux interfaces : 60 % des flux de marchandises destinés à l'Ile-de-France transitent par les ports du Benelux (Lévêque et Michel, 2013). Les conditions d'une intégration « en réseau » sont émergentes (la croissance du trafic fluvial sur la Seine, la gouvernance inter portuaire ³), mais l'inertie des configurations héritées est encore importante ; le centre de gravité logistique de la région capitale se situe à l'Est et au Nord en direction des ports du Benelux (figure 2).

Figure 2. Le paysage logistique de l'axe Seine



En se fondant sur la grille d'analyse du tableau 3, plusieurs orientations permettraient d'envisager une meilleure intégration spatiale des fonctions systémiques du passage portuaire à l'échelle de l'axe Seine.

3 Notamment avec le GIE HAROPA, associant les ports du Havre, Rouen et Paris (Harbor of Paris).

Tout d'abord, le développement des terminaux intérieurs, fluviaux et ferroviaires pour le trafic conteneurisé afin de réduire le « dernier kilomètre » routier doit permettre de repousser le plus en amont possible, vers le client final, la dé-massification, et donc de réduire les coûts et les émissions de GES ⁴. D'un point de vue conceptuel, cela correspond au glissement du port, nœud dans un réseau, au « port-réseau » multimodal et multi-échelles, déjà fonctionnel dans le delta Rhin-Escaut. Dans le cas de l'axe Seine, cela concerne les relations entre les « grands ports maritimes » ⁵ (Le Havre et Rouen), les ports régionaux (Dieppe, Fécamp, Caen, Cherbourg) et les ports fluviaux du port de Paris (Bruyère-sur-Oise, Limay, Gennevilliers, Bonneuil-sur-Marne, Évry...).

Pour atteindre cet objectif, les modalités de gouvernance vont jouer un rôle fondamental : entre les autorités portuaires avec le GIE HAROPA, interentreprises entre clusters spécialisés des deux interfaces ; maritimes et métropolitaines, et territoriales entre les grandes collectivités de l'axe Seine. L'État français, qui a mis en place un Commissariat interministériel au développement de la vallée de la Seine semble s'intéresser à la question.

En termes d'aménagement du territoire, le « basculement » des organisations logistiques métropolitaines vers le secteur Nord-Ouest représente un investissement de longue haleine. Elle repose sur une politique d'offre concentrée autour des terminaux fluviaux de Gennevilliers, Limay, Achères (projet d'HAROPA)...

Pour conclure, la complexité résultant de l'interaction entre des flux locaux et des flux globaux, de la diversité des acteurs et des mécanismes de régulation, de la transformation rapide des organisations logistiques pour s'adapter aux aléas de la mondialisation, de la problématique générale de l'intégration..., orientent la poursuite des travaux de recherche vers la notion de système territorial complexe et le recours à des outils de compréhension correspondants (modèles multi-agents, simulation de flux...).

RÉFÉRENCES

- Beccattini G., 1992, « Le district marshallien : une notion économique », in G. Benko, A. Lipietz, *Les régions qui gagnent*, Paris, PUF, pp. 35-55.
- De Langen P., 2008, "Analyzing port clusters; definition, delimitation and research issues" in Musso E., Ghiara H. (dir.), 2008, *Ports and Regional Economies The Future of Port Clusters*, McGraw Hill, pp.19-30.
- Ducruet C., Lee S.W., Ng K.Y.A., 2010, "Centrality and Vulnerability in liner shipping networks: revisiting the Northeast Asian port hierarchy", *Maritime Policy and Management*, 37(1), pp. 17-36.
- Frémont A., Soppe M., 2004, « Les stratégies des armateurs de lignes régulières en matière de dessertes maritimes », *Belgeo*, n° 4, pp. 391-406.
- Ghiarra H., Sillig C., 2008, « Les territoires du port, le cluster portuaire et logistique génois », *Méditerranée*, 2008/2, n° 111, pp. 25-30.
- Lévêque L., Michel S. (coord.), 2013, *Le passage portuaire, approches interdisciplinaires des flux de marchandises transitant par les ports*, Université du Havre [en ligne <http://www.projet-devport.fr/PDF/41.pdf>].
- Lévêque L., 2012, « Le nouveau rôle des autorités portuaires dans l'adaptation des clusters aux enjeux de la globalisation », *L'Espace Politique*, 2012-1, n° 16 [en ligne : <http://espacepolitique.revues.org/2210>].
- Notteboom T., Rodrigue J.-P., 2005, "Port regionalization: towards a new phase in port development", *Maritime Policy and Management*, 32(3), pp. 297-313.

4 Gaz à Effet de Serre.

5 Selon la terminologie issue de la réforme portuaire de 2008.

Pecqueur B., 2006, « Le tournant territorial de l'économie globale », *Espaces et Sociétés*, 2006/2, n° 124-125, pp. 17-32.

Porter M.E., 1998, "Cluster and the new Economics of Competition", *Harvard Business Review*, Nov-Dec, pp. 77-90.

Vigarié A., 1979, *Ports de commerce et vie littorale*, Paris, Hachette, collection « Université ».

L'AUTEUR

Laurent Lévêque

IDEES – CIRTAI

Université du Havre

laurent.leveque@univ-lehavre.fr

Répercussion du vieillissement de la population sur la consommation hospitalière et sur la démographie médicale dans les territoires en France métropolitaine : exemple des obstétriciens

AUTEUR

Jean-Marc MACÉ

RÉSUMÉ

Les enjeux de la démographie médicale sont aujourd'hui majeurs, eu égard à la conjonction des phénomènes de départs en retraite massifs de la génération du « baby boom » et de retard à la formation induit par un *numerus clausus*⁶ n'ayant pas anticipé ce phénomène. La répercussion de ce vieillissement de la population sur la consommation hospitalière et par conséquent sur la démographie médicale est malheureusement très mal intégrée dans le calcul et la mise en place du *numerus clausus* en 2010 des professions médicales. Nous proposons ici un modèle qui identifie, non seulement, la demande effective de soins au niveau d'une échelle géographique opérationnelle : le bassin de santé, mais qui également procède à une projection de la prise en charge de la consommation des soins en fonction de la structure d'âge de la population de chaque bassin de santé pour un horizon T+1. Pour illustrer ce modèle, nous prenons l'exemple des obstétriciens en France.

MOTS CLÉS

Territoire vécu opérationnel, bassin de santé, vieillissement de la population, modélisation territoriale prédictive, démographie médicale

ABSTRACT

The challenges of medical demography have become a major issue today, mainly because of the conjunction of two phenomena. Namely, a massive retirement of the “baby boom” generation and a delay in the medical training induced by a “*numerus clausus*” that had not anticipated that phenomenon. Unfortunately, the repercussion of this aging population on the hospital consumption and consequently on medical demography is very poorly integrated into the calculation and implementation of the medical professions' *numerus clausus* in 2010. Thus we suggest a model that not only identifies the actual demand for care on an operational geographical scale, namely, the health territory, but that also makes a projection of medical expenses based on the age of the population of each “health territory” in a T+1 future. To illustrate this model, we take the example of obstetricians in France.

KEYWORDS

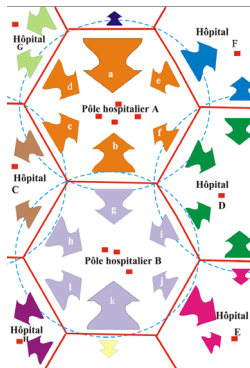
Territory operational experience, Health territory, aging population, territorial predictive modeling, medical demography

6 Mis en place en France en 1971 par le Conseil de l'ordre des médecins, le rôle du *numerus clausus* est de réglementer le nombre de professionnels diplômés, donc le nombre de professionnels en activité.

INTRODUCTION

La recherche d'une meilleure équité territoriale passe par une adéquation entre l'offre et la demande de soins. Mais sur quel territoire ? Au niveau local, il est nécessaire de définir un territoire opérationnel infra départemental, voire infra urbain pour des grandes villes. Le consensus territorial peut être obtenu entre les acteurs à partir de la gestion des flux des usagers et de la maîtrise organisée de la répartition géographique des spécialistes sur le territoire français. Par ailleurs, le territoire n'est pas figé dans le temps, il évolue en fonction de la dynamique de sa propre population. Parmi les déterminants de santé, la variable de l'âge est prépondérante pour la consommation de soins. La répercussion du vieillissement de la population sur la démographie médicale est aujourd'hui une question prégnante qui n'est malheureusement toujours pas correctement intégrée dans le calcul et la mise en place du *numerus clausus*. Il est donc légitime pour chaque discipline (médicale, chirurgicale, médocirurgicale), voire pour chaque spécialité (urologie, chirurgie vasculaire, obstétriciens, etc.), de prévoir ce que devrait être leur exercice au regard de leur activité la plus probable dans les dix à quinze ans à venir. La filiarisation des spécialités médicales et chirurgicales, introduite par la loi HPST du 21 juillet 2009, permet dorénavant une mise en action de la gestion des flux et de maîtrise organisée de la répartition géographique des spécialistes sur le territoire français au niveau du *numerus clausus* régional. Les enjeux de la démographie médicale sont aujourd'hui majeurs en santé publique, eu égard à la conjonction des phénomènes de départs en retraite massifs de la génération du « baby boom » et du retard à la formation induit par un *numerus clausus* n'ayant pas anticipé ce phénomène. Toutefois, pour connaître la dynamique régionale, il est indispensable de cerner au plus juste les évolutions de la population depuis le niveau local.

Figure 1. Orientation majoritaire relative des hospitalisés vers un pôle hospitalier



1. UNE MOSAÏQUE SPATIALE OPÉRATIONNELLE

Une construction territoriale de référence

Depuis la fin des années 1980, la recherche d'un territoire opérationnel sanitaire intéresse les géographes de la santé. Beaucoup de pistes ont été recherchées afin de pallier un découpage géographique inapproprié et obsolète d'une « sectorisation sanitaire » issue de la loi hospitalière de 1970. Avec les « ordonnances Juppé » d'avril 1996, un bouleversement du paysage hospitalier est apparu car les établissements devaient fournir chaque

année les données de leur activité aux agences régionales de l'hospitalisation nouvellement créées. Depuis 1999, il est donc possible de connaître la pratique spatiale des usagers de chaque discipline ou spécialité hospitalière (Macé et Picheral, 2004).

Pour mettre en place un maillage opérationnel, il s'agit d'étudier les flux « origine–destination » sur une problématique posée (obstétrique, urologie, etc.) selon la « méthode des flux relatifs ». Transposée au domaine hospitalier, les flux « domicile–établissement de santé » des usagers sont analysés. Dans la figure 1, chaque flèche symbolise non seulement le volume des hospitalisés domiciliés dans cette entité territoriale (commune, code postal), mais également, l'orientation majoritaire des flux (même de manière relative) des hospitalisations domiciliées dans chaque commune ou code postal. La méthode est basée sur un « tri décroissant » de chaque « lieu de départ » vers tous les « lieux d'arrivée ».

Au final, toutes les communes (codes postaux) sont alors classées sans chevauchement, ni omission, selon l'importance du volume du flux du lieu d'origine vers le lieu de destination. Toutes les communes (ou codes postaux) dont les flux majoritaires (même relatifs) des hospitalisés sont orientés vers le même pôle hospitalier, appartiennent et constituent alors un bassin de santé hospitalier. La formulation de cette orientation majoritaire des hospitalisés vers un pôle hospitalier s'écrit :

$$\text{Lien majoritaire "Domicile-Hôpital"} = \frac{\text{Hospitalisés issus de la commune "a" vers le pôle hospitalier "A"}}{\sum \text{hospitalisés issus de la commune "a"}}$$

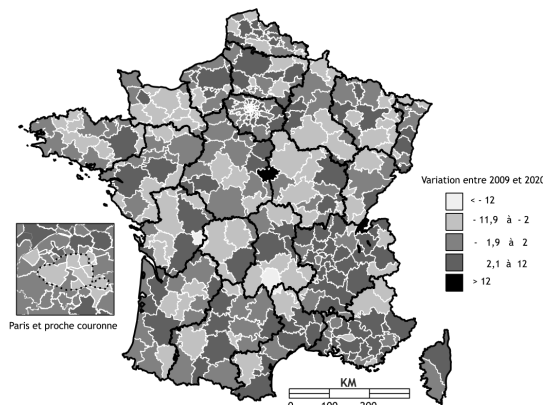
Où :

a est une entité spatiale de « départ » des hospitalisés ;

A est un pôle hospitalier « d'arrivée » des hospitalisés.

Dans la mesure où l'on effectue cette analyse pour une discipline donnée (obstétrique, etc.), ou pour un segment de spécialité donnée (naissances, etc.), il s'agit d'un espace qui reflète bien une pratique spatiale homogène des hospitalisés, ce qui correspond à un véritable « territoire vécu hospitalier ».

Carte 1. Variation de l'activité hospitalière liée aux naissances en France métropolitaine entre 2009 et 2012



Le maillage territorial opérationnel des obstétriciens en France

L'analyse des flux dans les 545 maternités de France métropolitaine en 2012 permet de dessiner 328 territoires vécus de naissances (carte 1). Pour couvrir les 815 000 naissances annuelles, la France métropolitaine dispose de 6 926 obstétriciens en exercice, toutefois, la densité des praticiens n'est pas homogène dans chaque entité spatiale.

2. UNE DYNAMIQUE SPATIALE DIFFÉRENTIÉE

Dans la mesure où la dynamique démographique n'est pas identique d'un bassin de naissances à l'autre, il est nécessaire d'estimer l'évolution des naissances la plus probable pour des horizons futurs. À cette fin, nous construisons un « modèle prédictif » basé sur la déformation dans le temps de la structure démographique pour des entités spatiales opérationnelles (Macé, 2003).

Une modélisation prédictive

Dans ce modèle il s'agit d'estimer dans le premier temps, la consommation de soins hospitaliers pour les « habitants domiciliés dans un territoire opérationnel » pour les années à venir (T1) (Macé, 2007). Dans un premier temps, ce modèle nécessite d'identifier la demande effective des naissances hospitalières au niveau d'une échelle géographique opérationnelle en T0. Dans un deuxième temps, il est procédé à une projection de la prise en charge hospitalière des naissances en fonction de la structure d'âge de la population de chaque bassin de naissances pour un horizon T1. Pour cela, nous accomplissons une « standardisation » selon le sexe et l'âge grâce aux taux d'hospitalisation obtenus par la base PMSI en T0 sur la structure d'âge de T+1 issue de la méthode OMPHALE-INSEE (Brutel, 2001 ; Descours et Poinat, 1992), de chaque bassin de naissances. La formule de l'activité hospitalière attendue à l'horizon T+1 pour une entité spatiale s'exprime telle que :

$$\text{Exp}T1 = \sum_k^1 P1(t_{T0})$$

Où :

Exp T1 est l'activité hospitalière attendue pour l'horizon T+1 pour une entité spatiale ;

k est la tranche d'âge des femmes de l'entité spatiale ;

P1 est l'effectif de la population de *k* à l'horizon T+1 ;

t_{T0} sont les taux de chaque GHM selon la tranche d'âge des hommes/des femmes de l'entité spatiale.

Enfin, dans un troisième temps, le résultat obtenu par le modèle prédictif est comparé à la situation réellement observée en T1. Ainsi, il est possible de créer un indice pondérateur au modèle prédictif pour chaque entité spatiale selon la formule :

$$\lambda = \frac{\text{Act Att } T1}{\text{Act Obs } T1}$$

Où :

λ est un indice de pondération calculé de l'activité hospitalière entre la période T0 et T1 ;

Act Att T1 est l'activité hospitalière attendue pour l'horizon T+1 pour une entité spatiale ;

Act Obs T1 est l'activité hospitalière observée en T+1 pour une entité spatiale.

L'utilisation de cet indice de pondération intervient au final pour calculer la projection d'activité pour un horizon T2 plus lointain que T1. Cet indice pondérateur λ permet de corriger la tendance des projections obtenues par le modèle prédictif initial et lié uniquement aux répercussions du vieillissement de la population sur les prises en charges des naissances. Il s'agit donc de tenir compte de l'évolution des pratiques médicales et des

modes de prise en charge des hospitalisations ciblées entre T0 et T1 pour un horizon qui reste encore inconnu en T2.

Ainsi, la formule de l'activité hospitalière attendue à l'horizon T2 pour une entité spatiale s'exprime telle que :

$$\text{ExpT2} = \sum_k^1 P2(t_{T0})(\lambda)$$

Où :

ExpT2 est l'activité hospitalière attendue pour l'horizon T2 postérieur à T1 pour une entité spatiale ;

k est la tranche des femmes de l'entité spatiale ;

P2 est l'effectif de la population de *k* à l'horizon T2 ;

t_{T0} est le taux de naissances selon la tranche d'âge des femmes de l'entité spatiale ;

λ est l'indice pondérateur calculé entre la période T0 et T1.

Ce modèle s'avère crédible en T2. En effet, dans une recherche publiée en 2012, le test par la technique de la droite de régression indique que le volume d'actes attendus pondérés en T2 ne montre pas de différence significative avec le volume d'actes observés en T2 (Berger *et al.*, 2012 ; Berger et Macé, 2012).

L'adéquation entre l'offre et la demande à l'horizon 2020

La projection de la consommation hospitalière liée aux naissances montre une légère croissance entre 2010 et 2020 au niveau national, soit 0,7 % en 20 ans. Selon notre modèle, le volume d'activité hospitalière lié aux naissances devrait passer au niveau de la France métropolitaine de 777 800 actes (accouchements et césariennes) en 2010 à 783 100 actes en 2020, soit un gain de 5 300 actes liés aux naissances. Toutefois, cette croissance est loin d'être homogène sur l'ensemble du pays.

Au final, pour tenir compte d'une vision prospective cohérente, il s'agit de regrouper au niveau de la région les résultats obtenus au niveau des territoires opérationnels locaux. De cette manière, la demande hospitalière régionale liée aux naissances tient compte des spécificités locales. Dans ces conditions, le *numerus clausus* lié à la sous section du CNU des obstétriciens devrait être augmenté dans 3 régions et diminué en Ile-de-France (tableau 1).

CONCLUSION

Notre propos s'intéresse avant tout à apporter un diagnostic territorial le plus réaliste possible aux « pouvoirs publics » dans le but d'un éclairage objectif. Cependant, il est regrettable que l'Observatoire national des professions de santé (ONDPS) n'intègre toujours pas en 2012 les répercussions du vieillissement de la population dans les prises en charge médicales et chirurgicales pour le calcul du *numerus clausus* de chaque spécialisation. En effet, le simple remplacement des départs en retraite des médecins ne suffira pas pour maintenir une activité identique pour chaque professionnel. Dans la mesure où la délégation des tâches médicales aux acteurs paramédicaux ne fait pas l'unanimité dans le corps médical, d'une part, et que le *numerus clausus* est estimé à partir des seuls départs en retraite des médecins, d'autre part, la répercussion du vieillissement de la population entraînera inéluctablement une augmentation de l'activité des praticiens. Par ailleurs, en termes de justice spatiale, les populations seront inégalement desservies par une offre de soins de plus en plus dissociée des « besoins » réels des

populations. En géographie, le paradigme repose sur la connaissance du « local » qui permet d'agréger des entités spatiales plus vastes ». Cette approche « girondine », donc fédéraliste, permet de disposer de la meilleure connaissance possible de la consommation de soins pour un maillage géographique fin. Dans ces conditions, le « jeu dialectique » des emboîtements d'échelles géographiques permet de construire la meilleure adéquation possible entre l'offre et les « besoins de soins » des populations, ou plus exactement, de la demande effective de la consommation de soins des populations.

Tableau 1. Évolutions estimées des obstétriciens à l'horizon 2020 par région

Régions	Années		2009		2020		Vx 2009/2020	
	GO & GM	Activité naissances	GO & GM	Activité naissances	GO & GM	Activité naissances	GO & GM	Activité naissances
Rhône-Alpes	671	80 095	692	82 400	21	2,88		
PACA	669	58 927	683	60 004	14	1,83		
Midi-Pyrénées	297	31 206	304	31 885	7	2,18		
Aquitaine	364	33 606	368	33 766	4	0,48		
Nord-Pas-de-Calais	424	55 795	427	56 131	3	0,60		
Languedoc-Roussillon	243	28 913	246	29 248	3	1,16		
Haute-Normandie	149	22 282	151	22 624	2	1,54		
Pays-de-la-Loire	302	44 633	304	44 651	2	0,04		
Centre	226	29 173	228	29 379	2	0,71		
Auvergne	132	12 952	133	12 986	1	0,26		
Bourgogne	138	17 499	139	17 532	1	0,19		
Picardie	160	22 925	161	23 141	1	0,94		
Poitou-Charentes	148	17 486	149	17 494	1	0,04		
Alsace	225	22 009	226	22 087	1	0,36		
Bretagne	297	36 830	297	36 770	0	-0,16		
Limousin	56	7 835	54	7 591	-2	-3,12		
Champagne-Ardennes	112	15 759	110	15 553	-2	-1,31		
Lorraine	245	26 152	243	25 865	-2	-1,10		
Franche-Comté	89	14 342	86	13 927	-3	-2,90		
Basse-Normandie	142	17 430	139	17 027	-3	-2,31		
IdF	1 813	179 053	1 807	180 161	-6	0,62		
France métropolitaine	6 902	774 903	6 949	780 224	47	0,69		

RÉFÉRENCES

- Berger L., Macé J.M., Ricco J.B., Saporta G., 2012, "Methodology for the evaluation of vascular surgery manpower in France", *Public Health*, octobre.
- Berger L., Macé J.M., 2012, "Vascular surgeons in France: an endangered species?" *Annals of vascular surgery*, volume 26, pp. 1154-1159.
- Brutel C., 2001, « Projections de population à l'horizon 2050 : un vieillissement inéluctable », *INSEE Première*, n° 762.
- Descours L., Poinat F., 1992, « Le modèle de projection démographique OMPHALE », *INSEE Méthodes*, n° 19, pp. 65.
- Macé J.M., Picheral H., 2004, « Les territoires vécus : les bassins médicaux », in de Kervasdoué J., *Les carnets de santé de la France*, Dunod, pp. 146-64.
- Macé J.M., 2003, « Des outils pour la planification hospitalière : l'exemple de l'hôpital de Lagny-sur-Marne », *Cahiers de sociologie et de démographie médicale*, vol. 43, fasc. 1.

Macé J.M., 2007, « La notion de "territoire" comme outil de la planification sanitaire », *revue REGARD*, n° 31, EN3S, pp. 97-111.

Macé J.M., 2007, *La démographie médicale des chirurgiens en France*, Rapport CIRES (Centre international de recherche en économie de la santé), EN3S, St-Étienne.

L'AUTEUR

Jean Marc Macé

LIRSA

CNAM

jean-marc.mace@cnam.fr

Les vendeurs de la *carrera Séptima* à Bogotá

AUTEUR

Pilar MENDOZA

RÉSUMÉ

Les vendeurs de rue se sont organisés à Bogotá parallèlement au phénomène d'urbanisation massive qui a commencé en Colombie vers les années 1950. Désormais, ces acteurs ont composé leur propre structure à partir de systèmes de participation et d'interaction dans la ville, lesquels peuvent être rassemblés dans la pratique du « système D » ou *rebusque* (dans l'argot populaire colombien). À travers la pratique du *rebusque*, ou informalité, les vendeurs de rue ont créé leurs propres formes de socialisation ; la créativité et l'ingéniosité des acteurs se montrent par la façon de négocier toutes sortes de produits. Leur capacité à « jouer » avec le système, à inventer des manières d'être et à utiliser l'espace urbain se traduit par le vaste monde informel qui croît dans la ville, dans une stratégie de mobilité.

MOTS CLÉS

Vendeurs de rue, mobilité, ville, *rebusque*, informalité

ABSTRACT

Street vendors appeared in Bogotá simultaneously and in parallel with the strong urbanization which begun in Colombia in the 1950's. Since then, the street vendors have created their own structure through participative and interactive systems that can be classified as a practice of "*rebusque*" (popular Colombian word for "digging around"). By practicing "*rebusque*", or informality, these street vendors have created different ways of socialization, showing creativity and inventiveness by various types of business and a broad spectrum of products. Their ability to "play" with the official system, to invent various ways to be present within the public space and to use the urban space is reflected in the informal system, which is growing within the cities.

KEYWORDS

Street vendors, mobility, *rebusque*, city, informality

INTRODUCTION

Les pratiques sociales des vendeurs informels et leurs manières de vivre la ville font partie de la construction sociale de Bogotá. En Colombie, on désigne ces pratiques par un mot très répandu dans l'argot populaire : le « *rebusque* ». Il s'agit des formes de vie qui impliquent différents mécanismes d'action, une recherche incessante de possibilités à partir desquelles les secteurs populaires inventent des stratégies de survie mais d'une manière informelle. Elles concernent leurs formes de travail mais aussi leurs interactions avec les autres et avec l'espace.

Ce phénomène met en évidence une population émergente, appartenant au monde urbain, qui se caractérise par sa mobilité, son autonomie et sa distance à l'égard du système officiel (de Certeau, 1990). En outre, l'observation des vendeurs de rue montre comment les acteurs, dans leur mobilité, franchissent constamment les sphères du formel et de l'informel pour pouvoir mener à bien leurs transactions. Dans cette perspective,

nous nous appuyerons sur les travaux sur l'informalité de Jérôme Monnet (2010), pour définir cette population inclassable dans les registres officiels du fait des multiples dimensions de leurs activités mêlant vie privée et vie publique.

Nous verrons comment ces pratiques donnent lieu à des modes d'organisation sociale alternatifs, à travers l'autogestion de multiples réseaux formés « spontanément » à l'intérieur des familles et autour des chaînes de vendeurs de rue où se mêlent les activités économiques, familiales ou de voisinage. En ce qui concerne l'appropriation de l'espace par les vendeurs, on verra notamment que ces espaces ne sont pas des lieux fixes mais plutôt des espaces constitués de divers flux – économiques, sociaux, etc. (Tarrus, 2002). Cette mobilité implique essentiellement le maillage de territoires, réseaux et liens sociaux et la quête d'une certaine sécurité de l'existence en déployant des activités et des stratégies de survie (Tourzi, 2010).

1. L'INFORMALITÉ À BOGOTÁ

La ville de Bogotá a expérimenté vers les années 1950 d'importants changements dans sa structure et sa composition sociale et démographique. En effet, c'est à partir de cette époque que la ville connaît, en même temps, les débuts de la modernisation et l'arrivée massive de paysans en raison de ce que l'on nomme en Colombie la « *violencia* » déclenchée à la suite d'un événement majeur, El Bogotazo (1948). Cet événement eut lieu dans la *carrera Séptima*, axe principale de Bogotá, suite à l'assassinat du leader politique Jorge Eliécer Gaitán. C'est là que débuta une insurrection populaire qui dura plusieurs jours, puis s'étendit à tout le pays. Les secteurs populaires, acteurs de ce soulèvement, firent au long des années suivantes leur entrée massive dans la ville.

La croissance de la population de Bogotá est alors impressionnante : en 1938 la ville compte 325 650 habitants ; en 1951, elle passe à 715 250 habitants, en 1985 à 4 236 490 et, selon les approximations de 2005, elle compterait 7 185 889 habitants. À la suite des vagues d'immigration dans la ville, l'augmentation du nombre de vendeurs de rue et, plus généralement, de tout type d'acteurs informels s'accélère. L'espace public se convertit en un lieu privilégié d'échanges commerciaux et de démarches informels.

Les vendeurs de rue et leur rapport à l'espace

L'histoire de la vente informelle dans les rues de Bogotá remonte ainsi au début des années 1950. Selon l'historien Marco Palacios, « quand les vieux travailleurs de la rue, vendeurs de journaux, vendeurs de loto, les cireurs de chaussures, vendeurs à domicile, furent submergés dans une marée de vendeurs ambulants. Soumis au contrôle des commerçants en gros, ils envahissaient les trottoirs des rues commerçantes (...). À chaque feu rouge, près d'un centre commercial, des groupes d'enfants offraient des chewing-gums, des pare-brise ou des rétroviseurs (...). Les informels sont des acteurs fondamentaux, même s'ils ne sont pas les seuls, dans l'histoire des établissements populaires urbains » (cité par Gil, 1998).

Confrontés au surgissement du phénomène, les maires ont essayé de freiner le problème. Cependant, ce ne fut que vers les années 1990 que débutèrent les politiques de la ville et la véritable transformation de l'espace public, avec le maire Antanas Mockus et son projet

de créer une nouvelle « culture citadine »¹ : l'espace public étant en grande partie occupé par des kiosques et des vendeurs de rue, l'administration de la ville a alors commencé à déloger des travailleurs informels en leur donnant en contrepartie l'assurance de les placer dans des lieux d'activité commerciale.

Cependant, selon les enquêtes, la population des vendeurs de rue n'a diminué que très faiblement. En réalité, elle a modifié ses pratiques de l'espace, s'orientant vers un modèle plutôt fondé sur la catégorie de non-lieu. Ceci a eu pour conséquence la multiplication de nouveaux personnages dans l'espace public : ceux qui déambulent en transportant sur eux la marchandise. Le meilleur moyen de rester vendeur de rue est de ne jamais rester au même endroit. Les logiques stratégiques de survie déclenchent ainsi une appropriation provisoire de l'espace, mobilisant aussi le territoire comme ressource (Tourzi, 2010).

Les chiffres suivants (tableau 1) montrent une décroissance d'environ 8 % du taux d'informalité pendant cette période, avec néanmoins une moyenne de 46 % dans les dernières années, et mettent en évidence l'importance d'un tel phénomène dans le marché de travail.

Tableau 1. Taux d'informalité à Bogotá et indicateurs concernant le marché du travail
Source : DANE, Encuesta Continua de Hogares

	2001	2002	2003	2011	2013
Taux de chômage	17,0	15,7	14,9	10,9	10,0
Taux de sous-emploi	32,0	36,1	33,4	31,4	29,1
Taux d'informalité	54,6	55,4	54,9	46,7	45,3

La *carrera Séptima* aujourd'hui

Les vendeurs informels de la *carrera Séptima* montrent, dans le *rebusque* et leur rapport à l'espace, des interactions qui dépassent la sphère économique et concernent aussi des aspects sociaux, moraux et politiques. La voie est un espace public de consensus et de négociation, un lieu de passage qui permet d'aller du public au privé et *vice versa*. Les transactions économiques observées dans le marché de la rue nous montrent des formes provisoires d'appropriation du domaine public par des activités privées.

La *Séptima* peut se décrire selon les activités et les produits qui s'y trouvent. En allant du sud au nord², à partir de la place Bolivar (*calle 8*) en plein cœur du centre-ville, nous trouvons par exemple les changeurs illégaux de devises étrangères, puis des photographes et vendeurs de maïs pour les pigeons, un peu plus loin les vendeurs d'émeraudes, puis les livres de littérature classique et les petits animaux et enfin les vendeurs de lunettes, parapluies, téléphones portables, jouets, petit électroménager, CDs, vidéos pirates, journaux et un peu partout la vente de cartes prépayées pour les téléphones portables. Des chariots improvisés en bois, parfois même tirés par des chevaux, se trouvent à presque tous les carrefours et sur les places, proposant des fruits de saison, café ou tisanes. Les places et les parcs sont occupés par les cireurs, les artistes et les photographes. Enfin, il y a aussi des services comme le laminage (protection plastique) de pièces d'identité, réparation d'électroménagers, lavage de

1 Il fut maire à deux reprises (1995-1997/2001-2003). Entre ses deux mandats, Enrique Peñalosa tint les rênes de la ville et mit à exécution un certain nombre de projets similaires.

2 Il s'agit d'un système quadrangulaire dans lequel les voies nommées *calles* vont de l'est à l'ouest et les voies nommées *carreras* du sud au nord.

vitres, gonflage de pneus aux feux rouges, recyclage, contrôle de la tension et du poids des personnes, surveillance de voitures, élaboration de documents administratifs et démarches diverses, et lecture des lignes de la main et des cartes (type tarot).

Les vendeurs informels de la rue passent une grande partie de leur vie dans l'espace public. Ils y mangent, rendent visite à des amis, élèvent leurs enfants, se disputent, écoutent la radio, lisent le journal, jouent et travaillent. Il s'agit de leur espace de vie et de leur source de revenu. Dans un tel contexte, les frontières entre espace public et privé s'avèrent particulièrement floues (Monnet, 2010) et l'espace public se montre comme un espace social qui construit de l'identité et se déplace. En effet, on parle d'une mobilité de ressources dans le sens économique, social et physique, qui peut aller des rues de la ville jusqu'au-delà de frontières du pays³. Cette appropriation de l'espace s'aperçoit alors comme une « stratégie de territorialisation » (Touzri, 2010), imprégnée d'une logique de mobilité, qui essaie de se soustraire au contrôle de l'État.

2. MOBILITÉ ET RÉSEAUX SOCIAUX

L'échange économique donne lieu à des échanges sociaux et culturels qui possèdent également une dimension morale et éthique. Dans le monde informel se tisse tout un univers de relations sociales, à partir d'échanges capitalistes mais de manière nomade et précaire. Selon les termes d'Alain Tarrus (2002), les mouvements se font à la manière de fourmis qui circulent dans des flux économiques et qui tissent en même temps des réseaux de relations entre populations très diverses qui se retrouvent à exercer des activités communes dans l'espace public.

C'est le cas de Marlén, vendeuse de bonbons et de cigarettes à l'unité, qui est au carrefour de la Séptima avec la 17^e avenue. Elle est devenue, comme d'autres de ses collègues habituels, un point de référence et une « intermédiaire » entre différentes activités de la rue pour les gens de cette zone, qu'ils soient des clients ou simplement les collègues de son secteur. Marlén connaît tout le monde et sait les occupations de chacun. Parmi les vendeurs de ce périmètre qui proposent des produits similaires, la solidarité est totale. Chacun est très attentif à l'arrivée des voitures de police. Marlén les détecte très rapidement et elle prévient d'abord ceux qui vendent des produits illicites car ils sont les plus susceptibles d'être arrêtés. Ayant accompagné Marlén pendant son activité, on a pu constater qu'elle vend des cigarettes et des sucreries aux employés du secteur qui sortent ensemble de leur bureau, et qu'une majorité lui demande si « el Jorge » est déjà passé », « ce qu'a donné la loterie de Boyacá », car elle vend aussi des tickets de loto (produit légal mais qui appartient à une collègue), etc. D'autres acteurs qui s'approchent d'elle sont de petits distributeurs de marchandises qui lui proposent des cartouches de cigarettes ou des bonbons en grande quantité. En amont de ces intermédiaires se déroule la chaîne des distributeurs, jusqu'aux grands magasins populaires du centre spécialisés dans le commerce populaire (comme San Victorino, la Pajarera, etc.) ou encore à de grands commerçants indépendants propriétaires de plusieurs magasins dits formels, « qui ont pignon sur rue ». Elle est couverte par la sécurité sociale mais ne l'utilise qu'en cas d'extrême urgence : « aller au médecin du SISBEN⁴, ça me fait perdre

3 Voir les travaux de O. Gonzalez sur la débrouille des migrants andins en France (2013).

4 Le système de sélection des bénéficiaires du SISBEN est un modèle d'identification du niveau social des citoyens pour donner des allocations, développé par l'État en 1993. Ceux qui ont le niveau le plus bas – c'est-à-dire 1 ou 2 – ont droit au service de santé gratuit.

toute ma journée de travail en faisant la queue ! » Elle ne croit pas aux politiciens mais a voté pour le maire Lucho Garzón parce qu'il avait promis du travail pour les informels. Même si elle connaît ses droits, elle ne les exerce que de façon sporadique, si cela lui convient.

Les canaux de communication dans la rue s'expriment de multiples manières, se recréent et innovent. Le bouche-à-oreille traditionnel demeure cependant la forme la plus élémentaire et la plus fréquente de circulation rapide et sûre de l'information et des nouvelles circonstancielles. L'analyse des relations entretenues par les acteurs montre à quel point le sentiment d'appartenance à son travail est fort. Les vendeurs affrontent des phénomènes de répression ou d'opposition externe qui donnent naissance à des liens de solidarité particulièrement forts. Sous un angle stratégique, les relations familiales, de voisinage et territoriales, permettent de recréer des conditions acceptables d'existence matérielle et de donner une dimension collective et familiale aux logiques de survie (Tourzi, 2010). C'est-à-dire que dans cette interaction se définissent des relations qui peuvent aller du purement économique et individuel, jusqu'à l'établissement de liens collectifs à travers de petites solidarités, complicités et accords, mais la famille reste la liaison la plus reconnue dans le milieu de vendeurs de rue.

La famille et son rôle dans le monde informel

L'analyse du processus d'« auto-organisation » des vendeurs de rue met en effet en relief le rôle central de la famille. La microéconomie, la femme chef de famille, les mères célibataires, les enfants vendeurs, font partie des personnages constamment rencontrés lors du travail de terrain. Lorsque nous demandions aux enfants vendeurs où se trouvait leur mère, ils répon-daient souvent : « Ma maman est à l'autre coin de la rue en train de vendre avec mon petit frère, nous nous retrouvons pour déjeuner et à la fin de la journée pour rentrer chez nous ».

La vente dans la rue est en général une affaire familiale. Elle joue le rôle soit de véritable travail, soit d'appui économique quand on monte un commerce, soit d'occupation temporaire : « Oui, ça se fait beaucoup, il y a une solidarité avec la famille, ça se fait beaucoup parce que la majorité des personnes ont des gens de leur famille sans travail. Alors on tente de leur trouver une place, de les aider, de les aider à travailler, en cela il y a vraiment une solidarité. Il y a des familles entières qui travaillent dans ce métier » (témoignage d'une vendeuse, mai 2010).

En outre, l'exercice d'une activité en commun renforce les liens. Le recours aux liens familiaux et aux liens de proximité offre une assurance indispensable à la sauvegarde de l'activité (Touzri, 2010). Ces réseaux établissent des liens d'identité qui reproduisent sans cesse les logiques de survie.

CONCLUSION

La population flottante du monde informel semble se maintenir, grâce notamment aux flux de déplacés de la violence qui continuent d'arriver dans la ville. L'informalité, ou *rebusque*, n'obéit pas seulement à des formes de travail mais aussi à une problématique proprement urbaine liée à de nouvelles modalités de différenciation sociale et de « désaffiliation » (Castel, 1995). Ainsi, le *rebusque* n'est pas une forme d'exclusion statique mais constitue une zone intermédiaire et mouvante qui mêle différents aspects

tels que le travail, l'instabilité sociale et les liens sociaux. Un espace de médiation dans lequel se rencontrent, au-delà des échanges commerciaux, différents univers normatifs et symboliques.

RÉFÉRENCES

- Agier M., 1999, *L'invention de la ville : Banlieues, townships, invasions et favelas*, Amsterdam, Archives contemporaines.
- Castel R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.
- Castañeda A., 2004, *El Fondo de Ventas Populares y su Extensión al Sector informal: Una política global de empleo a escala distrital*, Bogotá, Alcaldía de Bogota.
- De Certeau M., 1990, *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard.
- Gil C., 1998, *Etnografía de las organizaciones de la venta informal de la calle en Santa Fe de Bogotá*, Bogotá, Universidad Nacional.
- Gonzalez O.L., 2007, *La débrouille : migrants andins en France et accès aux droits*, thèse de doctorat, Paris, EHESS.
- Mendoza P., 2008, *Le monde de la rue à Bogotá : la débrouillardise comme art de faire de la multitude*, thèse de doctorat, Paris, EHESS.
- Mockus A., 2003, *Seguridad y convivencia. Informe de la Alcaldía*, Bogotá, Alcaldía Mayor.
- Monnet J., 2010, « Dissociation et imbrication du formel et de l'informel : une matrice coloniale américaine », *Espaces et Sociétés*, n° 143, pp. 13-29.
- Tarrius A., 2002, *La mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades de l'économie souterraine*, Paris, Balland.
- Touzri A., 2010, « Pratiques informelles et minorités issues de l'immigration : une régulation autonome en question ? », *Espaces et Sociétés*, n° 143, pp. 47-62.
- http://www.dane.gov.co/files/investigaciones/boletines/ech/ech/bol_ech_nov10.pdf
- <http://www.codhes.org>

L'AUTEUR

Pilar Mendoza

Journaliste freelance
Consultante indépendante
pilar.mendoza.koch@gmail.com

Le territoire comme un outil de transdisciplinarité vers des diagnostics partagés

AUTEUR

Alexandre MOINE

RÉSUMÉ

Les Travailleurs Sociaux (TS) sont aujourd'hui attendus autour de la mise en place de diagnostics sociaux de territoire. Mais le concept, dans ses multiples dimensions, leur échappe partiellement, empêchant de jeter un regard global sur la réalité de leurs pratiques et de leurs accompagnements. Il s'agit donc de replacer le territoire de manière opératoire afin que sa mention se réfère à une approche qui permette d'en mesurer toutes les dimensions. L'objectif est avant tout de formuler une manière de penser le territoire afin que les travailleurs sociaux en identifient l'ensemble des contraintes et des aménités au regard de situations individuelles ou de projets. Il s'agit d'adopter une posture transdisciplinaire, pour révéler la complexité de la réalité qui pèse sur le quotidien des travailleurs sociaux. C'est ce que nous proposons autour d'une démarche de diagnostic, afin de disposer de clés de lecture communes d'un territoire entre les différents métiers du travail social au service des Individus-Groupes-Familles (IGF).

MOTS CLÉS

Travail social, territoire, grilles de lecture, transdisciplinarité, diagnostic

ABSTRACT

Nowadays, Social Workers (TS) have to realize territorial diagnoses. However, the concept of territory, with its multiple dimensions, does not offer them the possibility of realizing good works. Particular, they do not have a global look on the reality of their practices and their supports. It is therefore a question of leaning on a definition which allows to include all the dimensions of the territory. The objective is to formulate a way of thinking the territory so that social workers identify all the constraints and amenities in relation to individual situations or projects. It involves adopting an interdisciplinary positioning to reveal the complexity of the reality which determinates the common job of social workers. This is what we want to propose, around a systemic approach applied to territorial diagnosis, to have a common understanding of territory, between the different business of social work for a best approach in relation to individuals, groups and families (IGF).

KEYWORDS

Social work, territory, key of reading, cross-disciplinary approach, diagnosis

INTRODUCTION

Le titre du numéro deux de la revue *Vie sociale*, paru en 2011, place le territoire au cœur des interrogations au sein de la communauté des travailleurs sociaux, avec l'émergence de nouveaux territoires du social. Cependant, à la lecture des différents articles, nous constatons que le regard porté sur les territoires ne permet pas de prendre la mesure des bouleversements à l'œuvre, ni d'adapter les métiers du travail social. Les outils font défaut pour appréhender les territoires dans leur complexité et notamment dans leur dimension spatiale, idéale et temporelle, et les travailleurs sociaux se heurtent à des frontières

institutionnelles, politico-administratives, disciplinaires, qu'ils peinent à transcender. Nous souhaitons donc, au travers de ce papier, restituer les éléments d'une approche intégrée, développée en partenariat avec des travailleurs sociaux et conduisant à la mise en place de diagnostics sociaux du territoire. Nous revenons donc rapidement sur la manière dont est utilisée la notion de territoire dans le travail social, puis nous utilisons une définition systémique opératoire qui nous permet de déployer des grilles de lecture transdisciplinaires afin d'alimenter des démarches de diagnostics sociaux.

1. LE TERRITOIRE ET LE TRAVAIL SOCIAL

Dans le cadre du travail social, l'approche de la complexité est souvent assujettie à une vision par trop individu-centrée, même si la contribution du travail social au développement local est aujourd'hui reconnue. Comme le précise Paquot (2011), « le social se manifeste dans l'interaction entre individus situés et localisés, (...) ce territoire est donc un résultat, une conséquence de causes à recenser, à analyser ». Si on se réfère à une étude⁵ menée sur la question du territoire dans le discours des étudiants, il apparaît que celui-ci est une référence fréquemment utilisée par ces derniers, mais la vision qui en ressort s'appuie essentiellement sur des doctrines du développement et du comportement humain et l'espace n'est finalement convoqué qu'en tant que « terrain » de pratique.

Aujourd'hui, pourtant, la dimension spatiale des territoires ne peut être ignorée. L'espace ne peut être considéré comme un simple support, il est aménagé, construit, approprié, perçu et représenté. Mais si l'on observe la littérature dédiée au travail social, force est de constater qu'il est faiblement pris en compte. Cela tient sans nul doute au rapport très étroit qu'entretiennent travail social et sociologie qui, comme le montre clairement Poche (1996), a manqué son rendez-vous avec le monde matériel.

Ainsi, Bernoux (2005) évoque-t-il le territoire, sans mention à l'espace, lorsqu'il qualifie le développement social territorial comme étant « la proposition d'un changement des conditions de production de la société par le changement des rapports des personnes avec leur environnement social, institutionnel et politique ». C'est finalement autour du développement social local (DSL) que l'on pourrait imaginer voir se matérialiser l'espace. Pourtant lorsqu'on mesure les composants du processus de DSL tel que le présente Mondolfo (2001), on relève les populations actrices, les processus de revitalisation économique, la vie politique et la dynamisation culturelle, etc., mais l'espace en tant que tel est encore une fois absent. Ion (2005), enfin, lorsqu'il parle de travail social à l'épreuve du territoire, pointe des processus institutionnels, des dispositifs de zonage, des collaborations entre acteurs, des procédures « territorialisées » qui déterminent les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux et nécessitent un ajustement de leurs compétences.

2. LE TERRITOIRE EST AVANT TOUT UN SYSTÈME

Sans revenir sur les débats qui animent toujours la géographie au sujet du concept de territoire, nous souhaitons en donner une définition opératoire, qui permette d'établir une grille de lecture de la réalité complexe, en incluant la totalité de ses dimensions. Nous devons néanmoins, auparavant, revenir sur les différentes dimensions couramment

5 Étude menée au sein de l'Institut régional du travail social (IRTS) Nord-Pas-de-Calais, sur le site d'Artois, organisée autour de corpus d'enseignement (circulaires, dossiers de stage et supports de cours) et d'entretiens menés auprès d'assistants de service social (ASS) en 2^e année de formation.

associées au territoire, et nous verrons que notre définition se situe finalement à l'interface de plusieurs entrées méthodologiques en sciences humaines :

- Le territoire est ainsi conçu par certains comme un support, espace métrique, topographique, comme portion de surface terrestre appropriée, qui est affaire de forme et d'agencement de la surface ;
- Les limites sont sous-jacentes pour d'autres, le territoire correspondant à une forme particulière de découpage de l'espace, résultat d'un équilibre entre des forces conduisant finalement souvent à une inadéquation entre les limites alors révélées et les limites administratives ;
- Ainsi le territoire est-il forcément question d'appropriation et d'appartenance, convoquant alors la question de sa construction, d'abord personnelle, comme la spatialisation de « moments » de l'être humain, et ensuite plus largement liée à des jeux d'acteurs sous-jacents. C'est ainsi que l'on peut voir émerger le sentiment de territorialité ;
- Inévitablement, les questions d'appartenance, de représentation s'imposent autour de systèmes de valeurs, que l'on peut référencer à des lieux très précis, mais convoquant aussi l'imaginaire, les saillances et prégnances qui leurs sont associés ;
- Le territoire apparaît alors pour certains sociologues, comme « un savoir à construire, et à réinventer, une action complexe à coordonner, une projection de l'existence, (...) une conscience collective (...) définie comme relationnelle et donc lieu ouvert à la communication et à la connaissance » selon Scivoletto cité par Poche (1996) ;
- Parallèlement et sans que cette posture ne s'oppose aux notions d'appropriation, de construction et de représentation, le territoire apparaît également comme une ressource.

À partir de ces différentes approches, nous avons proposé une définition systémique du territoire (Moine, 2006, 2007), qui combine ces différentes entrées conceptuelles et méthodologiques : « Le territoire est un système complexe dont la dynamique résulte de boucles de rétroaction qui lient un ensemble d'acteurs et l'espace géographique qu'ils utilisent, aménagent et gèrent en fonction de leurs représentations, passées, présentes et projetées ».

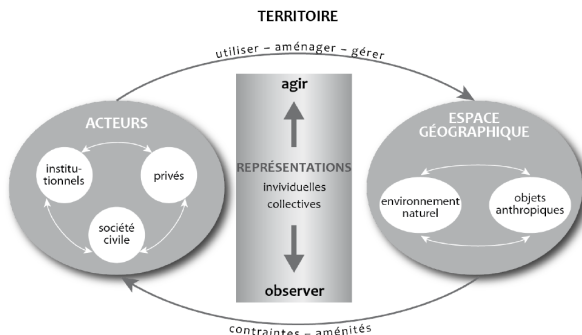
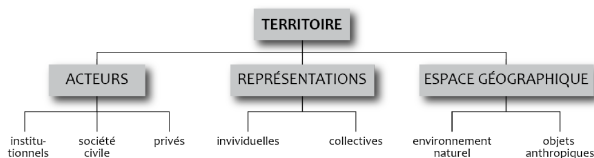
Le système est alors défini par quatre sous-systèmes (figure 1) :

- L'espace géographique (ou œkoumène) qui correspond à de l'espace organisé par les sociétés. Cet espace est naturel, et ensuite constitué d'équipement ou d'aménagements ;
- Les représentations individuelles et collectives de l'espace que se font les acteurs et qui vont largement orienter les projets ;
- Les acteurs agissant directement ou indirectement sur l'espace géographique en l'utilisant, en l'aménageant et en le gérant en fonction des représentations qu'ils s'en font, convoquant alors, entre autre, la notion de hiérarchie enchevêtrée (Hofstadter, 1985) ;
- Le temps qui finalement sous-tend l'ensemble de ces sous-systèmes qui s'articulent au gré de leurs interrelations.

Il s'agit ensuite de désagréger ces quatre sous-systèmes et de dégager un ensemble de grilles de lecture qui vont permettre de collecter les données et les informations, afin de les mettre en lien autour des IGF et au service des travailleurs sociaux.

Figure 1. Le système territoire vu par désagrégation et sous forme de graphe causal

Source : A. Moine. 2013



3. DES GRILLES DE LECTURE TRANSDISCIPLINAIRES POUR DÉCRIRE LE TERRITOIRE

L'espace géographique constitue le cadre de référence des acteurs qui vont déployer leurs actions en fonction des contraintes et des aménités repérées, et ensuite de leur statut de simple utilisateur, de gestionnaire ou d'aménageur. Il est composé de deux sous-systèmes :

- L'environnement (ou géosystème, ou encore milieu géographique) qui permet de révéler les contraintes ou aménités naturelles (le climat, la topographie et la biocénose), qui auront plus ou moins d'importance suivant les problématiques ;
- Les objets anthropiques, c'est-à-dire l'ensemble des constructions réalisées par l'homme en vue de subvenir à ses besoins, qui vont évidemment fortement interférer dans le jeu, d'acteurs. On retiendra, quelle que soit la problématique, quatre entrées opératoires en relation avec les multiples activités des acteurs (s'approprier, habiter, exploiter, échanger) qui génèrent des objets (maillage, habitat/population¹, activité, réseaux) qui entretiennent des relations entre eux (attraction, répulsion, concentration, etc.) mais par l'intermédiaire des acteurs, et confèrent à l'espace géographique une organisation (Moine, 2006).

L'espace géographique est donc décrit par un ensemble de cinq grilles de lecture qui vont permettre, en relation avec une problématique donnée, de dresser une analyse complète de l'espace géographique en jeu au sein d'un territoire donné.

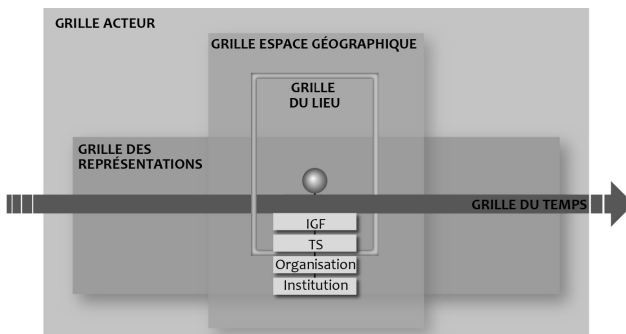
¹ Il s'agit dans ce cas des hommes répartis à la surface de la terre, produisant des densités, des hiérarchies, des flux, mais aussi des différences (ségrégations par les classes sociales, les revenus, etc.).

Nous fournissons ensuite une grille de lecture tout à fait classique des acteurs (État, collectivités territoriales, intercommunalités, entreprises, société civile, individus), que l'on va identifier le plus souvent autour d'un projet de développement local. À ces différents acteurs, nous appliquons ensuite des grilles d'analyse qui vont permettre de comprendre la gouvernance autour d'un projet (ensemble de questionnements adressés aux porteurs de projet) ou d'une problématique donnée (ensemble de questionnements adressés aux acteurs gestionnaires et aménageurs) et le positionnement des IGF en relation avec ce projet ou cette problématique (caractéristiques du public).

Des lieux vont enfin inévitablement émerger au travers du regard que nous portons sur notre environnement, constituant les résultantes de jeux d'actions réciproques et continues impliquant des individus ou des groupes sociaux et leurs environnements matériels et symboliques. On retrouve ici l'espace (composante morphologique), les acteurs (composante fonctionnelle) et les filtres perceptifs (composante symbolique) qui caractérisent le système Territoire, l'ensemble évoluant et se modifiant dans le temps. En combinant ces trois entrées avec des dimensions structurelles de l'intégration (fréquentation d'un lieu), praxéologique (activité qui se déroule en un lieu) et cognitive (discours à propos du lieu), on peut maintenant dégager une grille de lecture, le lieu étant alors appréhendé comme une plateforme d'interaction sociale qui nous permet de lier les individus et l'espace à un moment donné.

La complexité des territoires est par ailleurs due au temps, dont on ne perçoit quelquefois pas exactement le rôle. La grille de lecture permet d'aller, outre la question de la durée (le temps qui passe), sur des points de repères temporels (dates), de s'interroger sur l'agencement des actions et des phénomènes dans le temps (conjonctions). Considérant le temps comme déterminant l'interrelation observation/action, nous pouvons donc positionner les acteurs, l'espace géographique et les lieux qui font sens dans une spirale, en tenant compte et en révélant des dates clés caractérisées par la durée des phénomènes datés et leur conjonction.

Figure 2. Mise en lien des grilles de lecture
Source : A. Moine, 2013



Enfin, les représentations des sous-systèmes que nous venons d'identifier constituent un indispensable relais d'une réalité complexe que nous « simplifions » inévitablement pour agir. Nous proposons donc de désagréger les représentations en trois filtres (sociétal,

idéologique et individuel) à articuler lors de l'observation de la morphologie des lieux (espace perçu), mais aussi lorsque nous allons y accorder une valeur (espace représenté) et enfin également lorsque nous allons agir (espace vécu).

4. POUR UN DIAGNOSTIC OPÉRATOIRE EN TRAVAIL SOCIAL

Ces différentes grilles de lecture convoquent finalement différentes disciplines autour de la démarche de diagnostic en interface de différentes pratiques finalement convergentes :

- la sociologie (grille d'interprétation du lieu intégrateur, grille d'analyse des individus) ;
- la sociologie des organisations (grille d'analyse des systèmes d'acteurs) ;
- la géographie (grille d'analyse de l'espace géographique) ;
- la psychologie (grille d'analyse des perceptions) ;
- l'histoire (grille d'analyse du temps) ;
- l'économie (grille d'analyse des actions).

Les enjeux des diagnostics à dimension territoriale obligent à avancer sur ce front pionnier de l'interdisciplinarité et doivent favoriser un dialogue entre des disciplines qui ignorent souvent qu'elles poursuivent finalement des objectifs communs : comprendre la réalité complexe du monde qui nous entoure. En l'occurrence nous qualifions de « diagnostic social territorial » l'approche mise en œuvre.

D'une manière générale, les politiques publiques font du diagnostic du territoire un préalable à toute procédure d'aménagement ou de gestion de projet quel qu'il soit. Le développement local se trouve au centre de ce type de démarche, dans une triple perspective qui consiste à connaître, comprendre, pour agir (utiliser, aménager, gérer) et pour évaluer. Dans notre cas, l'objectif est de redonner du pouvoir aux équipes et aux travailleurs sociaux, en formalisant une démarche qu'ils vont pouvoir s'approprier individuellement ou en groupe (à l'échelle d'une équipe de secteur, tous métiers du travail social confondus), pour formaliser, soutenir, faire évoluer un projet vis-à-vis duquel les un(e)s et les autres ont un intérêt, ou pour partager un regard sur le territoire d'action commun tout en adoptant un langage unique et transversal.

Dans un cas comme dans l'autre le diagnostic est porté par les travailleurs sociaux eux-mêmes ; il n'est pas fait appel à des prestataires extérieurs. Il s'agit là d'un point majeur de cette approche, puisque ce sont les acteurs du travail social qui, disposant d'une expertise, vont réunir et connecter les informations et données nécessaires, exprimer les besoins, déterminer une ou des problématiques, croiser les regards et les conclusions pour dégager des enjeux transdisciplinaires. Ce principe de rendre les travailleurs sociaux autonomes par rapport à leurs constats et aux différents projets qu'ils portent est de nature à renforcer leur expertise et, partant, la qualité des diagnostics.

RÉFÉRENCES

- Bernoux J-F., 2005, *Mettre en œuvre le développement social territorial*, 2^e édition, Paris, Dunod.
- De Robertis C., Orsoni M., Pascal H., Romagnan M., 2008, *L'intervention sociale d'intérêt collectif : de la personne au territoire*, Rennes, Presses de l'EHESP.
- Hofstädter D., 1985, *Gödel, Escher, Bach : les brins d'une guirlande éternelle*, Paris, InterÉditions.
- Ion J., 2005, *Le travail social à l'épreuve du territoire*, collection « Action sociale », Paris, Dunod.
- Lardon S., Piveteau V., 2005, « Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux », *Géocarrefour*, vol. 80/2, pp. 75-90.

Moine A., 2006, « Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie », *L'Espace géographique*, 2/06, Paris, Reclus, pp. 115-232.

Moine A., 2007, *Le territoire : comment observer un système complexe ?*, Paris, L'Harmattan, collection « Itinéraires géographiques ».

Mondolfo P., 2001, *Travail social et développement*, Paris, Dunod, collection « Action sociale ».

Paquot T., 2011, « Qu'est-ce qu'un territoire ? », *Vie sociale*, n° 2, « Les (nouveaux) territoires du social : Comment faire société aujourd'hui ? », pp. 23-32.

Poche B., 1996, *L'espace fragmenté : éléments pour une analyse sociologique de la territorialité*, Paris, L'Harmattan.

L'AUTEUR

Alexandre Moine

Laboratoire ThéMA

CNRS - Université de Franche-Comté

alexandre.moine@univ-fcomte.fr

Promouvoir les territoires : un problème d'échelle

AUTEURS

Jimmy MOREL, Laurent BUTERY, Jean-François LEMOINE, Olivier BADOT

RÉSUMÉ

Mener une recherche en sciences de gestion afférente au développement territorial présente des intérêts pour la communauté professionnelle dont les décideurs publics et les divers acteurs du territoire. Cependant, la multiplicité des parties prenantes à ce développement met en exergue une difficulté liée au caractère aporétique de la définition du territoire, en l'espèce la nature de l'échelle appropriée pour mettre en œuvre des actions de marketing territorial. Cette communication se propose de montrer comment se pose ce problème d'échelle en matière d'analyse de la consommation de territoire. Pour ce faire, elle met l'accent sur la nécessité de s'appuyer sur une échelle méso-sociale propre à dépasser les écueils vers lesquels conduit notamment une stricte considération micro-géographique des individus dans l'espace. Cet angle permet de tenter d'avancer vers une portabilité des outils traditionnels du marketing au développement territorial et d'apporter modestement une pierre à l'édification du champ des sciences du territoire.

MOTS CLÉS

Sciences du territoire, marketing, échelle, territoire, mesure, méso

ABSTRACT

Conducting research in management related to territorial development interests the professional community including policy makers and stakeholders of the territory. However, the multiplicity of stakeholders in this development highlights a difficulty related to the aporetic nature of the definition of the territory, in this case the appropriate level to implement actions of place management. This paper aims to understand how to consider this scaling problem in analyzing the consumption of territory. To do this, it focuses on the need to rely on a mesosocial scale suitable to overcome the pitfalls that lead to some strict micro-geographical account of individuals in space. This approach enables to move towards the portability of traditional marketing tools to territorial development and to provide modestly to building the field of territorial sciences.

KEYWORDS

Territorial sciences, marketing, scale, territory, measurement, meso

INTRODUCTION

La décentralisation et les opportunités et menaces qu'elle a fait porter aux collectivités territoriales les a amenées à considérer comme un enjeu stratégique la question du développement territorial. Toutefois, ce dernier se heurte bien souvent à des enjeux de pouvoir et de délimitation dudit territoire. L'appréhender à une macro-échelle rend les acteurs locaux impuissants et le considérer à partir des fondements microsociologiques qui caractérisent ses membres rend la tâche trop ardue pour être pertinente. Afin de tenter de dépasser cette double difficulté, cette communication propose de répondre à un double objectif :

- démontrer la pertinence d'une considération d'une échelle méso-sociale en matière de consommation de territoire,
- montrer ce que le champ du marketing peut apporter aux sciences du territoire.

L'intérêt théorique de cette recherche est de préciser en quoi les outils du marketing, utilisés habituellement à une échelle micro-individuelle ou microsociale, peuvent être transposés à une analyse du développement territorial à une échelle méso-sociale. Ce changement d'échelle induit nécessairement une reconsidération des outils et des concepts propres au marketing. Il permet également de lever le paradoxe qui consiste à observer de manière discontinue une réalité continue.

L'intérêt managérial réside dans l'avancée vers un cadre conceptuel intégrant cette approche méso-sociale, qui pourra être utilisé par les décideurs publics et par les acteurs du développement territorial.

1. UN DÉBAT ANCIEN À REVISITER À LA LOUPE DU MARKETING

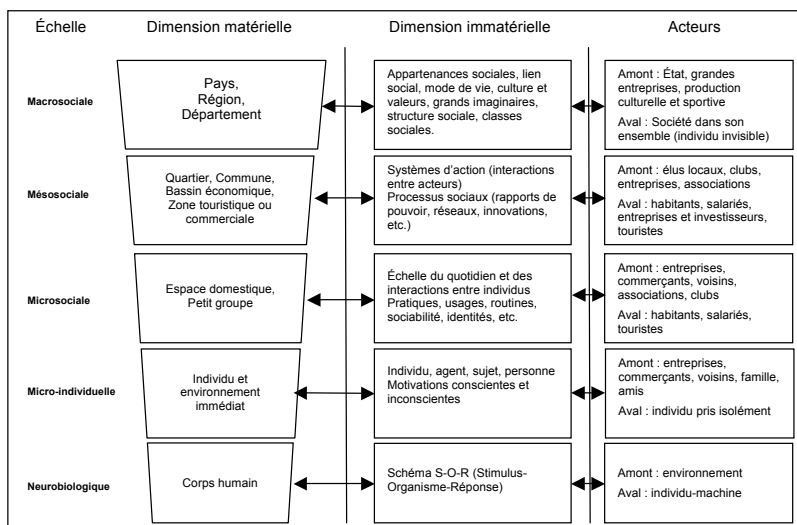
L'objet de cette communication n'est pas de revenir sur le tryptique territoire-territorialité-territorialisation identifié par Di Méo (1998), tant la typologie définitionnelle qui lui est contingente est aporétique. La notion de territoire a en effet fait l'objet de nombreuses définitions, principalement autour de deux acceptions, une première l'identifiant à son sens politico-juridique ou éthologique – en opposition au réseau –, la seconde l'associant à la notion de territorialité et de réseau. Le propos qui nous occupera ci-après consistera à placer le curseur sur la notion d'échelle (principe d'emboîtement hiérarchique), qui constitue pour nombre d'auteurs l'un des attributs constitutifs du territoire. Cette question n'est pas nouvelle et elle occupe aussi bien la communauté professionnelle que le monde académique, spécifiquement au sein de champs comme la géographie, l'économie, les sciences dites dures ou de manière transdisciplinaire au sein des sciences du territoire. En effet, c'est en fonction de l'échelle choisie comme curseur que les problèmes sont identifiés et traités. Arnauld de Sartre et Gagnol (2011) affirment ainsi que « le territoire est produit par l'échelle ». Cette question trouve également un écho dans les conclusions tirées par les membres de l'axe Mobilités, identités et territoires lors du dernier colloque du CIST (2011). En effet, une caractérisation du territoire y a été proposée sur la base de quatre dimensions :

- une double dimension matérielle (espace physique) et immatérielle (symbolique, invisible, virtuelle),
- une dimension pouvant présenter un caractère discontinu et non borné,
- une interconnexion des lieux par le truchement de liens et de représentations mouvants,
- une inégalité d'accès au territoire physique en tant que ressource (dichotomie entre la mobilité grandissante et le cantonnement de certains à un territoire restreint).

Du côté des sciences de gestion, et en particulier du marketing, la notion de territoire recouvre deux acceptions. La première, à rapprocher de la notion de marque, le définit comme un « espace perceptuel formé des associations spécifiques de la marque qui sont stockées en mémoire (contenu) et valorisées par les consommateurs, c'est-à-dire les associations fortes, uniques et favorables (structure). D'autre part, le territoire de marque est décrit sur la base de l'agrégation des perceptions individuelles des consommateurs (ou de segments de consommateurs) sur la marque » (Changeur, 1998). La seconde acception considère le territoire comme un produit, support du *mix marketing* ; c'est sous cet angle que se pose la question de la pertinence de l'échelle utilisée. En effet, aux quatre dimensions identifiées par le CIST, le principe d'emboîtement hiérarchique (échelle) ajoute une multiplicité des parties prenantes en amont et une diversité des publics en aval. L'analyse du territoire et de son développement ne peuvent donc faire

sens si la réflexion se borne à une échelle macrosociale ou à une considération micro-sociologique des comportements individuels. Seule une prise en compte à une échelle méso-sociale des liens et des représentations des acteurs semble constituer une voie de recherche propre à dépasser les contributions en marketing territorial focalisées essentiellement sur la marque et la communication publique.

Figure 1. Les différentes échelles d'analyse du territoire à la lumière de la typologie des échelles d'observation de Desjeux (1998)



2. VERS LA PRISE EN COMPTE D'UNE MÉSO-ÉCHELLE

Afin de sortir du paradoxe qui consiste à observer de manière discontinue une réalité continue, l'analyse de la consommation en matière de territoire est analysée ici à partir des différentes échelles d'observation utilisables. Le schéma sur les différentes échelles du territoire (cf. figure 1) tente de rendre compte de cet emboîtement, de la double dimension (matérielle et immatérielle) du territoire et de la multiplicité des parties prenantes. Il nous offre la lecture suivante :

- À une échelle neurobiologique, c'est le schéma « Stimulus-Opération-Réponse » (Mehrabian et Russel, 1974) qui prime dans l'analyse ; l'effet principal étudié est celui de l'environnement sur l'individu considéré comme une machine répondant à ce stimulus.
- À l'échelle micro-individuelle, c'est le comportement d'achat qui constitue le cœur de l'analyse ; l'intérêt est porté à la rationalité des agents et à l'expression de leurs préférences.
- À l'échelle microsociale, la consommation est considérée comme un élément constitutif du lien social et ce sont les interactions entre les individus qui sont étudiées. Cette échelle fait apparaître les routines, l'identité, les usages, etc. Elle induit l'utilisation d'outils d'observation spécifiques (entretiens semi-directifs, observation directe, *focus group*, etc.).

- L'échelle méso-sociale s'appuie sur le contexte – *i.e.* la situation et ses paramètres – comme principe explicatif ; elle permet de faire émerger les processus sociaux (innovation, réseaux, intérêts, rapports de pouvoir, etc.). Les décisions sont donc analysées à cette échelle comme le résultat des interactions stratégiques entre acteurs sociaux qui luttent pour orienter le marché en fonction de leurs intérêts.
- À l'échelle macrosociale, l'individu disparaît pour laisser la place à une analyse en termes d'agrégats, qui fait de la consommation un mécanisme d'échange social et symbolique.

Considérant les échelles neurobiologique, micro-individuelle, microsociale et macrosociale, force est de constater que les outils traditionnels du marketing (*mix*, cycle de vie, segmentation, ciblage, positionnement, etc.) peinent à trouver leur pleine mesure car ils se trouvent contraints par une offre dont les attributs sont souvent figés et par une difficulté à produire de l'expérience, du sens et de la co-création avec les publics cibles. L'échelle méso-sociale offre une liberté plus grande puisque les contours du territoire sont à définir, ou mouvants, et les parties prenantes peuvent plus facilement s'engager dans un processus de consommation expérientielle. Elle permet également de prendre en compte la diversité des parties prenantes au développement territorial et les interactions qui se nouent entre elles (jeux d'acteur, rapports de pouvoir, etc.).

3. QUELS MOYENS D'ACTION POUR LE MARKETING TERRITORIAL À CETTE ÉCHELLE ?

Jusqu'à aujourd'hui, le marketing territorial a été envisagé surtout sous l'angle du paradigme relationnel et de l'*after-care*. Or, à la compétition entre les territoires pour l'attraction de publics (entreprises, habitants, touristes, projets, etc.) s'adjoint aujourd'hui la nécessité de gérer le phénomène de multiplication des échelles ; ceci rend plus ardue la tâche des responsables en charge de la promotion et du développement de ces territoires. La difficulté s'accroît encore si l'on considère que certains outils traditionnels du marketing sont difficilement appropriables dans le cadre du territoire considéré en termes de produit (*mix*, gamme, cycle de vie). Certes, il existe des tentatives managériales qui ont été initiées dans ce sens (Gollain, 2008) mais elles s'inscrivent dans une logique *push* – action d'un producteur unique d'offre de territoire vers un ou des publics cibles – et sont essentiellement centrées sur la communication, laissant de côté la question des parties prenantes et de la co-création du produit que constitue le territoire ¹.

Reconsidérer la question scalaire en matière de territoire et privilégier un regard méso-social permet de mobiliser l'ensemble des outils proposés par le marketing, tant du point de vue stratégique qu'opérationnel ; à cet égard, la question du contenu urbain de l'offre institue une légitimité particulière à cette considération méso-sociale du territoire : en effet, la création de l'offre urbaine constitue une étape particulièrement complexe dans la mesure où elle est destinée à plusieurs cibles (habitants, salariés, touristes, entreprises, etc.) et intéresse plusieurs catégories d'acteurs. Nombre de stratégies de marketing urbain s'appuient à ce titre sur des démarches souvent complémentaires : création et diffusion d'une image de marque (*city branding*), réalisation de projets urbains emblématiques et attraction de populations à fort potentiel économique, culturel et symbolique. À cette mixité des démarches s'ajoute la nécessité de produire des avantages compétitifs non reproductibles

1 L'important travail réalisé par les collectivités sur la prospective ne doit pas être nié, mais nous entendons par co-création la processus qui consiste à associer le consommateur à la définition du produit.

et étroitement liés aux ressources historiques et spécifiques du territoire, sans chercher à s'inspirer d'un modèle général. Cette volonté conduit à privilégier deux logiques :

- la co-création d'offre entre acteurs,
- la co-création d'offre avec les usagers.

Dans la première logique, les acteurs de la ville jouent un rôle d'intermédiaire important pour faciliter les interactions dans un contexte institutionnel fragmenté. À travers des organisations diverses (*town center management*, *business improvement districts*, partenariats public-privé), les acteurs s'organisent entre eux pour produire une vision commune de l'espace dont ils ont la charge ou dans lequel ils vivent (Butery, Lemoine et Badot, 2013). En fondant leur stratégie sur cette vision partagée, ils peuvent alors faire évoluer le *mix* urbain et le promouvoir. Dans ce cadre, la promotion de l'espace urbain utilise le concept de *place marketing* qui consiste à améliorer l'image et la notoriété d'une ville ou d'un lieu auprès de différents groupes d'usagers (habitants, visiteurs, salariés).

Dans la logique de co-création d'offre avec les usagers, le partenariat public-privé-citoyen (Kaplan et Marcou, 2008) pourrait devenir la norme. Il s'agirait d'établir une nouvelle gouvernance basée sur une plateforme d'innovation ouverte. Les citoyens/usagers participeraient alors à la conception et à la co-production de certains services urbains.

4. APPORTS THÉORIQUE, MANAGÉRIAL ET VOIES DE RECHERCHE

Ainsi, la mise en exergue de la question de l'échelle d'analyse dans le développement territorial offre de nombreuses perspectives de recherche :

- elle permet de dépasser les écueils du marketing territorial liés à la focalisation des travaux lui étant afférents aux seules questions du *branding* (politique de marque) et de la communication,
- elle contribue à enrichir le champ en construction des sciences du territoire en y apportant un regard importé des sciences de gestion,
- elle ouvre une voie post-moderne à la recherche en matière de consommation de territoire, permettant de mobiliser des outils et des modèles issus notamment du marketing expérientiel.

Cette dernière perspective ouvre d'ailleurs elle-même deux autres voies de recherche posant les questions suivantes :

- sur quelles dimensions de l'expérience peut-on faire reposer l'analyse en termes de marketing expérientiel territorial : anticipation, achat, consommation, souvenir ?
- comment transférer au marketing territorial les notions de situation et de recherche de sens afférents à l'expérience de consommation ?

L'intérêt managérial sera également manifeste si la considération de cette échelle méso-sociale permet d'aboutir à la construction d'outils opérationnels de développement territorial propres à guider l'action des décideurs publics pour augmenter la valeur perçue des territoires. Toutefois, la primeur donnée à cette échelle méso-sociale ne donnera sa pleine mesure que si elle s'articule avec une mobilité d'observation entre les échelles ; en effet, l'observation sera d'autant plus pertinente qu'elle s'intéressera aux rapports entre les échelles et qu'elle permettra de mettre à jour les interstices entre échelles.

À titre d'illustration de la démarche que promeut cette communication, l'Association de management de centre-ville belge travaille sur la mise en place des ULP (*urban lifestyle point*), ce qui consiste à « gérer spécifiquement un espace du domaine public pour

lui conférer de la valeur au sens marketing du terme ». Ces micro-espaces sont, pour certains d'entre eux, abandonnés. Ils vont alors être transformés en mettant l'utilisateur (habitant, salarié ou enfant) au cœur de la démarche de réaménagement : identification des usages, désirs et attentes, création d'une vision commune, co-création du projet, réalisations (éphémères et durables), *feedback* des utilisateurs (Butery, Lemoine et Badot, 2013). On retrouve dans cette démarche la primeur donnée aux systèmes d'action et aux structures méso-sociales seules capables de piloter ce type de projet de développement micro-territorial ; toutefois, les échelles microsociale et micro-individuelle sont également mobilisées car il est nécessaire ici de comprendre le comportement des individus ainsi que les interactions qui régissent leurs relations. Toute la difficulté réside dans l'articulation des résultats obtenus à partir de ces différentes échelles d'observation ; les voies de recherche sont ainsi nombreuses et ambitieuses dans le champ du marketing et, en écho, dans celui des sciences du territoire.

RÉFÉRENCES

Arnould de Sartre X., Gagnol L., 2012, « Les échelles des territorialités », *Revue Géographie et Cultures*, L'Harmattan, n° 81, pp. 5-16.

Butery L., Lemoine J.-F., Badot O., 2013, *Prospective du commerce urbain. Tendances, gouvernance et acteurs*, Paris, Édition Chambre de commerce et d'industrie régionale Paris Ile-de-France.

Changeur S., 1998, « Le territoire de marque : définition et conceptualisation », in actes des 13^{es} Journées nationales des IAE, Cahier de recherche n° 513, CEROG – IAE Aix-en-Provence.

Desjeux D., 1998, « Les échelles d'observation de la consommation », in Cabin P., Desjeux D., Nourrisson D., Rochefort R. (coord.), *Comprendre le consommateur*, Auxerre, Sciences Humaines, pp. 37-56.

Di Méo G., 1998, « De l'espace aux territoires : éléments pour une archéologie des concepts fondamentaux de la géographie », *L'information géographique*, vol. 62, n° 3, pp. 99-110.

Gollain V., 2008, *Réussir son marketing territorial en 9 étapes*, Club des développeurs économiques d'Ile-de-France.

Kaplan D., Marcou T., 2008, *La ville 2.0, plateforme d'innovation ouverte*, Limoges, FYP.

Mehrabian A., Russel J.A., 1974, *An Approach to Environmental Psychology*, Cambridge, AM, MIT Press.

Roederer C., 2012, *Marketing et consommation expérientiels*, Paris, éd. EMS.

LES AUTEURS

Jimmy Morel

NIMEC
IAE de Caen
Université de Caen
Basse-Normandie
jimmy.morel@univ-reims.fr

Laurent Butery

PRISM
Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne
lbutery@yahoo.fr

Jean-François Lemoine

PRISM
Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne
ESSCA École de Management
jflemoine30@hotmail.com

Olivier Badot

NIMEC
Université de Caen
Basse-Normandie
ESCP Europe
obadot@wanadoo.fr

Mortgage Market and Regional Development in Greece: Peculiarities and Consequences

AUTHOR

Eleni PATATOUKA

RÉSUMÉ

Cet article examine les inégalités régionales à travers le prisme du marché hypothécaire et des prix des logements en Grèce, comme un exemple de l'Europe du Sud dans les années 2000. Il est généralement accepté que ces dernières années l'approfondissement financier de l'économie est devenu une grande dynamique qui caractérise les économies développées, dont le marché hypothécaire constitue une grande partie (Sassen, 2009). Cette tendance croissante en direction du système financier n'évolue pas dans un espace neutre, homogène, mais on pourrait détecter des différenciations spatiales et sociales entre les régions. Ainsi, certaines régions ont un accès limité à des ressources financières, alors que les villes jouent un rôle central dans l'immobilier et le marché hypothécaire, avec des prix élevés de l'immobilier, et sont devenues un véhicule important du développement inégal bien au-delà de l'échelle du local/ville (Golubchikov, 2013). Dans ce contexte de villes qui sont souvent des lieux conçus pour maximiser les intérêts d'une petite élite puissante (Aalbers, 2013), nous discuterons de l'« urbanisation » du marché hypothécaire résidentiel.

MOTS CLÉS

Marché hypothécaire, développement inégal, inégalités, développement régional, immobilier urbain

ABSTRACT

This paper examines regional inequalities through the lens of the residential mortgage market in Greece, as an example of the South of Europe in the 2000s. It is commonly accepted that in recent years the financial deepening of economies has become one major dynamic that characterizes advanced economies, with the mortgage market constituting a great part of it (Sassen, 2009). This growing trend towards the financial system does not function in a space-neutral, homogeneous way, but one could detect spatial and social differentiations and inequalities across regions and multiple scales. In that context, certain regions have limited access to financial resources, while cities play a central role for real estate and mortgage market, with high property prices, and have become a major vehicle for the production of uneven development far beyond the local/city scale (Golubchikov, 2013). In a framework in which cities "may be conceived as places designed to maximize the interests of a small, powerful elite" (Aalbers, 2013), the "urbanisation" of the residential mortgage market will be discussed.

KEYWORDS

Mortgage market, uneven development, inequality, regional development, urban real estate

INTRODUCTION

This paper examines regional inequalities through the lens of the mortgage market and house prices in Greece, as an example of the South of Europe in the 2000s. It

is commonly accepted that in recent years the financial deepening of economies has become one major dynamic that characterizes advanced economies, with the mortgage market constituting a great part (Sassen, 2009). This growing trend towards the financial system does not function in a space-neutral, homogeneous way, but one could detect spatial and social differentiations across regions and multiple scales. First, the notion of *financialization* is useful to consider in order to describe the new finance-led growth regime of accumulation (Boyer, 2000). In that context, the financial industry is transformed “from a facilitator of other firms economic growth into a growth industry in its own right” (Engelen, 2003; Aalbers, 2008).

Figure 1. Homeownership rates in Europe (Aalbers, 2009)



Figure 2. Mortgage debt to GDP ratio (Aalbers, 2009)



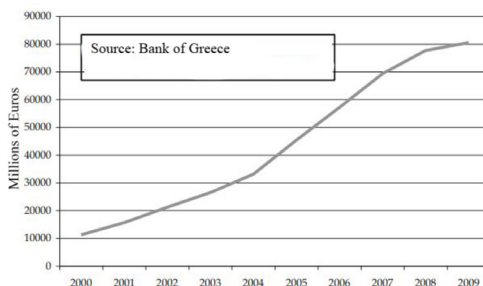
There is no question that the notion of home financialization that was used to describe Anglo-American economies captures multiple sides of reality. What I shall discuss further is the regional geography of the financial practices addressed by the housing sector of a South European country, and especially of Greece. Therefore the first element of my argument is that (i) financialization as a process is expanded through particular mechanisms beyond the Western paradigm, when referring to the particularities of financialization processes elsewhere and that (ii) financialization or financial practices embed or are embedded in regional development, as they includes spatial differences in multiple scales. For example, EU policies have not resulted in one, unified mortgage market, but in various European markets, due to different tax regulations, cultural and structural status, and mainly because of barriers that derive from mortgage intermediaries and the unequal treatment of foreign mortgage lenders (Aalbert, 2009).

Furthermore, the second element of my argument is that, in the context of neoliberal agenda, certain regional hegemonic blocks took advantage of the global or national financial markets. These particular elites or regional hegemonic blocks create, along with regions internal characteristics, hierarchical relationships between developed regions and peripheral regions that remain in the financial, economic and social margins.

1. EXPANSION OF THE MORTGAGE MARKET AND THE RISE IN HOUSE PRICES IN GREECE

Greece, as other Southern European countries, is traditionally characterized by high rates of home ownership, a weak welfare state, a limited role of financial institutions, an important role of family networks, the construction sector as primary field of growth and the important role of land property (Allen *et al.*, 2004; Abraci, 2008) ². Serious economic changes followed in the 2000s, with the entry of Greece into the euro area along with the deregulation of consumer credit in 2003: household borrowing increased at a strong annual rate (28%), mainly during the period from 2002 to 2007. Specifically, in 2002 the outstanding amount of the total mortgage loans in Greece was €21 billion referring to 700,000 households, whereas in 2007 it was €69 billions resulting to almost 1,200,000 households – constituting 30.2% of the GDP.

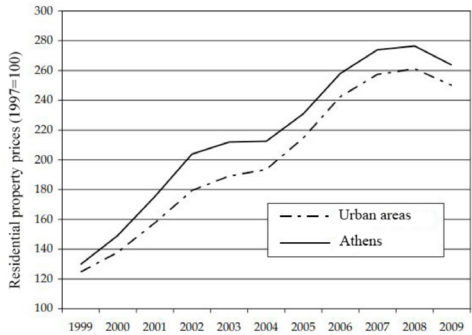
Figure 3. The outstanding amount of total mortgage loans in Greece, 2000-2009
Source: Bank of Greece



2 Small-scale land ownership, small construction capital and small family enterprises, access to housing through private savings and family assistance have been the characteristics for the postwar system of housing production in Greek cities.

A crucial matter is the relationship between house prices and the mortgage market. The expansion of the mortgage market came along with increases of rents, real estate prices, consequent profitability of housing. Specifically, house prices in Greece rose dramatically during the decades 1990-2000, and with great tensions in the two periods 2000-2002 and 2004-2006, following similar trends in many other “developed” countries (Emmanuel, 2008). In a parallel direction, one can witness the explosive growth of the construction sector.

Figure 4. Evolution of house prices from 1999 to 2009 in Greece
Source: Bank of Greece



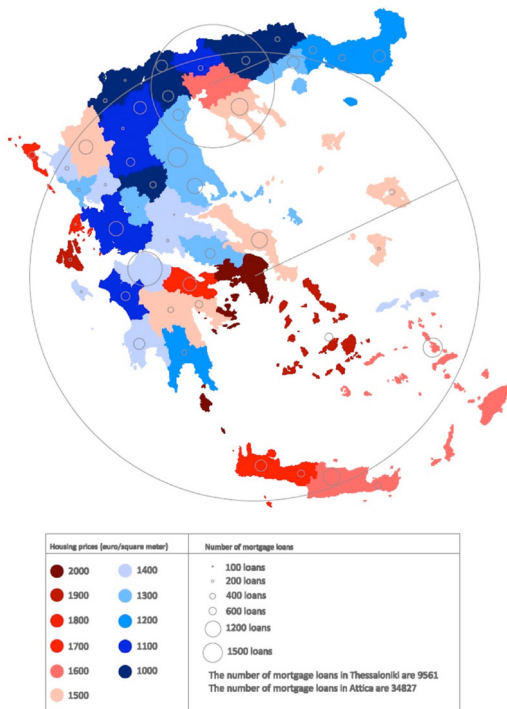
2. REGIONAL DEVELOPMENT OF THE GREEK MORTGAGE MARKET

Methodologically, the research is based on archives from the Bank of Greece, including the absolute number of residential mortgage loans per region, the average number of property prices per region and the average size of property per region. These data are related to data from the Hellenic Statistical Authority, such as the level of GDP. The year 2007 is regarded as crucial since it provides a clear image of the expansion of Greek mortgage market, the increase of house prices along with transactions and construction activity, before the 2009 crisis that changed the economic and political landscape.

Although on a national level data depict a spatially homogeneous mortgage market, there are serious subnational variations *between the different regions within the country*.

The three larger urban centers in terms of population concentrate the largest part (60%) of the residential mortgage market in 2007. The region of Attica stands at a strong rate of 44.3%, the region of Thessaloniki in the Northern part of Greece at a rate of 12.15% and the region of Achaia at 3.39%. Then, follow 6 regions between 1.51 and 2%, 11 regions between 1 and 1.5% and 31 regions that concentrate an absolute percentage of 0-0.99%. One can witness concentration in the national mortgage market, since each of the 48 regions (48 out of 51) concentrates below 2% of the residential mortgage loans which results to 40% of the Greek total mortgage market (diagrams 1 and 2). From the one hand, one should not forget that in “peripheral” regions, as family plays a more important role in acquiring housing facilities, credit possibilities sometimes are not needed compared to more urban regions. In that context, the real estate market is smaller in these “peripheral” regions, which goes along with relatively reduced prices and the different housing production and allocation strategies. On the other hand, the fact that the mortgage market is less developed in the “periphery”

Figure 5. Spatial differentiation of house prices and number of mortgage loans, 2007
 Diagram produced by the data of National Bank of Greece

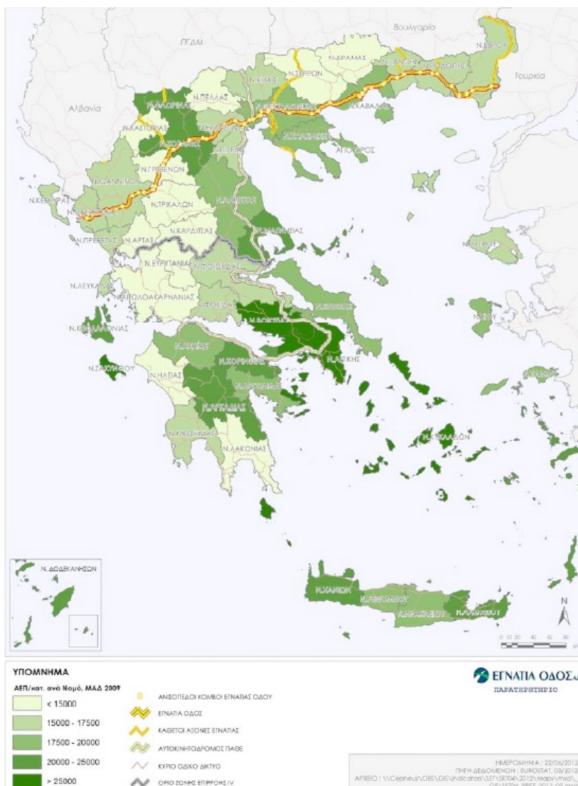


The analysis of quantitative data shows that the highest house prices are sited in Attica region (2,011 euro/m²), so the dramatic increase of mortgage loans in Attica is related to high property prices. Then, two regions follow, Cyclades (1,999 euro/m²) and Kefallinia (1,921 euro/m²), both touristic regions with a small-sized but high-priced mortgage market but high prices. Between 1,400 and 1,800 euro/m² stand regions with a significant development of tourism or medium sized urban centers. Between 1,100 and 1,400 euro/m² are twenty four regions, most of these being the most peripheral, spatially and economically: they are characterized by rural economies, mountainous landscape or constitute the border regions of Greece, but hold significant “invisible” local labor markets (Vaiou and Chatzimichalis, 2008). One can witness a distinction between the more “developed” and expensive Southern regions of Greece and lower prices in the “underdeveloped” Northern part of the country.

In that context, questions arise like the following: Are mortgage markets expanding because of house price increases or *vice versa*? Yet, even if it seems logical that the mortgage market simply enables access to homeownership when it is too expensive, the argument that is illustrated here is the exact opposite. By interconnecting with housing market, the mortgage market fuels the property prices, since it increases the demand.

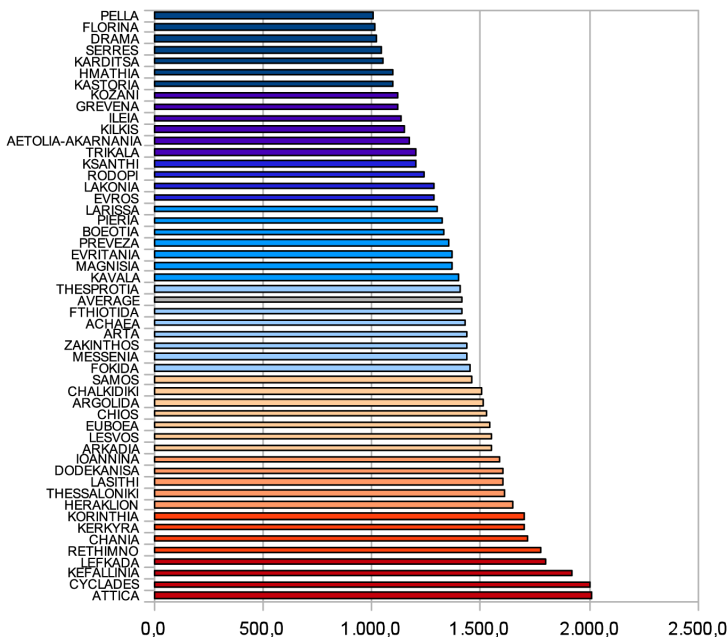
We can witness that the size of the mortgage market result in higher property prices, considering also the level of GDP, housing shortages, housing production and allocation strategies.

Figure 6. GDP per region, 2009
Source: Egnatia Odos A.E.



One can witness that the mortgage market has a strong relation to GDP per region, which needs further investigation. The GDP in 2009 is higher in Attica, since it concentrates 1/3 of the country population and economic activities. Higher levels of GDP are present in the Southern part of Greece, and mainly in the island regions of Cyclades, Creta, Dodekanisa, Samos, as well as the Eastern part of Peloponnisos, Ioannina and mainly the coastal regions of Northern Greece. On the other hand, regions that are sited at the mountain backbone of the country, across the borders, in the Northern part of Greece, and some regions of Peloponnisos, note low levels of GDP. Property prices and mortgage market seem to follow a parallel route to this differentiation.

Diagram 3. House prices in the regions of Greece, 2007
 Diagram produced by the data of National Bank of Greece



In this context, the classic polarisations and inequalities –that have traditionally existed from the 1980s between Greek regions– come to the forefront, like the high concentration of population and economic activities in Athens, the abandonment of agricultural areas and the recession of former industrial areas. In that context, the financial system, and especially the residential mortgage market, followed and enhanced the already established inequalities and did not function in a direction of setting social criteria and strengthening local economy of spatially or economically peripheral regions. Still, it remains a question if the activation of the banks in the housing sector concluded to a larger polarisation of the population than the traditional one.

CONCLUSION

The Greek mortgage capital is not homogeneously distributed in the different Greek regions and the residential real estate market is not developed at the same level across the country. First of all, large cities are crucial nodes that spatially dominate the mortgage markets and the house prices. Specifically at a national level, Athens concentrates a great proportion of the real estate mortgage capital along with financial actors and the highest prices. Thus, one could consider that *the mortgage market is a urban market*. Cities become privileged terrains for capital accumulation through neoliberal policies like privatization of public property or services, construction of large scale projects, commercialization of the housing sector through the mortgage market. Different but not equal actors are concentrated in urban centers: financial institutions, political power, developers,

businesses and land entrepreneurs that try to extract profit from the city. The different social groups that live in cities are vulnerable in the house prices increases, the residential loans they have to repay along with the cuts in salaries and public services. In that context, cities have become a major vehicle for the production of uneven development (Golubchikov, 2013) and they “may be conceived as places designed to maximize the interests of a small, powerful elite” (Aalbers, 2013). One could highlight that the “urbanisation” of residential mortgage goes beyond the local/city scale and has effectively reinterpreted the comprehensive national-scale urban policies.

Another asymmetry was created since the price increase of urban centers resulted in increased house prices in the “peripheral” regions, the social groups living there had limited access to financial resources. It is commonly known that banks tend to prefer certain households with higher financial capacity, households that relate to properties that are *spatially part of a more developed real estate market or part of a more economically developed region*, so that it can create or contribute to an existing capital flow. Furthermore, this unequal development of the mortgage markets and property prices are spatially reflected in the classic South-North division of Greece, that traditionally characterizes the development of Greece and is reproduced by the function of mortgage markets.

Despite the state legislative regulations for regional integration through incentive programs, it is important to analyse the role of financial institutions, since they have their own criteria in order to evaluate potential borrowers/homeowners and, thus, seriously affect the development of the different regions within the country. Mapping the unknown but crucial field of mortgage markets and its relation to house prices provide a valuable starting point for future policy-making on behalf of local economy, regional equality and justice.

REFERENCES

- Aalbers M., 2013, *The Real Estate and Financial Complex*, University of Leuven.
- Aalbers M., 2009, “The Globalization and Europeanization of Mortgage Markets”, *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 33(2), June, pp. 389-410.
- Aalbers M., 2011, *Space, Exclusion and Mortgage Markets*, Wiley-Blackwell.
- Abraci S., 2008, “(Re)Viewing Ethnic Residential Segregation in Southern European Cities: Housing and Urban Regimes as Mechanisms of Marginalisation”, *στο Housing Studies*, vol. 23, n° 4, pp. 589-613.
- Allen J., Barlow J., Leal J., Maloutas T., Padovani L., 2004, *Housing and welfare in Southern Europe*, Oxford, Blackwell.
- Boyer R., 2000, “Is a finance-led growth regime a viable alternative to Fordism? A preliminary analysis”, *Economy and Society*, 29(1), pp. 111-145.
- Burgel G., 1978, *The development of a Mediterranean capital*, Athens, Exandas.
- Emmanuel D., 2002, “Social segregation, polarisation and inequalities in the geography of Athens: the role of the housing market and urban development mechanisms (1980-2000)”, *Geographies*, 3, pp. 46-70 (in Greek).
- Emmanuel D., 2004, “Socio-economic inequalities and housing in Athens: Impacts of the Moneraty Revolution of the 1990s”, *The Greek Review of Social Research*, 113, pp. 121-143.
- Engelen E., 2003, “The logic of funding European pension restructuring and the dangers of financialisation”, *Environment and Planning A*, 35(8), pp. 1357-1372.
- Golubchikov O., 2013, “The urbanisation of transition and the geo-politics of real estate”, seminar *Real Estate and Financial Complex*, University of Leuven.

Hadjimichalis C., Vaiou D., 1997 (second edition 2003), *With the sewing machine in the kitchen and the Poles in the fields: Cities, regions and informal work*, Athens, Exantas (in Greek).

Maloutas T., Emmanuel D., Zacoboulou E., Kafantzoglou R., Hatziyanni A. (eds.), 2009, *Social transformations and inequality in Athens at the turn of the 21st century*, Athens, EKKE, Studies and Research series, 9 (in Greek).

Sassen S., 2008, "Mortgage capital and its particularities: A new frontier for global finance", *Journal of International Affairs*, Fall/Winter, vol. 62, n° 1, pp.187-212.

THE AUTHOR

Elena Patatouka

LADYSS

Université Paris 8

in cooperation with National

Technical University of Athens

elenart_@hotmail.com

La « modernisation de l'action publique territoriale » en perspective européenne et transfrontalière

AUTEUR

Jean PEYRONY

RÉSUMÉ

La France s'est engagée depuis 2012 dans un nouveau processus législatif de « modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles »¹. Cette communication rappelle le cadre conceptuel européen des discussions en cours sur le sujet (double mouvement d'eupéanisation et de décentralisation, politique de cohésion basée sur l'approche *place-based* et le capital territorial, gouvernance multi-niveaux combinant les types institutionnel et fonctionnel). Elle met en perspective de ce cadre européen, et plus particulièrement des politiques menées en Allemagne, la réforme française qui mixe approche fonctionnelle des « conférences territoriales de l'action publique » et approche institutionnelle pour les métropoles. Enfin, elle examine le cas des territoires transfrontaliers, la façon dont ils sont abordés par la loi, et donne quelques préconisations pour leur gouvernance.

MOTS CLÉS

Territoires, transfrontalier, gouvernance, coopération, politique publique, Europe

ABSTRACT

France has engaged since 2012 in a new legislative process of “modernization of territorial public action and affirmation of metropolises”. This communication recalls the European conceptual framework of on-going discussions on the same topic (double evolution towards europeanisation and devolution, territorial capital and place-based cohesion policy, multilevel governance combining institutional and functional approaches), puts the French reform, which mixes the functional approach of “territorial conferences for public action” and an institutional approach for metropolises, in perspective of this European framework, and more specifically of German policies. Finally, it looks at the case of cross-border regions, the way they are addressed by the law, and gives some advice as to their governance.

KEYWORDS

Territories, cross border, governance, cooperation, public policy, Europe

1. UN CADRE CONCEPTUEL EUROPÉEN POUR ANALYSER L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Dans la conception française contemporaine (mise en place progressivement depuis la Révolution et l'Empire jusqu'à l'État providence après 1945), l'État incarne l'intérêt général (Ascher, 1995), le bien commun. Il est notamment en charge de contribuer au bien-être des citoyens, au travers de la fourniture de services publics (Hastings, 2003) définis et régulés principalement dans un cadre national par l'administration sous le contrôle du pouvoir politique, qui rend compte à la nation, communauté de

¹ Cette communication fait référence au texte de loi n° 2014-58 adoptée le 27 janvier 2014.

citoyens-électeurs-usagers-contribuables, et en tire sa légitimité. Le service public est censé être, en théorie sinon en pratique, homogène sur l'ensemble du territoire national.

Cette conception évolue cependant du fait de deux mutations engagées à partir des années 1960 :

- un processus continu de décentralisation, qui voit la montée en puissance de collectivités territoriales prenant en charge certains de ces services publics, au bénéfice et sous le contrôle de communautés aux différents niveaux territoriaux, même si le niveau national reste garant de la cohésion et de l'équité ;
- un processus de construction européenne, impliquant que certains de ces services soient fournis dans le cadre concurrentiel du marché unique.

Le contexte actuel de forte tension sur les budgets publics rend ces enjeux encore plus aigus. Même si l'État en reste le pivot, se substitue ainsi au système unitaire ancien un système de « gouvernance multi-niveaux » où la question du bien commun à produire par les politiques publiques aux différents niveaux est débattue dans le cadre de l'Union européenne, ainsi que de l'OCDE ou de la Banque mondiale.

Plusieurs questions résultent de ces évolutions :

- Faut-il des politiques publiques s'adressant aux personnes, *people-based* (et *spatially blind*, conception libérale anglo-saxonne : des actions ciblées peuvent être menées sur des territoires en difficulté, mais restent une exception dans l'espace et le temps) ou s'adressant aux territoires, *place-based* (prenant en compte les différences des territoires : conception de l'aménagement du territoire à la française, différenciant les politiques selon les territoires, selon des principes d'égalité ou d'équité territoriale) ? La mobilité est un enjeu sous-jacent, privilégié par les politiques du 1^{er} type, tandis que les secondes visent également à réguler les effets négatifs, économiques, sociaux et environnementaux de cette mobilité.
- Quel doit être le rôle des différents niveaux territoriaux (Levy, 2013), depuis le local jusqu'à l'Union européenne, pour assurer des arbitrages efficacité/équité sociale et inter-générationnelle (cohésion, développement durable) tout en respectant un principe de subsidiarité ?
- La gouvernance doit elle privilégier plutôt des approches institutionnelles (contrôle par le citoyen aux différentes échelles de collectivités publiques) ou fonctionnelles (contrôle par la logique technique et par le marché, plus ou moins régulé – Hooghe et Marks, 2010 ; Levy, 2013) ?

Dans l'actualité, on retrouve cette discussion à la fois dans les débats français avec le rapport Laurent (2013) sur l'égalité des territoires (voir la contribution de J. Levy plaçant pour une approche fédéraliste vs l'approche « inter-territoriale » représentée par M. Vanier) et dans les débats européens avec le *Livre vert sur la cohésion territoriale* (Commission européenne, 2008) et le rapport Barca (2009).

Ce débat européen sous-tend la réforme de la politique de cohésion 2014/2020, qui identifie l'enjeu territorial et urbain beaucoup plus qu'auparavant, actualisant les réflexions intergouvernementales (SDEC de 1999 ; Agenda territorial de 2007 et 2011 ², etc.). La

2 Agenda territorial 2020 : www.sciencespo.fr/coesionet/sites/default/files/Agenda%20territorial%202020_final%20%C3%A0%20publier%20pres%20HU.pdf.

référence européenne est d'ailleurs mobilisée par l'étude d'impact de la loi. Celle-ci cite un rapport de 2007 du CES européen sur « les aires métropolitaines européennes », qui établit un *benchmark* avec d'autres politiques nationales, dont celle de l'Allemagne. De plus, la loi elle-même traite du cas spécifique des territoires frontaliers, ce qui implique de mettre le débat français en perspective européenne, au moins avec les États voisins.

En termes de principes pour l'« action publique territoriale », l'expression la plus aboutie est probablement celle donnée par le rapport Barca (2009), au fondement des justifications de la politique européenne de cohésion pour 2014/2020. Selon Barca, avocat de la *place based approach*, il importe de fournir des « bouquets intégrés de biens et services publics à même de déclencher le changement institutionnel, améliorant le bien-être des personnes, la productivité des entreprises et promouvant l'innovation. Les biens et services doivent être adaptés aux territoires en agrégeant les préférences et la connaissance locales, et en prenant en compte les liens avec les autres territoires : c'est la dimension territoriale de la cohésion ».

Ce qui n'est pas contraire à la promotion de la mobilité : « au contraire, le mérite de cette politique est qu'elle élargit les possibilités des personnes et donne la liberté de choisir de partir ou non ». « La possibilité de partir est un ingrédient important de l'efficacité et de l'équité » ; il s'agit d'accroître la liberté de « décider de rester (et d'en tirer le maximum de profit) ou de partir (et d'en tirer le maximum de profit) » ; « en promouvant les biens et service publics adaptés aux territoires, et en augmentant la participation démocratique, et les institutions formelles et informelles nécessaires au développement, les politiques devraient rendre les personnes capables d'évaluer les différentes alternatives ouvertes et les transcrire en action ». Barca démarque cette approche de celle de la Banque mondiale qui, dans son rapport de 2009, promeut la seule mobilité, dans une approche *top down* qui ne tient pas compte de la capacité individuelle à décider, basée sur l'information détenue par les acteurs.

L'approche du développement local (Levy et Lussault, 2003), telle que récemment réaffirmée par la Commission dans les propositions législatives pour 2014/2020, n'apparaît alors pas contradictoire à la prise en compte des échelles supérieures (nationale, européenne, globale), légitimant celles-ci à intervenir, notamment en cas d'« échecs du marché ou de la gouvernance » (Barca, 2009).

Quelles conséquences pour la définition de l'action publique territoriale ?

– Nécessité de travailler à plusieurs échelles, pour la raison que ces échelles sont à la fois :

- démocratiquement légitimes pour définir le bien commun, même si parfois en concurrence entre elles ;
- plus ou moins pertinentes techniquement ou économiquement pour concevoir et réguler la fourniture de tel ou tel service, composante du bien-être de la personne selon différentes échelles temporelles (temps quotidien, hebdomadaire, annuel, cycle de vie...) (Levy et Lussault, 2003).

– Nécessité de prendre en compte, comme composante de ce bien-être, non seulement le capital individuel (économique, social, culturel, relationnel... mobilisé dans des stratégies) (Bourdieu, 1979) mais aussi un capital spatial (Levy et Lussault, 2003 ; Levy, 2013) ou territorial (OCDE, 2001 ; Agenda territorial 2020), fonction à la fois d'aménités

objectives liées à un territoire (accessibilité à la ville, à la nature, à des services, etc.) et de l'appartenance à une communauté (en termes de lien social, d'implication dans un processus collectif tel que l'élection (Levy, 2013) et de participation professionnelle, associative ou de bénévolat, créatrice de richesse, de solidarité, de développement durable). L'équivalent anglo-saxon des territoires français, en matière de politiques publiques, est le concept de *communities*.

– Nécessité d'assumer une subsidiarité à la fois descendante (être au plus près des territoires) et ascendante (certains problèmes doivent être traités au niveau supérieur car les territoires ne sont pas fermés).

Ainsi, il sera important non seulement de prendre en compte les différentes échelles, qui peuvent être pertinentes pour tel ou tel service, mais aussi d'aborder la question de l'appartenance à des communautés de différents niveaux territoriaux, sans évacuer les phénomènes de mobilité, d'appartenance multiple, de marges territoriales, de frontières administratives, voire nationales où se chevauchent territoires institutionnels et fonctionnels (aires métropolitaines, espaces urbain/rural...), ce qui engendre une complexification de l'action publique, mais aussi de nouvelles opportunités.

La littérature anglophone fait souvent référence aux travaux de Hooghe et Marks (2010) sur la gouvernance multi-niveaux, qui décrivent 2 types de gouvernance multi-niveaux :

– La gouvernance de type I, qu'on pourrait qualifier de civique, celle des territoires emboîtés en poupées russes qui est, en simplifiant, celle de la logique fédérale et du principe de subsidiarité au sens strict, chers aux allemands ;

– La gouvernance de type II, celle de l'approche fonctionnelle, où les politiques publiques se déploient en fonction des thèmes traités sur des territoires variés, se recoupant éventuellement.

L'intérêt de leurs travaux est de montrer qu'au-delà de ces 2 idéaux types, les solutions retenues dépendent des contextes institutionnels (différents selon les pays) et surtout combinent les 2 approches.

2. LA RÉFORME FRANÇAISE DE « MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE » EN PERSPECTIVE DE CE CADRE CONCEPTUEL

Les sociologues Boltanski et Thévenot (1991) offrent ici un éclairage complémentaire intéressant. Ils dégagent parmi 6 modèles de justification, appelés « cités », 2 plus particulièrement mobilisés dans la justification de l'action publique : la « cité civique », celle de Rousseau, et la « cité industrielle », celle de Saint Simon, qu'on pourrait également qualifier de fonctionnelle. Ils montrent qu'un « compromis civique-industriel » caractérise la légitimation de l'action publique en France. Ce compromis existe également en Allemagne, mais agencé différemment. Il est intéressant de comparer les cas français et allemands, ne serait-ce que parce qu'ils sont amenés à s'appareiller sur la frontière commune.

En Allemagne, la légitimité de chaque niveau civique (commune, Land, UE) est fondée sur le strict principe de subsidiarité, censé définir fonctionnellement les compétences à chaque niveau, ce qui s'exprime en particulier dans le système fédéral lui-même. La fonction précède l'institution ; mais une fois celle-ci fixée, il est malaisé de la faire évoluer. Les juristes, notamment la sacro-sainte « cour constitutionnelle » de Karlsruhe, veillent

sur ces principes. Par exemple, les bassins hydrographiques ou les métropoles ne s'arrêtent pas aux frontières des Länder, comme pour Hambourg dont l'aire urbaine fonctionnelle déborde de la Ville-État sur les 2 Länder voisins, mais il n'est pas question de les modifier !

En France, chaque niveau civique est fondé en lui-même (logique civique des « petites patries » évoquées par Béhar et Estèbe). L'institution précède la fonction, l'approche fonctionnelle intervient *a posteriori*. La France a montré depuis 1982 une remarquable créativité en matière de réforme, combinant l'approche institutionnelle (la décentralisation au sens strict) et l'approche fonctionnelle (avec les pays, les projets de territoires, ce qu'on appelle maintenant l'« inter-territorialité »). Mais on peut se demander, avec Levy (2013), si cette créativité n'est pas au fond le palliatif d'une vraie réforme qui irait vers un fédéralisme assumé.

Examinons la loi au regard des analyses évoquées précédemment. Elle semble inspirée par une recherche d'équilibre, après la loi de 2010 de réforme des collectivités territoriales qui poussait le balancier vers plus de subsidiarité.

Certains aspects de la réforme privilégient la recherche de nouveaux territoires institutionnels coïncidant mieux avec les territoires fonctionnels (par exemple les aires urbaines fonctionnelles). La loi n'exclut pas des transferts de compétences visant à « parfaire les blocs de compétence ». Ainsi, elle attribue plus de compétences aux métropoles et développe même une architecture spécifique pour celles de Paris, Lyon et Aix-Marseille ; dans le cas de Lyon, il est dérogé à la couverture uniforme de la France en départements, qui prévalait depuis la Révolution française.

D'un autre côté, les principes constitutionnels de libre administration des collectivités locales, et de non tutelle d'une collectivité territoriale sur une autre, sont mis en avant pour prendre le contre-pied de la loi de 2010 (qui souhaitait une plus grande spécialisation fonctionnelle des niveaux de collectivités), notamment en rétablissant la clause de compétence générale. Il est nécessaire de maintenir « les capacités d'action de chaque catégorie de collectivités territoriales au bénéfice de l'ensemble des citoyens ». L'exposé des motifs précise qu'à la différence des initiatives prises par les précédents gouvernements, il ne s'agit ni de transférer des compétences de l'État aux collectivités ni de les spécialiser uniformément, mais de « renforcer l'efficacité de la puissance publique, qu'elle soit nationale ou locale » et d'« améliorer la qualité du service public, en s'appuyant sur les collectivités territoriales et en clarifiant l'exercice de leurs compétences ». Il s'agit de « proposer une meilleure articulation des objectifs et des moyens des acteurs publics locaux », « d'assurer une meilleure coordination des politiques nationales et locales », « de favoriser un meilleur contrôle du citoyen en développant la participation et l'évaluation », « d'identifier les échelons pertinents de l'action publique afin d'accroître la performance de l'ensemble des collectivités publiques ».

La clé de voûte du processus proposé est la conférence territoriale de l'action publique (CTAP). La loi stipule que « dans chaque région, la conférence territoriale de l'action publique est chargée de favoriser un exercice concerté des compétences des collectivités territoriales, de leurs groupements et de leurs établissements publics. La conférence territoriale de l'action publique peut débattre et rendre des avis sur tous les sujets relatifs

à l'exercice de compétences et à la conduite de politiques publiques nécessitant une coordination ou une délégation de compétences entre les collectivités territoriales et leurs groupements ».

L'accent est donc mis sur des enjeux de type de gouvernance II, les mots de coordination, d'évaluation, de performance renvoyant à une logique fonctionnaliste.

Mettons maintenant ceci en regard de l'exemple allemand cité par l'étude d'impact de la loi (cf. ci-dessus). La conférence interministérielle des ministres du Bund et des Länder pour l'aménagement du territoire (MKRO) a approuvé en 2006 un schéma identifiant 11 régions métropolitaines qui parfois ne coïncident pas avec les limites de Länder. Dans le contexte fédéral allemand, il est inenvisageable de les redécouper ; aussi le choix a été fait de privilégier une approche fonctionnelle en encourageant, *via* le projet d'expérimentation MORO coordonné par le BBR (office technique fédéral), la constitution de structures de gouvernance métropolitaine basées sur la coopération (*Metropolregion*). Cette démarche illustre aussi le *Gegenstrom Prinzip* (principe du contre-courant) en matière d'aménagement de l'espace, selon lequel les différents niveaux ont chacun leur compétence mais se coordonnent à la fois dans le sens ascendant et descendant.

D'une certaine façon, les approches classiques tant française qu'allemande présentent des inconvénients, la subsidiarité à l'allemande pouvant freiner l'appréhension d'enjeux d'échelles nouvelles, tandis que l'approche française peut s'avérer à terme déresponsabilisante et coûteuse. Mais une certaine convergence semble se faire jour, l'Allemagne développant désormais une approche fonctionnelle *soft* (Faludi, 2013) pour contrebalancer sa vision étroite de la subsidiarité, tandis que la France se décide à des réformes plus lourdes.

3. LE CAS DES TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS DANS LA LOI DE MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Les territoires frontaliers sont un cas d'école pour les questions discutées ici : le processus d'intégration européen, l'ouverture des frontières, présentent à la fois des opportunités pour améliorer le bien-être de la population des régions frontalières (accès à l'emploi, aux services, etc.) et des risques de disjonction, réels ou fantasmés, par rapport aux espaces nationaux préexistants¹. Les solutions mises en œuvre révèlent une dialectique entre l'approche fonctionnelle, généralement privilégiée, et l'approche civique. L'Association des régions frontalières européennes (ARFE) et la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT) s'accordent pour dire qu'en transfrontalier, il ne peut s'agir de « gouvernement » mais seulement de « gouvernance », de transfert transfrontalier de compétences mais seulement d'exercice transfrontalier conjoint de compétences (qui restent enchâssées dans le cadre national, chaque État gardant la « compétence de la compétence »), dans des configurations *ad hoc*, pilotées par des réseaux thématiques d'acteurs techniques spécialisés.

L'approche civique est toutefois présente, au travers de l'affirmation de « territoires transfrontaliers » portés par des structures de gouvernance territoriale, combinant une agence technique assurant la coordination et la prospective territoriale et des instances politiques

¹ Voir par exemple l'analyse du vote européen à la frontière Lorraine-Luxembourg (Auburtin E., 2007, revue *Mosella*, n° 1-4).

transfrontalières associant les élus et la société civile. Les exemples emblématiques sont aujourd'hui les groupements européens de coopération territoriale (GECT) portant des territoires comme l'euro-métropole Lille-Kortrijk-Tournai, Flandre occidentale-Dunkerque-Côte d'Opale, ou les euro-districts franco-allemands résultant du sommet franco-allemand Chirac-Schroeder de 2003 (Strasbourg-Ortenau), grâce à la ténacité d'hommes politiques tels que P. Mauroy, M. Delebarre, R. Riess, M. Barnier (promoteur du GECT quand il était commissaire à la politique régionale) ou A. Lamassoure, qui a présidé le groupe de travail parlementaire franco-belge en charge d'installer l'euro-métropole.

Examinons maintenant le projet de loi quant à l'enjeu transfrontalier. Initialement, il n'évoquait cet enjeu que dans les articles concernant les métropoles. Dans une figure classique de l'aménagement du territoire français depuis la « banane bleue » (Brunet, 1989), la dimension européenne est abordée sous l'angle de la concurrence des métropoles françaises avec ses équivalentes européennes. Ainsi, l'exposé des motifs évoque « la concurrence importante des autres métropoles européennes ». Les études réalisées par la DATAR révèlent que le cadre actuel de l'intercommunalité reste inadapté « pour conduire les politiques de développement à une échelle européenne qui se caractérise par une concurrence en termes d'attractivité ».

Par ailleurs, l'exposé des motifs mentionne : « le développement des échanges, en particulier sur les territoires transfrontaliers des communautés urbaines de Lille et Strasbourg, cette dernière ayant la dimension institutionnelle d'une capitale européenne, nécessite une prise en compte de ces spécificités (...) et de réaffirmer la compétence des métropoles en matière de coopération transfrontalière. Lille pourra ainsi voir son statut de métropole européenne renforcé au-delà de ses frontières nationales ».

La loi prend le soin d'affirmer cette dimension européenne en renommant ces 2 métropoles. Ainsi, « la métropole européenne de Lille et l'euro-métropole de Strasbourg associent les autorités publiques locales du pays voisin, les organismes transfrontaliers, ainsi que les groupements européens de coopération territoriale dont elles sont membres aux travaux du conseil de développement de la métropole, selon des modalités déterminées par le règlement intérieur du conseil de la métropole ».

Enfin, « la métropole limitrophe d'un État étranger élabore un schéma de coopération transfrontalière associant le département, la région et les communes concernées », ce qui vaut donc également pour Nice, tangente du territoire italien au droit du parc du Mercantour.

Il n'est pas certain que ces dispositions concernant les métropoles, au-delà d'un effet d'affichage mobilisateur, apportent beaucoup de nouveauté par rapport aux dispositifs existants. Le choix de communication consistant à promouvoir le territoire transfrontalier comme « euro-métropole de Strasbourg » ou « métropole européenne de Lille » et l'élaboration d'une démarche coordonnée de planification sur ce territoire ne peuvent résulter de la seule loi française, mais nécessitent un accord politique transfrontalier. Le cas de l'agglomération franco-valdo-genevoise montre qu'on peut aller très loin dans l'intégration transfrontalière à périmètre législatif constant : les acteurs ont décidé de se présenter sous le label commun du « Grand Genève ». Ils mettent en œuvre un « projet d'agglomération », coordonnant la planification de part et d'autre de la frontière, porté par une

agence sous forme d'un groupement local de coopération transfrontalière (GLCT, accord de Karlsruhe, éventuellement à transformer en GEECT ce qui permettrait d'inclure dans les partenaires la Confédération helvétique et l'État français) ; enfin, ils développent des projets communs, un exemple emblématique étant le RER CEVA, qui reliera Genève à Annemasse, avec un financement confédéral en territoire français.

De plus, *quid* des autres collectivités frontalières qui, à l'instar de la partie française du Grand Genève, ne font pas partie d'une aire métropolitaine dont le pôle se situe en France, et qui peuvent tout autant aspirer à de telles démarches métropolitaines : les euro-districts de Sarre-Moselle ou de Bâle ? Et au-delà des territoires métropolitains, la coordination multi-niveaux transfrontalière des politiques publiques peut être porteuse d'efficacité et de solidarité pour tous les territoires frontaliers (voir Blanc, Keller, Sanchez et Schmid, 2010) ; Mission opérationnelle transfrontalière, 2011).

Un autre dispositif, apparemment plus modeste, pourrait offrir des perspectives pour la prise en compte des enjeux transfrontaliers sur l'ensemble des frontières : celui de la conférence territoriale de l'action publique mise en place dans chaque région. L'accent, mis non sur les compétences mais sur la coordination, est parfaitement compatible avec la coopération transfrontalière. La logique de la CTAP est facilement extensible à celle-ci, ce qui a amené la MOT à faire voter un amendement par l'entremise de son président, le sénateur M. Delebarre : « elle [la CTAP] peut être saisie de la coordination des relations transfrontalières avec les collectivités territoriales étrangères situées dans le voisinage de la région ».

Si l'on reprend l'exemple allemand, s'agissant de la dimension transfrontalière, l'Allemagne a étendu la démarche des projets d'expérimentation MORO aux frontières non plus seulement internes (entre États fédérés) mais aussi externes, ce qui a conduit à identifier des « régions métropolitaines transfrontalières », dont la Grande Région et le Rhin supérieur, réunies au sein de la conférence IMEG², avec de telles régions sur d'autres frontières (lac de Constance avec la Suisse et l'Autriche, Euregio Meuse-Rhin avec la Belgique et les Pays-Bas).

2 différences sont à signaler avec l'approche française du moment :

- L'échelle régionale, et non municipale, est privilégiée. De ce point de vue, il importe de se demander quelles fonctions supérieures appellent une échelle métropolitaine, qui reste « locale » au sens de Levy (2003), ou bien régionale ;
- L'approche est fonctionnelle, non législative (pas de création de nouvelles frontières administratives ou structures juridiques) et relève donc plutôt d'une approche de type *soft governance* et *soft planning* (Faludi, 2013).

S'il n'y a pas de leçon particulière à en tirer pour les aspects franco-français de la loi – après tout d'autres États européens ont entrepris des réformes radicales de leurs systèmes de gouvernement territorial –, il existe cependant une leçon à retenir dans le contexte transfrontalier qui nécessite l'accord avec les États voisins : celle de privilégier cette approche *soft*, sans nécessairement créer d'outils juridiques nouveaux.

2 *Initiativkreis metropolitane grenzregionen* (IMEG) : www.metropolitane-grenzregionen.eu/.

Ainsi, il importe :

- de prendre en compte, pour le cadre légal de l'action publique territoriale, la dimension transfrontalière de façon plus systématique pour tous les types de territoires (pas seulement métropolitains) et tous les niveaux (local/régional), dans un cadre procédural, notamment celui des conférences territoriales de l'action publique.
- au-delà des aspects législatifs, de privilégier l'usage de la boîte à outils existante, comme c'est déjà le cas pour le Grand Genève : développer des structures de gouvernance territoriale légères de type « agence transfrontalière » portant des missions d'ingénierie territoriale et de coordination et des services transfrontaliers soutenus par une gouvernance par projets, avec des structures techniques *ad hoc* mettant en œuvre des financements transfrontaliers.

Plus largement, le regard croisé franco-allemand en termes de gouvernance I et II, appliqué au niveau européen procure une clé de lecture intéressante des enjeux actuels de l'intégration européenne (questions de gouvernance économique, d'évolution des institutions communautaires...), en montrant en quoi les approches allemande et française sont différentes et complémentaires (Faludi et Peyrony, 2011). Le modèle vertueux serait peut-être un compromis dynamique entre les 2 approches, ce qui constituerait une approche authentiquement européenne. J. Vignon, coordonnateur du *Livre blanc sur la gouvernance européenne*, avait déjà plaidé en 2001 pour une application souple du principe de subsidiarité : une « subsidiarité active » stipulant non seulement ce que doit faire chaque niveau, mais aussi ce qu'ils doivent faire ensemble.

RÉFÉRENCES

- Ascher F., 1995, *Metapolis ou l'avenir des villes*, Paris, éd. Odile Jacob, p. 162
- Barca F., 2009, *An agenda for a reformed cohesion policy*, p. XI, 37 [en ligne http://ec.europa.eu/regional_policy/archive/policy/future/barca_fr.htm].
- Blanc E., Keller F., Sanchez Schmid M.T., 2010, *Mission parlementaire sur la politique transfrontalière*, Paris, La documentation française [en ligne <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/104000399/index.shtml>].
- Boltanski L., Thévenot L., 1991, *De la justification, les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- Bourdieu P., 1979, *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de minuit.
- Commission européenne, 2008, *Livre vert sur la cohésion territoriale*.
- Faludi A., Peyrony J., 2011, "Cohesion policy contributing to territorial cohesion, future scenarios", refereed article n° 43, *European Journal of Spatial Development*, September.
- Faludi A., 2013, "Territorial cohesion, territorialism, territoriality, and soft planning: a critical review", *Environment and Planning A*, 45(6), pp. 1302-1317 [en ligne <http://www.nordregio.se/Global/EJSD/Refereed%20articles/refereed43.pdf>].
- Hastings M., 2003, « La carte d'identité du service public français », *Informations sociales*, n° 109.
- Hooghe L., Marks G., 2010, "Types of multilevel governance", in Enderlein H., Wälti S., Zürn M. (eds.), *Types of Multilevel Governance*, Cheltenham, Elgar, pp. 17-31.
- Laurent E., 2013, *Vers l'égalité des territoires. Dynamiques, mesures, politiques*, Paris, La documentation française [en ligne <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/134000131/0000.pdf>].
- Levy J., 2013, in Laurent E. (dir.), *Vers l'égalité des territoires. Dynamiques, mesures, politiques*, Paris, La documentation française, p.30, 37, 39, 346-7, 353-4.
- Levy J., Lussault M., 2003, entrées « capital spatial », « développement local », « local », « métropole », in *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.
- Mission opérationnelle transfrontalière, 2013, *Guide méthodologique, Articuler la politique de cohésion*,

les dispositifs de gouvernance et les logiques territoriales transfrontalières [en ligne http://www.espaces-transfrontaliers.org/docdivers/MOT_Guide_methodologique_web.pdf].

OCDE, 2001, *Les perspectives territoriales de l'OCDE*, Paris, OCDE, p. 16.

L'AUTEUR

Jean Peyrony

Mission opérationnelle

transfrontalière

jean.peyrony@mot.asso.fr

Le développement de services aux entreprises : les enjeux de la proximité pour les territoires industriels

AUTEURS

Fabienne PICARD, Nathalie RODET-KROICHVILI, Nafaa HAMZA-SFAXI

RÉSUMÉ

L'objectif de cette recherche est d'analyser la dynamique de développement industriel sur un territoire donné en considérant les activités de service qui s'y développent. Il s'agit d'examiner si la proximité géographique entre industrie et services aux entreprises est déterminante. Nous proposons une approche empirique fondée sur une analyse monographique d'une dizaine d'entreprises industrielles types opérant dans les secteurs de l'automobile et des transports dans deux régions industrielles françaises, l'Alsace et la Franche-Comté. Les résultats obtenus montrent une forte hétérogénéité quant au recours à des prestataires externes pour la réalisation d'activités de services. Parmi ces activités, les services opérationnels sont concernés au premier plan par une utilisation à proximité, contrairement aux services avancés à forte valeur ajoutée dont les modes d'usage sont plus diversifiés.

MOTS CLÉS

Services aux entreprises, industrie, territoire, proximité géographique

ABSTRACT

Our research intends to analyse the industrial development dynamics in a given territory by considering service activities. The aim is to examine whether the geographical proximity between industrial activities and business services is required. We propose an empirical approach based on a monographic analysis of ten typical industrial companies operating in the automotive and transport industry in two French industrial regions, Alsace and Franche-Comté. The results show a strong heterogeneity in the use of external service activities. Among these, proximity is crucial for the location of operational services unlike knowledge-intensive business services whose use patterns are more diversified.

KEYWORDS

Business services, industry, territory, geographical proximity

1. OBJECTIF ET ORIGINALITÉ DU SUJET

Alors que le juste-à-temps avait plutôt favorisé une concentration spatiale des activités externalisées de production autour des sites des grandes entreprises industrielles dans les années 1990, l'externalisation de fonctions « support » peut contribuer à la dispersion spatiale des filières industrielles, avec le risque que les activités les plus créatrices de valeur ajoutée quittent les territoires industriels. Par ailleurs, l'apparition de contraintes ou opportunités nouvelles (écologiques, économiques) ou de nouvelles problématiques (celle de la fonctionnalité ou celle de la territorialisation de la valeur, par exemple) conduit à une évolution des produits (produits-systèmes/offre de solutions plutôt que de biens) et, concomitamment, de leur processus de production, lequel a une inscription spatiale qui évolue donc elle aussi. On voit ainsi apparaître de nouveaux agencements des facteurs de production et de nouveaux arrangements territoriaux des activités productives, désormais

indissociablement industrielles et tertiaires. La question posée est donc celle des relations industrie/services sur un territoire donné : l'industrie pour pouvoir continuer à se développer requiert-elle des services aux entreprises à proximité immédiate ou le fait de pouvoir y recourir à distance suffit-il ? Inversement, l'intensité de la présence industrielle sur un territoire donné favorise-t-elle le développement de services aux entreprises ? Cette problématique invite à analyser conjointement industrie, services et territoire, ce qui, à notre connaissance, n'a pas fait l'objet de travaux substantiels, ni théoriques, ni empiriques.

Les services dont il est ici question sont les services aux entreprises, dont la définition pose problème du fait de leur développement rapide, en volume et en diversité, ainsi que de leur interdépendance avec d'autres activités économiques (Sabatier, 2002). Tout en appartenant à la catégorie générique des services (et en en possédant les caractéristiques telles que définies par exemple par Gadrey, 1992), ils ne sont proposés qu'à une clientèle professionnelle (entreprises industrielles ou autres entreprises de services), et non à des particuliers. Pour autant, ils donnent lieu à de multiples typologies qui visent à rendre compte de leur nature plurielle. Deux sous-catégories de services aux entreprises sont fréquemment distinguées. Même si la terminologie n'est pas stabilisée, on repère d'une part les services opérationnels qui regroupent des activités faiblement créatrices de valeur ajoutée, qui peuvent être standardisées (sécurité, nettoyage, assainissement, voirie, gestion des déchets, etc.) ou de mise à disposition de ressources existantes (telle que le proposent par exemple les entreprises d'intérim). D'autre part, les services avancés¹ qui regroupent des activités requérant des compétences plus pointues et intensives en connaissances (conseil, ingénierie, conception, R&D) et qui répondent à une volonté de prise de recul sur l'activité de l'entreprise, de gestion de problèmes complexes, d'accompagnement de la stratégie et du développement futur de l'entreprise, de production de connaissances nouvelles.

Les travaux issus de la littérature montrent que la proximité géographique est généralement requise pour les services opérationnels. En revanche, l'impératif de proximité géographique est plus ambigu pour les services avancés (Picard et Rodet-Kroichvili, 2012). Il convient de tenir compte du contenu en savoir incorporé dans la relation client/prestataire de services aux entreprises, de la phase du cycle de l'innovation, de la stratégie de codification ou de personnalisation du service adoptée par le prestataire, des imperfections du marché, des coûts, de facteurs relationnels et sociaux.

Pour autant, l'influence de nombre de ces facteurs n'est pas univoque, jouant tantôt dans le sens du rapprochement entre client et prestataire de services aux entreprises, tantôt dans le sens de leur éloignement.

De façon à confronter ces affirmations théoriques au terrain, nous nous proposons d'étudier les relations industrie/services aux entreprises sur deux territoires industriels de l'Est de la France, parmi lesquels la Franche-Comté, première région industrielle de France par la part de l'industrie dans la valeur ajoutée régionale ou l'emploi régional. Plus exactement, nous étudierons les interactions qui se nouent entre clients industriels et prestataires de services aux entreprises dans la filière automobile, plus présente en Nord Franche-Comté et Sud Alsace.

1 On considère comme synonymes les expressions : services avancés aux entreprises, services complexes, services à forte valeur ajoutée, services élaborés, services intensifs en connaissances.

2. MÉTHODOLOGIE

À partir d'un positionnement méthodologique qualitatif, l'étude de cas a été privilégiée pour étudier les relations de proximité clients industriels/prestataires de services aux entreprises, méthode justifiée par la spécificité et la complexité du phénomène. Selon Eisenhardt et Graebner (2007), cette méthode permet de faire le lien entre, d'une part, une démarche inductive permettant l'exploration d'un champ de recherche et, d'autre part, une approche déductive en vue de tester une théorie.

Les travaux de Eisenhardt (1989) et Yin (1994) ont fortement structuré notre approche, notamment au niveau du choix de l'échantillon d'étude, de la collecte des données et de la restitution des preuves sur lesquelles s'appuie la théorie.

En effet, afin de sélectionner les cas à étudier, la construction d'un échantillon théorique plutôt qu'aléatoire s'avère pertinente (Blez, 2011). Selon Yin (1994), le choix se fait en sélectionnant des cas inhabituellement révélateurs, particulièrement exemplaires ou, tout simplement, facilement accessibles. Dans cette optique, Eisenhardt (1989) précise qu'une étude donnera des résultats différents selon qu'il s'agisse de mono ou de multi cas. La deuxième configuration offre la possibilité de faire des comparaisons, ce qui est de nature à renforcer la qualité de la théorie proposée en allant au-delà de la simple description.

Par ailleurs, dans le cas d'une étude multi-sites, Eisenhardt (1989) et Yin (1994) proposent de choisir les cas pour des raisons théoriques et envisagent deux approches possibles. La première suit une logique de réplication selon laquelle les propositions obtenues à l'issue de l'étude d'un premier cas sont ensuite enrichies par l'étude des cas suivants. La seconde approche suit une logique de catégorisation théorique où les cas sont choisis en fonction de la typicité qu'ils représentent et de la possibilité qu'ils offrent d'étudier en profondeur un phénomène particulier (Blez, 2011).

Compte tenu du caractère prospectif et exploratoire de la recherche, nous avons opté pour la seconde approche. Ainsi, une dizaine de cas d'entreprises « types » ont été étudiées. Ces entreprises opèrent dans les secteurs de l'automobile et des transports dans la région Alsace et Franche-Comté. Elles ont été sélectionnées à partir d'une base de données de 1 130 entreprises qui nous a été fournie par le Pôle Véhicule du Futur, le pôle de compétitivité local relatif aux transports et à la mobilité.

La collecte des données a été réalisée en deux temps de manière incrémentale, en utilisant deux outils complémentaires. Dans un premier temps, une enquête en ligne a été lancée en utilisant un questionnaire. Elle nous a permis d'obtenir 65 réponses exploitables. Parmi les entreprises ayant répondu, nous nous sommes intéressés aux 24 entreprises industrielles, en choisissant une dizaine auprès desquels des entretiens semi-directifs ont été menés.

Pour la présentation des preuves sur lesquelles s'appuie la théorie, celle-ci se fera à travers la formulation d'heuristiques sur la co-présence industrie/services sur les territoires industriels, heuristiques dont la généralité pourra être testée ultérieurement à travers des analyses quantitatives représentatives.

3. RÉSULTATS ATTENDUS

Cette étude qualitative permet de mettre en évidence le rôle de la proximité géographique entre clients industriels et prestataires de services dans la localisation des activités de services aux entreprises dans la filière automobile franc-comtoise et alsacienne. La première heuristique est celle d'une forte hétérogénéité : tous les services ne sont pas mobilisés de la même façon.

Plus précisément, la distinction entre services opérationnels et services avancés quant au comportement de mobilisation de prestataires de services par les entreprises industrielles (tant en termes de fréquence que de localisation du prestataire) apparaît conforme aux conclusions de la littérature.

Ainsi, si l'on regarde de plus près les types de services concernés par une utilisation à proximité, on retrouve plutôt des services à faible valeur ajoutée ou nécessitant un contact de proximité (entretien, maintenance, surveillance) mais aussi des services de mise à disposition de main-d'œuvre (intérim). Une activité se démarquant des autres est l'activité de R&D pour laquelle des prestataires hors région sont davantage sollicités. Cette situation contraste de façon intéressante avec les activités d'ingénierie et d'études techniques, pour lesquelles une partie des prestataires mobilisés le sont localement, l'autre partie étant mobilisée en dehors du territoire.

Ainsi, si l'on constate une forte mobilisation régionale de services opérationnels, l'utilisation des services avancés semble en définitive faire appel à des comportements plutôt mixtes. À l'exception de la R&D, la tendance à l'utilisation des services avancés dans ou hors région n'est pas franche. Si ces résultats confirment bien la réalité de certaines craintes exprimées en Alsace et en Franche Comté quant au faible développement ou tout du moins à un développement déséquilibré (autour des métropoles) de certains territoires en matière de services aux entreprises, ils peuvent ouvrir la voie à une interprétation tout autre. Celle-ci insiste plutôt sur le rôle de médiateurs que peuvent jouer certaines entreprises de services pour capter les ressources d'autres territoires. Ainsi, les clients industriels chercheraient à bénéficier de ressources externes au territoire (c'est-à-dire distantes) mais, pour pouvoir les sélectionner et se les approprier, ils auraient besoin de développer des relations avec des prestataires de proximité qui joueraient le rôle d'intermédiaires.

Cela invite à repenser les notions de proximité et de distance, non pas comme alternatives mais complémentaires. Par ailleurs, cela peut avoir une incidence sur les politiques publiques relatives aux territoires industriels : plutôt que de tenter d'attirer toute la panoplie des services qu'offrent les territoires tertiaires, il s'agirait d'organiser la complémentarité entre territoires industriels et territoires tertiaires, en cultivant les activités pouvant jouer un rôle de médiation. À la concurrence entre territoires pour attirer les services aux entreprises, on substituerait leur renforcement mutuel, politique qui suppose cependant que soient équitablement répartis les bénéfices de la coopération lorsque la création de valeur, du fait des activités qui s'y développent, est déséquilibrée entre territoires.

RÉFÉRENCES

- Belz L., 2011, Note de lecture de l'article de "Eisenhardt K., Graebner M., 'Theory building from cases: Opportunities and challenges', *Academy of Management Journal*, 50(1) (2007), pp. 25-32", Institut de management de l'Université de Savoie (IMUS).
- Eisenhardt K.M., 1989, "Building Theories from Case Study Research", *Academy of Management Review*, 14(4), pp. 532-550.
- Eisenhardt K.M., Graebner M., 2007, "Theory Building from Cases: Opportunities and Challenges", *Academy of Management Journal* 50(1), pp. 25-32.
- Gadrey J., 1992, *L'économie des services*, La Découverte.
- Picard F., Rodet-Kroichvili N., 2012, « Entreprises industrielles et sociétés de services aux entreprises : une proximité physique est-elle nécessaire ? », *Géographie, économie, société*, 1(14), pp. 73-100.
- Sabatier L.M., 2002, *Réseaux urbains et services aux entreprises en France métropolitaine et à la Réunion*, thèse de doctorat de géographie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Yin K. R., 1994 (2nd ed.), *Case Study Research: Design and Methods*, Newbury Park, Sage Publications.

LES AUTEURS

Fabienne Picard

IRTES – RECITS
Université de Technologie de
Belfort-Montbéliard
fabienne.picard@utbm.fr

Nathalie Rodet-Kroichvili

IRTES – RECITS
Université de Technologie de
Belfort-Montbéliard
nathalie.kroichvili@utbm.fr

Nafaa Hamza-Sfafi

IRTES – RECITS
Université de Technologie de
Belfort-Montbéliard
nafaa.hamza-sfafi@utbm.fr

Changement d'image et de représentation d'un territoire enclavé : Mafate (La Réunion)

AUTEUR

Frédéric SANDRON

RÉSUMÉ

Le cirque de Mafate est habité par environ 750 personnes et possède la particularité d'être à l'intérieur du Parc national de La Réunion créé en 2007 et dans le site « Pitons, cirques et remparts » inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2010. Le territoire de Mafate, situé dans les hauteurs de l'île de La Réunion, est aujourd'hui emblématique d'un mode de vie proche de la nature, dans un décor naturel majestueux, apte à mobiliser une activité touristique en expansion. Son image aujourd'hui positive tranche cependant avec la vision très négative et dépréciée de cet espace au cours des deux derniers siècles, eu égard à l'histoire de son peuplement issu de la fuite des esclaves et de la relégation de paysans déshérités. C'est ce changement d'image récent de Mafate que nous étudierons dans cette communication, en insistant sur ses relations avec la construction institutionnelle du territoire ainsi que des opportunités économiques qui lui sont liées.

MOTS CLÉS

Territoire, image, représentation, valorisation, patrimoine

ABSTRACT

The Mafate Cirque is inhabited by approximately 750 people. This area is situated within the National Park of La Reunion Island, a French overseas territory, and in the "Pitons, cirques and remparts" UNESCO World Heritage site since 2010. Located in the mountains, the territory of Mafate is known for its natural way of life, and its majestic natural setting. These landscapes are now very attractive for tourists who practise trekking or mountain race. However, this positive image of Mafate is new since, beforehand, the settlement of slaves and poor farmers had generated a negative opinion about Mafate for a long time. In this paper, we study this recent change about Mafate perception, with an emphasis on the institutional structures of the territory and associated economic opportunities. This had been realised in a two-stage process: with political action to social and economic development in a first time and with the heritage dynamic in a second time.

KEYWORDS

Territory, image, perception, development, heritage

INTRODUCTION

Le cirque de Mafate dans le département français de l'île de La Réunion est une enclave habitée par environ 750 personnes. Situé dans un espace montagneux, ce territoire ne possède pas d'accès par la route et seuls plusieurs sentiers pédestres, plus ou moins difficiles, permettent en quelques heures d'y pénétrer. L'électricité est issue de panneaux solaires, seul le niveau primaire de l'école est assuré et la population est ravitaillée par hélicoptère en produits de consommation. Malgré les difficultés inhérentes aux régions enclavées dans les montagnes, l'image de Mafate auprès du grand public, réunionnais ou extérieur à l'île, s'est considérablement améliorée depuis environ deux décennies. En

effet, originellement, le peuplement initié par des esclaves en fuite puis par des agriculteurs pauvres mis au ban de la société avait forgé une réputation extrêmement négative pour Mafate dans le reste de la population réunionnaise. L'objet de cette communication est ainsi de montrer le retournement récent d'image de Mafate (section 1), d'en saisir les modalités à travers la description du jeu d'acteurs impliqués (section 2), de cerner comment cette évolution est liée à des politiques publiques ayant amélioré les conditions de vie des habitants (section 3), puis de voir dans quelle mesure cette transformation est concomitante à un processus de patrimonialisation et de nouvelles opportunités économiques liées au tourisme (section 4). Par rapport aux objectifs du colloque, il s'agira de montrer comment la question des territoires est indissociable de la question de leur image. D'un point de vue méthodologique, cette communication s'attachera, d'une part, à pratiquer l'interdisciplinarité en intégrant des variables économiques, sociologiques et historiques, d'autre part, à considérer différents échelons de décision en matière de patrimonialisation du territoire.

1. D'UN ESPACE RÉPULSIF À UN ESPACE ATTRACTIF

Différents facteurs de vulnérabilité et de risques auxquels étaient soumis les habitants de Mafate ont été identifiés (Sandron, 2013). Des facteurs physiques, climatiques et environnementaux sont d'abord à l'origine de la réputation de dangerosité de Mafate, facteurs typiques des milieux de montagne et indiquant ici la dimension territoriale des risques. Il s'agit des éboulements, effondrements, glissements de terrain, cyclones, pluies diluviennes et des températures glaciales l'hiver. À cette vulnérabilité environnementale s'ajoute une vulnérabilité sociale et économique en l'absence d'opportunités de travail et d'emplois stables qui contribue à considérer la population comme étant en marge voire en dehors de l'activité moderne. Il n'est pas étonnant dans ce contexte que la vulnérabilité sanitaire soit elle aussi un réel problème, les Hauts de La Réunion n'ayant pas été épargnés par la crise du chikungunya en 2005-2006. C'est d'ailleurs à Mafate que les derniers cas de paludisme avaient été identifiés à la fin des années 1960 alors qu'il était pratiquement éradiqué dans le reste de La Réunion depuis les années 1950. Mais surtout, ce sont les caractéristiques des premiers habitants qui ont forgé une image dévalorisante de ce territoire. En effet, à partir du 18^e siècle, ce sont les esclaves en fuite des plantations, dénommés les « marrons », puis les esclaves affranchis, qui ont originellement investi ces espaces hostiles et difficiles d'accès. Ils ont été suivis ensuite par des paysans déshérités, cadets laissés pour compte lors de la transmission du patrimoine, connus sous la dénomination naguère péjorative de « petits blancs ». On peut dire alors que les caractéristiques géographiques et environnementales de Mafate et la genèse de son peuplement issu de populations en fuite ou recluse sont consubstantielles, voire qu'elles se rejoignent, pour donner lieu à un ensemble de croyances et d'histoires qui ont décrit dans l'imaginaire collectif cet espace comme un lieu peu fréquentable et dangereux. Des scientifiques, des voyageurs ou des érudits ont dépeint au 19^e siècle et encore au 20^e siècle de manière extrêmement négative les populations des Hauts et leurs conditions de vie. Ce n'est que récemment, depuis environ trois décennies, que la volonté politique de désenclaver les Hauts de l'île de La Réunion et de créer de meilleures opportunités de développement économique s'est ensuivie de réalisations dans le domaine des infrastructures qui ont objectivement permis de réels progrès pour la population en matière sanitaire et médico-sociale. En même temps, une nouvelle forme de tourisme de randonnée en montagne et la pratique de sports de montagne ont entraîné une fréquentation accrue des espaces montagneux de La Réunion, dont a profité Mafate, en particulier par

la création de gîtes pour les touristes, essentiellement locaux et métropolitains. Le Grand Raid, appelé aussi la Diagonale des Fous, course d'ultra-trail internationalement reconnue, a joué un rôle non négligeable en favorisant la découverte de paysages somptueux par ses adeptes et par les téléspectateurs qui en suivent la diffusion. En peu de temps donc, d'un espace dangereux et malfamé, Mafate est devenu dans l'opinion publique un havre de paix, un endroit de quiétude et de repos où les touristes sont bien accueillis par une population chaleureuse. Ce revirement relativement rapide au regard de l'histoire met en évidence le caractère socialement construit du territoire (François, Hirczak et Senil, 2006) et pose la question du rôle de l'innovation sociale comme support de développement territorial (Hillier, Moulaert et Nussbaumer, 2004).

2. ACTEURS ET JEUX D'ACTEURS À MAFATE

Il semble que la part exogène du développement de Mafate soit importante, ne serait-ce que *via* la démarche de patrimonialisation en cours depuis les années 1990. Celle-ci a abouti à la création en 2007 du Parc national de La Réunion, incluant le territoire habité de Mafate, puis en 2010 à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO des « Pitons, cirques et remparts » de La Réunion (Parc national de La Réunion, 2008). Cette forme de reconnaissance institutionnelle s'accompagne à la fois d'une nouvelle image plus positive et d'un intérêt accru pour le territoire concerné dans son ensemble. La perception positive de Mafate a ainsi été permise par la synergie des acteurs politiques, de la population mafataise, des touristes et des médias. Le rôle des associations doit aussi être mentionné car, de la même manière que les politiques publiques s'attachent à réduire les inégalités territoriales, les associations œuvrent davantage en faveur des territoires les plus défavorisés. La mobilisation récente de plusieurs associations en faveur des habitants de Mafate indique bien sûr les conditions de vie difficiles de ces derniers mais aussi la volonté de solidarité et de sympathie à leur égard, symptomatique d'une image désormais positive de cette population et de ce territoire. La distance spatiale qui se conjugait avec la distance sociale a été abolie et devient même un marqueur de rapprochement social eu égard à la difficulté physique d'accès pour les bénévoles des associations qui, soit acheminent eux-mêmes à pied des colis et des vivres aux habitants de Mafate, soit participent financièrement pour payer une rotation d'hélicoptère. La distance spatiale autrefois considérée comme trop importante pour accéder à ce territoire se contracte donc sous l'impulsion de la réduction de la distance sociale.

3. POLITIQUES PUBLIQUES ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Les politiques publiques jouent un rôle essentiel dans ce rapprochement à la fois social et spatial en s'intéressant aux inégalités territoriales et en œuvrant pour leur réduction (Guellec, 1992). Dans le contexte de la départementalisation de 1946, les progrès économiques, sanitaires et sociaux, médicaux, en termes d'infrastructures et d'équipements publics ont été spectaculaires et ont amené l'île de La Réunion vers un développement et une modernisation accélérés. Entre 1946 et 1996, le taux d'urbanisation passe de 20 % à 86 %, la part de la population dans le secteur agricole de 65 % à 2 %, la proportion des logements en dur de 8 % à 98 %, la proportion de logements électrifiés de 12 % à 99 %, le nombre de kilomètres de routes bitumées de 131 à 2 724. Pour ce qui est spécifiquement du territoire des Hauts de l'île de La Réunion, ce n'est qu'à la fin des années 1970 qu'un Commissariat à l'aménagement des Hauts voit le jour, dotant d'ailleurs « Les Hauts » d'une véritable existence administrative en en posant une délimitation territoriale officielle. Le véritable effort de l'administration publique pour développer Mafate et réduire

les inégalités avec le reste de l'île date donc des années 1980-1990, avec la création de sentiers pédestres, la modernisation des logements, les aides incitatives à la construction de gîtes pour accueillir les touristes, l'installation de panneaux photovoltaïques et plus tard l'investissement dans les technologies de la communication et notamment un accès Internet à haut débit (Jauze, 2011). Deux infirmières territoriales sont présentes en permanence dans le site de Mafate, des équipes médicales font des tournées régulières, l'hélicoptère évacue les personnes nécessitant une hospitalisation, une expérience de télémédecine a même été menée. Dans ces conditions, les indicateurs économiques, sanitaires et médico-sociaux se rapprochent de ceux du reste de la population de l'île et les inégalités se réduisent, contribuant ainsi à une moindre stigmatisation de la population mafataise. La volonté politique et la construction administrative du territoire ont aussi eu un rôle prépondérant dans la création du statut du Parc national de La Réunion puis du portage du dossier de candidature au Patrimoine mondial de l'UNESCO, dont les impacts en termes d'une image plus positive de Mafate sont évidemment à considérer dans les évolutions contemporaines (Florent, 2011).

4. NOUVELLES OPPORTUNITÉS, NOUVELLE IMAGE

Stress, manque de temps libre, hyperconnectivité subie, pollution urbaine, solitude, etc. : nombreux sont les facteurs de la civilisation moderne qui pour beaucoup de personnes rendent d'autant plus attractives les destinations aux caractéristiques opposées. Mafate possède aujourd'hui cette image, idéalisée, d'un territoire où l'air est pur, sans véhicule, sans industrie, fonctionnant à l'énergie solaire, au sein duquel la population vit en harmonie avec la nature et dans un esprit mutuel d'entraide. Initialement lieu de refuge, au sens péjoratif, pour les esclaves et les laissés-pour-compte, Mafate est devenu un lieu de refuge, au sens positif, pour des touristes et des randonneurs en quête d'espaces naturels grandioses et de découverte d'un mode de vie évoquant une époque révolue, renouvelant ainsi en profondeur les liens entre cet espace marginalisé et l'extérieur (Giraut, 2009). S'il est peut-être exagéré de parler d'un véritable « marketing territorial », nul doute que l'économie locale s'est emparée de cette nouvelle image et l'a fait progresser pour attirer une clientèle touristique dans les gîtes locaux. Avec la réhabilitation et l'amélioration de l'habitat, l'élaboration de politiques territorialisées a favorisé le développement de certaines activités bien ciblées. Les pouvoirs publics ont ainsi participé à façonner l'image du territoire mafatais qui en retour a pu receler de nouvelles potentialités et de nouvelles dynamiques économiques et sociales, faisant ainsi du territoire un « espace de déploiement d'une stratégie de développement », selon l'expression de Kahn (2010). En revanche, comme cela a déjà été évoqué dans de multiples sites patrimonialisés et habités, la difficulté consiste dans cette construction d'une image territorialisée à concilier une identité originale forte, fondée sur une histoire, à se l'approprier collectivement, la revendiquer et la diffuser sans pour autant créer une muséification du lieu et de ses habitants (Simon et Notter, 2009).

CONCLUSION – POLITIQUES PUBLIQUES ET POLITIQUES TERRITORIALISÉES

De nombreux territoires de par le monde ont impulsé des politiques volontaristes pour attirer des touristes, mettant en œuvre des projets parfois spectaculaires. Parmi les plus emblématiques, on peut citer le Waterfront de Baltimore ou le musée Guggenheim à Bilbao. Ces réalisations et cette volonté politique ont pu changer radicalement l'image de territoires tombés en désuétude en des territoires à la pointe de la modernité. Au-delà de leur fonction de protection d'un patrimoine naturel et/ou culturel, les parcs naturels

ressortissent en partie de la même démarche dans leur composante « outil de développement local ». Selon cette perspective, le changement d'image de Mafate s'est opéré en deux temps : d'abord, par les modifications objectives des conditions de vie des habitants consécutives à la politique de rattrapage territorial – on parle aujourd'hui de « réduction des inégalités territoriales » –, ensuite par l'inscription au patrimoine national et international de cet espace. Le changement d'image de Mafate est donc séquentiellement le résultat d'une politique sociale et économique et celui d'une politique territoriale qui vise à mettre en valeur les qualités propres du territoire aptes à en faire un espace attractif pour les visiteurs. La démarche de valorisation culturelle de cet espace n'est donc pas un substitut à son déclin économique mais, au contraire, c'est à la suite d'une amorce de développement économique qu'a pu émerger cette possibilité. C'est peut-être la spécificité et le paradoxe de ces territoires ruraux et enclavés de devoir acquérir un minimum d'attractivité dans les aménités et les infrastructures proposées avant de vanter l'authenticité de leurs modes de vie.

RÉFÉRENCES

- Florent L., 2011, « L'utilisation du label UNESCO dans la communication touristique entre choix et contrainte », *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, vol. 30, n° 2, pp. 17-27.
- François H., Hirczak M., Senil N., 2005, « Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n° 5, pp. 683-700.
- Giraut F., 2009, "Innovation and territories: The contradictory effects of marginality", *Revue de géographie alpine*, vol. 97, n° 1, pp. 9-13.
- Guellec A., 1992, « L'aménagement des Hauts à la Réunion », *Annales de Géographie*, vol. 101, n° 563, pp. 1-27.
- Hillier J., Moulart F., Nussbaumer J., 2004, « Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial », *Géographie, Économie, Société*, vol. 6, n° 2, pp. 129-152.
- Jauze J.-M. (dir.), 2011, *Les Hauts de La Réunion, terres de tradition et d'avenir*, Saint-André, Réunion, Océan Éditions.
- Kahn R., 2010, « La dimension culturelle du développement territorial », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n° 4, pp. 625-650.
- Parc national de La Réunion, 2008, *Dossier de candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO. Pitons, cirques et remparts de l'île de La Réunion*.
- Sandron F., 2013, « Facteurs cumulatifs de vulnérabilité dans une population isolée : Mafate (La Réunion) », 16^e colloque national de démographie de la CUDEP *Les populations vulnérables*, Aix-en-Provence, 28-31 mai 2013.
- Simon T., Notter J.-C., 2009, « Les îlets : enjeux pour un archipel au cœur de la Réunion », *Les Cahiers d'Outre Mer*, n° 245, pp. 111-122.

L'AUTEUR

Frédéric Sandron

CEPED

IRD

frederic.sandron@ird.fr

Les mobilités géographiques des salariés : le territoire est-il soluble dans la gestion des ressources humaines ?

AUTEUR

Thomas SIGAUD

RÉSUMÉ

Parce que les mobilités géographiques des salariés sont un phénomène profondément territorialisé, elles engagent leur vie professionnelle autant que leur vie personnelle et familiale. Mais la rhétorique managériale et les pratiques de gestion des ressources humaines s'emploient à euphémiser la dimension territoriale des mobilités pour ne pas avoir à intégrer les nombreux problèmes qu'elle soulève. Cette déterritorialisation des mobilités par les responsables RH en entreprise est compensée par l'appel à des sociétés d'accompagnement des salariés mobiles. Mais cela revient à dégager l'entreprise de la responsabilité de devoir prendre en compte les territoires. Au final, tant les discours que les pratiques en matière de gestion des ressources humaines ne prennent pas la mesure du rôle des territoires dans le déroulement des mobilités des salariés. Les territoires ne sont pas solubles dans les mobilités et cette réalité doit être intégrée aux pratiques de gestion des ressources humaines.

MOTS CLÉS

Mobilité, trajectoires, gestion des ressources humaines, territoire, sociologie économique

ABSTRACT

As employee relocation is a deeply territorialised phenomenon, it involves their professional life as well as their private life. But managerial rhetoric and human resources management practices usually endeavour to minimize the territorial dimension of mobilities in order to avoid taking into consideration the many problems they raise. This de-territorialisation of mobilities by corporate HR managers is on the one hand balanced by the calling in of relocation support services providers. But on the other hand, this leads to let employers discard the fact that territories have to be taken into consideration. Ultimately, human resources management rhetoric and practices do not take full consideration of the role territories play in the proceeding of employee mobility. Territories are not soluble in mobility, and this reality principle should be better taken into consideration by human resources management practices.

KEYWORDS

Mobility, trajectories, HR management, territory, economic sociology

INTRODUCTION

La mise en mobilité géographique des salariés, à l'occasion d'une embauche, d'une mutation ou d'un déménagement de site, fait désormais partie du répertoire d'action des gestionnaires des ressources humaines. Au début des années 2000, elle a parfois été érigée en objectif, voire en dogme, dans certaines entreprises, au prix d'une grande fragilisation professionnelle (Linhart, 2011) et personnelle des salariés mobiles (Du Roy *et al.*, 2009). La mise en mobilité géographique des salariés est d'autant plus fragilisante pour ces derniers

qu'elle n'est pas traitée dans les pratiques RH comme une mobilité spécifique mais comme un cas de « mobilité interne » comme les autres. Or, la mobilité géographique est profondément territorialisée et à ce titre elle n'engage pas que la trajectoire professionnelle des salariés, mais aussi leur trajectoire résidentielle et familiale. On mobilisera ici la notion de territoire pour rendre compte de l'encastrement spatial des ressources et des contraintes avec lesquelles les individus composent les équilibres quotidiens qui font leur mode de vie. Les territoires peuvent se définir à différentes échelles et les frontières peuvent être floues, mouvantes ou en débat. Mais il reste qu'ils existent, en tant que « lieux significatifs et circonscrits » qui font qu'« être 'dedans' ou 'dehors' a une importance » (Delaney, 2005).

L'objectif de cette communication est de questionner la façon dont les pratiques de gestion des ressources humaines s'emploient à euphémiser, voire à nier, l'importance des territoires dans le déroulement des trajectoires des salariés. On montrera d'abord que, si les territoires jouent un tel rôle, c'est parce qu'ils composent des espaces de contraintes et de ressources spatialement encastres et toujours spécifiques. On verra alors que l'indifférence des responsables RH aux territoires obéit à des enjeux idéologiques mais aussi pratiques soulevés par les tensions que génère la mobilité géographique des salariés. On terminera en montrant comment les responsables RH cherchent à éviter ces tensions en externalisant l'accompagnement de la mobilité, contribuant ainsi à faire sortir de l'entreprise la question du territoire.

Cette proposition de communication s'appuie sur un travail de thèse commencé en 2009. Elle mobilise trois terrains : une campagne d'entretiens auprès de responsables RH en charge de la mobilité, une enquête par questionnaire auprès de salariés ayant connu une mobilité géographique dans le cadre de leur emploi complétée par une série d'entretiens, et l'étude par observation du marché des professionnels de l'accompagnement de la mobilité géographique des salariés. Il s'agit de proposer des éléments de réflexion permettant d'intégrer les apports des sciences des territoires à la sociologie du travail et de l'emploi, mais aussi à dépasser la frontière qui sépare les praticiens de la gestion des ressources humaines et les sciences des territoires. On se propose aussi de contribuer à la critique des nombreux discours et pratiques qui pensent la mobilité en opposition à l'inscription territoriale des trajectoires des individus.

1. DES TRAJECTOIRES TERRITORIALISÉES

On commencera par présenter le rôle que jouent les territoires dans la façon dont se déroulent les trajectoires des salariés. Chaque territoire définit en effet un ensemble de ressources et de contraintes spécifique à partir duquel les individus composent leurs modes de vie. Parce que chaque territoire est spécifique, les individus mobiles ne peuvent simplement transposer leur mode de vie d'un territoire à l'autre ; il leur faut « entrer en territoire » et réinventer de nouveaux équilibres.

Les territoires comme ensembles spécifiques de ressources et de contraintes

Chaque territoire donne accès à un jeu de ressources et de contraintes qui lui est propre. Les relations familiales se jouent dans des lieux définissant une plus ou moins grande proximité entre les membres de la famille (Bonvalet et Lelièvre, 2012), tout comme les relations amicales (Bidart, Degenne et Grossetti, 2011) ou des formes plus ponctuelles de sociabilité (Vermeersch, 2006). En termes résidentiels, chaque territoire offre un parc de logements, des formes de bâti et des aménités qui lui sont propres, et les lieux sont

investis par leurs habitants qui contribuent à produire le « quartier » dans lequel ils vivent (Authier, 2001). Les modes de vie des individus naissent de l'équilibre qu'ils trouvent entre leur vie professionnelle, résidentielle et familiale. Cet équilibre n'est pas nécessairement stable, ni d'ailleurs forcément satisfaisant. Mais il dépend étroitement du jeu de ressources et de contraintes qu'offre chaque territoire et n'est donc jamais directement transposable d'un territoire à l'autre. Les injonctions à la mobilité occultent les « ressources de la proximité » (Fol, 2010) sur lesquelles s'appuient les individus et qui expliquent que certains cherchent à concilier mobilité et ancrage résidentiel (Kaufmann, 2008), voire choisissent de renoncer à la mobilité au risque de perdre leur emploi (Vignal, 2006).

« Entrer en territoire », l'enjeu central des mobilités

Pour les salariés mobiles, l'expérience de la mobilité consiste à composer avec le nouveau jeu de ressources et de contraintes que définit leur territoire d'accueil. En ce sens, choisir un logement ne se limite pas à faire un classement de ses caractéristiques objectives au regard de son prix (Authier, Bonvalet et Lévy, 2010). La recherche de logement est l'occasion de matérialiser des « espaces métaphoriques de nouvelles identités » dans lesquels les mobiles projettent les modes de vie auxquels ils aspirent (Metcalf, 2007). L'enjeu pour les mobiles est d'arriver à identifier les ressources et les contraintes que propose leur nouveau territoire, notamment en décodant le fonctionnement des marchés résidentiels locaux. Ce travail d'« entrée en territoire » peut être trop coûteux et il peut être trop difficile pour les salariés de renoncer entièrement à l'équilibre qu'ils avaient pu trouver avant leur mobilité. Le recours à certaines formes d'arrangement comme la multi-localité résidentielle se présente alors comme une solution pour alléger le travail lié au changement de territoire.

Les mobilités géographiques des salariés n'engagent jamais que leur trajectoire professionnelle et les obligent à confronter leurs attentes et leurs aspirations à un nouveau territoire. En ce sens, les mobilités sont profondément territorialisées. Pourtant, les responsables RH s'emploient à euphémiser, voire à nier, le rôle des territoires.

2. L'INDIFFÉRENCE DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AUX TERRITOIRES : UN ENJEU PRATIQUE AUTANT QU'IDÉOLOGIQUE

En effet, on observe dans les pratiques des responsables RH une véritable entreprise de déterritorialisation des mobilités géographiques des salariés. On peut en rendre compte par le fait que les mobilités occasionnent des frictions et des tensions que les responsables RH ne peuvent pas intégrer à leur activité.

Une idéologie managériale qui nie les territoires

La mobilité joue un rôle majeur dans la structuration de l'idéologie managériale contemporaine. Boltanski et Chiapello (1999) ont montré son rôle dans la structuration du « nouvel esprit du capitalisme ». La mobilité est autonomisée par les discours managériaux comme « épreuve » par laquelle les salariés peuvent faire preuve de leur « grandeur ». En cela, elle est à la fois le signe distinctif des franges supérieures du salariat et un moyen privilégié d'y accéder. Dujarier a ainsi remarqué que les cadres supérieurs formant le « management à distance » dans les très grandes entreprises ne cessent d'opposer leur propre mobilité, présentée comme l'expression de leur rapport volontariste, engagé et conquérant au travail, à l'immobilité des autres salariés qu'ils présentent comme incapables de se remettre en cause et d'aller saisir les opportunités de développement professionnel

et personnel (Dujarier, 2012). Ces discours sont au principe d'une « doxa managériale » qui voit le salarié comme « naturellement mobile » et lui prête une « indifférence affective aux territoires » (Schmidt et Robert-Demontrond, 2012). La mobilité est autonomisée, convertie en valeur en soi, indépendamment des territoires entre lesquels elle se joue.

L'euphémisation des territoires comme réponse pratique aux tensions créées par la mobilité

Mais la négation des territoires dans le déroulement des mobilités n'est pas la simple transposition d'une idéologie managériale sous-jacente dans les pratiques des responsables RH. Elle est le produit d'un véritable travail des responsables RH sur leur propre activité. En tant que « managers à distance », ils choisissent de ne pas prendre en compte les enjeux territoriaux complexes que la mobilité soulève pour mieux se consacrer à leur activité de pilotage global de la main-d'œuvre dans leur organisation (Dujarier, 2012). Ainsi, si la plupart d'entre eux reconnaît les nombreuses difficultés que peut créer la mise en mobilité géographique des salariés, ils préfèrent euphémiser, voire nier, la territorialisation des territoires et cantonner sa prise en compte à des récits de « bricolage » forcément exceptionnel et non généralisable (Duymedjian et Rüling, 2005).

Les responsables RH en charge de la mobilité des salariés s'emploient donc à euphémiser l'inscription territoriale des mobilités. La prise en charge des enjeux territoriaux de la mobilité est sortie de l'entreprise et confiée à un marché de professionnels de l'accompagnement des salariés mobiles.

3. L'ACCOMPAGNEMENT DES MOBILITÉS CONFÉ À LE MARCHÉ OU LA MISE DES TERRITOIRES HORS DE L'ENTREPRISE

Les sociétés de « relocation », des professionnels du territoire

La « relocation » désigne une prestation d'accompagnement des salariés mobiles, centrée essentiellement sur l'aide à la recherche de logement et sur l'aide à l'intégration dans le territoire d'accueil. Le recours aux sociétés de relocation par les grandes entreprises s'est répandu au début des années 2000 grâce à l'engagement du « 1 % logement », un acteur paritaire, dans l'aide à la mobilité des salariés. Les professionnels de la relocation sont bien équipés pour identifier les besoins et les attentes des salariés mobiles et pour faciliter leur confrontation aux marchés résidentiels locaux. Mais leur activité consiste aussi à aider à la transposition dans un nouveau territoire des modes de vie auxquels les mobiles aspirent. En cela, les sociétés de relocation sont de véritables « professionnels du territoire » dont l'intervention permet de mieux prendre en compte la dimension territoriale à l'œuvre dans le déroulement des mobilités. Mais elle a pour effet paradoxal de contribuer par la même occasion à conforter l'euphémisation du territoire par les responsables RH.

Faire sortir le territoire de l'entreprise

En effet, les sociétés de relocation ont deux interlocuteurs à satisfaire : les salariés, qui bénéficient de leur prestation, et les responsables RH, qui achètent cette prestation. Le « client » n'est pas le « consommateur » (Dubuisson-Quellier, 1999). Or, les responsables RH attendent principalement une chose des sociétés de relocation : qu'elles résolvent les problèmes générés par la mobilité géographique des salariés, ou du moins qu'elles fassent en sorte que ces problèmes restent en dehors de l'entreprise. Pour les responsables RH, une bonne mobilité est une mobilité dont ils n'entendent pas parler, et c'est ce que les

sociétés de relocation leur proposent. À ce titre, le recours aux sociétés de relocation n'est pas forcément signe d'une meilleure intégration de la dimension territoriale des mobilités dans les entreprises. Plus encore, la dynamique concurrentielle récente du marché de la relocation est marquée par un durcissement de la concurrence par les prix et par le recentrage du marché sur des prestations *ad minima* dans lesquelles l'« entrée en territoire » occupe une place de plus en plus restreinte. Les efforts des responsables RH pour déterritorialiser les mobilités géographiques des salariés semblent devoir en sortir renforcés.

CONCLUSION

La mise en mobilité résidentielle des salariés a cela de particulier qu'elle engage directement l'inscription territoriale des trajectoires et des modes de vie. Résolument, les territoires ne sont pas solubles dans la gestion des ressources humaines. Bien que les responsables RH occultent cette question, les salariés mobiles doivent se confronter à de nouveaux territoires et cette confrontation est résolue par la mobilisation d'acteurs et de dispositifs de médiation marchands. La mobilité est bien un phénomène social total, qui fait ici dialoguer la sociologie de l'emploi, la sociologie économique et la science des territoires. La dimension territoriale de la construction des trajectoires apparaît comme inaliénable.

RÉFÉRENCES

- Authier J.-Y. (dir.), 2001, *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Paris, Anthropos.
- Authier J.-Y., Bonvalet C., Lévy J.-P. (dir.), 2010, *Élire domicile, la construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, PUL.
- Bidart C., Degenne A., Grossetti M., 2011, *La vie en réseau : dynamique des relations sociales*, Paris, PUF.
- Bonvalet C., Lelièvre É., 2005, « Les lieux de la famille », *Espaces et sociétés*, n° 120-121(2), pp. 99-122.
- Delaney D., 2005, *Territory: a short introduction*, Malden, Blackwell.
- Du Roy I., Ackermann P., Morville P., 2009, *Orange stressé : le management par le stress à France Télécom*, Paris, La Découverte.
- Dubuisson-Quellier S., 1999, « Le prestataire, le client et le consommateur. Sociologie d'une relation marchande », *Revue française de sociologie*, n° 40(4), pp. 671-688.
- Dujarier M.-A., 2012, *Le management à distance. Une sociologie clinique de l'activité*, HDR, tome 2, Université Paris-Ouest, Nanterre.
- Duymedjian R., Rüling C.-C., 2005, « Le manager bricoleur : essai de construction d'une image légitime », in Matmati M., Le Berre M. (dir.), *Moderniser la gestion des hommes dans l'entreprise*, Paris, Liaisons, pp. 185-217.
- Fol S., 2010, « Encouragement ou injonction à la mobilité ? », *Projet*, n° 314(1), pp. 52-58.
- Kaufmann V., 2008, *Les paradoxes de la mobilité*, Lausanne, PUR.
- Linhardt D., 2011, « Du bon usage managérial de la mobilité et du changement », *Sens dessous*, n° 9, pp. 4-12.
- Metcalfe A. 2006, " 'It Was the Right Time To Do It': Moving House, the Life Course and Kairos", *Mobilities*, n° 1(2), pp. 243-260.
- Vignal C., 2006, « Devenir "célibataire géographique". Arbitrages conjugaux et familiaux suite à la délocalisation d'une usine », *Cahiers du Genre*, n° 41(2), pp. 139-157.

L'AUTEUR

Thomas Sigaud

IRISSO

Université Paris Dauphine

thomas.sigaud@dauphine.fr

Authenticité et hyperréalité : expérience touristique et fragmentation de l'espace dans le territoire de Macao

AUTEUR ¹

Filomena SILVANO

RÉSUMÉ

Focalisé sur l'étude de cas de Macao, cette communication essaie d'interpréter les relations complexes qui s'établissent entre les processus de construction/négociation des identités culturelles, les processus de touristification et les processus de transformation du territoire. Après la réintégration de Macao dans l'espace politique de la République populaire de Chine, des mécanismes d'objectification et de marchandisation d'éléments culturels constitutifs de l'identité ethnique des Macanéens – la communauté eurasiatique de Macao – ont été mis en œuvre pour donner naissance, en même temps, à une nouvelle identité culturelle du territoire et à une image de marque (*branding*) qui le place à l'intérieur du marché touristique global. Les dynamiques culturelles associées au tourisme intègrent des représentations qui convoquent, très souvent, les concepts d'*authenticité* et d'*hyperréalité*. Les territoires urbains devenus des pôles touristiques sont eux aussi souvent marqués par ces deux concepts. C'est, comme j'essaierai de montrer, le cas de Macao.

MOTS CLÉS

Ethnicité, patrimoine, ville-globale, tourisme, culture matérielle

ABSTRACT

Focused on a case study in Macao, this paper aims to interpret the complex relations between the processes of construction/negotiation of cultural identities, the processes of touristification and those of the transformation of the territory. In the wake of the reintegration of Macao in the Popular Republic of China's political sphere, several mechanisms of objectification and commoditization of cultural elements constitutive of Macaoians' identity –the Eurasian community of Macao– were set in place to give birth, simultaneously, to a new cultural identity of the territory and to a branding positioned within the global touristic market. The cultural dynamics associated with tourism combine representations that pertain to the concepts of authenticity and hyperreality. The urban territories that became touristic sites are themselves often shaped by these two concepts. This is what I will try to demonstrate in the case of Macao.

KEYWORDS

Ethnicity, material culture, tourism, heritage, global-city

INTRODUCTION – UNE IDENTITÉ POST-POSTCOLONIALE

La réintégration de Macao à la Chine a eu lieu à la fin du XX^e siècle : la déclaration conjointe qui a déterminé le futur de Macao a été signée par la Chine et le Portugal le 15 janvier 1988 et, en décembre 1999, le Territoire a été inclus avec un statut spécial – Région

¹ Le travail de terrain sous-jacent à ce texte a été réalisé dans le cadre du tournage des documentaires de João Pedro Rodrigues et João Rui Guerra da Mata : « Alvorada Vermelha » et « A última vez que vi Macao », Blackmaria, 2011, 2012.

Administrative Spéciale de la République populaire de Chine (RAE) – à la République populaire de Chine (RPC). Après son retour politique au sein du territoire chinois, Macao a subi un processus de transformation démographique et économique fulgurant, présentant aujourd'hui le plus grand indice d'occupation par mètre carré du monde (population à laquelle il faut encore rajouter les 555 000 touristes qui circulent, suivant les estimations, chaque jour dans la ville) et aussi un des plus grands indices de croissance économique. Cette croissance est le résultat de l'activité touristique pour le moment très dépendante des casinos, mais elle est déjà soumise à des plans de diversification qui doivent renforcer le tourisme de loisir, le tourisme de divertissement et le tourisme culturel. Le territoire fait partie d'une région plus vaste, celle du Delta de la Rivière des Perles, qui comprend aussi Hong Kong et la province de Guangdong. Configurant la troisième aire métropolitaine du monde et étant considérée comme la région la plus dynamique de la Chine, le Delta de la Rivière des Perles va subir un plan de développement conjoint, dont le concept touristique serait, selon la formule du journaliste Luis Pereira : « Aller faire du shopping à Hong Kong, visiter le patrimoine de l'humanité à Macao et voir le panda du Sichuan ! » (Pereira, 2006).

Au début du XX^e siècle, les habitants de Macao – d'ethnie chinoise, dans leur majorité, mais aussi macanéenne et portugaise – ne savaient pas encore quel genre de transformation le territoire allait subir. Dans des proportions différentes de celles qui organisaient la population avant 1999, les trois groupes ethniques ont maintenu, au moment de la réintégration, leur présence dans le territoire, et la question de la construction d'un discours identitaire les concernait tous bien que de façon différente. Vu que les Chinois de Macao correspondaient à la majorité de la population, l'inclusion de leur histoire dans le récit plus vaste de l'Histoire chinoise pouvait être conçue comme le choix le plus évident ; mais, comme le signale Wai-man Lam (2010), l'option a été différente.

Pendant la période d'administration portugaise, Macao n'avait pas les conditions, ni objectives ni symboliques, pour qu'un discours identitaire unifié s'impose. Les différentes communautés qui vivaient sur le territoire – Chinois de Macao, Macanéens, autres Asiatiques et Portugais – possédaient des patrimoines culturels différents et avaient des formes très différenciées d'accès aux capitaux culturels, sociaux et économiques. Dans ce contexte, une de ces communautés – les Macanéens – a mis en œuvre un processus d'ethnisation (Barth, 1969 ; Eriksen, 1993) qui lui a permis de gérer les ambivalences qui découlaient de sa position – toujours entre deux – dans la société locale. La base des éléments constitutifs de cette identité ethnique a de multiples références : portugaise, chinoise et/ou indo-asiatique (Cabral, 2002). Dans une version minimaliste, on peut dire que les Macanéens sont des personnes nées à Macao, mais qui possèdent une double origine : portugaise et asiatique. Composée à partir de références multiples, l'identité des Macanéens peut, à chaque moment, convoquer les éléments de chacune des cultures de référence qui lui sont stratégiquement les plus utiles.

Or, le nouveau gouvernement de Macao est allé chercher, à l'intérieur des composantes de l'identité macanéenne, des éléments culturels qui ont assumé une position significative dans le discours identitaire du territoire (le discours qui doit, nécessairement, impliquer tous les habitants de la Région Spéciale de Macao). Dans une situation politique qui correspond à une réintégration à un État préexistant, la question qui se pose n'est pas celle, récurrente dans les situations postcoloniales, de la création d'une identité qui donne naissance à un nouvel État, mais celle de la création d'une identité que doit se forger une

région qui, à l'intérieur d'un vieil État, possède un statut spécial (et donc une identité particulière). Selon Wai-man Lam (2010), « l'hybridisme » a été stratégiquement convoqué par les autorités politiques portugaises et il a été, postérieurement, aussi convoqué par les nouvelles autorités politiques : la double référence de l'identité de départ sert, d'une part, à maintenir la réintégration du territoire dans la Grande Chine – Macao possède une culture chinoise – et, d'autre part, à souligner l'affirmation de sa spécificité – Macao se veut ouverte sur d'autres cultures. Elle se conforme aussi très bien avec la logique nationale « d'un pays, deux systèmes ».

1. LE « PATRIMOINE MONDIAL » ET L'AUTHENTIFICATION D'UNE (CERTAINE) IDÉE DE L'HISTOIRE

La culture matérielle a toujours été convoquée par les processus de construction des identités collectives, notamment des identités nationales (Handler, 1988). La construction du concept de patrimoine intègre cette même démarche : le patrimoine correspond aux éléments d'une culture choisis pour dire les origines d'une nation, d'un territoire ou même d'une ville. Il est évident que, lorsqu'on parle de patrimoine, on parle aussi de représentativité sociale : les choses qui représentent le passé – édifices, monuments, objets, rituels ou récits – sont toujours la propriété culturelle de groupes qui bénéficient de la valorisation symbolique qui résulte du mécanisme de patrimonialisation (Silvano, 2013).

En juillet 2005, le centre historique de Macao a été inscrit « site du patrimoine mondial » et son réaménagement a été intégré à la stratégie identitaire du gouvernement de Macao. Constitué par un ensemble de bâtiments d'origine, pour la plupart portugaise mais aussi chinoise, il permet – en association avec un réseau d'une vingtaine de petits musées – d'authentifier (et d'objectifier) l'idée du multiculturalisme cosmopolite de Macao. La mise en exposition du patrimoine a impliqué un long travail de transformation/réaménagement urbain, qui a été engagé par l'administration portugaise et poursuivi par le nouveau gouvernement de Macao.

Comme ce fut le cas un peu partout dans le monde, le centre de Macao, en devenant patrimoine, a été aussi soumis à un processus de marchandisation généralisé. Les monuments ont été restaurés et les édifices rénovés. En parallèle, quelques produits gastronomiques ont été soumis à un processus d'authentification et de marchandisation (Warnier et Rosselin, 1996). Cette dynamique, soutenue par la création d'un cadre urbain qui renvoie aux concepts d'authenticité et de nostalgie (« heritage industry », Urry, 1990), s'intègre à une filière plus cosmopolite marquée par l'arrivée de marques globales comme Starbucks, Haagen Dazs, McDonald's, Body Shop et Calvin Klein (entre autres), qui se sont aussi installées dans les anciens édifices désormais rénovés. Le centre de Macao reproduit ainsi une logique de développement urbain qui transforme la culture en une marchandise placée à l'intérieur d'un processus d'investissement complexe (Zukin, 2009).

Le centre historique de Macao permet la recréation d'un style de vie (Simpson, 2008) – dont les origines se trouvent dans les classes moyennes nées du capitalisme global – très axé sur la consommation et les composantes esthétiques de l'identité. À côté des marques globales, cet espace a vu aussi arriver des marques chinoises (la chaîne de cafés E.S. Kimo, les vêtements Giordano's et Mini Che, par exemple), qui comprend, dans une logique globale, des éléments stylistiques plus locaux. Si l'on peut dire que l'existence du centre historique de Macao est indissociable du phénomène touristique

global, il est aussi vrai qu'il est devenu un espace où la nouvelle classe moyenne de Macao donne naissance à ses nouveaux styles de vie, ce qui le transforme en un véritable espace de construction des identités locales. Les composantes de l'identité des Macanéens intégrées par le pouvoir au nouveau récit identitaire de Macao sont probablement celles que la nouvelle classe moyenne – qui comprend aussi des Macanéens – reconnaît comme étant les siennes. Fréquenter l'espace du centre-ville signifie ainsi, pour les jeunes de Macao, vivre un espace qui objectifie leur représentation de l'histoire et, donc, leurs propres identités, aujourd'hui voulues comme cosmopolites.

Mais un espace classé « patrimoine mondial » est aussi, par définition, un espace du monde, un espace dont la vocation première est de montrer la culture de ceux qui l'habitent à ceux qui le visitent. L'option identitaire de Macao est donc clairement conçue à l'intérieur d'un processus de communication avec l'extérieur : la ville se pense elle-même en même temps qu'elle s'expose aux autres. Vu le contexte d'insertion géographique de Macao, la démarche d'objectification (et de marchandisation) de l'histoire coloniale se traduit, finalement, par la construction d'une image « exotique » du territoire. Ce qui est vécu par les habitants comme une composante identitaire se transforme, pour les touristes venus, pour la plupart, du reste de la Chine, en une mise en scène de l'étrangeté européenne. La recherche de l'étrangeté présente depuis le début dans la pratique du tourisme semble encore apparaître ici : Macao, qui a été « l'Orient » des Portugais, est devenue dans ce nouveau contexte « l'Occident » des Chinois.

2. LES CASINOS ET L'ÉMERGENCE D'UN ESPACE HYPERRÉEL

Le vieux Casino Lisboa se situe à quelques pas de la place du Leal Senado, le cœur du centre historique de Macao. On y retrouve dans ses environs immédiats la Banque de Chine et le Casino Grand Lisboa. Les autres casinos, déjà construits dans le cadre des nouvelles licences données notamment aux entreprises de Las Vegas (après 2002), sont distribués dans des zones récemment aménagées pour recevoir d'immenses structures qui intègrent des casinos, des centres commerciaux, des hôtels, des spas... Loin du vieux centre ², les nouveaux casinos sont construits sur des terres pleines conquises sur la mer. Ils surgissent là où il n'y avait rien, dans des espaces sans passé et sans mémoire.

Les parcs thématiques font partie d'une logique de production du réel qui a été identifiée par Baudrillard (1986) – celle de l'hyperréalité – et qui a été, postérieurement, travaillée par d'autres auteurs. Dans la perspective vitaliste de Baudrillard, ces espaces possèdent une énergie particulière dont l'origine est dans le simulacre : quand ils reconstruisent un espace, les parcs thématiques le fétichisent, de telle façon que l'expérience de l'espace ainsi vécue est « meilleure » que celle de l'espace réel. Cette proposition s'applique particulièrement bien à l'expérience touristique de la ville de Macao.

Le centre historique est perçu par les touristes asiatiques comme un parcours marqué par une série d'événements architecturaux : une place, des églises, un théâtre, quelques autres édifices... L'espace dans son ensemble, qui a reçu la classification de « patrimoine mondial », n'est pas perçu comme tel. La logique du fragmenté est plus proche du vécu spatial des touristes que celle, beaucoup plus complexe, de la perception du tout (où la conscience de l'Histoire est, nécessairement, aussi plus complexe). Les dessinateurs

² Le territoire occupe seulement 28,2 km² – « loin » veut ainsi dire qu'il s'agit d'un emplacement nouveau et qu'il faut traverser un pont pour y accéder à partir du centre.

des parcs thématiques ont très bien compris cela et, en conséquence, ils conçoivent des espaces qui sont un assemblage de fragments. En reproduisant cette même logique, deux casinos – le Vénitien et le MGM – présentent l'espace urbain européen à partir d'une logique fragmentaire : le premier reproduit à grande échelle, mais toujours dans une logique de superposition des fragments, la ville de Venise, et le deuxième, à l'intérieur et dans la même logique fragmentaire, reproduit la ville de Lisbonne et ses alentours.

À Macao, ce sont surtout les casinos qui attirent les touristes – c'est l'ensemble de casinos le plus lucratif du monde – mais le fait est que le patrimoine s'articule très bien avec eux dans la construction d'une réalité – ou d'une hyperréalité ? – qui est vécue par les touristes comme un ensemble de même nature : se promener dans une gondole vénitienne à l'intérieur d'un espace où la nuit ne tombe jamais, ou se promener la nuit dans un centre historique devenu, grâce aux lumières, fantasmagorique, devient une expérience unique où la question de ce qui est le plus réel n'a plus de sens. L'opposition, déjà classique, entre le « touriste moderne » – qui cherche l'authenticité et croit à la vérité de l'autre – et le « post-touriste » – qui accepte le simulacre parce qu'il a compris que cela a toujours fait partie de l'expérience recherchée (Graburn, 1995) – est inadéquate dans le cas de Macao. Les autorités de Macao ont su associer le discours identitaire du territoire à un travail de *branding* assez efficace. D'abord, la marque « Macao » intègre le discours multiculturel associé au processus de patrimonialisation de l'espace urbain et à la muséification de la culture : Macao se présente comme le lieu où les touristes asiatiques peuvent connaître la culture européenne. Ensuite, la marque associe cette présence culturelle étrange à une possibilité d'expérience qui intègre le jeu et le simulacre. L'hybridisme macanéen, marqué par le sens du voyage et de l'ouverture à l'autre, s'est très bien associé au cosmopolitisme du nouveau capitalisme pour donner naissance à un territoire qui veut se placer au centre des nouveaux flux touristiques.

CONCLUSION

La vieille ville de Macao n'est plus reconnaissable par ceux qui l'ont abandonnée il y a deux ou trois décennies. À chaque promenade dans la ville, les traces de la mémoire sont bouleversées par la confrontation avec des changements qui sont toujours le résultat d'interventions brutales. La facilité, et même la démagogie, que l'on peut identifier dans les discours de ceux qui affirment que « même le centre historique est devenu un Disneyland » ne cachent pas la pertinence amère de leurs paroles. Comme toutes les villes, Macao est, pour les personnes qui l'habitent, un espace vécu et intégrateur. Pour la jeune génération, le nouveau Macao représente leur possibilité de vivre différemment en Chine. Mais comme la ville est devenue aussi un centre touristique global, elle souffre des conséquences de la nature des interventions auxquelles elle a été soumise : la progressive destruction de l'ancien espace urbain, la construction immobilière à grande échelle et la transformation de quelques fragments de la ville en patrimoine mondial. Celles-ci sont un phénomène d'ensemble qui donne forme à un espace nouveau, produit par le capitalisme global et qui a besoin, pour être compris, de nouvelles formulations conceptuelles.

NOTE FINALE – QUELQUES PROPOSITIONS (BONNES À PENSER)

Gottdiener (2013) propose la notion de *multicentered metro region* (MMR), qui nous permet de penser l'existence de Macao à l'intérieur du Delta de la Rivière des Perles, et Tim Simpson (2012) celle de *tourist utopias*. Dans les deux cas, les auteurs accentuent le contexte post-industriel du développement de ces villes, aussi bien que le rôle

des grandes corporations et des banques internationales en tant qu'instances de définition d'un territoire rempli d'une architecture saturée de sens et où l'opposition intérieur/extérieur est brisée en même temps que l'espace public est privatisé. Pour le cas des « utopies touristiques », il faut encore incorporer quelques particularités : une morphologie de juxtaposition (eau/terre) et un régime d'exception juridique et politique associé à un rapport avec un État puissant, la consommation de loisirs comme facteur économique déterminant (que subsume la production) et la possibilité de déplacement de personnes à grande échelle (les touristes aussi bien que les travailleurs).

RÉFÉRENCES

- Barth F., 1969, *Ethnic groups and boundaries: the social organization of culture difference*, Bergen/Oslo, Universitetsforlaget.
- Baudrillard J., 1986, *Amérique*, Paris, Bernard Grasset.
- Cabral J., 2002, *Between China and Europe: Person, Culture and Emotion in Macao*, London-New York, Continuum.
- Eriksen T., 2000, "Ethnicity and Culture: A Second Look", in Bendix R., Roodenburg H. (dir.), *Managing Ethnicity. Perspectives from Folklore Studies, History and Anthropology*, Amsterdam, Het Spinhuis, pp.185-205.
- Gottdiener M., 2013, "The new form of urban space and its architecture", in Santos P. M., Seixas P. C. (dir.), *Globalization and Metropolization. Perspectives in Europe's West Coast*, Berkeley, Institute of Governmental Studies, University of California.
- Graburn N., 1995, "Tourism, Modernity and Nostalgia", in Ahmed A., Shore C. (dir.), *The Future of Anthropology: Its Relevance to the Contemporary World*, Atlantic Highlands, NJ, Athalone Press – London, University of London, pp.158-178.
- Handler R., 1988, *Nationalism and the Politics of Culture in Quebec*, Madison, The Wisconsin University Press.
- Lam W., 2010, "Promoting Hybridity: The Politics of the New Macau Identity", *The China Quarterly*, vol. 203, pp. 656-674.
- Silvano F., 2013, "Territory, Heritage and political struggle", in Santos P. M., Seixas, P. C. (dir.), *Globalization and Metropolization. Perspectives in Europe's West Coast*, Berkeley, Institute of Governmental Studies, University of California.
- Silvano F., « Musées et casinos dans une ville "Patrimoine Mondial" : authenticité et hyperréalité, deux formes culturelles de l'espace urbain de Macao », in actes du colloque *Nouveaux musées, nouvelles ères urbaines, nouvelles mobilités touristiques*, EIREST, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne [à paraître].
- Simpson T., 2008, "The commercialization of Macau's cafés", *Ethnography*, Sage, vol. 9, n° 2, pp.197-234.
- Simpson T., 2012, "Tourist Utopias: Las Vegas, Dubai, Macau", Asia Research Institute, Working Paper series n° 177.
- Urry J., 1990, *The tourist gaze. Leisure and travel in contemporary societies*, London, Sage.
- Warnier J., Rosselin C., 1996, *Authentifier la marchandise*, Paris, L'Harmattan.
- Zukin S., 2009, *Naked City, The Death and Life of Authentic Urban Places*, Oxford University Press.

L'AUTEUR

Filomena Silvano

Centro em Rede de Investigação em Antropologia (CRIA)

Faculdade de Ciências Sociais e Humanas

Universidade Nova de Lisboa

fsilvano@fcsh.unl.pt

Arabie saoudite et Qatar en Égypte : concurrence géoéconomique et stratégie commerciale pour le contrôle du territoire égyptien

AUTEUR

Maïa SINNO

RÉSUMÉ

Depuis les événements du 25 janvier 2011, le Qatar et l'Arabie saoudite profitent de la situation problématique concernant la stabilité économique et politique égyptienne pour y exporter leurs ambitions de puissances régionales. Financer les différents régimes au pouvoir après les mouvements révolutionnaires de 2011 leur permet de contrôler les évolutions politiques égyptiennes, de renforcer leur influence régionale, d'augmenter leurs possibilités de faire du profit sur le long terme et de freiner, dans une moindre mesure, la contagion des soulèvements révolutionnaires au Moyen-Orient. Il s'agit ici de contrôler le territoire égyptien en participant à sa gouvernance grâce à l'exportation de capitaux. Pour rendre cette influence efficace, les deux monarchies du Golfe ont mis en place une stratégie diplomatique basée sur l'utilisation de l'islam sunnite radical comme facteur d'unité, sur le financement des différents régimes et sur le maintien sous conditions de l'économie égyptienne.

MOTS CLÉS

Égypte, Qatar, Arabie saoudite, concurrence, géoéconomie, islam

ABSTRACT

Since the events of January 25th, 2011, Qatar and Saudi Arabia are taking advantage of the problematic situation related to Egypt economical and political stability. The two countries try to export their ambitions of regional power. Financing the different governments following the revolutionary movements is a way to control Egyptian political evolution, to strengthen their regional influences, to increase their possibilities to make profit in the long term, and to slow down the contagion of revolutions in the Middle East. This involves controlling Egyptian territory by participating in its governance through the export of capital. To make this influence effective, both Gulf monarchies have established a diplomatic strategy based on the use of radical Sunni Islam as a unifying factor, on financing the various regimes and on maintaining Egyptian economy under conditions.

KEYWORDS

Egypt, Qatar, Saudi Arabia, competition, geoeconomy, islam

INTRODUCTION

Le renouvellement de l'échiquier politique égyptien depuis les événements de janvier 2011 et la baisse de l'influence européenne sur la région méditerranéenne (Moisseron, 2011) ont donné à l'Arabie saoudite et au Qatar une position de mécènes rivaux se disputant les régimes post-révolution en Égypte. Le territoire égyptien devient l'enjeu d'une concurrence régionale politique et économique entre les deux pays du Golfe et de nouvelles frontières se cristallisent. La géoéconomie étudie les stratégies d'ordre commercial comme phénomène de puissance, en lien avec un espace aux frontières

mouvantes et virtuelles (Lorot, 2001). « Entre une géoéconomie qui ignore de plus en plus les frontières et une géopolitique qui ne connaît comme principe fondateur du droit et de la souveraineté que le principe territorial classique (territoire étatique continu et homogène), le décalage s'accroît de jour en jour » (Veltz, 1997). Dans cette optique, il s'agit donc de reformuler la question des frontières virtuelles qui séparent ou rapprochent l'Égypte des États du Golfe depuis janvier 2011. Le jeu de puissance se joue entre le gouvernement égyptien et ses partenaires économiques que sont le Qatar et l'Arabie saoudite, concurrents économiques et politiques en Égypte.

1. UNE RIVALITÉ EXPORTÉE EN ÉGYPTÉ

Le Qatar a encouragé et soutenu le régime des Frères musulmans, ce qui lui a permis de parfaire sa notoriété internationale, acquise grâce à ses investissements colossaux au Moyen-Orient et en Europe, en prenant ouvertement parti politiquement. L'émirat est soupçonné d'avoir en partie financé la campagne présidentielle du candidat des Frères musulmans, Mohammed Morsi. Il a par ailleurs contribué au maintien précaire de l'économie égyptienne en versant 500 millions de dollars en 2011, 5 milliards en 2012 et 3 milliards en 2013. Le Qatar est aussi accusé d'avoir versé des primes d'un montant total de plus de 7 millions de dollars à plusieurs dirigeants de la confrérie égyptienne des Frères musulmans ¹. Enfin, en septembre 2012, le pays avait annoncé son intention d'investir 18 milliards de dollars dans différents projets de tourisme et d'infrastructures. Ce soutien économique et politique a engendré une mobilité de capitaux sous forme de dons, de dépôts, de subventions et d'investissements directs étrangers dans le but d'influencer durablement les orientations politiques de l'Égypte. Ce transfert multiforme de capitaux est motivé par la volonté d'ingérence du Qatar sur le territoire égyptien (Kodmani, 2013). On peut aussi remarquer la rapidité avec laquelle ces dépôts sont encaissés, ce qui illustre un raccourcissement des distances entre les territoires grâce au renforcement des réseaux.

À l'opposé, l'Arabie saoudite et les autres pays du Golfe se positionnent en faveur du nouveau gouvernement depuis juillet 2013. Ils refusent ainsi l'avènement de la confrérie anciennement au pouvoir grâce à un mouvement révolutionnaire potentiellement contagieux. Le territoire de la péninsule arabique se divise alors entre le Qatar et les partisans de la politique saoudienne. Cette fracture est transposée sur le territoire égyptien par le Qatar et l'Arabie saoudite : les influences des différents pays du Golfe se superposent et se remplacent sur ce territoire.

Si les médias présentent le Qatar et l'Arabie saoudite comme des leaders régionaux qui exportent leur rivalité dans les luttes pour le pouvoir en Égypte depuis janvier 2011, il est bon d'étudier les stratégies mises en place par les deux pays pour dominer la scène politique égyptienne et donc investir le territoire égyptien économiquement et politiquement.

Le Qatar est véritablement présent en Égypte depuis 2009-2010 avec Barwa, une des branches de sa société nationale Qatari Diar et différents projets immobiliers, alors que les relations entre le Qatar et l'Égypte ont toujours été superficielles jusque-là. L'émirat

1 Le journal tunisien *Kapilis* publie un article le 5 juillet 2013 intitulé « Corruption : les "primes" de l'émir du Qatar aux dirigeants islamistes » qui souligne la présence de documents trouvés dans les bureaux des dirigeants des Frères musulmans en Égypte censés prouver le versement de subventions en provenance du Qatar [en ligne www.kapitalis.com/politique/17002-corruption-les-primes-de-l-emir-du-qatar-aux-dirigeants-islamistes.html].

est intervenu de façon récente sur le marché égyptien, bien après l'ouverture économique du pays et l'arrivée massive des capitaux étrangers, notamment d'autres pays du Golfe. En finançant le nouveau régime égyptien durant l'année écoulée, l'émirat a tout de même acquis une place nouvelle sur le plan économique et politique au Moyen-Orient, place préalablement préparée par ses nombreux investissements dans la région.

Au contraire, les relations politiques et économiques entre l'Égypte et l'Arabie saoudite sont anciennes, avec un projet de loi commune concernant l'industrie, découlant des liens forts existant entre le cheikh Zayed et le roi Fayçal. Les liens entre les deux pays se sont distendus sous Nasser, avant que Sadate n'entame un nouveau rapprochement durable. L'Arabie saoudite a depuis longtemps cherché à renforcer son influence sur le territoire égyptien. Les Frères musulmans et le concept de révolution apparaissent comme une menace pour l'Arabie saoudite. Malgré cela, la monarchie pétrolière n'a pas manqué de témoigner discrètement son soutien tout au long de la période de transition, avec pas moins d'un milliard de dollars d'aide financière sous le régime de Mohammed Morsi et l'ordre d'envoi de trois hôpitaux mobiles le 17 août 2013, suite à la violente répression des militants pro-Morsi par l'armée. Il s'agit ici de renforcer le sentiment de cohésion religieuse sunnite et, par là, de cohésion territoriale, alors même que les revendications de ces militants sont considérées par le régime saoudien comme menaçantes pour la stabilité politique du régime. Cette action de bienfaisance a surtout été permise par la destitution de Mohammed Morsi et contribue à l'image de protecteur des sunnites du Moyen-Orient attachée à l'Arabie saoudite depuis longtemps. L'Arabie saoudite, le Koweït et les Émirats arabes unis ont promis de soutenir le nouveau régime en place depuis juillet 2013 grâce à plusieurs milliards de dollars d'aide, dont cinq auraient déjà été versés. En assurant le financement de la stabilité économique du nouveau régime, l'Arabie saoudite et ses partisans souhaitent prendre le relais du pouvoir en Égypte.

Le Qatar bénéficie de revenus importants pour mettre en place une stratégie d'expansion géoéconomique dans la région quand le royaume saoudien fait face à des problèmes de politique interne qui limitent ses capacités financières sur le plan international.

2. DES ENJEUX NATIONAUX ET RÉGIONAUX

Les enjeux de cette lutte géoéconomique et politique sont nombreux et d'importance :

– Empêcher la faillite de l'État égyptien déjà plongé dans le marasme économique depuis la vague révolutionnaire de 2011 (Hosny, Kandil et Mohtadi, 2013). L'Égypte est un marché de plus de 80 millions d'habitants et le plus gros bénéficiaire des investissements directs étrangers du Moyen-Orient avec la Turquie avant les événements du 25 janvier 2011. L'économie égyptienne est intrinsèquement liée à la stabilité économique de la région.

– Augmenter les flux d'investissements directs étrangers en Égypte, à l'heure de la diversification économique des pays du Golfe qui cherchent à valoriser d'autres sources de revenus que les rentes énergétiques, notamment dans les secteurs de la banque, de l'immobilier, des assurances et des ressources énergétiques.

– Profiter de la position géostratégique de l'Égypte, carrefour entre la Méditerranée, l'Afrique et l'Asie, en étant un partenaire incontournable sur le plan économique et politique, afin d'obtenir davantage de pouvoir sur la situation régionale. Il est aussi question de contenir et de renforcer un axe sunnite au Moyen-Orient pour y contrer la montée du chiisme.

L'Égypte est donc un partenaire économique incontournable. Corruption, politique et économie sont fortement liées (Kamel el-Sayyed, 2011), ce qui a pour conséquence l'importance du politique sur l'économique, et inversement, dans le choix des investisseurs étrangers (Giuseppe *et al.*, 2003). Les liens tissés avec ses partenaires économiques ouvrent les frontières égyptiennes à des influences étrangères en ce qui concerne la gouvernance du pays.

3. ISLAM ET PÉTRODOLLARS : UN FACTEUR D'UNITÉ

Pour promouvoir une influence durable en Égypte, l'Arabie saoudite a initié une stratégie basée sur le rapprochement communautaire et religieux. Le fait que la majorité de la population de ces deux pays soit de confession musulmane sunnite est un atout, et l'influence des dogmes wahhabites en vigueur en Arabie saoudite (Redissi, 2007) a largement pénétré les sphères d'influence religieuse en Égypte. Les relations compliquées entre l'Arabie saoudite et la confrérie égyptienne des Frères musulmans démontrent la volonté de la monarchie de soutenir les branches radicales de l'islam sunnite en Égypte, tout en canalisant leur sphère d'influence pour les empêcher de concurrencer la suprématie religieuse du royaume (Ternisien, 2011). L'islam sunnite, couplé à une influence diplomatique régionale et à des perspectives d'investissements avantageuses, est un gage de réussite dans l'implantation sociale, politique et économique de l'Arabie saoudite sur le territoire égyptien. Bien plus, la promotion d'un territoire sunnite uni, aux frontières virtuelles et mouvantes, renforce encore davantage l'influence de l'Arabie saoudite en Égypte.

Le Qatar a récemment employé cette même stratégie pour concurrencer le pouvoir saoudien et exister sur le plan diplomatique en Égypte, en devenant le principal bailleur de fonds du régime des Frères musulmans avant le renversement de Mohammed Morsi. Cette intrusion sur la scène politique égyptienne a été favorisée par l'engagement de l'émirat envers les Frères musulmans, parti politique jugé dangereux par le royaume saoudien. L'utilisation de l'islam comme moyen de pénétration politique de la population égyptienne par deux adversaires étrangers perturbe la stabilité du territoire égyptien.

Le bouleversement des forces en puissance sur ce territoire et la dépendance du pays à l'égard des deux monarchies du Golfe tend à influencer le modèle de développement à venir de l'État égyptien lorsque la croissance économique se redressera. Le modèle passé, basé sur l'exploitation des rentes, s'est essouffé mais le Qatar et l'Arabie saoudite ne proposent pas de modèles alternatifs : les nombreux dépôts effectués devront être remboursés selon le bon vouloir des donateurs. L'influence de ces deux pays en Égypte est à la mesure de l'extension des frontières virtuelles du territoire égyptien par le jeu politique, économique et financier. L'exportation de leur concurrence sur ce territoire rend problématique la formation d'une région économique viable.

RÉFÉRENCES

- Giuseppe N. *et al.*, 2003, « L'influence des politiques sur les échanges et l'investissement direct étranger », *Revue économique de l'OCDE*, 1/2003, n° 36, Paris, éd. de l'OCDE, pp. 7-93.
- Hosny A., Kandil M. et Mohtadi H., 2013, "The Egyptian economy post-revolution: sectorial diagnosis of potential strengths and binding constraints", *Economic research forum*, n° 767, Égypte, pp. 1-22.
- Kamel el-Sayyed M., 2011, « Économie politique de la croissance : du capitalisme d'État à la libéralisation », in Battesti V., Ireton F. (dir.), *L'Égypte au présent : inventaire d'une société avant révolution*,

Sinbad, pp. 405-436.

Kodmani H., 2013, « L'implication du Qatar dans les révolutions arabes : stratégies d'influence ou OPA », *Confluences méditerranéennes*, n° 84, Paris, L'Harmattan, pp. 77-85.

Lorot P., 2001, « La géoéconomie, nouvelle grammaire des rivalités internationales », *L'information géographique*, vol. 65, n° 1, pp. 43-52.

Moisseron J.-Y., 2011, « Après les révolutions arabes : changer de paradigme dans le partenariat euro-méditerranéen », *Confluences méditerranéennes*, 2/2011, n° 77, Paris, L'Harmattan, pp.153-165.

Mouline N., 2011, *Les clercs de l'islam*, PUF.

Redissi H., 2007, *Le pacte de Nadjd ou comment l'islam sectaire est devenu l'islam*, Seuil.

Ternisien T., 2011, *Les Frères musulmans*, Pluriel.

Veltz P., 1997, « Une organisation géoéconomique à niveaux multiples », *Politique étrangère*, n° 2, 62^e année, Paris, IFRI, pp. 265-276.

L'AUTEUR

Maïa Sinno

IEDES

CEDEJ

maia.sinno@gmail.com

L'eupéanisation et la mercosurisation des professions. Une comparaison des politiques d'intégration territoriale pour les professionnels de chaque région

AUTEUR

Facundo SOLANAS

RÉSUMÉ

L'Union européenne et le MERCOSUR ont construit différentes politiques afin d'encourager la libre circulation de professionnels dans le cadre de leurs régions respectives. L'une des politiques stratégiques par rapport à cet objectif a été de faciliter la reconnaissance des diplômes universitaires à des fins académiques et professionnelles. Cette communication a pour but de comparer les éléments communs à ces deux politiques, bien que leurs constructions aient été tout à fait différentes, à l'heure où il s'agit de relever le défi de cette nouvelle territorialisation des professions. La participation des acteurs professionnels, notamment les plus concernés par les conséquences de cette politique, a constitué un facteur clé dans la construction de ces politiques au sein des deux régions. À partir d'un ensemble d'entretiens réalisés auprès des informateurs clés, nous analysons la façon dont cette politique a été construite et quels en ont été les effets pour les professionnels.

MOTS CLÉS

Intégration régionale, mobilité professionnelle, politiques publiques, Union européenne, MERCOSUR

ABSTRACT

The European Union and MERCOSUR have built different policies to encourage the free circulation of professionals in their region. One of the strategic policies related to this goal has been to facilitate the recognition of academic diplomas for academic and professional purposes. This communication aims to compare the common elements of both policies, despite the fact that each policy took a different path in order to succeed in this new territorialisation of professions. The participation of professional actors, including the most affected by the consequences of this policy, represented within each region a decisive factor in the construction of these two policies. From a series of interviews with key informers, we propose to analyse how the policy has been built and what were their effects for professionals.

KEYWORDS

Regional integration, professional mobility, policies, European Union, MERCOSUR

INTRODUCTION

Depuis quelques années, la mondialisation et l'intégration régionale transforment la territorialité des professions. Si l'intégration régionale a été envisagée dans certains cas comme une réponse à la mondialisation, la politique d'encouragement à la libre circulation des professionnels dans l'Union européenne (UE) et dans le MERCOSUR a été fortement marquée par la mondialisation.

Malgré des différences importantes entre l'UE et le MERCOSUR dans les deux processus d'intégration, la mobilité territoriale des professionnels et, par conséquent, les mécanismes pour faciliter la reconnaissance des diplômés entre les pays associés – un des obstacles les plus importants à ladite mobilité – constituent l'un de leurs objectifs primordiaux. En ce sens, la reconnaissance des diplômés et leur mise en œuvre effective peuvent être envisagées comme des indicateurs fiables du degré d'intégration de ces deux régions. L'objectif fondamental est de permettre aux diplômés ayant suivi leur formation dans un pays membre de cette zone d'exercer par la suite leur profession dans un autre pays qui lui serait associé.

Dans ce travail, nous proposons d'analyser la façon dont chacune de ces politiques a été élaborée, en abordant d'abord les difficultés propres à leur mise en œuvre respective ainsi que les effets qu'elles ont produits sur les professionnels de l'UE et du MERCOSUR. À partir de la « boîte à outils » de la sociologie de l'action publique (Mény et Thoening, 1989 ; Muller et Surel, 1998 ; Lascoumes et Le Galès, 2004) mais aussi du processus d'« européanisation » dans le champ des études européennes (Palier et Surel, 2007) et du néo-institutionnalisme (Hall, 1993), nous analyserons, à travers une perspective comparative, les progrès de la politique de reconnaissance des diplômés universitaires à des fins professionnelles. Cette politique vise à transformer la territorialité des professions et constitue un défi important pour les acteurs professionnels vis-à-vis de leurs marchés respectifs du travail élargis, mais également face aux acteurs gouvernementaux et communautaires. Nous réaliserons une cartographie des acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux qui ont contribué à construire cette politique dans les deux régions, en mettant l'accent sur le rôle joué par les médiateurs des politiques publiques (Sabatier et Jenkins-Smith, 1993), sur les instruments d'action publique (Lascoumes et Le Galès, 2004) et sur les institutions de la région. L'analyse se concentrera d'une part sur des textes normatifs de chacune des régions et, d'autre part, sur des sources primaires, notamment un ensemble d'entretiens réalisés auprès des représentants gouvernementaux et communautaires – dans le cas de l'UE – et des représentants des associations professionnelles des deux régions, qui permettront de bien comprendre les perspectives des principaux acteurs impliqués dans la construction de ces politiques.

Loin de rentrer dans la complexité et dans la richesse du débat autour des professions (Dubar et Tripier, 1998 ; Pertek, 2008) et de leurs champs respectifs (Bourdieu, 2000) et en raison des limitations spatiales pour entreprendre une analyse plus complète, notre objectif sera de comparer la définition de ces deux politiques à partir du processus de changement (Hall, 2000) opéré dans ce domaine. Notre recherche part de l'hypothèse suivante : la Commission européenne (CE) a joué un grand rôle dans la construction de la politique de reconnaissance des diplômés à des fins professionnelles et dans son évolution, même si certaines associations professionnelles ont participé activement aux discussions. En ce qui concerne le MERCOSUR, ce sont plutôt les acteurs professionnels qui ont été les moteurs de la construction et du changement.

1. L'UNION EUROPÉENNE : LES TROIS ÉTAPES DU PROCESSUS D'EUROPÉANISATION

À partir des années 1960 et 1970, la Communauté économique européenne a commencé à améliorer, pour les professionnels des différents États-membres, les conditions de garantie d'exercice de leur métier et ce dans tout son territoire. Au début, cela s'est

traduit dans les directives sectorielles pour les professions réglementées. Cette politique a ensuite subi différents changements jusqu'à la directive 2005/36/CE, qui est également en voie de modification.

La politique européenne de reconnaissance des diplômes à des fins professionnelles a traversé différentes temporalités qui correspondent à différentes dynamiques d'euro-péanisation (Palier et Surel, 2007). Si la première étape a été fortement encouragée par la Commission européenne et partait d'une approche sectorielle des professions, ces dernières années ce sont plutôt les acteurs professionnels qui sont devenus plus actifs dans les négociations et l'approche est devenue plutôt générale. Par là même, les États et leurs administrations nationales ont joué un rôle décisif dans ce processus de changements, notamment à partir des difficultés survenues de par les mécanismes de transposition des directives européennes.

2. LE MERCOSUR ET LA MERCOSURISATION EN DEUX TEMPS

Depuis quelques années le débat fait rage autour de la possibilité de faciliter la reconnaissance des diplômes universitaires à des fins académiques et à des fins professionnelles. Le secteur éducatif du MERCOSUR (SEM) a donc décidé de mettre en œuvre, de façon expérimentale, un mécanisme d'accréditation (MEXA) des filières universitaires à l'échelle de la région, mais seulement au niveau académique. C'est-à-dire que la reconnaissance des diplômes à travers l'accréditation MERCOSUR n'a pas d'effets directs sur les professionnels intéressés par une expérience de mobilité professionnelle dans un autre pays de la région. La décision de limiter cette reconnaissance au champ académique a entraîné la constitution d'une sorte de mécanisme parallèle de courte durée, coordonné par un autre interlocuteur au niveau des États-membres : le groupe de services (GS), en lien avec les ministères des Affaires étrangères. Grâce à l'initiative des groupes ou collectifs d'associations du MERCOSUR, une décision (CMC n° 25/03) a été prise afin de légaliser la pratique professionnelle temporaire. Dans un premier temps des accords doivent être signés entre les associations professionnelles d'Argentine et du Brésil et les représentants respectifs du Paraguay et de l'Uruguay. Ensuite les États doivent donner un avis favorable.

La courte expérience du MERCOSUR laisse entrevoir également l'émergence d'une sorte de dynamique de mercosurisation, où les politiques adoptées par n'importe quel pays membre se « mercosurise » (Solanas, 2009). Au sein de cette dynamique, on constate que les acteurs professionnels se sont rassemblés au début de la création du MERCOSUR pour encourager les acteurs gouvernementaux à prendre des mesures pour faciliter l'exercice professionnel dans la région.

3. L'UNION EUROPÉENNE ET LE MERCOSUR : COMPARAISON DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE TERRITORIALITÉ PROFESSIONNELLE

En reprenant des éléments d'analyse déjà évoqués au sein des dynamiques des deux intégrations, on peut établir trois axes de comparaison : la temporalité, les acteurs et le processus d'élargissement de chaque région.

Premièrement, par rapport à la temporalité des deux processus, dans le cas européen il est possible de considérer la reconnaissance dans le long terme par rapport aux causes et aux conséquences (Palier et Surel, 2007). Nous entendons par là que le mécanisme

défini à partir des années 1960 et 1970 avait été envisagé par la CE comme une réponse définitive au problème de la reconnaissance des diplômes et, effectivement, nous parlons ici de long terme par rapport aux délais traditionnels liés aux actions publiques. Les changements successifs s'inscrivent aussi dans la même dynamique incrémentale de long terme, du moins si l'on en considère les effets possiblement produits par eux. Au contraire, dans le MERCOSUR, au début les autorités du SEM avaient envisagé une réponse définitive au problème de la reconnaissance, mais à partir du changement dans les effets du MEXA au niveau professionnel, on ne peut qu'envisager des politiques à court terme. Le mécanisme de la pratique temporaire constitue une solution nouvelle et provisoire, avec plus de doutes sur son avenir que de certitudes.

Deuxièmement, dans le cas européen, la régulation des professions implique au moins trois niveaux institutionnels différents : les autorités nationales, les autorités européennes et les institutions professionnelles. Dans le cas du MERCOSUR, la régulation des professions se limite à deux niveaux : les autorités nationales et leur rôle intergouvernemental, et les organisations professionnelles. Si la mise en œuvre des directives sectorielles a été encouragée par la CE et les associations professionnelles, les autorités nationales ont joué un rôle trop faible : c'est à partir de la pression des associations professionnelles, exclues des directives, que s'est véritablement produit le premier changement vers le système général. Mais, de la même façon que la mise en œuvre des directives sectorielles s'était heurtée à des résistances institutionnelles, le changement du système promu par la CE, après une trentaine d'années, semble faire face à des résistances similaires de la part des acteurs professionnels. L'eupéanisation de la directive 2005/36/CE – qui rassemble l'approche des directives sectorielles des années 1960-1970 et l'approche généraliste dérivée des directives des années 1980-1990 – rencontre des obstacles de la part des acteurs professionnels, mais aussi de la part des administrations nationales pour réussir à transposer une directive si vaste et la résistance au changement qui l'accompagne. Dans le MERCOSUR, la définition du MEXA a été marquée par une participation initiale des associations professionnelles, mais surtout grâce à l'initiative des autorités nationales du SEM. Les autorités nationales du GS ont impulsé la redéfinition du mécanisme et pris l'initiative grâce à la forte présence des associations professionnelles.

Troisièmement, la dynamique constante d'élargissement européen a constitué un élément presque déterminant du changement des directives. Seulement, pendant la première étape, le nombre de pays membres a doublé et, avant la dernière directive, a plus que quadruplé. Par contre, dans le cas du MERCOSUR, bien que le SEM ait incorporé les représentants de deux pays associés à la région, pour la mise en œuvre de la pratique professionnelle temporaire, seuls participent les quatre pays membres fondateurs.

RÉFÉRENCES

- Bourdieu P., 2000, *Propos sur le champ politique*, Presses Universitaires de Lyon.
- Dubar C., Tripiet P., 1998, *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin.
- Hall P. A., 2000, « Le Rôle des intérêts des institutions et des idées dans l'économie politique comparée des pays industrialisés », *Revue Internationale de politique comparée*, 7(1), Bruxelles, De Boeck, pp. 53-92.
- Lascombes P., Le Galès P. (dir.), 2004, *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Meny Y., Thoenig J.-C., 1989, *Politiques publiques*, Paris, PUF.
- Muller P., Surel Y., 1998, *L'analyse des politiques publiques*, Paris, éd. Montchrestien, collection « Clefs/

Politique ».

Palier B., Surel Y. *et al.*, 2007, *L'Europe en action. L'eupéanisation dans une perspective comparée*, Paris, L'Harmattan.

Pertek J., 2008, *Diplômes et professions en Europe*, Bruxelles, Bruylant.

Sabatier P. A., Jenkins-Smith H. C., 1993, *Policy Change and Learning. An Advocacy Coalition Approach*, Boulder-San Francisco-Oxford, Westview Press.

Solanas F., 2009, "El impacto del MERCOSUR en la educación superior: Un análisis desde la 'Mercosurización' de las políticas públicas", *Archivos Analíticos de Políticas Educativas*, 17(20), Octubre [en ligne <http://epaa.asu.edu/epaa/>].

L'AUTEUR

Facundo Solanas

CONICET

Institut de recherche Gino Germani (IIGG)

Université de Buenos Aires

IHEAL, Université Paris 3

fsolanas@yahoo.com

Recomposition et dynamique des espaces de vie dans les régions métropolitaines : définir les centralités urbaines de la grande région grenobloise

AUTEURS

Magali TALANDIER, Sonia CHARDONNEL, Kamila TABAKA, Isabelle ANDRÉ-POYAUD

RÉSUMÉ

Cette communication présente les résultats d'un programme de recherche qui se déroule sur l'année 2013 et 2014. Il s'agit d'un projet financé par la région Rhône-Alpes dans le cadre de l'ARC7. L'objectif de ce travail est de proposer une lecture opérationnelle de l'organisation des espaces métropolitains sur la base de l'analyse des stocks et des flux de personnes, de revenus, de déplacements qui constituent ces territoires. L'enjeu est à la fois de construire une méthodologie renouvelée et d'offrir une représentation des nœuds et des liens qui structurent les espaces des grandes agglomérations. Il s'agit d'étudier la hiérarchisation, la complémentarité et la dynamique des différents niveaux de centralité urbaine au sein des agglomérations. Le cas étudié et présenté dans ce papier est celui de la région urbaine grenobloise. Plusieurs étapes sont proposées, parmi lesquelles l'identification des pôles principaux et secondaires pour des motifs de travail, d'achats et de loisirs ; l'analyse des évolutions de ces centralités urbaines et périurbaines ; les liens entre ces différents pôles de la région grenobloise.

MOTS CLÉS

Mobilité, centralité, polarité, périurbain, métropolisation, hiérarchie urbaine

ABSTRACT

We present the results of a research in geography funded by the Rhône-Alpes Region, within the ARC7 programme. The objective of this work is to offer an operational method to understand the organization of metropolitan areas. The study is based on an analysis of stocks and flows of people, incomes and travel structuring territories. The challenge is both to construct a renewed methodology and provide a representation of nodes and links that structure the spaces of large cities. It consists in studying the hierarchy, complementarity and dynamics of the various levels of urban centrality in urban areas. The cases studied and presented in this paper concerns Grenoble urban area. Several steps are proposed, including the identification of primary and secondary centers for work, shopping and leisure reasons, and the analysis of trends in the urban and peri-urban centralities, the links between the different areas of Grenoble region.

KEYWORDS

Mobility, centrality, polarity, suburban, urban hierarchy

INTRODUCTION

Les débats actuels sur la fabrique des métropoles se jouent dans un contexte de complexité fonctionnelle croissante des espaces de vie. En effet, l'évolution des territoires métropolitains est marquée par l'accroissement et la complexification des mobilités et temporalités quotidiennes, par la densité croissante des réseaux de circulation, liées notamment à la diminution des freins imposés par la distance. Ainsi, les individus

participent à la construction et à la dynamique d'espaces de plus en plus vastes qu'ils fréquentent pour y exercer leurs activités quotidiennes. Ces résidents vivent de moins en moins à l'échelle d'un quartier ou d'une ville, mais à celle d'un espace qui tend vers l'aire métropolitaine. Ils parcourent les espaces de façons variées et changeantes, pour toutes sortes de motifs professionnels et non professionnels (Ascher, 1995 ; Vodoz *et al.*, 2004). Au rythme de ces déplacements quotidiens, les liaisons entre les différents espaces se nouent et se dénouent au cours de la journée. Ainsi, cela crée un nouveau mode d'occupation et d'appropriation collective du territoire, à la formation d'aires urbaines de plus en plus peuplées, mais aussi de plus en plus distendues, discontinues, hétérogènes et multipolaires.

Les représentations de ces flux révèlent des constellations de liens communaux plus ou moins complexes (Cattan, Pumain *et al.*, 1999 ; Berroir, Cattan *et al.*, 2012). Ces relations entre les communes peuvent être analysées selon les différentes natures et caractéristiques des flux qu'elles reçoivent d'une part, et selon le niveau d'équipement d'autre part.

Sur la base d'analyses territoriales qui croisent des méthodes et données jusque-là non mobilisées conjointement, nous proposons d'apporter quelques éléments aux débats métropolitains en cours.

Ce travail est co-construit avec les acteurs locaux (agence d'urbanisme de Grenoble) dans le cadre des programmes de recherche de la région Rhône-Alpes (ARC7). Il vise à mettre en regard l'organisation spatiale des mobilités et les niveaux de centralités urbaines de la région urbaine grenobloise afin de mieux comprendre à la fois les motifs de mobilité quotidienne et résidentielle des individus, et la structuration spatiale des différents niveaux de pôles. Cette recomposition des espaces de vie permet de révéler les complémentarités fonctionnelles au sein même de ces grands périmètres de l'action publique que constituent les métropoles, ainsi que les dynamiques territoriales de ces espaces.

1. RÉSULTATS ATTENDUS

Afin de mieux cerner le caractère et les formes des liens que les espaces tissent entre eux, nous essayons de définir des niveaux de polarités par une analyse des flux de mobilité quotidienne, des hiérarchies de ces flux, mais également de l'offre d'équipements, de l'offre d'emplois présents, des caractéristiques de la population... Ce travail permet ainsi de considérer simultanément les stocks et les flux qui déterminent la structuration des espaces. Par ailleurs, les données habituellement utilisées pour mener ce type d'analyse concernent les navettes domicile-travail. Or, ce type de déplacements constitue aujourd'hui seulement entre 1/4 et 1/3 de tous les déplacements quotidiens. Il s'avère donc utile d'estimer comment les autres types de déplacements s'inscrivent et participent à l'organisation fonctionnelle des territoires et à leur mise en complémentarité.

La définition des centralités et la hiérarchie de ces différents pôles urbains, périurbains et bourgs ruraux s'effectuent en plusieurs étapes.

Le premier travail réalisé s'inspire très largement du protocole incrémental développé par Berroir *et al.* (2003) sur le cas des mobilités domicile-travail en Ile-de-France. Sur la région urbaine grenobloise et pour l'ensemble des flux de déplacement pour les motifs

travail, achat et loisir de l'enquête ménage-déplacement de 2010, nous proposons 6 critères pour définir les pôles urbains. Le premier est un critère de volume dans le sens où est comptabilisé le nombre d'arrivées dans la commune pour les motifs d'emploi, d'achat et de loisir (dans le protocole de Berroir *et al.*, l'indicateur choisi est le nombre d'emplois). Le second critère rend compte d'une polarité relative (appelé pic de densité par Berroir *et al.*) : il s'agit de calculer le rapport entre le nombre d'arrivées par habitant dans la commune et le nombre d'arrivées par habitant dans les communes situées à 10 mn à la ronde. Ainsi, deux villes de même attractivité (nb. d'arrivées) seront plus ou moins structurantes, polarisantes, selon leur environnement respectif. Les critères 3 et 4 mesurent le degré de centralité. On calcule, pour chaque commune, le nombre de communes qui y envoient les flux de plus de 10 déplacements (critère 3) et plus de 10 % de ses flux (critère 4). Enfin, les critères 5 et 6 sont des critères hiérarchiques, dans la mesure où l'on compte le nombre de communes qui envoient leur premier flux dans la commune d'arrivée, ainsi que le total de ces arrivées de premiers flux.

Par une méthode de rang, nous déterminons, sur la base de ces 6 critères, les pôles principaux et secondaires pour les motifs de travail, d'achat et de loisir sur l'ensemble de la région urbaine grenobloise. Outre leur niveau de polarisation, l'information produite concerne la nature de ces polarisations. Plusieurs types de pôles apparaissent selon qu'ils combinent polarisation d'emplois et/ou d'achats et/ou de loisirs, qu'ils sont polarisant plutôt par des effets de volume et/ou de relativité et/ou de hiérarchie, etc. Ces différents types traduisent la complexité structurelle des polarisations quotidiennes.

Pour pallier certaines insuffisances des enquêtes ménage-déplacement (résultat à l'échelon communal peu robuste pour les communes à faible effectif de population compte tenu de la méthode d'échantillonnage, pas d'enquête le week-end, questionnaire qui ne spécifie pas de manière détaillée les motifs liés aux usages des services et aux achats en petits commerces, effets de frontière pour les communes situées sur les franges de la zone d'étude), nous validons et complétons ce travail par la construction d'une hiérarchie des pôles urbains qui s'appuie sur des données INSEE. Cette méthode (Talandier *et al.*, 2005 ; Talandier, 2009), validée et reprise dans la formulation de loi postale, consiste à déterminer les pôles du quotidien et à les hiérarchiser en tenant compte à la fois de l'offre d'équipements quotidiens, des emplois présents, de la population présente et des flux domicile-travail. La comparaison des résultats de ces deux méthodes permet de valider les résultats de l'une au regard de l'autre et d'ajuster le cas échéant la classification des pôles, ainsi que leurs caractéristiques.

Enfin, une fois ces pôles définis et caractérisés, nous étudions les flux qui les relient les uns aux autres (flux de déplacements de l'EMD, flux domicile-travail, flux de revenus, mobilité résidentielle), ainsi que leurs dynamiques et évolutions socio-économiques et démographiques au cours des dix dernières années (1999/2009 pour les données INSEE).

2. MÉTHODE, DONNÉES ET PÉRIMÈTRE

Notre papier s'appuie pour partie sur la méthode d'analyse des flux en utilisant les données de l'enquête Ménages et Déplacements (EMD – Grenoble 2010) qui nous permettent de travailler sur les flux domicile-travail, mais aussi sur les flux liés aux achats et enfin ceux liés aux loisirs. Ainsi, non pas un seul système de hiérarchie communale est proposé,

mais une hiérarchie multicritère combinant les motifs de polarisation et les « raisons » ou caractéristiques de cette polarisation (effet volume, ou centralité, ou relativité, etc.).

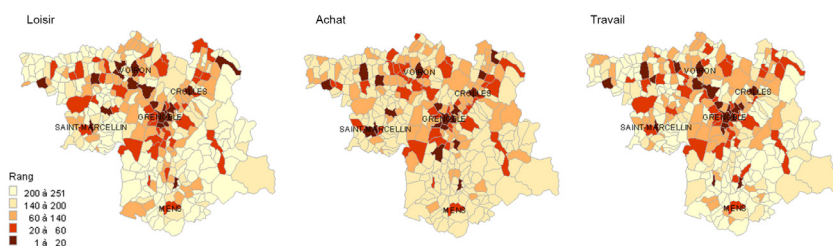
La mobilisation de plusieurs sources et méthodes statistiques nous permet de valider et au besoin de corriger les biais dus aux enquêtes ménage-déplacement, mais également d'analyser les facteurs explicatifs de la structuration spatiale. Ainsi, les dynamiques résidentielles (profils des arrivants, des partants, *turnover* de la population), la composition sociale des ménages, le niveau de revenu permettent-ils d'expliquer les différences en termes d'offre d'équipements et d'emplois, mais aussi en termes de comportements des ménages dans leur pratique de consommation (achats et loisirs).

Nous utilisons également les données de l'INSEE sur la base permanente des équipements en 2011, des données d'emplois présents en 2009 (et en 1990 et 1999 pour l'analyse des dynamiques), des données issues du recensement de la population concernant les mobilités résidentielles et quotidiennes en 2009 (et en 1990 et 1999 pour l'analyse des dynamiques).

La base permanente des équipements permet de connaître de façon exhaustive l'ensemble des équipements que fournissent les communes. Une analyse typologique de ces équipements (Talandier et Jousseau, 2012 ; Talandier, 2011) est proposée afin de les spécifier suivants les usages et les impacts territoriaux. La base de données emplois présents de l'INSEE sera décomposée en secteurs d'activité très fins (NAF720), afin de pondérer les offres d'équipements par des emplois.

Ces données de stocks sont donc mises en regard avec des données de flux de revenus, de personnes (mobilité quotidienne et résidentielle) et d'évolution sur la période 1999-2009 (données INSEE).

Cartes 1, 2 et 3. Classification par rang des communes de la région urbaine grenobloise pour les motifs de loisir, d'achat et de travail. Source : calculs des auteurs (EMD 2010)



Le périmètre territorial de notre étude est celui de l'enquête ménages et déplacements réalisée en 2010 à Grenoble qui concerne 354 communes du département de l'Isère (800 000 habitants). Ce périmètre, plus vaste encore que celui du SCoT, correspond à l'ensemble du système urbain de la région : les deux grosses unités urbaines de Grenoble (400 000 hab.) et Voiron (40 000 hab.), les pôles plus modestes de la Côte Saint-André, Saint-Marcellin, La Mure, ainsi qu'un chapelet de communes périurbaines s'étendant le long de la vallée du Grésivaudan entre Grenoble et Pontcharra (en direction de Chambéry).

CONCLUSION

Les résultats de cette recherche portent sur trois aspects :

- le premier est méthodologique, dans la mesure où nous proposons une méthodologie permettant de concilier une lecture de l'organisation spatiale des grands espaces métropolitains basée sur l'analyse des stocks (emplois, populations, équipements) et sur celle des flux (déplacements, revenus) ;
- le second est stratégique, puisqu'il s'agit de proposer une relecture de la structuration des espaces de vie périurbains et de souligner les effets de complémentarité et de concurrence des territoires ;
- le troisième est un enjeu de politique publique compte tenu du contexte dans lequel se place ce travail, à savoir la création institutionnelle des métropoles.

Ainsi, ce premier travail prolonge et tente d'apporter quelques éléments nouveaux aux travaux existants et cités précédemment sur la problématique des centralités, de la hiérarchie urbaine, de la polarisation de l'espace, de l'organisation des espaces de vie...

Il est réalisé sur la région urbaine grenobloise en collaboration avec les acteurs locaux (agence d'urbanisme, région Rhône-Alpes, communauté d'agglomération...), territoire d'étude en pleine restructuration institutionnelle (élargissement des périmètres intercommunaux, création d'un système institutionnel métropolitain au cœur du sillon alpin). Ainsi, l'organisation spatiale des sous-espaces, la fonction des pôles urbains, périurbains et autres bourgs ruraux, la mise en réseau par les transports en commun de ce maillage urbain sont au cœur des préoccupations des élus, techniciens mais aussi citoyens de cette grande région urbaine grenobloise.

RÉFÉRENCES

- Ascher F., 1995, *Metapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob.
- AURG, 2004, *Enquête ménages déplacements 2002 : premiers résultats. Recueil technique*, Grenoble, Agence d'urbanisme de la région grenobloise, Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération grenobloise.
- Berroi S., Mathian H., Saint-Julien T., Sanders L., 2003, « Spécialisation fonctionnelle et mobilité : les pôles d'emploi de l'aire urbaine de Paris », in Pumain D., Mattei M-F., *Données urbaines*, 4, Paris, Anthropos, pp. 169-180.
- Berroi S., Mathian H. et al., 2004, *Mobilités et polarisations : vers des métropoles polycentriques. Le cas des métropoles francilienne et méditerranéenne*, pour le Plan Urbanisme Construction Architecture Pôle Sociétés urbaines, Habitat et Territoires dans le cadre du programme de recherche « Mobilités et territoires urbains », Géographie-cités, CNRS, Université Paris 1, Université Paris Diderot, ENS LSH Lyon.
- Berroi S., Mathian H. et al., 2006, « Mobilités et polarisations : vers des métropoles polycentriques. Le cas des métropoles francilienne et méditerranéenne », in Bonnet M., Aubertel P., *La ville aux limites de la mobilité*, Paris, PUF.
- Berroi S., Cattani N., Guérois M., Paulus F., Vacchiani-Marcuzzo C., 2012, *Systèmes urbains français*. DATAR.
- Cattani N., Pumain D., Rozenblat C., Saint-Julien T., 1994 (rééd. 1999), *Le système des villes européennes*, Paris, Anthropos, collection « Villes ».
- Davezies L., Talandier M., 2013, *L'émergence des systèmes productivo-résidentiels*, Paris, La documentation française– DATAR, collection « Travaux » [à paraître].
- Talandier M., 2009, *Création d'un outil d'intelligence territoriale. Création d'un observatoire des dynamiques locales pour les délégués départementaux et régionaux de la Poste « outil e-carto »*, La Poste, Direction des Affaires territoriales, juin.

Talandier M., 2011, « L'accès aux services comme facteur de développement local ? », *revue POUR*, n° 208, janvier 2011, pp. 91-95.

Talandier M., Davezies L., Nicot B.H., 2005, *Dynamiques des territoires du quotidien et localisation postale : une approche territoriale – Réalisation d'un SIG (2004)*, La Poste, Direction des Affaires territoriales, décembre [Cdrom].

Talandier M., Jousseume V., 2012, « Les équipements de centralité des quotidiens en France : un facteur de consommation, d'attractivité résidentielle et de développement pour les territoires ? », *Revue NOROIS* [à paraître].

Vodoz L., Pfister-Giauque B., Jemelin C., 2004, *Les Territoires de la mobilité, l'aire du temps*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.

LES AUTEURS

Magali Talandier

PACTE
Université Joseph Fourier
magali.talandier@ujf-grenoble.fr

Kamila Tabaka

PACTE
Université Pierre Mendès
France
kamila.tabaka-simon@upmf-
grenoble.fr

Sonia Chardonnel

PACTE
CNRS
sonia.chardonnel@ujf-grenoble.
fr

Isabelle André-Poyaud

PACTE
CNRS
isabelle.andre-poyaud@ujf-
grenoble.fr

La territorialisation par et pour l'écotourisme dans les aires protégées

AUTEURS

Jonathan TARDIF, Bruno SARRASIN

RÉSUMÉ

L'écotourisme est souvent présenté comme une panacée capable de concilier le développement économique, la protection de l'environnement et le bien-être des communautés autour des aires protégées. La réalité sur le terrain est cependant tout autre, car le caractère complexe et transcalaire de l'écotourisme est trop souvent négligé lors de la mise en œuvre des interventions dans ce domaine. Cette communication souhaite contribuer à la réflexion sur le développement de l'écotourisme dans les aires protégées vu comme un processus de territorialisation et examiné à travers le prisme des notions d'accès et d'exclusion. L'état des connaissances dans ce domaine, l'urgence des conditions économiques et sociales qui caractérise plusieurs communautés des pays du Sud, ainsi que l'engouement démesuré pour l'écotourisme militent en faveur d'un regard renouvelé sur ces questions.

MOTS CLÉS

Écotourisme, aires protégées, territorialisation, pouvoir, accès, exclusion

ABSTRACT

Ecotourism is often seen as a panacea that can contribute to economic development, environmental protection, and the wellbeing of communities around protected areas. However, the empirical reality differs because the complex and multilevel nature of ecotourism is too often neglected during related interventions' implementation. Through this presentation, we wish to contribute to the debate on ecotourism in protected areas by seeing it as a territorialisation process and focussing on the notions of access and exclusion. The state of knowledge, the urgency of socio-economical conditions that characterises many communities in the South, as well as the excessive enthusiasm for ecotourism from different stakeholders suggest to take a fresh look at these issues.

KEYWORDS

Ecotourism, protected areas, territorialisation, power, access, exclusion

INTRODUCTION

Les aires protégées sont une composante importante de la stratégie de conservation de la biodiversité de la plupart des pays. Loin d'être neutre, leur création s'accompagne généralement de changements économiques, politiques, sociaux et environnementaux non négligeables. Leur apparition soudaine sur des territoires utilisés par les communautés locales et d'autres acteurs depuis des décennies, ainsi que les nouvelles règles qui en découlent, concourent à modifier les dynamiques locales et régionales, parfois de façon importante. C'est dans ce contexte que l'écotourisme est de plus en plus évoqué et souvent perçu comme une panacée capable de concilier le développement économique, la protection de l'environnement et le bien-être des communautés. Cependant, les nombreux projets en écotourisme mis en place depuis vingt ans ont donné des résultats

fort variables, la plupart du temps en deçà des attentes. Malgré ces échecs répétés, gouvernements, organisations diverses et communautés continuent à promouvoir cette forme de tourisme comme solution à des problèmes complexes. Nous souhaitons précisément contribuer à renouveler le regard posé sur les projets d'écotourisme à partir d'une lecture multidisciplinaire des enjeux qui leurs sont associés.

Cette communication poursuit donc un double objectif. Nous présenterons d'abord la pertinence de s'intéresser aux aires protégées à vocation écotouristique en termes de territoire/territorialisation en insistant sur le rôle de certaines des spécificités qui leur sont associées. Nous proposerons ensuite une grille d'analyse s'appuyant sur les notions d'accès et d'exclusion, revues à la lumière de travaux anglo-saxons récents sur le sujet (par exemple Ribot et Peluso, 2003 ; Hall, Hirsh et Li, 2011), grille qui sera appliquée à un cas spécifique au Cambodge. L'écotourisme dans les aires protégées, tant à travers les discours mobilisés en son nom que dans ses manifestations concrètes sur le terrain, entraîne généralement l'exclusion d'une partie de ceux pour qui l'initiative est mise en place, c'est-à-dire les acteurs les plus marginalisés. Sans recommander de trajectoire optimale pour un territoire à vocation touristique, la démarche proposée dans le cadre de cette communication souhaite exposer la complexité du phénomène de l'écotourisme en s'intéressant aux processus qui mènent à l'exclusion.

1. LA TERRITORIALISATION ET LES AIRES PROTÉGÉES À VOCATION ÉCOTOURISTIQUE

Le territoire est une notion complexe, tant matérielle que symbolique, qui implique nécessairement certaines formes de pouvoir. La territorialisation attire ainsi notre attention sur les espaces comme produits de processus et pratiques sociales ; elle est donc l'expression de ces différentes formes de pouvoir. Nous sommes par ailleurs d'accord avec Melé (2009: 46) pour qui il est « nécessaire de laisser ouverte la notion de territorialisation et de la considérer à la fois au sens d'identification/production d'espaces délimités, de diffusion d'une vision "territoriale" de la relation à l'espace des populations, et d'appropriation par des individus ou des collectifs d'espaces plus ou moins strictement délimités ». Ainsi, dans la mise en place d'un projet d'écotourisme dans une aire protégée, au processus de territorialisation par les acteurs locaux (le territoire tel qu'il est perçu, vécu par ces mêmes acteurs) se superposent deux autres projets de territorialisation : le premier pour des fins écologiques et dont l'espace protégé est la manifestation la plus claire, le second par le tourisme avec ses nouveaux lieux clés, ses acteurs, ses flux.

On observe en maints endroits une accélération de nouvelles constructions territoriales et une transformation des acteurs en présence. Cependant, ne bénéficiant pas du même statut, tous les acteurs ne possèdent pas le pouvoir d'opérateur ou de créateur territorial (Di Méo, 1998). La territorialisation par et pour l'écotourisme, en plus de celle qui découle de la mise en place d'aires protégées, en sont de bons exemples. Dans ce contexte, et comme le rappelle Delaney (2005: 5), il importe de savoir qui y a accès et qui en est exclu.

La conservation : territoires et acteurs

Comme le rappelle Depraz (2008: 72), « les tensions mises à jour par la création d'un espace protégé doivent être relues comme la surimposition d'une territorialité sur une autre : avant l'espace protégé, les lieux avaient déjà un sens, ils étaient partie prenante d'une représentation collective de l'espace par les populations rurales ». La matérialisation

d'un parc par un certain nombre de marqueurs (panneaux, infrastructures, etc.) délimite une nouvelle frontière, la plupart du temps sous contrôle de l'État. Cependant, ce dernier n'est plus le seul acteur à contrôler ce type de territoire. Par exemple, les grandes ONG internationales en conservation jouissent d'un pouvoir croissant depuis les années 1970. Ces organisations occupent aujourd'hui une position d'experts (autorité scientifique) qui leur permet d'orienter le débat dans ce domaine (Brockington, Duffy et Igoe, 2008). En s'appuyant sur la notion de bien commun, elles réussissent à réaliser leurs objectifs, remplaçant même l'État dans ses fonctions régaliennes, parfois au détriment des populations locales. Ce pouvoir accru des ONG en conservation vient notamment du fait qu'elles ont intégré dans leurs approches récentes les valeurs du modèle de développement dominant, s'appuyant sur le libéralisme économique et politique. Les formes de territorialisation écologique et patrimoniale suscitent par ailleurs « leurs propres formes de régulation qui visent à pérenniser les constructions correspondantes » (Debarbieux, 2006: 351). La création et le maintien d'une aire protégée s'apparentent donc à un processus de contrôle territorial, entraînant dans son sillage plusieurs formes d'exclusion.

La territorialisation par le tourisme

Le tourisme est aujourd'hui un des moyens les plus souvent utilisés pour justifier et légitimer la conservation par les aires protégées. Cependant, cette synergie écotourisme/aires protégées entraîne inévitablement des effets négatifs, tant sur l'écosystème que sur le système social dans lesquels il s'insère, que ce soit en raison des visiteurs, des infrastructures ou encore des nouveaux arrangements institutionnels qui viennent modifier les dynamiques sociopolitiques et économiques sur le terrain. Le tourisme contribue ainsi à la construction de territoires. Comme le suggère Di Méo (1998: 225), « en façonnant de véritables produits territoriaux, le tourisme moderne contribue à créer des images, mais aussi des réseaux d'infrastructures, des flux qui produisent ou reproduisent à leur tour du territoire ». Pour Boukhris (2012), l'imaginaire touristique, en favorisant l'émergence de lieux touristiques, investit l'espace géographique et participe à sa production matérielle et symbolique. On oublie souvent par ailleurs que l'écotourisme est une forme d'exploitation des ressources naturelles et que sa manifestation concrète a des impacts durables sur le territoire et sur la façon dont les collectivités locales interagissent avec leur environnement.

En s'attardant au concept de région, Saarinen (2004) propose pour sa part de considérer la destination touristique comme une unité historique qui évolue en interaction avec d'autres unités socio-spatiales à différentes échelles. Ce sont en quelque sorte des réalités socio-spatiales qui sont produites et représentées de façon spécifique. Ainsi conceptualisée – et encore davantage lorsqu'on l'associe à la notion de territoire – la destination ne peut pas être comprise comme une simple entité physique bien délimitée, à travers des divisions administratives ou des marqueurs physiques concrets. Comme le rappelle l'auteur, « *[t]he critical interpretations of representations of destinations, commodification and touristic geographies stress the need to analyse the processes and discourses by which the spaces of tourism are produced* » (Saarinen, 2004: 174).

Dans cet esprit, l'écotourisme ne peut être présenté comme un phénomène homogène. Quelle que soit son interprétation, une intervention par et pour l'écotourisme entraîne des changements qui viennent affecter, d'une part, le rapport entre les acteurs et, d'autre part, entre ces acteurs et leur environnement. Ces conditions révèlent la nature complexe des

enjeux entourant l'écotourisme et les transformations en matière d'accès et d'exclusion qu'entraîne ce type d'intervention autour des aires protégées, notamment dans les pays dits en développement (Sarrasin et Tardif, 2011).

2. MOBILISER LES NOTIONS D'ACCÈS ET D'EXCLUSION POUR COMPRENDRE LES DYNAMIQUES TERRITORIALES DE L'ÉCOTOURISME

Dans la littérature scientifique, la notion d'accès est généralement réduite à sa dimension légale et institutionnelle (par exemple Schlager et Ostrom, 1992). Dans un article paru il y a quelques années, Ribot et Peluso (2003) ont cependant proposé de conceptualiser l'accès de façon plus large et de le définir plutôt comme la capacité d'un acteur à tirer profit des ressources naturelles. Cette façon de concevoir l'accès attire l'attention sur un plus vaste répertoire de relations sociales qui peuvent contraindre ou faciliter les acteurs à tirer des bénéfices de ces ressources. Une analyse de l'accès passe ainsi par l'identification de tous les moyens par lesquels un acteur obtient, contrôle ou maintient l'accès aux ressources naturelles. Ainsi, une analyse de l'accès suggère de s'intéresser aux institutions et à la notion de propriété, mais aussi aux actions illégales, aux relations de production, au rôle joué par l'identité sociale, aux discours, etc. (Sarrasin et Tardif, 2008).

Cette conceptualisation de l'accès a été reprise récemment par Hall *et al.* (2011) dans leur ouvrage *Powers of Exclusions*. Ces auteurs utilisent la notion d'exclusion, définie comme « *the ways in which people are prevented from benefitting from things (more specifically, land)* » (Hall, Hirsh et Li, 2011: 7), afin de comprendre les transformations qui affectent l'accès à la terre en Asie du Sud-Est. Tout comme dans l'approche de Ribot et Peluso (2003), l'exclusion fait ici référence non seulement à la présence ou l'absence de droits et de règles, mais aussi à un éventail plus large de pouvoirs qui empêchent les acteurs d'accéder au foncier.

Les pouvoirs de l'exclusion

L'exclusion n'est pas un processus aléatoire non plus qu'il ne se joue à forces égales. Selon Hall *et al.* (2011), quatre principaux types de pouvoir peuvent être mobilisés en ce sens par les acteurs, ce que nous illustrerons par un projet écotouristique spécifique développé au Cambodge.

Le premier est la *régulation*, qui repose sur les règles formelles et informelles dont l'accès et l'exclusion découlent. Absente de leur approche est la notion d'illégalité développée par Ribot et Peluso (2003), qui permet à notre avis de considérer de façon plus explicite un phénomène comme le vol, par exemple. Il est également pertinent de lier leur pouvoir de régulation à la réflexion des trente dernières années sur les communaux, les institutions et la gouvernance qui insiste notamment sur les limites du rôle de l'État dans l'articulation des règles du jeu en matière de gestion des ressources naturelles. Du coup, les arrangements institutionnels ne sont pas toujours efficaces et plusieurs sources d'autorité en cette matière peuvent être en conflit, comme on l'observe dans plusieurs projets écotouristiques au Cambodge par exemple. Ces conditions sont d'autant plus difficiles à analyser et à gérer que ni les communautés ni l'État ne sont des blocs monolithiques qui parlent d'une seule et même voix.

La seconde forme de pouvoir est la *force*, considérée de façon explicite (par exemple violence physique) mais aussi implicite. Ici, l'État est le principal acteur à pouvoir utiliser

la force de façon légitime, mais pas toujours de manière à faire respecter ses propres lois. Cependant, dans le domaine de la conservation, d'autres acteurs, comme les sociétés privées ou encore les ONG, emploient aussi la force et parfois la violence pour exclure de territoires à vocation particulière (par exemple Duffy, 2010).

Le troisième pouvoir auquel les auteurs font allusion est le *marché*, notamment par le biais des prix de certains produits et services qui éclairent les dynamiques d'exclusion. Ici, la littérature sur la conservation néolibérale (par exemple Brockington, Duffy et Igoe, 2008) suggère que, loin de restreindre les activités du capitalisme, la conservation est en voie de devenir un des principaux moyens par lesquels des profits sont générés. La prolifération des projets d'écotourisme dans les aires protégées en est un bon exemple. Les acteurs du tourisme sont toujours en quête de nouveaux territoires et de produits exclusifs afin de se démarquer de la concurrence, ce que ces espaces protégés, par et pour l'écotourisme, leur procurent.

Enfin, une quatrième forme de pouvoir repose sur la *légitimation*, comprise comme la justification de ce qui est ou devrait être. Elle s'appuie sur le normatif, la moral, les discours ; ces derniers peuvent être mobilisés afin d'affirmer l'accès/l'exclusion. Comprendre les discours dominants et alternatifs en conservation, qui les formule ou les transforme, comment ils sont mobilisés ou relayés, permet d'éclairer certaines dynamiques en matière d'accès et d'exclusion dans les aires protégées à vocation écotouristique.

CONCLUSION

Étant donné que l'exclusion est inévitable, la question qui demeure peut se résumer à qui gagne et qui perd de la façon dont les frontières (au sens large) sont établies. L'accès aux ressources et les bénéfices qu'on peut en tirer sont donc différenciés et ce sont souvent les plus marginalisés qui voient leurs conditions se détériorer. Dans ces conditions et à travers un jeu d'acteurs complexe, l'écotourisme participe au projet de territorialisation dont la dimension politique demeure fragile. Cette fragilité repose principalement sur la volonté de concilier trois objectifs bien distincts : le développement économique et social (création de revenus et d'emplois), l'aménagement de l'espace pour les touristes et la protection des ressources naturelles. Ces objectifs structurent un système de tensions particulièrement instable basé sur des compromis non résolus entre intérêts divergents, voire contradictoires. Dans ce contexte, les projets de développement écotouristique proposent notamment des moyens d'ajuster ces différents niveaux d'intérêts en s'imbriquant de façon plus ou moins cohérente dans une multitude de régulations antérieures, allant des plus générales (liberté d'entreprendre, propriété privée) aux plus spécifiques (classement des sites, contrôle des risques, réglementation d'activités telles que transport, chasse, pêche, etc.). En mettant en place des dispositifs de conciliation locaux entre projets de développement, d'aménagement et de protection de l'environnement, l'écotourisme s'insère dans un dispositif d'arbitrages qui produit nécessairement des solutions déséquilibrées, c'est-à-dire des décisions qui privilégient unilatéralement un intérêt au détriment des autres. Dans ces conditions, il ne faut pas se surprendre que l'écotourisme ne puisse pas répondre systématiquement à toutes les attentes qu'il porte.

RÉFÉRENCES

- Boukhris L., 2012, « L'imaginaire touristique à l'épreuve du Costa Rica : entre "voir" et "faire" le territoire », *Via@, Les imaginaires touristiques*, 1 [en ligne <http://www.viatourismreview.net/Article2.php>]
- Brockington D., Duffy R., Igoe J., 2008, *Nature Unbound: Conservation, Capitalism and the Future of Protected Areas*, London, Routledge.
- Debarbieux B., 2006, « Prendre position : réflexions sur les ressources et les limites de la notion d'identité en géographie », *L'Espace géographique*, 4 (35), Belin, pp. 340-354.
- Delaney D., 2005, *Territory: A Short Introduction*, Malden, Wiley-Blackwell.
- Depraz S., 2008, *Géographie des espaces protégés – Genèse, principes et enjeux territoriaux*, Paris, Armand Colin.
- Di Méo G., 1998, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan.
- Duffy R., 2010, *Nature Crime - How We're Getting Conservation Wrong*, London, Yale University Press.
- Hall D., Hirsch P., Li T. M., 2011, *Powers of exclusion: Land dilemmas in Southeast Asia*, Honolulu, University of Hawaii Press.
- Melé P., 2009, « Identifier un régime de territorialité réflexive », in Vanier, M. (dir.), *Territoires, territorialité, territorialisation, Controverses et perspectives*, Presses universitaires de Rennes, pp. 45-55.
- Ribot J. C., Peluso N. L., 2003, "A Theory of Access", *Rural Sociology*, 68 (2), Wiley, pp. 153-181.
- Saarinen J., 2004, "Destinations in change": The transformation process of tourist destinations", *Tourist Studies*, 4 (2), Sage Publications, pp. 161-179.
- Sarrasin B., Tardif J., 2011, « Économie politique de l'écotourisme au Cambodge : de la conservation des ressources naturelles à la croissance économique », in Breton, J.-M. (dir.), *Tourisme durable et patri-moines. Une dialectique développementale ?*, Paris, Karthala-CREJETA, pp. 271-288.
- Sarrasin B., Tardif J., 2008, « L'économie politique des aires protégées en Russie. Le développement de l'écotourisme au lac Baïkal », in Lequin, M., Sarrasin, B. (dir.), *Tourisme et territoires forestiers. Vers de nouvelles perspectives de mise en valeur*, Presses de l'Université du Québec, pp. 83-110.
- Schlager E., Ostrom E., 1992, "Property-Rights Regimes and Natural Resources: A Conceptual Analysis", *Land Economics*, 68 (3), University of Wisconsin Press, pp. 249-262.

LES AUTEURS

Jonathan Tardif

Département de géographie
Université de Montréal
jonathan.tardif.1@umontreal.ca

Bruno Sarrasin

Département d'études urbaines
et touristiques
Université du Québec à
Montréal
sarrasin.bruno@uqam.ca

L'image du Monde après la crise, à travers une analyse diachronique des préférences résidentielles par des étudiants turcs (2008-2013)

AUTEUR

Étienne TOUREILLE

RÉSUMÉ

La crise économique mondiale est aujourd'hui considérée comme l'un des éléments marquants de cette dernière décennie. Les grandes puissances économiques de l'aire post-soviétique se sont trouvées ébranlées quant à leur place sur l'échiquier mondial. Cet état de fait semble désormais acquis (le G20 se substitue au G8, par exemple). Mais du point de vue des populations, ces grandes puissances sont-elles en phase de perdre de leur prestige ? Un pays tel que la Grèce a-t-il vu son image ternie par les affres de la crise économique ? Il sera ici question de présenter des résultats originaux issus de deux enquêtes menées en Turquie avant et après l'apparition de la crise (hiver 2008 et printemps 2013) auprès de 1 400 étudiants de licence. Dans le cas spécifique de la Turquie, puissance émergente située « aux portes de l'Europe », l'attractivité de l'Europe se trouve-t-elle diminuée dans les représentations mentales au bénéfice de nouveaux pôles d'attractivité (BRICS) ? Plus généralement, cette analyse diachronique tente de dissocier les éléments structurels et conjoncturels dans l'évolution des représentations du monde actuel.

MOTS CLÉS

Représentations, Turquie, étudiants, analyse diachronique, crise économique, inertie

ABSTRACT

The world economic crisis is now seen as one of the major events in the past decade. The great post-soviet economic powers are challenged regarding their influence on the world geopolitical context. This observation is now an evidence for the little group of experts dealing with this issues (the G8 is replaced by the G20). But from the point of view of the population representations, are these countries losing their prestige? Regarding the consequences of the crisis in Greece for instance, is this country declining in the minds? We will present some original results coming from the treatment of two surveys conducted before and after the rising of the crisis (in winter 2008 and spring 2013), with 1,400 undergraduate students. In the specific case of Turkey, emerging power "at the gates of Europe", our issue is to know if the importance of Europe in minds is declining to the benefit of new attractive centres (BRICS). Furthermore, this diachronic analysis attempts to distinguish the structural elements from the short-term ones in the representations of the current world.

KEYWORDS

Representations, Turkey, students, diachronic analysis, economic crisis, inertia

INTRODUCTION

La question de l'impact de la crise économique mondiale sur le processus de régionalisation européen est aujourd'hui un élément central dans les études régionales européennes. L'objet de cette communication est d'utiliser la crise comme fil directeur pour

cerner les changements dans les représentations mentales des étudiants turcs. Plus largement, c'est la question de la perception du changement dans une logique *bottom-up* qui sera ici posée à travers une perspective diachronique (« avant » et « après » la crise). Pour cela, cette démonstration reposera sur la comparaison des résultats d'une enquête originale, menée au printemps 2013 dans le cadre de notre thèse de doctorat, avec une enquête menée durant l'hiver 2008, déjà largement exploitée dans le champ des études européennes : l'enquête EuroBroadMap (FP7 de la Commission européenne, Didelon *et al.*, 2011).

Ce travail se situe dans le champ des études régionales européennes en adoptant une posture volontairement décentrée. En effet, l'objectif de ce travail est de recueillir des informations sur la perception de l'Europe relativement au reste du monde, du point de vue d'une population généralement considérée comme extra-européenne. Les relations entre la Turquie et l'Europe se sont forgées dans le temps long (Pérouse, 2004 ; Yerasimos, 2005 ; Akçali et Perinçek, 2009) ou tout du moins sur le moyen terme, si l'on ne retient que la problématique de l'intégration à l'Union européenne, dont les derniers avatars n'allaient pas vraiment dans le sens d'un rapprochement (campagne contre l'adhésion de la Turquie à partir de 2004, notamment en France, Cautrès et Monceau, 2011). L'impact d'un phénomène exogène, tel que les conséquences de la crise économique en Europe depuis la fin des années 2000, est-il susceptible d'influencer les représentations que les étudiants de licence turcs se font de l'Europe et du monde ? Ou bien les représentations dominantes, structurées par des phénomènes inscrits dans des temporalités plus longues, sont-elles avant tout caractérisées par leur inertie et le caractère limité et situé des changements les plus notoires ? En effet, il n'est pas improbable que nous ayons tendance à surévaluer l'influence de la crise au détriment d'autres facteurs plus prégnants dans les représentations que les étudiants ont du monde. Des événements plus violents, ou qui ont tout du moins davantage d'impact sur les représentations globales médiatisées (guerre, famine, etc.), sont peut-être les véritables acteurs du changement sur le temps court.

1. L'INERTIE DES STRUCTURES MENTALES DES ÉTUDIANTS TURCS DANS LE TEMPS COURT

Les représentations des étudiants turcs en 2008 : une Europe attractive face à un arc des conflits répulsif

Avant d'aborder la question des changements (ou de l'absence de changement), il est nécessaire de présenter rapidement le contexte de questionnement. Les deux enquêtes ont été menées auprès d'étudiants de manière auto-administrée. Parmi les questions, les deux questions ouvertes suivantes étaient posées aux étudiants : « à l'exception des villes du/des pays dont vous avez actuellement la nationalité, citez jusqu'à 5 pays pour chacune des questions suivantes : où aimeriez-vous vivre dans un avenir proche ? Où n'aimeriez-vous pas vivre dans un avenir proche » (Didelon *et al.*, 2011). Les réponses peuvent être analysées selon deux dimensions :

– le poids relatif des différents pays cités dans l'ensemble des citations, qui montre l'importance d'un pays donné, qu'il soit cité de manière positive ou négative, dans l'univers mental de la population considérée (*Ibid.*). C'est en quelque sorte un indicateur de la « connaissance » du pays chez les étudiants. Il est calculé par simple somme des occurrences du pays sur le total des répondants. On observe sur le graphique 1, en abscisse, le poids relatif de chacun des pays (Emeç *et al.*, 2011). Les pays les plus fréquemment

cités pour l'enquête de 2008, sont les États-Unis, l'Italie ou encore l'Iran et l'Iraq qui sont évoqués par plus de la moitié des étudiants.

– le sentiment dominant d'une population à l'égard d'un pays donné peut être abordé à travers un indicateur d'asymétrie classique, comme le rapport entre le nombre de citations « positives » (réponses à la question : « où aimeriez-vous vivre dans un avenir proche ») et négatives (réponses à la question : « où n'aimeriez-vous pas vivre dans un avenir proche ») (Didelon *et al.*, 2011) Le sentiment dominant des étudiants turcs à l'égard des pays est représenté en ordonnée sur la figure 1.

La mise en relation de ces deux indicateurs, connaissance et asymétrie, permet d'identifier (cadran supérieur droit) un premier groupe de pays très cités et attractifs en 2008 : l'Italie (le plus attractif), suivi de la Grande-Bretagne, la France et l'Espagne, qui s'oppose (cadran inférieur droit) à un groupe de pays également cités mais négativement perçus par les étudiants (Iraq, Iran, Israël, Afghanistan, Syrie, Arménie). Il est possible d'identifier un pôle d'attractivité majeur centré sur quelques pays d'Europe occidentale, qui s'oppose à un pôle répulsif centré sur l'arc des conflits (avec quelques spécificités régionales, comme l'Arménie). Par ailleurs, on remarque que certains pays souvent cités (États-Unis, Allemagne, Égypte) sont faiblement positivement perçus, quand d'autres sont faiblement négativement perçus (Chine, Russie, Grèce, Arabie saoudite) : il s'agit de pays dont la perception est contrastée entre les étudiants turcs.

Un constat de stabilité : une inertie signe de représentations inscrites dans le temps long

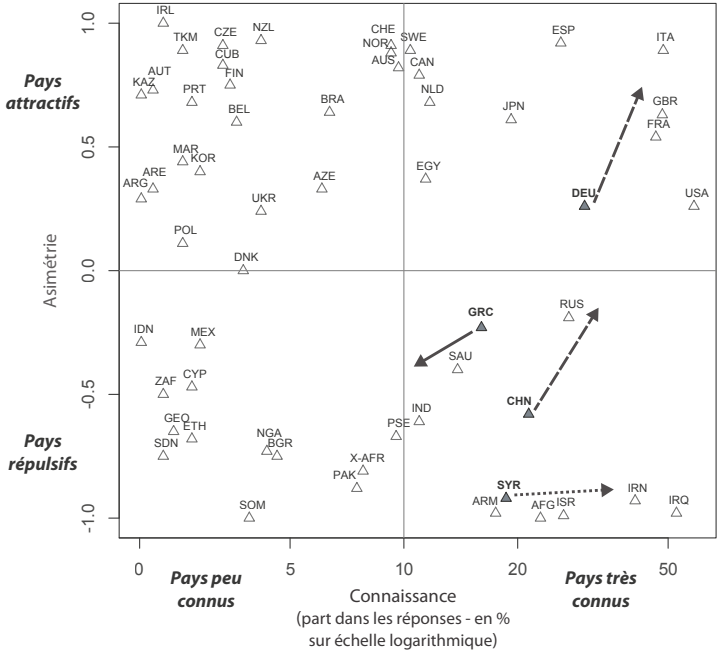
La comparaison des résultats provisoires ¹ de la nouvelle enquête de 2013 avec ceux de l'enquête de 2008, exposés précédemment, révèle une remarquable stabilité des principales structures organisant l'espace mental des étudiants turcs dans le court terme. En effet, dans l'intervalle de cinq ans, nous ne notons pas de basculement ou d'inversion dans la position des pays considérés (peu de passages d'un cadran à l'autre) : les pays qui étaient les plus attractifs en 2008 demeurent les plus attractifs en 2013, il en est de même pour les pays les plus répulsifs. Relativement peu de pays évoqués en 2008 ont disparu de l'univers mental des étudiants turcs en 2013, tout comme peu de nouveaux pays sont apparus.

Sur la base de ces résultats provisoires, on constate une inertie des représentations des étudiants turcs sur le court terme. Les représentations du monde étant le produit de phénomènes situés à diverses échelles de temporalité, l'influence des phénomènes conjoncturels semble minime : malgré la crise, les pays d'Europe occidentale, tout comme les autres centres historiques des « Nord(s) » (Japon, Canada, Australie), se maintiennent en tête des pays attractifs, quand les États-Unis continuent d'être le pays le plus cité. Les représentations des étudiants semblent évoluer lentement, ce qui suggère l'importance de l'inertie de ces représentations et renforce l'importance du temps long (facteurs historiques, culturels, stéréotypes – Tolan, 1998) et du moyen terme (facteurs politiques, tels que le processus d'intégration européenne) dans l'analyse de ces représentations. Une analyse plus détaillée semble montrer des processus distinguant quelques évolutions ciblées, certaines issues de la crise, une d'un aléa spécifique : la crise syrienne.

¹ Pour la partie 2013, il s'agit de résultats provisoires concernant les réponses d'étudiants inscrits en licence d'économie à Erzurum et en ingénierie à Izmir, soit 107 étudiants. Une version définitive du graphique, montrant les tendances de l'ensemble des pays sera présentée lors du colloque du CIST.

Figure 1. Quelques exemples de tendances observées

Des trajectoires divergentes: évolutions différenciées issues de la crise économique et aléas politique



ITA
△ Situation du pays
en 2008 *
n = 734

SYR
▲ Cas étudié dans la
présentation

* note: les pays cités par moins de
14 étudiants ne figurent pas sur le
graphique.



Pays dont l'attractivité et
la connaissance augmente



Pays dont la connaissance
augmente mais dont
l'attractivité reste stable



Pays dont l'attractivité et
la connaissance diminuent

Tendance observée
(résultats provisoires¹)
n = 107

2. LES CHANGEMENTS DANS LES REPRÉSENTATIONS DOMINANTES DES ÉTUDIANTS TURCS ENTRE 2008 ET 2013 : ALÉAS OU ÉVOLUTIONS ?

Les trajectoires des grands pays européens : l'impact de la crise ?

S'ils restent relativement stables en termes de connaissance, on peut néanmoins observer certaines divergences de trajectoire dans le temps entre différents pays européens. Nous avons représenté sur le graphique (figure 1) quelques exemples d'évolutions notoires dans nos résultats provisoires. On note par exemple qu'un pays comme la Grèce, à la perception négative contrastée, a tendance à voir son attractivité diminuer entre les deux moments d'observation. À l'inverse, un pays comme l'Allemagne a tendance à voir son attractivité progresser positivement pour se rapprocher du groupe des pays les plus attractifs. Notons que ces changements dans l'évaluation de ces pays s'accompagne d'une tendance similaire relativement au nombre d'occurrences, l'Allemagne voyant son nombre d'occurrences augmenter quand celui de la Grèce diminue. Il est donc possible de voir ici l'impact de la médiatisation de la crise en Europe sur l'image que les étudiants turcs ont de ces pays, la détérioration des conditions de vie et de l'État grec n'ayant pas échappé à ces derniers, comme par ailleurs le renforcement de l'hégémonie économique de l'Allemagne dans le contexte de crise. Ces évolutions restant néanmoins limitées, on peut retenir deux hypothèses sur cette faible évolution des profils après la crise : la première est celle du phénomène d'inertie déjà évoqué précédemment (les représentations évoluent lentement malgré la détérioration de l'environnement social et économique d'un pays par exemple), la deuxième (qui n'est sans doute pas indépendante de la précédente) peut être liée au fait que seul un nombre limité d'étudiants prend en considération le facteur économique pour répondre à des questions sur leurs préférences résidentielles (priviliégiant d'autres critères : le climat, l'offre universitaire, l'offre touristique...).

La trajectoire de la Chine, dont l'attractivité, comme l'Allemagne, a tendance à s'accroître entre 2008 et 2013, soulève un problème de fond sur la place relative des pays européens dans le monde. En effet, même si la Chine semble encore être un pays dont la perception est contrastée ou négative, le fait qu'il ait tendance à voir sa proportion d'occurrences positives augmenter suggère que les étudiants ont pris acte de l'émergence de ce pays comme un nouveau centre majeur à l'échelle de l'économie Monde. Si l'Europe continue à être un pôle attractif du fait de sa proximité et de l'ancienneté des relations avec la Turquie, la place croissante d'une puissance émergente comme la Chine suggère que les pays européens doivent faire face à une concurrence de plus en plus sérieuse. Peut-être que l'Europe et l'Amérique du Nord ne seront plus à moyen terme l'horizon majoritaire pour les étudiants turcs. Vu de l'extérieur, le « déclin de l'Europe » (Demangeon, 1920) doit se comprendre relativement aux nouvelles polarités dans l'espace mondial.

La crise syrienne : une crise majeure aux frontières de la Turquie

L'augmentation remarquable du nombre d'occurrences concernant la Syrie est, quant à elle, incontestablement liée à l'apparition de la crise syrienne entre les deux moments d'enquête. On note néanmoins que cette évolution ne s'accompagne pas d'une détérioration de son image, dans la mesure où ce pays était déjà très négativement perçu par l'ensemble des étudiants en 2008. En 2013, la Syrie était déjà dans une situation de guerre civile depuis plusieurs mois. La situation de crise majeure dans ce pays a donc très probablement conduit un nombre plus important d'étudiants à mentionner ce pays négativement. L'importance de la place de la Syrie en situation de crise est probablement liée

à un effet de proximité, dans la mesure où la Turquie partage une frontière avec ce pays (Kurdistan) et qu'elle est impliquée dans la résolution de ce conflit. Par ailleurs, nombre de réfugiés et d'activistes politiques opposés au régime de Bashar El Assad séjournent en Turquie, ce qui renforce l'hypothèse d'une visibilité particulière de la question syrienne en Turquie. Un questionnement sur les modalités de transfert des occurrences négatives pourra être évoqué. Lorsque l'on remarque que des pays comme l'Arménie et la Grèce se voient de moins en moins cités comme pays négativement perçus, on est en droit de se demander si nous ne sommes pas face à un report des citations de ces pays au profit de la Syrie, perçue alors comme un pays répulsif beaucoup plus évident dans l'univers mental des étudiants turcs qu'en 2008 (dans le cas d'un nombre de réponses limité à cinq).

CONCLUSION

Au regard des éléments à notre disposition, la comparaison des situations en 2008 et en 2013 montre avant tout une grande stabilité d'ensemble dans les représentations agrégées des étudiants turcs : l'Europe, comme l'Amérique du Nord, restent des espaces attractifs, structurant leurs représentations du Monde, alors que l'arc des conflits se maintient comme une région massivement répulsive. Les changements dans les représentations concernent des cas relativement spécifiques, qui peuvent s'expliquer par des perceptions différentes des évolutions issues de la crise économique (augmentation du nombre d'occurrences positives concernant l'Allemagne contre une chute du nombre d'occurrences d'un pays comme la Grèce) ou d'aléas (cas de la crise syrienne). Même si l'influence de la crise économique semble conduire à des divergences entre des pays « épargnés », d'autres « renforcés » et d'autres plus durement touchés par cette dernière, elle ne semble pas conduire à des changements majeurs. Ceci peut s'expliquer par l'inertie des représentations dominantes (construites dans une large partie dans le temps long) et par la faible prise en compte des critères économiques dans les évaluations que font les étudiants des pays européens, aux caractéristiques socio-économiques toujours attractives comparativement au contexte régional de la Turquie. À l'inverse, les aléas majeurs, tels que la crise syrienne connotée des images de violence combinée à sa proximité géographique, semblent conduire à une hypertrophie de la place de ce pays dans l'univers mental des étudiants turcs.

RÉFÉRENCES

- Akçali E., Perinçik M., 2009, "Kemalist Eurasianism: An Emerging Geopolitical Discourse in Turkey", *Geopolitics*, n° 14, London, Frank Cass, pp. 550-569.
- Cautrès B., Monceau N., 2011, *La Turquie en Europe. L'opinion des Européens et des Turcs*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Demangeon A., 1920, *Le Déclin de l'Europe*, Paris, Payot.
- Didelon C., de Ruffray S., Grasland C., 2011, *Mental maps of students*, Deliverable of the EuroBroadMap Survey for the FP7 Framework of the European Commission [online <http://www.eurobroadmap.eu>].
- Emeç H., Bingöl P., Kumpul-Guler B., Zengingönül O., Kirkpınar N., 2011, "Comparative Geographical Perception of World Analysis Between Turkish and Azerbaijani Students", actes de la conférence de clôture du projet FP7 EuroBroadMap Vision of Europe in the World *Europe seen from here and elsewhere*, Rouen, 1-2 décembre 2011, pp. 89-93.
- Pérouse J.-F., 2004, « La Turquie est-elle intégrable ? Quelques réflexions sur des frontières de part et d'autre imaginées », *Outre Terre*, n° 7, vol. 2004-2, Presses universitaires de Marne-la-Vallée, pp. 355-374.

Tolan B., 1998, « Désigner l'autre : recherche sur les stéréotypes », in Bazin M., Kançal S., Perez R., Thobie J. (dir.), *La Turquie entre trois Mondes*, Paris, L'Harmattan, pp. 47-59.
Yerasimos S., 2005, « L'Europe vue de la Turquie », *Hérodote*, n° 118, vol. 2005-3, Paris, La Découverte, pp. 68-81.

L'AUTEUR

Étienne Touaille

Géographie-cités

Université Paris Diderot

etienne.touaille@gmail.com

La « disparition de Tuvalu » : analyse des discours autour d'une mise sur l'agenda

AUTEUR

Damien VALLOT

RÉSUMÉ

Cette communication propose d'analyser l'émergence des différents discours sur la potentielle disparition du territoire de Tuvalu au regard de l'analyse des politiques publiques et de la théorie de la mise sur l'agenda. Nous nous intéresserons à la production des discours scientifiques et leurs traductions dans les champs médiatiques et politiques. Le cas de Tuvalu est analysé à plusieurs échelles, que ce soit au niveau international (arènes onusiennes, champ de la recherche universitaire) ou bien régional (dans ses relations avec la Nouvelle-Zélande en termes de politiques d'aide ou de migration). L'enjeu est de montrer le territoire comme un objet de formulation de scénarios et de prises de position au sein d'un espace concurrentiel. On soulignera ainsi les différentes stratégies et préoccupations annexes des acteurs qui peuvent utiliser la puissance symbolique forte du territoire pour la défense de certains intérêts particuliers.

MOTS CLÉS

Mise sur agenda, élévation du niveau marin, Tuvalu, discours, scénarios, atoll

ABSTRACT

This paper offers to briefly analyse the emergence of various discourses on the possible disappearing of the territory of the small island State of Tuvalu (due to climate change and sea level rise) with the use of the theory of public policies and the concept of agenda setting. It will focus on the production of scientific discourses and their translation in the media and political fields. The case of Tuvalu is analysed at various scales, whether at the international level (such as UN arenas and academic research field) or at the regional level (bilateral relation with New Zealand regarding aid or migration policies). The goal is to understand the territory as an object of formulation of scenarios and of stands in a competitive space. Thus, the various strategies and other preoccupations of stakeholders, using the symbolic power of the territory, will be highlighted.

KEYWORDS

Agenda setting, sea level rise, Tuvalu, discourses, scenarios, atoll

INTRODUCTION

Souvent présentés comme des réfugiés en devenir, dont le territoire est menacé par l'élévation du niveau marin, les habitants de Tuvalu (État atoll du Pacifique) servent d'illustration aux impacts humains du changement climatique dans de nombreux discours. Le traitement médiatique de la perspective d'une disparition de Tuvalu a ainsi été décuplé depuis une vingtaine d'années (Gemenne, 2010). En science politique, le territoire s'analyse comme un construit politique et social, c'est-à-dire comme le résultat d'une tentative faite par un individu ou un groupe d'affecter, de régir des peuples et des nations sur une aire géographique (Sack, 1983). Le territoire est ainsi étroitement lié à la nation, à son administration par un gouvernement, à l'action de celui-ci sur ses citoyens, à la représentation qu'ils se font de leur identité et à leur reconnaissance sur la scène internationale. La dégradation

irréversible d'un territoire devenu inhabitable ou la disparition de celui-ci induirait des perturbations majeures pour sa population. Dans le cas de Tuvalu, la faible surface habitable et la vulnérabilité de la quasi-totalité du territoire impliquent deux caractéristiques singulières, dans l'hypothèse d'une migration : celle-ci concernerait l'ensemble de la population et serait *de facto* transnationale, sans possibilité de retour. La possibilité pour cet État de perdre son territoire et de se retrouver avec une population en exil fait s'interroger sur sa capacité à se relocaliser et à rester souverain. Nombreux sont ceux qui imaginent alors le scénario d'une nation contrainte de quitter son foyer en raison de sa disparition. Cette communication, en se basant sur un travail de terrain de 6 mois à Tuvalu et en Nouvelle-Zélande, propose un début d'analyse critique de l'émergence de ces discours et de leur mise à l'agenda.

1. REVUE DE LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE

À son indépendance, en 1978, le micro État de Tuvalu a suscité l'intérêt de peu de journalistes, politiques ou universitaires si ce n'est pour théoriser sur ses capacités limitées de développement (Goldsmith, 2005). Depuis les années 90, un nouveau type de discours émerge dans le sillage de la prise en compte du réchauffement planétaire : celui de sa possible submersion. Cette vision a été accentuée dans les années 2000 jusqu'à servir de symbole empathique dans la volonté de pousser à la signature d'un accord contraignant sur la limitation du rejet de gaz à effet de serre (GES) à Copenhague en 2009. La littérature scientifique est abondante en ce qui concerne « les migrants climatiques » (Gemenne, 2009) et elle commence également à se développer sur la question plus particulière du devenir des États atolls menacés par l'élévation du niveau marin.

- Certains auteurs réfléchissent à une protection juridique des populations menacées ; c'est notamment le cas en droit avec le débat concernant la définition du statut juridique des personnes qui migrent en raison d'une dégradation de leur environnement (Cournil, 2006 ; Rayfuse, 2010 ; Kälin, 2010 ; McAnaney, 2012 ; Gerrard et Wannier, 2013) et la tentation de parler de futurs « apatrides du climat » (HCR, OIM et NRC, 2009 ; Lallemand, 2009 ; Kälin, 2010 ; Piguët, 2010 ; Barden, 2011).
- D'autres étudient la capacité à conserver sa souveraineté et perdurer malgré une perte du territoire (McAdam, 2010a et 2010b ; Yamamoto et Esteban, 2010 et 2011).
- Une partie commence à réfléchir à l'historique, à l'évolution et à la mise à l'agenda de la thématique (Di Piazza, Kempf et Pearthree, 2007 ; Morrissey, 2009 ; Cambrézy et Lassailly-Jacob, 2010 ; Ollitrault, 2010 ; Cournil, 2011 ; Piguët, 2012).
- Enfin de nombreux auteurs cherchent à relativiser les propos théoriques et les discours fantasmés par une analyse plus empirique et des enquêtes de terrains (Mortreux et Barnett, 2009 ; Barnett et Webber, 2010a et 2010b ; Gemenne, 2010 ; Farbotko, 2010 ; McAdam, 2012 ; Mayer, 2011 ; Farbotko et Lazrus, 2012 ; Florémont, 2012 ; Smith, 2013 ; Bettini, 2013).

2. LA MISE SUR L'AGENDA

La notion de mise sur l'agenda permet, dans une première acception, de concevoir d'un point de vue analytique l'émergence de problèmes dans l'espace public ou politique, problèmes qui étaient jusqu'alors cantonnés à l'espace privé ou dus à une causalité naturelle fataliste et dont les autorités légitimes ne considéraient pas qu'ils étaient de leur ressort. Cependant, l'analyse de la mise à l'agenda ne se limite pas à une simple procédure d'inscription à l'ordre du jour. En effet, les notions d'*agenda-building* ou d'*agenda-setting* traduisent bien la dimension construite des problèmes publics. La prise en considération d'un problème renvoie à des luttes pour la définition de ce problème et la

perception de celui-ci (Garraud, 1990 ; Muller, 2013 ; Padioleau, 1982). Différents acteurs publics et privés, locaux ou internationaux, spécialistes ou profanes, participent par leurs formulations des enjeux du problème, au processus d'émergence et de qualification de celui-ci. L'enjeu ici est donc dans une approche séquentielle de classer les acteurs, de clarifier leurs positions respectives et de présenter leurs stratégies vis-à-vis de la mise à l'agenda du problème. Dans son ouvrage *Forêts tropicales, jungle internationale*, Marie-Claude Smouts analyse la construction de la forêt équatoriale en tant qu'objet politique international par la mise à l'agenda. Par une démarche analogue, il est possible de considérer la mise à l'agenda international du problème de la disparition du territoire de Tuvalu et de la migration de sa population en Nouvelle-Zélande grâce à la politique migratoire de la *Pacific Access Category* (PAC). Il convient de distinguer les différentes étapes du processus en s'inspirant des travaux de Charles O. Jones sur l'approche séquentielle des politiques publiques (Jones, 1970). Tout d'abord, une coalition identifie un problème. Elle constate un écart entre ce qui est (ou va être) et ce qui serait souhaitable. Elle qualifie ensuite ce problème comme relevant de la responsabilité d'un ou plusieurs acteurs. Elle tente alors de faire entrer le problème dans le mécanisme de consultation et de décision sur la scène internationale. Enfin, l'intervention des acteurs politiques est attendue avec toutes les options possibles, y compris celle de ne rien faire.

Dans le cas présent, les travaux scientifiques, rassemblés et synthétisés par le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), sont au départ du processus puisqu'ils ont détecté l'existence d'un risque d'altération majeure, voire de disparition du territoire de Tuvalu. Des études sont menées et le débat s'instaure entre experts. La nature du risque décelé rejoint des sujets de préoccupation connexes (Smouts, 2001) mobilisant déjà des acteurs engagés dans une lutte qui a pour enjeu le changement climatique. Ceux-ci s'emparent alors du nouveau thème et l'interprètent de façon à conforter leur opinion présente et les positions déjà prises dans les domaines voisins, tels que le *lobbying* pour la signature d'un accord contraignant sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. De même, les questions des droits de l'homme sont introduites dans la discussion sur l'avenir des populations menacées de déterritorialisation (McAdam, 2010a). On observe ainsi l'utilisation d'un répertoire connu pour aborder une question inédite. Des événements déclencheurs, comme les inondations importantes survenues à Tuvalu, attirent l'attention du public et des médias. Des entrepreneurs politiques, selon la terminologie de Kingdon, entrent également en scène. Celui-ci les définit comme un « ensemble composite de personnalités, d'associations ou de groupes d'intérêt qui mobilisent des ressources et mettent en œuvre des stratégies, les uns pour amener les responsables politiques à se saisir collectivement de cette question nouvelle, les autres pour les convaincre de n'en rien faire » (Kingdon, 2002). Par exemple, Ian Fry, négociateur pour Tuvalu, et Enele Sopoaga, ancien représentant permanent de Tuvalu aux Nations Unies et actuel premier ministre, ont eu la possibilité de s'exprimer lors des conférences des parties de la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, recevant ainsi une exposition médiatique importante. Ceci illustre les propos de Marie-Claude Smouts qui note que « les organisations internationales et particulièrement l'ONU canalisent le processus, mais en partie seulement. Ces organisations offrent aux entrepreneurs politiques des tribunes, des cadres où faire discuter les parties prenantes, des instances de légitimation » (Smouts, 2001). Elle ajoute que « si la construction d'un problème d'environnement en objet politique d'intérêt mondial est réussie, quantité de réseaux et d'organisations publiques et privées s'en emparent ». Les lieux et les thèmes de la négociation s'éparpillent

et des rivalités s'instaurent autour de la façon dont il convient d'aborder le problème et d'y répondre. L'instantanéité de l'information et la mondialisation des échanges ont permis un jeu de plus en plus ouvert, où des acteurs, nombreux et variés, interviennent pour apporter leur perception et leur interprétation. Il existe ainsi une prolifération d'articles de presse, de documentaires, de reportages et de travaux de recherche sur Tuvalu, chacun avec un angle d'approche particulier et des évaluations différentes du problème.

Cette multiplication des discours contribue à la complexification de la perception d'un risque dont les enjeux évoluent en même temps que la connaissance. La nature de la mise sur agenda est cognitive selon Padioleau. Il explique ainsi que les problématiques de l'agenda politique traduisent, de façon continue, des opérations de construction et reconstruction symboliques. Les acteurs, qui portent un intérêt aux questions débattues, les reformulent en fonction de leurs connaissances du problème, de leur perception de celui-ci, de leurs intérêts et des enjeux nouveaux que peuvent introduire d'autres acteurs. À la suite de cette idée, il est possible d'avancer l'hypothèse que, dans le cas du risque de disparition du territoire de Tuvalu et de la question du devenir de sa souveraineté, les discours tendent à se stabiliser mais sont encore conditionnés par l'évolution des connaissances. Actuellement, les différents entrepreneurs politiques de ce débat sont en compétition sur des scénarios. Ces scénarios sont des formulations, plus ou moins rigoureuses et justifiées, d'une réalité future possible (souhaitable ou non). Les différents scénarios au sein des discours recoupent deux dimensions : celle de la construction du problème et celle de la formulation des conséquences, puis de la proposition de solutions. Cette dernière dimension des scénarios semble regrouper une description probabiliste de ce qui « risque d'arriver » et une formulation de ce qui « serait souhaitable ».

3. SCÉNARIOS ET DISCOURS

Un travail chronologique permet d'observer et de comprendre l'émergence du discours dans un champ scientifique et le travail de traduction de celui-ci pour porter des enjeux précis dans d'autres champs (militant, médiatique, politique) et à des échelles différentes (internationale, transnationale et nationale). Par « discours » sur le risque de disparition du territoire d'un État, il est fait référence à la formulation de déclarations, ainsi qu'à l'écriture d'articles, sur les risques d'importantes dégradations et de submersions des atolls de Tuvalu. Au sein de ces discours, nous pouvons identifier différents « scénarios » qui sont des descriptions de situations futures possibles :

- Scénarios des experts de l'évaluation de la dégradation :
 - Des connaissances théoriques et des mesures empiriques permettent d'identifier des formes de dégradation (élévation du niveau marin, érosion, onde de tempête, salinisation du sous-sol...)
 - Les scientifiques font évoluer les variables selon des modèles probabilistes ;
 - Les conclusions permettent de dresser plusieurs scénarios en fonction de la variation des facteurs.
- Scénarios des experts des impacts humains :
 - Les spécialistes croisent les informations entre les différents scénarios précédents vulgarisés et les cadres juridiques nationaux ou internationaux existants ou à inventer, mais également avec les connaissances accumulées sur les schèmes migratoires et les caractéristiques socioculturelles des populations ;
 - Les conclusions permettent de dresser plusieurs scénarios d'adaptation possible en fonction du premier type de scénario retenu.

Les ONG s'appuient sur ces scénarios pour formuler des discours sur le problème de la disparition du territoire. On peut identifier des discours d'alerte (« Tuvalu va disparaître »), de condamnation (« Les principaux émetteurs de CO² sont responsables du réchauffement climatique, ils sont donc responsables de la disparition de Tuvalu »), de proposition de solutions (« Il faut réduire les émissions de CO² pour éviter la disparition de Tuvalu. Si Tuvalu disparaît, il faut que d'autres États acceptent d'accueillir sa population »). Les activistes politisent le problème. Brandir la menace d'une disparition d'un État « innocent », car peu développé et donc peu émetteur de CO², illustre une forme d'injustice du changement climatique et permet d'inciter les gouvernements à agir pour diminuer leurs émissions et aider techniquement ou financièrement les pays les plus vulnérables.

De la même manière, le traitement médiatique de la menace d'une submersion de ces îles montre une mise en récit hautement symbolique. Il s'agit d'une tendance que Carol Farbotko et François Gemenne pointent du doigt dans leur critique de la rhétorique du « canari dans la mine » (Farbotko, 2010 ; Gemenne, 2010). Les médias peuvent accentuer volontairement le caractère dramatique de la situation par le choix des images et des témoignages qu'ils vont diffuser. L'État atoll de Tuvalu a une image construite dans les médias occidentaux. Sa mention dans des articles de presse, des documentaires ou des romans fait référence à un paradis en péril, en marge de la société dont les excès vont le menacer de disparition¹. Ses habitants sont donc représentés comme étant en harmonie avec la nature et comme étant les injustes victimes de l'action indirecte du reste du monde (Farbotko et Lazrus, 2012). Les discours médiatiques concluent régulièrement sur leur seule échappatoire possible : la migration en Nouvelle-Zélande grâce à la PAC. Cette analyse de la part de nombreux journalistes illustre une méconnaissance du Pacifique et de ses schèmes migratoires. La construction, voire la redéfinition identitaire en tant que victime, de la population de Tuvalu dans les discours médiatiques peut traduire une relation de domination entre des espaces centraux, car importants d'un point de vue économique ou politique, et des espaces perçus comme marginaux et faibles. De même, l'énonciation juxtaposée des problèmes environnementaux liés à l'élévation du niveau marin et les migrations de Tuvaluans en Nouvelle-Zélande grâce à la PAC renforce la confusion entre cette politique migratoire et le changement climatique, confusion que le gouvernement néo-zélandais cherche à dissiper.

CONCLUSION

Les autorités néo-zélandaises mettent en œuvre une stratégie d'évitement du problème. En effet, même si elles reconnaissent la gravité de la situation à Tuvalu en raison du changement climatique et réaffirment « l'engagement de long terme de la Nouvelle-Zélande et ses liens avec la région [Pacifique] » (New Zealand Government Ministry of

1 Une simple recherche permet d'observer les associations du terme « paradis » avec un autre terme du champ lexical de la disparition dans des reportages pour la télévision. En France, nous pouvons citer l'exemple du documentaire *Paradis perdus – les derniers jours de Tuvalu*, réalisé par Frédéric Castaignède en 2005 pour Arte France et les Auteurs associés, ou bien la série de petits reportages intitulée *Paradis en sursis*, réalisée par Morad Aït-Habbouche, Hervé Corbière, Thierry Pasquet et Claire-Lise Fossat en 2007 pour France 5, France Télévisions. De même, l'ouvrage de l'écrivain-journaliste Julien Blanc-Gras sur les îles Kiribati, paru en 2013 aux éditions du diable Vauvert, s'intitule *Paradis (avant liquidation)*. Enfin, nous pouvons citer l'exemple de cet article paru dans *Le Monde* du 5 septembre 2013, intitulé « Les habitants des atolls poussés à l'exil par la montée des eaux », dont le premier paragraphe énonce que « Leurs émissions de gaz à effet de serre sont minimes, mais elles figurent parmi les victimes les plus tangibles du changement climatique ».

Foreign Affairs and Trade, 2009), elles nient tout lien entre leur politique migratoire et le problème environnemental. Elles ne nient pas le problème en soi, mais n'y apportent pas de réponses non plus, tout en ne précisant pas si elles y apporteront une réponse un jour. Elles se cantonnent pour l'instant à réexpliquer régulièrement les raisons économiques et culturelles de leur politique migratoire avec les États du Pacifique Sud et usent de la définition classique du réfugié, tel que défini par la Convention de Genève, pour se justifier de la non-reconnaissance d'un nouveau statut. Cette position passive leur permet d'éviter toute prise de position trop tranchée qui demanderait une justification et pourrait porter préjudice à l'image de la Nouvelle-Zélande, dont la politique migratoire met justement en avant la tradition d'accueil des réfugiés politiques sur son territoire. Les amalgames des discours médiatiques et les tentatives de qualifications politiques des discours militants sur la PAC, loin d'infléchir la position du gouvernement néo-zélandais, vont justement lui fournir la possibilité d'échapper à la prise de décisions en lui permettant de focaliser ses réponses sur les erreurs formulées ou d'apporter des nuances aux déclarations trop politiques. La réflexion concernant une solution à long terme pour les problèmes territoriaux de Tuvalu est ainsi évitée. Certes, l'incertitude qui plane autour de la perception d'évolution du problème dans le futur est un frein à la prise de décision politique. Cependant, depuis une vingtaine d'années, l'expertise scientifique et les travaux universitaires sur la question du territoire de Tuvalu et de la migration de sa population vers la Nouvelle-Zélande se sont développés et pourraient apporter de nombreuses clarifications.

Cette communication avait pour but de présenter succinctement un cas où le territoire devient un objet de mise à l'agenda au regard de la science politique. En ce qui concerne Tuvalu, la mise en œuvre de politiques publiques de lutte contre la disparition de son territoire n'est pas clairement réalisée. Cependant, il faut reconnaître que les processus de publicisation du problème sont bel et bien amorcés. Ceci pose donc la question des stratégies d'évitement de prise en charge du problème par les autorités compétentes, encore qu'il faille là aussi nuancer le propos et prendre en compte les mises en œuvre de politiques publiques concernant l'aide fournie à Tuvalu par la Nouvelle-Zélande (programme NZAID) ou bien la mise en place de la politique migratoire par quota de la PAC, même si celle-ci n'est pas estampillée « changement climatique ».

RÉFÉRENCES

- Farbotko C., 2010, "Wishful Sinking: Disappearing Islands, Climate Refugees and Cosmopolitan Experimentation", *Asia Pacific Viewpoint*, vol. 51(1), pp. 47-60.
- Farbotko C., Lazrus H., 2012, "The First Climate Refugees? Contesting Global Narratives of Climate Change in Tuvalu", *Global Environmental Change*, vol. 22(2), pp. 382-90.
- Gemenne F., 2010, « Tuvalu, un laboratoire du changement climatique ? », *Revue Tiers Monde*, 204, pp. 1-22.
- Jones Ch. O., 1970, *An Introduction to the Study of Public Policy*, Belmont, Duxbury Press.
- Kingdon J. W., 2002 (2nd ed.), *Agendas, Alternatives, and Public Policies*, Longman Publishing Group.
- McAdam J., 2010, "Disappearing States", Statelessness and the Boundaries of International Law", in McAdam J. (ed.), *Climate Change and Displacement: Multidisciplinary Perspectives*, Oxford, Hart Publishing Limited, pp. 105-130.
- Mortreux C., Barnett J., 2009, "Climate change, migration and adaptation in Funafuti, Tuvalu", *Global Environmental Change*, vol. 19(1), pp. 105-112.
- Padioleau J.-G., 1982, *L'État au concret*, Paris, PUF.
- Shen S., Gemenne F., 2011, "Contrasted Views on Environmental Change and Migration: the Case of

Tuvaluan Migration to New Zealand", *International Migration*, vol. 49, June, pp. e224–e242.
Smouts M.-Ch., 2001, *Forêts tropicales, jungle internationale: les revers d'une écopolitique mondiale*, Paris, Presses de Sciences po.

L'AUTEUR

Damien Vallot

LAM

Sciences Po Bordeaux

damien.vallot@scpobx.fr

Le concept d'ontotopie à l'épreuve des données pour les territoires israélo-palestiniens

AUTEUR

Guillaume VAREILLES

RÉSUMÉ

Les frontières ont permis l'apparition de nouvelles territorialités qui déforment parfois celles déjà existantes. Partant de la frontiérisation de la Palestine mandataire, jusqu'au mur de séparation construit à partir de 2001, puis adapté depuis selon les pratiques territoriales et les perceptions spatiales liées tout autant à des questions de droit qu'à des questions politiques, la mise à l'épreuve du concept d'ontotopie sera abordée. La production de frontières étant une causalité immédiate, mais non exclusive, de la production de nouveaux territoires, serait-il alors possible de voir comment les différentes formes prises par les frontières de la Palestine, puis de l'ensemble israélo-palestinien, ont permis l'apparition de nouvelles territorialités et temporalités ? À partir de documents provenant des Archives municipales de Jérusalem, des Archives nationales d'Israël et des agences onusiennes, notre étude aura pour ambition de montrer que les territoires gardent en mémoire des frontières. Ce que nous nous proposons d'appeler alors des « ontotopies » seraient des réserves de lieux chargées d'histoire qui se dévoilent sous l'effet du temps.

MOTS CLÉS

Palestine, Israël, frontières, ontotopies

ABSTRACT

Frontiers have led to the emergence of new territories that sometimes distort the present territorialities. Starting from the making of Palestine frontiers under the Mandate until the Wall built from 2001 and adapted by local practices and spatial perceptions, the proof of ontotopy concept will be discussed. The making of frontiers is an immediate, but not exclusive, reason to the birth of new territories. Would it be possible to see how the various forms taken by the frontiers of Palestine, and all the Israeli-Palestinian territories, have allowed for the emergence of new territoriality and temporality? With documents issued from the Jerusalem Municipal Archives, the National Archives of Israel and the UN agencies, the study wants to illustrate that territories retain some frontiers in memory. What we propose to call "ontotopy" would therefore be reserve places steeped in history that unfold in due time.

KEYWORDS

Palestine, Israel, frontiers, ontotopy

À travers un concept qui se veut utile à la géographie ainsi qu'à d'autres sciences humaines, l'approche que nous nous proposons d'adopter doit participer à l'étude des individus et, par extension, de groupes sociaux et de leur inscription dans des territoires tout en modifiant leurs caractéristiques.

Ces acteurs sont à présenter de manière articulée dans leur pratique des territoires. C'est la taxinomie britannique mise en place au début du mandat dans le cadre de

recensements (1922 et 1931) qui servira de base de départ. Une sorte d'encyclopédie impériale, ici mandataire, se nourrit de l'expérience ottomane, aussi bien dans les formulations utilisées pour délimiter le territoire que dans celles utilisées pour définir les populations. L'ontotopie peut ici révéler le revers de cette taxinomie dont les frontières sont une matérialisation possible – l'espace autre d'un discours – et se positionner en élément analytique.

La première remarque qu'il est possible de formuler est de savoir comment étudier des territoires qui changent en fonction des mobilités des populations et de la contraction de l'espace-temps. La méthode doit-elle suivre l'objet étudié ou au contraire demeurer un référent afin de permettre une cohésion analytique ? C'est par le biais du langage que nous pouvons avoir un début de réponse. Parler de *langage des territoires* comme on parle de *grammaire des territoires* permet de faire appel à une lexicologie connue.

Heidegger le formule ainsi dans sa *Lettre sur l'humanisme*. Pour lui, le langage « est la venue à la fois éclaircissante et celante de l'Être lui-même ». Le langage enfermerait et contraindrait l'homme autant qu'il serait pour lui un moyen d'émancipation. C'est dans cette perspective qu'il voit le langage comme une unité de trois éléments : la structure phonétique (dans laquelle apparaît le corps du mot), la mélodie et le rythme (l'âme), et la valeur signifiante (l'esprit du langage). Ne pourrait-on pas voir les mêmes articulations pour les territoires : le corps du territoire renverrait à ceux qui l'habitent, l'âme à ce qu'ils y font, et enfin l'esprit à ce que devient ce territoire ? Cette démarche nous amènerait à ne pas enfermer le territoire étudié dans une méthode, évitant ainsi l'écueil de faire correspondre un objet avec une démarche en soumettant l'objet à la question.

C'est ce que nous proposons de faire pour les frontières des territoires israélo-palestiniens. Les frontières ont permis l'apparition de nouvelles territorialités qui déforment parfois les territorialités déjà existantes. Une superposition de couches anthropologiques mouvantes et sécantes est visible. Partant de la frontiérisation de la Palestine jusqu'au mur de séparation construit à partir de 2001 puis adapté depuis selon les pratiques territoriales et les perceptions spatiales liées tout autant à des questions de droit qu'à des questions politiques, la mise à l'épreuve du concept d'ontotopie sera abordée.

La production de frontières étant une causalité immédiate, mais non exclusive, de la production de nouveaux territoires, serait-il alors possible de voir comment les différentes formes prises par les frontières de la Palestine, puis de l'ensemble israélo-palestinien, ont permis l'apparition de nouvelles territorialités et temporalités ? À partir de documents provenant des Archives municipales de Jérusalem, des Archives nationales d'Israël et des agences onusiennes, notre étude aura pour ambition de montrer que les territoires gardent en mémoire des frontières. Ce que nous nous proposons d'appeler alors des « ontotopies » seraient des réserves de lieux chargées d'histoire qui se dévoilent sous l'effet du temps.

L'objectif est de fixer les territoires dans une approche analytique diachronique afin de faire apparaître des continuités spatiales. La production de territoires (le mandat britannique, les États juif et arabe de 1947, l'État d'Israël en 1948 et les Territoires palestiniens) est à mettre en perspective dans le cadre d'une lecture micro et macro, du local au régional. Ce sont les frontières qui nous serviront de fil conducteur dans cette approche.

Le mur de séparation de 2001, les lignes de partage de 1967, les frontières de 1948 ou encore les délimitations administratives des districts à l'époque du mandat britannique, peuvent ainsi se répondre à des époques différentes mais en des lieux similaires.

Par exemple, l'étalement urbain de Jérusalem, sans véritables limites autres que celles du district et du sous-district pendant le mandat, fut contenu en 1948. Les espaces transfrontaliers de la ville se sont retrouvés être les frontières de l'État d'Israël. La frontière, peu palpable jusqu'alors du moins à l'échelle locale, était déjà visible à l'échelle régionale avec les discussions entre le maire de Jérusalem et le commissaire britannique du district. Ainsi, le village de Beit Safafa au sud de Jérusalem fut coupé en deux par la ligne verte en 1948. La partie sud se retrouva en territoire jordanien, tandis que la partie septentrionale fut transférée en Israël, puis intégrée à Jérusalem. En 1948, c'est l'intercession des deux échelles, locales puis régionales, qui fut visible pour le cas de Beit Safafa et finalement pour le Sud et l'Est de Jérusalem. La ligne verte est un exemple d'asymétrie, voire de rupture biopolitique. Elle coupe l'espace autant que le temps, reconduisant des asymétries déjà palpables pour les limites administratives de la Palestine mandataire, des asymétries qui furent parfois corrigées par une synchronisation du territoire mandataire.

C'est ainsi que nous pouvons évoquer Paul Ricœur qui montre que pour les catégories de Koselleck (*espace d'expérience* et *horizon d'attente*), il existe justement une asymétrie possible. Si l'horizon renvoie à une infinité des possibles, l'espace constitue quelque chose de plus rassemblée, une asymétrie qui concerne finalement le temps et l'espace. Ce qui relèverait de l'ontotopie serait donc ce voisinage entre le temps et l'espace en un même lieu, un voisinage impossible qui ne se manifesterait que dans un discours ontologique, les frontières constituant le lieu privilégié de cette impossibilité. Or, l'espace et le temps peuvent être objets d'expériences proches, de hiérarchisations congruentes. Dans ce cas, l'asymétrie se réduit par la transfrontalité.

Penser l'espace comme un produit historique permet de comprendre les processus de construction territoriale avant et pendant les périodes de construction étatique dont le mandat constitue la transition entre l'Empire ottoman et les partages de 1947-1948. N'y aurait-il pas des territoires perdus dans le présent mais qui auraient des rémanences géographiques ? Ainsi, l'histoire des espaces frontaliers devrait mieux nous faire comprendre le présent de ces mêmes espaces qui firent l'objet de changement et de redéfinition. C'est aussi en cela que l'on peut parler de mémoire des frontières. En historicisant l'approche ontotopique, un patrimoine frontalier émerge. D'anciennes territorialités, devenues absentes, demeurent visibles. Un exemple d'ontotopie se voit par exemple aujourd'hui à Jérusalem. Sur la ligne de tramway entrée en service en 2001, la portion allant de la porte de Damas vers le nord suit exactement l'ancienne ligne verte sur trois stations. Une nouvelle démarcation apparaît entre des quartiers juifs à l'ouest et des quartiers arabes à l'est. Le réseau de transport reprend des fonctions frontaliers, séparant des communautés voisines qui ne se croisent que pour attendre ensemble le tramway.

L'expérience de la frontière doit donc être vue comme une expérience phénoménologique de la mémoire et du temps. Les frontières ont fait apparaître de nouveaux rapports au temps, et donc à l'espace. Les populations ont accompagné une horogénèse et l'ont assimilée à leurs propres comportements et représentations jusqu'à en faire un élément constitutif de leur identité, passée ou présente. Qu'il s'agisse de la ligne verte ou du mur

actuel entre Israël et les Territoires palestiniens, les lignes de rupture sont autant de marqueurs mémoriels.

Partant d'une lecture occidental-historique de la modernité avec la constitution d'États-nations, nous verrons que les frontières peuvent être utiles pour corriger cette approche et, ainsi, voir comment les unités politiques qui naissent de la disparition de l'Empire ottoman jusqu'aux événements les plus récents sont aussi à comprendre à travers une approche post-coloniale, qu'il conviendra néanmoins de soumettre à la critique. L'idée est de combiner à la fois un domaine d'étude (*border studies*) avec certaines démarches épistémologiques dont nous verrons les limites (*post-colonial studies* et *southern theory*) sur ce XX^e siècle dont nous percevons toujours les héritages. La reformulation épistémologique s'accompagne dès lors d'une reformulation spatiale : les frontières ne sont plus seulement analysées dans le cadre de relations Orient-Occident mais dans une perspective mondiale et locale. L'interaction des échelles est nécessaire et doit nous amener à (re)définir une région à travers ses frontières. C'est ainsi qu'elles servent souvent des projets visant à satisfaire les besoins d'espaces, dynamiques par définition, qui cherchent à s'affirmer en territoires finis.

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES SOURCES

- *Israel State Archives, Y: district and Village Administration*. Fonds israélien sur les délimitations des villages, des districts et des sous-districts pendant la période mandataire.
- *Historical Archives of the Jerusalem Municipality, Série Jerusalem Boundaries (JB)*, c. 832. Documents conservés aux Archives municipales de Jérusalem, en particulier le carton 832 qui fait état de toutes les négociations concernant les délimitations du district de Jérusalem entre 1941 et 1944.
- *The National Library of Israel, The Eran Laor Cartographic Collection*. Département des cartes de la Bibliothèque nationale de l'État d'Israël. Ce département possède des documents datant de l'époque mandataire et de la création de l'État d'Israël
- *A Survey of Palestine*. Prepared in December 1945 and January 1946 for the information of the Anglo-American Committee of Inquiry, pp. 103-104 [en ligne <http://www.palestineremembered.com/Articles/A-Survey-of-Palestine/Story6590.html>]. Rapport complet du comité paritaire qui fut réuni à l'initiative du gouvernement britannique et approuvé par le président Truman en janvier 1946. Il était composé de diplomates et de spécialistes du Moyen-Orient et devait examiner la situation politique, économique et sociale de la Palestine en vue d'une possible installation de juifs venant d'Europe et d'une coopération entre les populations déjà installées.
- *Matson (G. Eric and Edith) Photograph Collection, Library of Congress Prints and Photographs Division*. Documents photographiques conservés sur le site du Congrès américain.
- *Legal Consequences of the Construction of a Wall in the Occupied Palestinian Territory, The Hague, 9 July 2004. The International Court of Justice, United Nations* [en ligne <http://www.icj-cij.org/docket/files/131/1671.pdf>]. Rapport de l'ONU sur les conséquences juridiques de la construction d'un mur dans le Territoire palestinien occupé.

RÉFÉRENCES

- Anderson M., 1997, *Frontiers. Territory and State Formation in the modern world*, Cambridge, Polity press.
- Basaran T., 2010, *Security, Law and Borders. At the Limits of Liberties*, London, New York, Routledge.
- Bayart J.F., 2010, *Les études postcoloniales. Un carnaval académique*, Paris, Karthala.

- Bel-Air F. (dir.), 2006, *Migration et politique au Moyen-Orient*, Beyrouth, IFPO.
- Bigo D., Bocco R., Piermay J.-L., 2009, « Logiques de marquage : murs et disputes frontalières », *Cultures & Conflits*, n° 73, pp. 7-13.
- Chagnollaud J.P., Souiah S.-A., 2004, *Les frontières au Moyen-Orient*, Paris, L'Harmattan.
- Corm G., 2003, *Le Proche-Orient éclaté, 1956-2003*, Paris, Gallimard.
- Dieckhoff A., 1989, *Les Espaces d'Israël. Essai sur la stratégie territoriale israélienne*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Donnan H., Wilson T.M., 1999, *Borders. Frontiers of Identity, Nation and State*, New York–Oxford, Berg Publishers.
- Dumont M., 2010, « Aux origines d'une géopolitique de l'action spatiale : Michel Foucault dans les géographies françaises », *L'Espace Politique*, 12, 2010-3, mis en ligne le 11 février 2011 [en ligne <http://espacepolitique.revues.org/index1744.html>].
- Fall J., 2005, "Michel Foucault and Francophone geography", *EspacesTemps.net*, Textuel, 15.09.2005 [en ligne <http://espacestems.net/document1540.html>].
- Foucher M., 1988, *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard.
- Giddens A., 1987, *The Nation State and Violence, Contemporary Critique of Historical Materialism*, Los Angeles, University of California Press.
- Grataloup C., 1996, *Lieux d'Histoire. Essai de géohistoire systématique*, Reclus–La Documentation française.
- Grataloup C., 2007, *Une géohistoire de la mondialisation, Le temps long du monde*, Paris, Armand Colin.
- Halevi R., 2006, « Israël et l'idée de la frontière », *Commentaire*, hiver 2005-2006, n° 112, pp. 863-869.
- Jaber H., Métral F., 2005, *Mondes en mouvements. Migrants au Moyen-Orient au tournant du XXI^e siècle*, Beyrouth, IFPO.
- Labyrinthe*, 24, 2006 (2), Dossier : « Faut-il être postcolonial ? », mis en ligne le 7 juin 2006 [en ligne <http://labyrinthe.revues.org/1241?&id=1241>].
- Laurens H., 1999, 2002, 2007, 2011, *La question de Palestine*, 4 tomes, Paris, Fayard.
- Lemire V., 2011, *La soif de Jérusalem. Essai d'hydrohistoire (1840-1948)*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Mezghani A., 2011, *L'État inachevé – La question du droit dans les pays arabes*, Paris, Gallimard.
- Parizot C., « L'émergence de frontières interpalestiniennes », *Revues d'études palestiniennes*, n° 107.
- Parizot C., 2009, « Temporalités et perceptions de la séparation entre Israéliens et Palestiniens », *Bulletin du Centre de recherche français de Jérusalem*, 20, mis en ligne le 10 mars 2010 [en ligne <http://bcfrf.revues.org/6291>].
- Raffestin C., Guichonnet P., 1974, *Géographie des frontières*, Paris, PUF.
- Ritain E., 2009, « Des migrants face aux murs d'un monde-frontière », in Jaffrelot C., Lequesne C. (dir.), *L'enjeu mondial, Les migrations*, Paris, Presses de Sciences Po–L'Express.
- Sassen S., 2003, "Globalization or denationalization?", *Review of International Political Economy*, février, n° 10(1), pp. 1-22.
- Sassen S., 2002, "Global Cities and Diasporic Networks: Microsites in Global Civil Society", in *Global Civil Society*, Oxford University Press, pp. 217-238.
- Sassen S., 2002, "Locating cities on global circuits", *Environment & Urbanization*, vol. 14, n° 1, avril, pp. 13-30.
- Vareilles G., 2010, *Les frontières de la Palestine. 1914-1947*, Paris, L'Harmattan.
- Weill-Rochant C., 2008, *L'Atlas de Tel-Aviv 1908-2008*, Paris, CNRS Éditions.

L'AUTEUR

Guillaume Vareilles

guillaumevareilles@yahoo.fr

La convention Internet contre les territoires, tout contre !

AUTEUR

Philippe VIDAL

RÉSUMÉ

Si le déploiement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au sein des territoires constitue désormais un invariant, quels que soient les cultures, les groupes, la pluralité des contextes politiques, économiques et sociétaux de sorte qu'il devient courant de parler désormais de « société de l'information », il existe toutefois de nombreuses incertitudes sur les dynamiques d'adoption et sur les facteurs de résistance qui s'expriment à l'échelle des territoires. Cet article tente de produire un nouveau cadre de compréhension de la qualité de la diffusion et de l'inégale appropriation des TIC par les sociétés locales. Le local est ici envisagé comme le lieu où s'identifie le plus distinctement l'ambivalence de la rencontre entre « territoire » et « TIC ». En tant qu'unité géographiquement circonscrite, le local, passé au filtre des conventions qui le traversent, permet de lever les paradoxes et les conflits de valeurs qu'entraîne l'irruption de ces nouvelles technologies au sein des sociétés locales. Il permet de constater, *in situ* et avec une grande précision, la façon dont se renégocient les accords implicites qui forgent ce que nous appelons la « convention Internet », tantôt au bénéfice du territoire appréhendé dans sa dimension collective, tantôt plutôt à son détriment. L'appareil théorique des conventions se présente ainsi comme un outil puissant d'analyse des conflits et des paradoxes territoriaux qui s'expriment au contact du numérique. Ainsi, la « convention Internet » re-questionne le territoire en tant qu'objet de coordination, d'accords et de désaccords, en permettant au chercheur d'interroger les principes et les fondamentaux qui la constituent.

MOTS CLÉS

Territoire, convention, Internet, adhésion, valeur, incertitudes

ABSTRACT

The vast majority of local territories, irrespective of their cultural, economic or societal context, integrated with differences however, information technology and communication (ICTs) in their way of functioning, so it is now common to refer to the information society. Beyond this, however, there are many uncertainties about the dynamics of adoption and resistance factors that are expressed across territories. This article attempts to provide a new framework for understanding the quality of the broadcast and the unequal appropriation of ICTs by local territories. The local is here considered as the place where most distinctly identifies the ambivalence of the encounter between "territory" and "ICT". As a unit geographically circumscribed, local can remove paradoxes and conflicts of values raised by the emergence of new technologies in territories. It reveals *in situ* and with great precision, how to renegotiate the implicit agreements that shape the "Internet convention" sometimes to the benefit of territory apprehended in its collective dimension, sometimes rather to its detriment. The theoretical framework of conventions, presents itself as a powerful conflict analysis and territorial paradoxes which are expressed in contact with the digital tool. Thus, the "Internet convention" re-question the territory as an object of coordination, agreements and disagreements by allowing the researcher to examine the principles and fundamentals that constitutes it.

KEYWORDS

Territory, convention, Internet, acceptance, value, uncertainty

INTRODUCTION

L'étude de l'influence des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sur les dynamiques territoriales enregistre un rythme croissant de publications depuis une trentaine d'années, notamment en géographie et en aménagement. Le dénominateur commun de toutes ces recherches est à trouver dans un ensemble de démarches qui considèrent que les usages de ces technologies, leurs appropriations, voire leurs non-usages parfois, contribuent désormais fortement aux processus contemporains de transformation des sociétés. Si l'on parvient assez bien à estimer les impacts concrets de l'insertion des TIC au sein des territoires, notamment dans le cadre d'études de cas, on éprouve encore beaucoup de difficultés à expliquer :

- les raisons de l'inégale diffusion et appropriation des TIC au sein des territoires,
- les types de dynamiques territoriales que les TIC génèrent,
- dans quelles mesures et sous quelles conditions les TIC redonnent ou enlèvent de la valeur à l'espace.

La proposition qui suit est donc théorique et méthodologique. Il s'agit de mettre en débat une nouvelle façon d'interpréter les phénomènes territoriaux induit par les TIC, en considérant que l'appareil théorique des conventions, en provenance de l'économie et de la sociologie, offre aux géographes des arguments supplémentaires à l'analyse des différenciations spatiales.

1. TERRITORIALISATION DE L'APPAREIL THÉORIQUE DES CONVENTIONS

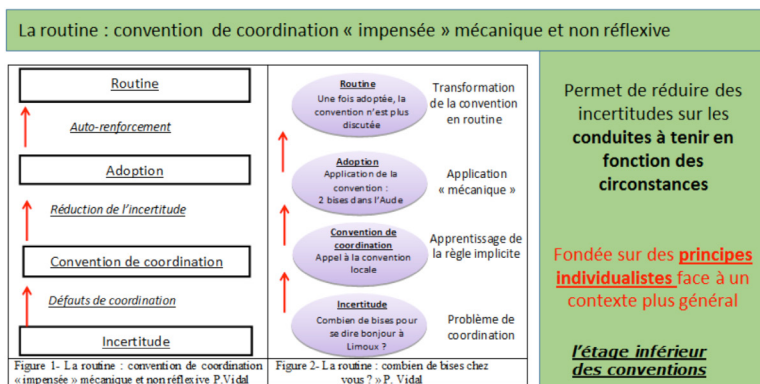
La théorie des conventions pour réduire les incertitudes

À l'origine, la théorie des conventions a été développée par l'Économie des conventions (EC) pour expliquer les raisons pour lesquelles, dans un contexte d'incertitude et de pluralité de choix, une majorité d'agents (les consommateurs, les individus au sein d'une organisation) trouve à se coordonner en adhérant à un « principe supérieur commun » dans lequel ils se reconnaissent. Ainsi naissent les conventions. Une convention n'est pas une loi, elle repose sur des dynamiques d'adoption auto-renforçantes et s'encastre dans un contexte social. La force de cette approche réside dans le fait que les ressorts de cette adhésion sont le plus souvent implicites, informels, et relativement spontanés. Le droit, la règle écrite, la norme réglementaire n'est pas ce qui régit les conventions dont la validité dépend exclusivement de sa capacité à être suivie et adoptée par le groupe au titre de l'acceptation conjointe de ce « principe supérieur commun ». Cette acceptation peut toutefois être plus ou moins conscientisée et il faut opérer d'emblée une distinction entre le courant « évolutionniste » et le courant « conventionnaliste ».

Le courant évolutionniste : la convention de coordination en tant que « routine »

Le courant « évolutionniste » considère la convention sous l'angle de la « convention de coordination ». Celle-ci s'apparente à des routines qui permettent effectivement de résoudre des problèmes de coordination en levant l'incertitude liée au type de comportement qu'il convient d'adopter dans certaines circonstances. Ces routines vont s'installer dans le temps, par prise de connaissance de la règle implicite et par adoption mécanique de cette règle. Il en résulte la production et l'auto-renforcement de ces accords tacites

au motif que ceux-ci leur semblent indiscutables et profondément nécessaires à leur vie au sein de l'organisation (figure 1). À titre illustratif, nous considérons que l'incertitude liée au nombre de bises qu'il convient de faire selon que l'on se trouve à un endroit ou à un autre de la France en appelle au mécanisme de la convention de coordination (figure 2). L'incertitude est levée par l'apprentissage d'un code social local, et l'adoption se fait de façon mécanique et non réflexive. Ainsi faire deux bises dans l'Est de la France en commençant généralement par la joue droite, tandis que dans le Sud méditerranéen il convient plutôt de commencer par la joue gauche, ne pose plus de problème de coordination dès lors que l'on a intégré cette routine.



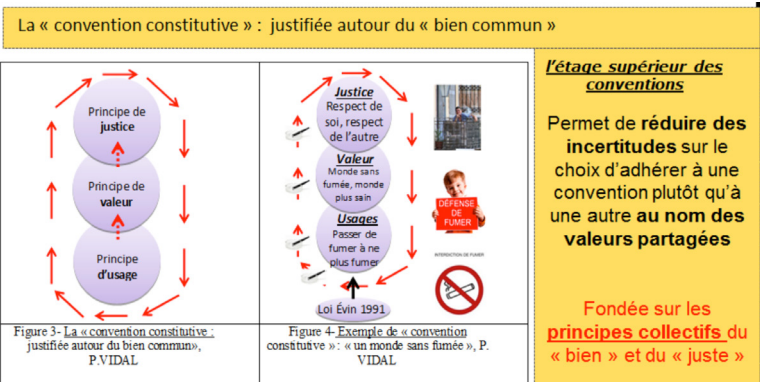
Le courant conventionnaliste : la convention constitutive

Le deuxième niveau de convention est plus sophistiqué que le précédent. Il va au-delà des pratiques routinières et dépasse le simple registre utilitariste propre aux conventions de coordination. Il ne s'agit pas seulement de résoudre un problème de coordination mais d'y parvenir au nom des principes généraux du « bien » et du « juste » que telle ou telle autre convention contient. Il est ici question de partager un cadre de référence porteur d'un système de valeurs auxquelles on adhère. Dans ce cadre interprétatif, on considère qu'une convention a une grande plasticité et fonctionne sur la base des trois principes qu'il faut lire du bas vers le haut (figure 3) :

- un principe d'usage qui permet d'être relié à « l'autre » au travers d'outils collectifs qui coordonnent les usages ;
- un principe de valeurs qui correspond aux valeurs positives sur lesquelles s'appuient les conventions ;
- un principe de justice qui légitime les conduites et l'adhésion à une convention plutôt qu'une autre. C'est ce qui permet qu'elle soit approuvée par le groupe qui peut réprover, dès lors, les conduites qui s'en écartent.

Pour illustrer la force d'une « convention constitutive » on peut mobiliser la convention que nous qualifions de « monde sans fumée » (figure 4). À l'origine, la « loi Évin » de 1991 interdisait de fumer dans les lieux publics à un moment où les fumeurs ne se gênaient pas pour assouvir leur appétence dans les cinémas, dans les avions, dans les cafés, dans les bureaux, en somme dans tous les lieux recevant du public. Treize ans plus tard, il faut constater que cette loi a été respectée et acceptée au-delà même de la règle. C'est en

cela qu'elle peut être considérée comme une convention. Aujourd'hui, non seulement la cigarette a été proscrite dans tous les lieux publics telle que l'impose la règle, mais elle a eu des conséquences décisives dans nombres d'espaces domestiques qui n'étaient absolument pas considérées par la loi. Pour ces espaces, ce n'est pas la loi qui s'impose mais la convention. Au-dessus de la loi, il y a un principe de justice et d'appel aux valeurs qui outrepassa la règle en la renforçant même parfois. Aujourd'hui, rares sont les fumeurs qui s'adonnent à leur pratique chez des amis même proches (à moins que l'ambiance ne le permette). L'autocontrôle va souvent jusque dans le chez-soi où, pour ménager famille, enfants, amis ou visiteurs occasionnels, les fumeurs vont s'organiser pour fumer sur le pas de la porte, à la fenêtre, sur le balcon, dans le jardin ou dans un espace dédié et spécifiquement aménagé dans cet objectif... Les fumeurs vont avoir ce réflexe là parce qu'ils auront intégré la convention dans ce qu'elle a de plus juste sans toutefois remettre totalement en question leur liberté de pratiquer. On a clairement là l'illustration d'une convention parce qu'il y a une adhésion collective, volontaire et renouvelée quotidiennement d'une idée forte qui en appelle à un principe d'usage : fumer à l'extérieur (ou arrêter de fumer) ; à un principe de représentation : un monde sans fumée est un monde plus sain ; et à un principe de justice auquel on adhère : ce qui est juste c'est de ne pas gêner l'autre avec sa fumée.



Cet exemple nous semble utile pour avancer six idées principales :

1. C'est en ce qu'elle a de plus domestique que la convention est respectée. C'est le domestique qui fait vivre la convention ou qui l'invalide.
2. Les conventions renferment toujours en elles-mêmes de nombreuses incertitudes. Il est toujours possible de négocier avec elles. Une convention est une reconnaissance toujours discutée à l'intérieur d'un monde en re-construction permanente (retour de la cigarette sous forme électronique) dans des lieux publics.
3. Une convention a besoin d'être équipée pour perdurer. En l'espèce, la cigarette, les zones publiques dédiées aux fumeurs, la signalétique..., sont là pour permettre à la convention de s'exprimer. Plus elle dispose d'équipements de formes et plus elle a de chances de durer.
4. Une convention peut être installée par l'acteur public, y compris par l'appel à un arsenal réglementaire. En ce sens, une convention est aussi politique. Dans une certaine mesure, nous pouvons considérer que le politique est là pour faire triompher une convention plutôt qu'une autre sur l'espace qu'il administre.

5. Une convention peut être appuyée, réactivée ou menacée par une autre convention. En l'occurrence, l'introduction de la « e-cigarette » dans le dispositif conventionnel peut être interprétée comme une rencontre entre conventions.

6. Une convention peut avoir des répercussions territoriales, ici les espaces publics ainsi que les espaces domestiques.

Les territoires traversés par les conventions, et notamment par la « convention Internet »

C'est notamment ce dernier point qui nous amène à considérer que les conventions s'insèrent et s'expriment au sein des territoires et interviennent concrètement dans les processus de transformation des sociétés. Nous considérons que la dynamique et l'avenir des territoires sont régis par des conventions au moins autant que par des règles écrites. De fait, il nous semble important de pouvoir identifier, au sein des territoires, les conventions dominantes qui influencent les dynamiques en cours. Parmi elles, nous nous intéressons à celles qui sont portées par les TIC que nous envisageons sous la terminologie générique de « convention Internet ». Nous pensons ainsi que les TIC sont porteuses de « dynamiques conventionnelles » et que l'incertitude est une variable qui se situe au centre de l'analyse sur le déploiement et les usages de l'Internet au sein des territoires. Ainsi, il devient possible d'identifier au nom de quel type de démarche conventionnelle (coordination ou constitutive) se fait l'adhésion à la « convention Internet », avec des conséquences territoriales qui sont de l'ordre d'une moins-value ou d'une plus-value territoriale.

2. QUELQUES PRÉCISIONS SUR LA « CONVENTION INTERNET »

La diffusion mondiale des TIC, difficilement contestable quel que soit l'espace considéré, invite de notre point de vue à une relecture des conséquences territoriales de cette diffusion. Il nous semble qu'une fois posé le constat, auquel nous souscrivons sans réserve, de l'existence d'une pluralité des sociétés de l'information, constat permettant de nuancer le modèle Mac Luhanien d'une société globale et uniformisée par les TIC (le *global village*), il subsiste dans les analyses toute une série d'incertitudes et de zones d'ombres quant aux raisons profondes qui fondent cette pluralité d'expressions. Quand on convoque dans le débat la question du développement par les TIC, il y a une forme d'abstraction et de faible appréhension des acteurs liée pour partie à des démarches publiques *mainstream* qui lissent les argumentaires autour de valeurs dominantes en définitive peu questionnées par le politique (par exemple la lutte contre la fracture numérique) et liée pour une autre partie à la croyance collective que le numérique représente un moteur de l'économie qui profitera, d'une façon ou d'une autre, à l'ensemble des sociétés. Ainsi, s'élaborent des mondes en construction au travers d'usages récurrents en train de s'installer mais aussi des valeurs portées par ces usages du numérique. Ce qui importe ici est donc de reconstruire une grille d'analyse nous permettant de relire les conséquences territoriales de cette diffusion, les raisons pour lesquelles elles se diffusent et la façon dont elles ont pu se diffuser dans le temps.

La « convention Internet » (figure 5) se présente sous la forme de trois étages hiérarchiques :

– L'étage des « équipements de formes » (ou investissements de forme)

Cet étage est celui qui permet à la « convention Internet » de s'installer durablement. Ce sont ces équipements de forme qui permettent la reconduction et l'invention des usages,

ce sont également ces équipements de forme qui réassurent la convention quand elle se trouve en difficulté. Ces équipements permettent d'être relié à « l'autre » au travers de mécanismes collectifs d'usages. Ce sont ces équipements qui permettent aux personnes d'interagir les unes avec les autres et d'établir des règles de fonctionnement. Plus une « proposition conventionnelle », ici la « convention Internet », dispose d'équipements de forme nombreux et de qualité, plus la convention se renforce. De la même manière, il peut y avoir des conventions qui se déséquipent, ce qui constitue une preuve tangible en même temps qu'une conséquence claire de son affaiblissement, voire de sa disparition annoncée (déindustrialisation avec la fermeture des usines).

– L'étage des « valeurs partagées »

Cet étage est celui qui permet de comprendre les raisons pour lesquelles on adhère à une convention, au nom de quel idéal. C'est le niveau où les agents, devenus collectifs, perçoivent les autres et le territoire où ils vivent. C'est par ces représentations qu'ils vont justifier leurs actions. C'est l'étage qui permet de passer du « je » au « nous », d'une logique purement individualiste à une logique plus collective inscrivant de fait les individus dans une communauté de destin. Grâce à cet étage, la convention va pouvoir se justifier et définir une représentation collective « du monde commun justifié ». C'est cet étage qui se nourrit de l'adhésion volontaire et réitéré quotidiennement autour de valeurs partagées.

– L'étage du « principe de justice »

Cet étage est celui qui permet de lever les « conflits de représentation » et de trouver des réponses permettant de les résoudre. C'est l'ensemble des valeurs auxquelles les agents se réfèrent pour juger du bien-fondé d'une action. Cet étage va permettre au principal dépositaire de la convention de surmonter les difficultés qu'entraînent inmanquablement l'adhésion collective à une convention et encore plus l'installation de dispositifs institutionnels aux appropriations multiples. C'est ce principe de justice qui constitue le « fond de présupposé commun ».

Figure 5. Les trois étages de la « convention Internet » (P. Vidal)



CONCLUSION

Quel que soit l'endroit sur la planète, la « convention Internet » s'exprime. Très peu de sociétés apparaissent aujourd'hui déconnectées ou totalement mises à distance de ces nouvelles technologies. L'un des enjeux consiste donc à mieux comprendre les conséquences territoriales de leur présence. Nous considérons de fait que l'appareil théorique des conventions peut permettre de comprendre les raisons et les valeurs au nom desquelles se déploie la société de l'information.

Contre le territoire...

Ce déploiement peut parfois susciter la satisfaction des ménages ou des entreprises qui se saisissent de ces outils dans leur activité quotidienne. Cela se vérifie particulièrement bien dans le cadre des espaces périurbains français avec des usages routiniers qui se sont progressivement installés (e-commerce, e-administration, télétravail, sociabilités virtuelles) et qui s'expriment le plus souvent au titre de la convention de coordination, c'est-à-dire pour résoudre des problèmes de coordination qui apparaissent au sein de ces territoires. Nous considérons que ce genre d'expression conventionnelle « valorise » et rend « légitime » les approches technicistes et infrastructurelles fondées sur la lutte contre la « fracture numérique » : les foyers attendent des pouvoirs publics une « montée en débit du territoire ». Mais cela n'a que peu d'effets positifs pour la collectivité et ne procède pas d'une logique d'intégration spatiale et territoriale de la maison périurbaine au sein de la commune. Sur un autre registre, mais le mode de raisonnement reste identique, l'exemple des *drives* alimentaires ¹ qui se multiplient sur le territoire national, y compris en zone périurbaine, correspond à des logiques de groupes et qui ne disent rien ou très peu de choses sur la modernité d'un territoire. Ce n'est pas l'expression du territoire mais bien celle de logiques marchandes globales qui ont pour conséquences de fragiliser en particulier les commerçants locaux situés sur le créneau alimentaire.

Tout contre !

On peut aussi considérer la « convention Internet » sous l'angle de la convention constitutive (Orléan, 2004), c'est-à-dire en tant que nouveau cadre de référence porteur d'un système de valeurs partagées par un nombre toujours plus grands d'individus. Dans ce cas, il n'est plus seulement question de convoquer les TIC en tant que vecteur de coordination au service d'un meilleur fonctionnement sociétal, mais de considérer qu'un « monde commun justifié » (Bessy et Favereau, 2003) est en train de se structurer autour d'un régime conventionnel émergent : la « convention Internet ». Ce deuxième registre conventionnel en appelle de notre point de vue au territoire et à la façon dont s'y exprime, avec singularité, la société de l'information. En plus des pratiques classiques et « impensées » réalisées au titre de la convention de coordination (e-administration, réseaux sociaux, par exemple), s'ajoutent de nouvelles pratiques plus réflexives avec pour souci de constituer un « monde commun ». Envisager la « convention Internet » sous cet angle permet de déplacer le curseur politique de l'infrastructure vers les contenus et de l'offre individuelle (ménage) vers l'offre collective. Les TIC s'invitent ainsi, dans certains espaces périurbains, sous la forme d'équipements collectifs délivrant des services de proximité (*coworking*, aire de covoiturage, ruche...). Ceci renvoie de notre point de vue à l'expression d'un territoire en capacité de s'organiser collectivement afin de promouvoir ses propres conventions numériques. Cela démontre la volonté de la part des acteurs

¹ Les *drives* sont des entrepôts liés à la grande distribution (Auchan, Leclerc, Carrefour...) permettant de retirer des commandes (le plus souvent alimentaires) que les consommateurs passent par Internet.

territoriaux d'inscrire leur pratique dans un « monde commun » fondé sur les valeurs du « bien » et du « juste ». Ce genre de convention n'est pas seulement porté par le domestique mais aussi par le civique (cité civique).

RÉFÉRENCES

- Bessy C., Favereau O., 2003, « Institution et économie des conventions », *Cahier d'économie politique*, n° 44, Paris, L'Harmattan, pp. 119-164.
- Boltanski L., Chiapello E., 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- Boltanski L., Thevenot L., 1991, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- Buclet N., 2011, « Territoire, innovation et développement durable : l'émergence d'un nouveau régime conventionnel ? », *RERU*, n° 5, pp. 911-940.
- Dupuy J.-P., Eymard-Duvernay F., Favereau O., Orlean A., Salais R., Thevenot L., 1989, « Introduction », *Revue économique*, vol. 40, n° 2, pp. 141-146.
- Gomez P.Y., 1997, « Information et conventions. Le cadre du modèle général », *Revue française de gestion*, n° 112, pp. 64-77.
- Hollard M., 2011, « Conventions et milieu innovant : le cas de la région grenobloise », in Guerraoui D., Clerc P., *Intelligence territoriale et développement régional par l'entreprise*, Paris, L'Harmattan, pp. 329-349.
- Orléan A., 2004, *Analyse économique des conventions*, Paris, PUF collection « Quadrige », 2^e édition revue et corrigée.
- Rallet A., 1993, « La théorie des conventions chez les économistes », *revue Réseaux*, n° 62, CNET, pp. 43-61.
- Storper M., 1995, « La géographie des conventions : proximité territoriale, interdépendances hors marché et développement économique », in Rallet A., Torre A. (éds), *Économie industrielle et économie spatiale*, Paris, Economica, pp. 111-127.
- Vanier M., 2008, *Le pouvoir des territoires, essai sur l'interterritorialité*, Economica, Anthropos.
- Vidal P., 2011, « Territorialisation de la "convention Internet" dans les espaces ruraux », *NETCOM*, vol. 25, n° 3-4, pp. 137-164.

L'AUTEUR

Philippe Vidal

IDEES – CIRTAI

Université du Havre

philippe.vidal@univ-lehavre.fr

Recueil, traçabilité et restitution des données territoriales du programme ESPON

AUTEURS ¹

Ronan YSEBAERT, Isabelle SALMON, Benoit LE RUBRUS, Camille BERNARD

RÉSUMÉ

Le projet ESPON M4D *Multi Dimensional Database Design and Development* consiste à intégrer, vérifier et restituer les données territoriales produites par les projets de recherche appliquée du programme européen ESPON. Les principaux enjeux de ce projet consistent à gérer la profusion de données hétérogènes, les normaliser et les harmoniser, évaluer leur qualité, assurer leur traçabilité, créer des outils de suivi et de restitution de ces données. La mise en place de tels méthodes et outils adaptés apportent quelques solutions et pistes de réflexion. Force est de constater que la centralisation de la gestion et du traitement de ces données aide à leur restitution à un très large public.

MOTS CLÉS

Base de données, ESPON, M4D, INSPIRE, traçabilité, outils, diffusion

ABSTRACT

The ESPON M4D Multi-Dimensional Database Design and Development Project entails integrating, verifying and presenting the territorial data produced by ESPON Applied Research Projects. The main challenges that the project faced were managing, standardising and coordinating a wealth of diverse data, ensuring data quality, traceability and creating display tools for territorial data. Implementing specialised methods and tools has provided solutions and opportunities for further analysis. It is clear that centralising the data management and processing helps a wider audience to access this data.

KEYWORDS

Database, ESPON, M4D, INSPIRE, tracking, tools, dissemination

INTRODUCTION

Le partage et la diffusion des données sont des sujets sensibles dans de nombreux projets de recherche en réseau : restituer les données produites par de multiples acteurs de façon interopérable, compréhensible et normalisée constitue un des besoins fondamentaux du programme ESPON ².

Sur la période 2007-2013, ce programme européen gère de nombreux consortiums de recherche européens (ESPON *Transnational Project Group* - TPG) d'origines disciplinaires variées. Les thématiques de ces projets portent aussi bien sur des questions démographiques, environnementales ou socio-économiques. Les données produites

1 Contributeurs (conception et développement) : Camille Bernard, Jérôme Gensel, Timothée Giraud, Claude Grasland, Nicolas Lambert, Benoit Le Rubrus, Clément Louis, Laurent Poulernard, Isabelle Salmon, Anton Telechev, Cassia Trojahn Dos Santos, Marlène Villanova-Oliver, Ronan Ysebaert.

2 European Observation Network for Territorial Development and Cohesion, programme financé par la Commission européenne (Fonds de Développement Régional – Objectif 3 Coopération Territoriale) : www.espon.eu.

dans ce cadre ont vocation à être diffusées largement à tous les acteurs du développement territorial (politiques, chercheurs, étudiants). En dépit de cette diversité, les TPG partagent des points communs d'importance : l'aire d'étude des données produites porte sur les territoires européens (NUTS et objets urbains) ³ ; les données collectées doivent être délivrées au projet en charge de la base de données (ESPON M4D *Multi Dimensional Database Design and Development*) au terme de l'activité du TPG ; les TPG ont généralement peu d'experts en métadonnées. Le projet ESPON M4D est en charge durant quatre ans (2011-2014) de la gestion et du développement de la base de données du programme ESPON. Une de ses principales activités consiste à collecter puis restituer les données et indicateurs produits par les TPG du programme à l'aide d'une interface web dédiée ⁴.

Les TPG ont le choix de fournir trois types de jeux de données, notamment en fonction du niveau de détails des métadonnées décrivant leur production : les *key indicators*, les *case studies* et les *background data*. Dans cet article, nous concentrons notre attention sur les jeux de données du type le plus riche en termes d'information, les *key indicators*.

Le travail de normalisation réalisé grâce à la mise en place d'un modèle de données et métadonnées dédié est le premier point exposé ici. Puis, nous expliquons la procédure définie pour assurer la qualité et la cohérence des jeux de données intégrés en base. La dernière partie décrit comment l'interface vise à restituer intelligiblement et efficacement les données produites pour un large public.

1. L'ENJEU DES MÉTADONNÉES

Des standards à respecter

La pierre angulaire d'une gestion pérenne du flux d'information dans le programme ESPON repose sur la définition d'un modèle de données et de métadonnées adapté. Ce modèle sert tout d'abord à renseigner précisément les jeux de données qui sont délivrés pour les rendre intelligibles à un large public et aussi à réutiliser ces informations afin d'en organiser la restitution. Dans le programme ESPON, la définition de ce modèle permet également de normaliser et d'harmoniser la mise en forme des informations attendues de la part des TPG. Des standards adaptés à la description et la diffusion de données géographiques aident considérablement à la structuration de ce type d'information (directive INSPIRE, normes ISO-19115 et ISO-19135). Ces standards sont cependant davantage préfigurés pour décrire des données géographiques environnementales de type matriciel, ou *raster* ⁵, et peu adaptés à des données reposant sur des nomenclatures d'unités territoriales comme les NUTS.

Adaptation de ces standards aux spécificités du programme ESPON

La première étape pour le projet M4D fut de réaliser un modèle de données/métadonnées respectant les standards internationaux de la diffusion de métadonnées et adapté aux

3 80 % des cartes produites dans les rapports finaux du programme ESPON reposent sur la Nomenclature des Unités Territoriales Statistiques (NUTS) (ESPON Cartographic Language project, 2013).

4 Portail de la base de données ESPON : database.espon.eu.

5 Données présentées sous forme de pixels géoréférencés généralement issues de la télédétection, utilisés par exemple par l'Agence européenne de l'Environnement pour décrire la couverture du sol en Europe (LandUse).

besoins du programme (Plumejeaud, 2010). Afin de rendre plus aisée la complétion des métadonnées par les TPG, la directive INSPIRE a été adaptée :

- les champs optionnels non utiles aux données territoriales ont été retirés du modèle ;
- certains champs obligatoires mais redondants sont pré-remplis ;
- les champs obligatoires sont clairement identifiables ;
- des champs sont ajoutés pour compléter l'information thématique : en particulier la description des méthodes de calcul des indicateurs ou le référencement des sources pour chaque combinaison d'indicateur à une date donnée pour chaque unité territoriale.

Au final, un modèle au format tabulaire a été fourni aux ESPON TPG. Ce document est constitué de quatre onglets⁶ : informations relatives au jeu de données (*dataset*), aux indicateurs (*indicators*), à l'origine des données (*source*) et aux valeurs des indicateurs (*data*).

Importance de documents explicatifs synthétiques et variés

Si la mise en place de standards et de procédures de contrôle des jeux de données a facilité le processus d'intégration, l'appropriation du modèle de métadonnées par les TPG et l'explication du processus d'intégration des données a nécessité du temps. Le projet M4D opte ainsi pour une stratégie de diffusion plurielle, pédagogique et simplifiée tant sur la forme que sur le contenu : réalisation de documents au titre évocateur (*How to deliver my data?*), présentations à chaque séminaire, création de lettres d'information semestrielles et mise à disposition de fichiers « modèle » proposant un panel de bonnes pratiques.

2. PROCESSUS D'INTÉGRATION : LE *TRACKING TOOL*

Gestion du flux d'information : le *tracking tool*

Afin d'assurer la conformité et la qualité des jeux de données intégrés en base, un outil de suivi a été développé dans le cadre du projet M4D : le *tracking tool*. La vocation de cet outil est de répondre à plusieurs objectifs :

- contrôler la conformité des jeux de données au format attendu ;
- assurer la mise en cohérence de la description des indicateurs et la qualité des valeurs ;
- impliquer les différentes parties prenantes dans le processus d'intégration de façon transparente : les fournisseurs de données (TPG), l'administrateur de la base de données (M4D) et le commanditaire du programme (unité de coordination ESPON) ;
- visualiser en temps réel l'état d'avancement du processus d'intégration.

Ce dernier est disponible en accès restreint depuis le site web dédié. La figure 1 illustre le processus d'intégration sous-jacent au *tracking tool*, constitué de cinq étapes :

1. Le fournisseur (TPG) dépose ses jeux de données sur un espace de téléchargement. Une procédure automatique est lancée pour vérifier notamment que tous les champs obligatoires sont correctement renseignés (*syntactic check*).
2. Une notification par courriel invite un thématicien du projet M4D à procéder à la vérification de la clarté et de la cohérence des métadonnées délivrées (*semantic check*), en particulier des champs de description textuels. Cette expertise donne lieu à un rapport que le TPG est invité à consulter. Il décide alors de la suite à donner à son jeu de données : soumettre une nouvelle version pour améliorer sa qualité ou poursuivre l'intégration.
3. Une fois le niveau de qualité sémantique assuré, une notification est envoyée aux

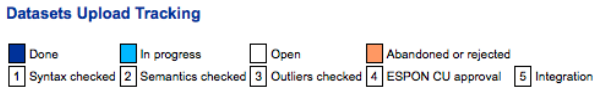
⁶ Portail de la base de données ESPON, section *Help* : database.espon.eu/db2/metaspécifs.

statisticiens du projet M4D pour effectuer la recherche de valeurs exceptionnelles (Charton, 2012). Un rapport est généré et déposé sur le *tracking tool*. Ici encore, le TPG est invité à le consulter et à décider de la suite à donner aux opérations (abandon ou poursuite).

4. L'unité de coordination ESPON consulte les rapports et décide en conséquence de l'intégration des indicateurs dans la base de données ou non.

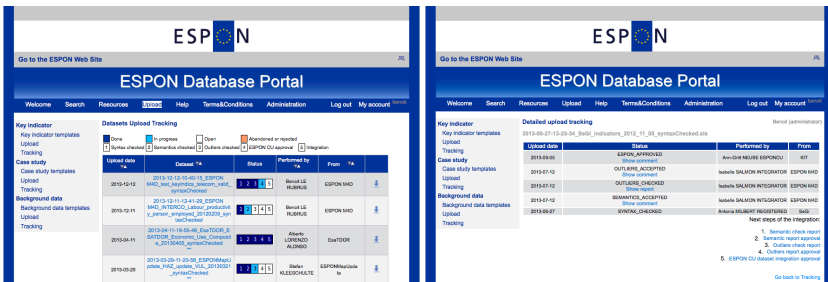
5. Les jeux de données sont intégrés en base. L'interface de requête permet leur recherche et leur consultation.

Figure 1. Légende de la *tracking tool* : étapes et états



Le tracking tool automatise la gestion de ce flux d'information complexe (figure 2). L'outil distribue les rôles aux acteurs concernés à chaque étape de l'intégration et permet une coordination plus efficace. L'ensemble des rapports est centralisé. Ainsi, le TPG se concentre sur la qualité et la cohérence de son jeu de données, la gestion du projet est facilitée et le commanditaire a une vision synthétique de l'ensemble du processus.

Figure 2. Le *tracking tool* : vue générale des jeux de données en cours d'intégration (gauche) ; vue détaillée d'un jeu de données et accès aux rapports (droite)



3. INTERFACE DE RESTITUTION DE DONNÉES

La collecte et l'harmonisation des données constituent une des phases du projet M4D. Mais l'objectif principal reste la restitution, à un large public, des indicateurs et de leurs valeurs associées : praticiens, décideurs politiques, chercheurs, etc. L'interface de requête en ligne permet à l'utilisateur de rechercher des données. Si la richesse du contenu des métadonnées rend possible l'interrogation de la base de données selon de multiples critères, une approche consensuelle a été retenue pour être accessible au plus grand nombre.

L'interface est épurée afin de favoriser l'utilisation intuitive de l'application par des utilisateurs aux profils hétérogènes, ne partageant pas nécessairement les mêmes pratiques de recherche ou n'ayant pas les mêmes objectifs quant à l'analyse du territoire.

La nature hétérogène du public visé a déterminé l'interface utilisateur. Celle-ci est modulaire, garantit la flexibilité des requêtes (recherche par défaut ou recherche avancée) et met en évidence les différentes dimensions du modèle de données. Un filtre sémantique

permet la recherche d'indicateurs (figure 3) par :

- thème (démographie, emploi, etc.) ;
- documents de référence de la politique de Cohésion de l'Union européenne (Agenda 2020, rapports sur la Cohésion, Agenda territorial, etc.) ;
- projet fournisseur de données (ESPN TPG) ;
- mot clé.

Figure 3. Restitution des résultats – Interface de recherche

The screenshot shows the 'ESPN Database Portal' search results for 'Population and living conditions'. The interface includes a search bar, filter options (SEMANTIC, DATA ALL, WHERE EU28+4, WHEN 1979-2100), and a table of results. The table has columns for Indicator, Years, Territorial, and Completeness. The results are filtered by 'DATA ALL' and 'WHERE EU28+4'.

Indicator	Years	Territorial	Completeness
Birth, total	2000-2010	NUTS 2006 level 0	100
Birth, total	2000-2010	NUTS 2006 level 1	100
Birth, total	2000-2010	NUTS 2006 level 2	100
Birth, total	2000-2010	NUTS 2006 level 3	100
Death, total	2000-2010	NUTS 2006 level 0	100
Death, total	2000-2010	NUTS 2006 level 1	100
Death, total	2000-2010	NUTS 2006 level 2	100
Death, total	2000-2010	NUTS 2006 level 3	100
Migratory population change	1996-2005	NUTS 2006 level 0	97
Migratory population change	1996-2005	NUTS 2006 level 1	93
Migratory population change	1996-2005	NUTS 2006 level 2	97
Migratory population change	1996-2005	NUTS 2006 level 2:3	96
Migratory population change	1996-2005	NUTS 2006 level 3	97
Natural population change	1996-2005	NUTS 2006 level 0	93
Natural population change	1996-2005	NUTS 2006 level 1	93
Natural population change	1996-2005	NUTS 2006 level 2	93
Natural population change	1996-2005	NUTS 2006 level 2:3	93
Natural population change	1996-2005	NUTS 2006 level 3	93
Population by age and sex	2000-2009	NUTS 2006 level 0	93
Population by age and sex	2000-2009	NUTS 2006 level 1	97
Population by age and sex	2000-2009	NUTS 2006 level 2	97
Population, total	1990-2011	NUTS 2006 level 0	100
Population, total	1990-2011	NUTS 2006 level 1	100
Population, total	1990-2011	NUTS 2006 level 2	100
Population, total	1990-2011	NUTS 2006 level 3	100
Total area	1990-2011	NUTS 2006 level 0	100
Total area	1990-2011	NUTS 2006 level 1	100
Total area	1990-2011	NUTS 2006 level 2	100
Total area	1990-2011	NUTS 2006 level 3	100
Total population change	1995-2005	NUTS 2006 level 0	97
Total population change	1995-2005	NUTS 2006 level 1	93
Total population change	1995-2005	NUTS 2006 level 2	97

Les modules *data*, *what*, *where*, *when* offrent la possibilité de filtrer les résultats retournés lors d'une recherche sémantique. Libre alors à l'utilisateur, selon l'analyse qu'il souhaite effectuer, de découvrir des indicateurs portant sur des objets urbains, en paramétrant le filtre *where*, d'observer des séries longues à partir du filtre *data*, ou d'affiner sa recherche temporelle en activant le filtre *when*.

L'attribution consciencieuse de métadonnées aux jeux de données et aux indicateurs les composant forme un modèle de données riche, accessible selon trois dimensions : le temps, l'espace et la thématique. La souplesse du système est censée répondre aux attentes de différents profils utilisateurs : politique, scientifique ou praticien.

L'analyse de l'activité des utilisateurs finaux, dans une dernière phase du projet, permettra de mettre en évidence des comportements d'utilisation et d'évaluer les représentations visuelles du modèle de données, mises en place au sein de l'interface.

CONCLUSION

Dans le cadre du programme ESPON et du projet M4D, le modèle de métadonnées et le processus de mise à jour de la base de données ont été mis en place pour rendre intelligible et accessible une information complexe. En ce sens, cette base de données est un outil qui contribue au débat social et citoyen en donnant un accès facile à des indicateurs portant sur la politique de Cohésion de l'Union européenne. Ces indicateurs sont précisément documentés afin que leur méthodologie puisse être reproduite et mise à jour, voire discutée ou remise en question.

La base de données ESPON devient une pièce stratégique du programme, non seulement interrogeable depuis l'interface de requête, mais aussi par d'autres outils d'analyse (*HyperAtlas*) et de visualisation (*ESPON Online Mapping Tool*). À terme, des services web d'accès aux métadonnées (*Catalog Service for the Web – CSW*) et aux données (*Web Feature Service – WFS*) permettront la diffusion du contenu de la base ESPON à d'autres infrastructures de données spatiales, à des applications tiers et autres initiatives d'exploitation et de représentation des indicateurs et de leurs métadonnées.

Si l'hétérogénéité du contenu de la base rend bien compte de la richesse du programme ESPON, elle souligne aussi la difficulté à interpréter et synthétiser ce contenu pour des utilisateurs peu familiers des productions du programme. Cela souligne la nécessité de disposer au préalable d'une réelle vision stratégique à long terme sur le contenu et l'organisation de la base.

L'expérience de la base de données M4D a permis de nombreuses avancées en matière d'organisation, de partage et de diffusion de données complexes. Pour que ces avancées ne restent pas lettre morte, la question de la pérennité et la reprise de la base de données à l'échelle de la coordination du programme est maintenant une question qui doit se poser. L'absence de structure centrale pérenne a un impact à court terme sur le suivi de la qualité des données. Actuellement, ce processus est semi-automatique, puisque la plupart des vérifications qualitatives sont réalisées par des opérateurs humains. Que se passera-t-il à la fin du projet sans personnes ressources ?

Une solution optimale consisterait à faire reposer cette plateforme technique sur une structure centrale forte (de type *data center*) à l'échelle d'un programme. Aussi serait-il nécessaire de doter une telle structure technique de ressources humaines capables d'administrer le contenu de ce type de base de données et d'en définir les enjeux et objectifs à long terme.

RÉFÉRENCES

- Charlton M., Harris P., Caimo A., 2012, "Detecting and handling anomalous data in M4D", ESPON M4D Project.
- European Commission, INSPIRE Directive, 2007, "Infrastructure for Spatial Information in the European Community", March 14th, 2007.
- European Commission, Commission Regulation (EC), 2008, n° 1205/2008, December 3rd, 2008, implementing Directive 2007/2/EC of the European Parliament and of the Council as regards metadata.
- International Organization for Standardization (ISO), 2013, Geographic information – Metadata, ISO 19115.
- Plumejeaud C., Gensel J., Villanova-Oliver M., 2010, « Opérationnalisation d'un profil ISO 19115 pour des métadonnées socio-économiques », actes du 28^e congrès INFORSID, Marseille.

Telechev A., Le Rubrus B., 2013, "ESPO Data and Metadata Specification", ESPON M4D Project.
Ysebaert R., Le Rubrus B., 2012, "How to deliver my data?", ESPON M4D Project.

LES AUTEURS

Ronan Ysebaert

RIATE

ronan.ysebaert@ums-riate.fr

Isabelle Salmon

RIATE

isabelle.salmon@ums-riate.fr

Benoit Le Rubrus

LIG STEAMER

benoit.le-rubrus@imag.fr

Camille Bernard

LIG STEAMER

camille.bernard@imag.fr

Le territoire de l'*ejido* à l'épreuve de la transition énergétique : rapports de pouvoir autour du projet de production d'énergie éolienne à grande échelle dans la région du sud de l'isthme de Tehuantepec, Mexique

AUTEUR

Ezequiel ZÁRATE TOLEDO

RÉSUMÉ

Dans cet exposé, nous analyserons la manière dont une institution territoriale collective dénommée *ejido* traverse un processus de transformation dérivé de la mise en route de l'ensemble de parcs éoliens le plus important d'Amérique latine dans la région de l'isthme de Tehuantepec, au Mexique. Nous élaborerons cette analyse dans le cadre de l'émergence d'une nouvelle territorialité rurale issue d'un ensemble de réformes politiques et juridiques que le gouvernement mexicain a mis en place dès les années 1990 afin de moderniser le secteur rural. Nous nous focaliserons en particulier sur les actions visant à affaiblir ou à détruire la propriété sociale de la terre et à faire disparaître l'*ejido* comme autorité politique et administrative. Ceci a conduit à la fragilisation des dynamiques locales d'action collective, dont notamment la capacité de réaction des communautés face aux développeurs privés transnationaux en charge du projet éolien.

MOTS CLÉS

Énergie éolienne, pouvoir, cohésion territoriale, autorité collective

ABSTRACT

In this paper, we will analyse how a local community authority called *ejido*, located in the Isthmus of Tehuantepec, Mexico, has changed following the installation of the widest wind parks of Latin America. The analysis will be made in the context of the new rural territoriality emerged from the series of political and legal reforms undertaken by the Mexican government since the 1990s to modernize rural areas. We will focus on the actions accomplished to weaken or destroy the social ownership of the land and remove the *ejido* as a political and administrative local authority, which have led to the weakening of the local dynamics of collective action, including the response capacity of communities against transnational private developers in charge of the wind farm project.

KEYWORDS

Wind power, power, territorial cohesion, collective authority

INTRODUCTION

Entre 2006 et 2013, l'une des régions du Sud du Mexique appelée l'isthme de Tehuantepec, a connu un processus de transformation sociale et spatiale profond et irréversible lié à l'installation de quinze parcs éoliens, soit environ 1 120 turbines de différentes puissances dont la capacité de génération nominale totale atteint 1 263 MW (ministère de l'Économie, 2013). D'importants conflits s'y produisirent.

Nous proposons l'étude de ce projet éolien dans le cadre des transformations du milieu rural mexicain générées par l'application d'une série de réformes libérales et l'ouverture du système politique mexicain initiée dans les années 1990, qui modifia substantiellement les institutions fondamentales de la ruralité mexicaine comme l'*ejido* et le *municipio* (Bey, 2006 ; Torrez-Mazuera, 2009). Nous examinerons la façon dont les entreprises multinationales du secteur de l'énergie se sont adaptées à la situation actuelle de la ruralité mexicaine – en particulier au sud de l'isthme – pour mettre en place leur projet. Nous pensons que le mode de développement actuel du projet éolien, caractérisé par des confrontations socio-territoriales tendues faiblement arbitrées par les institutions locales et par l'État, pourrait être lié au démantèlement de l'*ejido* et à l'augmentation de la concurrence politique présente dans le secteur rural comme conséquence de l'ouverture du système politique mexicain.

1. NAISSANCE ET AFFAIBLISSEMENT DE L'HÉGÉMONIE DE L'EJIDO

L'*ejido* est défini comme une institution créée après la révolution de 1910 dans le but de doter de terres les paysans (Hoffmann, 1997: 402). Elle associe à un groupe de paysans bénéficiaires les terres qui leur sont attribuées par l'État. On peut considérer l'*ejido* comme étant une « structure plurifonctionnelle qui s'articule autour de trois axes : la régulation de la propriété foncière, la gestion et la prise en charge des services publics, et enfin la médiation entre le gouvernement et la communauté paysanne ». L'*ejido* constitue une institution essentielle dans l'instauration politique du nouveau régime issu de la révolution et la base du corporatisme d'État.

La réforme libérale de 1992 cherchait notamment à démanteler la propriété sociale de la terre et à supprimer le statut d'*ejidatario* (membre des *ejidos*) comme instance de pouvoir collective, mais aussi à confisquer aux *ejidos* leur compétence d'administration territoriale et de gestion de la politique publique en confiant ces fonctions au gouvernement municipal, qui ne possède traditionnellement pas de légitimité sur les questions de gestion foncière. En parallèle à ces réformes juridiques, la politique publique du secteur rural se transforme aussi. Selon Léonard et Foyer (2011), « après une longue période d'interventionnisme centralisé fondé sur des politiques agricoles intégrées qui englobait tous les aspects du développement technique, économique, et social des zones rurales », ainsi que l'adéquation des intérêts des pouvoirs locaux aux objectifs du parti national au pouvoir, « l'action publique se caractérise aujourd'hui par sa fragmentation tant thématique que territoriale ainsi que par une faible coordination entre les divers composants et niveaux d'intervention ». Selon ces auteurs, la segmentation des politiques publiques conduit, en contrepartie, à une dissolution des dynamiques locales d'action collectives. « Elle contribue à encourager une concurrence entre familles rurales, organisations *ejidales*, dirigeants des localités rurales et des *municipes*, sans que les fonctions d'arbitrage et d'harmonisation socio-territoriale – assumées par le passé par les dispositifs corporatifs du PRI (Partido Revolucionario Institucional, au gouvernement pendant soixante-dix ans jusqu'en 2000) – ne soient reprises par des institutions formelles et légitimes » (Léonard et Foyer, 2011: 161).

2. LA MISE EN MARCHÉ DU PROJET ÉOLIEN DANS LE CONTEXTE DE DÉRÉGULATION POLITIQUE

Le projet éolien a été lancé dans ce nouveau contexte de « manque de cohérence » des interventions (Léonard et Foyer, 2011) de l'État en milieu rural et d'une politique publique qui tend à « affaiblir les dynamiques collectives ». Le projet éolien a été présenté à la population locale à travers un discours démagogique sur le développement de la part des politiques et fonctionnaires publics. Avec l'appui de fonds d'organismes internationaux comme

le Fonds pour l'environnement mondial (GEF), ceux du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et ceux de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), le gouvernement de l'État de Oaxaca, entité fédérale dans laquelle se situe l'isthme de Tehuantepec, organisa entre 2000 et 2004 une série de « colloques » internationaux dont les objectifs annoncés étaient « la promotion publique d'opportunités d'investissement dans les énergies éoliennes, ainsi que la recherche d'accords sur les différentes propositions visant à éliminer les obstacles à l'implantation à grande échelle de l'énergie éolienne au Mexique ». Ces « colloques » prirent la forme d'un *lobbying* réunissant des fonctionnaires publics, des hommes politiques, des développeurs, de hauts fonctionnaires ainsi que des agences internationales de développement, banques, autorités locales et notables. C'est ainsi, dans le cadre de ces réunions, que s'imposa un nouveau discours sur la région que l'on dénommait désormais « le couloir éolien de l'isthme ».

Carte 1. Découpage du territoire du sud de l'isthme de Tehuantepec par les entreprises d'énergie éolienne



Source: Asodación Mexicana de Energia Eolica

La carte 1, éditée par l'Association mexicaine de l'énergie éolienne, organisme qui fédère l'ensemble des industries de l'énergie éolienne au Mexique, présente la région comme un

territoire divisé entre les diverses entreprises concernées par le projet. Destinée à réguler la concurrence territoriale entre ces entreprises, cette carte transmet un message clair à la population : la région est subordonnée à ce projet et il ne reste plus aux citoyens qu'à tenter de négocier les bénéfices qu'ils pourraient en tirer. Cependant, les négociations pour la location de la terre et l'exploitation du vent furent menées sans aucune législation adéquate sur la production de l'énergie éolienne. Il n'y eut pas non plus de plan d'aménagement territorial ni de mécanismes juridiques destinés à réguler la concurrence entre les différentes entreprises, ni aucun type d'accompagnement institutionnel des collectivités par le gouvernement.

3. LES SITUATIONS TERRITORIALES GÉNÉRÉES PAR CE MODE DE FONCTIONNEMENT

Trois axes nous aident à analyser successivement les luttes de pouvoir fortement liées à l'usage du territoire et engendrées par ce projet énergétique et la manière dont l'*ejido* comme collectivité tente de se maintenir. Nous nous fondons sur les observations menées sur deux *ejidos* dans lesquels se situent les plus grands parcs, la Venta et la Ventosa, dans le municipe de Juchitan, État de Oaxaca.

Le premier axe se concentre sur cette nouvelle catégorie de citoyens ou d'acteurs qui émergea lors de la mise en place du projet, définie en fonction des pouvoirs et des droits qu'ils peuvent exercer sur les terres et le territoire en général. À la différenciation préexistante qui sépare *ejidatarios* (citoyens possédant des droits agraires) et non-*ejidatarios* (ceux qui n'en ont pas), s'ajoutent d'autres divisions que nous définissons brièvement, dont celle qui différencie paysans et propriétaires terriens (*ejidatarios* ou non) dont les parcelles font partie du périmètre de la planification des parcs et ceux dont les terres se situent à l'extérieur. Il existe une relation tendue entre ces acteurs, du fait que les premiers imposèrent aux seconds de nouvelles conditions d'utilisation de l'espace dont, en particulier, des restrictions de leur mobilité et de leur possibilité d'appropriation des ressources naturelles. Dans le cas des *ejidos* étudiés, deux ou trois entreprises d'exploitation d'énergie éolienne se partagent le contrôle des terres et rompent ainsi la cohérence territoriale : chaque entreprise exerce sa propre politique de gestion territoriale et administrative, à travers notamment des contrats très différents de location et d'exploitation du vent. Ces disparités génèrent selon les cas une désunion voire des rivalités ou des jalousies entre paysans d'un même *ejido*.

Le second axe d'analyse est la manière dont les entreprises étrangères développant le projet gouvernent les territoires. Signer un contrat de location des terres implique pour les paysans un processus de négociation constante avec ces acteurs à différents niveaux, principalement sur de multiples aspects techniques de gestion des parcs, tels que ceux relatifs aux dommages des terres, à la restriction des formes d'utilisation des terres, à la modalité et aux tarifs de leur location, ainsi qu'à la répartition des gains par production de MW.

Le dernier axe d'analyse consiste à examiner les stratégies dont usent les développeurs afin de dissuader les plaintes et actions en justice potentielles que pourraient engager les propriétaires terriens et la population en général. Nous nous centrerons sur deux types de doléances plus ou moins généralisées : celles relatives aux tarifs de location de la terre qui, bien qu'ils aient été relevés, restent selon les paysans encore trop bas, et celles liées aux dommages environnementaux générés par les parcs, comme les inondations de terrains et de hameaux enfermés dans les parcs. Le mode de gestion de ces plaintes révèle, selon nous, les alliances que les développeurs établissent avec les pouvoirs en

place dans la région et avec la population pour décourager ou même réprimer les pressions sociales à leur rencontre.

Cette analyse nous conduit à observer les nouvelles fonctions de l'*ejido*. Aisin, bien que dans les faits l'*ejido* soit nié en tant que collectivité, les entreprises et les différents niveaux de gouvernement instrumentalisent cette forme d'organisation pour conforter le projet éolien. Par exemple, l'autorité de l'*ejido* est utilisée pour permettre aux développeurs d'offrir aux habitants des travaux d'infrastructures et d'aménagement d'espaces publics afin d'atténuer leurs mécontentements. Ainsi, le maintien de l'importance de l'*ejido* comme entité pourrait être dû, selon nous, à sa cohésion en tant qu'unité identitaire et territoriale et peut-être à la légitimité dont il disposait historiquement dans la gestion foncière mais aussi, pourrait-on dire, à l'intérêt des entreprises qui l'instrumentalisent.

CONCLUSIONS

Notre analyse cherche à montrer que les parcs éoliens sont un nouveau composant du fonctionnement territorial qui opère avec des mécanismes faibles et informels de régulation et rompent la cohérence de l'organisation collective, dans la ligne des politiques publiques de type libéral. Le gouvernement mexicain ne crée par les conditions institutionnelles nécessaires à l'intégration adéquate du secteur rural dans le processus de transition énergétique dans lequel se développe le projet éolien. Les forts mécontentements sociaux que le projet génère, constituent un nouveau capital politique que la classe dirigeante régionale utilise pour asseoir ses pouvoirs dans une ambiance divisée dans laquelle il semble qu'aucune politique d'aménagement territorial viable ou offrant la garantie d'être respectée ne puisse être appliquée.

RÉFÉRENCES

- Borja Díaz M. *et al.*, 2004, *Primer documento del proyecto eoelectrico del corredor eólico del Istmo de Tehuantepec*, Mexico, Instituto de Investigaciones eléctricas.
- Bey M., 2006, "Tres décadas de programas de desarrollo: la reorientación del Estado de bienestar", in Dehouve D., Franco Pelotier V., Hémond A., *Multipartidismo y poder en municipios indígenas de Guerrero*, México, CIESAS, pp. 253-304.
- Hoffmann O., 1997, « L'*ejido* : laboratoire des pratiques sociales et fondement de la ruralité contemporaine au Mexique », in Gastellu J.-M., *La ruralité dans les pays du Sud à la fin du vingtième siècle*, Paris, ORSTOM, pp. 401-416.
- Léonard E., Foyer J., 2011, *De la integración nacional al desarrollo sustentable, trayectoria nacional y producción local de la política rural en México*, CEDRSSA, IRD.
- Torres-Mazuera G., 2009, "La territorialidad rural mexicana en un contexto de descentralización y competencia electoral", *Revista Mexicana de Sociología*, 71, n° 3, Julio-Septiembre, Universidad Nacional Autónoma de México, pp. 453-490.
- Secretaría de Economía, 2013, *Energías renovables*, Promexico: Inversión y Comercio.
- Zárate Toledo E., 2013, *Dinámicas territoriales et rapports de pouvoirs entre Huaves et Zapotèques de la région Sud de l'Isthme de Tehuantepec, Oaxaca, Mexique*, thèse de doctorat Études des sociétés latino-américaines dirigée par Odile Hoffmann, IHEAL-Université Sorbonne Nouvelle Paris 3.

L'AUTEUR

Ezequiel Zárate Toledo

Territorial Studio

toledozequiel@yahoo.com

Annexe – Programme du 2^e colloque international

jeudi 27 mars 2014 / *Thursday, March 27th, 2014*

8h30-9h00 Accueil des participants / *Reception of participants*

9h00-9h30 Ouverture du colloque / *Conference opening*

9h30-11h00 **Plénière – Agriculture mondiale : normes et territoires**

Plenary session – World agriculture: norms and territories

Présidente : Alia Gana (LADYSS) – Discutant : Hubert Cochet (AgroParisTech – PRODIG)

– Shelley Feldman (Cornell University, USA) – What reflexivity can contribute to challenging "business as usual": Thinking about the IAASTD Spatially

– Jean-Louis Chaléard (UP1, PRODIG) – Normes, territoires et agriculture familiale dans les pays du Sud

11h30-13h00 Sessions parallèles A

SESSION A-1 Conflits et compromis <i>Conflicts and compromises</i>	SESSION A-2 Information territoriale <i>Territorial information</i>	SESSION A-3 Médias et territoires <i>Medias and territories</i>
Discutante Évelyne Mesclier (PRODIG)	Discutant Christophe Terrier (INSEE)	Discutante (à confirmer)
Odile Hoffmann (URMIS) La géographie, ça sert, aussi, à faire la paix. Territoire et exclusion en contextes multiculturels	Luc Dal, Thierry Eggerickx et Jean-Paul Sanderson (Université catholique de Louvain, Belgique) Cytise : une application web couplée à une base de données démographiques et socio-économiques des communes wallonnes	Frédéric Douzet, Alix Desforges et Kevin Limonier (CRAG – Université Paris 8) Géopolitique du cyberspace : « territoire », frontières et conflits
Mattias Kärholm (Lünd University, Suède) A territorial study of time-space production at Stortorget, Malmö 1977-2013	Ronan Ysebaert et Isabelle Salmon (RIATE), Benoit Le Rubrus et Camille Bernard (LIG STEAMER) Recueil, traçabilité et restitution des données territoriales du programme ESPON	Laurent Beauguitte (CIST), Marta Severo (GERiICO) Les flux RSS pour les études territoriales. Une analyse de l'individu et ses espaces dans les actualités internationales du New York Times
Aline de Lima Rodrigues (Universidade federal de Mato Grosso do Sul, Brésil) Land approach in territorial development	Grégoire Feyt (PACTE), Matthieu Noucher (ADESS) La gouvernance informationnelle, outil et enjeu stratégiques des recompositions territoriales : vers l'émergence de nouveaux référentiels géographiques	Arnaud Brennetot et Sophie de Ruffray (IDEES), Timothée Giraud (RIATE), Claude Grasland et Héliène Mathian (Géographiecités), Robin Lamarche-Perrin (LIG), Christine Plumejeaud (LIENSS), Marta Severo (GERiICO) Événement international, agenda médiatique et vision du monde : que peuvent nous apprendre les flux RSS des grands médias de presse internationale ?
Marie-José Fortin et Yann Fournis (GRIDEQ – CRDT, Canada) Le laboratoire des gaz de schiste au Québec et la fabrication des territoires par l'action collective	Bruno Jean (CRDT, Canada) Construire un instrument de mesure de la vitalité des communautés rurales : une expérience québécoise	Arnaud Brennetot (IDEES) Quand Le Diplo contre-attaque. La territorialisation de la lutte médiatique contre la mondialisation néolibérale

14h00-15h30 Sessions parallèles B

SESSION B-1 Mobilité, individu et territoire 1 <i>Mobility, subject and territory 1</i>	SESSION B-2 Discours et territoire 1 – La cohésion territoriale comme projet <i>Speech and territory 1 – Territorial cohesion as project</i>	SESSION B-3 Théoriser le territoire 1 – Le territoire comme fédérateur <i>Theorising on the territory 1 – Territory as coordinator</i>
Discutante Brigitte Baccaini (INSEE)	Discutant Jean Peyrony (MOT)	Discutant Romain Lajarge (PACTE-Territoires)
Arnaud Bringé (INED), Catherine Bonvalet (Mobilités, logement et entourage / INED) Trajectoire géographique et territoire socio-résidentiel : l'apport de données contextuelles à une analyse longitudinale	Andreas Faludi (Delft University of Technology, Pays-Bas) Territorial cohesion beyond state territoriality	Michel Bussi (IDEES) L'explication électorale au prisme des sciences du territoire
Pascal Cristofoli (LaDéHis – CRH), France Guérin-Pace (Identités et territoires des populations/INED) L'espace d'une vie : une cartographie des trajectoires individuelles à l'aide des méthodes d'analyse des réseaux sociaux	Étienne Tourelle (Géographie-cités) L'image du Monde après la crise à travers une analyse diachronique des préférences résidentielles par des étudiants turcs	Claude Grasland (Géographie-cités), Sophie de Ruffray (IDEES) Chroniques mar(S/L)iennes : le territoire comme agrégateur spatio-temporel des trajectoires
Lionel Kieffer et Frédéric Audard (ESPACE) Modéliser les chaînes de déplacements : reconstruire la mobilité quotidienne à travers le prisme des déplacements secondaires	Laurent Beauguitte (CIST), France Guérin-Pace (Identités et territoires des populations/INED), Yann Richard (PRODIG) L'UE et ses voisinages : acteurs et espaces d'un discours	Alexandre Moine (Théma) Le territoire comme outil de transdisciplinarité vers des diagnostics partagés

16h00-17h30 Sessions parallèles C

SESSION C-1 Mobilité, individu et territoire 2 <i>Mobility, subject and territory 2</i>	SESSION C-2 Discours et territoire 2 – Les enjeux de la patrimonialisation <i>Speech and territory 2 – Patrimonialisation at stake</i>	SESSION C-3 Théoriser le territoire 2 – Les territoires du vivre ensemble <i>Theorising on the territory 2 – The territories of the living togetherness</i>
Discutant Kamel Doraï (MIGRINTER)	Discutante Odile Hoffmann (URMIS)	Discutant Pierre Beckouche (LADYSS – CIST)
Christophe Imbert (MIGRINTER), Éva Lelièvre (Mobilités, logement et entourage/INED) Les inscriptions spatiales multiples et le territoire de la famille : mesure et diversité	Frédéric Sandron (CEPED) Changement d'image et de représentation d'un territoire enclavé : Mafate (La Réunion)	Adrien Balocco, Aurélien Calmettes et Romain Lajarge (PACTE-Territoires) Les sciences territoriales et la question de l'habitabilité
Florence Boyer (Migrations et sociétés), Daniel Delaunay (Développement et sociétés) Les espaces de la famille à Ouagadougou. Une construction inscrite dans trois temporalités : cycles de vie, domestique et urbain	Damien Vallot (LAM) La « disparition de Tuvalu » : analyse des discours autour d'une mise sur l'agenda	Jimmy Morel et Olivier Badot (NIMEC), Laurent Butery et Jean-François Lemoine (PRISM) Promouvoir les territoires : un problème d'échelle
Charlotte de Fontgalland (LEST) Pratiques sociales de santé et identité territoriale des personnes âgées dans le Cantal	Jean-Luc Deshayes (2L2S) Une double mise à distance sociale et spatiale des sidérurgistes et de leurs enfants dans le Longwy de la reconversion des années 1980	Philippe Vidal (IDEES – CIRTAI) La convention Internet contre les territoires, tout contre !

18h00-19h00 Assemblée générale du CIST / *CIST General Meeting*

19h00-21h00 Cocktail dînatoire / *Cocktail dinner*

vendredi 28 mars 2014 / Friday, March 28th, 2014

- 9h30-11h00 **Plénière – Regards croisés sur les intégrations régionales dans le monde**
Plenary session – Sharing views on regional integrations in the world
 – Vladimir Kolosov (Moscow Institute of International Relations, Russie) – Intégrations eurasiatiques
 – Aldomar Rückert (Universidade Federal do Rio Grande do Sul, Brésil) – Intégrations américaines
 – Jacques Sapir (CEMI) – Intégrations européennes (à confirmer)

11h30-13h00 Sessions parallèles D

SESSION D-1 Intégration régionale Regional integration	SESSION D-2 Données citoyennes Contributive data	SESSION D-3 Transfrontalier Cross-bordering
Discutant Sébastien Velut (IHEAL)	Discutant Yves Guermond (Université de Rouen)	Discutant Claude Grasland (Géographie-cités)
Marion Le Texier (Géographie-cités), France Guérin-Pace (Identités et territoires des populations) Des euros et des hommes : modélisation d'un lien complexe	Hélène de Boissezon (CNES), Cathy Dubois (HT2S / CNES) Les données de télédétection dans la gestion des risques et des désastres en Haïti : la difficile rencontre entre expertise exogène et savoirs locaux	Guillaume Vareilles Le concept d'ontotopie à l'épreuve des données pour les territoires israélo-palestiniens
Facundo Solanas (Universidad de Buenos Aires, Argentine) L'europanisation et la mercosurisation des professions. Une comparaison des politiques d'intégration territoriale pour les professionnels de chaque région	Xavier Amelot, Laurent Couderchet et Matthieu Noucher (ADESS) Données institutionnelles et données contributives sur la biodiversité, quelles légitimités ?	Grégory Hamez (LOTERR), Claudia Polzin-Haumann et Christina Reissner (Universität des Saarlandes, Allemagne), Sabine Ehrhart (Université du Luxembourg), Jean-Yves Trépos (2L2S) Frontières mouvantes dans une entreprise frontalière. Regards pluridisciplinaires
Nathalie Fau (IRASEC) Le rôle des acteurs supranationaux, nationaux et locaux dans la construction des espaces transnationaux de la région du Grand Mékong et du détroit de Malacca : étude comparative	Marie-Laure Coubès (Colegio de la Frontera Norte, Mexique) Diffusion globale de données continues. Enquêtes sur les migrations internationales entre le Mexique, l'Amérique centrale et les États-Unis	Jean Peyrony (MOT) La « modernisation de l'action publique territoriale » en perspective européenne et transfrontalière

14h00-15h30 Sessions parallèles E

SESSION E-1 Acteurs économiques 1 – Les territoires à l'épreuve des flux Economic players 1 – How territories resist to streams	SESSION E-2 Co-construction territoriale 1 – Les individus acteurs du territoire Territorial coconstruction 1 – Individuals as territorial players	SESSION E-3 Fractures territoriales Territorial gaps
Discutant Jérôme Lombard (PRODIG)	Discutant Patrice Melé (CITERES)	Discutante Lena Sanders (Géographie-cités)
Jonathan Tardif (Université de Montréal), Bruno Sarrasin (UQAM) La territorialisation par et pour l'écotourisme dans les aires protégées	Filomena Silvano (Universidade Nova de Lisboa, Portugal) Authenticité et hyperréalité : expérience touristique et fragmentation de l'espace dans le territoire de Macao	Étienne Fouqueray (CRIEF – LISEA) La répartition spatiale des retombées économiques de la construction de la LGV SEA Tours-Bordeaux : entre effets de structure et de proximité

Thomas Sigaud (IRISSO) Les mobilités géographiques des salariés : le territoire est-il soluble dans la gestion des ressources humaines ?	Pilar Mendoza (Allemagne) Les vendeurs de la carrera Séptima à Bogota	Magali Talandier, Isabelle André-Poyaud, Sonia Chardonnel et Kamila Tabaka (PACTE) Recomposition et dynamique des espaces de vie dans les régions métropolitaines : définir les centralités urbaines de la grande région grenobloise
Laurent Lévêque (IDEES – CIRTAI) Du cluster portuaire au système portuaire régional : des territoires structurés par la gestion des flux de marchandises	Laurent Cailly et Benoît Feidel (CITERES), Hélène Bailleul (ESO), Benjamin Pradel, Luc Gwiądzinski et Marie-Christine Fourny (PACTE) Covoiturage et territoire : quelle(s) proximité(s) dans la mobilité ?	Igor Catalão (Universidade Federal da Fronteira Sul, Brésil), Maria Encarnação Sposito (Universidade Estadual Paulista, Brésil) Morphologie urbaine et logiques économiques : continuités et discontinuités territoriales en analyse
Maïa Sinno (IEDES – CEDEJ) Arabie Saoudite et Qatar en Égypte : concurrence géoéconomique et stratégie commerciale pour le contrôle du territoire égyptien	Géraldine Djament-Tran (SAGE) Patrimonialisation et territorialisation dans la nouvelle étape du capitalisme : le cas de Plaine Commune	Elena Patatouka (LADYSS) Mortgage market and regional development in Greece: peculiarities and consequences

16h00-17h30 Sessions parallèles F

SESSION F-1 Acteurs économiques 2 – Territoires et proximités <i>Economic players 2 – Territories and proximity</i>	SESSION F-2 Co-construction territoriale 2 – Territoires et alternatives énergétiques <i>Territorial coconstruction 1 – Territories and energy alternatives</i>	SESSION F-3 Indicateurs territoriaux <i>Territorial indicators</i>
Discutant Jean-Yves Moisseron (IRD)	Discutant Petros Chatzimpiros (LIED)	Discutante Petia Koleva (LADYSS)
Jean Debrie (Géographie-cités) La prospective territoriale, une aventure interdisciplinaire : retour sur le projet Estuaires à venir (Centre Michel Serres)	Silvina Carrizo (Universidad Nacional del Noroeste de Buenos Aires, Argentine), Sébastien Velut (IHEAL – CREDA) Energy networks and regional integration in South America	Kevin Charles, Hervé Thouémet et Erwann Charles (AMURE), François Rivoal (Agence d'urbanisme du pays de Brest) Excellence « off shore » ou territorialisée. Comment évaluer l'empreinte locale des activités de recherche scientifique d'excellence en sciences de la mer
Fabienne Picard, Nathalie Rodet-Kroichvili et Nafaa Hamza-Sfaxi (IRTES – RECITS) Le développement de services aux entreprises : les enjeux de la proximité pour les territoires industriels	Nacima Baron (Université Paris Est), Claude Crampes (Toulouse School of economics), Xavier Ursat (EDF) Entreprise nationale, transition énergétique et innovation territoriale en montagne française	Sébastien Bourdin (École de management de Normandie) La différenciation spatiale de l'intégration régionale en Europe centrale et orientale
Sebastiano Citroni (Università di Milano Bicocca, Italie) Making the neighbourhood relevant. A study on how events territorialise their outcomes	Ezequiel Zárate Toledo (Territorial studio) Le territoire de l'ejido à l'épreuve de la transition énergétique : rapports de pouvoir autour du projet de production d'énergie éolienne à grande échelle dans la région du sud de l'isthme de Tehuantepec, Mexique	Jean Marc Macé (LIRSA / CNAM) Répercussion du vieillissement de la population sur la consommation hospitalière et sur la démographie médicale dans les territoires en France métropolitaine : exemple des obstétriciens

18h00 Clôture du colloque & happy hour dans le quartier
Conference closure & happy hour in the area

Table des matières

Données institutionnelles et données contributives sur la biodiversité, quelles légitimités ? X. Amelot, L. Couderchet, M. Noucher	5
Les sciences territoriales et la question de l'habitabilité – A. Balocco, A. Calmettes, R. Lajarge	12
Entreprise nationale, transition énergétique et innovation territoriale en montagne française – N. Baron, C. Crampes, X. Ursat	18
L'UE et ses voisinages : acteurs et espaces d'un discours – L. Beauguitte, F. Guérin-Pace, Y. Richard	25
Les flux RSS pour les études territoriales : une analyse de l'individu et ses espaces dans les actualités internationales du <i>New York Times</i> – L. Beauguitte, M. Severo	32
La différenciation spatiale de l'intégration régionale en Europe centrale et orientale S. Bourdin	39
Les espaces de la famille à Ouagadougou. Une construction inscrite dans trois temporalités : cycles de vie, domestique et urbain – F. Boyer, D. Delaunay	47
Quand <i>Le Diplo</i> contre-attaque. La territorialisation de la lutte médiatique contre la mondialisation néolibérale – A. Brennetot	54
Événement international, agenda médiatique et vision du monde : que peuvent nous apprendre les flux RSS des grands médias de presse internationale ? A. Brennetot, T. Giraud, C. Grasland, R. Lamarche-Perrin, H. Mathian, C. Plumejeaud, S. de Ruffray, M. Severo	60
Trajectoire géographique et territoire socio-résidentiel. L'apport de données contextuelles à une analyse longitudinale – A. Bringé, C. Bonvalet	71
L'explication électorale au prisme des sciences du territoire – M. Bussi	77
Covoiturage et territoire : quelle(s) proximité(s) dans la mobilité ? L. Cailly, B. Feildel, H. Bailleul, B. Pradel, L. Gwiazdzinski, M.-Ch. Fourny	83
Energy Networks and Regional Integration in South America – S. Carrizo, S. Velut	88
Morphologie urbaine et logiques économiques : continuités et discontinuités territoriales en analyse – I. Catalão, M. Encarnação Sposito	95
Excellence « off-shore » ou territorialisée : comment évaluer l'empreinte locale des activités de recherche scientifique d'excellence en sciences de la mer – K. Charles, H. Thouément, E. Charles, F. Rivoal	103
Making the Neighbourhood Relevant. A Study on How Events Territorialise their Outcomes – S. Citroni	109
Diffusion globale de données continues : enquêtes sur les migrations internationales entre le Mexique, l'Amérique centrale et les États-Unis – M.-L. Coubès	115
L'espace d'une vie : une cartographie des trajectoires individuelles à l'aide des méthodes d'analyse des réseaux sociaux – P. Cristofoli, F. Guérin-Pace	120
<i>Cytise</i> : une application web couplée à une base de données démographiques et socio-économiques des communes wallonnes – L. Dal, T. Eggerickx, J.-P. Sanderson	127

Les données de télédétection dans la gestion des risques et des désastres en Haïti : la difficile rencontre entre expertise exogène et savoirs locaux – H. de Boissezon, C. Dubois	135
Pratiques sociales de santé et identité territoriale des personnes âgées dans le Cantal – Ch. de Fontgalland	141
Land Approach in Territorial Development – A. de Lima Rodrigues	148
La prospective territoriale, une aventure interdisciplinaire : retour sur le projet « Estuaires à venir » (Centre Michel Serres) – J. Debrie	154
Une double mise à distance sociale et spatiale des sidérurgistes et de leurs enfants dans le Longwy de la reconversion des années 1980 – J.-L. Deshayes	160
Patrimonialisation et territorialisation dans la nouvelle étape du capitalisme : le cas de Plaine Commune – G. Djament-Tran	166
Géopolitique du cyberspace : « territoire », frontières et conflits – F. Douzet, A. Desforges, K. Limonier	173
Territorial Cohesion Beyond State Territoriality – A. Faludi	179
Le rôle des acteurs supranationaux, nationaux et locaux dans la construction des espaces transnationaux de la Région du Grand Mékong et du détroit de Malacca : étude comparative – N. Fau	184
La gouvernance informationnelle, outil et enjeu stratégiques des recompositions territoriales : vers l'émergence de nouveaux référentiels géographiques ? G. Feyt, M. Noucher	191
Le laboratoire des gaz de schiste au Québec et la fabrication des territoires par l'action collective – M.-J. Fortin, Y. Fournis	197
La répartition spatiale des retombées économiques de la construction de la LGV SEA Tours-Bordeaux : entre effets de structure et de proximité – É. Fouqueray	204
Chroniques mar(S/L)iennes : le territoire comme agrégateur spatio-temporel de trajectoires – C. Grasland, S. de Ruffray	210
Frontières mouvantes dans une entreprise frontalière : regards pluridisciplinaires G. Hamez, C. Polzin-Haumann, C. Reissner, S. Ehrhart, J.-Y. Trépos	218
La géographie, ça sert, aussi, à faire la paix. Territoire et exclusion en contextes multiculturels – O. Hoffmann	223
Les inscriptions spatiales multiples et le territoire de la famille : mesure et diversité C. Imbert, É. Lelièvre	229
Construire un instrument de mesure de la vitalité des communautés rurales : une expérience québécoise – B. Jean	235
A Territorological Study of Time-Space Production at Stortorget, Malmö 1977-2013 M. Kärrholm	245
Modéliser les chaînes de déplacements : reconstruire la mobilité quotidienne à travers le prisme des déplacements secondaires – L. Kieffer, F. Audard	251
Des euros et des hommes : modélisation d'un lien complexe – M. Le Texier, F. Guérin-Pace	256
Du cluster portuaire au système portuaire régional : des territoires structurés par la gestion des flux de marchandises – L. Lévêque	262

Répercussion du vieillissement de la population sur la consommation hospitalière et sur la démographie médicale dans les territoires en France métropolitaine : exemple des obstétriciens – J. M. Macé	271
Les vendeurs de la <i>carrera Séptima</i> à Bogotá – P. Mendoza	278
Le territoire comme un outil de transdisciplinarité vers des diagnostics partagés A. Moine	284
Promouvoir les territoires : un problème d'échelle – J. Morel, L. Butery, J.-F. Lemoine, O. Badot	291
Mortgage Market and Regional Development in Greece: Peculiarities and Consequences – E. Patatouka	297
La « modernisation de l'action publique territoriale » en perspective européenne et transfrontalière – J. Peyrony	307
Le développement de services aux entreprises : les enjeux de la proximité pour les territoires industriels – F. Picard, N. Rodet-Kroichvili, N. Hamza-Sfaxi	317
Changement d'image et de représentation d'un territoire enclavé : Mafate (La Réunion) – F. Sandron	322
Les mobilités géographiques des salariés : le territoire est-il soluble dans la gestion des ressources humaines ? T. Sigaud	327
Authenticité et hyperréalité : expérience touristique et fragmentation de l'espace dans le territoire de Macao – F. Silvano	332
Arabie saoudite et Qatar en Égypte : concurrence géoéconomique et stratégie commerciale pour le contrôle du territoire égyptien – M. Sinno	338
L'eupéanisation et la mercosurisation des professions. Une comparaison des politiques d'intégration territoriale pour les professionnels de chaque région F. Solanas	343
Recomposition et dynamique des espaces de vie dans les régions métropolitaines : définir les centralités urbaines de la grande région grenobloise – M. Talandier, S. Chardonnel, K. Tabaka, I. André-Poyaud	348
La territorialisation par et pour l'écotourisme dans les aires protégées – J. Tardif, B. Sarrasin	354
L'image du Monde après la crise, à travers une analyse diachronique des préférences résidentielles par des étudiants turcs (2008-2013) – É. Toureille	360
La « disparition de Tuvalu » : analyse des discours autour d'une mise sur l'agenda D. Vallot	367
Le concept d'ontotopie à l'épreuve des données pour les territoires israélo-palestiniens – G. Vareilles	374
La convention Internet contre les territoires, tout contre ! P. Vidal	379
Recueil, traçabilité et restitution des données territoriales du programme ESPON R. Ysebaert, I. Salmon, B. Le Rubrus, C. Bernard	387
Le territoire de l' <i>ejido</i> à l'épreuve de la transition énergétique : rapports de pouvoir autour du projet de production d'énergie éolienne à grande échelle dans la région du sud de l'isthme de Tehuantepec, Mexique – E. Zárate Toledo	394

Index par thématique

CONFLITS ET COMPROMIS

Land Approach in Territorial Development – A. de Lima Rodrigues	148
Le laboratoire des gaz de schiste au Québec et la fabrication des territoires par l'action collective – M.-J. Fortin, Y. Fournis	197
La géographie, ça sert, aussi, à faire la paix. Territoire et exclusion en contextes multiculturels – O. Hoffmann	223
A Territorological Study of Time-Space Production at Stortorget, Malmö 1977-2013 M. Kärrholm	245

INFORMATION TERRITORIALE

<i>Cytise</i> : une application web couplée à une base de données démographiques et socio-économiques des communes wallonnes – L. Dal, T. Eggerickx, J.-P. Sanderson	127
La gouvernance informationnelle, outil et enjeu stratégiques des recompositions territoriales : vers l'émergence de nouveaux référentiels géographiques ? G. Feyt, M. Noucher	191
Recueil, traçabilité et restitution des données territoriales du programme ESPON R. Ysebaert, I. Salmon, B. Le Rubrus, C. Bernard	387
Construire un instrument de mesure de la vitalité des communautés rurales : une expérience québécoise – B. Jean	235

MÉDIAS ET TERRITOIRES

Les flux RSS pour les études territoriales : une analyse de l'individu et ses espaces dans les actualités internationales du <i>New York Times</i> – L. Beauguitte, M. Severo	32
Quand <i>Le Diplo</i> contre-attaque. La territorialisation de la lutte médiatique contre la mondialisation néolibérale – A. Brennetot	54
Événement international, agenda médiatique et vision du monde : que peuvent nous apprendre les flux RSS des grands médias de presse internationale ? A. Brennetot, T. Giraud, C. Grasland, R. Lamarche-Perrin, H. Mathian, C. Plumejeaud, S. de Ruffray, M. Severo	60
Géopolitique du cyberspace : « territoire », frontières et conflits – F. Douzet, A. Desforges, K. Limonier	173

MOBILITÉ, INDIVIDU ET TERRITOIRE

Les espaces de la famille à Ouagadougou. Une construction inscrite dans trois temporalités : cycles de vie, domestique et urbain – F. Boyer, D. Delaunay	47
Trajectoire géographique et territoire socio-résidentiel. L'apport de données contextuelles à une analyse longitudinale – A. Bringé, C. Bonvalet	71
L'espace d'une vie : une cartographie des trajectoires individuelles à l'aide des méthodes d'analyse des réseaux sociaux – P. Cristofoli, F. Guérin-Pace	120
Pratiques sociales de santé et identité territoriale des personnes âgées dans le Cantal – Ch. de Fontgalland	141

Les inscriptions spatiales multiples et le territoire de la famille : mesure et diversité C. Imbert, É. Lelièvre	229
Modéliser les chaînes de déplacements : reconstruire la mobilité quotidienne à travers le prisme des déplacements secondaires – L. Kieffer, F. Audard	251

DISCOURS ET TERRITOIRE

La cohésion territoriale comme projet

L'UE et ses voisinages : acteurs et espaces d'un discours – L. Beauguitte, F. Guérin-Pace, Y. Richard	25
Territorial Cohesion Beyond State Territoriality – A. Faludi	179
L'image du Monde après la crise, à travers une analyse diachronique des préférences résidentielles par des étudiants turcs (2008-2013) – É. Toureille	360

Les enjeux de la patrimonialisation

Une double mise à distance sociale et spatiale des sidérurgistes et de leurs enfants dans le Longwy de la reconversion des années 1980 – J.-L. Deshayes	160
Changement d'image et de représentation d'un territoire enclavé : Mafate (La Réunion) – F. Sandron	322
La « disparition de Tuvalu » : analyse des discours autour d'une mise sur l'agenda D. Vallot	367

THÉORISER LE TERRITOIRE

Le territoire comme fédérateur

L'explication électorale au prisme des sciences du territoire – M. Bussi	77
Chroniques mar(S/L)iennes : le territoire comme agrégateur spatio-temporel de trajectoires – C. Grasland, S. de Ruffray	210
Le territoire comme un outil de transdisciplinarité vers des diagnostics partagés A. Moine	284

Les territoires du vivre ensemble

Les sciences territoriales et la question de l'habitabilité – A. Balocco, A. Calmettes, R. Lajarge	12
Promouvoir les territoires : un problème d'échelle – J. Morel, L. Butery, J.-F. Lemoine, O. Badot	291
La convention Internet contre les territoires, tout contre ! P. Vidal	379

INTÉGRATION RÉGIONALE

Le rôle des acteurs supranationaux, nationaux et locaux dans la construction des espaces transnationaux de la Région du Grand Mékong et du détroit de Malacca : étude comparative – N. Fau	184
Des euros et des hommes : modélisation d'un lien complexe – M. Le Texier, F. Guérin-Pace	256
L'eupéanisation et la mercosurisation des professions. Une comparaison des politiques d'intégration territoriale pour les professionnels de chaque région F. Solanas	343

DONNÉES CITOYENNES

Données institutionnelles et données contributives sur la biodiversité, quelles légitimités ? X. Amelot, L. Couderchet, M. Noucher	5
Diffusion globale de données continues : enquêtes sur les migrations internationales entre le Mexique, l'Amérique centrale et les États-Unis – M.-L. Coubès	115
Les données de télédétection dans la gestion des risques et des désastres en Haïti : la difficile rencontre entre expertise exogène et savoirs locaux – H. de Boissezon, C. Dubois	135

TRANSFRONTALIER

Frontières mouvantes dans une entreprise frontalière : regards pluridisciplinaires G. Hamez, C. Polzin-Haumann, C. Reissner, S. Ehrhart, J.-Y. Trépos	218
La « modernisation de l'action publique territoriale » en perspective européenne et transfrontalière – J. Peyrony	307
Le concept d'ontotopie à l'épreuve des données pour les territoires israélo-palestiniens – G. Vareilles	374

ACTEURS ÉCONOMIQUES

Les territoires à l'épreuve des flux

Du cluster portuaire au système portuaire régional : des territoires structurés par la gestion des flux de marchandises – L. Lévêque	262
Les mobilités géographiques des salariés : le territoire est-il soluble dans la gestion des ressources humaines ? T. Sigaud	327
Arabie saoudite et Qatar en Égypte : concurrence géoéconomique et stratégie commerciale pour le contrôle du territoire égyptien – M. Sinno	338
La territorialisation par et pour l'écotourisme dans les aires protégées – J. Tardif, B. Sarrasin	354

Territoires et proximités

Making the Neighbourhood Relevant. A Study on How Events Territorialise their Outcomes – S. Citroni	109
La prospective territoriale, une aventure interdisciplinaire : retour sur le projet « Estuaires à venir » (Centre Michel Serres) – J. Debie	154
Le développement de services aux entreprises : les enjeux de la proximité pour les territoires industriels – F. Picard, N. Rodet-Kroichvili, N. Hamza-Sfaxi	317

CO-CONSTRUCTION TERRITORIALE

Les individus acteurs du territoire

Covoiturage et territoire : quelle(s) proximité(s) dans la mobilité ? L. Cailly, B. Feildel, H. Bailleul, B. Pradel, L. Gwiazdzinski, M.-Ch. Fourny	83
Patrimonialisation et territorialisation dans la nouvelle étape du capitalisme : le cas de Plaine Commune – G. Djament-Tran	166
Les vendeurs de la <i>carrera Séptima</i> à Bogotá – P. Mendoza	278

Authenticité et hyperréalité : expérience touristique et fragmentation de l'espace dans le territoire de Macao – F. Silvano	332
---	-----

Territoires et alternatives énergétiques

Entreprise nationale, transition énergétique et innovation territoriale en montagne française – N. Baron, C. Crampes, X. Ursat	18
Energy Networks and Regional Integration in South America – S. Carrizo, S. Velut.	88
Le territoire de l' <i>ejido</i> à l'épreuve de la transition énergétique : rapports de pouvoir autour du projet de production d'énergie éolienne à grande échelle dans la région du sud de l'isthme de Tehuantepec, Mexique – E. Zárate Toledo	394

FRACTURES TERRITORIALES

Morphologie urbaine et logiques économiques : continuités et discontinuités territoriales en analyse – I. Catalão, M. Encarnação Sposito	95
La répartition spatiale des retombées économiques de la construction de la LGV SEA Tours-Bordeaux : entre effets de structure et de proximité – É. Fouqueray	204
Mortgage Market and Regional Development in Greece: Peculiarities and Consequences – E. Patatouka	297
Recomposition et dynamique des espaces de vie dans les régions métropolitaines : définir les centralités urbaines de la grande région grenobloise – M. Talandier, S. Chardonnel, K. Tabaka, I. André-Poyaud	348

INDICATEURS TERRITORIAUX

La différenciation spatiale de l'intégration régionale en Europe centrale et orientale S. Bourdin	39
Excellence « off-shore » ou territorialisée : comment évaluer l'empreinte locale des activités de recherche scientifique d'excellence en sciences de la mer – K. Charles, H. Thouément, E. Charles, F. Rivoal	103
Répercussion du vieillissement de la population sur la consommation hospitalière et sur la démographie médicale dans les territoires en France métropolitaine : exemple des obstétriciens – J. M. Macé	271